UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

REVUE

HISTORIQUE

REVUE HISTORIQUE

Paraissant tous les deux mois

SOUS LA DIRECTION DE

GABRIEL MONOD ET CHARLES BÉMONT.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE.

TOME CENT NEUVIÈME

Janvier-Avril 1912.

24072
25/10/12

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
1912

3
P6
t. 109

LES

MARCHANDS ANGLAIS EN RUSSIE

AU XVIe SIÈCLE.

I.

En 1553, une Compagnie s'était formée en Angleterre qui se donnait pour but de découvrir de nouvelles routes vers des pays éloignés dans la direction du nord-est; son rêve semble avoir été d'atteindre la Chine. Après avoir pris conseil du célèbre explorateur Sébastien Cabot, elle équipa trois bateaux et choisit comme chef principal de l'expédition Sir Hugh Willoughby et comme pilote général Richard Chancelor. La petite flotte quitta l'Angleterre le 11 mai et, après avoir été longtemps retenue par des vents contraires, elle atteignit le 2 août l'île de Helgoland, mais, une rafale survenant, elle fut dispersée. Deux des bateaux, emportés dans la mer Blanche, entourés bientôt de glace, furent immobilisés et tout leur équipage, y compris le chef, Willoughby, périt successivement de froid et de faim. Le troisième bateau, *Édouard-Bonaventure*, conduit par le pilote Chancelor, fut plus heureux et trouva refuge, le 24 août, à l'embouchure de la Dvina, où les Anglais apprirent par des pêcheurs qu'ils se trouvaient dans les domaines du tsar moscovite. Ce dernier, ayant appris la nouvelle de leur arrivée, donna ordre de les escorter jusqu'à Moscou. C'est ainsi qu'un caprice des vents fit découvrir un pays nouveau, le vaste empire du tsar russe, la Russie.

Chancelor reçut un accueil empressé auprès d'Ivan le Terrible, qui lui fit envisager la possibilité d'un commerce régulier et fort avantageux dans ses domaines. Ce moment marque le point de départ des relations anglo-russes et de l'activité de la Société des Marchands-Aventuriers en Russie. Elle reçut sa

charte[1], le 6 février 1555, du roi Philippe et de la reine Marie et, sous le titre de *Merchant Aventurers of England for the discoverie of Lands, Territories, Isles, Dominions and Seignories unknowen, and not before that late enterprise by sea or navigation commonly frequented*, obtint le droit de poursuivre ses relations avec la Russie ainsi qu'avec les autres pays qu'elle pourrait arriver à découvrir, situés au nord, nord-est et nord-ouest de l'Angleterre. Si d'autres Anglais essayaient de lui faire concurrence, ils devaient être punis par la confiscation de leurs bateaux et de leurs biens, dont une moitié serait attribuée au roi et l'autre à la nouvelle Compagnie. La charte de 1555 nous fait connaître son organisation.

Son administration est formée d'un ou deux *gouverneurs*[2], de quatre *consuls* et de vingt-quatre *assistants*, annuellement nommés par la Société. Les décisions de ce conseil étaient prises dans des séances (*courts of assistants*) où devaient figurer quinze membres au minimun. C'est à cette administration qu'incombait le droit de promulguer les statuts de la Société et d'en élaborer les règles, ainsi que de veiller à ce qu'ils fussent exécutés, de recevoir les nouveaux membres et de prononcer les punitions. L'exécution des arrêts de ce conseil était confiée à des *sergeants* qui recueillaient les amendes, procédaient aux confiscations des biens et à l'arrestation des coupables. Outre les cours d'assistants, la Compagnie tenait encore annuellement, au printemps, une cour générale (*general court*) où s'assemblaient tous les membres et où avaient lieu les élections. Nous savons, par exemple, que les premiers agents envoyés en Russie reçurent leurs pouvoirs du gouverneur, des consuls, des assistants et de toute la Société assemblée en séance publique le 1er mai 1555[3]. Un document mentionne une autre cour générale de la Compagnie, tenue le 12 juin 1584, qui assigna le payement d'une somme de 100 livres à l'un des ambassadeurs anglais en Russie, Sir Jérôme Bowes, à son retour en

1. Les archives anglaises ont conservé deux copies de cette charte : l'une dans le fonds Cotton, E. III, fol. 49-50; l'autre dans le fonds Lansdowne 141, fol. 263-272; la seconde est la mieux conservée. Voir aussi Hakluit, nouv. éd., t. II, p. 304-316.

2. En 1555, Sébastien Cabot fut nommé gouverneur jusqu'à sa mort; après lui, la Compagnie eut toujours, au XVIe siècle, deux gouverneurs simultanés.

3. Hakluit, t. II, p. 281.

Angleterre[1]. Enfin la Société reçut un sceau particulier et le droit d'ester en justice, ainsi que d'acquérir des biens immobiliers dont le revenu annuel ne devait pas dépasser 66 livres 13 sh. 4 den. ou 100 marcs.

Cette organisation ressemble d'assez près à l'organisation d'autres sociétés, comme, par exemple, de la grande Compagnie des Marchands-Aventuriers qui commerçaient en Flandre et dont l'administration était formée d'un gouverneur et de vingt-quatre assistants[2].

Dans les documents concernant la Compagnie Moscovite, comme nous l'appellerons dorénavant pour plus de brièveté, il n'y a pas trace, semble-t-il, de cours d'assistants; cependant, il nous paraît incontestable que, contrairement à ce qui se passait dans la Compagnie de Flandre, où, comme l'a démontré Lingelbach[3], l'administration siégeait, non en Angleterre, mais sur le continent, les cours de la Compagnie Moscovite ne se sont jamais tenues en Russie, et que, vu les difficultés d'un voyage périlleux et d'un séjour dans un pays peu civilisé, les administrateurs n'ont jamais cessé de résider en Angleterre. Le premier gouverneur de la Compagnie, Sébastien Cabot, mourut sans avoir vu la Russie, et il en fut de même de la plupart des autres gouverneurs, consuls et assistants de la Société.

Toutes les fonctions importantes, la conduite des affaires commerciales en Russie, la défense des intérêts de la Compagnie devant les tsars, la direction des serviteurs et apprentis envoyés en Russie, étaient confiées à des *agents*. Ils étaient nommés par deux ou trois à la fois, l'un d'eux étant appelé agent principal, et envoyés dans les principaux centres commerciaux de la Russie (Moscou, Vologda, plus tard Narva), avec des instructions détaillées. N'étant que les serviteurs de la Compagnie et payés par elle, ils devaient obéir strictement à ses ordres. Mais comme les communications entre les deux pays étaient rares et difficiles, les liens entre l'administration et ses agents se relâchaient facilement, d'autant plus que ceux qui restaient en Angle-

1. *State Papers Russia*, t. I.

2. Wheeler, *A Treatise of Commerce*, p. 25; Schanz, *Englische Handelspolitik*, t. II, p. 550; Lingelbach, *The internal organisation of the Merchant Adventurers of England*, dans les *Transactions* de la *Roy. hist. Soc.*, nouv. ser., t. XVI, p. 42.

3. Lingelbach, *art. cité*, p. 51.

terre, bien que censés envoyer leurs ordres en Russie et en recevoir des comptes détaillés, ignoraient en réalité profondément les conditions de la vie et du commerce de ce pays. Tous ces faits, en exigeant des agents beaucoup d'énergie, d'esprit d'initiative et de finesse, leur donnaient par contre une importance primordiale dans l'organisation des affaires et une indépendance dont ils devaient être facilement tentés d'abuser. De temps à autre, ils recevaient les ordres de la Société sous forme de lettres signées par les gouverneurs et quelquefois aussi par les consuls, et ces lettres, envoyées généralement de Londres, nous sont une preuve de plus que l'administration restait en Angleterre. Elles prescrivaient aux agents d'élaborer des règles concernant les conditions du commerce et la conduite des serviteurs et de veiller à ce qu'elles fussent envoyées dans toutes les villes russes où séjournaient les Anglais[1], de punir les coupables sur place ou de les renvoyer en Angleterre[2], de se préparer des remplaçants en les choisissant parmi les serviteurs les plus capables de la Société[3].

Un secrétaire était adjoint à l'agent principal; il s'occupait de la comptabilité et semble avoir été un personnage assez considérable; en 1566, du moins, c'est un membre très actif de la Société, Thomas Nicolls, qui remplit cette fonction[4].

Quant aux serviteurs de la Compagnie, ils étaient placés sous l'étroite surveillance des agents et devaient, en outre, se conformer aux dispositions que la Société avait prises à leur intention. On connaît suffisamment les règles sévères auxquelles étaient astreints les apprentis dans la guilde médiévale. La Compagnie marchande du XVIe siècle, qui lui avait emprunté en grande partie ses institutions et ses statuts, avait conservé aussi cette réglementation sévère de la vie des apprentis. On trouve, par exemple, dans la Compagnie des Marchands-Aventuriers de Newcastle-sur-Tyne la défense formelle faite aux apprentis de porter des habits riches, de laisser pousser leurs cheveux, de

1. Brit. Mus., Cotton, *Nero* B. XI, fol. 321-328, § 73.
2. Ibid., § 36.
3. Ibid., § 37.
4. Hakluit, t. III, p. 44-46. Il est mentionné comme membre de la Compagnie déjà en 1555; Lands., t. 141, fol. 263-272; en 1567, son nom figure dans la liste des membres qui reçurent le privilège du Chah de Perse; Hakluit, t. III, p. 64-72. Dans la Compagnie des Marchands-Aventuriers de Flandre, les fonctions de secrétaire et de trésorier étaient remplies par le même personnage.

jouer aux cartes, de danser, de visiter des maisons de plaisir[1]. Les apprentis de la Société Moscovite étaient soumis aux mêmes interdictions; il leur était défendu de quitter la maison sans permission de l'agent, et l'on proscrivait toute conversation inconvenante, jeux de cartes, blasphèmes, disputes et intrigues[2]; un document curieux nous fait faire connaissance avec l'uniforme de l'apprenti anglais en Russie, en donnant le prix de chaque pièce de vêtement[3].

La Compagnie distinguait parmi ses serviteurs des apprentis (*apprentices*) et des *stipendaries*. Les premiers étaient payés à raison de 10 roubles[4] par an, mais, vers 1584, leurs gages furent augmentés jusqu'à 15 roubles[5]. Quant aux seconds, ils jouissaient de certains privilèges importants; en cas de mauvaise conduite, ils ne pouvaient être punis par les agents, comme les apprentis, mais devaient être renvoyés en Angleterre; c'est parmi eux aussi que les agents devaient choisir leurs futurs remplaçants; il faut donc supposer que c'est dans cette catégorie de *stipendaries*, ayant fait un stage en Russie et y ayant acquis la connaissance des affaires, que la Société recrutait ses agents.

Sur quel principe était fondé le commerce de la Société? L'histoire commerciale anglaise distingue pour le XVIe et le XVIIe siècle, comme on le sait, deux types de compagnies marchandes; la *regulated companie* et la *joint stock companie*. Dans la première, chacun des membres, moyennant le payement d'un droit d'entrée et en se conformant aux règles élaborées par la Société, conduisait ses affaires avec son capital particulier, à ses propres risques et périls, et ne partageait avec personne ses bénéfices. Dans la seconde, qui se rapprochait de la Société moderne par actions, tous les capitaux étaient mis en commun et les bénéfices partagés entre les membres en proportion de

1. *Records of the Merchant Adventurers of Newcastle upon Tyne*, t. I, p. 6.

2. Règles élaborées en 1553, en vue de la première expédition (Hakluit, t. II, p. 195-208), et règles de 1555 (Ibid., t. II, p. 281-289).

3. Brit. Mus., Cotton, *Nero* B. XI, fol. 329. « The note and stiute of one yeares apparell for an apprentise in Russia or Persia. »

4. On sait que le rouble russe correspond actuellement à deux shillings à peu près. Au XVIe siècle, la valeur du rouble était à peu près de 60 roubles actuels.

5. Brit. Mus., Cotton, *Nero* B. XI, fol. 360-361.

leurs capitaux. Il a été généralement admis que toutes les sociétés du XVIe siècle étaient basées sur le premier principe et que c'est en 1612 seulement, quand se transforma la Compagnie des Indes orientales, que triompha le principe du capital commun[1].

La Compagnie Moscovite est donc envisagée, ainsi que toutes les autres compagnies du XVIe siècle, comme une *Regulated Companie;* cependant, Cunningham reconnaît qu'à la fin de ce siècle elle avait changé de caractère et était devenue un monopole. Les documents ne donnant malheureusement aucun renseignement direct sur son caractère commercial, nous allons essayer d'accumuler les indications indirectes qui peuvent nous apporter quelque lumière sur la question.

Clément Adams raconte[2] qu'en 1553, pour couvrir les frais de la première expédition, on rassembla la somme de 6,000 livres, chacun ayant donné 25 livres au moins. Quelques historiens ont conclu de ce récit que la Société s'était formée de 240 membres qui avaient donné chacun 25 livres[3]. Mais, le nombre de membres n'est pas mentionné par Adams, qui ne dit pas en outre que chacun donnât la même somme, ce qui aurait pu être envisagé comme un droit d'entrée d'une *Regulated Companie*. Dans son récit, les 25 livres apparaissent plutôt comme une somme minimum qu'on pourrait peut-être envisager comme une unité, une sorte d'action; les riches, nombreux dans la Société, pouvaient sans doute en acquérir plusieurs. Car il semble improbable que la Compagnie ait compté déjà 240 membres à ce moment, où les résultats de son entreprise étaient encore fort problématiques; plus tard en effet, en 1555, lorsqu'elle reçut sa charte et se trouvait déjà placée en face de la découverte d'un nouveau pays d'exploitation, elle n'avait encore réuni que 191 membres. La charte de 1555 ne nous apprend rien sur l'organisation commerciale de la Compagnie; mais, douze ans après, en 1567, nous nous trouvons en présence d'un acte du Parlement[4] qui abrège le nom officiel de la Société en *Companie*

1. Cunningham, *Growth of Eng. ind. and com.*, p. 255; Rogers, *The ind. and com. Hist. of Eng.*, p. 118; Ehrenberg, *Hamburg und England*, p. 15.

2. Clemens Adamus, *Anglorum navigatio ad Moscovitas* (Rer. Mosc. auct. var., éd. 1600, p. 142-147).

3. Anderson, *Annals of Commerce*, t. II, p. 114; Hewins, *English Trade and Finance*, p. 32.

4. Hakluit, t. III, p. 83-91.

of English Merchants for the Discoverie of new Trades et déclare, en outre, que les marchands de certaines villes anglaises seraient admis à y entrer jusqu'au 25 décembre de cette année, s'ils se conformaient à ses statuts et ordonnances et si, jusqu'à cette époque ils apportaient au fonds commun de la dite Compagnie des sommes d'argent égales à celle donnée par tout membre qui avait contribué à ce nouveau commerce à partir de 1552, s'ils fournissaient enfin jusqu'au 25 décembre 1567 une part ordinaire complète et entière de portion (ou action[1]). Retenons cette mention de capital commun et de portions ou actions dans la Compagnie en 1567.

En 1568, la reine Élisabeth, en écrivant au tsar Ivan[2], donne un aperçu intéressant de la formation de la Société : « C'est le Parlement qui statua sur le commerce de Moscovie, dit-elle, et qui décida qu'il serait conduit par une Société célèbre, formée non seulement de marchands, mais aussi d'autres personnages, n'excluant aucun Anglais qui voudrait travailler sous certaines conditions et en ayant égard à certaines règles. Il est tout naturel que dans ce commerce toutes les pertes, dépenses et bénéfices soient en commun ; les membres de la Société doivent poursuivre leur commerce non chacun pour soi, mais en commun pour tous ; rien ne doit être employé comme bénéfice particulier, mais tout doit servir à l'avantage de tous. » Ceci ne concorde pas avec la définition que donnent les historiens de la conduite des affaires dans les *Regulated Companies*.

En 1595, enfin, un des directeurs de la Compagnie, François Cherry, dans une lettre à Robert Cecil[3], écrit que la Compagnie Moscovite était formée auparavant de 80 membres, et parfois plus, qui faisaient le commerce, en disposant *d'un seul capital commun et indivisible* (*one entire and common stock*).

Le rapprochement de ces textes permet d'infirmer l'opinion, généralement admise, que toutes les sociétés commerciales du XVIe siècle étaient des *Regulated Companies* et d'avancer que la

1. Share.

2. Tolstoï, *The first fourty years of intercourse between England and Russia*, p. 53-54 (texte latin). Ce livre est un recueil fort instructif de textes concernant les relations russo-anglaises de 1553 à 1593. Publié en 1875 à Saint-Pétersbourg en deux langues, russe et anglais, il contient des spécimens intéressants de la correspondance d'Élisabeth avec les tsars.

3. *Cal. of the mss. of the Marq. of Salisbury*, part V, p. 462-463.

Compagnie Moscovite se rapprochait déjà du type de la Société par actions ou du moins de la Société en commandite.

Quel était le nombre de membres dans la Compagnie Moscovite? On a déjà vu qu'en 1555 il était de 191[1]; mais dans les dix premières années ce nombre avait doublé, puisqu'en 1565 la Société comptait déjà jusqu'à 400 membres[2]. L'époque qui va de 1560 à 1580 à peu près semble avoir été celle de sa prospérité, et c'est pendant ces années que le nombre de ses membres a été le plus considérable. Mais ensuite il baissa rapidement et, en 1595, Cherry compte pour les années précédentes seulement 80 membres[3]. Ce chiffre n'est cependant pas très sûr, car d'autres données font supposer qu'au commencement du XVIIe siècle la Compagnie comptait 160 membres, mais, plus tard, ce nombre tomba à 55[4].

L'organisation de la Compagnie semble avoir éprouvé un sérieux changement à la fin du XVIe siècle. En 1595, treize directeurs[5] recrutés surtout parmi les jeunes Anglais[6], probablement les *stipendaries*, qui avaient acquis leurs connaissances sur place, prirent sur eux la conduite des affaires, ce qui aboutit à de sérieux mécontentements au bout de quelques années, car la Société était devenue un monopole[7]. Ce changement était assez naturel puisqu'on a vu que, d'une part, la Compagnie avait accepté depuis longtemps déjà le principe du « joint-stock » et que, d'autre part, son administration qui restait en Angleterre ne pouvait se tenir au courant des affaires et était forcée de se décharger de ses pouvoirs sur ses agents.

Quant à savoir quelles étaient les classes de la Société anglaise dont sortaient les membres de la Compagnie, il faut tout d'abord relever parmi eux les noms assez fréquents des membres de la grande noblesse, des lords et premiers conseillers

1. Voir les deux originaux de la charte. Hakluit ne donne que les noms des lords. Hewins semble avoir mal compté, car il donne le chiffre de 207 membres.

2. Brit. Mus., Cotton, *Nero* B. XI, fol. 327, § 64. Hamel (*Anglitshane v Rossii*) donne le même chiffre pour 1566. Voir aussi *Lansd.*, t. CXII, n° 41, document sans date, qui donne le nombre comme étant supérieur à 400.

3. *Cal. of the mss. of the Marq. of Salisb.*, part V, p. 462-463.

4. Hewins, p. 34.

5. Voir le privilège de 1598 donné à la Compagnie par le tsar Boris au nom de ses treize directeurs (*St. Pap. Russ.*, t. I, fol. 66-67).

6. *Cal. of the mss. of the Marq. of Salisb.*, part VI, p. 511.

7. En 1604, plainte fut portée à la Chambre des Communes des abus commis par les directeurs.

du royaume; ainsi la charte de 1555 nomme le Lord Trésorier, le Lord Sénéchal, le Lord Gardien du sceau privé, le Lord Grand Amiral et bien d'autres. Suivent de près les chevaliers (*knights*), parmi lesquels nous relevons le nom de William Cecyll, le futur Lord Burghley; puis les marchands, parmi lesquels le célèbre fondateur de la Bourse londonienne, Sir Thomas Gresham et son frère John. Des gens de spécialités différentes se retrouvent parmi les membres de la Société : docteurs en droit, notaires, orfèvres, drapiers et même quelques femmes veuves[1]. Presque tous ceux qui occupèrent le poste de gouverneur de la Compagnie au XVIe siècle sont déjà mentionnés parmi ses membres en 1555[2]. La plus grande partie sont des habitants de Londres[3], mais on retrouve aussi quelques provinciaux[4]. Après 1567, lorsque, comme on l'a vu, le Parlement donna l'autorisation aux marchands de certaines autres villes[5] d'entrer dans la Société, le nombre de non-londoniens dut s'accroître.

Telle était l'organisation de la Société et tels furent les éléments dont elle s'était formée en Angleterre; voyons maintenant sa vie et son activité sur le sol de la Russie.

II.

Pour conduire leurs affaires commerciales en Russie, les Anglais avaient tout d'abord besoin de la protection des tsars. Dès son incorporation, la Société chercha donc à se procurer des garanties d'Ivan le Terrible. Elle y réussit facilement et c'est de 1556 que date le premier privilège accordé par le tsar russe à la Compagnie anglaise[6], lui octroyant la libre circulation

1. Il est intéressant de constater que beaucoup de membres de la Compagnie Moscovite faisaient partie de la grande Compagnie des « Merchant Adventurers of England » qui commerçaient en Flandre. Dans une liste donnée par Lingelbach pour 1564 (*The Merchant Adventurers of England*, p. 230-231), nous retrouvons, sur 49 membres des « Merchant Adventurers », 22 appartenant incontestablement aussi à la Compagnie Moscovite.

2. Par exemple, William Gerrard (1561-1571), Thomas Lodge (1561-?), William Chester (1563-1571?), Rowland Haydward (1580-1584), George Barne (mentionné en 1580) et d'autres.

3. Dans une lettre de la reine Marie, du 2 juillet 1558, nous lisons : « ... The Society of Merchants of London, who trade with Russia have complained » (*Hist. mss. com.*, 13 rep., p. 10).

4. Par exemple, de Bristol, de Hamkhurst (Kent).

5. York, Newcastle-sur-Tyne, Hull et Boston.

6. Ce privilège, envoyé en Angleterre par le premier ambassadeur Nepea, fut

et le droit de commerce exempt d'impôts dans tout le pays; c'est vers cette époque aussi que les Anglais reçurent du tsar le premier don immobilier, une maison à Moscou[1].

Ivan le Terrible avait toutes sortes de raisons pour être aimable avec les Anglais; isolé du côté de la mer Baltique par la Pologne et le Danemark, éprouvant le besoin de se procurer des munitions de guerre et des artisans habiles, il devait considérer comme une heureuse aubaine la découverte par les Anglais de la route du Nord vers la Russie. Mais le tsar avait en outre de plus vastes projets; inquiet et méfiant, voyant partout des dangers pour sa personne, se défiant de la fidélité de son peuple même et surtout des « boïars » qu'il traitait en tyran, il cherchait à l'extérieur un ami sûr et crut le trouver en la reine Élisabeth. La correspondance qui s'engagea entre les deux souverains est fort remarquable et mériterait d'être étudiée plus à fond. Des motifs très différents poussaient les deux correspondants l'un vers l'autre. Élisabeth ne voyait dans la Russie qu'un terrain commercial utile à exploiter et soutenait loyalement les intérêts de la Compagnie à laquelle elle avait octroyé sa charte. Le tsar, au contraire, s'intéressait médiocrement aux intérêts des « moujiks commerciaux », comme il appelait dans ses lettres[2] les lords qui prenaient part aux affaires de la Compagnie, mais ce qu'il cherchait avant tout c'était la formation d'une alliance politique entre lui et la reine, le droit d'envisager l'Angleterre comme un lieu de refuge amical pour sa personne en cas de complication en Russie et, plus tard, vers la fin de son règne, une alliance matrimoniale avec une Anglaise du sang royal. Il y avait donc des causes de conflit entre les deux pays; mais, grâce à l'habileté diplomatique d'Elisabeth et au désir du tsar de ménager les Anglais qui lui fournissaient des munitions de guerre et des artisans, les relations n'aboutirent pas à une catastrophe; cependant, à plusieurs moments, le tsar montra son mécontentement, dont pâtit la Compagnie. Les privilèges

englouti par la mer au moment du naufrage qui emporta tous les bagages de l'ambassadeur et dont lui-même échappa à grand'peine. L'original a donc disparu pour toujours. Hakluit et Hamel donnent de cet acte des copies très différentes, sur la valeur desquelles il est difficile de se prononcer définitivement. Voir Hakluit, t. II, p. 297-303, et Hamel, p. 253.

1. Hamel, p. 254-255.

2. Tolstoï, n° 28, lettre du 24 oct. 1570.

que lui octroyait le despote ne donnaient que peu de garanties à la Société. Celle-ci vivait constamment dans la crainte de confiscation ; courant toujours les premiers risques en cas de différend entre les deux souverains, elle s'attribuait un rôle prépondérant dans leurs relations diplomatiques, dictait à la reine sa ligne de conduite [1], choisissait les ambassadeurs et les payait de sa poche [2].

En 1557, elle avait envoyé en Russie le célèbre explorateur Jenkinson, qui avait su s'attirer les sympathies du tsar et avait entrepris des voyages périlleux par la Volga et la mer Caspienne, les poussant jusqu'au Turkestan et à la Perse. Le résultat de ses voyages fut un nouveau privilège accordé le 22 septembre 1567 par le tsar à la Compagnie [3] ; il lui octroyait le droit de commercer à Kasan et Astrakan, dans les villes nouvellement acquises de la côte baltique, Narva et Dorpat, et le passage libre par la Russie pour aller commercer en Perse, le Chah en ayant donné l'autorisation aux Anglais.

Mais le privilège le plus important accordé à la Compagnie par le tsar est sans conteste celui de 1569 [4]. Il fut obtenu, grâce à l'habileté de l'ambassadeur anglais Randolph, après une période où le tsar avait été fort irrité contre les Anglais, mécontentement qui avait coûté fort cher à la Compagnie. Cet acte, non

1. Les archives anglaises ont conservé une série de documents attestant cette immixtion de la Compagnie dans les relations diplomatiques de la reine avec les tsars. Voir *St. Pap. Russ.*, t. I, fol. 21, 44, 48, 132, 187 (*Lansd. Burgh. Pap.*, 16, n° 58, fol. 132). Dans un document curieux (*Lansd.*, t. CXII, n° 41), nous trouvons cette phrase caractérisant l'action commune de la reine et de la Compagnie : « The two merchaunts of England, as namelye Thomas Bannester and Geffrye Ducket beinge sent in comyssion bye the Queenes Matie und also by the famous Companie of Merchaunts to treate with thye Matie for divers causes... »

2. L'envoi en Russie, à la fin du règne du tsar Ivan, de l'ambassadeur anglais Bowes coûta 1,882 roubles à la Compagnie, sans compter les 552 roubles qu'il emprunta chez elle (*St. Pap. Russ.*, I ; A note of mony paid unto Sir Jer. Bowes by the Company of Russia). Voir aussi dans la même liasse plusieurs documents de 1584 se rapportant à la question des relations de Bowes avec la Compagnie. L'ambassadeur Richard Lee, envoyé en Russie en 1600, coûta à la Compagnie la somme de 2,057 l. 18 s. 9 den. (*St. Pap. Russ.*, t. I, fol. 107.)

3. Hakluit, t. III, p. 92-97 ; *Lansd.*, t. CXLI ; *Caes. Pap.*, Treaties, fol. 273-278, et *Cal. St. Pap.*, *Dom.*, t. 1547-1580, p. 299.

4. Hakluit, t. III, p. 108-118 ; Tanner 50, fol. 144-145 ; Lansd., 141 ; Treaties, fol. 278-284, et t. XI ; *Burgh. Pap.*, n° 16. Voir aussi Hamel, p. 89-91, et Kostomarov, *Otcherk torgovli*, p. 20-21.

seulement énumère longuement les privilèges économiques accordés à la Société, mais, ce qui est extrêmement important, essaie de préciser sa situation juridique en Russie. Les nouveaux avantages économiques accordés sont les suivants : permission d'exploiter les mines de fer sur le fleuve de Vitchegda (dans le nord, § 11) et de construire de nouvelles maisons (§ 8); don d'un terrain dans la ville de Vologda (§ 10); autorisation de battre monnaie anglaise en Russie (§ 25), de se servir des chevaux de poste (§ 26) et d'employer des ouvriers russes (§ 24).

Quant à la situation juridique de la Société, elle se présente sous les traits suivants : la Compagnie est autorisée à vivre partout en Russie d'après sa loi (§ 34); le principal chef de tous les Anglais venus en Russie est son agent, qui a le droit de juger tout Anglais, de le punir ou de le renvoyer (§ 19), les fonctionnaires russes étant obligés de l'aider (§ 31) et de lui remettre les Anglais qu'ils arrêteraient pour dettes (§ 21). C'est seulement en cas de conflit avec les Russes ou d'autres étrangers que les Anglais sont soumis à la juridiction russe. En ce cas, ils doivent relever directement du tribunal de l'*Opritchina*, qui était sous la dépendance directe du tsar (§ 9) et ne sont jugés qu'à Moscou (§ 14). Cette dernière ordonnance semble vouloir les garantir contre les abus des fonctionnaires russes, peu enclins à la sympathie envers les étrangers; car il n'y a pas à douter qu'en Russie Ivan le Terrible fut leur plus grand ami. En outre, le tsar prend sur lui la défense des Anglais contre les pirates sur mer et les brigands sur terre (§§ 22 et 23) et leur donne même quelques garanties contre la malhonnêteté possible de ses sujets en affaires commerciales (§§ 6, 7 et 20).

Comme compensation de tous ces privilèges, il s'octroie le droit d'acheter pour son palais ce qui lui conviendrait parmi les marchandises anglaises (§ 2), ainsi que le fer produit par les Anglais en Russie (§ 12); les ouvriers anglais venus d'Angleterre pour l'exploitation des mines devront enseigner leur métier aux Russes (§ 11). En dernier lieu, le tsar garde le droit d'autoriser les autres étrangers, qui étaient tous exclus de la route du Nord, réservée aux Anglais, à faire le commerce à Narva et dans les autres villes de la Livonie (§ 34); par contre, les Anglais n'appartenant pas à la Compagnie ne seront admis à commercer nulle part en Russie.

Ce privilège marque assurément l'apogée de la prospérité

de la Compagnie en Russie. Il s'en faut, néanmoins, qu'elle ait jamais joui librement de la plénitude de tous les droits qui lui étaient accordés, car, sous un gouvernement despotique, les promesses même formelles ne valent pas grand'chose. Mais tant que vécut le tsar Ivan, appelé ironiquement à sa mort par un de ses conseillers, Tchelkalov, « le tsar anglais », la Compagnie se sentit protégée par lui, malgré tous les caprices de son humeur et malgré les confiscations et demandes d'argent injustes par lesquelles il l'accablait dans ses moments de fureur; il ne se gênait pas, par exemple, pour écrire à la reine Élisabeth qu'elle régnait dans son royaume non en reine, mais « en vraie fille »[1]. Car Ivan le Terrible tenait sérieusement aux relations anglo-russes et après chaque révolte revenait plus âprement à ses amitiés anglaises.

Mais, à partir de sa mort, en 1584, la Compagnie ne retrouva plus jamais la situation qu'elle avait obtenue de son vivant. Il est vrai que, grâce aux sympathies du régent Boris Godounov pour les étrangers, le tsar Féodor, qui était sous sa tutelle morale, octroya, en 1586, un nouveau privilège à la Compagnie[2], mais il était beaucoup moins avantageux que celui de 1569, car il ne contenait plus certains droits très appréciés, comme celui du commerce en Perse et de l'exploitation des mines de fer, et ne garantissait plus à la Compagnie le droit exclusif du commerce avec la Russie par la route du Nord, où d'autres étrangers, des Hollandais surtout, avaient suivi les Anglais. D'autre part, il contenait des interdictions nuisibles à la bonne conduite des affaires, comme, par exemple, celle de sortir de la Russie sans passeport. Mais ce qui excitait surtout le mécontentement de la Compagnie, c'était l'ordre donné aux fonctionnaires d'inscrire dorénavant toutes les marchandises anglaises apportées en Russie, car les Anglais craignaient qu'à l'occasion on ne profitât de ces inscriptions pour exiger d'eux le payement d'impôts sur les marchandises apportées. Ces craintes étaient en partie justifiées, car si, sous le règne d'Ivan, leur commerce avait été exempt de tout impôt, sous ceux de Féodor et de Boris ils furent à plusieurs reprises forcés à payer le demi-impôt, c'est-à-dire la moitié de ce que payaient les autres étrangers.

1. Tolstoï, n° 28.
2. Hakluit, t. III, p. 439-445; *St. Pap. Russ.*, I.

Le privilège du tsar Féodor, que la Compagnie trouvait désavantageux pour elle[1], avait été certainement donné sous l'influence de Boris Godounov et, à la mort de Féodor, lorsque Godounov, élu à sa place, octroya aux Anglais, en 1598, sous le nom de tsar Boris, un nouveau privilège[2], celui-ci ressembla sur tous les points essentiels à celui de Féodor. Le titre de « Protecteur des Anglais » dont les historiens ont gratifié Boris n'est donc pas tout à fait exact, il a été plutôt le protecteur de tous les étrangers en Russie[3]. Rêvant de pousser le pays dans la voie de la civilisation occidentale et de multiplier ses relations européennes, il ne devait pas voir d'un bon œil les prétentions de la Compagnie anglaise à des privilèges exclusifs. Sous son règne, les Anglais durent partager leur influence en Russie avec d'autres étrangers, parmi lesquels ils trouvèrent des concurrents sérieux dans les Hollandais[4] qui au XVIIe siècle les évincèrent systématiquement.

Mais, indépendamment de la politique des tsars et de la concurrence des étrangers, la Société rencontrait en Russie d'autres difficultés, nées des Anglais eux-mêmes et qui exercèrent une influence funeste sur son activité. Nous voulons parler de la malhonnêteté de certains de ses agents et serviteurs. Les difficultés et les dangers de l'existence en Russie et le grand éloignement de l'Angleterre étaient probablement cause que la Compagnie avait de la peine à trouver des agents et des serviteurs capables et honnêtes[5]. D'autre part, la vie en Russie, large et indépen-

1. La comparaison des deux privilèges, de 1569 et de 1586, a été faite par les Anglais mêmes, à la fin du XVIe siècle, lorsqu'ils envoyèrent un ambassadeur pour demander des privilèges du nouveau tsar Boris. Voir *St. Pap. Russ.*, I, fol. 137. « A Comparison of the twoe priveledges graunted to the companie of Muscovia, the one obteyned by Mr Randall [Randolf 1569] her Maties Ambassador, the other brought over by Mr Hieronym Horsey, wherin they doe agree and wherin they differ. »

2. *St. Pap. Russ.*, I, fol. 66-67. « A copie of a moste gracious priveledge giwen to the Englishe Merchaunts Sr John Harte and his Company by the King Lord and Great Duke of all Russia, the only upholder theirof. »

3. Lubimenko, *Un précurseur de Pierre le Grand, Boris Godounov* (*Rev. du mois*, févr. 1909, p. 211).

4. Les Hollandais apparurent en Russie en 1565. Ils passaient par la même route du nord que les Anglais et avaient des maisons à Moscou, Novgorod, Kolmogori et autres villes. Voir la plainte des Anglais contre leur concurrence, Tolstoï, n° 48.

5. En 1572, un des serviteurs écrivait à son frère qu'il était plus facile de s'enrôler dans le service de la Compagnie que d'en sortir (Wright, *Queen Elizabeth and her Times*, t. I, p. 420).

dante, semble avoir eu une influence funeste sur les mœurs des Anglais qui y séjournaient. Un d'eux, par exemple, écrivait à Walsingham qu'il le remerciait du bon conseil que ce dernier lui avait donné, lors d'une conversation qui semble avoir eu pour sujet l'influence démoralisante du sol russe, de veiller à son honneur pendant son séjour en Russie, et lui annonçait que la Russie n'avait ni accru sa richesse, ni terni sa bonne réputation[1]. En 1565, les gouverneurs écrivaient de Londres à leur agent qu'on ne devait pas permettre aux apprentis de ruiner la Société par des dépenses exagérées, de porter des habits de soie et de velours et de se promener à cheval, pendant que leurs maîtres menaient en Angleterre un train de vie bien plus modeste[2]. Contre ses serviteurs, la Compagnie essaya d'organiser un espionnage systématique[3], mais ce moyen ne semble pas avoir été très efficace.

Ce qui ruinait surtout la Société, c'est que ses agents et serviteurs trouvaient souvent plus de profit à mener un commerce personnel illicite, de sorte que, comme l'a dit un Anglais, les maîtres restaient pauvres, tandis que les serviteurs devenaient riches. Quelquefois, ils s'alliaient à des Anglais n'appartenant pas à la Compagnie qui, malgré les défenses formelles d'Élisabeth, venaient clandestinement faire fortune en Russie. Le commerce par sociétés privilégiées n'a pas été toujours envisagé d'un bon œil en Angleterre, et la quantité d'*Interlopers*, comme étaient appelés les marchands libres, était très grande au XVIe siècle. La Société moscovite avait eu à pâtir de leur concurrence à plusieurs reprises. C'est surtout à Narva qu'elle eut de graves ennuis. Cette ville, qui n'appartenait pas à la Russie en 1555, n'avait pas été comprise dans son premier privilège et d'autres Anglais en avaient profité pour y établir un commerce. En 1564, la Compagnie leur intenta un procès auprès du *Privy Council* et, celui-ci lui donnant raison, la ville fut comprise dans son privilège[4]. Cela n'empêcha pas qu'en 1567 une

1. *St. Pap. Russ.*, t. I, fol. 8.

2. Voir aussi la lettre de l'ambassadeur Bowes se plaignant des méfaits de son serviteur George Roper, *St. Pap. Russ.*, t. I.

3. Brit. Mus., Cotton, *Nero* B. XI, fol. 360-361; lettre du 12 août 1584, par un des serviteurs infidèles de la Compagnie à ses amis, accusant les agents d'espionnage systématique.

4. *Acts of the Privy Council*, t. VII, p. 178, 14 déc. 1564, et *Nero* B. VIII, fol. 10-14. Les concurrents de la Compagnie sont appelés dans ces documents William Bond, George Bond, John Foxall et leur compagnie.

nouvelle Compagnie d'*Interlopers*, formée de 46 membres au moins et ayant à sa tête quelques serviteurs infidèles de la Société (Rutter, Bennet, Glover et Chappel[1]), se reforma dans la ville et causa de graves déboires à la Compagnie, car elle sut se mettre sous la protection directe du tsar et ne se gêna pas pour accabler ses adversaires de calomnies qui les mirent en grand danger[2]. Sur d'autres points de la Russie, on voit surgir aussi des compagnies illicites formées pour la plupart d'anciens serviteurs de la Société, telle la Compagnie de Richard Ralf qui semble avoir été active sur la Volga vers 1584[3] et celle de Richard Barne qui, parti en Flandre et s'étant réuni à d'autres *Interlopers*, organisa un commerce régulier avec la Russie vers 1590[4]. Pour susciter des difficultés aux Marchands-Aventuriers, leurs concurrents intriguèrent contre eux-mêmes auprès des puissances étrangères. En 1576, par exemple, ils essayèrent de persuader au roi du Danemark d'empêcher le commerce de la Compagnie[5]. Les Danois, ainsi que les Polonais, voyaient depuis longtemps d'un mauvais œil les relations de l'Angleterre avec la Russie qu'ils auraient préféré voir isolée, immobilisée dans son état barbare. Ce qui inquiétait surtout les nations voisines de la Russie, c'est que les Anglais apportaient dans le pays des armes et des munitions de guerre[6]. L'empereur Ferdinand ayant proclamé, après la victoire de la Russie sur l'Ordre teutonique, la défense formelle d'y importer des armes, écrivit à Élisabeth en la sommant d'obéir à cet ordre[7]; les villes de Cologne et de Hambourg arrêtèrent des bateaux anglais chargés de munitions sous le prétexte qu'ils étaient destinés à la Russie[8]. La reine refusa de reconnaître la culpabilité de ses marchands[9], mais, le 8 juil-

1. *Lansd.*, t. CXII, n° 41; Tanner 50, fol 148; Tolstoï, n° 20. Les deux derniers documents donnent des listes incomplètes d'*Interlopers;* la première nomme 35 personnes, mais dans la seconde nous trouvons quelques nouveaux noms et, en les y ajoutant, nous arrivons au chiffre de 46; mais il est très probable que tous ne sont pas nommés dans les deux listes.

2. Tolstoï, introduction, p. 20.

3. *Nero* B. XI, fol. 360-361.

4. *St. Pap. Russ.*, I, fol. 133. Ce document montre à quel point la Compagnie craignait son concurrent, un de ses anciens serviteurs, qu'elle voulait à toute force reconquérir à son service.

5. *Cal. St. Pap. Domestic*, t. 1547-1580, p. 522.

6. *Cal. St. Pap. Foreign*, t. 1561-1562, n° 299.

7. *Ibid.*, n° 217, 13 mai 1561.

8. *Ibid.*, n°s 112 et 156, 14 avril et 30 avril 1561.

9. *Ibid.*, n° 184, 6 mai 1561, et n° 294, 8 juin 1561.

let, elle fit paraître en Angleterre une défense formelle d'importer des armes en Russie ou en d'autres pays se trouvant en état de guerre[1].

Telles étaient les difficultés de tout genre que la Compagnie avait rencontrées en Russie. Voyons maintenant quelle y fut son activité.

III.

Les relations commerciales devaient être utiles aux deux pays, dont chacun avait besoin des produits de l'autre. Parmi les marchandises importées en Russie par les Anglais, il faut nommer en première ligne le drap. En 1555, lorsque les premiers agents de la Compagnie furent envoyés en Russie, un d'eux, Killingworth, devait s'occuper spécialement du commerce des draps. Vers cette époque, précisément, les pelisses de brebis étaient remplacées en Russie par des « caftans » de drap, et dans plusieurs documents russes on trouve des mentions de drap londonien[2]. C'était surtout le drap large *broadcloth* et le créseau *kersey*[3]. Il était envoyé d'Angleterre apprêté et teint, surtout à partir de 1567, lorsque le gouvernement eut strictement défendu à la Compagnie de l'exporter dans d'autres conditions. Les Russes semblent avoir préféré la couleur bleu de ciel. Le chiffre des importations fut de 518 pièces pour 1557[4]; en 1565, 200 pièces furent envoyées à Narva[5]. Plus tard, l'importation semble avoir sensiblement baissé, car, en 1580, elle n'était que de 15 pièces[6]. A partir de 1557, la Compagnie importa aussi des cotonnades[7]. Quant aux autres marchandises importées, elles étaient extrêmement variées, car elles présentaient non seulement des produits anglais, mais aussi ceux d'autres pays. En

1. *Cal. St. Pap. Foreign*, p. 178, 2 juin et 8 juillet 1561.

2. Les Russes l'appelaient drap « Lundish » et les Anglais appelaient plus tard le drap exporté en Russie « Lundish cloth » (Hamel, p. 37).

3. Le *broadcloth* revenait à la Compagnie, dans sa couleur ordinaire, 5 l. 9 shil. la pièce, en rouge, 17 l. 13 sh. 6 d., et le plus fin en violet, 18 l. 6 sh. 6 d.

4. Hamel, p. 38.

5. *Nero* B. XI, fol. 321-328, § 43.

6. Klutchevsky, *Skasania inostrantzev o Rossii*, p. 239.

7. En 1557, l'envoi fut de vingt et une pièces de tissus de coton à 9 l. 10 shil. la pièce.

1574, c'était du sucre et du papier; en 1576, du cuivre pour la somme de 1,082 roubles; en 1580, du plomb pour 267 roubles[1].

On a vu plus tard quelle importance avait, pour la Russie, l'importation des armes et des produits tels que le plomb, le salpêtre, etc. Il est vrai que les Anglais ont toujours nié devant les autres gouvernements d'avoir fourni à la Russie cette marchandise, mais, d'autre part, ils ne se gênèrent pas pour rappeler à plusieurs reprises aux Russes le service sérieux qu'ils leur avaient rendu par cette importation. Nommons encore comme produits importés les amandes, le raisin sec et les pruneaux, des harnais, des hallebardes dorées, des médicaments, des instruments de musique, de la vaisselle, des perles, du carmin, du sel, etc.[2]. On sait qu'au XVIe siècle le gouvernement anglais avait défendu à plusieurs reprises l'exportation du *bullion* (monnaie) d'Angleterre. Cette défense d'exporter la monnaie et les métaux qui s'employaient à sa confection pouvait avoir une influence funeste sur les affaires des compagnies marchandes. La Compagnie Moscovite se procura donc, à plusieurs reprises, des permissions spéciales d'exporter du *bullion* en Russie[3]. En 1597, par exemple, à l'instance de Godounov, elle fut autorisée à importer des cloches et du cuivre[4].

Voyons maintenant la contre-partie. En 1560, l'administration de la Compagnie reconnaissait comme principaux produits d'exportation en Angleterre le beurre, la graisse, la cire et les fourrures[5]. Ajoutons-y le lin, le chanvre et la viande salée[6].

1. Klutchevsky, p. 239.

2. L'Italien Barberini, qui voyagea en Russie au XVIe siècle, conseillait d'envoyer dans le pays des poules, des dindes, des haricots, des choux-fleurs et des vins, « boni ma non dolci ».

3. *Cal. of the mss. of the Marq. of Salisb.*, t. III, p. 35, 9 juin 1584 : « Warrant under the Privy Signet for the exportation to Russia of 15 hundred pounds weight of bullion ». Voir aussi le t. IV des *Rep. of the mss. Com.*, appendice, p. 222.

4. *Ashm.*, 1729, fol. 23. Lettre originale d'Élisabeth à Burghley, du 7 mai 1597, portant le sceau et la souscription de la reine et donnant ordre de laisser exporter à la Compagnie pour la Russie « bells, bell mettal und copper, amounting to twentie three thousand waight ». Voir aussi *St. Pap. Russ.*, I, fol. 50, mai 1597 : « Warrant from the Queen to Lord Burghley licencing the Companie of Moscovie to export 500 pounds in reals or dollars as payement for 3,000 quarters of grain bought in Russia... », et *Cal. of mss. of the Marq. of Salisb.*, t. VII, p. 206.

5. Hakluit, t. II, p. 401-407.

6. Klutchevsky, p. 240.

Les fourrures russes, quoique très belles, avaient été reconnues trop chères pour se vendre facilement en Angleterre et, en 1565, les gouverneurs écrivirent aux agents de ne plus en acheter[1].

Après avoir pris connaissance des conditions de la vie et du commerce en Russie, la Compagnie décida qu'il lui serait plus avantageux, au lieu d'exporter des matières premières, d'en travailler une partie sur place, en envoyant des artisans anglais en Russie. Le tsar Ivan, de son côté, protégeait l'industrie anglaise dans son pays et donnait à la Compagnie de vastes terrains pour la construction de ses fabriques, dans l'espoir que les Russes apprendraient des Anglais leur métier. C'est ainsi que furent organisées des fabriques de câbles à Kolmogori et à Vologda, pour lesquelles la Compagnie fit venir des artisans anglais qu'elle payait de 5 à 9 livres par an[2]. On a vu aussi qu'elle reçut la permission d'exploiter des mines de fer et de bâtir à cette intention une usine sur la Vitchegda[3]. Les produits d'exportation les plus avantageux pour les Anglais semblent avoir été les câbles et la cire.

La flotte anglaise qui se forma sous le gouvernement des Tudors[4] avait besoin d'approvisionnements variés. La Hanse l'avait d'abord fournie de câbles de Dantzig, qui avaient une grande réputation en Angleterre; son rôle passa ensuite à la *Eastland Company* qui avait le monopole du commerce anglais par la Baltique, et c'est avec elle que la Compagnie Moscovite entra en concurrence lorsqu'elle organisa ses fabriques de câbles en Russie. Grâce aux largesses du tsar et au bon marché de la vie russe, elle pouvait arriver facilement à baisser le prix de sa marchandise, encore lui fallait-il en perfectionner la qualité qui, en 1565, était encore bien au-dessous de celle de Dantzig[5]; mais, en 1582 déjà, le trésorier de la flotte, William Borrough, reconnaissait les câbles russes comme les meilleurs de ceux qu'on importait en Angleterre[6]. A ce moment, la Compagnie fournissait déjà la flotte anglaise de ses câbles et autres

1. Hamel, p. 63.
2. *Nero* B. XI, fol. 321-328, § 7.
3. Gouvernement de Vologda.
4. Oppenheim, *The Royat and Merchant Navy under Elizabeth* (*Eng. Hist. Rev.*, 1891); Round, *The Royal Navy under Elizabeth* (*Ibid.*, 1894).
5. *Nero* B. XI, fol. 321-328, § 11.
6. *Cal. St. Pap. Dom.*, *1580-1590*, p. 74.

matières[1], et à la fin du XVIe siècle elle s'attribuait une large part du succès remporté sur l'Armada espagnole par les bateaux anglais qu'elle avait fournis « de câbles si bons et si bon marché tels que n'en avait jamais eu aucun souverain »[2]. Mais Élisabeth, qui n'aimait pas à délier les cordons de sa bourse, tout en prenant volontiers les câbles russes, ne les payait pas toujours, et comme les affaires de la Compagnie s'embrouillaient de plus en plus à cette époque, celle-ci se vit forcée, à plusieurs reprises, de rappeler à la reine ses obligations[3]. Pour accroître les bénéfices, ses directeurs avaient, en outre, imaginé d'augmenter de 150 °/₀ le prix de leur marchandise et d'arrêter pour trois ans l'importation de nouveaux câbles de Russie. Mais ces procédés excitèrent un vif mécontentement en Angleterre et furent sérieusement critiqués en 1604 à la Chambre des Communes.

Un autre produit important de l'exportation était la cire. La Compagnie semble avoir contracté envers la couronne l'obligation de lui fournir de 4 à 6 mille livres de cire par an[4]. Mais les Russes qui, selon l'opinion des Anglais, étaient un peuple très fin, voyant combien était prisée leur marchandise, en augmentèrent le prix et, lorsque la Compagnie voulut s'abstenir d'en acheter, le gouvernement russe, sous le règne de Féodor, la somma d'acheter au prix exigé si elle voulait continuer ses autres affaires. Élisabeth se plaignit amèrement de cette manœuvre au tsar[5] et obtint de Godounov la promesse formelle qu'elle ne se répéterait plus[6].

Sur les côtes nord de la Russie, la Compagnie pêchait du poisson et surtout des baleines. En 1577, elle avait obtenu du gouvernement anglais, pour vingt ans, le privilège de la chasse

1. Voir un document très curieux, non daté, attestant les démarches de la Société pour se procurer des commandes du gouvernement (*St. Pap. Russ.*, I, fol. 115). En 1588, le gouvernement commande des câbles en Russie pour la somme de 3,000 liv. (*Cal. St. Pap. Dom.*, *1580-1590*, p. 467). En 1594, commande bien plus considérable pour la somme de 13,500 liv. (*Cal. of the Marq. of Salisb.*, t. V, p. 463, et *Ibid.*, p. 399).

2. *St. Pap. Russ.*, I, fol. 21.

3. *Cal. St. Pap.*, *1580-1590*, p. 648, 24 févr. 1590; *Cal. of the mss. of the Marq. of Salisb.*, t. V, p. 463, et t. VII, p. 484 et 505; *St. Pap. Russ.*, t. I, fol. 61.

4. *St. Pap. Russ.*, I, plainte déposée par le docteur Jacobi contre la Compagnie; *Cal. St. Pap. Dom.*, *1580-1590*, p. 75, 18 nov. 1582.

5. Tolstoï, n° 73, août 1590.

6. *Ibid.*, n° 75, juillet 1591.

de la baleine sur toutes les mers et le droit exclusif d'en tirer l'huile, avec défense à tous les autres Anglais de lui faire concurrence, tant qu'elle n'aurait abandonné cette industrie pendant quatre années de paix consécutives[1]. L'année suivante, elle exportait déjà 300 livres d'huile[2], mais se plaignait que les Hollandais lui fissent concurrence en Laponie.

Pour pousser vigoureusement leurs affaires, les Anglais avaient à vaincre en Russie bien des difficultés. Le voyage par la route du Nord était long et périlleux; leurs bateaux faisaient souvent naufrage et devaient parfois se battre contre les pirates[3]. L'agent Henri Lane nous assure que c'est en 1560 seulement qu'ils revinrent, pour la première fois, tous sains et saufs de leur expédition. Le voyage se faisait au printemps et on arrivait en Russie généralement fin mai[4]. Le transport des marchandises se faisait sur des bateaux que la Compagnie louait dans cette intention[5] et pour lesquels elle louait aussi à Londres un refuge sur la Tamise[6].

La place où les bateaux anglais amarraient généralement en Russie était le port de Saint-Nicolas, ainsi nommé d'un monastère russe qui s'y trouvait. Dans une petite île à l'embouchure de la Dvina, appelée par les Anglais « Rose Island », toute fleurie en été de roses rouges et de violettes, ombragée de forêts de pins et de bouleaux, la Compagnie s'était construit une maison. De là, les marchandises étaient transportées, généralement par les fleuves, dans le fond de la Russie; leur route ordinaire était par Kolmogori et Vologda, où la Compagnie avait des maisons et des comptoirs et, plus tard, des fabriques de câbles. Le voyage de Saint-Nicolas à Vologda pouvait se faire en quatorze jours, de là on allait en deux jours à Jaroslav; pour descendre ensuite la Volga jusqu'à Astrakan, il fallait compter trente jours. Le voyage de la mer Blanche à la mer Caspienne pouvait donc,

1. *Pat. Roll*, 19 Eliz., p. XII. « A grant of Elizabeth to the Governor Consuls Assistants and Fellowship of Engl. Merch. for disc. of New Trades. »
2. Hakluit, t. III, p. 208-209.
3. Tolstoï, n° 27.
4. Hakluit, t. III, p. 306-308.
5. *Cal. St. Pap. Dom.*, *1547-1580*, p. 523. Quelques compagnies possédaient au XVIe siècle leurs propres bateaux, par exemple la Compagnie de Turquie; Oppenheim, *The Royal and Merchant Navy under Elizabeth*, p. 473.
6. Guildhall Records, *Book of Remembrances*, t. I, p. 84.

dans de bonnes conditions, être effectué en quarante-six jours[1]. A Moscou, où les Anglais possédaient une maison donnée par le tsar, ils semblent avoir été très nombreux. Une lettre anglaise, racontant le grand incendie de Moscou de 1571[2], nous apprend qu'à ce moment leur maison était habitée non seulement par les agents et les membres de la Compagnie et leurs serviteurs, mais aussi par leurs amis, leurs femmes et enfants, dont plusieurs furent asphyxiés par la fumée. Les documents mentionnent aussi des maisons de la Compagnie à Narva, Jaroslav, Arkangelsk[3] et quelques autres villes.

Il faut admirer l'énergie des Anglais qui sillonnaient ainsi en diverses directions le vaste pays des tsars malgré les dangers du voyage, le froid en hiver, les routes presque impraticables en été et peu sûres en toute saison, le manque d'auberges, les difficultés de se procurer des provisions, les ennuis que leur occasionnaient les fonctionnaires et les marchands russes fourbes et lents, enfin, l'hostilité du peuple envers les étrangers.

IV.

Si, après avoir étudié l'organisation, la vie et l'activité de la Compagnie anglaise en Russie, nous nous posons la question de savoir laquelle des deux nations, la Russie ou l'Angleterre, recueillit le plus grand fruit de ces nouvelles relations, il nous semble que ce ne fut pas l'Angleterre, malgré toute l'activité qu'elle y dépensa, mais la Russie.

Voyons d'abord les profits de la Compagnie anglaise. Dans les premières années, elle vendait ses marchandises en Russie à des prix très élevés. L'agent Hudson, par exemple, vendait le drap à 17 roubles la pièce, ce qui était presque le triple du prix réel de 6 livres[4]. Un autre agent ne voulut pas vendre à 15 roubles

1. Les voyageurs anglais ont laissé des récits fort instructifs sur leurs impressions de voyage en Russie, tels par exemple les écrits de Jenkinson, Randolf, Bowes, et surtout les livres de Horsey et de Fletcher. Voir le recueil de Hakluit. Randolf raconte que les Anglais avaient construit une barque de 27 tonnes, pour naviguer sur la mer Caspienne, qui ne leur avait coûté que 10 marcs.

2. Hakluit, t. III, p. 169-170, et *Cal. St. Pap. Dom.*, *1547-1580*, p. 586 et 605.

3. Voir le privilège de 1598.

4. Le rouble circulait à 16 shil. 8 p.

le drap qui ne lui coûtait que 5 livres, espérant avoir plus; à Moscou, des marchandises valant 6,608 livres furent vendues pour 13,644 livres[1]. Mais il ne faut pas oublier les dépenses que la Compagnie dut faire pour organiser les premières expéditions, ainsi que la perte de plusieurs bateaux avec leurs marchandises, les premiers frais d'installation et de cadeaux aux Russes. Une fois établie et organisée, la Société dut avoir des dépenses régulières assez médiocres, en comparaison d'autres compagnies, car, comme on l'a vu, elle reçut en don des maisons et des terrains; les tsars avaient en outre l'habitude de subvenir aux frais des voyageurs étrangers qui venaient en ambassade dans le pays, et les marchands anglais avaient presque annuellement avec eux quelque ambassadeur venant voir le tsar de la part d'Élisabeth. En outre, la vie en Russie était d'un bon marché qui étonnait les étrangers.

Il est vrai qu'en 1565 déjà la Compagnie se plaignait d'avoir pour 20,000 livres de dettes[2]. Cependant, elle semble jouir encore d'une certaine prospérité à cette époque et l'on a vu que le nombre de ses membres avait doublé dans les dix premières années. En 1574, l'un d'eux, le comte de Leicester, écrivait à son ami le comte de Shrewsberry que, s'il avait eu dans sa bourse 10,000 livres, il les aurait placées jusqu'au dernier penny[3] dans les affaires de la Compagnie. C'étaient les bons jours de la Société, mais il y en eut bientôt de mauvais. La reine Élisabeth n'était certainement pas tout à fait sincère lorsqu'elle écrivait en 1585 au tsar Féodor que les marchands anglais n'avaient éprouvé que des pertes dans son pays[4]; cependant, il faut constater que les affaires de la Compagnie, ainsi que le nombre de ses membres, sont en déclin à la fin du XVIe siècle, et les lettres de Cherry, avec des demandes incessantes d'argent adressées à la couronne anglaise qui, comme on l'a vu, était endettée envers la Compagnie, attestent des affaires assez lamentables.

Cet état de choses doit être, en grande partie, imputé aux Anglais eux-mêmes. Les partisans de la liberté commerciale accusaient avant tout le système des Compagnies privilégiées,

1. Klutchevsky, p. 243-244.
2. Brit. Mus., *Nero* B. XI, fol. 321-328.
3. Burgon, *op. cit.*, p. 48.
4. Tolstoï, n° 55.

mais on peut se demander si, au XVIe siècle, des marchands isolés eussent pu mener à bien une entreprise de ce genre; les pratiques des *Interlopers* prouvent plutôt le contraire. Cependant, l'opinion anglaise devenait de plus en plus hostile aux Compagnies; on a vu combien les *Interlopers* avaient augmenté les difficultés de la Compagnie en Russie et quelle influence démoralisante ils avaient eue sur ses agents et serviteurs. Il est certain d'autre part que les Anglais avaient des raisons sérieuses d'être mécontents des pratiques des sociétés marchandes, qui tendaient à s'ériger en monopoles, à diminuer le nombre des membres pour augmenter les bénéfices de chacun, ce qui finissait par rétrécir les affaires, diminuer les capitaux de l'entreprise et ruiner le commerce anglais au profit des concurrents étrangers. C'est précisément ce qui arriva à la fin du XVIe siècle en Russie, et nous possédons une lettre curieuse, écrite, semble-t-il, par les marchands de la *Eastland Company*, accusant sérieusement la Compagnie Moscovite de ruiner le commerce anglais en Russie au profit des Hollandais[1].

N'oublions cependant pas toutes les difficultés que les marchands de la Compagnie rencontrèrent en Russie de la part des Russes même. Les confiscations, les demandes d'argent injustes pleuvaient sur elle à chaque mécontentement du tsar; en outre, il fallait payer les fonctionnaires russes en mille occasions et donner des cadeaux de tous les côtés. La Société s'est plainte à plusieurs reprises que les Hollandais achetassent la protection des conseillers du tsar en leur payant annuellement de grosses sommes. Les tsars, ayant le droit de choisir pour leurs besoins les marchandises anglaises qui leur plairaient, les payaient rarement, et les grands boyars s'endettaient à leur tour. Lorsqu'éclatèrent les exécutions d'Ivan le Terrible, la Compagnie éprouva de graves pertes, car, parmi ceux qui furent exécutés et dont les biens furent confisqués, il y avait beaucoup de ses débiteurs. Les petits commerçants s'endettaient à leur tour et trichaient tant qu'ils pouvaient. Lorsque la Compagnie s'en plaignit au tsar Ivan, celui-ci lui répondit qu'il ne tenait pas à ce qu'elle fît crédit à son peuple. Mais était-il possible aux Anglais de vendre sans faire crédit? En 1589, la Société évaluait à 60,000 roubles[2] la somme totale des pertes que les Russes lui

1. *St. Pap. Russ.*, t. I, fol. 136.
2. Tolstoï, n° 63.

avaient fait éprouver sous le règne d'Ivan le Terrible, ce qui équivaut à peu près en valeur actuelle à la somme très considérable de trois millions de roubles.

Il est donc probable que, tous calculs faits, il ne restait pas de bien gros avantages aux Anglais de l'entreprise audacieuse dans laquelle plus d'un de leurs marchands aventuriers avaient trouvé la mort.

La Russie était dans de tout autres conditions, et ce n'est pas seulement des profits matériels, mais un bénéfice général encore bien plus considérable qu'elle tira de son rapprochement avec un peuple occidental et sa civilisation. Les historiens russes sont généralement d'avis que les étrangers n'eurent pas d'influence sérieuse et durable sur la Russie du XVIe siècle. Il faudrait, cependant, s'entendre. Sans doute on ne peut admettre une influence directe des Anglais sur le peuple russe ; les différences de mœurs et de religions étaient trop grandes et l'hostilité du peuple à l'égard des étrangers était trop violente. Cependant, le service que l'Angleterre rendit à la Russie nous semble incontestable. Les Anglais furent les premiers parmi les peuples occidentaux qui entrèrent en relations suivies avec la Moscovie, que ses voisins de la Baltique s'efforçaient d'enfermer dans l'isolement. Ils importèrent dans le pays des armes et des munitions de guerre. Ils apportèrent au tsar et aux boyars des marchandises précieuses pour eux : draps, vaisselle, médicaments, jusqu'à des instruments de musique qu'on n'avait jamais auparavant vus dans le pays, et aux moments de famine ils apportèrent du pain au peuple. Mais les marchandises ne venaient pas seules, elles étaient bientôt suivies par des artisans, et parmi eux, outre ceux qui servaient les intérêts de la Compagnie, il y avait des Anglais de toute espèce : médecins, apothicaires, ingénieurs, architectes et bien d'autres qui, par l'intermédiaire de la Société des Marchands-Aventuriers, entrèrent au service des tsars[1]. C'était la civilisation qui s'infiltrait peu à peu dans le pays, et les voisins de la Russie, hostiles à ses progrès de crainte d'être écrasés par le colosse, l'ont admirablement compris.

Citons pour finir quelques fragments de lettres du roi de

1. Tolstoï, nos 11 et 51 ; Hamel, p. 98 et 116 ; *Cal. of the mss. of the Marq. of Salisb.*, t. IX, p. 151. Sur la condition de ces étrangers à la cour, voir Wright, *op. cit.*, p. 416-422.

Pologne Sigismond qui écrivait à Élisabeth en 1566[1] : « L'ennemi apprend par ce passage [des Anglais en Russie] à se servir des armes dont il n'avait pas l'habitude dans son pays barbare; mais le plus grave c'est qu'il est instruit par les artisans... » Et, deux ans plus tard[2] : « Nous voyons que, grâce à ces expéditions, le Moscovite, non seulement notre ennemi actuel, mais aussi l'ennemi héréditaire de tous les peuples libres, a fait de grands progrès en armement et en culture... » En 1569 enfin[3] : « Nous savons et sommes fermement persuadés que l'ennemi de toute liberté sous les cieux, le Moscovite, devient plus fort tous les jours, grâce à l'importation à Narva de différents objets, car il reçoit par cette route non seulement des marchandises, mais aussi des armements qui lui étaient inconnus, ainsi que des artisans et des architectes... Ce n'est que grâce à son ignorance en arts et en politique que nous avons été vainqueurs de lui jusqu'ici; mais si ces expéditions à Narva continuent, que lui restera-t-il à apprendre? »

On voit par ces lettres l'appréciation donnée par les contemporains sur les premières expéditions anglaises. Ivan le Terrible qui, malgré ses violences, était un esprit puissant avait certainement compté sur les grands services que les Anglais pourraient lui rendre lorsqu'il avait reçu Chancelor à bras ouverts et comblé la Société de dons et de privilèges.

Inna Lubimenko.

1. Tolstoï, n° 9a.
2. Ibid., n° 9b.
3. Ibid., n° 9c.

LA CRISE GALLICANE DE 1551

(Suite et fin[1]*.)*

La position n'était plus tenable à Rome pour les représentants du roi. A la fin de juin et au début de juillet, les cardinaux de Ferrare et de Tournon, les prélats français et Jean de Monluc[2], ambassadeur extraordinaire de Henri II, demandèrent congé au pape. M. de Termes, ambassadeur ordinaire, était déjà parti. Le 6 juillet, Jules III remit à Monluc sa réponse définitive aux propositions d'accord qui lui avaient été faites : dans cette *Informatione*, il exposait les raisons pour lesquelles il croyait ne pas devoir céder devant la rébellion du duc de Parme et il remémorait toutes les offenses faites au Saint-Siège par les Strozzi et les Farnèse. Il déclarait, en terminant, que s'il renonçait à empêcher les prélats français de quitter Rome, c'était pour laisser « s'éventer Sa Majesté jusqu'à ce que Dieu l'inspire et l'éclaire »[3]. Le même jour, le pontife adressait au cardinal de Lorraine un bref le priant d'user de son influence sur le roi, afin d'empêcher que la guerre n'eût des conséquences trop désastreuses[4]. Le cardinal de Tournon se retira à Venise et le cardinal d'Este à Ferrare; Jean de Monluc rentra en France. Quant à M. de Termes, il avait pris la direction des armes françaises dans le Parmesan et la Romagne[5] : c'était lui qui allait provoquer la

1. Voir *Rev. hist.*, t. CVIII, p. 225.

2. Monluc avait eu des audiences du pape, en outre de celle que nous avons racontée, les 4 et 7 juin. Jules III à Dandino, 1551, 8 juin, Rome (Arch. vaticanes, Borghèse II, 465, fol. 56-58, reg. original).

3. Informatione data à Monsignore di Monluc per lo Re Christianissimo, 1551, 6 juillet, Rome (*Papiers de Granvelle*, t. III, p. 559).

4. Arch. vaticanes, arm. 41, t. 61, fol. 57-58, minutes. Il est aussi question, dans ce bref, de l'archevêché de Bordeaux, dont J. de Monluc était *élu*. Cf. bref de Jules III au card. du Bellay, à la même date (*ibid.*).

5. Marillac au roi, 1551, 16 juillet, Augusta (*Mémoires-journaux du duc de Guise*, p. 47). Dans l'édition Michaud et Poujoulat, cette lettre est datée *16 juin*, mais il faut lire sûrement *16 juillet*.

rupture décisive entre le pape et le roi. De même, le cardinal Alexandre Farnèse demandait à Jules III l'autorisation de séjourner loin de Rome, et, le 14 juillet, il se réfugiait à Florence[1].

Les relations diplomatiques étaient comme rompues. Avant de partir, M. de Termes avait réfuté une dernière fois, en consistoire secret, l'accusation de schisme lancée contre son maître[2].

Cependant, le nonce Trivulzio restait à la cour de France. Le 19 juillet, Jules III lui annonçait le départ des représentants du roi : « D'ici partirent les cardinaux de Tournon et de Ferrare et les prélats français, suivant l'ordre qu'ils ont reçu du Roi, et Nous n'avons pas voulu les retenir. De votre demeure [en France], Nous ne savons que vous dire. Vous pourrez entendre de Sa Majesté s'il lui plaît que vous restiez ou que vous partiez et vous résoudre suivant ce qu'elle dira, et, au cas où vous devriez partir, vous pourrez, jusqu'à ce que passent les chaleurs et que les chemins s'élargissent, aller à votre église de Toulon[3]. »

Durant tout le mois de juillet, Jules III se montra très arrogant. En effet, les troupes françaises subissaient alors quelques échecs autour de Parme[4]. D'Andelot, neveu de Montmorency, Sipierre et d'autres jeunes gentilshommes du roi étaient tombés aux mains des Impériaux le 17 juillet[5]. De même, les avances de la diplomatie royale étaient repoussées par les républiques maritimes. A l'occasion d'une mission de Luigi Alamanni à Gênes, mission qui avait échoué, le pape prenait en pitié le *povero Re di Francia*. « Nous ne pouvons rien dire d'autre », écrivait-il le 24 juillet à Dandino, « sinon qu'on déplore la mauvaise voie prise par lui et qu'il apparaît clairement *quod descen-*

1. Bref de Jules III au card. Farnèse, 1551, 1er juillet (Arch. vaticanes, Brev. Jules III, arm. 41, t. 61, fol. 18, minute). Le 14 juillet, de Castel-Durante, le card. Farnèse annonçait à Jules III son départ pour Florence (Arch. vaticanes, Principi, 20, fol. 171, original). — Dès le 22 juin, Camaiani écrivait à Jules III, au sujet des sentiments du cardinal Farnèse, qu'il avait rencontré à Castel-Durante (Arch. vaticanes, Nunziatura di Germania, LXII, fol. 1-3, original). Le cardinal émettait alors le projet de se réfugier d'abord à Venise ou dans le Frioul, puis à Avignon, dont il était légat. Voir G. Kupke, *Nuntiaturberichte*, t. XII, p. 32.

2. Le Plat, *Histoire du concile de Trente*, t. IV, p. 224.

3. Jules III au nonce de France, 1551, 19 juillet, Rome (Arch. vaticanes, Borghèse II, 465, fol. 131, reg. original).

4. G. de Leva, *la Guerra di Parma* (*Rivista storica italiana*, t. I, p. 661).

5. Jules III au card. de Carpi, 1551, 22 juillet, Rome (Arch. vaticanes, Borghèse II, 465, fol. 137, reg. original).

dit in profundum malorum et quod dedit eum Deus in reprobum sensum[1]. » Quelques jours après, le 27, Jules III adressait à Charles-Quint un bref pour implorer son secours. En termes d'une extraordinaire « grandiloquence », il jetait l'anathème sur Octave Farnèse et sur le roi de France et conviait l'empereur à exprimer publiquement son indignation[2].

Cependant, la mesure était comble. Henri II, après les accusations lancées contre lui par le pape dans le consistoire du 6 avril, avait affecté de distinguer, au cours des négociations, la question de Parme et la question religieuse, et ses agents n'avaient cessé de proclamer le respect de la France à l'égard du Saint-Siège. Mais le roi commençait à s'impatienter des injures et des malédictions qu'on lui décernait. On pouvait prévoir que le jour où sa colère éclaterait elle l'entraînerait loin, et déjà il apparaissait que l'influence de Montmorency et celle du cardinal de Lorraine ne la contiendraient plus longtemps. L'ordre que le souverain avait donné à ses représentants de quitter Rome était un premier signe de son irritation, bientôt confirmé par le désir qu'il manifesta de se rendre lui-même en Italie pour soutenir la guerre[3]. Un fait minime vint encore accroître l'indignation du roi : par un bref simple, Jules III ayant nommé le lieutenant impérial Don Ferrante de Gonzague chef et général de la guerre de Parme, le bruit courut à la cour de France que Don Ferrante avait été créé gonfalonier de l'Église au lieu d'Octave Farnèse[4]. Dans ces circonstances, le moindre incident devait provoquer un éclat.

Au début du mois d'août, Henri II se rendait à Orléans, où il allait faire une entrée solennelle, lorsqu'un courrier lui apporta une lettre qui venait de Rome : c'était un bref de Jules III, daté du 21 juillet 1551. Ce bref ne portait aucun titre ni aucune des formules de salutations accoutumées. Le pape y reprochait violemment au roi les déprédations qu'avaient commises ses troupes en Romagne sous la conduite de l'ambassadeur de Termes, redevenu capitaine. Une phrase menaçante ter-

1. Jules III à H. Dandino, évêque d'Imola, 1551, 24 juillet, Rome (Arch. vaticanes, Borghèse II, 465, fol. 139-140, reg. original).

2. Bref publié dans *Annales Raynaldi*, 1551.

3. A. Desjardins, *Négociations de la France avec la Toscane*, t. III, p. 280.

4. H. Dandino au duc de Ferrare, 1551, 6 septembre, Bologne (Arch. vaticanes, Principi, 146 E, fol. 5-6).

minait la lettre : « De toutes ces dévastations et de tous ces dommages et de ceux qui, depuis, ont été commis par l'armée ecclésiastique autour de La Mirandole, où elle a été tirée par les cheveux pour défendre le pays de Bologne, nous demandons réparation et amendement à Votre Majesté *devant Dieu*[1]. » Henri II comprit qu'on le citait devant le tribunal de Dieu.

C'est à ce moment aussi que le roi eut connaissance d'une lettre adressée par Jules III, le 19 juillet, au nonce Trivulzio : le pontife y déclarait que si jusqu'alors il avait gardé à Sa Majesté quelque obligation du pontificat, désormais il lui porterait peu de reconnaissance, sachant que les Français, au conclave, n'avaient voté pour lui qu'à bout d'expédients ; il ajoutait qu'il maudirait et excommunierait le roi, qu'il provoquerait la révolte de ses peuples contre lui, enfin qu'il lui ôterait la couronne. L'irascible pontife, pour terminer, invoquait contre son adversaire les saints de Dieu et du diable, en assurant que si le malheureux appelait le Turc à son secours, les forces réunies du Saint-Siège et de l'Empire suffiraient à l'anéantir[2].

Le 4 août, Henri II fit son entrée à Orléans. Le soir du même jour, sa colère éclata. Il souffrait alors de douleurs d'estomac[3]. Ayant fait appeler le nonce Trivulzio, il lui ordonna de quitter la cour. « Je suis un pécheur comme les autres hommes, et plus que les autres hommes », dit le roi, « j'aurai à rendre compte à Dieu de beaucoup de péchés, mais le plus grand, et celui dont je me sens le plus chargé, c'est d'avoir fait un tel homme pape. » Puis il épancha en termes acerbes toute sa haine contre Jules III. Relevant la citation devant le tribunal de Dieu, il dit qu'il espérait bien aller en la présence de Dieu, mais qu'il croyait qu'il n'y rencontrerait pas le pape, qu'en tous cas celui-ci aurait à rendre compte d'avoir mis tout en œuvre pour déchaîner la guerre entre les princes chrétiens, que lui, roi, ne se souciait guère des malédictions et des excommunications

1. Jules III à Henri II, 1551, 21 juillet, Rome (Arch. vaticanes, Borghèse II, 435, fol. 134 v°). Cf. G. Kupke, *Nuntiaturberichte aus Deutschland*, t. XII, p. 58. — Les courses des troupes royales en Romagne se faisaient du plein gré de Henri II, et M. de Termes, dès le 10 juillet, se vantait de ses exploits auprès de son maître. Voir *Mémoires-journaux du duc de Guise*, p. 61-62.

2. Jules III à Trivulzio, 1551, 19 juillet, Rome (Arch. vaticanes, Borghèse II, 435, fol. 130 v°, reg. original).

3. H. Dandino au card. de Médicis, 1551, 10 août (Arch. vaticanes, Principi, 146 D, fol. 20).

injustes d'un pontife, qui était le plus méchant et le plus ingrat des hommes, qu'il ne craignait pas davantage une révolte de ses peuples; enfin, Henri II se moqua de la menace qu'on lui faisait de lui ôter sa couronne, s'écriant que par cette proposition le pape montrait son ignorance des affaires d'État et qu'il méritait qu'on lui enlevât la tiare à lui pontife indigne qui implorait les secours du diable et de l'empereur. Il termina en déclarant que, sans l'aide du Turc, il saurait mettre ses adversaires à la raison. La rupture était complète. Le nonce Trivulzio se retira vers Paris, avec le dessein de gagner bientôt son évêché de Toulon ou l'Italie[1].

1. Montemerlo au duc de Parme, 1551, 6 août, Paris : « Illmo et ecc^mo padrone. Dopo ch' io scrissi, per le alligate mie de IIII a V. Ecc^a, quello che ella havra veduto, il giorno medesimo il Re fece la sua entrata in Orliens, e la sira istessa dete licentia al Nuntio et con parole molte aspre, dicendoli che si era mosso a far questo per quello che il Papa haveva scritto à S. M^ta per l'ultime lettere che furono de XXI del passato, per le quale ommessa ogni salutatione et i titoli soliti et dovuti la riprende gravissimamente della protettione et defencione ch' ella ha presa di V. Ecc^a facendole ne conscientia; di poi la cita dinanzi à Dio nel di del giuditio a rendere conto del danno per ben 300 M. Scudi che le sue genti hano fatto sul Bolognese; ha scritto di più che si bene fin qui ha detto haver obligo del Papato à S. M^ta, ch' el ha detto per creanza, ma che sa bene che fu fatto Papa quando i Francesi furono chiari che non si era possuto fare niun' altro e che percio se gli sente poco obligato; ha havuto a dire che maladirà et scomunicherà il Re, che farà in modo che tutti questi popoli se rivolteranno contra, et in ultimo che farà tanto che li levera la corona, et che sarà ajutato da Santi da Dio et dal Diabolo, e se S. M^ta si ajuterà del Turco, S. B^ne si ajuterà et le basterà bene del suo Imperatore, di maniera che questa lettera, col di più che N. S^re ha usato dire, ha infiamato in modo l'animo del Re che si è risoluto di entrare nella guerra di presente et da vero, e ha risposto a tutte le parte severissamente e ordinato al Nuntio che referisca il tutto a S. Sta. E prima quanto a riprenderlo che defenda V. Ecc^a, che se il Papa havesse quella prudentia et quello animo che harebbe ad havere chi si truova in quel luogo et nel stato che si truova esso, non solo non ne lo riprenderebbe ma le restarebbe obligato, atteso che difendendoli Parma li defende tutto il stato ecclesiastico, et che quanto al farsene conscientia non sente havere a farsi conscientia di altro che dello ajuto che ha dato a farlo Papa; quanto al citarlo al cospetto di Dio per rendere conto del danno fatto sul Bolognese, ha risposto che spera bene andare al cospetto di Dio, ma che non crede gia haver a trovarvi lui, il quale havrà ben a rendere conto di haver fatto e di fare ogni opra per mettere l'arme in mano à i principi christiani, e che Dio sa che S. M^ta voleva astenersene e più tosto anda tollerando qualche cosa con carico suo, essendo l'armata Turchesca ne i nostri paesi; ma che S. B^ne l'ha provocato et provoca tanto et con fatti et con le parole che non vede poter havere più pacientia, e che non si meraviglia che dica di esserli poco obligato per conto del papato, havendo assai chiaramente monstrato e monstrando à tutto il mondo che gli è il piu ingrato huomo che nascesse mai; che si cura poco delle sue maledit-

Aussitôt, les défenses les plus sévères furent édictées afin d'empêcher quiconque d'envoyer à Rome aucun denier pour les

tioni o scomuniche sappendo benissime che sendo ingiustissime non s' hanno da temere, e che non dubita che i popoli suoi sieno per voltarsegli contra, come deve dubitar esso trattando i suoi cosi male come se intende che fa, e quanto al levarli la corona che conosce bene che S. Sta ha poca pratica delle cose delli stati e del mondo, e che quello che sarebbe impossibile à fare à essa, sarà ben molto agevole a fare a S. M^ta^, la quale si sforzerà bene con ogni suo potere di levarla a S. B^ne^ la quale mostra con l'invocare l'ajuto del Diavolo quanto ella ne sia indegna, e che si vaglia pur del suo Imperatore quanto potrà, che non per questo li farà paura, e che pensa di essere bastante per ambe due senza l'ajuto del Turco; di maniera che le cose sono nella maggior rottura che le possono essere. Si é fatto prohibitione sotto gravissime pene che nessuno ardisca mandar piu un soldo à Roma per conto di speditioni; ma che voglion bene che tutti i benefecii si proponghino in concistorio come si è fatto fin qui, e che si il Papa vorrà che si spedischino senza dinari si spediranno, quando non voglia si mostrarà che gli è un Papa che si move solo per il danaro, il quale non è lecito che si paghi non si convertendo i danari delle annate in quel uso al quale furono ordinati, ma tutto il contrario, per che dove si haveriano a spendere contra li infideli si spendano contra i christiani e christianissimi. Monsr di Monluc ha detto al Re haver detto al Papa in simili propositi che la Sorbona di Parigi teneva che il Re ne la chiesa gallicana fusse obligate à obbedire al Papa, ma si bene à riconoscerlo per capo et honorarlo quando volesse venire in questo regno a visitare lo Chiese, et in cosi fatte cose, e che S. Sta proroppe in tanta collera che disse che quando questo fosse si getterebbe dalle fenestre. Pochi dì fa si tenne consiglio inanzi al Re, e fu chi disse che sarebbe bene levare l'obbedienza in tutto al Papa, e fare un Patriarca nella chiesa gallicana il quale havesse l'omnimoda potestà, e che voltandosi il Re al cardinale di Loreno li domandò quello che le ne pareva, e chel cardinale con le lachrime alli occhi guardando il Re fisso rispose : « Sire, Io ne demando « la conscientia di V. M^ta^, con laquale voglio ch' ella si consigli et non con « altri », e che il Re alhora disse che non fosse mai più chi tenesse simili propositi, e che era risoluto voler castigare Papa Giulio con l'armi temporali, ma che non voleva alterare l'armi spirituale se non in quanto non poteva far altro non li parendo honesto mandare dinari di questo regno ad un suo nimico palese; ma si può dubitar che cominciandosi a gustare il tenere, possedere et godere i benefitii senza spendere a Roma nelle speditioni, la cosa non piaccia tanto che non solo la non se ne vada poi in lungo, ma che la se tirì a dreto anche delle altre e che col tempo si faccia una scissura inrisarcibile. Il Re ha risoluto di mandare à Trento, prima che si faccia la sessione, questo settembre prossimo, a protestare che non mandava i suoi Prelati non per non volere stare et perseverare in quella unione con la chiesa romana, nella quale erano stati sempre li suoi predecessori, li quali come si sappeva benissimo havevano sempre preso la spada per la diffensione di essa, ma che non li mandava per che si poteva ben conoscere chel Papa non voleva che si facesse concilio, havendo operato non solo che i Principi christiani pigliassero l'armi in mano, ma havendole prese esso ancora tanto ingiustamente, e che si appellava ad un futuro et vero concilio, al quale egli non mancarebbe mai, e con questo si voleva dolere de tutti i cardinali e de suoi in particolare che havessero messo il coltello in

expéditions de bénéfices : le pape, s'il refusait de les expédier gratis, montrerait ainsi qu'il n'agissait qu'en vue de l'argent[1].

Déjà, quelque temps auparavant, la Sorbonne avait émis cette proposition, à savoir que le roi ni l'Eglise gallicane ne devaient obéissance au pape, mais que tout leur devoir se bornait à reconnaitre le souverain pontife pour chef et à l'honorer quand il venait visiter les églises du royaume. Cette théorie ayant été rapportée à Jules III par Jean de Monluc, le pape avait déclaré que, si cela était vrai, il se jetterait par la fenêtre[2].

Henri II allait être tenté de réaliser la proposition sorbonnique. Le 4 ou le 5 août, le roi très chrétien réunit son conseil privé. Les circonstances étaient singulièrement graves : par suite du renvoi du nonce, toutes les relations diplomatiques avec le Saint-Siège se trouvaient rompues. Alors, un des conseillers, peut-être Monluc[3], soumit à son maître le projet de soustraire complètement l'Église gallicane à l'obédience du pape et de créer en France un patriarche qui serait investi de la toute-puissance spirituelle. Henri II s'étant adressé au cardinal de Lorraine, qui était son conseiller religieux, lui demanda ce qu'il en pensait. A ce moment décisif, Charles de Guise se prit à pleurer, puis, regardant son souverain fixement, il prononça ces

mano d'un furioso. In conclusione il Re è risolutissimo di dar drento, e per quello chel cardinale di Loreno ha detto al Pero che scriva al cardinale di Ferrara, S. M^ta^, oltre x. m. soldati veterani et boni che ha tra il Piemonte et in Francia, farà callare altri Guasconi, Svizeri, Grisoni et un munero de lanzchnes, et sarà un sforzo si grande come non si è stato fatto mai in Italia d'altro Re, et che non si andrà con altro intento che per liberar Italia et castigar i preti che lo meritavano... Da Parigi, alli VI d'agosto 1551. Obligatis^o^ Montemerlo. » *Au dos :* « Allo Illmo Duca di Piacenza » (*Archivio di stato di Parma, Carteggio, Francia;* original). — Luigi Capponi à Cristiano Pagni, 1551, 7 août, Orléans (A. Desjardins, *Négociations avec la Toscane*, t. III, p. 282-283).

1. Lettre citée plus haut.

2. Ibid.

3. Bien que Jean de Monluc ne fît pas partie du conseil du roi, il y fut cependant appelé plusieurs fois, durant cette crise, pour éclairer le souverain sur les résultats de son ambassade. Par son éloquence et son esprit, il dut exercer une grande action sur les conseillers. Si l'on considère les opinions assez audacieuses de ce diplomate en matière de religion, et si, d'autre part, l'on remarque que ce fut lui qui répandit les bruits les plus fâcheux sur Jules III, à cette époque (voir lettre de Jules III à Henri II, 1551, 4 septembre, citée plus loin), il paraît vraisemblable qu'il ait été, avec les légistes, comme Jean du Tillet, greffier en chef du Parlement, dont l'historien de Thou note le rôle important, l'instigateur de la tentative de schisme.

paroles : « Sire, j'en appelle à la conscience de Votre Majesté; c'est d'elle seule qu'elle doit prendre conseil et non des autres. » Ces simples mots firent tomber l'audace du roi. Il déclara qu'il ne voulait plus entendre parler de semblables projets, qu'il était résolu à châtier le pape Jules avec les armes temporelles, sans recourir aux armes spirituelles, à moins qu'il ne pût faire autrement. Néanmoins, il maintint qu'il lui paraissait malséant de laisser le trésor de son ennemi public s'alimenter des deniers du royaume. L'agent Montemerlo écrivait de Paris à Octave Farnèse, le 6 août : « On peut craindre que, commençant à goûter de la possession et de la jouissance des bénéfices, sans rien dépenser à Rome pour les expéditions, la chose ne plaise tant, que non seulement elle dure longtemps, mais que de là on s'étende à d'autres mesures et qu'avec le temps ne se fasse une scission irréparable[1]. »

Vers cette même époque aussi, Henri II résolut de déléguer un ambassadeur à Trente, à l'ouverture de la session du concile général, au mois de septembre, pour déclarer que s'il n'y envoyait pas les prélats de son royaume, c'était non qu'il voulût se détacher de l'Eglise romaine, à laquelle avaient toujours appartenu ses ancêtres et dont ils avaient été les défenseurs, mais parce que le pape, en prenant lui-même les armes et en poussant les princes chrétiens à la guerre, empêchait la réunion d'une assemblée vraiment œcuménique. Et le roi en appelait à un « futur et vrai concile ». Remémorant les phases de l'élection de Jules III, il se plaignait de « tous les cardinaux, et en particulier des siens, qui avaient mis le couteau aux mains d'un furieux »[2]. En même temps, il mobilisait ses troupes, dix mille vétérans, des Gascons, des Suisses, des Grisons, des lansquenets, et les dirigeait sur le Piémont avec le dessein de « libérer l'Italie et de châtier les prêtres qui le méritaient ». Le connétable de Montmorency travaillait à gagner du temps et à modérer l'ardeur de son maître : le premier « ministre » voulait diriger vers le nord et l'est la politique royale[3].

1. Lettre citée plus haut.

2. Lettre citée plus haut.

3. Luigi Capponi à Cosme Ier, 1551, 13 août, ap. Desjardins, *Négociations avec la Toscane*, t. III, p. 284. — Le 20 août, le roi décida que la « rupture » de la paix serait étendue au Piémont. Voir instructions à M. de Contay, 1551, 20 août (Bibl. nationale, coll. Clairambault, 344, fol. 213, copie).

Mais, quels que fussent désormais les efforts belliqueux de Henri II, le point vraiment dangereux de la crise était passé : mis en face du schisme, le roi très chrétien avait reculé.

Il convient de rechercher quelles furent les influences profondes qui écartèrent le royaume, à ce moment, d'une destinée religieuse pareille à celle de l'Angleterre. Nous croyons qu'il faut attribuer le recul de Henri II à la force des idées d'unité religieuse, défendues depuis peu avec ténacité et subtilité par les champions de la Contre-Réforme, les membres de la Compagnie de Jésus. En effet, la résistance de Montmorency au schisme fut une résistance toute politique, née de son aversion pour les entreprises italiennes. Cette résistance ne pouvait tenir longtemps devant les procédés violents du pape, d'autant que le connétable était lui-même d'esprit très gallican. Les documents montrent que les seules influences qui eurent une efficacité réelle furent celles de deux personnages inféodés étroitement à la Compagnie de Jésus, le cardinal de Lorraine et le duc de Ferrare, Hercule d'Este. Les Farnèse même, au profit de qui Henri II menait la lutte contre le pape et l'empereur, étaient liés à la fameuse Société, et l'on sait que le cardinal Alexandre se montra toujours leur protecteur attitré.

Les Jésuites avaient éprouvé beaucoup de difficultés durant l'année 1549 pour s'établir définitivement à Paris. Ne pouvant acquérir aucuns biens s'ils ne possédaient auparavant le privilège de *naturalité*, ils avaient multiplié les démarches aux mois de mai et juin 1549 pour se créer des relations puissantes[1]. Leurs premiers avocats auprès du roi furent le cardinal d'Armagnac et le cardinal Farnèse. Mais Ignace de Loyola se rendit compte bientôt que la première influence à conquérir était celle du cardinal de Lorraine, qui remplissait la fonction d'une sorte de ministre des affaires ecclésiastiques. L'alliance étroite de Charles de Guise avec la Compagnie de Jésus date précisément du conclave qui élut Jules III.

Les Jésuites s'agitèrent beaucoup durant ce conclave[2]. A l'ar-

1. Voir lettre et supplique de l'évêque de Ceneda au cardinal Farnèse, 1549, 13 mai (Arch. di Stato di Parma, Carteggio Farnesiano, *Francia*, à la date, originaux). Cf. *Monumenta Ignatiana*, ser. 1, t. II, p. 398 et 407, et Polanco, *Chronicon* (*Monumenta Societatis Jesu*, t. I, p. 418).

2. Supplique de la Compagnie de Jésus au collège des cardinaux, 1550, 29 janvier (Arch. vaticanes, Principi, 16, fol. 172, original).

rivée des cardinaux français à Rome, Ignace s'était rendu auprès du cardinal de Lorraine pour lui recommander les affaires de l'ordre. On peut croire que le fondateur sut plaider très habilement la cause de sa « religion » : en effet, le cardinal de Lorraine visita lui-même, accompagné de trois autres cardinaux français, la maison des Jésuites de Rome, et, après avoir exprimé ses sentiments amicaux au P. Ignace, il le pria de vouloir bien le choisir comme protecteur de sa Compagnie en France, à l'exclusion de tout autre personnage[1]. Ainsi, Charles de Guise devint le défenseur le plus actif de la Compagnie de Jésus, et le chroniqueur Polanco écrit de lui : « Sese ut murum pro domo Dei posuit. » Sans le secours de son influence auprès du roi, il est probable que les Jésuites eussent succombé dans la lutte qu'ils soutinrent contre le Parlement de Paris[2]. Nous avons vu qu'après avoir employé de longs efforts à prévenir la crise gallicane, il avait su, au moment décisif, trouver les paroles nécessaires pour sauvegarder l'unité catholique.

Aussi zélée, sinon plus efficace, fut l'influence pacificatrice d'Hercule II d'Este, duc de Ferrare. Il était parmi les plus anciens et les plus dévoués protecteurs de la Compagnie en Italie. Ignace de Loyola lui avait voué une reconnaissance particulière[3]. Il convient de remarquer l'activité extraordinaire que ce prince déploya, d'abord pour empêcher le conflit entre Henri II et Jules III, puis pour réconcilier les deux ennemis.

Hercule d'Este était intervenu dès les premiers incidents de la querelle. Au début de juillet, il envoyait un courrier en toute hâte à la cour de France pour ramener le roi à des sentiments pacifiques : il avouait d'ailleurs conserver peu d'espoir de succès[4]. Durant tout ce même mois de juillet, il s'entremit avec une inlassable constance en suppliant le roi de ne pas causer de scandale dans la chrétienté et le conjurant surtout de renoncer à l'alliance turque. « Dieu sait l'office que j'ai fait en quelque

1. Polanco, *Chronicon*, t. II, p. 89.

2. *Ibid.*, p. 292. Sur la lutte des Jésuites avec le Parlement et le rôle du card. de Lorraine, voir *op. cit.*, p. 293 et 597, et *Monumenta Ignatiana*, ser. 1, t. III, p. 252 et 253; t. IV, p. 437; t. V, p. 47.

3. Ignace de Loyola au P. Claudio Jajo, 1547, août, Rome (*Monumenta historica Societatis Jesu, Monumenta Ignatiana*, ser. I, *Epistolae et Instructiones*, t. I, p. 569-570).

4. Le duc de Ferrare à H. Dândino, évêque d'Imola, 1551, 3 juillet, Ferrare (Arch. vaticanes, Principi, 17, fol. 155, original).

lieu à bon propos », écrivait-il le 29 juillet, « afin que les chrétiens ne s'allient pas avec les Turcs, en remontrant par les exemples passés qu'ils en avaient retiré plus d'infamie que de service[1]. » Quelques jours plus tard, lorsque les relations diplomatiques eurent été rompues, il dépêcha encore un courrier au roi pour l'exhorter à la concorde « avec beaucoup d'efficacité et avec des raisons infinies » et pour lui représenter les dangers auxquels il s'exposait[2]. En même temps, il écrivait au duc de Florence et le priait de joindre son entremise à la sienne[3]. Ces conseils du duc de Ferrare exercèrent une réelle influence. Vers le 10 août, en effet, Henri II faisait répondre à Hercule que, « lorsque Sa Sainteté voudrait se contenter de partis honnêtes, lui-même donnerait à connaître qu'il ne désirait pas la ruine du monde »[4]. Le duc remplissait d'ailleurs le même office de pacificateur auprès du souverain pontife, à qui il représentait le trouble que ces querelles produisaient dans la chrétienté, le grand tort qu'elles faisaient à la religion, enfin le risque qu'elles offraient de provoquer un schisme de la France[5]. C'est de la part du pape que ces démarches conciliatrices rencontrèrent le moins d'agrément. Jules III allait jusqu'à suspecter la sincérité du duc et l'accusait d'agir dans son propre intérêt[6].

Le pontife, en effet, continuait de lancer à tous les échos ses apostrophes enflammées. Durant le mois d'août, il parut surtout préoccupé de l'alliance du roi avec le Turc. Au moment de rentrer en lutte avec Charles-Quint, Henri II avait renouvelé l'alliance conclue autrefois par François Ier avec Soliman, et, désireux de ne pas effrayer les protestants en jetant les Turcs sur la Hongrie, il demandait que les secours du sultan se déployassent principalement sur mer, dans la Méditerranée, pour écraser

1. Le duc de Ferrare à H. Dandino, 1551, 29 juillet, Ferrare (Arch. vaticanes, Principi, 17, fol. 167, original). Cf. les lettres du card. de Ferrare au pape (Arch. vaticanes, Principi, 20, fol. 184, 185, 188, 189, 190, originaux).

2. Hier. Dandino à Jules III, 1551, 19 août, Bologne (Arch. vaticanes, Principi, 146 D, fol. 33).

3. Hier. Dandino à Jules III, 1551, 19 août, Bologne (Arch. vaticanes, Principi, 146 D, fol. 44).

4. Hier. Dandino à Jules III, 1551, 19 août, Bologne (Arch. vaticanes, Principi, 146 D, fol. 33).

5. Montepulciano à Fano, 1551, 29 août, Rome (G. Kupke, *Nuntiaturberichte aus Deutschland*, t. XII, p. 59).

6. Hier. Dandino à Jules III, 1551, 2 septembre, Bologne (Arch. vaticanes, Principi, 146 D, fol. 37-38).

André Doria et couper les communications de l'Espagne avec l'Italie. Aussi l'alliance turque inquiétait-elle d'autant plus le pape que les flottes de Sinan Pacha et du corsaire Dragut croisaient sur les côtes de la rivière Ligure et de l'État pontifical. Un coup de main pouvait livrer Rome et la curie à la fureur des Turcs.

Dans ces circonstances, Jules III résolut de prêcher une croisade contre le roi de France. Il ignorait encore le renvoi du nonce, et les tentatives pacifiques du duc de Ferrare exaspéraient sa colère : persuadé que Henri II était rempli de crainte, il se disposait à l'accabler. « Si nous avions à négocier avec des statues », écrivait-il le 16 août, « nous croyons que nos démonstrations eussent tiré au moins une parole, bonne ou mauvaise. Nous pensons que ce mauvais vouloir et cette obstination sont tout fondés dans l'alliance avec le Turc[1]. » Et le même jour il découvrait ses desseins les plus énergiques : « Nous avons résolu de prendre une croix sur l'épaule et d'aller criant par tous les pays de la Chrétienté, comme un ermite au sac, et, au cas où notre vieillesse et notre goutte nous empêcheraient de partir Nous même, Nous enverrions d'autres prêcheurs pour invoquer la colère de Dieu sur les chrétiens qui refuseraient de prendre les armes contre ce Roi, qui, *nullo Marte coactus*, et sans aucune nécessité, reçoit dans son État et dans le ventre de la Chrétienté une flotte infidèle, après qu'elle a pillé les îles et les terres des chrétiens, martyrisé d'innombrables innocents et enchaîné des milliers d'âmes, sans parler de l'aide que donne ce Roi Très Chrétien aux Luthériens d'Allemagne et de son alliance avec les Anglais. Nous attendrons les résultats et Nous recommanderons à Dieu l'Église et la Foi fondée avec son sang ; quant à Nous, Nous ne faillirons pas avec cent exils, s'il est nécessaire, et cent morts et cent supplices d'accomplir le devoir de son vicaire[2]. » Exprimés dans une lettre privée, en dehors du style de la chancellerie apostolique, ces sentiments montrent, chez le pontife, une singulière fureur.

Le 19 août, arriva à Rome la nouvelle du renvoi du nonce de la cour de France. La lettre d'Antonio Trivulzio qui annonçait

1. Jules III à l'év. d'Imola, 1551, 16 août (Arch. vaticanes, Borghèse II, 465, fol. 159, reg. original).

2. Jules III à l'év. d'Imola, 1551, 16 août, Rome (Arch. vaticanes, Borghèse II, 465, fol. 159, reg. original).

cet événement était datée du 5 août, lendemain même du jour où Henri II avait prononcé les graves paroles que nous avons rapportées plus haut. Jules III affecta de ne pas attacher d'importance à cet incident. Toute son indignation était alors occupée par la nouvelle de l'arrivée prochaine de la flotte turque à Toulon. « Si le Roi la reçoit », écrivait-il, « Nous lui montrerons ce que saura faire un pauvre pape, infirme et vieux, qui a souci de l'honneur de Dieu et de la sauvegarde du peuple chrétien[1]. »

Bien qu'à cette même époque l'ambassadeur du duc de Ferrare en France annonçât que le roi, emporté par la colère, allait passer lui-même en Italie pour secourir Parme et La Mirandole assiégées[2], Jules III ne montrait pas trop d'inquiétude. Les nouvelles apprenaient en effet qu'au Conseil royal les avis étaient divers et que le connétable de Montmorency soutenait le parti de la paix. De plus, l'interdiction que le roi avait faite, dès le début du mois d'août, de ne transporter aucuns deniers à Rome pour l'expédition des bénéfices n'avait pas encore eu de contrecoup à la Curie[3].

Mais la confiance du pape dans l'action modératrice de Montmorency fut bientôt ébranlée. Au cours d'un voyage que fit Dandino de Bologne à Ferrare, vers le 18 août, le secrétaire de Jules III rencontra au palais de Belreguardo le cardinal de Ferrare, Hippolyte d'Este, protecteur des affaires de France, qui avait quitté Rome, nous l'avons vu, dès le début de juillet. Le cardinal, après avoir exprimé le déplaisir qu'il ressentait de la tournure fâcheuse prise par les événements, assura Dandino qu'à l'encontre de ce que croyait le pape, Montmorency et l'ambassadeur d'Urfé avaient été les vrais instigateurs de la politique royale à l'égard du Saint-Siège. Hippolyte d'Este ajouta que, pour améliorer les relations, un bon moyen eût été de procurer la libération d'Andelot, neveu du connétable, fait prisonnier quelque temps auparavant, d'autant que ce jeune homme était le frère du cardinal de Châtillon[4].

1. Jules III à l'év. d'Imola, 1551, 19 août, Rome (Arch. vaticanes, Borghèse II, 465, fol. 161, reg. original).

2. Hier. Dandino à Jules III, 1551, 19 août, Bologne (Arch. vaticanes, Principi, 146 D, fol. 39-42).

3. Hier. Dandino à Jules III, 1551, 19 août, Bologne (Arch. vaticanes, Principi, 146 D, fol. 39-42).

4. Hier. Dandino à Jules III, 1551, 19 août, Bologne (Arch. vaticanes, Principi, 146 D, fol. 37-38).

A la fin du mois d'août, l'esprit versatile de Jules III revint à une attitude plus modérée. Dans l'instruction remise le 27 à Monsignor Achille de Grassis, qui se rendait à Venise, après une longue justification de sa politique et une condamnation de l'alliance turque, le pape déclarait : « Si le Roi veut faire la paix, *jungamus dextras*, *cantando Te Deum laudamus*[1]. » A la réflexion, Jules III s'inquiétait de la rupture des relations diplomatiques : il envoyait à Charles-Quint une copie de ce bref du 21 juillet qui avait provoqué la colère du roi, afin que l'Empereur pût juger « combien était frivole la cause de cette colère royale et maigre l'excuse de ne pas faire la paix »[2].

Sur ces entrefaites, les bruits de la crise gallicane eurent un écho retentissant à l'ouverture de la session du concile général à Trente, le 1er septembre.

Nous avons vu qu'à la suite du renvoi du nonce le roi avait décidé de faire présenter par un ambassadeur une protestation solennelle à l'ouverture du concile. Le cardinal de Tournon, qui s'était retiré à Venise après les événements de juillet, fut chargé d'envoyer de Venise à Trente un de ses agents pour remplir cette mission. Le cardinal choisit Jacques Amyot, abbé de Bellozanne. Amyot partit de Venise le 26 août, accompagné de deux notaires et du sieur de Saint-Laurens, qu'il prit à Padoue.

Le 1er septembre 1551, Amyot se présenta à l'assemblée et demanda qu'on lût publiquement les lettres de Henri II, dont il était porteur. La protestation du roi, datée du 13 août, exposait les raisons qui l'avaient empêché d'envoyer ses évêques au concile assemblé par Jules III. Mais, dès qu'on eût commencé de lire à haute voix l'adresse, où se trouvait, au lieu du mot *concilium*, celui de *conventus*, — chapitre ou congrégation, — les prélats impérialistes se levèrent, protestant qu'on ne devait pas ouvrir des lettres qui ne s'adressaient pas au *concile légitime et œcuménique* réuni à Trente. En définitive, après de longues discussions, Amyot ne put même obtenir qu'on lui donnât acte de sa mission[3].

1. Instruction donnée à Mgr Achille de Grassis se rendant à Venise, 1551, 27 août, Rome (*Papiers de Granvelle*, t. III, p. 579 et suiv.). — Au sujet de la mission de A. de Grassis à Venise, Montepulciano à Fano, 1551, 29 août, Rome (G. Kupke, *Nuntiaturberichte aus Deutschland*, t. XII, p. 61).

2. Montepulciano à Fano, 1551, 29 août, Rome (G. Kupke, *Nuntiaturberichte aus Deutschland*, t. XII, p. 58-59).

3. De Selve au roi et au connétable, 1551, 18 décembre (Ribier, *Lettres et*

Henri II, poussé par les légistes, après avoir entraîné le connétable de Montmorency et mis sa conscience à l'abri de toute velléité de schisme, s'excitait à la guerre contre le « furieux » assis sur le siège de saint Pierre. Ce fut le 3 septembre que parut la « Déclaration du Roi portant défense de porter de l'argent à Rome pour l'expédition des bénéfices »[1]. Cette déclaration, dont la forme avait été arrêtée, nous l'avons vu, au début du mois d'août, était non le résultat d'un coup de tête du roi, mais l'aboutissant de tendances qu'avait manifestées Henri II dès le début de son règne : la déclaration, enregistrée le 7 septembre 1551, apparaît comme une mise en pratique des revendications exposées dès le 12 août 1547 dans les instructions données à l'ambassadeur d'Urfé. Beaucoup plus audacieux et décisif était l'acte publié le 4 octobre : « Ordre à Monsieur le Garde des Sceaux de pourvoir aux moyens d'obvier aux censures et interdits du Pape. » Cette pièce marquait en fait une véritable déclaration de révolte contre l'autorité du Saint-Siège : elle correspondait précisément à la tradition gallicane qui accordait au roi l'immunité vis-à-vis des censures pontificales[2].

A ce moment, un incident d'une gravité particulière jeta le scandale dans le monde chrétien et vint comme pour justifier les accusations d'irréligion lancées contre la politique française.

Le corsaire Dragut, commandant la flotte turque, qui, de concert avec les galères du roi, faisait la guerre dans la Méditerranée à l'illustre Génois André Doria, avait attaqué, durant l'été de 1551, l'île de Malte, occupé la petite île de Gozzo, puis emmené ses forces mettre le siège devant Tripoli, que détenaient

Mémoires d'Estat, t. II, p. 354-355; Paolo Sarpi, *Histoire du concile de Trente*, Amsterdam, 1736, in-4°, t. I, p. 587; Pallavicini, l. XI, ch. xv à xviii; D. Maynier, *Étude sur le concile de Trente*, t. I, p. 606 et suiv.; G. Baguenault de Puchesse, *Jean de Morvillier*, p. 66-67). — Ce fait a été rapporté si souvent que nous avons jugé inutile d'y insister.

1. De Thou rapporte que l'instigateur de cette « déclaration » fut Jean du Tillet, greffier en chef du Parlement de Paris (Ribier, *Lettres et Mémoires d'Estat*, t. II, p. 543-546). — Il est à noter qu'à ce moment, comme pendant tout son règne, le roi mène parallèlement une action contre la cour de Rome et une autre contre l'hérésie. Aussi l'édit du 3 septembre, qui interdisait le port de tous deniers à Rome, fut-il envoyé aux parlements des provinces en même temps que l'édit du 27 juin de la même année qui prescrivait des mesures sévères contre les « faulces et réprouvées doctrines » de l'hérésie (Arch. de la Seine-Inférieure, parlement de Rouen, reg. secr. 1549-1556, fol. 112).

2. Ribier, *Lettres et Mémoires d'Estat*, p. 546.

les chevaliers de Malte[1]. L'ambassadeur de Henri II à Constantinople, Gabriel de Luitz, baron d'Aramon, rejoignit la flotte de Dragut pendant le siège avec deux galères et une galiotte. Au bout de neuf jours, d'Aramon fit appeler hors de la ville le gouverneur de Tripoli, qui était Français, et lui conseilla de rendre la place pour avoir la vie sauve. En effet, le 4 août, le gouverneur signa une capitulation qui sauvegardait la vie et la liberté de deux cents assiégés, laissant les autres esclaves aux mains des Turcs. Quand la nouvelle parvint en Europe, elle y produisit une émotion considérable. On accusa le roi de France de s'être allié aux Turcs contre les chevaliers de Saint-Jean et d'avoir sacrifié des âmes chrétiennes au profit de sa politique malhonnête[2]. Le pape et l'empereur protestèrent avec indignation. Aussitôt Henri II s'efforça d'arrêter les bruits fâcheux. A une demande d'explications, le baron d'Aramon lui répondit, le 26 août, par une longue lettre où il prétendait démontrer qu'il avait agi dans l'intérêt des chevaliers et de l'humanité en général. Les imputations lancées contre lui devenant trop dangereuses, le roi écrivit, le 30 septembre, au grand maître et aux chevaliers de Malte pour les prier de démentir publiquement les faits dont on accusait son ambassadeur. En effet, le 16 novembre, le grand maître et le conseil de l'Ordre répondirent qu'après information prise, ils croyaient pouvoir louer entièrement la conduite d'Aramon[3].

Il est assez difficile d'éclaircir cette affaire. Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, bien que leur activité s'employât seulement contre les infidèles, n'étaient pas moins liés étroitement à Charles-Quint, qui leur avait fait don de l'île de Malte et de Tripoli même. En signe d'hommage, ils offraient chaque année un faucon à l'empereur. Déjà, sous le règne de François Ier, en combattant contre le Turc, ils avaient eu occasion de rencontrer devant eux les galères royales[4]. Si l'on tient compte de ces antécédents, il est aisé de supposer que, de sa propre initiative sans doute, Aramon voulut procurer

1. *Bulletin du Comité des travaux historiques*, 1901, p. 165.

2. *Papiers d'État de Granvelle*, t. III, p. 455. — On trouvera la version française de l'incident de Tripoli dans G. Paradin, *Continuation de l'histoire de nostre temps*, p. 137-149.

3. Ribier, *Lettres et Mémoires d'Estat*, t. II, p. 308-310; Charrière, *Négociations de la France dans le Levant*, t. II, p. 161-163.

4. Alberi, *Relazioni degli ambasciatori veneti*, ser. 1a, t. III, p. 319.

une facile victoire au Turc, victoire qui endommageait fort la situation de l'empereur dans la Méditerranée. Cette hypothèse est pleinement confirmée si l'on remarque la complaisance avec laquelle l'ambassadeur, tout en protestant qu'il n'avait pas aidé les Turcs, faisait valoir les avantages que pouvait retirer de la prise de Tripoli la politique royale. Dans la lettre même de justification qu'il adressa au roi, le 26 août 1551, Aramon écrivait ces mots significatifs : « Quant à l'importance de la place [de Tripoli], ... vous sçavez assez de combien elle peut estre dommageable à l'Empereur et profitable au Grand Seigneur, ... et pour le moins ne peut-elle servir que d'un continuel travail tant à la Sicile, au royaume de Naples qu'au reste de l'Italie, s'y faisant un nid de corsaires, comme il faut présupposer qu'il s'y fera, n'ayant autre lieu en toute la Barbarie plus commode, ... car pour le moins le port y est capable pour recevoir la plus grande armée que le Grand Seigneur sçauroit faire[1]. »

Le scandale dura longtemps. Henri II adressait encore, le 23 décembre 1551, au sieur Boucher, son agent à Rome en l'absence d'ambassadeur ordinaire, une apologie contre les calomnieux discours de l'empereur sur la descente du Turc en la chrétienté[2]. En Turquie même, la tradition était, en 1553, que la prise de Tripoli n'avait pu s'accomplir que grâce à l'intervention des Français[3].

*
* *

Le bruit de cette affaire, dont la nouvelle, quelques semaines auparavant, eût déchaîné la plus grande colère du pape, parvint à Rome dans les premiers jours de septembre, à un moment où Jules III commençait à se lasser des anathèmes qu'il lançait, depuis plusieurs mois, sans mesure. La prise de Tripoli et la protestation présentée par Amyot à l'ouverture du concile de Trente, dont la nouvelle lui arriva vers la même époque, provoquèrent en lui plus de dépit que d'indignation. Ces incidents mettaient de nouveaux obstacles à la paix que Jules III désirait vivement depuis quelques jours[4].

1. Aramon au roi, 1551, 26 août, Malte (Ribier, *Lettres et Mémoires d'Estat*, t. II, p. 307-308).
2. Ribier, *op. supr. cit.*, t. II, p. 358-359.
3. Relation de B. Navagero, 1553 (Alberi, *Relazioni...*, ser. 3ª, t. I, p. 82).
4. Les 7-8 septembre, Jules III écrivait à H. Dandino, sur ce sujet, une

Cette lutte, longue et violente, fatiguait le pontife, dont le rêve avait toujours été de tranquillité et de mollesse. D'ailleurs, de tous côtés, les intermédiaires s'offraient à rétablir la concorde. Parmi ces influences pacificatrices, il faut citer celle du très religieux cardinal de Tournon qui, retiré à Venise, y entretenait des négociations avec le nonce accrédité auprès de la République[1].

Le 4 septembre, Jules III résolut de faire une démarche décisive en faveur de la paix : il adressa des excuses à Henri II. Déjà, dans les premiers jours de ce mois, le pape avait déclaré à l'abbé Rossetto qu' « il abhorrait la guerre et que, pour regagner la bonne amitié du Roi, il serait heureux de venir à quelque accommodement honnête, sans regarder ni aux dépenses faites ni aux injures reçues »[2], à la condition toutefois que l'empereur voulût bien permettre cette réconciliation.

Le bref que Jules III adressa au roi très chrétien, le 4 septembre 1551, est l'un des documents les plus curieux qu'on puisse trouver dans l'histoire des démêlés du pouvoir civil avec le pouvoir spirituel.

Ce bref revêtait la forme personnelle : le pontife y parlait à la première personne du singulier et s'adressait à son partenaire à la deuxième personne du pluriel. Après les titres et salutations, que cette fois il n'avait eu garde d'oublier, le pape commençait par cette phrase : « Malgré toutes les offenses et tous les dommages que vous m'avez faits, je ne puis pas ne pas vous souhaiter succès et prospérité[3]. » Puis, en termes calmes, Jules III tentait une justification modérée de sa politique dans l'affaire de Parme. « Si vous ne vouliez pas vous contenir, vous ne deviez pas néanmoins répondre à mon nonce avec des paroles injurieuses, ni publier en même temps l'édit du concile national, ni vous précipiter à une alliance avec Octave [Farnèse], mais marcher avec un peu plus de retenue et chercher à obtenir mon consen-

lettre où l'on trouve plus d'amertume que d'emportement (G. Kupke, *Nuntiaturberichte aus Deutschland*, t. XII, p. 79).

1. Achille de Grassis à Jules III, 1551, 5 septembre, Venise (Arch. vaticanes, Principi, 19, fol. 99-102).

2. Hier. Dandino au card. de Mantoue, 1551, 4 septembre, Bologne (Arch. vaticanes, Principi, 146 D, fol. 49).

3. Jules III au roi de France, 1551, 4 septembre, Rome (Arch. vaticanes, Borghèse II, 465, fol. 174 v°-179 v°, reg. original, et bibl. Vaticane, Capponi, 239, fol. 98-103, copie du XVIe siècle).

tement et à me persuader avec raison comme on fait entre amis. Quelle cause de défiance vous avais-je donnée qui vous permît de préférer l'amitié d'Octave à la mienne? Vous m'accusez d'ingratitude parce que, ayant comme feudataires le duc de Ferrare, le duc d'Urbin, la famille Colonna, la famille Savella et une centaine d'autres petits seigneurs, je n'ai pas voulu que, suivant l'exemple d'Octave, pernicieux à jamais pour ce Saint-Siège, le moindre d'entre eux pût venir donner des doigts dans les yeux à moi et à mes successeurs toutes les fois qu'il trouverait la protection d'un prince séculier. Puisque, de l'ordre de la providence divine, vous m'avez aidé à monter sur ce trône, comme vous me le jetez à la face, — et je ne l'ai jamais nié, — vous devez vouloir me maintenir honoré et non pas vilipendé. Je pourrai bien vous appeler du nom qui convient à un roi, lequel, après avoir fait tout son possible pour donner la tiare à l'un de ses amis, fait aussitôt tout ce qu'il peut pour l'opprimer, le déshonorer, l'abaisser et le rendre esclave d'autres. Comparez un peu vos procédés à mon égard et mes procédés envers vous jusqu'aujourd'hui. » Le pape rappelait ses prétendues tentatives de conciliation, puis : « Moi, à toutes heures, j'ai dit et je dis à qui veut l'entendre que, pour l'amour de vous, je veux capituler avec un mien sujet et faire la paix à mon désavantage, afin que vous en ayez l'honneur, et vous, en paroles et en actions, vous faites le pis qu'il vous est possible pour me déshonorer. Vous avez éloigné de Rome votre ambassadeur, vous avez écarté les cardinaux et les prélats, lesquels je pouvais retenir légitimement, vous avez renvoyé mon nonce, chose que ne fit jamais votre père de glorieuse mémoire, ni à l'égard du pape Léon qui lui enleva l'état de Milan, dont il était pacifique possesseur, ni à l'égard du pape Adrien qui suscita une ligue contre lui... Vous menacez de m'enlever l'obédience de votre royaume, et vous croyez vous excuser devant Dieu et devant les hommes en déclarant que vous garderez l'amitié avec le siège apostolique. Je ne sais si vous entendez parler du siège de bois ou de la personne qui est assise dessus. Quelle nécessité vous oblige à faire une telle nouveauté? Quelle grâce m'a jamais été demandée en votre nom que je n'aie accordée aussitôt? Vous concédez les bénéfices électifs, chose que je ne fais pas, et bien que, dans les concordats, soient réservés les bénéfices vacants en cette cour, néanmoins, par le moyen des brefs particuliers, vous arrivez à

concéder ceux-là aussi, vous chargez vos églises de décimes à votre plaisir, vous commandez aux cardinaux et aux évêques ce qu'il vous plaît, aucune cause matrimoniale, bénéficiale ni spirituelle ne vient jamais dans cette cour; finalement, vous êtes plus que pape dans votre royaume, vous êtes aimé, honoré et respecté par moi et vous le serez toujours, si vous le voulez : je ne sais à quel propos vous voulez devenir schismatique... » Jules III, faisant ensuite allusion à la fameuse lettre du 21 juillet qui avait déchaîné la colère du roi, s'étonnait de cette colère : « On a appris votre grand ressentiment de la lettre que je vous écrivis... Je ne sais quel mot était dans cette lettre qui vous pût offenser. Vous ne devez pas vous irriter ainsi des paroles que vous adresse un pape par exhortation de votre conscience et de la sienne. Si vous relisez les histoires de France, vous trouverez que les papes, pour des causes beaucoup plus légères et plus excusables, ont parlé plus sévèrement aux rois et procédé plus avant. » Enfin, le pontife terminait par cette adjuration : « S'il était besoin que je me rendisse auprès de l'empereur ou que j'allasse vers vous, pour mettre paix entre vous deux, je ne reculerais devant aucune fatigue ni aucun danger de ma personne, pourvu que je visse pouvoir obtenir quelque bon effet. L'élu de Bordeaux, [Monluc], a dit à mon nonce que vous m'appeliez *inconstant*, parce qu'il paraît que je parle d'une manière et que j'agis d'une autre. D'aucune chose en ce monde je ne fais moins profession que d'inconstance, et je ne crois pas mériter ce nom. Je vous demande la paix avec toute l'instance et avec toute la soumission que je puis... Et si votre confesseur ou quiconque d'autre vous persuade d'autre chose, c'est qu'il n'aime pas votre honneur et n'a pas le souci du salut de votre âme. Je ferai fin en priant Dieu qu'il vous inspire de prendre une résolution digne de vous-même et correspondant aux preuves que vous avez données naguère au monde de votre piété et de votre religion. »

Cette lettre de Jules III est très belle : elle fait le plus grand honneur à sa réflexion et montre que, sous l'agitation d'un tempérament impulsif et violent, le fond restait bon et généreux.

Le revirement pacifique du pape était dû presque uniquement à l'influence du duc de Ferrare. En effet, le cardinal de Lorraine, qui avait empêché le roi d'aller au schisme, s'était rallié,

une fois le danger spirituel passé, à la politique belliqueuse, et s'était rangé, au Conseil, parmi les défenseurs des Farnèse et les instigateurs de l'entreprise de Parme[1].

Dans le consistoire tenu le matin du 8 septembre, Jules III créa deux légats extraordinaires; tandis que le cardinal de Carpi se rendrait auprès de l'empereur, le cardinal Verallo irait à la cour de France pour négocier un accord avec Henri II[2].

La création d'un légat extraordinaire pour la France était une marque particulière de déférence. Ainsi se manifestait le désir du pape de rétablir les relations diplomatiques rompues depuis plus d'un mois.

Girolamo Verallo, le nouveau légat de France, avait été créé cardinal, le 8 avril 1549, par Paul III, du titre des saints Silvestre et Martin. Durant les nonciatures qu'il avait remplies à Venise, puis à Vienne, il s'était rangé parmi les défenseurs les plus zélés de l'unité catholique. Grand ami et défenseur des Jésuites, il les avait disculpés à plusieurs reprises d'accusations portées contre eux; à Vienne, il avait employé ses efforts à enflammer le zèle de Ferdinand Ier et de Charles-Quint pour la défense de la foi[3].

Jules III espérait que sa lettre du 4 septembre adoucirait la colère du roi. Néanmoins, l'envoi du légat demeura conditionnel, jusqu'à ce qu'on sût si Henri II était disposé à l'accueillir[4]. On craignait, à la Curie, qu'étant donné le caractère du roi, une fois les préparatifs de la guerre accomplis et les hostilités engagées, il ne voulût plus reculer. Cependant, comme la guerre avait été déclarée en Piémont, on put croire que l'activité du souverain serait entraînée de ce côté, au profit de la paix avec le pape[5].

Dès le 12 septembre, Jules III écrivait à Henri II pour lui annoncer la création et le départ prochain du légat Verallo[6].

1. Jules III à l'év. d'Imola, 1551, 7 septembre, Rome (Arch. vaticanes, Borghèse II, 465, fol. 162).

2. Jules III à Don Diego de Mendoça, 1551, 8 septembre, Rome (Arch. vaticanes, Borghèse II, 465, fol. 185 v°-186).

3. Moroni, XCIII, 226-227.

4. Hier. Dandino au card. Crescentio, 1551, 26 septembre, Bologne (Arch. vaticanes, Principi, 146 E, fol. 44 v°).

5. Hier. Dandino au duc de Ferrare, 1551, 9 septembre, Bologne (Arch. vaticanes, Principi, 146 E, fol. 30).

6. Jules III à Henri II, 1551, 12 septembre, Rome (Drüffel, *Beiträge*, t. I, p. 736).

Les dispositions du pape demeuraient très pacifiques, et son unique désir était de trouver chez l'autre partie « un peu de correspondance »[1].

Le duc de Ferrare continuait ses bons offices et travaillait à maintenir les premiers résultats acquis. Il est curieux de constater que Jules III ne lui en manifestait aucune reconnaissance. La défiance du pape s'explique sans doute par la rancune qu'il éprouvait contre le frère du duc, Hippolyte d'Este, cardinal de Ferrare, protecteur des affaires de France, qui s'employait en Romagne pour le service du roi. A ce moment même, Dandino avertissait le cardinal d'Este « que si, par son conseil ou moyen, il advenait quelque dommage à l'État ecclésiastique, cela lui serait rappelé en temps et lieu »[2].

Vers le 25 septembre, le cardinal Verallo dépêcha un courrier en France au connétable de Montmorency, pour savoir si le roi agréait sa légation. Ce courrier, qui avait été envoyé du consentement de Jules III, devait revenir immédiatement avec une réponse, selon laquelle le cardinal fixerait sa ligne de conduite[3].

Verallo partit de Rome avant le retour du courrier. Le 13 octobre au soir, il arrivait à Bologne, où il s'arrêta quelques jours en attendant les instructions et le bref de créance de Jules III. D'ailleurs, il ne devait pas quitter Bologne avant d'avoir des nouvelles précises au sujet des sentiments du roi. Dandino, qui se trouvait en Romagne depuis plusieurs mois, écrivait, le 14 octobre, au cardinal de Mantoue : « Verallo ne sait rien, sinon la générale bonne volonté du pape de se réconcilier avec le Roi[4]. »

Des bruits assez pessimistes arrivaient de France par une voie indirecte. On disait que le roi soulèverait des difficultés particulièrement à propos du siège de La Mirandole, et que, quant aux déclarations de paix, Henri II n'en parlait qu'en termes très généraux[5]. Le 16 octobre, Verallo perdit patience et résolut de

1. Hier. Dandino au duc de Ferrare, 1551, 18 septembre, Bologne (Arch. vaticanes, Principi, 146 E, fol. 2).

2. Hier. Dandino à Jules III, 1551, 19 septembre, Bologne (Arch. vaticanes, Principi, 146 E, fol. 8).

3. Hier. Dandino au card. de Médicis, 1551, 28 septembre, Bologne (Arch. vaticanes, Principi, 146 E, fol. 7-8).

4. Hier. Dandino au card. de Mantoue, 1551, 14 octobre, Bologne (Arch. vaticanes, Principi, 146 E, fol. 24).

5. Hier. Dandino au nonce à Venise, 1551, 14 octobre, Bologne (Arch. vaticanes, Principi, 146 E, fol. 23 v°).

s'avancer aussi loin que possible, sous la protection des troupes impériales. Il demanda à cet effet un sauf-conduit à Don Ferrante de Gonzague pour aller jusqu'à Asti, où se trouvait précisément le lieutenant de Charles-Quint, avec qui il se proposait de conférer[1].

Avant que Verallo eût quitté Bologne, arriva, le 17 octobre, une lettre de Jules III, datée du 13, avec les instructions et les brefs destinés au légat. On n'avait encore aucune réponse du courrier de France. Le cardinal décida de partir néanmoins le 19, par la route de Modène et de Reggio. L'inquiétude était grande dans le camp du pape, et l'on espérait peu de la mission de Verallo. Le 17 octobre, Hieronimo Dandino écrivait à Jean-Baptiste del Monte : « Le cardinal Verallo partira après-demain, mais avec peu d'espérance de bien, la fureur des Français étant encore en ébullition, avec l'espoir qu'ils ont de pouvoir faire quelque coup dans l'État ecclésiastique[2]. »

Bien qu'il n'eût reçu aucune réponse de la cour de France, Jules III n'hésitait pas à faire partir Verallo. Le pape se débattait dans la plus grande détresse financière. Par la déclaration du 7 septembre, Henri II avait coupé ses revenus, et le pontife était obligé de recourir à la bourse de l'empereur et à celle des Romains. Les agents français en Italie, qui voyaient l'effet de la rupture, poussaient le roi à des mesures plus restrictives, et les légistes de l'entourage royal soutenaient ces propositions. Fourquevaux écrivait à M. de Beauregard qu'il fallait révoquer, pour cause d'ingratitude, les donations faites au Saint-Siège par Pépin et Charlemagne. Il était naturel, dans ces circonstances, que le pape fût pressé d'arriver à un accommodement[3].

Le 1er octobre, Jules III avait adressé un bref à Catherine de Médicis pour lui annoncer le départ du cardinal Verallo et la prier de ramener le roi à de meilleurs sentiments[4]. Le même jour, démarche singulière, le pape envoyait un autre bref à la maîtresse de Henri II, Diane de Poitiers, *dilectae in Christo filiae nobili mulieri Dianae ducissae Valentinensi :* après

1. Hier. Dandino au card. de Médicis, 1551, 16 octobre, Bologne (Arch. vaticanes, Principi, 146 E, fol. 32).

2. Hier. Dandino à G.-Baptista del Monte, 1551, 17 octobre, Bologne (Arch. vaticanes, Principi, 146 E, fol. 34).

3. Le sr de Fourquevaux à M. de Beauregard, 1551, 7 octobre, La Mirandole (Ribier, *Lettres et Mémoires d'Estat*, t. II, p. 350-351).

4. *Annales Raynaldi*, 1551, à la date.

avoir loué la sagesse, la piété et la vertu *multiplex* de la favorite, Jules III lui recommandait le légat, en annonçant qu'il avait charge de tout lui communiquer, et la suppliait de travailler à l'œuvre de la paix[1].

Bien qu'il eût fait tenir ses instructions à Verallo seulement le 13 octobre, Jules III les avait dictées dès le 3 de ce même mois. Il y déclarait au cardinal : « Nous vous avons envoyé non seulement pour traiter de la restauration d'une bonne amitié, mais aussi pour montrer au monde combien nous désirons la paix[2]. » Dans la lettre qui accompagnait ces instructions, le pape recommandait à son légat de ne pas se laisser braver et de s'en retourner à la première incartade[3]. Et, le 17 octobre, affermissant le zèle de Verallo, il le mettait en garde contre « le bruit, la violence, le bouillonnement et les bravades de la cour du roi »[4]. Il n'est pas sans intérêt de noter que le légat, outre sa mission pontificale, avait été chargé d'intervenir auprès du roi et du cardinal de Lorraine en faveur de la Compagnie de Jésus[5].

Le texte de l'édit de Châteaubriant, rendu le 2 septembre 1551 contre les personnes suspectes d'hérésie, parvint à la cour de Rome vers le 20 octobre. Cet édit contenait des articles qui déplurent à Jules III. Aussi celui-ci renouvela-t-il à Verallo l'ordre d'attendre, avant de s'aventurer plus loin, le retour du courrier de France, de peur que, « avec l'intention de bien faire, on ne donnât occasion à ceux que l'on voit qui n'ont que le désir de multiplier les affronts et les injures à Sa Sainteté et au siège apostolique »[6]. Quel accueil Henri II allait-il faire aux avances pacifiques du pape?

Avec le bref, daté du 1er octobre[7], qui lui annonçait l'envoi du légat Verallo, le roi reçut une lettre du cardinal de Tournon.

1. Ce bref a été publié par B. Fontana, *Renata di Francia*, t. II, p. 524-525.

2. Instructions de Jules III à Verallo, 1551, 3 octobre (Druffel, *Beiträge*, t. I, p. 757-759). Cf. Pieper, *Die päpstlichen Legaten...*, t. I, p. 145-146.

3. Jules III à Verallo, 1551, 12 octobre, Rome (Arch. vaticanes, Borghèse II, 465, fol. 206, reg. original).

4. Jules III à Verallo, 1551, 17 octobre, Rome (Arch. vaticanes, Borghèse II, 465, fol. 208 v°, reg. original).

5. Ign. de Loyola au P. J.-B. Viola, 1551, 17 octobre (*Monumenta Ignatiana*, ser. 1, t. III, p. 697).

6. Hier. Dandino à Martinengo, 1551, 26 octobre, Bologne (Arch. vaticanes, Principi, 146 E, fol. 13). — Hier. Dandino à Jules III, 1551, 14 octobre, Bologne (Arch. vaticanes, Principi, 146 E, fol. 26).

7. Ribier, *Lettres et Mémoires d'Estat*, t. II, p. 347.

« Sire », écrivait celui-ci, « il me semble que ce vous est un grand honneur et réputation que le pape vous recherche de la paix et vous envoye un légat expressément pour cest effect[1]. » Et il ajoutait une exhortation à la paix.

Henri II, tout en maintenant que sa cause était juste et soutenant la guerre temporelle, reculait sur le terrain spirituel. Il s'efforçait de démentir les accusations de schisme lancées contre lui, niant qu'il eût jamais été question, dans son royaume, de créer un patriarche et même d'assembler un concile national : « Pure imposture », écrivait-il le 12 septembre, « et calomnie controuvée pour noircir ma réputation[2]. »

Les brefs que lui avait adressés Jules III, les 4 et 12 septembre, avaient amélioré ses dispositions. Bien qu'il les jugeât composés « d'aigreurs et de douceurs, d'ostentations et soumissions », il les avait pris de bonne part[3]. Le 5 octobre, il se décida à répondre au pape. Il déclarait, dans sa lettre, qu'il recevrait le légat Verallo avec « honneur et révérence » et négocierait comme un fils qui veut recouvrer la bonne grâce de son père. Puis, après une discrète apologie de ses actes, le roi très chrétien protestait de son « humilité, obéissance et dévouement filial ». Cette lettre était datée d'Anet, résidence de la favorite que Jules III avait priée d'intervenir en faveur de la paix[4]. Le même jour, 5 octobre, le connétable de Montmorency écrivait également au pape pour l'assurer qu'il s'efforçait d'amener le roi à un accord, « estimant, quant aux choses passées, qu'elles sont intervenues plus par quelque malheur ou disgrâce que par la volunté et l'opinion de l'ung ni de l'aultre, qui ne désirez sinon de vous veoir réconciliez en paix, union et amitié, comme auparavant »[5]. Le lendemain, 6 octobre, Henri II adressait au cardinal de Ferrare, au sujet de la question des bénéfices, une lettre pleine de modération[6].

1. Le card. de Tournon au roi, 1551, octobre (Ribier, *op. cit.*, t. II, p. 346-347).
2. Henri II au card. de Ferrare, 1551, 12 septembre (Ribier, *op. cit.*, t. II, p. 347-348).
3. Henri II au card. de Ferrare, 1551, 6 octobre (Ribier, *op. cit.*, t. II, p. 349-350).
4. Henri II à Jules III, 1551, 5 octobre, Anet (Druffel, *Beiträge*, t. I, p. 770-772). La traduction italienne de cette lettre se trouve à la bibl. Vaticane, Capponi, 239, fol. 103-105.
5. Druffel, *Beiträge*, t. I, p. 772.
6. Ribier, *Lettres et Mémoires d'Estat*, t. II, p. 349-350.

Deux partis tiraient alors la politique royale en des sens différents. Certains agents, Fourquevaux et Étienne Boucher, abbé de Saint-Ferme, poussaient le roi aux mesures extrêmes et se réjouissaient des difficultés financières contre lesquelles se débattait le pape. « S'il plaist à Sa Majesté tenir bon trois mois et faire observer lesdites deffences », écrivait Boucher, « les Romains et officiers et tout le peuple criront allarme, et est à craindre qu'ilz ne luy facent comme fut faict au pape Adrian[1]. » Jules III justifiait dans une certaine mesure la défiance persistante des Français : au mois de novembre, en effet, quelque pacifiques que fussent ses protestations, il créa quatorze cardinaux, tous favorables à l'empereur[2].

Mais, d'autre part, les agents du cardinal de Tournon pressaient le roi de rétablir les relations diplomatiques. Dès le 22 novembre 1551, Claude de La Guiche, évêque de Mirepoix, adressait de Rome à Montmorency un rapport qui s'opposait entièrement à celui qu'avait envoyé, deux jours auparavant, l'abbé de Saint-Ferme. « Et pour autant », écrivait La Guiche, « que j'ay cogneu, depuys le partement de monseigneur le cardinal de Tournon, combien sa présence icy eust esté à propoz pour le service de Sa Majesté et seroit encore plus pour le faict de ceste réconciliation, pour maintenir en vigueur Sa Sainteté à l'encontre de tant de tentations et grandes parolles que les Impériaux luy donnent, et aussi affin de tenir ceste pratique en pied et à la longue jusques à ce qu'on puisse mieulx veoir ce qui en pourra réuscir, semble à quelques-ungs que meilleure occasion ne se pourroit offrir pour faire venir ledict cardinal par deçà que à présent[3]. » Jules III, non content d'avoir envoyé un légat à la cour de France pour traiter de la paix, demandait encore le retour à Rome du cardinal de Tournon. Au pape qui faisait amende honorable et priait qu'on rétablît les relations diplomatiques, Henri II ne pouvait résister.

Verallo était arrivé le 13 décembre à Fontainebleau ; aussitôt,

1. Boucher à Montmorency, 1551, 20 novembre, Rome (Druffel, *Beiträge*, t. I, p. 814).

2. Boucher et La Croix à Montmorency, 1551, 20 et 24 novembre, Rome (Ribier, *Lettres et Mémoires d'Estat*, t. II, p. 356-358). — Rapprochez une lettre de Du Thier au duc de Guise, 1551, 17 juillet, Ingrande (*Mémoires-journaux du duc de Guise*, p. 66).

3. Bibl. nationale, ms. fr. 3138, fol. 59, original chiffré. Un extrait de cette lettre a été publié par M. René Sturel, *Jacques Amyot* (Paris, 1909, petit in-8°), p. 72.

Tournon reçut du roi l'ordre de retourner à Rome. Le cardinal français écrivit à Jules III pour lui demander un sauf-conduit. Le pape s'empressa de lui manifester de grandes amitiés, montrant le désir de le recevoir avec des honneurs particuliers, de le loger dans son palais et de le combler d'infinies prévenances[1]. De Blois, le 23 décembre, le roi envoya au cardinal de Tournon des instructions officielles pour accorder une réconciliation avec le pontife. Ces instructions étaient inspirées directement de la lettre de Claude de La Guiche citée plus haut[2].

Cependant, le cardinal Verallo avait été reçu en audience du roi à Fontainebleau. Puis, il fit son entrée à Paris avec les cérémonies ordinaires. Ses bulles, revêtues de lettres patentes, furent présentées au Parlement, qui les enregistra à condition que le légat ne pourrait conférer aucune dignité, ni créer de nouveaux chanoines dans les cathédrales ou collégiales[3].

La crise touchait au terme : les négociations de paix s'engagèrent en France et à Rome simultanément. A dire vrai, les démarches de Verallo furent assez vaines, et il quitta le royaume au début de février 1552, sans avoir rien conclu[4].

Le cardinal de Tournon jouait à Rome le rôle le plus important. Quelques difficultés surgirent au cours des mois de janvier et de février qui rendirent sa tâche plus malaisée : les luthériens excusaient leur absence du concile de Trente par le prétexte que, la France n'y étant pas représentée, cette assemblée ne pouvait être considérée comme œcuménique[5]; de plus, le pape contenait mal son tempérament irascible, et, un jour que Tournon lui représentait la puissance et les succès de Henri II, Jules III se laissa entraîner à dire « qu'il supporterait avec courage et constance tout ce qui plairait à Dieu, mais que la peur, qu'il n'avait jamais connue, ne le ferait pas consentir à chose indigne de lui-même ou contraire à l'amitié qui l'unissait à l'empereur »[6]. Mais le pape ne pouvait plus continuer la lutte : il

1. Hier. Dandino au card. Verallo, 1551, 26 décembre, Rome (Arch. vaticanes, Principi, 146 E, à la date).

2. Ribier, *op. cit.*, t. II, p. 360-362. Cf. G. Kupke, *Nuntiaturberichte aus Deutschland*, t. XII, p. 143-149.

3. De Thou, l. VIII.

4. Ribier, *op. cit.*, t. II, p. 363 et suiv.

5. G. Kupke, *Nuntiaturberichte aus Deutschland*, t. XII, p. 159-160.

6. Del Monte à Camaiani, 1552, 20 février, Rome (G. Kupke, *Nuntiaturberichte*, t. XII, p. 198).

souffrait de graves difficultés financières, et les conseils de paix lui venaient à ce moment de la cour impériale même[1].

Aussi, quand le printemps de 1552 commença, les rapports entre le Saint-Siège, le roi et ses ministres prirent une chaleur de bon augure[2]. Le 29 avril 1552, fut signée entre Jules III et le cardinal de Tournon, représentant du roi de France, une suspension d'armes pour deux ans, qui devait être soumise à la ratification de l'empereur. On lisait dans cet acte, entre autres articles : « Sa Majesté Très Chrétienne sera bon et obéissant fils de Sa Sainteté et du siège apostolique et laissera venir les expéditions des bénéfices comme avant la guerre, en levant les défenses[3]. » Par compensation, — et ceci explique en partie le zèle pacifique de Montmorency, — le pape promettait d'obtenir la libération de d'Andelot, neveu du connétable, prisonnier des Impériaux depuis le mois de juillet[4]. De plus, il était convenu qu'Octave Farnèse resterait possesseur de Parme et que son frère, Horace, recouvrerait le duché de Castro. Enfin, on publiait que les censures, sentences, peines, exécutions et toutes les mesures prises contre les personnes et les biens des Strozzi, des Orsini, des Fregosi et des autres serviteurs du roi seraient suspendues pendant deux ans et que tous les biens confisqués seraient restitués[5]. Le 26 mai 1552, Jules III rappelait de Ferrare à Rome le cardinal Hippolyte d'Este, protecteur des affaires de France[6].

Cet accord marquait une grande victoire, politique et morale, pour le roi de France. La dure leçon infligée au pape porta ses fruits : Jules III, désormais, se consacra tout entier à l'œuvre de la paix universelle.

1. Camaiani à Jules III, 1552, 22 février, Innsbruck (*Ibid.*, t. XII, p. 199). — Sur les difficultés financières du pape, voir *Ibid.*, p. 195 et 219.

2. Lettres de cette époque, adressées au roi, au connétable, aux card. de Lorraine, de Ferrare et de Tournon, par Hier. Dandino (Arch. vaticanes, Principi, 146 E, *passim*).

3. Ruscelli, *Lettere dei principi*, t. III, p. 123-124.

4. *Ibid.*

5. *Arch. di Stato di Parma, mazzo : Guerra di Parma*, à la date, originaux. Cf. G. Coggiola, *I Farnesi e il ducato di Parma e Piacenza*, p. 9-14. — Le 26 avril 1554, une prolongation de cette suspension d'armes entre Jules III et Henri II fut signée. Cette prolongation avait été négociée, au nom du roi, par le cardinal du Bellay et par Lanssac.

6. Bref publié par B. Fontana, *Renata di Francia*, t. II, p. 532-533. — Dès le 24 avril 1552, de Ferrare, Hippolyte d'Este écrivait à Jules III une lettre de félicitation (Arch. vaticanes, Principi, 20, fol. 191, original).

Sans doute, si l'on eût écouté la voix des légistes, un schisme se fût-il produit. Mais en France, à cette époque, les idées d'unité religieuse avaient des avocats trop puissants pour qu'il fût possible d'arriver à cette extrémité.

Le pape avait subi une défaite morale, mais les légistes gallicans ne purent triompher de leur victoire. Celui qui avait défendu les droits du roi en matière de bénéfices, dans un commentaire qui arrachait à Montmorency cette exclamation : « Sire, ce que Votre Majesté n'a pu faire avec trente mille hommes, ce petit homme l'a achevé avec un petit livre »[1], Charles Du Moulin, fut bientôt poursuivi. Si Jules III était vaincu, la papauté néanmoins sortait victorieuse d'une des épreuves les plus dangereuses que lui eût fait subir sa « fille aînée ». Le 27 septembre 1552, le nonce Prospero di Santa Croce, qui avait pris en France la place laissée vacante par Antonio Trivulzio, chassé naguère avec violence, pouvait envoyer au pape cet agréable message : « Le livre de Du Moulin a été condamné comme hérétique et lui-même a été déclaré hérétique et il s'est enfui en Suisse[2]. »

Lucien Romier.

1. *Commentarius ad edictum Henrici secundi contra parvas datas et abusus curiae romanae.* Lyon, Bâle et Berne, 1552.

2. Le nonce Santa Croce à Del Monte, 1552, 7 septembre : « Con S. E. (le connétable) toccai un motto sopra il negotio de libri poco catholici, et in specie di quel del Molineo, et in conclusione restò che ci si fariano provisioni gagliarde. » Le 27 septembre : « Il libro del Mulineo è stato condannato come heretico et lui proclamato, et se n'è fugito in Svizzera » (Arch. vaticanes, *Nunziature Francia*, t. III, fol. 15 et 24, originaux). — Le 3 septembre 1554, le nonce Gualterio à Del Monte : « Mi dolsi che per la corte si vedessero quei libri del Molineo *contra parvas datas*, il che dispiacque per il vero molto à S. M^ta^, et ne commesse subbito la provisione » (Arch. vaticanes, *Varia Politic.*, t. 125, fol. 130, copie).

LE

MOUVEMENT CONSTITUTIONNEL

EN PRUSSE

DE 1840 A 1847

FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV ET LES DIÈTES PROVINCIALES

(Suite[1].)

III.

L'OPINION PUBLIQUE AVANT LA PUBLICATION DES ORDONNANCES DE 1847.

Le problème social. — L'agitation religieuse. L'opposition politique.

A vrai dire, il y avait bien eu, — pendant les dernières années du règne précédent, — une opinion publique; mais, pour en découvrir les humbles manifestations, il fallait fouiller, d'un esprit exercé à saisir les plus fines allusions, les ouvrages littéraires du temps. Rien dans la rue, rien dans les journaux ne pouvait témoigner des dispositions, bonnes ou mauvaises, du pays. Avec Frédéric-Guillaume IV, le régime despotique se relâchant quelque peu, l'esprit public se réveilla; dès les premiers mois du règne, l'alerte de 1840 rappela quelques vieilles idées oubliées depuis 1815. Puis vint la liberté presque complète de la presse pendant l'année 1842 et la multiplication des gazettes, au moment même où une politique inconséquente prêtait si bien aux critiques de tout ordre. C'est ainsi qu'on discuta

1. Voir *Rev. hist.*, t. CVIII, p. 1 et 251.

ouvertement sur le renvoi de Schön ou la valeur des délégations.

Sans doute, l'on ne s'entendait pas encore sur ce qui était désirable; l'éducation politique manquait à la plupart; mais, désormais, il existait une conscience nationale que l'état de choses actuel, en général, ne satisfaisait pas. Rapidement, — nos envoyés nous en apportent le témoignage, — l'opinion publique devenait une puissance, et cette puissance était naturellement acquise à l'opposition. C'est en 1845 qu'on en eut la révélation. L'année qui vit les dernières diètes provinciales de la monarchie ouvre en effet une ère d'agitation latente. Ceux qui ont connu l'ancienne Prusse, docile et calme, se demandent quelle fièvre a saisi le pays. Partout éclatent les signes du mécontentement général; ici, un procès qui passionne la foule; là, des manifestations en plein air, des acclamations enthousiastes en faveur d'une victime du gouvernement, des huées à l'adresse des ministres; là, des grèves, des émeutes, des complots...

Ces formes de protestations proches de la violence, si étrangères jusque-là au pays, ne viennent le plus souvent que de l'impossibilité de s'exprimer en toute liberté. Bien que moins surveillés, les livres et la presse sont encore soumis à la censure et l'on se sent toujours à la merci d'une bureaucratie et d'une police tracassières.

Cette contrainte invite les mécontents à mêler la politique à des questions qui y paraissent étrangères. Rechercher les manifestations de l'opinion publique dans le domaine littéraire serait un travail long et délicat qui n'a pas ici sa place. Mais un bref examen des questions sociale et religieuse, en même temps qu'il nous fera connaître qu'elles étaient alors les premières préoccupations de la Prusse, nous instruira, avant d'en venir à l'opposition politique elle-même, sur les dispositions de l'esprit public.

A côté des trois ordres, — nobles, villes, campagnes, — représentés aux états provinciaux, il y avait en Prusse un « quatrième état » dont on commençait à s'inquiéter.

Depuis la réforme de Stein qui avait fait disparaître, pour développer la petite propriété libre, les anciennes tenures féodales, beaucoup d'anciens tenanciers, trop pauvres pour racheter

leur terre, en avaient été réduits à une situation des plus précaires; garçons de ferme ou manœuvres, ils allaient de domaine en domaine, se louant à terme, incertains du lendemain. Mais ce prolétariat agricole, malgré sa situation malheureuse, n'attirait pas l'attention; les manœuvres vivaient isolés; la détresse était moins grande et surtout moins frappante aux champs qu'à la ville.

En ce temps de grande prospérité industrielle, les fabriques se fondaient un peu partout; tandis que la bourgeoisie s'enrichissait et devenait plus puissante, une forme nouvelle et grave du problème social naissait avec l'augmentation de la population ouvrière. Le nombre des ouvriers était particulièrement considérable dans la province rhénane et en Westphalie; mais déjà il augmentait à Kœnigsberg, qui comptait en 1845 plusieurs fabriques, à Dantzig, à Stettin où s'organisaient des chantiers de constructions, à Breslau, etc... Ce prolétariat urbain n'était presque rien encore, à le comparer aux mineurs de la Haute-Silésie, de la Ruhr, de la Sarre, aux tisserands du Riesengebirge qui tissaient chez eux pour le compte de grands entrepreneurs, à tous les terrassiers, enfin, qui venaient, dans toutes les provinces du royaume, travailler à la construction des voies ferrées. Berlin s'entourait d'une ceinture de faubourgs populeux, qui modifiait son ancienne physionomie de ville paisible et propre; dans ces milieux ouvriers se glissaient des gens sans aveu[1].

La situation de tout ce prolétariat était généralement misérable. Plus d'une fois elle causa des révoltes. En avril 1843, il y eut à Dantzig une émeute « suscitée par des ouvriers qui demandaient une augmentation de gages. Plusieurs personnes ont été blessées et la troupe a été attaquée à coups de pierres »[2]. En juin 1844, cinq mille tisserands de Peterswaldau et Langenbielau, en Silésie, à bout de misère[3], cessèrent le travail; pour

1. Cf. Humann (10 sept. 1843). « Il est certain que la foule ne ressemble plus à celle, si paisible et si respectueuse, que j'ai trouvée ici sous le feu roi, il y a douze ans. Elle s'est fort émancipée et les crimes et délits ont augmenté dans une proportion inquiétante... » On a souvent soutenu que la révolution de mars 1848 a été en grande partie l'œuvre d'étrangers : Polonais, Français, etc... On trouvera en appendice le récit d'une émeute à Berlin en juin 1845, d'où l'on peut raisonnablement conclure qu'il y avait dans la capitale assez d'éléments indigènes pour faire cette besogne.

2. Bresson, 8 avril 1843.

3. Cf. Adler, *Social-und politische Bewegungen in Preussen*. Il y avait des

détruire les livres où leurs dettes étaient inscrites, ils envahirent les boutiques de leurs fournisseurs, puis les maisons des industriels ; ils mirent tout en pièces. On envoya des troupes ; il y eut bataille, des ouvriers furent tués ; quatre-vingt-trois furent arrêtés et condamnés au fouet et à la prison. A la nouvelle des troubles de Peterswaldau, les ouvriers de Breslau se révoltèrent ; il y eut des bagarres dans les rues ; quelques charges de cavalerie vinrent à bout de l'émeute. Il y eut également quelque agitation à Berlin.

Les misères révélées par la révolte des tisserands provoquèrent dans la Prusse un grand mouvement de pitié. Bettina von Arnim écrivit au roi une lettre touchante, implorant sa bonté en faveur de ces malheureux[1]. Un professeur de l'Université de Berlin, Huber, d'opinions conservatrices, invita le gouvernement à veiller lui-même à la situation des travailleurs ; la reconnaissance du peuple, disait-il, serait si grande que l'on pourrait faire bon marché de l'opposition libérale. Mais ce fut la grande bourgeoisie elle-même qui se montra le plus empressée à venir en aide à la classe pauvre ; les bourgeois d'esprit élevé et cultivé, les Harkort, les Hansemann, n'étaient pas rares en Prusse. Le 8 octobre 1844, au banquet de clôture de l'exposition industrielle de Berlin, un appel chaleureux fut lancé pour la formation d'une société destinée à améliorer le sort des travailleurs ; vingt-deux industriels en signèrent sur-le-champ le programme ; de grands usiniers rhénans, Mevissen, Deergardt, Croon, Boddinghaus, de hauts fonctionnaires, Roenne, Bornemann, envoyèrent leur adhésion. Frédéric-Guillaume fit don spontanément de 15,000 thalers (environ 50,000 fr.) et assura la société de sa protection[2]. Sur le modèle de cette association, de nombreuses sociétés dites d'éducation populaire se formèrent, surtout dans l'ouest de la Prusse.

tisserands qui ne recevaient pour se nourrir, eux et leur famille, que quatorze groschen (environ 6 fr.) par semaine. Ils mangeaient des pommes de terre assaisonnées de sel. On connaît la poésie de Heine, où se trouvait ce vers à l'adresse de Frédéric-Guillaume :

« Malédiction pour le roi des riches!...
« Que n'a pu réveiller notre misère... »

1. Cf. L. Geiger. D'ailleurs, Frédéric-Guillaume et la reine firent preuve tous les deux d'une inépuisable charité.

2. Cf. H. Salomon, *Die deutschen Parteiprogramme.*

A côté de ce mouvement philanthropique se développait peu à peu en Prusse une école de théoriciens socialistes. Ceux-là parlaient aux travailleurs de leurs droits, les incitaient à s'associer et à présenter eux-mêmes leurs revendications. Ces idées venaient de France. L'ancêtre du socialisme allemand, W. Weitling, s'était inspiré, pendant son séjour à Paris, de 1837 à 1841, des doctrines saint-simonienne et fouriériste. Ame simple et pieuse, il avait mélangé les maximes communistes et les préceptes de l'Évangile[1]. Son influence avait toujours été médiocre; mais le jour où on le condamna comme coupable d'avoir voulu détruire l'ordre établi (1843), il devint un martyr. En 1844, parut en Prusse toute une série d'ouvrages à tendances socialistes; des pamphlets comme *la Sainte-Famille ou Critique de la critique critique*, de K. Marx et Engel, des ouvrages de fond comme la *Philosophie de l'action* et *Communisme et socialisme*, de Moses Hess. On traduisit l'*Histoire de dix ans*, de Louis Blanc, et la *Propriété*, de Proudhon. Deux gazettes, la *Gazette de Trèves* et le *Weserdampfboot*, — cette dernière plus modérée, — propagèrent les théories nouvelles. A partir de 1845, le mouvement s'accentua. A côté de la *Gazette de Trèves*, de plus en plus intransigeante sous la direction de K. Grün, une foule de journaux socialistes plus ou moins éphémères furent fondés, surtout dans l'ouest. Les plus importants étaient le *Gesellschaftsspiegel* de Moses Hess, et le *Volksspiegel* de Behrend qui paraissait à Breslau et avait plus de mille abonnés dans la seule Silésie[2]. On continuait à traduire les ouvrages de Louis Blanc, de Proudhon, de Cabet. Engel publiait en 1845 son célèbre ouvrage sur la *Situation des travailleurs en Angleterre*. Grün étudiait le *Mouvement social en France et en Belgique*. Grieb, Froebel, Max Stirner[3] se faisaient les vulgarisateurs des différents systèmes socialistes. Heine, Frei-

1. Cf. Weitling, *Das Evangelium eines armen Sünders*.

2. Parmi les feuilles socialistes : l'*Allgemeine Volksblatt* (Cologne), la *Westphälische Warte* (Arnsberg), le *Westphälische Dampfboot* (ex-*Weserdampfboot*). Certaines revues, les *Rheinische Jahrbücher*, le *Deutsche Bürgerbuch* passaient pour favorables aux socialistes (cf. Biedermann, t. I, p. 1-53 et suiv.; Adler, *op. cit.*).

3. *Organisation der Arbeit* (1846); *Jetztzeit und Zukunft* (1846); *Populäre Gesellschafts Oekonomie* (1847), de Ferd. Grieb. — *System der sozialen Politik* (1847), de Froebel. — *Der Einzige und sein Eigenthum*, de Max Stirner. — Le manifeste communiste de K. Marx est de 1847.

ligrath, Jordan s'en inspiraient plus ou moins dans leurs poésies. Leur propagande, commencée dans les milieux cultivés, journalistes, étudiants, etc..., finit par atteindre les ouvriers eux-mêmes : des associations ouvrières naquirent un peu partout. Il y eut dès 1844 un « Gesellenverein » à Berlin; d'autres à Magdebourg, à Breslau. Le gouvernement ne s'inquiéta guère d'abord de ce mouvement des basses classes. Mais les troubles communistes de Pologne et de Silésie furent pour lui un sérieux avertissement.

Un maître ébéniste de Hirschberg en Silésie, Wurm, s'avisa, en 1844, de réunir en société secrète les tisserands qui gardaient rancune au gouvernement de sa répression brutale. Le but poursuivi n'était guère précis; on parlait vaguement de transformations nécessaires dans le régime social actuel. Il n'y avait rien de bien dangereux dans ces conciliabules. Mais le gouvernement prit peur; Wurm, dénoncé, fut condamné à mort en 1846; ses complices furent emprisonnés[1]. Dès ce moment, la police vit partout des menées communistes. La plupart des sociétés ouvrières furent dissoutes; on ne toléra plus que quelques sociétés d'instruction populaire et des chorales étroitement surveillées. La « Société pour l'amélioration du sort des travailleurs » dut suspendre ses réunions; on la soupçonnait de songer moins au bonheur des ouvriers qu'au recrutement des troupes libérales.

Ces mesures de répression et cette politique de défiance à l'endroit de toute tentative d'organisation et d'émancipation de la classe ouvrière ne firent que consacrer l'alliance de la bourgeoisie libérale et du prolétariat; le gouvernement ne manqua pas de se faire un ennemi de plus de ce quatrième état qui prenait à peine conscience de lui-même. La question sociale devint pour l'opposition un excellent terrain de combat : on s'en aperçut au temps de l'affaire Schlöffel.

Schlöffel était un riche fabricant de Silésie; il passait pour libéral et la police le surveillait. Au début de 1845, il vint faire à Hirschberg une conférence sur le paupérisme et sur la mauvaise répartition des impôts qui aggravait le mal au lieu de le réduire; aussitôt il fut accusé d'excitation à la révolte. Arrêté, puis relâché, il aggrava son cas en envoyant en mars à la diète

1. Wurm fut gracié et libéré avec ses co-détenus en 1848.

de Breslau un mémoire où il protestait contre les arrestations arbitraires. La police se vengea en le faisant impliquer dans le procès qu'on instruisait alors contre Wurm; cette fois, on l'accusa d'être le chef du parti communiste. Il fut mis en prison sur ordre direct du ministre de l'Intérieur, Arnim; mais le président de la province de Silésie, Merckel, le fit relâcher. Arnim, furieux, le fit arrêter de nouveau et conduire à Berlin. Enfermé dans une prison infecte, il eut à répondre du crime de haute trahison. Malgré le zèle des juges, il fallut bien l'acquitter. Le procès avait fait dans toute l'Allemagne un bruit énorme et soulevé partout des protestations indignées. La *Mannheimer Zeitung* et la *Gazette de Cologne* menèrent contre Arnim une campagne violente que la censure n'osa arrêter et qui contribua à sa retraite. Quant à Frédéric-Guillaume, il était si aveuglé qu'en 1847 il voyait encore en Schlöffel un « Robespierre en herbe »[1]. Comme si la maladresse d'Arnim n'avait pas suffi, le roi s'en prit à Merckel et le releva de ses fonctions. Merckel publia une défense fort habile (1845) et donna aux libéraux une occasion nouvelle de protester contre un régime d'arbitraire aussi détestable.

*
* *

Bien qu'en Prusse les discussions religieuses eussent toujours été vives, jamais elles ne passionnèrent autant le pays qu'aux environs de 1845.

C'est qu'au travers des questions de dogme il y avait dans ces discussions comme un écho des luttes politiques. Plus d'une ressemblance s'accusait entre les partis religieux et les partis politiques; en fait, ceux-là ne furent pas sans influence sur ceux-ci; souvent l'on put deviner dans les synodes comme une ébauche des futurs Landtage.

La Prusse comptait en 1845 neuf millions et demi de protestants et cinq millions de catholiques. A l'exception de la Saxe prussienne, les dernières acquisitions, Silésie, Pologne, Prusse rhénane, avaient apporté à la Prusse des sujets catholiques. Depuis 1817 jusqu'en 1840, le souverain et la majorité protestante avaient traité les catholiques sans bienveillance; la résistance de quelques évêques avait amené à la fin du règne un con-

1. Lettre à Bunsen (8 déc. 1847).

flit fort aigu entre Rome et Berlin. Frédéric-Guillaume IV se montra plus tolérant. Il rêvait à une entente entre catholiques et protestants; il correspondait avec Diepenbrock, archevêque de Breslau; son ami le plus cher, Radowitz, était un catholique ardent. L'affaire de Cologne[1], encore pendante à son avènement, fut réglée à la satisfaction du Saint-Siège. En 1841, le roi créa une direction des affaires catholiques au ministère des Cultes et permit aux prélats de correspondre directement avec le pape : ce fut une nouveauté en Allemagne. En 1842, il vint inaugurer la nouvelle cathédrale de Cologne; en 1846, à la requête de Rome, il ordonna des poursuites contre les catholiques dissidents.

La bienveillance du roi permit à la minorité catholique de s'organiser. L'influence des prêtres sur les fidèles était considérable[2]; mais il y avait toujours eu des discussions entre prélats. Quelques-uns d'entre eux, Geissel, Arnoldi, Diepenbrock, réussirent à discipliner le clergé et formèrent, en face de la majorité protestante profondément divisée, un parti puissant par sa cohésion. La diète rhénane, où dominait l'élément catholique, osa réclamer en 1843, en 1845, l'accomplissement d'une promesse faite en 1823, de doter l'Église romaine de manière à lui assurer l'indépendance vis-à-vis du gouvernement; elle protesta contre les pénalités exclusivement réservées aux catholiques dans le nouveau code criminel et contre la partialité confessionnelle de certains censeurs. Des manifestations grandioses, celle de Cologne en 1842 et surtout le pèlerinage de Trèves en 1844, signalèrent le réveil et la croissance rapide du catholicisme prussien. L'animosité des protestants s'en accrut; en 1844, quelques-uns accusaient le roi de s'être converti au catholicisme[3]; pour rassurer l'opinion protestante, Frédéric-Guillaume dut accepter le patronage des associations dites « de Gustave-Adolphe », qui furent

1. Provoquée en 1838 par une querelle d'investiture au sujet de l'archevêché de Cologne, l'intransigeance de Bunsen, alors envoyé prussien à Rome, et l'opiniâtreté de l'archevêque non reconnu par Berlin avaient envenimé l'affaire qui, longtemps en suspens, fut réglée à l'amiable par le choix d'un prélat agréable aux deux parties.

2. Un curé d'une grosse paroisse de Silésie fut assez influent pour persuader à ses fidèles de renoncer à l'usage de l'alcool qui décimait la population. Cet acte, louable en soi, excita pourtant la colère de certains fonctionnaires protestants qui parlèrent de tyrannie (Bresson, 17 oct. 1843).

3. Cf. Varnhagen, lettre à Humboldt (nov. 1844).

bruyamment fondées en 1845 pour la défense des intérêts protestants en pays catholiques. Eichhorn, ministre des Cultes, fit payer aux catholiques par des vexations nombreuses et des injustices flagrantes leur puissance nouvelle[1]. L'affaire des néo-catholiques, qui passionna la Prusse de 1844 à 1846, donna la mesure de cette inimitié latente entre les fidèles des deux confessions[2].

Malgré le bon vouloir du roi, toujours par la faute de serviteurs malavisés, le catholicisme devint un parti d'opposition; les réclamations des prélats contre un gouvernement partial s'ajoutèrent dans les diètes aux revendications libérales; les provinces les plus avancées en politique, — la vieille Prusse exceptée, — étaient des provinces catholiques. Plusieurs des chefs du parti libéral, notamment Vincke, étaient des catholiques : grâce au clergé, les chefs pouvaient compter sur l'appui de troupes disciplinées. Pour certains conservateurs protestants, libéralisme et catholicisme étaient devenus synonymes; les plus violents accusaient les catholiques prussiens, non seulement les Polonais, mais encore les habitants des provinces rhénanes, d'être tous des traîtres à la patrie.

Le protestantisme, à la différence du catholicisme, était profondément divisé.

Les radicaux formaient l'extrême gauche protestante; les plus

1. Cf. Dalmatie, 4 déc. 1845.

2. L'exposition de la Sainte-Tunique à la cathédrale de Trèves avait provoqué une affluence considérable. Plus d'un million de pèlerins, paraît-il, se rendirent à Trèves (qui n'était encore relié à aucune voie ferrée) en l'espace de deux mois (mai-juin). Cette « cohue » n'excita pas seulement les moqueries des milieux protestants, mais l'indignation publique d'un prêtre de Silésie, Ronge. Les efforts du haut clergé pour discipliner l'Église avaient causé certains mécontentements qui n'attendaient que l'occasion de s'exprimer. Ronge fut excommunié. Il fonda aussitôt une secte, dite des catholiques allemands, qui ne reconnut ni l'autorité des évêques ni celle du pape; un prêtre de Posnanie, Czerski, qui s'était élevé contre le célibat des prêtres et avait été excommunié, se joignit à Ronge. La nouvelle église eut peu de fidèles. En 1845, elle tint un concile à Leipzig; mais des divisions irréparables éclatèrent entre les fondateurs. Czerski voulait le mariage des prêtres, mais prétendait rester fidèle à Rome. Ronge, de son côté, tournait au radicalisme pur de Bruno Bauer. Le gouvernement, qui avait jusqu'alors donné ses faveurs à la nouvelle secte, inquiet de la voir se transformer en une école révolutionnaire, lui retira son appui; même il la poursuivit. Gervinus, qui l'avait encouragée au nom de l'idée nationale, se retira. En 1846, les catholiques allemands ne jouaient plus qu'un rôle effacé dans les querelles religieuses. Cf. S.-René Taillandier, *Études sur la révolution en Allemagne*, t. II, p. 285.

illustres étaient Strauss, Feuerbach, Bruno Bauer, Arnold Ruge. L'école de Strauss s'était d'abord limitée à l'étude critique des textes (Strauss, *la Vie de Jésus*, 1835); puis, nourrie des idées hégéliennes, elle en était arrivée, en fin de compte, à soutenir une doctrine tout juste opposée à celle que professait Hegel. Les radicaux les plus avancés non seulement niaient l'existence d'un dogme et d'une orthodoxie, mais mettaient en doute la vérité de toute religion. Ils revenaient aux traditions de l'Aufklärung. En politique, les radicaux étaient libéraux et, de plus, fidèles en cela à l'hégélianisme, ardemment patriotes. Les radicaux avaient montré d'abord de l'enthousiasme pour Frédéric-Guillaume IV, pensant qu'il allait, en 1840, se mettre à la tête de l'Allemagne dans la lutte contre la France. Puis, quand leurs espérances furent déçues, quand le roi se fut montré le partisan zélé des piétistes, leurs ennemis, quand il eut frappé Bruno Bauer, supprimé les *Hallische Jahrbücher* de Ruge (1842), ils entrèrent dans l'opposition. Strauss écrivit en 1847 son livre sur Julien l'Apostat, pamphlet habile contre le roi[1]. Les radicaux fondèrent, pour combattre le piétisme envahissant, la Société des Amis de la lumière (1845), où l'on critiquait publiquement le gouvernement. Mais, malgré leur talent, les radicaux n'eurent dans le pays qu'une médiocre influence; trop hardis, mal disciplinés, ils n'étaient pas faits pour conquérir les foules allemandes[2].

Les piétistes formaient l'extrême droite protestante. Le piétisme du XIXe siècle était tout l'opposé de celui de Spener. Les théoriciens du piétisme moderne formulaient leur doctrine à peu près en ces termes : « L'Église n'est pas un idéal,

1. *Der Romantiker auf dem Thron der Caesaren oder Julian der Abtrünnige* (1847). Cf. S.-René Taillandier, *Études sur la révolution en Allemagne*, t. I, p. 407.

2. Le cas de Ruge, qui fit profession de cosmopolitisme humanitaire après 1842 dans son exil à Paris et à Londres, est presque unique. Le patriotisme des radicaux était au contraire agressif et vite exaspéré. Parce que la Prusse n'a pas réalisé ses espérances d'unité allemande, Br. Bauer lui jette l'anathème et cherche à l'exciter par l'exemple de la Russie (*Rheinland und Germanenthum*, 1847). Strauss sacrifiera ses idées libérales à son patriotisme. Lui qui, en 1848, raillait Menzel pour son chauvinisme exagéré n'aura pas assez de louanges pour Bismarck en 1871. Voici les principaux ouvrages radicaux publiés de 1840 à 1847 : Strauss, *Dogmatique* (1840), Feuerbach, *Das Wesen des Christentums* (1841), *Grundsätze der Philosophie der Zukunft* (1843), *Das Wesen der Religion* (1845).

elle est un fait; la religion n'est pas un sentiment et une direction de vie, elle est un dogme[1]. » Chez les piétistes, l'importance attribuée au dogme donnait un rôle capital aux pasteurs chargés de l'expliquer; ils songeaient à établir dans le protestantisme une hiérarchie épiscopale semblable à celle de l'Eglise catholique. Peu à peu, le piétisme en arriva au pur ritualisme, plus exigeant à mesure qu'il se vidait de sens; rigorisme étroit, soupçonneux, tel il était dans l'esprit des Voss, des Gerlach qui suivaient la doctrine des Hengstenberg et des Stahl. De pareilles dispositions rapprochaient le piétisme religieux du conservatisme politique : les deux doctrines s'étayèrent bien vite l'une l'autre; Stahl fut le dernier défenseur de la monarchie absolue[2]. Dans son *Monarchisches Prinzip* (1846), il veut prouver le droit divin de la monarchie et la nécessité du sacre; il condamne les révolutions comme sacrilèges. Il demande que la police, régie d'après les principes chrétiens, exerce une action sévère sur la moralité publique. Nombreux à la cour, que l'amitié du roi ou l'intrigue leur avait ouverte, les piétistes n'avaient pas beaucoup de partisans; mais leur action sur le gouvernement les rendaient très puissants[3].

Entre les deux extrêmes se trouvait la grande majorité des protestants. Sans parler des masses indifférentes aux questions de doctrines et dociles aux seules exhortations des pasteurs, la

1. Lichtenberger, *Histoire des idées religieuses en Allemagne au XIXe siècle*, t. III, p. 151. Les raisons profondes du piétisme moderne s'expliquaient par l'effort d'un petit groupe pour ressusciter l'esprit religieux qui se perdait depuis le commencement du siècle : en face du rationalisme envahissant, on proclamait l'autorité, la valeur absolue du dogme. Au contraire, Spener s'était proposé de réveiller le sens de l'esprit étouffé par la superstition de la lettre; il voulait « moins de théologie et moins de formules, plus de religion et de vraie piété » (Lévy-Bruhl, *l'Allemagne depuis Leibnitz*).

2. « Ce qui frappe d'abord, c'est la solidarité compromettante qui s'est établie entre les intérêts politiques et les intérêts ecclésiastiques au sein du parti conservateur, l'alliance étroite entre le pastorat luthérien et le parti féodal pour défendre les deux institutions divines, le trône et l'autel, également menacées par la démocratie et pour combattre à outrance l'anarchie des idées et les progrès du parlementarisme. Devant la marée montante des idées démocratiques importées de France, en présence du danger d'une révolution politique et sociale, le parti conservateur songea à tirer parti des ressources que mettait à sa disposition l'Église, de même que celle-ci, menacée par le développement des idées philosophiques et le progrès de la critique publique, chercha un refuge dans les bras de l'État. » Lichtenberger, *op. cit.*, t. III, p. 150.

3. Principaux ouvrages piétistes : Stahl, *Das Monarchische Prinzip* (1846), *Fundamente einer christlichen Philosophie* (1846), Lohe, *Drei Bücher von der Kirche* (1845).

plus grande partie de ces derniers restait fidèle à l'esprit assez large de l'Église officielle de 1817[1]. Celle-ci avait ses défenseurs : les disciples de Schleiermacher, Tholuck, Rothe, Bunsen, penchaient vers le piétisme par leurs tendances mystiques et leur haine des radicaux ; Hase, Rückert, Schwartz, l'école dite de Berlin, les fondateurs des « Protestantenvereine », par haine des piétistes, penchaient plutôt vers le radicalisme ; mais tous étaient des modérés.

Le synode général de Brandebourg mit aux prises les extrêmes et le centre. Les piétistes présentèrent leur programme qui pouvait se résumer ainsi : contrôle permanent et rigoureux des pasteurs sur les fidèles et des pasteurs les uns sur les autres[2] ; ils avaient l'appui ostensible du gouvernement, mais la majorité rejeta leurs propositions. Elle n'écouta pas davantage les radicaux qui demandaient pour le clergé protestant prussien une organisation semblable à celle des presbytériens d'Écosse. « L'Assemblée s'appliqua à suivre une ligne droite entre les deux extrêmes[3]. » C'était bien là le sentiment général en Prusse. Le gouvernement semblait ne pas s'en rendre compte ou n'en avoir cure ; car, sur ce point encore, ce fut lui-même qui provoqua l'opposition par son alliance étroite avec le parti piétiste.

Frédéric-Guillaume IV n'était pas personnellement piétiste. Il appartenait à cette fraction modérée que représentaient Rothe, Tholuck et Bunsen, son ami. Ce qu'il y avait en lui de libéralisme répugnait aux conclusions excessives des Stahl et des Hengstenberg. « Esprit profondément religieux, il savait que la religion est une vie intérieure et ne se laisse ni réglementer ni commander[4]. » Mais il rêvait de constituer une Église nationale allemande dont il aurait été le chef, comme chez eux le tsar son beau-frère ou la reine d'Angleterre[5]. La constitution de l'Église anglicane l'avait vivement intéressé

1. Frédéric-Guillaume III avait réalisé l'union entre luthériens et réformés de 1817 à 1825. Il n'y avait donc en Prusse sous Frédéric-Guillaume IV qu'une seule confession protestante officielle (Église évangélique). Les vieux luthériens qui n'avaient pas accepté l'Union de 1817 avaient été persécutés et avaient émigré en Amérique : il n'en restait que 8,000 en Prusse en 1840.

2. Cf. Dalmatie, 25 déc. 1844. On trouvera dans cette dépêche un résumé très clair du programme piétiste. Cf. S.-René Taillandier, *Études sur la révolution en Allemagne*.

3. Dalmatie, 25 déc. 1844.

4. Kaufmann, *op. cit.*, p. 276.

5. Cf. lettres à Bunsen (édit. Nippold).

lors de son voyage à Londres en 1842; il en parlait volontiers avec Bunsen qui écrivit à son intention sa *Constitution de l'église de l'avenir* (1845). De plus, Frédéric-Guillaume, esprit mystique, avait la haine des radicaux. Aussi, bien qu'il blamât leurs excès, ne ménageait-il pas son appui aux piétistes qui l'entouraient. Le général Léopold de Gerlach[1] était le type de ces piétistes de cour[2]. Sincèrement religieux, quelque peu dévot, il exagérait ses sentiments par fanfaronade. Les questions de doctrines l'intéressaient peu; esprit étroit, sectaire, entêté, plus amoureux de la force que du droit, loyal serviteur au demeurant, mais naïvement maladroit, il avait sur le roi une autorité qu'autorisait une très vieille amitié. Il était, par contre, très impopulaire, comme tous ses amis.

C'était à Berlin même que de tout temps le parti piétiste avait trouvé la plus ferme résistance. Quand Frédéric-Guillaume fit jouer *Athalie* pour la première fois, le public siffla; c'est qu'on avait cru voir dans le choix de cette pièce une intention de propagande religieuse.

En novembre 1842, le roi, qui « voyait dans la famille la base des états » et « songeait à aider à l'éducation chrétienne de son peuple par des lois sur le mariage »[3], trouvant que le divorce était trop facile en Prusse, ordonna au grand jurisconsulte Savigny de « préparer une loi qui le rendît plus malaisé à obtenir ». On cria aussitôt à l'invasion du piétisme. L'agitation se poursuivit tout l'hiver. « L'impopularité de la loi sur le divorce est plus bruyante et se fait jour de toutes parts. Le piétisme a été trop peu mesuré dans ses premières tentatives, il s'est cru au début du règne trop sûr de son fait[4]. » En août 1843, la loi fut soumise au Conseil d'État, qui la modifia complètement; devant l'opposition croissante, le gouvernement n'osa la promulguer; elle fut reprise en 1846, mais n'était pas encore en vigueur en 1847.

1. Il y avait quatre frères Gerlach. Wilhelm mourut en 1834. Otto fut prédicateur à la cour et mourut en 1849. Les deux plus connus sont Louis, jurisconsulte de l'école de Savigny, piétiste enragé, et Léopold, ami d'enfance du roi, tenu à l'écart par Frédéric-Guillaume III, qui se défiait de lui, et en pleine faveur à l'avènement du nouveau roi. Cf. Bismarck, *Gedanken und Erinnerungen*, t. I, p. 65.

2. Les principaux étaient : Stolberg, Thile, Gröben, Röder et les frères Gerlach.

3. Natzmer, t. III, p. 83.

4. Bresson, 18 mars 1843.

En 1845, l'agitation religieuse avait gagné toute la Prusse ; les querelles entre les catholiques et les partisans de Ronge, entre les piétistes et la secte radicale des « Amis de la lumière » troublaient profondément le pays. Dans ces discussions, le gouvernement, intolérant, toujours partial en faveur de l'entourage royal, compromettait de plus en plus son autorité. En septembre 1845, les conseillers de la ville de Berlin eurent l'audace d'adresser directement au roi une lettre « dans laquelle ils appelaient la sollicitude royale sur l'état de l'Église en Prusse et attaquaient ouvertement le parti piétiste et particulièrement les ministres Thiele et Eichhorn »[1]. Le roi fut très irrité, mais Berlin applaudit ses conseillers. En octobre 1845, la municipalité de Koenigsberg envoya à son tour des remontrances au souverain : « L'attaque dirigée contre le parti piétiste est violente et passionnée », écrit notre envoyé, et il ajoute : « Si les questions religieuses sont tellement agitées de nos jours par les masses, c'est que leur désir d'obtenir une participation à la vie publique n'a pas été rempli[2]. »

Ainsi, dans cette agitation religieuse, se retrouvait toujours au fond la lutte entre conservateurs et libéraux, entre le gouvernement réactionnaire et l'opposition grandissante. S'il faut en croire notre envoyé, le moment était véritablement critique à la fin de cette année 1845 : « La situation s'envenime en Prusse... L'opposition calme des provinces rhénanes, ... les écarts fougueux et désordonnés de Koenigsberg, l'anarchie morale et administrative des populations silésiennes, les émeutes partielles de Posen, Halberstadt, Magdebourg ... apparaissent successivement comme les symptômes d'une décomposition grave et profonde....[3]. »

*
* *

On se rendait bien compte à la cour, comme à la ville, de l' « état de fièvre » où se trouvait la Prusse. Le roi et ses amis en rendaient responsables l'esprit révolutionnaire, destructeur de tout respect et de toute autorité, dont il n'était que temps

1. Humann, 30 sept. 1845.
2. Humann, 30 sept. 1845. Le marquis de Dalmatie ajoutait le 25 novembre 1845 : « Le gouvernement voit l'anarchie politique venir à la suite de l'anarchie religieuse... »
3. Dalmatie, 25 nov. 1845.

d'arrêter les effrayants progrès[1]. Les libéraux voyaient avec plus de clairvoyance la cause du mal dans le régime imposé à la nation et de moins en moins en harmonie avec son état économique et intellectuel : il fallait que le régime changeât. « Quand un peuple en est arrivé à ce point de maturité vigoureuse, les libres institutions que réclame ce peuple peuvent bien ne pas lui être accordées sans délai, mais il les obtiendra bientôt et nécessairement[2]. » Mais comment les obtenir d'un gouvernement de plus en plus entêté dans sa résistance? L'opinion était maintenant puissante, organisée[3]; mais il lui manquait toujours de pouvoir s'exprimer librement.

Les revendications de plus en plus nombreuses des cinq dernières années ne doivent pas faire illusion sur la persistance des procédés despotiques du gouvernement. La bureaucratie ne s'inspirait guère des velléités libérales du roi. En dépit des ordonnances de 1842, la censure et la police étaient toujours, comme au temps des Burschenschaften, les vrais premiers ministres de la monarchie. Sans autre forme de procès, l'on renvoyait des universités les professeurs suspects de libéralisme. Ne pas partager, ne pas défendre les idées du gouvernement était considéré comme la plus grave faute professionnelle. Les défenseurs des idées nouvelles couraient le risque de la prison, comme Jacoby, ou de l'exil, comme Ruge. Aussi bien fallait-il quelque courage pour oser braver le plus humble représentant de cette redoutable bureaucratie. En 1843, quelques braves bourgeois de Halle, dans la Saxe prussienne, se mirent en tête d'adresser à la diète de Mersebourg une pétition demandant l'octroi d'une constitution ; dans cette ville, pourtant universitaire, c'est à peine si l'on put recueillir soixante-dix signatures. Natzmer, le confident du prince Guillaume, était alors à Halle. Il fit croire à une dizaine de ces imprudents qu'ils venaient de

1. Cf. les lettres de Frédéric-Guillaume à Bunsen de 1844 à 1848 (édit. Ranke et édit. Nippold). On y verra combien la crainte de la révolution, les progrès de cet esprit « infernal » hantaient le roi et ses amis.

2. S.-René Taillandier : *Études sur la révolution en Allemagne*, t. II, p. 331.

3. Cf. Ibid. « Le parti constitutionnel en Prusse est désormais une puissance redoutable. La vie politique avec ses mouvements et ses inquiétudes existe enfin dans ce pays et peut-être est-il permis de répéter, à propos de libertés nouvelles, ce que M. Mignet a dit de la convocation des États-Généraux de 1789 : « Quand le ministère public déclarera que la Prusse est un pays constitutionnel, il ne fera que décréter une révolution déjà faite » (écrit pour la *Revue des Deux Mondes* en novembre 1845).

se rendre coupables du crime de haute trahison ; les malheureux, se croyant déjà dans les cachots de Thorn ou de Glogau, de courir à Mersebourg par « extrapost » pour faire rayer leurs noms de la feuille compromettante. Le député de Halle l'avait déjà entre les mains. La panique des signataires le gagna ; il oublia de présenter la pétition à la diète ; aux réclamations de ses concitoyens, il répondit qu'il n'était nullement obligé de la remettre. « Dès qu'un fonctionnaire leur faisait obstacle », ajoute Ruge[1], « les pétitions s'envolaient comme des pigeons en fuite devant un faucon. »

Sous un pareil régime, l'opposition se faisait insaisissable, elle se manifestait sous toutes les formes possibles, dans tous les endroits, salons, salles populaires, chantiers, usines, dans la rue même et jusque dans les antichambres ministérielles ; elle s'emparait de tous les sujets, religion, finances[2], enseignement[3]. Il y avait jusqu'aux formes muettes de désapprobation, comme le silence sur le parcours du roi[4] ; il y avait l'opposition du prêche et celle de la chaire universitaire ; Strauss savait à merveille railler et critiquer le gouvernement de Frédéric-Guillaume, sans parler d'autre chose, en apparence, que du Bas-Empire romain. Partout où Eichhorn avait placé des piétistes, dans les universités, dans les églises, les universités et les églises étaient désertées[5].

L'ardeur que l'on apportait à discuter les questions politiques avait fini par diversifier et préciser les vagues aspirations des

1. A. Ruge, *Briefe*, t. I, p. 160.

2. Les finances prussiennes étaient bien administrées ; mais il y avait, de ce côté encore, plus d'un abus. Bresson signale qu'il y a trois ministres ou ex-ministres des Affaires étrangères émargeant au budget en même temps : Werther, Maltzan, Bülow ; en 1844, trois ministres de la Justice se trouvèrent dans le même cas (Kamptz, Savigny, Mülher). En 1846, le roi fit remettre gracieusement à Bötticher, un de ses amis, successeur de Schön à Kœnigsberg, obligé de quitter son gouvernement où il était haï, 3,000 thalers de consolation.

3. Les instituteurs recevaient des traitements misérables et étaient surchargés de besogne. Cf. Kaufmann, *op. cit.*

4. Dalmatie, 26 nov. 1845.

5. L'histoire de la société populaire de Kœnigsberg donne une idée de cette lutte sans répit entre le gouvernement et l'opposition. A l'exemple des sociétés de Berlin, quelques bourgeois de Kœnigsberg, Heinrich, Jacoby, Crelinger, décidèrent de former une association pour l'éducation du peuple. Ainsi naquit, le 20 décembre 1844, la « Kœnigsberger Bürgergesellschaft » ; en dix jours, 1,200 membres se firent inscrire. La société tint pendant l'hiver de 1844-1845 de nombreuses réunions où l'on discutait librement sur toutes sortes de sujets, sciences, littérature, histoire, etc... En principe, on n'y parlait pas politique ;

premiers moments de règne. L'on est toujours au demeurant pour ou contre le gouvernement, libéral ou conservateur. Mais il semble que la constitution sera dans un temps proche ou consentie ou conquise, et l'on envisage déjà les questions qui seront posées devant le parlement futur : des partis se dessinent. Il ne faut pas entendre ici le mot « parti » avec l'idée d'organisation qu'on y implique sous un régime parlementaire ; il n'y a dans la Prusse de 1845 que des ébauches de partis, des programmes imprécis, des chefs sans grande expérience, des troupes encore mal disciplinées ; mais les tendances diverses sont assez accusées déjà pour laisser deviner les partis de demain.

Tous les libéraux sont d'accord pour combattre le régime actuel et demander une représentation véritable du pays :

I. — Les socialistes se divisent en deux groupes ; de rares intransigeants, préoccupés par la seule question sociale, refusent toute entente avec la bourgeoisie capitaliste et se désintéressent de la politique ; la grande majorité estime que ses idées n'ont de chances de se réaliser que sous un régime parlementaire et se fait l'alliée des libéraux.

en réalité, on n'y venait que pour cela. Arnim ordonna à l'association de se dissoudre le 28 avril 1845 : « ... des sociétés, dont le but et l'occupation étaient d'ébranler la tranquillité et l'ordre public, ne pouvant être souffertes... »

Après de vaines tentatives pour faire revenir le ministre sur sa décision, Heinrich et Jacoby invitèrent leurs concitoyens à venir se promener le 5 mai dans un lieu proche de la ville, Böttchershöfchen. En présence d'une foule considérable, des discours furent prononcés, peu favorables au gouvernement. Tous les lundis, pendant l'été de 1845, les réunions-promenades se poursuivirent. La police, impuissante à les prévenir légalement, se bornait à mêler ses agents à cette foule de bourgeois, ouvriers, matelots, dont le nombre dépassait quelquefois 6,000 personnes ; mais l'assistance aussi bien que les orateurs se gardaient de donner le moindre prétexte à une intervention policière : tout se passait dans le plus grand calme. Pourtant, quand arriva, le 14 juillet, la nouvelle du renvoi brutal d'Itzstein et de Hecker, il y eut quelque bruit. Le préfet de police en profita pour prévenir Jacoby et vingt-huit autres habitués de Böttchershöfchen que chaque réunion coûterait désormais à chacun d'eux amende et prison. Les réunions continuèrent. Jacoby, arrêté, protesta de façon retentissante. De Berlin vint l'ordre d'interdire toute réunion : une loi spéciale fut promulguée à cet effet (31 décembre 1845).

Ce ne fut pas fini. Chaque semaine, dans les plus grandes salles de la ville, quelques riches bourgeois invitèrent nombre de médecins, avocats, commerçants à des réunions privées : on causait, discutait sans entraves ; dans l'antichambre, les policiers, impuissants à troubler une réunion d'invités, ne pouvaient qu'interroger les domestiques. Le gouvernement dut céder et permettre la constitution d'une société qui, sous le couvert de réformes sociales et d'économie politique, ne s'occupa, mais avec mesure, que d'organiser l'opposition à Kœnigsberg. Cf. Falkson, *op. cit.*

II. — Les radicaux sont les plus avancés parmi les libéraux; partisans, en général, du suffrage universel, quelques-uns rêvent d'une république démocratique. Il y a des radicaux humanitaires qui, suivant l'inspiration de quelques représentants de la Jeune-Allemagne, Heine, Ruge, voudraient une république pacifique et amie de la France : c'est la minorité; la majorité désire l'unité de l'Allemagne sous l'hégémonie prussienne et se montre chauvine et en toute occasion ennemie des Français. Socialistes et radicaux ont une clientèle populaire qui s'accroît chaque jour de tous les mécontents.

III. — Les libéraux proprement dits sont de beaucoup le parti de gauche le plus fort et le mieux organisé. Ses chefs sont de riches industriels, Harkort, Mevissen, Hansemann, Camphausen, des juristes, des avocats, des médecins, H. Simon, Jacoby, etc... C'est le parti de la grande bourgeoisie des provinces rhénanes, des grandes villes, Koenigsberg, Breslau, Berlin, c'est le parti de nombreux catholiques dirigés par Vincke, le parti de la banque et de la grande librairie. Le programme des libéraux, Hansemann le définissait dès 1830 dans son *Preussisches und deutsches Verfassungswerk*. Avant tout, liberté de la presse. Suppression de tout ce qui reste encore de privilèges perpétuant l'ancien régime féodal; égalité de tous devant la loi; liberté de conscience. Au lieu d'états provinciaux, une assemblée centrale représentant non des classes séparées, mais la nation dans son unité. Régime parlementaire avec responsabilité des ministres.

En général, les libéraux sont partisans d'un suffrage censitaire[1] qui enlèverait à la noblesse sa toute-puissance, sans la donner à la classe populaire.

La *Kölnische Zeitung*, les *Sächsiche Vaterlandsblätter* sont les principaux organes libéraux.

IV. — Les nationaux libéraux[2] mettent en tête du programme libéral la constitution d'une Allemagne unie sous l'hégémonie prussienne. Dahlmann, né hors de Prusse, est alors leur plus illustre représentant.

V. — En dehors de la bourgeoisie, il existe une minorité de nobles libéraux, élèves de Schön et presque tous comme lui ori-

1. Plutôt à l'imitation de l'Angleterre qu'à l'imitation de la France. Le nombre des électeurs aurait été trop restreint d'après le cens français. Cf. les articles de Hansemann dans l'*Aachener Zeitung* (1845-1846).

2. Biedermann, Pfizer, etc.

ginaires de la Prusse orientale. Dans l'intérêt du pays, ils réclament la réforme du régime bureaucratique et consentent à sacrifier leurs privilèges politiques pour acquérir une plus grande indépendance vis-à-vis du gouvernement[1]. La figure originale de Bülow-Cümmerow sert de lien entre ces nobles « réformistes » et les plus avancés des conservateurs.

Les conservateurs ont aussi leurs modérés et leurs violents. Les modérés ne sont pas satisfaits par le régime absolutiste. Leurs revendications les rapprochent des libéraux; mais ils se montrent plus respectueux de l'autorité royale. Lancizolle, Ranke demandent des États-Généraux que le roi devrait consulter sur toutes les questions financières; toutefois, la décision resterait au roi et à ses ministres et le système des trois classes serait conservé.

La grande masse du parti conservateur est faite de ceux qui n'ont aucun désir. Le régime actuel leur plaît; leur programme est tout entier dans ces paroles optimistes de Rochow au synode de Brandebourg (9 février 1845) : « Il faut nous en remettre au roi. Depuis quatre cents ans, notre dynastie nous a gouvernés avec sagesse, courage et amour... Son noble sang ne peut dégénérer... »

Les violents forment l'extrême droite réactionnaire. Junkers ou piétistes, partisans zélés du régime absolutiste, ils voudraient revenir sur les quelques réformes de Frédéric-Guillaume IV. Les réactionnaires ont leurs théoriciens, Jarke, Stahl, leurs journaux, *la Gazette évangélique*, *le Journal de la noblesse*, *le Janus*. Ils ont avec eux l'héritier de la couronne, le prince Guillaume de Prusse.

Malgré les progrès de l'opposition, les conservateurs forment encore en 1845 un parti puissant, fort de l'adhésion des nobles et de la petite bourgeoisie[2], fort surtout de l'appui du gouvernement et de toute la machine administrative. C'est lui qui aide à la longue résistance du pouvoir royal. Ce sera lui qui plus tard fera échec à la Révolution.

P. Devinat.

(Sera continué.)

1. Lettres de Below à Saucken (1845-1846).

2. Les sentiments de la petite bourgeoisie nous sont connus grâce à K. Marx (manifeste de 1847). Il voit en elle le plus grave obstacle à la réussite des idées libérales.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

UN RÉCIT CATHOLIQUE

DES TROIS PREMIÈRES GUERRES DE RELIGION

LES *ACTA TUMULTUUM GALLICANORUM.*

(Suite et fin[1]*.)*

Au mois de mars, la paix faite, ils partirent en guerre vers la Flandre, mais de telle façon que cependant il n'y eut ni repos ni tranquillité et qu'un hôte, pendant ces mois où l'on semblait être en paix, ne pouvait être sûr de son hôte. Mais, par le secours de Dieu et l'habileté du duc d'Albe, la victoire fut pour les nôtres. On se battit plusieurs fois et en plusieurs lieux, surtout à Groningue, en Frise, où plus de 7,000 hérétiques furent tués. Au mois de mai, deux des principaux nobles flamands, les comtes d'Egmont et de Horn, furent décapités à Bruxelles, et le même supplice, en trois jours, fut infligé à soixante grands personnages; la même sévérité règne encore aujourd'hui et elle frappe de mort jusqu'aux simples suspects. Cependant, de nombreuses villes rebelles ont été prises par le fer et le canon, beaucoup de superbes monuments détruits, enfin tous les gens dangereux expulsés par la force. Ensuite, comme l'armée des séditieux tournait ses enseignes de la Flandre vers la France, commencèrent les troisièmes troubles, plus terribles encore que les autres pour la France. Les précédents avaient tout renversé et détruit; ces derniers anéantirent jusqu'aux espérances qui restaient aux champs ou aux villes. Il serait long d'énumérer les bourgs et les provinces qui furent démolis presque de fond en comble. Trois armées, parfois quatre, campèrent en France tout un hiver; tout fut ruiné, la France devint comme vide... Personne ne pourrait dire les vols des Allemands[2], les sacrilèges des Français, les fourberies des Anglais, les pillages des Flamands; à les réunir ensemble, la France pourrait sembler le but

1. Voir *Revue historique*, t. CVIII, p. 59 et 294.

2. Haton, p. 547, constate impartialement que les reîtres et lansquenets des deux armées « estoient aussi larrons les uns que les autres; et par ainsi fut la France pleine d'estrangers pour la desoler et quasi rendre deserte ».

vers lequel les pires scélérats du monde ont lancé les traits de leur scélératesse.

Cependant, on trouva plus de 700,000 hommes qui ne fléchirent point le genou devant Baal, mais qui, rendus plus forts par la tribulation, n'hésitèrent pas à sacrifier leurs biens, leurs richesses, leur corps et jusqu'à leur vie. S'opposant aux ennemis le fer à la main, ils se couvrirent de gloire à Toulouse...

Mais, comme plusieurs parties du royaume étaient en même temps dévastées par les rebelles, le roi, obligé de diviser ses forces, en livra une partie à son frère Henri de Valois, une autre au duc d'Aumale, gardant avec lui la troisième comme réserve. Il y eut partout des escarmouches, mais enfin Henri arrêta les ennemis et les força de subir le digne châtiment de leur impiété. Cruel combat, plus cruelle issue, car beaucoup s'étaient rendus dans l'espoir de conserver la vie, et cependant aucun n'obtint la vie sauve ni par prière ni par rançon. Jean de Losses fut chargé d'annoncer la victoire; il apporta la lettre au roi après neuf heures du soir, aussitôt le roi avec tous les siens se rendit à l'église pour remercier Dieu[1]. Des actions de grâces furent ordonnées par tout le royaume et des feux de joie allumés. Dans cette bataille tomba et fut écrasée la tête du serpent, Louis de Condé, avec trente des principaux chefs des rebelles et un nombre incertain d'hommes du commun. Si une même fortune avait supprimé trois têtes, encore survivantes, la France serait redevenue paisible, au lieu d'être épuisée et réduite à l'extrême misère[2]. Le bruit courait qu'Andelot était mort. De notre côté, Brissac, homme qu'il faut pleurer éternellement, tomba en combattant bravement; comme il mourait, la citadelle et la ville furent prises et mises à feu et à sang. Wolfgang, duc de Deux-Ponts, qui avait ruiné et brûlé la France, expira subitement, délivrant le royaume d'une grande terreur. En outre, un grand nombre de têtes distinguées moururent presque en même temps; si bien qu'il ne manque pas de personnes pour croire que, par crainte de pires supplices, voyant tout perdu, ils ont hâté leur mort par le poison. Ce qui est certain, c'est que le duc Wolfgang est mort en vingt-quatre heures, après avoir bien dîné. Que ce fût de la peste ou de quelque autre maladie subite, c'est l'œuvre du Seigneur des armées.

Ensuite le roi leva une grande armée, dans l'intention suivante : il ne voulait à aucun prix, par aucun traité, se réconcilier avec ceux qui avaient été ou qui étaient les fauteurs de ces troubles, pas même si parmi ces ennemis s'était trouvé son propre frère. Aussi, par un édit, il

1. Voy. la lettre de Henri au roi dans duc d'Aumale, t. II, p. 398, et celle au duc d'Urbin (*Lettres de Catherine*, p. 230 *b*, n. 2).

2. La Noue : « La mort [de Condé] apporta... beaucoup de resjouissance à plusieurs de ses confraires, lesquels estimoient devoir bientost dissiper le corps duquel ils avoient tranché un si digne chef ». On notera l'analogie de cette métaphore avec le *caput serpentis*. — *Corresp. Granvelle*, t. III, p. 528 : « C'est dommaige que les Chastillons soient eschappez... »

ordonna la confiscation de tous les biens meubles et immeubles, etc... On donna un éclat particulier à la proscription et condamnation de Gaspard de Coligny, amiral de France, proclamée à Paris le 13 septembre : cet instigateur et promoteur de tous nos malheurs, après avoir été dépouillé de ses honneurs et dignités et de tous ses biens, fut mis hors la loi du consentement de tous les ordres, pendu en effigie, ses armes furent partout détruites et ses enfants et tous ses descendants privés à tout jamais de leurs honneurs et dignités et même des prérogatives de la noblesse. Vers le même temps, fut fait prisonnier un noble écossais, qui subit le supplice, parce qu'après avoir, à Paris, tué sur l'ordre de Condé le président Minart, il avait également tenté d'assassiner la reine-mère.

Ainsi donc, il n'est impiété que ces rebelles n'aient commise, poursuivant jusqu'au bout ce qu'avaient entrepris leur scélératesse et leur perfidie. Et, certes, pour la reine-mère, elle courut un péril plus qu'humain. D'où il suit avec évidence que ces esprits à plusieurs faces ne sont jamais assurés de la paix, même de la part de ceux qu'ils ont d'ailleurs aidés plus d'une fois par dissimulation et par complaisance. Il est clair que Condé et ses alliés avaient toujours mis en la reine beaucoup d'espoir et comptaient sur son assistance, bien plus inscrivaient en tête des motifs de leur révolte la volonté de cette reine, dont ils souhaitaient cependant le meurtre et la disparition; en sorte qu'instruite par l'expérience, elle comprendra peut-être enfin les desseins de ces criminels. Le vulgaire l'accuse d'avoir toujours ruiné le royaume par désir de régner[1] et il ne manque pas de gens pour affirmer qu'elle faisait passer des avis aux adversaires, qu'elle leur fournissait des subsides. L'a-t-elle fait jadis? On en peut douter. Mais, ce qui est certain, c'est qu'elle est maintenant devenue, à ses dépens, plus rusée. Beaucoup, et des premiers de l'État, se plaignent que cette femme étrangère, dont le mariage était pour le roi une mésalliance et qu'imposa la seule faveur d'un neveu du pape Clément, ait été revêtue de tant de dignités, comblée de tant de dons, qu'on lui ait confié le gouvernement du royaume et que, lorsqu'elle pouvait écarter du royaume ces malheurs, lorsque Philippe d'Autriche, roi d'Espagne, et d'autres princes catholiques lui offraient leur aide, elle ait cependant, sous l'inspiration de je ne sais quels conseillers, négligé de le faire[2]. Bien plus, elle sembla d'abord bien moins favorable à la paisible race des Français catholiques qu'aux esprits séditieux des hérétiques, de ces hommes qui furent bientôt ouvertement soulevés et armés contre la maison de Valois et ses fidèles serviteurs. La postérité saura quelle foi chacun doit accorder à ces bruits, car elle connaîtra mieux,

1. Le texte, en ce passage, est certainement altéré.

2. La *Correspondance de Granvelle* est comme un commentaire de cette diatribe contre Catherine. — Voy. les offres contenues dans une lettre de la reine catholique à sa mère, octobre (?) 1561, dans *Lettres de Catherine*, t. I, p. 600 *b*, n. 1.

peut-être, les ruses des adversaires, qui se sont, pour leur plus grand avantage, faussement vantés de la faveur de la reine. Pour nous, nous ne voulons ni l'accuser ni la défendre. C'est à elle de voir comment, devant ce terrible tribunal du jugement dernier, où seront visibles toutes les pensées de tous, elle défendra ses desseins devant Dieu le souverain juge. Et ici que ceux que Dieu a mis au pinacle pour gouverner son peuple considèrent combien sont dangereux pour l'État un jugement irrésolu, un cœur indécis, des desseins couverts...

Après qu'on eut enlevé aux rebelles Condé, cet illustre chef, et qu'on eut, pour ainsi parler, décapité leur commandement, alors seulement apparut clairement la secrète organisation de leurs fraudes et de toute la conspiration : à savoir que c'était l'amiral dont les conseils et les auspices avaient présidé à ces atroces entreprises; Condé n'y prêtait que son nom et l'autorité qu'il tenait de l'éclat de sa race[1]. Lui disparu, la direction suprême est dévolue à l'amiral, et cet homme qui avait jusqu'alors agi subtilement sous le couvert du nom d'un autre se saisit dès lors de tout, ouvertement et sans hésiter. La France connut ainsi son ennemi; il semblait que ce fût pour elle chose plus indigne de souffrir tant de maux d'un homme qui auparavant n'était pas illustre, et cependant elle n'a encore pu voir ni même espérer le terme de ces douleurs. Les forces des ennemis du royaume avaient été violemment entamées par le dernier combat et les affaires des conjurés survivants paraissaient tellement compromises qu'ensuite la destruction des reliques du mal semblait une petite affaire, surtout grâce à la terreur qu'inspirait l'ardente constance du roi à poursuivre et à punir par tous moyens les rebelles; cependant, la semence de Satan se rassembla, la troupe de perdition se groupa autour des étendards de l'amiral, en sorte qu'il eut de quoi faire une armée. Les forces de cavalerie et d'infanterie que le duc de Deux-Ponts avait amenées en France s'y joignirent et il semblait que cette armée n'eût rien perdu, que rien ne lui manquât pour oser nous disputer la victoire définitive. Le roi se trouva de nouveau obligé à la guerre, nouvelle source de soucis et de veilles pour son frère Henri et pour les grands, si bien que tous étaient d'accord sur ce point : n'attendre aucune paix des ennemis en armes; ne l'accepter, si on l'offrait, sous aucun prétexte, mais détruire d'un coup les chefs de la rébellion et leur armée; et pour cela ne laisser perdre aucune occasion favorable de bataille.

Cette occasion se produisit en octobre 1569. Les ennemis, suivant une habitude fréquente à ceux qui sont perdus sans ressources, faisaient montre d'une grande audace, ne parlaient que de batailles, de meurtres et autres rodomontades; mais, quand ils furent harcelés et forcés au combat, vous ne les auriez plus trouvés si courageux. L'iniquité de leur cause étouffait leur fierté et leur ardeur, ce qui prouve

1. Sorbin, *Vie de Charles IX* (Cimber, t. VIII, p. 278) : « Où M. le prince de Condé fut tué, plus trompé par la malice et cautèle de ceux qui l'avoient acheminé à cela que par autre moyen... »

bien qu'ils avaient mené cette armée non à la bataille, mais au pillage et à l'incendie de la patrie. En effet, nulle part ils ne cherchèrent la pointe des épées ennemies, nulle part, même pris sur le coup, ils ne tinrent tête; mais, errant en pillards et en brigands, ils n'osèrent soutenir la majesté des étendards royaux, jusqu'au moment où l'armée royale, les poursuivant ou plutôt s'attachant à eux, les traîna, même malgré eux, au combat.

A ce moment, Poitiers souffrait vivement d'un siège. Il était assiégé depuis six semaines et ses murs, battus maintes et maintes fois par le canon, semblaient lui refuser désormais toute protection. Mais, à l'intérieur, la ville était bien défendue par le très généreux duc de Guise, entouré de plusieurs autres gentilshommes[1]. Mais, en raison de la longueur du siège et des cruelles attaques des ennemis, les assiégés avaient beaucoup à souffrir, si bien que tout semblait perdu et désespéré. Ils étaient obligés de se nourrir de viande d'âne et de cheval, car ils ne pouvaient ni pour or ni pour argent ni à n'importe quel prix se procurer des subsistances; et quoiqu'il y eût du blé dans la ville, il y manquait les moyens de le moudre. Aussi les royaux, pieusement animés du désir de délivrer tant d'illustres personnages et pour attirer les forces ennemies qui menaçaient si dangereusement la ville, assiégèrent vivement[2] le bourg de Châtellerault, sur la Vienne. Par ce moyen, pour aller au secours de leurs compagnons, les ennemis abandonnèrent pendant quelques jours Poitiers. Pendant ce temps Guise se ravitaille, relève les forces et le cœur des siens et, lorsque les ennemis reviennent, il fait une sortie qui les disperse, leur tue 2,000 hommes, non cependant sans perdre du monde; car dans cette rencontre périrent quatorze des plus vaillants chefs du parti royal. Le duc de Guise fut glorifié pour son courage, pour avoir sagement défendu la ville au-dedans et bravement écrasé l'ennemi; on voyait éclore chez le fils les germes de la vertu paternelle.

L'ennemi devenu plus voisin, les royaux l'observent avec plus de soin, puis le poursuivent sur-le-champ, et ils attaquent le dos des fuyards, puisqu'ils n'arrivent pas à voir leurs visages. Donc, le 29 septembre, près de Moncontour, ils assaillent les ennemis pour les forcer au combat. Mais les huguenots, passée la rivière Masville, détruisent le pont et refusent la bataille, après avoir perdu six enseignes de cavalerie et deux d'infanterie[3]. Le 1er et le 2 octobre, ils refusent de la

1. Voy., en dehors du récit de Liberge (qui a été lu par Haton), celui de La Noue : « M. de Guise et M. du Maine, son frère, acquirent grand renom d'avoir gardé une si mauvaise place. »

2. La Noue : « Enfin l'armée de Monseigneur fit beaucoup d'honneur aux huguenots, quand elle vint assaillir Chastellerault : car ce leur fut une légitime occasion de lever le siège. »

3. Sur ces faits, voy. S.-C. Gigon, *la Troisième guerre de religion*, p. 308 et suiv., combat de Saint-Clair. Faut-il, au lieu de « la rivière Masville », lire « la Dives, rivière de Mazeuil »?

même façon le combat, si ce n'est que 300 de leurs cavaliers qui avaient osé faire une attaque furent écrasés par les chevau-légers royaux.

Mais le 3 octobre apprit à la France le crime et la perfidie des siens ; ce fut le jour qui rendit au magistrat légitime le glaive qu'on lui avait presque arraché, et qui châtia l'impiété. Car, bien que les ennemis gagnassent d'une fuite perpétuelle leurs repaires et leurs retranchements, et que particulièrement en ce jour ils fussent protégés par les avantages de la position, — car ils étaient fortifiés tout autour par les marais et les cours d'eau et l'on ne pouvait les attaquer que d'un côté, — cependant, les troupes légères de l'armée royale les forcèrent à combattre, ils furent enfin contraints d'en venir aux mains, si bien que tous ne purent pas se servir de leurs pieds pour se sauver.

Il est une plaine très propre à une action de ce genre, de quatre lieues de France, entre Saint-Jovin, Moncontour et Ervaux[1], où les ennemis s'avançaient en bataille, protégés en arrière par leur artillerie, qu'ils avaient installée sur une colline bien située. Il fallait les en déloger avant de trouver une occasion favorable d'engager le combat. C'est ce qui fut fait habilement en envoyant de l'artillerie adverse. Quand donc les ennemis virent que la position des lieux et la volonté du destin les forçaient à se battre, ils ne s'abandonnèrent pas et se livrèrent à des escarmouches du matin jusqu'à une heure de l'après-midi, heure où la fortune accepta le sacrifice que lui offraient ensemble ces deux armées acharnées l'une contre l'autre. Le soir du premier jour étaient arrivés au camp les fils du roi de Navarre et de Condé avec des canons et quelques soldats ; l'amiral avait chargé d'armes jusqu'à ces enfants. Le prince d'Orange, avec son frère Louis[2], s'était trois jours avant embarqué pour l'Angleterre, réservé peut-être à un pire destin.

L'ordre de bataille avait été très soigneusement établi par l'amiral, qui cependant, avec son vieil esprit de ruse, se mit à l'abri des suites de l'événement ; il abandonna l'armée et s'enfuit à La Rochelle, où le suivirent plus tard les survivants du combat. Les reîtres, mêlés à des gens d'armes français, occupaient la première ligne, sous le comte Wolrad de Mansfeld. Les lansquenets, que le duc de Deux-Ponts avait amenés aux rebelles, sous la conduite de chefs éprouvés, Geroldseck et Granviller, avaient pour compagnons les cavaliers gascons de l'amiral. Ainsi les ennemis n'étaient inférieurs ni en nombre ni en talent. Une grande partie d'entre eux, surtout les cavaliers, marchaient au combat couverts de casaques blanches, dans un dessein auquel l'événement ne devait guère correspondre. Car ils avaient l'ambition de n'épargner personne parmi les royaux, et pour le cas où, dans l'ardeur du combat, ils auraient perdu leurs signes distinctifs, ces casaques devaient les empêcher d'égarer leur fureur, et ils traiteraient en ennemi quiconque ne serait pas vêtu de cette couleur[3]. Mais ce dessein eut

1. Airvault. Voy. Gigon, *op. cit.*, p. 319 et suiv.
2. Il y a là une erreur. Ludovic de Nassau était à Moncontour.
3. La Noue : « Le jour suyvant, nous fusmes à cheval au point du jour,

pour ses misérables auteurs les plus funestes conséquences, particulièrement pour les Allemands : peut-être que la pitié de leurs compatriotes et un certain respect de la discipline militaire auraient, lorsque leurs lignes commencèrent à fléchir, pu les sauver, mais on les prit pour des hérétiques, on cria : « Tous ces blancs sont des huguenots et des rebelles », si bien que nul d'entre eux ne fut épargné[1].

Les troupes royales, sous les auspices de Henri, étaient commandées par des chefs très sages et très vaillants. Le comte Pierre-Ernest de Mansfeld couvrait l'aile droite. Il avait sous ses ordres dix-sept escadrons de reîtres, commandés par le landgrave de Hesse, les deux rhingraves, le comte de Westerbourg et M. de Betstein (ou de Bassompierre). La défense de l'aile gauche avait été assumée par le duc de Guise, aidé du maréchal de Cossé, de Villequier, Carnavalet, Lavignau et d'une grande part de la noblesse de France avec ses gens d'armes. Au centre était l'infanterie : trente-huit compagnies de Suisses, les premiers rangs commandés par Clary et Pfyffer, et qui avaient les canons. Puis les Bourguignons et les soldats du pape, sous d'illustres chefs, MM. de la Valette, de Chavigny, de Thoré, de Montpensier, et d'autres avec les gens d'armes pontificaux et quelques enseignes de chevau-légers. Henri, frère du roi avait, pour le garder, avec un corps d'élite de cavaliers français et allemands, les ducs d'Aumale, de Martigues, le margrave Philibert de Bade, le maréchal de Biron, Tavannes, le comte de Santa-Fiore et les maîtres les meilleurs et les plus distingués.

On se battit des deux parts avec la dernière violence, si bien qu'en ce jour il n'est personne qui n'ait eu l'occasion de déployer son courage. Les reîtres et huguenots attaquèrent d'abord les gens d'armes et les arquebusiers français avec tant de force que ceux-ci durent reculer, mais cependant la valeur de leurs chefs les ramena deux fois au combat. Puis ces troupes éprouvées furent secourues des deux côtés par les reîtres royaux, de sorte que des Allemands attaquèrent des Allemands, commandés de part et d'autre par des Mansfeld; mais, contraires de foi et d'armes, ils assouvissaient leur colère et leur rage dans les entrailles de leurs proches. On ne peut croire avec quelle ardeur et quelle fureur ils combattirent : souvent le frère heurtait le frère, l'ami un ami d'autrefois devenu maintenant son ennemi, et chacun son compatriote.

Il est lamentable de voir les Allemands prostituer ainsi l'antique gloire de leur courage, sans regarder la cause pour laquelle ils vont combattre, sans épargner leur propre nation; mais, comme des brutes, ils ne pensent qu'au salaire qu'on leur propose, ils offrent d'eux-

pour aller droit à Ervaux, ayans tous chemises blanches, pour nous mieux reconnoître s'il falloit combattre. »

1. Haton, p. 581 : « Les Suisses, lesquels ne pardonnèrent à ung seul de leur nation germanique. »

mêmes, pour toute occasion de se battre, fût-ce la plus injuste, une vie et un sang à vendre, pourvu que les éblouisse l'espoir du butin et du gain[1].

Dans les siècles passés, cette race a fait la terreur des autres nations du monde, à la fois à cause de son courage invincible et de son amour pour la fidélité et la justice. Mais maintenant il n'est personne, pour ainsi dire, qui ne puisse acheter leurs services pourvu qu'il ait de l'argent. Car l'argent est, pour les Allemands, la mesure de la cause qu'ils servent, et ils n'ont pas honte de combattre tour à tour dans des camps opposés; légèreté, à tout le moins, bien différente de la gravité et de la fidélité des vieux Allemands, pour ne rien dire de plus sévère.

Pendant que les Allemands se déchirent ainsi les uns les autres et que les lances françaises des rebelles abandonnent leurs alliés en plein combat, les reîtres aussi se mettent à fuir lâchement, précédés par l'amiral, jusqu'à ce qu'à la faveur de leur course et de la nuit, ils échappent à la poursuite des royaux et respirent enfin à l'aise. Cependant, les chevau-légers français et les fantassins, avec les auxiliaires pontificaux et bourguignons[2], attaquent l'infanterie huguenote et les cavaliers gascons de l'amiral et en font un tel carnage qu'on n'en vit guère un pareil de mémoire de chrétien. On voit venir à cette boucherie les vingt-six compagnies de lansquenets, sous leurs vieux chefs Geroldseck et Granviller, qui étaient entrées en France sous les infortunés auspices du duc de Deux-Ponts; et de ce désastre, on pense qu'il n'a pas même survécu un homme pour aller en porter la nouvelle à leurs compagnons. Avec eux tombèrent les cavaliers gascons, coupés de leurs alliés en fuite.

Il faudrait déplorer ce jeu de la fortune, — un seul jour, presque une seule mort enlevant tant de braves, noble et brillante fleur des armées allemandes, — si leur propre témérité et une cruauté inouïe chez cette nation ne nous faisaient leur refuser toute sympathie et toute pitié. Car aucune obligation, aucune juste cause ne les avaient fait sortir de leur patrie, et ils se proposaient de renverser ce royaume, dont ils n'avaient jamais éprouvé le moindre tort, mais qui avait été pour eux riche d'avantages et de bienfaits. D'ailleurs, la France gémira longtemps sur l'impiété de ces soldats; elle a subi cette rage plus que bestiale, cette passion de pillage pire que celle des Turcs, une cruauté envers les hommes de toute classe, surtout envers les clercs, telle qu'on aurait à peine à craindre la pareille des plus monstrueux barbares, des Scythes ou des Tartares. Les Allemands ont donc expié de leur sang leurs fureurs envers la France, exemple qu'ils

1. Le luthérien Cyriaque Spangenberg (*Notwendige Warnunge, an alle ehrliebende Deutsche*... Eisleben, 1569) est d'accord avec notre texte pour dire que le pire péché des Allemands, c'est de faire la guerre pour de l'argent, — mais il ajoute : « ... contre des gens qui ne leur ont fait aucun mal et se sont seulement séparés de l'antéchrist romain. »

2. C'est-à-dire espagnols.

transmettront peut-être à leurs descendants et dont ils s'inspireront à l'avenir quand ils s'occuperont des affaires d'autrui.

Les reîtres huguenots n'eurent pas tant de morts, mais après la fuite des lances françaises eux aussi battirent en retraite et gagnèrent La Rochelle avec leur fuyard d'amiral. Ils perdirent cependant 400 des leurs, mais les pertes totales des rebelles dépassèrent 10,000, plus la foule des goujats qui servit aussi de matière à la fureur du carnage[1]; même les chiens abandonnés avec les bagages de la cavalerie n'eurent pas la vie sauve, et le sort n'en laissa pas échapper un seul *mingentem ad parietem*.

On fit prisonniers, avec MM. d'Assieres et de La Noue, quelques personnages considérables; en petit nombre, parce que tous étaient tombés sur leurs ennemis les plus acharnés, les Allemands rebelles sur les Français royaux, les Français rebelles sur les Allemands royaux, et que leurs casaques blanches les avaient facilement trahis. Ils perdirent tous leurs canons, dont ils avaient pris les plus grands, peu auparavant, à Lusignan. Il y en avait un d'une taille énorme, sur lequel ils avaient inscrit en leur langue ce nom nouveau : *chasse-messe*. Les soldats royaux l'appelèrent *chasse-prêche*. Les voitures et les bagages furent pris et détruits, surtout ceux des reîtres, où l'on trouva les trésors de bien des provinces, de bien des villes, de bien des églises. Mais les royaux non plus n'obtinrent pas la victoire sans perdre du monde, surtout des gens de qualité. Cependant ces pertes furent minimes, car de toute l'armée royale on n'eut pas à regretter plus de 500 soldats de tout ordre[2]. Mais on vit tomber en combattant bravement le margrave Philibert de Bade et le landgrave de Hesse, le troisième de ses frères, de même le duc de Longueville. Assurément, le margrave fut très vivement regretté par les Français catholiques; il combattit ce jour-là avec une vigueur et un courage que l'on n'a jamais vus chez un homme de ce rang, jusqu'à ce qu'une balle d'arquebuse, lui traversant la gorge, l'arrachât à la fois à la bataille et à la vie; mort prématurée, car la gloire qu'il avait conquise à la guerre semblait le destiner à devenir un jour un chef de premier ordre. Le comte de Mansfeld, qui eut grande part à cette victoire, le duc de Guise, l'aîné des rhingraves, le rittmeister Schonenberg, M. de Bassompierre revinrent du combat blessés; et le frère du roi, Henri, jeté à bas de son cheval en combattant vaillamment, fut relevé par le marquis de Villars, amiral catholique de France, et le maître des écu-

1. Haton dit 15 à 16,000 (dont 9 à 10,000 Allemands). La *Vera et brevis descriptio* dit 14,000. M. H. Monod (*Bull. de la Soc. de l'hist. du Protestantisme français*, p. 511) fait remarquer que de Thou dit seulement : de 4,000 lansquenets, il n'en reste que 200; en outre, il y eut parmi les morts 2,000 fantassins français et environ 300 cavaliers : « Ceux qui veulent compter les valets, les goujats et tous ceux de cette espèce... font le nombre des morts bien plus grand. »

2. Haton évalue à 1,200 le nombre des morts catholiques.

ries Vivre, et retourna à la bataille. Parmi ceux qui eurent une belle conduite, on cite encore MM. de la Hierges, de Beaurain, Blandeau, Libersart, chefs des enfants perdus.

Voilà la mémorable victoire par laquelle la France a triomphé de ses crimes, mais plutôt sur le sang étranger que sur le sien propre. Victoire qui rendait au roi son royaume et qui pouvait en ces lieux rendre aussi à l'église sa tranquillité. Si cette dernière a été consolidée par la paix qui, au mois d'août suivant, fut signée pour la troisième fois entre le roi et ses sujets rebelles, Dieu le sait, lui qui sonde les cœurs et les secrets, et la postérité le verra, elle qui pourra mieux juger les desseins et les événements d'aujourd'hui.

Voilà, magnifiques seigneurs, ce que j'ai vu de mes yeux et ce que j'ai appris des écrits ou des relations de témoins dignes de foi sur ces funestes troubles, sans exemple depuis la fondation du royaume; troubles par lesquels nous avons vu en ces temps agiter la France, qui a été réduite par la dévastation à une condition misérable, et cela pour la même cause qui l'avait, dans les siècles anciens, élevée au faîte suprême de la gloire et de l'honneur. Car c'était la religion, ce précieux fleuron qui ornait la couronne des rois de France; et c'est maintenant la religion qui menace leur couronne et leur vie.

Mais la victoire n'est pas douteuse si le roi continue à montrer cette foi et cette constance qu'il a héritées de ses ancêtres en même temps que la couronne. Pour y réussir, il ne manque pas d'hommes aux conseils et à la fidélité de qui il peut confier sa personne et son État. Car au milieu de cette violente révolution, tous n'ont pas faibli, tous ne sont pas devenus incapables de défendre l'honneur de l'Église et du roi. Mais un grand nombre de nobles provinces, de villes, de familles ont prouvé leur constante fidélité à Dieu et à leur roi, au péril non seulement de leurs biens, mais de leurs vies et de leur sang. La maison de Guise et les Toulousains[1], par leurs exploits, ont conquis une renommée immortelle. Les nobles d'Auvergne, de Bourgogne, de Brie, de Champagne, de Touraine ont aussi laissé d'illustres exemples de leur courage et de leur piété.

Henri Hauser.

1. Cf. E. Auger, *Sucre spirituel pour adoucir l'amertume des aigres malheurs de ce temps*. Lyon, 1570 (lettre écrite aux Toulousains en 1569, Sommervogel, t. I, p. 637). La Croix du Maine cite aussi Jean de Cardonne, *Remonstrance aux catholiques de prendre les armes en l'armée de la croisade instituée en la ville de Tholose contre les calvinistes, huguenots, traîtres et rebelles*. Toulouse, 1568 (au lieu de 1558).

TROIS LETTRES INÉDITES DE JULES FERRY.

La publication du livre de M. Hanotaux a attiré l'attention des historiens sur les débuts de la troisième République. Cet ouvrage a amené des discussions[1], notamment sur l'attitude respective des divers chefs du parti républicain. Les trois lettres que nous avons trouvées dans les papiers de Jules Simon et que nous publions, avec l'autorisation de Mme Jules Ferry, de MM. Gustave Simon et Émile Delorme, nous donnent à ce sujet des renseignements intéressants.

Le gouvernement du 24 mai ayant révoqué systématiquement les préfets suspects d'être républicains, la gauche, en arrivant au pouvoir, se trouvait obligée de former une administration nouvelle, soutenant ses principes et sa doctrine. C'est ce qu'avaient déjà fait Ricard et M. de Marcère, ministres de l'Intérieur dans le Cabinet Dufaure; c'est ce que Jules Ferry demandait à Jules Simon dans la lettre qui suit :

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Versailles, le 30 décembre 1876.

Mon cher ami,

Je vous soumets une petite liste de proscription. Elle se compose des préfets les plus décriés de la majorité de la Chambre. Ce sont les survivants tout à fait incorrigibles du ministère de combat. Vous ne pouvez faire moins en un moment où vous pouvez tout. Plus vous tarderez, plus les gens deviendront exigeants. Ricard et Marcère se sont fait arracher, morceau par morceau, trente-quatre préfets, et cela n'a produit aucun effet, parce qu'ils avaient fait trop attendre.

Vous avez raison de dire que c'est de la petite politique. Mais pour les élus du scrutin d'arrondissement, l'horizon n'est pas plus étendu. Vous maintiendrez votre majorité. Vous réduirez à cinquante membres les adhérents de Gambetta avec des sous-préfectures et des justices de paix.

De cœur votre.

Jules FERRY.

Après le Seize Mai et la dissolution de la Chambre, les républi-

1. *Revue de synthèse historique*, août 1910; Henry Salomon, *De quelques livres d'histoire contemporaine.*

cains, rejetés dans l'opposition, durent soutenir une lutte terrible. Jules Ferry, avec son admirable clarté, résume la situation :

Vichy, 17 juillet [1877[1]].

Mon cher ami,

. . . . . .

Je crois que c'est une grande vérité de dire que les gens qui nous gouvernent se méprennent absolument sur la cause profonde des succès électoraux du second Empire. Ces succès proviennent avant tout de ce que le paysan était impérialiste. La défaite de la candidature officielle mac-mahonienne est dès à présent assurée, parce qu'il n'y a pas de mac-mahoniens. Je sais bien que cette thèse se rencontre avec celle des bonapartistes, mais les constitutionnels de l'école du *Moniteur* sont les seuls qui puissent se plaindre. Quant à nous, il ne peut nous déplaire d'entendre dire que le suffrage universel ne peut enfanter que deux choses : République ou Empire.

. . . . . .

Jules Ferry.

Les relations continuèrent entre Jules Ferry et Jules Simon. Même, au moment de l'article 7, le fondateur de l'école laïque écrivait à son antagoniste :

Cabinet du ministre de l'Instruction publique
et des Beaux-Arts.

[1880[2]].

Mon cher ami,

. . . . . .

Vous allez donc m'étrangler de vos mains parricides! Tout le monde le dit et je le crains fort.

Je suis, en attendant le fer de Calchas, votre affectionné.

Jules Ferry.

On voit quelle cordialité régnait entre les deux adversaires.

Paul Raphael.

1. Il s'agit évidemment des élections faites par le ministère du Seize Mai, car dans le passage de la lettre que nous ne citons pas, il est question de « la règle des 363 ».

2. Jules Ferry fut ministre de l'Instruction publique dans le Cabinet Freycinet depuis le 22 décembre 1879 jusqu'au 23 septembre 1880, date à laquelle il ajouta à son titre celui de président du Conseil. S'il avait été question dans cette lettre de dissentiments à propos des devoirs envers Dieu, la lettre aurait eu pour en-tête « cabinet du président du Conseil ». Il s'agit donc bien de l'article 7.

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE FRANCE.

ÉPOQUE CONTEMPORAINE.

Il est utile certes à la constitution de l'histoire contemporaine de publier des documents. Mais il était bien inutile, comme le fait M. A. Keller[1], de publier à nouveau des morceaux de la *Correspondance de Napoléon*, en les encadrant d'explications qui n'ont aucune valeur historique, n'étant appuyées sur aucune documentation, non pas même sur des connaissances élémentaires. Ainsi l'on nous dit que par le coup d'État la France passa de la plus lâche oppression à la liberté; que la Convention, la paix rétablie (*sic*), personnifia sa dictature dans le Comité de Salut public (p. 15); que l'Assemblée nationale déclara ses membres inéligibles à la Constituante (p. 17). En un mot, une cinquantaine de pages de la *Correspondance*; de nombreux emprunts aux *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous le règne de Napoléon Ier*, édition de 1830; quelques citations de Bourrienne, de *Franck*-Brentano (*sic*); un peu du *Mémorial de Sainte-Hélène*, et le livre est fait, et il est une suite, et, hélas! il aura une suite.

M. le baron de Méneval[2] a composé son histoire de *l'Impératrice Joséphine* avec quelques lettres de la reine Hortense à l'abbé Bertrand, son ancien aumônier, de l'empereur Napoléon III au même, avec Aubenas, *Histoire de l'impératrice Joséphine*, avec les *Mémoires* de la duchesse d'Abrantès, de Bausset, de Mme Ducrest. En somme, il a convoqué surtout les témoins à décharge. Il importait peut-être de refaire cette histoire pour réhabiliter une femme qui, avec de grands défauts de légèreté et de prodigalité, fut une épouse aimante et une mère excellente; c'est ici en effet une biographie soucieuse d'éviter et de taire tous scandales, et, en

1. A. Keller, *Correspondance, bulletins et ordres du jour de Napoléon : Bonaparte et le coup d'État*. Paris, Méricant, s. d., in-12, 319 p.

2. Baron de Méneval, *l'Impératrice Joséphine, d'après le témoignage de ses principaux historiens*. Paris, C. Lévy, s. d., in-8°, x-349 p.

somme, de cette dévotion au personnage de Joséphine résulte un portrait plus véridique sans doute que d'autres auxquels M. le baron de Méneval a eu l'évident souci de répondre ; en particulier, quelques pages fort belles et émouvantes, sinon très nouvelles, sur le divorce et les dernières années de l'impératrice, déterminent, malgré tout, la sympathie du lecteur.

Joséphine ne perd pas au voisinage de celle qui la remplaça dans le lit de Napoléon. Cependant, malgré son titre émoustillant, le livre que M. Hector Fleischmann[1] consacre à *Marie-Louise libertine* ne renferme rien de bien original, sauf le ton, d'une grande sévérité, où la pitié suffirait. L'ouvrage vaut par ses titres : *la femme de César*, c'est-à-dire le mariage de 1810, une définition du « ventre autrichien », la descente à la trahison ou les scènes du départ de Paris et de la fuite en 1814 ; — *la femme du borgne*, la rencontre avec le comte de Neipperg en Suisse, le « terrible masle » qu'était Neipperg, les bâtards parmesans, la façon dont la duchesse de Parme observa le deuil de « son illustrissime conjoint » en mettant au monde trois mois plus tard un fils de Neipperg (août 1821) ; — *la femme du jésuite*, le marquis de Bombelles, où il est surtout question de la mort du duc de Reichstadt, puis de celle de la ci-devant impératrice.

Mais ne sortons pas de la famille impériale. M. André Duboscq consacre à *Louis de Hollande*[2] un volume qui est fait surtout de ses lettres, extraites des Archives nationales et complétant l'ouvrage de Rocquain fondé seulement sur la correspondance des deux frères. Le livre comprend d'abord un résumé du règne qui a paru nécessaire pour encadrer les lettres, puis les lettres correspondantes groupées selon le sujet auquel elles se rapportent. Un premier paquet concerne les objets suivants : efforts de Louis pour être vraiment roi de Hollande, appel qu'il fait à des Orangistes pour des emplois importants, éloignement des régiments français, établissement d'une nouvelle noblesse, fondation d'un ordre de décoration, tentatives variées pour être autre qu'un lieutenant de l'Empereur, un connétable de l'Empire, à la façon de Joseph ou de Murat, à Naples et à Madrid, tous embarrassés du sang français qu'ils avaient dans les veines, mais aussi surveillance rigoureuse de Napoléon par le duc de La Rochefoucauld, son représentant à La Haye, mutilation de la Hollande par le traité du 16 mars 1810, enfin rupture et

1. Hector Fleischmann, *Marie-Louise libertine*. Paris, Méricant, s. d., in-12, x-288 p.

2. André Duboscq, *Louis Bonaparte en Hollande, d'après ses lettres, 1806-1810*, avec un portrait en héliogravure. Paris, Émile-Paul, 1911, in-8°, 405 p.

abdication de Louis; du moins, il avait eu l'affection de quelques Hollandais; il restait pour eux « le bon roi Louis ». Un autre paquet est fait des lettres de Louis à ses fonctionnaires hollandais sur les encouragements à donner à l'agriculture, la culture du mûrier, l'entretien des digues : il y apparaît comme le premier des serviteurs de l'État, appliqué à se bien acquitter de ses devoirs de roi. D'autres lettres sont consacrées à l'affaire de Cassel, en 1806, pendant la campagne contre la Prusse, Louis s'efforçant de négocier avec l'Électeur de Hesse quand il avait l'ordre de le prendre et de le dépouiller; M. Duboscq refuse d'y voir un acte de trahison. D'autres sont réunies sous le titre : *Isolement du roi en Hollande;* il y est beaucoup question de sa santé, de ses relations difficiles avec la reine Hortense, des efforts touchants qu'il fait pour avoir son fils auprès de lui, après la mort de l'aîné. Enfin quelques lettres ont rapport à l'affaire de Walcheren en 1809, elles en précisent quelques circonstances et s'encadrent de réflexions où l'auteur tâche de disculper Louis des reproches qu'on lui a faits. On concevrait une publication plus méthodique, plus scientifique de cette correspondance; c'est pourtant une contribution utile à l'histoire de ce règne manqué, de ce roi manqué.

Les *Souvenirs de Roustam, mamelouck de Napoléon Ier*[1], publiés une première fois en 1888 dans la *Revue rétrospective*, sont d'un style naïf, pittoresquement incorrect; ils redisent les origines géorgiennes du mamelouck, son excellent cœur, le soin qu'il avait de faire des économies pour sa mère, ses services chez le cheikh El-Bekri au moment de l'expédition française, les effets du champagne sur son jeune cerveau, son entrée au service de Bonaparte, son arrivée en France, son arrestation, au sortir de Marseille, par des « Arabes français », ce qui veut dire des brigands; puis ce gentil résumé du coup d'État de brumaire : « Le général et M. Duroc sont allés promener alentour de Paris, et on dit qu'ils ont été assassinés tous les deux; quand le général arriva à cheval, tout le monde était bien content; » plus loin, le mariage de Roustam avec la fille de Douville, premier valet de chambre de l'impératrice, dont Napoléon paya le dîner 1,341 francs; enfin on y verra comment le mamelouck lâcha Napoléon en 1814, à l'instar de son camarade Constant. Tout cela est amusant à lire; il n'y a pas de notation importante à en retenir au sujet de Napoléon, si ce n'est ce trait de son émotion à la

1. *Souvenirs de Roustam, mamelouck de Napoléon Ier*, introduction et notes de Paul Cottin, préface de Frédéric Masson. Paris, Ollendorff, s. d., in-12, XXXVII-302 p.

mort de Lannes : « les larmes de l'Empereur tombaient dans sa cuiller. »

Le général Zurlinden consacre à *Napoléon et à ses maréchaux*[1] deux volumes d'un médiocre intérêt. Il n'était peut-être pas nécessaire d'écrire un nouveau volume sur Napoléon, et celui-ci n'est pas original; il se réfère à des ouvrages de seconde main ou à ceux de Houssaye, Masson, Sorel, Vandal; à peine le sujet y est-il renouvelé par quelques considérations d'ordre militaire, qui d'ailleurs ne sont pas absolument neuves. Par contre, il y a dans ce premier volume de grosses lacunes sur le Blocus continental, sur la Confédération du Rhin par exemple. A signaler une explication curieuse de l'expédition de Russie : Napoléon l'entreprit pour échapper aux préoccupations inextricables de la guerre d'Espagne.

Quant au second volume, ce n'est pas une série de portraits, c'est une série d'articles comme on en trouve dans les dictionnaires de biographie; il y en a de meilleurs, et surtout de plus scientifiques, dans les encyclopédies. Comment faire connaître en 200 pages, après Kléber et Desaix (pourquoi pas Marceau, Joubert?), Berthier, Murat, Moncey, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadotte, Lannes, Mortier, Ney, Davout, Bessières, Kellermann et fils, Lefebvre, Pérignon, Sérurier, Victor, Macdonald, Oudinot, Marmont, Suchet, Gouvion-Saint-Cyr, Poniatowsky, Grouchy?

La publication des *Papiers de Murat*, par le prince Murat, se poursuit avec rapidité et avec un intérêt croissant. Le cinquième volume[2] comprend la période de 1806 à 1808. Les pièces relatives au commandement de Murat en Pologne, lettres à Davout, à Lannes, à Napoléon, sont de première valeur; sans rien révéler d'inattendu sur le caractère de Joachim, elles font connaître avec précision les événements militaires auxquels il a été mêlé et la part qu'il y a prise; il s'agit notamment des opérations autour de Varsovie en décembre 1806; la documentation est moins abondante et moins précieuse pour les journées d'Eylau. Cependant, quelques lettres échangées avec Pauline, Caroline et ses enfants, Lœtitia et Achille, montrent un Murat très tendre, bon époux et bon père.

1. Général Zurlinden, *Napoléon et ses maréchaux*. I : *Napoléon;* II : *les Maréchaux*. Paris, Hachette, 1910, 2 vol. in-12, IX-268 et XXXIX-244 p.

2. *Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat, 1767-1815*, publiés par Son Altesse le prince Murat, avec une introduction et des notes par Paul Le Brethon; t. V : *Campagne de Pologne (1806-1807). Grand-duché de Berg (1807-1808). Lieutenance de Murat, grand-duc de Berg, en Espagne (1808)*. Paris, Plon, 1911, in-8°, 504 p. — Pour les volumes précédents, voir la *Rev. hist.*, t. C, p. 347; t. CII, p. 129; t. CV, p. 146.

Les papiers qui se rapportent au gouvernement du grand-duché de Berg ne sont pas les plus intéressants; on sait d'ailleurs que le grand-duc avait peu de part au gouvernement des États dont il n'était en somme que le chef nominal; on y lira quelques lettres curieuses de Murat à Godoï, qui sont comme le préambule de sa lieutenance en Espagne. Quant à cette lieutenance, quoique beaucoup des pièces qui sont ici reproduites ne soient plus inédites, il y en a assez d'autres pour constituer une source de tout premier ordre; elles permettront de mettre au point à peu près complètement les conditions du rôle joué par Murat à Madrid. Cette vaste publication paraît donc devoir être un monument imposant à la mémoire, sinon à la gloire de Murat, dont en vérité tous les papiers ne méritaient pas l'honneur qui leur est fait; ne nous en plaignons pas pourtant; dans une pareille histoire, il n'y a pas de documents inutiles.

M. Wladyslaw de Fedorowicz entreprend la publication de documents sur *la Campagne de 1809*[1]. Il vient de publier les documents français; il annonce un second volume de documents allemands et un troisième pour les autres langues. Les pièces du premier sont extraites des archives historiques de la Guerre ou de celles du ministère des Affaires étrangères, du moins pour la plupart. Tout n'y est pas inédit; on y retrouve des lettres de *la Correspondance de Napoléon* ou du Supplément de Lecestre, de *la Correspondance de Davout* éditée par M. de Mazade, d'autres lettres publiées par P. Hassel dans son *Histoire de la politique prussienne de 1807 à 1815* ou par Geoffroy de Grandmaison dans *la Correspondance de La Forest*. Mais il y a là pourtant des documents de grand intérêt, où il n'est pas seulement question de la campagne de Pologne, mais des négociations des alliés à l'occasion de cette campagne : des lettres de Poniatowski, ou de Rapp, ou du colonel Saunier, commandant à Varsovie, à Davout sur la situation des armées et sur quelques opérations; des lettres du comte Friedrich-Lothar Stadion, ambassadeur d'Autriche à Munich, au ministre, au comte Philippe Stadion, sur l'état des esprits en Allemagne et notamment sur les sentiments particuliers du prince royal de Bavière; des lettres de Philippe Stadion à Stahremberg, ambassadeur en Angleterre; les instructions du gouvernement autrichien au lieutenant Wagner envoyé à Londres pour obtenir des subsides, organiser une expédition navale combinée, appeler l'An-

1. Wladyslaw de Fedorowicz, *1809, Campagne de Pologne;* vol. I : documents et matériaux français. Paris, Plon, 1911, in-8°, IV-447 p.

gleterre à une descente sur les côtes de la Baltique; des instructions pour le baron de Wessenberg à Berlin, sa correspondance avec Stadion, des notes sur la mission de Schwarzenberg à Saint-Pétersbourg, pour faire sortir la Russie de sa réserve diplomatique et militaire : toutes pièces importantes sur la situation diplomatique, du moins pour les premiers mois de 1809. Mais il y a dans les archives françaises bien d'autres documents, plus précieux encore, sur les négociations pendant la campagne, notamment après Essling, sur les conférences d'Altenbourg jusqu'à la paix de Vienne; cette publication demeure extrêmement incomplète pour la France.

La *Correspondance inédite de la reine Marie-Caroline avec le marquis de Gallo*, extraite des archives de la famille ducale de Gallo à Naples et publiée par le commandant Weil et le marquis di Somma-Circello, est précédée d'une remarquable préface de M. Welschinger, d'où ressort en termes définitifs le portrait de cette maîtresse femme qui eût pu être, en d'autres circonstances et sur un autre trône, une grande reine; en particulier, son admiration et sa haine pour Bonaparte, « l'Attila, le fléau de l'Italie », mais aussi « le plus grand homme du siècle »[1]. La Correspondance commence en 1785, Gallo étant alors ministre à Turin; il y a très peu de chose jusqu'à la Révolution, puis quelques vigoureuses lettres au sujet des événements de France et du sort de la famille royale. Gallo passa ensuite à Vienne et fut l'intermédiaire entre sa reine et la cour impériale; ils échangèrent alors des nouvelles de cour, des impressions sur les événements politiques. A partir de 1798, les lettres de la reine se précipitent, décousues, incohérentes, tourmentées par la propagande révolutionnaire, désormais pleines de soucis sur l'avenir de ses enfants. Le second volume s'ouvre par la fuite à Palerme en décembre 1798, avec quelques lettres poignantes sur les circonstances de ce départ, sur le cadavre de son fils Albert, un enfant de six ans, emporté par les convulsions, sur l'organisation de la résistance en Calabre jusqu'à la délivrance par le cardinal Ruffo. On notera, en particulier, les réflexions de la reine sur le progrès des idées démocratiques, sa conviction que

1. *Correspondance inédite de Marie-Caroline, reine de Naples et de Sicile, avec le marquis de Gallo*, publiée et annotée par le commandant M.-H. Weil et le marquis di Somma-Circello; préface de M. H. Welschinger, deux portraits en héliogravure; t. I : *1785-1798*; t. II : *1799-1806*. Paris, Émile-Paul, 1911, 2 vol. in-8°, CXXII-546 et 678 p. — J'avais publié dans *Napoléon en Italie* des entretiens d'Alquier avec la reine qui indiquaient quelques traits de cette physionomie originale. Voir aussi, dans la *Nouvelle Revue* (15 août-15 sept. 1908), Éd. Driault, *Bonaparte et les Bourbons*.

les temps à venir seront durs pour les rois et qu'il leur faudra sans doute se féliciter de pouvoir mettre quelque argent de côté pour vivre dans une retraite assez confortable. Après Marengo, c'est la colère qui l'emporte contre l'établissement de la domination française en Italie. Les exclamations de la reine donnent un intérêt vivant à la grande lutte où elle se débattait contre la domination étrangère, jusqu'en 1806, c'est-à-dire jusqu'à la catastrophe, où Gallo oublia, en servant Joseph et la France, ce qu'il devait à une souveraine qui lui avait montré tant de confiance.

Le tome troisième et dernier des *Mémoires* du marquis DE BOUILLÉ[1] a trait d'abord à quelques opérations de l'expédition de Naples en 1806, mais intéresse surtout la guerre d'Espagne; on y verra les rapports de Bouillé avec Sébastiani, son divisionnaire, le « mamamouchi du Bourgeois gentilhomme »; on y rencontrera les épisodes les plus remarquables de la carrière militaire du marquis, devenu général de brigade, comte, avec une dotation de 4,000 francs de revenu en Westphalie, puis de 10,000 sur le Brabant hollandais, sans que d'ailleurs il fût encore satisfait. Les dernières pages sont pleines d'amertume; il y dit sa douleur à se sentir devenir aveugle et fait allusion à d'autres causes de chagrin.

Les *Souvenirs* de Lord BROUGHTON[2] sont extrêmement curieux et amusants. Les dieux pour lesquels il eut de la dévotion furent Napoléon et Byron. Il se trouve que Napoléon tient une plus grande place dans le premier volume. Voyageant en Europe à partir de 1809, Lord Broughton passa en Portugal, où il constata l'excessive abondance des moines et la grande popularité de Junot; en Allemagne, où il vit Bernadotte en papillotes. Il assista surtout au retour de l'île d'Elbe, « révolution militaire sans pareille dans l'histoire du monde »; il nota l'enthousiasme excité alors par Napoléon; il le partagea, agitant son chapeau et criant avec la foule : « Vive l'Empereur! » Il pleura à la vue de « cet homme prodigieux », tandis que, quelques semaines après, le retour des Bourbons lui donnait « l'impression d'une arrivée de forains ou de bateleurs ». Le second volume appartient à Byron; il contient notamment un long chapitre

1. *Souvenirs et fragments pour servir aux mémoires de ma vie et de mon temps*, par le marquis Louis-Joseph-Amour de Bouillé, 1769-1812, publiés pour la *Société d'histoire contemporaine* par P.-L. de Kermaingant; t. III : *Mars 1806-nov. 1809*. Paris, Alph. Picard, 1911, in-8°, XLV-625 p. — Pour les deux premiers volumes, voir la *Rev. hist.*, t. C, p. 343.

2. Lord Broughton, *Napoléon, Byron et leurs contemporains. Souvenirs d'une longue vie*. Préface de Lord Rosebery, ouvrage traduit de l'anglais par Armand Fournier; t. I : *1809-1816;* t. II : *1816-1822*. Paris, Juven, s. d., 2 vol. in-8°, XI-377 et 395 p.

sur la séparation de Byron et de sa femme, éloquent et tendre plaidoyer en faveur du poète. Il y a là des pièces importantes pour le jugement à porter sur Byron, qu'on nous montre enveloppé d'intrigues, « de calomnies diaboliques », accusé de dérangement cérébral et d'écarts de conduite.

Le livre de M. Guillon[1], *Napoléon et la Suisse* (*1803-1815*), ne répond pas tout à fait à son titre, car il le dépasse singulièrement; les premiers chapitres en effet ont pour objet les derniers jours de la Confédération, la République helvétique de 1798 à 1803 et la politique du Directoire en Suisse; on n'arrive à la date de 1803 qu'environ au tiers du volume. A partir de là, grâce à une étude très fidèle des documents du ministère des Affaires étrangères, les chapitres qui sont consacrés au régime napoléonien sont d'un intérêt très nouveau et révèlent la persistante action de la politique impériale sur ce « bastion des Alpes » : il s'agit de l'ambassade du général Vial, de 1803 à 1808, puis de l'ambassade d'Auguste de Talleyrand, de 1808 à 1812, avec les tracasseries nées du blocus continental, puis l'occupation du Tessin par les troupes italiennes. Un chapitre complémentaire traite des régiments suisses au service de la France de 1803 à 1814. Ce petit livre, serré et plein, représente une contribution importante à l'histoire de la politique napoléonienne.

La *Constitution de Bayonne*, de M. Pierre Conard[2], est précédée d'une introduction sur Napoléon et la régénération de l'Espagne, où l'on voit que Napoléon ne fut pas, autant qu'il le dit au *Mémorial*, préoccupé de régénérer l'Espagne, qu'il eut avant tout le souci d'en utiliser les ressources pour la guerre contre l'Angleterre, dans un temps où il donnait une attention particulière aux armements maritimes (printemps 1808); il parla de constitution pour gagner les Espagnols, et il en parla d'autant plus que leur insurrection lui paraissait plus grave; d'où la convocation de la junte de Bayonne, dont les membres furent d'ailleurs soigneusement choisis. Nous avons ensuite en ce volume une histoire de la Constitution elle-même : le projet d'abord rédigé par Napoléon et Maret, comme on avait fait en 1802 pour la constitution de la Cisalpine et la Consulte de Lyon, les quelques discussions qui furent permises à la junte et les quelques modifications qui lui furent accordées; en somme, une

1. Édouard Guillon, *Napoléon et la Suisse*, *1803-1815*, d'après les documents inédits des Affaires étrangères. Paris, Plon, et Lausanne, Payot, 1910, in-8°, VI-370 p.

2. Pierre Conard, *la Constitution de Bayonne*, *1808*, essai d'édition critique (Bibliothèque d'histoire moderne). Paris, Cornély, 1910, in-8°, 182 p.

œuvre vaine, indifférente aux Espagnols et qui n'empêcha rien du mouvement insurrectionnel; tout cela, comme les décrets improvisés du 4 décembre 1808, devant Madrid, n'ayant que la valeur de manifestes manqués. L'étude de la Constitution elle-même est extrêmement minutieuse ici, au point qu'on puisse se demander si elle méritait un tel effort critique; pourtant, elle précise les conclusions de l'introduction et consolide la thèse. En conclusion, M. Conard a cru devoir publier la circulaire de Champagny aux ambassadeurs et ministres de France, du 19 juin 1808, pour leur expliquer les raisons du « changement de dynastie » en Espagne, notamment que l'Espagne refusait de servir « la cause du continent » en cessant d'armer sur mer pour armer davantage sur terre, plus dangereuse ainsi à ses alliés qu'à ses amis. Il est possible en effet qu'il y ait là une des raisons principales de la politique napoléonienne en Espagne.

M. Aulard, en publiant *Napoléon Ier et le monopole universitaire*[1], avertit les lecteurs que son livre ne s'inspire d'aucune préoccupation politique; il est certain en effet qu'on peut et qu'on doit étudier l'histoire de Napoléon scientifiquement. Donc, après avoir rappelé le régime de la loi du 3 brumaire an IV, puis celui de la loi du 11 floréal an X, qui préparait l'organisation du monopole en proclamant le droit éminent de l'État en matière d'instruction publique, l'auteur arrive à la fondation de l'Université, par les décrets du 17 mars et du 17 septembre 1808, qui n'instituaient pas le monopole à proprement parler, comme nous l'entendons aujourd'hui, mais qui incorporaient l'enseignement libre dans l'Université, pour le mieux surveiller, l'enseignement primaire restant confié le plus souvent aux frères des écoles chrétiennes. Quant à Fontanes, M. Aulard explique comment il trahit Napoléon : il ne cessa en effet de favoriser les influences cléricales dans l'Université, ce dont plus tard Chateaubriand le félicitait; il encouragea même l'opposition à l'Empire, comme Talleyrand dans un autre milieu, et contribua ainsi à la chute finale du régime (p. 370). Il semble qu'il y ait de l'exagération dans cette conclusion, car les causes essentielles de la chute de l'Empire sont extérieures.

M. de Lanzac de Laborie continue la remarquable série de ses volumes de *Paris sous Napoléon* par une étude extrêmement intéressante du *Théâtre français*[2] : la salle et l'installation matérielle, la troupe, Talma, la grande rivalité Duchesnois-Georges; puis le

1. A. Aulard, *Napoléon Ier et le monopole universitaire, origines et fonctionnement de l'Université impériale*. Paris, Colin, 1911, in-12, IX-385 p.

2. L. de Lanzac de Laborie, *Paris sous Napoléon;* t. VII : *le Théâtre français*. Paris, Plon, 1911, in-8°, IV-334 p.

répertoire, le comité de lecture et la tutelle étroite du gouvernement; les tragédies nouvelles, *les Templiers* de Raynouard ou *Hector* de Luce de Lancival; les spectacles de la cour par « les comédiens ordinaires de l'Empereur »; les déplacements commandés comme celui d'Erfurt. Les dernières pages sont consacrées au théâtre de l'Impératrice, au théâtre Louvois, à l'Odéon. Un autre volume aura pour objet les autres théâtres de la capitale à la même date et ne sera sans doute pas moins curieux.

Le petit livre de M. Cunningham sur *le Crédit de l'Angleterre dans la guerre contre Napoléon*[1] présente la politique du blocus continental sous un jour tout à fait nouveau et peut-être très juste. Voici la thèse : les Français étaient unanimes à croire le crédit britannique extrêmement fragile; c'était l'avis d'Hauterive dans *l'État de la France*, de Lasalle dans *les Finances de l'Angleterre*, du chevalier de Guer dans *l'État de la situation des finances de l'Angleterre en 1803* : Napoléon connaissait parfaitement ces publications. C'est pourquoi il voulut ruiner le crédit de l'Angleterre et la réduire à la banqueroute en lui retirant tout son numéraire : d'où le blocus pour l'empêcher de vendre et le système des licences pour l'obliger à acheter; ainsi elle eût perdu tout son or sans pouvoir le renouveler; la source où les alliés puisaient leurs subsides eût été tarie : l'Europe et l'Angleterre eussent été définitivement vaincues. L'Angleterre fut en effet réduite, en 1811, à une extrême détresse; un moment, Wellington fut arrêté en Portugal par le manque d'argent, et il s'en fallut de peu que l'Angleterre ne fût décidément vaincue par cette politique financière d'un caractère si remarquablement moderne.

Gaillard, *l'Ami de Fouché*[2], que M. le baron Despatys nous présente sous ce titre, fut un type de confident, et, comme Fouché, en bon héros de tragédie, éprouvait souvent le besoin, nous dit-on, de « se déboutonner »; cet ouvrage contribue à la connaissance de Fouché lui-même; il n'ajoute rien d'essentiel, en vérité, au portrait quasi-définitif qu'en a fait M. Madelin; peut-être pourtant sa physionomie en est-elle atténuée de quelque douceur. L' « ami » n'était pas un assez gros personnage pour remplir tout un volume, et celui-ci est grossi de longues digressions sur le rôle de Rœderer au 10 août 1792, ou sur l'enlèvement du pape et la carrière de Miollis,

1. Audrey Cunningham, *British credit in the last Napoleonic war*. Cambridge, University press, 1910, in-12, VI-146 p.

2. Baron Despatys, *Un ami de Fouché*, d'après les *Mémoires* de Gaillard, ancien oratorien, vice-président du Corps législatif, conseiller en cassation. Préface de Louis Madelin. Paris, Plon, 1911, in-8°, XV-480 p.

ou sur Fouché lui-même : l'amitié de Fouché et de Gaillard datait de leur jeunesse; ils avaient été professeurs ensemble au collège d'Arras. La personnalité de Gaillard apparait avec quelque relief lors de la fondation de l'Université impériale pour laquelle il prépara des plans, lors de la disgrâce de Fouché, où il s'employa avec zèle au classement des papiers de son ami et à la destruction des plus compromettants, enfin lors des Cent-Jours, où, comme président des assises, il appliqua les conseils de clémence que lui donnait Fouché et particulièrement travailla à sauver M. de Vitrolles. Il se plut à cultiver les sentiments d'humanité qu'il avait toujours excités chez Fouché, dans la pensée de faire oublier quelque chose de son terrible passé. C'était un ami véritable.

M. Camille Cocuaud a consacré un volume lyrique au *Retour de l'île d'Elbe*[1]. Il ne s'y rencontre rien de bien nouveau; le ton surtout est personnel : un ton de sévérité, juste d'ailleurs, pour la conduite scandaleuse des royalistes et des Bourbons pendant cette crise de 1815, pour « l'Internationale contre-révolutionnaire » qui les liait aux ennemis de la France, pour l'antipatriotisme des émigrés qui furent alors de « mauvais Français »; un ton d'enthousiasme ardent pour Napoléon, « un aigle né de l'œuf révolutionnaire ». Car l'idée du sujet est que Napoléon fut l'homme de la Révolution, l'incarnation vivante de la Révolution, et que c'est par là qu'il excita, notamment en 1815, les fureurs des rois, et il n'y a pas à dire le contraire. Il est certain que les Cent-Jours ont confondu pour longtemps les sentiments bonapartistes et révolutionnaires : le second Empire était au bout de cette confusion.

Les Cent-Jours ont été l'occasion d'un livre autrement important de M. Léon Radiguet, *l'Acte additionnel aux constitutions de l'Empire*[2]. Cet ouvrage, résultat de recherches très complètes aux Archives et à la Bibliothèque nationales et d'une analyse pénétrante des ouvrages de B. Constant, commence par une étude de la *poussée libérale de 1814-1815* où sont les antécédents de l'Acte additionnel. Alors, comme depuis, se manifesta l'opposition entre le libéralisme constitutionnel et la démocratie autoritaire : l'Empereur resta fidèle à sa doctrine plébiscitaire et se débattit dans les liens dont on voulait l'enserrer, mais, comme il ne voulait pas ouvrir la voie à l'anarchie jacobine, à une jacquerie, il s'accorda

1. Camille Cocuaud, *le Retour de l'île d'Elbe*. Paris, Société des publications littéraires illustrées, 1910, in-12, 319 p.

2. Léon Radiguet, *l'Acte additionnel aux constitutions de l'Empire, du 22 avril 1815;* préface de M. Frédéric Masson. Caen, L. Jouan; Paris, Marchal et Godde, 1911, gr. in-8°, XIII-528 p.

tant bien que mal avec la bourgeoisie libérale. Ce sont les caractères fondamentaux de l'Acte additionnel. Les travaux préparatoires en furent d'ailleurs laborieux; il ne fut pas facile de concilier les deux doctrines contradictoires : Carnot, hostile au régime parlementaire, tenait pour la tradition révolutionnaire plébiscitaire. L'Empereur pourtant céda à Benjamin Constant sur les points essentiels. L'étude juridique de l'Acte lui-même est ici du plus grand intérêt et conduite avec une parfaite clarté; M. Radiguet y montre que la nouvelle constitution n'était pas proprement parlementaire et comportait la consultation du peuple lui-même selon la doctrine plébiscitaire. Les derniers chapitres établissent que le pays fit un accueil très froid à l'Acte additionnel; ceux qui avaient applaudi au retour de l'Empereur ne reconnaissaient plus l'empire dans cette copie de la charte; d'ailleurs, l'ouverture des hostilités par l'Europe monarchique préoccupait davantage l'opinion. Mais M. Radiguet se réserve de consacrer d'autres études à l'application de l'Acte; nul doute qu'il n'en tire des résultats du plus grand intérêt.

Le livre de M. Gilbert Stenger, *Grandes dames du XIXe siècle, chronique du temps de la Restauration*[1], est aussi bien une chronique du temps de l'Empire; les portraits qui sont là ne sont pas tous originaux, et M. Stenger nous en prévient d'ailleurs, mais la galerie en est brillante et quelques-uns sont très réussis. Il s'agit de la duchesse d'Angoulême, de la duchesse de Berry, de la marquise de Castries, de la duchesse de Duras (à propos de laquelle on eût pu faire état du livre récent de M. Pailhès, *Mme de Duras et Chateaubriand*)[2], de la princesse de La Trémoïlle, de la duchesse de Raguse (Anne-Marie-Hortense Perrégaux), de la marquise de Montcalm, de la princesse de Poix, de Mme de Saint-Aulaire. Nous avons pris surtout de l'intérêt aux portraits de Mme de Rémusat, de la duchesse d'Abrantès, de la duchesse de Broglie (Albertine de Staël), de la comtesse du Cayla et de la duchesse de Dino, depuis sa chevauchée en croupe d'un cosaque à Paris le 31 mars 1814 jusqu'à la retraite de Talleyrand à Valençay[3].

M. Robert Boubée raconte le voyage de *Camille Jordan*[4] et de Gérando, son Pylade, en Alsace et en Allemagne après le coup

1. Gilbert Stenger, *Grandes dames du XIXe siècle, chronique du temps de la Restauration* (ouvrage orné de neuf portraits). Paris, Perrin, 1911, in-8°, 463 p.

2. Cf. la *Rev. hist.*, t. CVI, p. 108.

3. Sur la *Chronique* de la duchesse de Dino, voir la *Rev. hist.*, t. C, p. 355; t. CIII, p. 101-102; t. CVI, p. 109-111.

4. Robert Boubée, *Camille Jordan en Alsace et à Weimar*, d'après des documents inédits. Paris, Plon, 1911, in-12, 263 p.

d'État de fructidor. C'était le moment du plus vif éclat de l'École de Weimar. Les deux amis y rencontrèrent des femmes charmantes, dont les correspondances font les pages les plus aimables de ce livre : celles de Mme de Schardt sur la mort de Klopstock, sur celle de Schiller, avec des variations sur la nature, sur la vertu mises à la mode par Rousseau, une espèce de « flirt littéraire » et philosophique; celles d'Amélie d'Imhoff; celles de Mme Augustin Périer, beaucoup moins romantiques, pleines de bon sens et de saine raison. On y relèvera ce jugement sur le *Génie du christianisme* : « Beaucoup de choses pour ceux qui croient, presque rien pour ceux qui ne croient pas. »

En faisant presque seulement parler les documents, notamment ceux des archives de la Grave, propriété de Decazes, et d'autres dont la source n'est pas indiquée, M. Ernest Daudet publie un ouvrage d'une lecture très attachante sur *l'Ambassade de Decazes à Londres*[1]. On y trouvera des notes précieuses sur Londres même, sur le mémorable procès de la reine, de jolies lettres de la jeune duchesse-ambassadrice sur la société anglaise. Mais on y suivra surtout le déclin de l'amitié « paternelle » de Louis XVIII pour Decazes, en proportion de l'influence croissante de Mme du Cayla; il s'y rencontre des pages réellement dramatiques à cet égard : sur la fuite de Decazes, le guet-apens préparé par les gardes du corps à son passage à Versailles, plus tard l'ordre qui lui fut donné de quitter Paris dans les huit jours malgré la maladie très grave de sa jeune femme, la défense au duc d'Angoulême de le voir à Bordeaux au retour d'Espagne : l'esprit de parti inspira rarement de pareilles folies et d'aussi ridicules méchancetés. Dans un ordre d'idées moins triste, on notera ce joli trait de Louis XVIII donnant à sa favorite un recueil des Évangiles richement relié et illustré, les feuilles de garde remplacées par des billets de 1,000 francs : « Si jamais vous tombez dans l'adversité, vous trouverez dans ce saint livre un soulagement efficace. » M. Daudet reproduit en appendice une lettre de Decazes au duc d'Angoulême, en date du 2 janvier 1828, sur la situation politique : l'ancien ministre y démontre avec éloquence la nécessité d'une « administration nationale », avertissement très pressant, très clairvoyant et très inutile.

Dans la collection des « Idées claires », M. Riballier publie un *1830*[2] qui est en effet un tableau assez clair, mais non pas très

1. Ernest Daudet, *l'Ambassade du duc Decazes en Angleterre, 1820-1821*. Paris, Plon, 1910, in-8°, IV-374 p.

2. Louis Riballier, *1830* (collection des « Idées claires »). Paris, Nouvelle librairie nationale, 1911, in-12, 250 p.

nouveau, de la vie à Paris vers 1830 : la Révolution de juillet, les premières années du règne, la France extérieure[1]; le mouvement littéraire, le lyrisme romantique, le théâtre romantique, le roman en 1830, la critique et l'histoire romantique; l'esprit libéral et bourgeois, la presse, l'Université, le règne politique de la bourgeoisie, le mouvement scientifique, le règne économique de la bourgeoisie, le compagnonnage et la condition des ouvriers; les utopistes et les théosophes, Auguste Comte et le positivisme; les enfants perdus de l'Église, Lamennais; l'art, Ingres, Horace Vernet, Daumier, Barye, la vie en France en 1830.

Le livre de M. Robert Gaschet, sur *la Jeunesse de Paul-Louis Courier*[2], est une étude tout à fait remarquable du « premier Courier », du « Courier d'avant les pamphlets », comme disait Sainte-Beuve. Il y a bien déjà dans ce premier Courier quelque chose du second. Mauvais officier dès les origines de sa carrière, peu soucieux de braver la mort dans les combats, généralement absent dans les affaires délicates comme en Calabre, « obligé » de quitter, non pas de fuir, l'armée à la veille de Wagram, honteux d'ailleurs de son « vil métier », il n'avait de zèle qu'à poursuivre ses études classiques, usant du droit de la guerre pour piller les manuscrits précieux. M. Gaschet nous fait assister à la genèse de ses premiers travaux littéraires, sa traduction des *Philippiques* de Cicéron, son *Ménélas*, ses séjours à Parme, à Florence, à Naples, ses fouilles dans les musées et les bibliothèques, l'oubli qu'il fit à Parme de rendre les livres curieux qu'il y avait empruntés. L'histoire de cette jeunesse savante, passionnée d'antiquité païenne, devient dramatique dans l'affaire de la *Bibliothèque Laurentienne* de Florence et du manuscrit de *Daphnis et de Chloé :* Courier découvrant le manuscrit de Longus avec les quelques lignes de texte qui manquaient jusque-là, le copiant diligemment pour en préparer l'édition définitive, puis laissant tomber l'encrier sur le passage précieux pour s'en réserver tout le bénéfice, luttant ensuite contre le préfet de la bibliothèque, Del Furia, en des mémoires d'une vigueur et d'une sobriété incomparables, un bandit de lettres usant et abusant des libertés de la conquête guerrière et déjà un pamphlétaire de génie.

M. C. Latreille donne une suite à son histoire de *l'Opposition*

1. Il faudrait écrire, au lieu de Diébitch Sabolanski, *Zabalkanski* (p. 47); au lieu de Müsschengrats, *Münchengrätz* (p. 51).

2. Robert Gaschet, *la Jeunesse de Paul-Louis Courier*, étude anecdotique et critique sur sa vie et ses œuvres de 1772 à 1812, d'après des documents inédits. Paris, Hachette, 1911, in-8°, VII-518 p.

religieuse au Concordat; il la pousse de 1803 à nos jours[1]. Il s'agit d'abord des *Réclamations* des trente-huit évêques réfugiés à Londres, protestant contre la reconnaissance de la sécularisation des biens ecclésiastiques, contre l'abandon de la cause du roi légitime, surtout contre l'atteinte décisive portée à l'inamovibilité épiscopale, le caractère essentiel du Concordat étant en effet d'avoir assuré le triomphe de l'ultramontanisme. Les anticoncordataires firent aux concordataires la même opposition que jadis aux constitutionnels; ils furent persécutés sous le Consulat et l'Empire, quelques-uns destitués, emprisonnés, poursuivis comme des brigands. Leur confiance en Louis XVIII fut bientôt trompée, puisqu'il garda le Concordat « hérétique » de 1801, et ils se rallièrent pour la plupart, « sacrifiant les droits de l'épiscopat à l'omnipotence du pape ». Il fut encore un peu question de la Petite Église au concile du Vatican, mais il n'avait pas pour but de restaurer l'indépendance des évêques; il acheva au contraire la concentration de l'autorité autour du siège de saint Pierre. — *La Petite Église de Lyon*, à laquelle M. Latreille a consacré ensuite une étude particulière, ne fut pas la plus nombreuse, mais peut-être la mieux composée, de ces communautés d'opposition au Concordat; il est possible de la rattacher au mouvement janséniste du XVIIIe siècle; elle eut la haute tenue morale des « appelants » d'autrefois; elle se groupa autour de Germain, le curé de Lacenas en Beaujolais; elle fut en relations avec l'église janséniste d'Utrecht, tandis que la petite église de Grenoble, avec son vénérable prêtre Darier-Roy, combattait les idées jansénistes dans le présent et dans le passé. Il y a beaucoup de « variations », mais beaucoup de sincérité, de probité, parmi ces représentants de tout un siècle d'opposition religieuse; ils font grand honneur à l'Église française[2].

Les *Souvenirs* d'Éloi Jourdain, sous le pseudonyme de Charles SAINTE-FOI[3], remis par une nièce de l'auteur à M. Camille Latreille pour être publiés, sont une contribution très précieuse à l'histoire

1. C. Latreille, *Après le Concordat, l'opposition de 1803 à nos jours*. Paris, Hachette, 1910, in-12, 284 p. — Du même, *la Petite Église de Lyon*. Lyon, Lardanchet, 1911, in-12, XII-296 p. — Pour le premier volume, voir la *Rev. hist.*, t. CV, p. 139.

2. M. Latreille est-il sûr de l'orthographe du nom de l'archevêque de Lyon, qu'il appelle Mgr Couillé? Il nous a toujours semblé qu'il devait être appelé Mgr *Coullié*.

3. Charles Sainte-Foi, *Souvenirs de jeunesse, 1828-1835 : Lamennais et son école, le mouvement catholique en France et en Allemagne après la Révolution de 1830;* publiés avec une introduction et des notes par Camille Latreille. Paris, Perrin, 1911, in-8°, 454 p.

des idées religieuses au milieu du dernier siècle. Charles Sainte-Foi vécut un temps à La Chesnaie, près de Lamennais; mais il ne fut pas un disciple de Lamennais, s'étonna et s'émut de bonne heure des hardiesses de sa pensée, se sépara de bonne heure de lui et plus tard le renia décidément, Lamennais « ayant quitté les sentiers de la vraie foi pour s'égarer dans les voies tortueuses de l'erreur ». Venu à Paris au lendemain de la Révolution de juillet, il y connut les doctrines saint-simoniennes, Montalembert et Lacordaire, les hommes du *Correspondant*, Cazalès et Carné. Mais surtout alors il voyagea quelque temps en Allemagne, ce qui lui donna l'occasion de tracer toute une galerie de portraits : Joseph Görres, l'abbé Döllinger, le philosophe Baader qui s'attribuait le type de l'aigle, ayant aussi un peu du perroquet; Schelling, le type du lion; Schubaert, de la famille des mollusques; quelques artistes de Munich, les frères Eberhard, Pierre Cornélius; quelques représentants du clergé bavarois, Hofstetter, Sailer, Wiedemann. En route pour Berlin, Charles Sainte-Foi vit Gœthe à Weimar dans les derniers temps de sa vie; à Berlin même, il connut plus ou moins le professeur Jarke, M. de Radowitz, M. de Savigny, M. Ancillon, Léopold Ranke, Mme d'Arnim, Mme Varnhagen, Adalbert de Chamisso, Frédéric Raumer, la famille Mendelssohn, M. de Humboldt et les deux principaux pasteurs de Berlin, Schleiermacher et Gessner. Après avoir visité à Prague la famille de Charles X en exil, il séjourna quelques semaines à Vienne, assez pour constater la triste situation morale de l'Église catholique en Autriche, toute entachée encore de joséphisme, à l'image de la soutane raccourcie des Dominicains : il y fallait le Concordat et la forte discipline des Jésuites.

Un autre adversaire de Lamennais, Paul Dudon[1], entreprend, à l'aide des archives du Vatican et de celles de nos Affaires étrangères, de défendre contre lui le Saint-Siège, qui a usé « envers un fils errant, ombrageux, rebelle, des ménagements les plus évangéliques et de la plus touchante longanimité ». Considérant que l'on a pu opposer la bienveillance de Léon XII à l'égard de Lamennais à la sévérité de Grégoire XVI, M. Dudon s'efforce d'atténuer la première en l'expliquant par les furieuses attaques que Lamennais poussait alors contre le gallicanisme au profit de la suprématie pontificale. L'auteur veut ensuite démontrer que la sévérité de Grégoire XVI, au lendemain de la Révolution de 1830, ne fut pas inspirée par le péril révolutionnaire, ni par une pression des gouvernements monarchiques, inquiets de la croisade démocratique que prêchait Lamen-

1. Paul Dudon, *Lamennais et le Saint-Siège, 1820-1834*, d'après des documents inédits et les archives du Vatican. Paris, Perrin, 1911, in-12, XII-444 p.

nais. Il est possible d'admettre encore que la papauté, en condamnant celui-ci, a pu subir jusqu'à un certain point l'influence des circonstances. Mais il est bien vrai pourtant que l'encyclique *Mirari vos* ne fut pas un acte de complaisance politique; il est bien vrai, et il est ici fortement établi que l'Église catholique ne pouvait pas suivre Lamennais sous peine de se compromettre elle-même, et que la papauté ne pouvait pas, en abandonnant les trônes pour aller au peuple, renverser elle-même le privilège d'autorité qui fait toute sa force. C'est à ce point de vue que M. Dudon reprend le récit du voyage de Lamennais à Rome, le procès des doctrines de *l'Avenir*, l'opposition des évêques français, l'encyclique, la soumission de Lamennais, en date du 10 septembre 1832, puis ses réticences, ses colères exaspérées par les triomphes indiscrets de ses adversaires, la censure de Toulouse, la coalition des évêques contre lui, la soumission de ses amis et de son frère, enfin la révolte suprême, les *Paroles d'un croyant* et la ruine de l'école menaisienne.

Voici un petit livre très neuf, solide, fortement documenté sur les causes du duel où périt Armand Carrel, tué par Émile de Girardin[1]. On connaît la thèse jusqu'ici admise : Émile de Girardin ayant abaissé, grâce aux annonces commerciales, le prix de son journal, *la Presse*, à 40 francs, tandis que les autres restaient à 80 francs, et ayant de la sorte introduit « l'industrialisme » dans la presse politique, Cappot de Feuillide protesta contre ces mœurs nouvelles, Armand Carrel intervint en même sens dans *le National;* Girardin y répondit en termes malsonnants. Carrel se rendit aux bureaux de *la Presse* avec ses amis; on s'entendit d'abord sur une note explicative et satisfaisante pour les deux partis; mais on ne s'entendit pas sur la date de la publication de cette note, Carrel voulant qu'elle fût publiée d'abord par Girardin en forme d'excuse : d'où le duel. Voici la vérité, selon M. Louis Fiaux : il y eut deux entrevues entre Girardin et Carrel; après la première, Carrel retourna chez son adversaire pour fixer en effet le mode de publication de la note commune; cette rencontre fut sans témoins. Girardin fit exprès d'insulter Carrel à propos de la femme mariée avec laquelle il vivait; le duel fut voulu par lui et rendu ainsi inévitable; à cause de cette femme, les deux hommes s'accordèrent pour garder le secret sur les causes du duel, et leur discrétion créa la légende dès lors consacrée. M. Fiaux va plus loin : il laisse entendre que Girardin aurait été poussé par les Tuileries, par le gouvernement de Thiers, soucieux

1. Louis Fiaux, *Armand Carrel et Émile de Girardin : cause et but d'un duel, mœurs publiques du temps, dessous de politique.* Paris, Marcel Rivière, s. d., in-12, XVII-365 p.

de se débarrasser de Carrel, le plus redoutable ennemi de la monarchie de Juillet, le seul véritable chef des républicains. Ce serait alors un assassinat politique. La démonstration ne nous paraît pas décisive. Observons en effet que Girardin risquait aussi bien d'être tué que de tuer, que le duel fut loyal et qu'il y fut lui-même grièvement blessé. En tout cas, il semble bien certain qu'il voulait un duel retentissant et que c'était encore pour lui une manière de réclame.

M. Monin publie quelques papiers inédits de Bancel[1]. Ce sont d'abord des lettres adressées de l'exil pour la plupart à son père et à sa mère, où il est le plus souvent question, avec une sincérité naïve et touchante, de ses conférences triomphales à l'Université libre de Bruxelles sur *les Provinciales*, sur J.-J. Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre. Ce sont ensuite des notes diverses sur les élections de 1857, sur la guerre d'Italie qui désorienta un moment le parti libéral, quelques lettres d'une admirable éloquence et d'un vigoureux sentiment libéral, à propos de la lutte de Bancel contre Émile Ollivier et de sa victoire aux élections de 1869 : bref, des épisodes réconfortants de l'histoire des exilés républicains sous l'Empire.

Un jeune avocat, M. Henri Laferrière, a fait de sa thèse une bonne étude historique et juridique de *la Loi électorale du 31 mai 1850*[2]. Il établit d'abord les origines de la loi; il y admet l'idée de rétablir la transition négligée par les hommes de 1848 entre le suffrage restreint et le suffrage universel; mais il estime qu'elle fut inspirée surtout par d'autres considérations moins théoriques; il rappelle les événements qui ont rendu possible et déterminé cette loi, le retour au pouvoir du parti de l'ordre, les élections « montagnardes » de mars et avril 1850 fournissant le prétexte nécessaire, le rôle personnel du ministre de l'Intérieur Baroche. Dans l'examen juridique et politique de la loi, M. Laferrière, après avoir relevé l'idée sans cesse proclamée de « moraliser les élections », étudie avec une grande précision les incapacités électorales et leurs divers groupes; le domicile et les preuves du domicile; le grand débat qui eut lieu sur la durée du domicile fixée enfin à trois ans dans le même canton, toujours pour donner aux élections une garantie morale, les preuves du domicile d'ailleurs rendues très rigoureuses, fondées sur-

1. H. Monin, *François-Désiré Bancel, représentant de la Drôme, proscrit, professeur à Bruxelles, député de Paris, 1822-1871*, d'après ses lettres inédites (Bibliothèque de la Révolution de 1848, t. V). Paris, Cornély, 1911, in-8°, 148 p.

2. Henri Laferrière, *la Loi électorale du 31 mai 1850*. Paris, Giard et Brière, 1910, in-8°, 278 p.

tout sur le bordereau de la contribution personnelle et aboutissant ainsi à une sorte de régime censitaire. Après avoir exposé les critiques faites par l'opposition républicaine à la thèse de la majorité, l'Assemblée qui sortirait d'un tel régime traitée par avance de « Parlement-Croupion » du suffrage universel, M. Laferrière détermine en conclusion le but poursuivi par les auteurs de la loi ; il y établit très bien qu'il s'agissait de contenir le socialisme et d'affaiblir le parti républicain. Mais elle aboutit au coup d'État en permettant au Président de se rendre populaire par le rétablissement du suffrage universel : et ce fut en somme la seule conséquence politique de cette loi, puisque nulle assemblée ne fut élue selon le système qu'elle instituait.

Les *Notes et souvenirs sur le Père Ollivier*, par le Père Rouillon[1], rappellent avec dévotion l'enfance et la jeunesse du prédicateur, sa formation religieuse, ses débuts dans le ministère, autour de Paris pendant le siège, à Notre-Dame sous la Commune, l'orateur, l'écrivain, le discours du 8 mai 1897 sur la tombe des victimes du bazar de la Charité, le Père Ollivier intime, les dernières années. On a reproduit en appendice le fameux discours de Notre-Dame : en le relisant, on est un peu étonné de l'émotion qu'il produisit dans le moment; car, tout de même, les passions ne sont plus aussi vives de part et d'autre, et, en somme, ce n'est qu'une oraison funèbre assez peu remarquable. Ce livre est un hommage pieux à la mémoire d'un homme dont la parole fut éloquente en quelques morceaux, mais dont le nom ne restera pas parmi les grands orateurs de la chaire au XIXe siècle.

M. Pierre-F. Simon[2] a écrit, à propos des rapports de Thiers avec l'Assemblée nationale, une étude de droit politique, « un essai sur l'histoire du pouvoir exécutif en France ». Tout d'abord, au sujet de la résolution du 17 février 1871 et du pacte de Bordeaux, il compare la situation de Thiers avec celle de Cavaignac, entre juin et novembre 1843, et fait un rapprochement très suggestif de cette situation avec celle qui serait résultée dès 1848 du vote de l'amendement Grévy, pour montrer que celui-ci ne pouvait conduire qu'à la dictature de l'Assemblée : toujours la lutte entre la doctrine plébiscitaire et la doctrine parlementaire que nous rencontrions plus haut à l'occasion de l'acte additionnel pendant les Cent-Jours. Puis,

1. *Le Père Ollivier, 1835-1910*, notes et souvenirs par le Père A.-M. Rouillon, O. P. Paris, Lethielleux, 1911, in-12, VI-208 p.

2. Pierre-F. Simon, *A. Thiers, chef du pouvoir exécutif et Président de la République française, 17 février 1871-24 mai 1873*. Paris, Cornély, 1911, in-8°, XVI-358 p.

M. Simon fait l'historique et le commentaire de la loi du 31 août 1871, dite constitution Rivet, destinée à dégager Thiers de la domination de l'Assemblée, en lui donnant un mandat ferme de trois ans et le privilège de l'irresponsabilité; par amendements, elle n'aboutit à le faire irresponsable que comme Président de la République, mais non pas comme président du Conseil. Cette situation eut pour conséquence naturelle la crise du message, et, le 24 mai, l'Assemblée absorba le pouvoir exécutif; elle fut toute-puissante avec un président docile : ce fut la fondation de la République parlementaire. On verra peut-être par ces quelques lignes l'originalité de cette remarquable étude.

Avec M. Gautherot, nous ne quittons pas Thiers. Il s'agit ici de *l'Échange des otages* et de la mort de Mgr Darboy[1]. On entreprend de réhabiliter le vicaire général Lagarde qui, envoyé à Versailles pour proposer à Thiers l'échange de Mgr Darboy contre Blanqui, avait refusé de revenir à Paris après l'échec de sa mission, malgré les ordres formels de l'archevêque; on explique qu'il était retenu à Versailles par le plus difficile devoir et par l'intérêt même de son chef. En effet, nous dit-on, l'abbé Lagarde fut reçu par Thiers, qui parut d'abord disposé à lui donner pleine satisfaction, mais dont les intentions furent changées par une lettre de Mgr Darboy, lui demandant d'empêcher les sanglantes représailles de ses troupes. Il paraît que cette lettre avait été dictée à l'archevêque par les insurgés. Il eût été juste que Thiers n'en fît point porter la mortelle responsabilité à l'archevêque en le laissant aux mains de la Commune; il y fit preuve, selon M. Émile Ollivier, d'une dureté de cœur inqualifiable. On laisse entendre qu'il n'était point fâché que la Commune, en faisant périr Mgr Darboy, achevât de soulever contre elle l'indignation universelle. Quant à l'abbé Lagarde, il multiplia les démarches pour obtenir l'échange des otages moyennant rançon, et il avait quelque espoir de succès; mais les circonstances de la reprise de Paris arrêtèrent ses négociations et précipitèrent l'exécution : il garda l'estime de la plupart de ses confrères et notamment celle du successeur de Mgr Darboy, Mgr Guibert.

Concentrant la substance de ses derniers volumes sur *l'Empire libéral*, M. Émile Ollivier a essayé une *Philosophie de la guerre de 1870*[2] qui se ramène à un plaidoyer personnel. Il commence par

1. Gustave Gautherot, *l'Échange des otages, Thiers et Mgr Darboy*, d'après des documents inédits, préface de M. de Marcère. Paris, Plon, 1910, in-12, xxxv-255 p.

2. Émile Ollivier, *Philosophie d'une guerre, 1870* (Bibliothèque de philosophie scientifique). Paris, Ernest Flammarion, 1910, in-12, 352 p.

établir qu'il était un partisan de la paix, même de l'unité allemande, qu'il ne peut donc être responsable de la guerre, que c'est Bismarck et Prim, celui-ci pour de l'argent (?), qui ont organisé la candidature Hohenzollern, d'où sortit tout le mal. Il donne ensuite des détails utiles sur la négociation particulière que Napoléon III engagea avec Serrano pour aboutir au retrait de la candidature prussienne; il y a ensuite en ce livre quelques pages remarquables sur la renonciation des Hohenzollern, sur la victoire diplomatique ainsi remportée par la France, sur la colère et le désarroi de Bismarck. Mais nous sommes ensuite au cœur du problème; M. Émile Ollivier passe vite sur la lettre d'excuses dictée à Werther par lui-même et Gramont, il assure que cet incident n'eut pas la moindre importance : affirmation qui reste contestable. Il est extrêmement sévère pour Benedetti, auquel il reproche notamment les demandes répétées d'audience qu'il adressa au roi de Prusse jusqu'au refus de celui-ci, comme si cette insistance ne lui avait pas été ordonnée par Gramont. Quant à la demande de garanties qui allait déchaîner la guerre, elle émana de Gramont, poussé par le « parti de la guerre », par l'extrême droite, par deux « malfaiteurs », Jérôme David et Clément Duvernois; prévenu trop tard, Ollivier essaya d'en atténuer l'effet, en obtenant qu'on n'insisterait pas si les garanties demandées étaient refusées par la Prusse; donc, l'action décisive eut lieu par-dessus sa tête. Ainsi, il dégagerait sa responsabilité personnelle, mais non pas celle de son gouvernement; il y a pourtant quelque chose d'étrange dans la situation de ce chef de gouvernement auquel on fait faire les choses qu'il blâme le plus. Il semble qu'il avait le devoir de quitter le pouvoir.

M. Émile Ollivier affirme ensuite que la dépêche d'Ems, telle qu'elle fut publiée, était un affront auquel on ne pouvait répondre que par la guerre. Il est bien entendu que Bismarck eut ainsi la grosse responsabilité, la responsabilité dernière : il s'en est glorifié. Mais on se demandera toujours si, en rétablissant la vérité sur les entretiens d'Ems, on n'aurait pas pu mettre Bismarck dans le plus mauvais cas, en le prenant en flagrant délit de mauvaise foi et de provocation. Il est vrai que le gouvernement impérial, gravement atteint dans son prestige depuis quelques années, ne pouvait pas ne pas relever une insulte qu'il s'était d'ailleurs attirée par ses exigences.

La vérité est peut-être bien en effet que M. Émile Ollivier n'a pas voulu la guerre, qu'il a beaucoup fait pour l'éviter, mais qu'il n'a pas été en cette occasion le véritable chef du gouvernement; cela ne l'empêche pas de déclarer que son gouvernement a fait preuve alors

d'une « capacité supérieure ». Il conclut assez curieusement par un couplet à la gloire de Bismarck, « un Satan beau à contempler, un puissant homme d'État », d'une capacité sans doute encore supérieure.

Sur un sujet voisin, nous avons reçu une brochure contenant le chapitre II d'un livre intitulé *1870-1871, origines et responsabilités*[1]. M. Cocuaud y traite des débats du Corps législatif de 1868 sur la nouvelle organisation de l'armée. Il semble qu'il veuille établir que la responsabilité de la guerre et des désastres revient aux députés de la gauche qui auraient empêché l'application nécessaire du projet de loi Niel, et travaillaient ainsi « pour le roi de Prusse » ; après eux, la faute en serait au régime parlementaire lui-même. L'argumentation n'est pas neuve; observons seulement que la France n'était pas alors sous le régime parlementaire et que l'Empereur était le maître de donner à la France une autre armée.

Dans l'introduction à son *Histoire de la Commune de 1871*[2], M. Edmond Lepelletier rattache l'insurrection parisienne aux grands mouvements populaires de l'histoire universelle ; il le fait avec une véritable éloquence et une forte originalité de pensée, inspirées par une profonde sympathie pour les efforts des révolutionnaires de 1871 vers le bien social : non pas que l'on soit obligé d'en accepter toutes les explications ou propositions; mais il y a là presque tous les caractères d'une histoire uniquement scientifique, et l'on a le droit de fonder de grandes espérances sur la suite de cette remarquable publication. Le récit se déroule à travers l'agonie de Paris, avec une grande sévérité pour Trochu, qui la mérite sans doute, pour le gouvernement qui signa la capitulation, non pas seulement de Paris, mais de la France, pour l'Assemblée nationale, l'assemblée des « ruraux », plus occupée de la paix que d'un effort désespéré de résistance, surtout pour M. Thiers, « à la fois Néron, Louis XI et Joseph Prudhomme » : cette condamnation de Thiers est plus sentimentale que raisonnée; on veut ici clouer le nom de Thiers au 18 Mars, comme celui de Napoléon au 2 Décembre; le rapprochement ne tient pas : il n'est pas prouvé, dans le livre VIII, intitulé *le Plan de M. Thiers*, que Thiers ait provoqué le 18 Mars; il n'y a là que des impressions et des inductions; il y faudrait des raisons et des documents. Plus loin, il est démontré avec une grande net-

1. Camille Cocuaud, *1870-1871, origines et responsabilités* (ouvrage en sept volumes). Paris, Société des publications littéraires illustrées, 1910, in-8°, de la page 65 à la page 128.

2. Edmond Lepelletier, *Histoire de la Commune de 1871;* t. I : *le Dix-huit mars*. Paris, Mercure de France, 1911, in-8°, 553 p.

teté que *l'Internationale* ne fut pour rien dans l'insurrection du 18 mars, que la tentative pour reprendre les canons de Montmartre fut mal préparée et mal conduite, que Thiers préféra la « fuite » à Versailles à une négociation qui avait des chances de succès par l'intermédiaire des maires et qu'il n'eut pas d'autre politique que celle de la répression. Le récit s'arrête pour le moment à l'installation du comité central à l'Hôtel-de-Ville.

Il n'y a pas de révélation sensationnelle dans l'ouvrage de M. Alphonse Bertrand[1] sur *les Origines de la troisième République (1871-1876)* : le sujet a été bien des fois traité et il ne pourra être renouvelé que par les documents des archives. C'est du moins une étude objective et claire qui rendra des services. Il semble que l'on puisse être d'un autre avis sur la nécessité de la paix, en 1871, sur certaines parties de l'œuvre de Thiers; mais c'est une question d'opinion. A propos de la Commune, après avoir flétri comme il convient les incendies et le massacre des otages, il eût été juste de dire quelque chose des représailles, des exécutions du Père-Lachaise au « mur des fédérés »; par contre, on lira avec émotion le récit de la mort de Rossel. Il y a d'excellents chapitres sur la libération du territoire, sur la réorganisation militaire et financière, sur la crise du 24 Mai, sur l'essai de restauration monarchique, sur le septennat et le vote de la constitution, et on peut accorder à l'auteur, comme il le revendiquait, le mérite d'avoir écrit « un livre d'histoire ».

Les *Mémoires* du baron d'Ambès[2], ou le « Mémorial de Chislehurst », ne sont pas le Mémorial de Sainte-Hélène et ne peuvent pas passer pour en être la « suite ». Le baron d'Ambès est un pseudonyme qui cache un ami d'enfance de Napoléon, un financier qui resta un familier à la cour impériale. Le premier volume est consacré à la vie de Napoléon III avant l'avènement à l'Empire; parmi quelques citations des journaux du temps, on trouve des lettres diverses qui ne sont pas toujours inédites, c'est surtout la chronique amoureuse de Louis-Napoléon. Le deuxième volume est riche d'anecdotes sur le mariage impérial; puis il cite quelques rapports de Saint-Arnauld ou de Pélissier sur l'expédition de Crimée; il rappelle les batailles et les distractions galantes de la guerre

1. Alphonse Bertrand, *les Origines de la troisième République, 1871-1876 : l'Assemblée nationale, la réorganisation de la France, les lois constitutionnelles*. Paris, Perrin, 1911, in-8°, VIII-379 p.

2. *Mémoires inédits sur Napoléon III (le mémorial de Chislehurst)*, par le baron d'Ambès, recueillis et annotés par Charles Simond et C. Poinsot. Paris, Société des publications littéraires illustrées, s. d., in-8°, 2 vol., en tout 1010 p.

d'Italie, les campagnes de Chine, de Syrie, du Mexique. Ces mémoires n'ont presque aucun intérêt politique, ne disent rien des idées de l'empereur au point de vue de la politique intérieure ou extérieure; ils ne continueront pas la littérature « hélénoise ».

La *Revue historique* est en retard pour rendre compte du livre de M. Georges Weill sur *le Mouvement social en France de 1852 à 1910*[1], dont voici déjà la seconde édition. M. Weill a voulu écrire une « histoire politique » du mouvement social, c'est-à-dire montrer comment les questions ouvrières ont été posées ou résolues par les divers gouvernements ou les partis qui se sont succédé depuis l'avènement du second Empire. Il étudie donc le réveil de la question sociale après l'exposition de Londres et la loi sur les coalitions de 1864, l'enquête sur la condition des ouvriers lors de l'exposition de 1867, l'Internationale, la Commune de 1871; puis l'Assemblée nationale, l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, le collectivisme, la loi sur les syndicats de 1884, la formation des partis socialistes, le programme de Saint-Mandé; le conflit sur l'entrée de M. Millerand dans un ministère « bourgeois », le syndicalisme, la Confédération générale du travail, le mouvement social chrétien depuis l'encyclique *Rerum novarum*; enfin, la législation ouvrière, la coopération et la mutualité, l'idée de la participation aux bénéfices, la littérature et les questions sociales, le mouvement social en 1910. Nous avons là un exposé très clair de cette vaste histoire, précieux pour ceux qui veulent se tenir au courant des grandes lignes de cette évolution par endroits dramatique, écrit en toute impartialité, en toute sérénité même, au point qu'il est impossible de savoir où l'auteur a ses sympathies; et il nous semble que nous ne saurions en faire un plus grand éloge.

La seule contribution que nous ayons eue cette année à l'histoire des questions religieuses contemporaines est le livre de M. Pernot sur *la Politique de Pie X, 1906-1910*[2], et il n'est que la reproduction d'articles qu'on a lus dans les *Débats*. En les reprenant d'ensemble, on peut y distinguer un groupe d'études sur le modernisme, à propos des encycliques *Gravissimo* et *Pascendi*, un autre groupe sur la séparation et les relations du pape avec l'Église de France à propos des mutualités ecclésiastiques de Mgr Fuzet, des fêtes de la béatification de Jeanne d'Arc, de la *Correspondance de Rome*, « entreprise de diffamation internationale ». Résulte-t-il

1. Georges Weill, *Histoire du mouvement social en France, 1852-1910*, 2e édition, refondue. Paris, Alcan, 1911, in-8°, III-531 p.

2. Maurice Pernot, *la Politique de Pie X, 1906-1910*, préface de M. Ém. Boutroux. Paris, Alcan, 1910, in-12, XX-297 p.

de tout cela une « politique de Pie X »? M. Émile Boutroux, dans la préface, en détermine quelques traits; il en voit l'unité forte dans la lutte contre le modernisme; il la définit par ce qu'il appelle « la méthode de concentration », c'est-à-dire la volonté de maintenir à tout prix l'intégrité de la doctrine. A d'autres reviendra le soin de reprendre, quand il sera temps, la politique d'expansion et de réconciliation avec le siècle.

Édouard Driault.

HISTOIRE DE LA GRANDE-BRETAGNE.

Sources. — On sait que M. Robinson, le doyen actuel de Westminster, s'est proposé de faire connaître les principaux documents relatifs à l'histoire de la célèbre abbaye. Après la chronique de John Flete, il nous donne la Vie de Herlouin, fondateur de l'abbaye du Bec (mort en 1078), par un de ses moines, disciple et ami de Lanfranc et de saint Anselme, Gilbert Crispin, qui fut abbé de Westminster de 1085 à 1117[1]. C'est un texte fort intéressant pour l'histoire monastique au temps de la conquête de l'Angleterre par les Normands. Il a été publié pour la première fois par dom Luc d'Achery, à l'exception des nombreux extraits que Milon Crispin, cousin de Gilbert, avait insérés dans sa *Vita Lanfranci*; or, ces extraits avaient été faits avec peu de soin et Milon y avait ajouté des faits qui ne se trouvent pas dans la *Vita Herluini*. Il importait donc d'avoir cet original lui-même. C'est le service que nous rend M. Robinson; mais, au lieu d'établir une édition critique du texte à l'aide de tous les manuscrits connus, il s'est contenté d'une bonne transcription d'un manuscrit de Cambridge du XIIe siècle qui paraît correct. M. Robinson a fait suivre la *Vita Herluini* d'un autre ouvrage de Gilbert, un traité *De simoniacis*, et d'un recueil de quarante-trois chartes, la plupart inédites, provenant des archives de Westminster et servant à l'histoire de l'abbaye sous le règne de Gilbert. Dans la préface, on trouve des notices substantielles sur la fondation de l'abbaye du Bec et le séjour qu'y fit Gilbert avant d'être appelé à Westminster, sur la famille noble des Crispin, sur l'abbatiat de Gilbert et son administration, enfin sur ses œuvres littéraires.

Des deux derniers volumes publiés par la *Selden Society*, l'un se

1. J. Armitage Robinson, dean of Westminster, *Gilbert Crispin, abbot of Westminster; a study of the abbey under the Norman rule*. Cambridge, at the University press, 1911, in-8°, x-180 p. Prix : 5 sh. (t. III des *Notes and documents relating to Westminster abbey*).

rapporte au règne d'Édouard II; il contient les notes d'audience prises au cours d'une session extraordinaire de justice tenue dans le comté de Kent par les juges itinérants[1]. Ces notes, auxquelles sont joints les actes officiels relatifs à la convocation, à la composition et à la compétence du tribunal, nous sont parvenues en dix-huit manuscrits, tous plus mauvais les uns que les autres, rédigés par des copistes négligents et ignorants. Il était donc malaisé de donner une édition critique de ces textes, d'une intelligence d'ailleurs toujours difficile. M. Bolland, chargé du travail commencé par F. W. Maitland, puis par V. Harcourt et interrompu par la mort prématurée de ces deux érudits, s'est acquitté fort honorablement de cette tâche. Dans la préface, il explique le fonctionnement d'une institution particulière à l'Angleterre médiévale, qui avait pour objet de faire régler souverainement et sur place toutes les affaires correctionnelles et criminelles par des juges statuant en dernier ressort, assistés de jurés pris dans toutes les classes de la société et responsables. Notons en outre dans cette préface une longue liste de métiers dont les juges eurent à s'occuper; cette liste, intéressante au point de vue lexicographique, n'est pas moins précieuse pour l'histoire économique.

L'autre volume se rapporte au xvie siècle; c'est la suite des documents relatifs à la Chambre étoilée[2]. Ce tribunal avait été organisé (statut de 1487) surtout pour réprimer les excès commis par les seigneurs turbulents et leurs bandes toujours prêtes à recommencer la guerre civile. Son œuvre, rudement poursuivie sous Henri VII, donna des fruits durables : au début du règne de Henri VIII, l'ordre était rétabli. La Chambre étoilée fut maintenue cependant et fut employée à d'autres objets; pour combattre la disette et la cherté croissante des vivres, les accaparements et les spéculations dolosives, régulariser l'action des foires et des marchés, le roi et le Parlement furent amenés à prendre des arrêtés ou à faire des lois dont elle dut assurer la stricte observation. Ses décisions ont donc été fort importantes au point de vue économique. C'est ce que montre à merveille M. Leadam dans sa préface et ce qui ressort des pièces de procédures publiées, avec une copieuse annotation, dans cet important volume.

Remontons au xve siècle pour signaler plusieurs chroniques rédi-

1. William Craddock Bolland, *The Eyre of Kent, 6-7 Edward II, 1313-1314*, t. I (t. XXIV des publ. de la *Selden Society* et t. V des *Year-books of Edward II*). Londres, Quaritch, 1910, in-8°, cii-255 p. (les p. 1-188 doubles).

2. I. S. Leadam, *Select cases before the king's Council in the Star Chamber, commonly the Court of Star Chamber*. T. II : *1509-1544* (*Selden Society*, t. XXV, 1910). Londres, Quaritch, 1911, in-8°, cxxxiv-404 p.

gées en anglais et en latin. C'est d'abord la première vie de Henri V qui ait été écrite en anglais[1]. L'œuvre n'est pas originale; l'auteur est anonyme; il n'a guère fait que traduire une vie latine écrite après 1439 par l'Italien Tito Livio de Forli; il l'a complétée à l'aide d'emprunts à Monstrelet et de notes prises par un serviteur de James Butler, quatrième comte d'Ormonde, mort en 1452. Cette compilation a été exécutée en 1513, dans une langue un peu gauche, par un homme qui a néanmoins le souci de la forme et de la composition littéraire et qui, à ce titre, doit être mis parmi les premiers en date des historiens anglais. Au point de vue historique, son œuvre a cet autre intérêt de nous montrer comment se sont formées tant de légendes sur Henri V, surtout avant qu'il fût devenu roi. Dans une savante préface, M. Kingsford a suivi le développement de ces légendes jusqu'au temps de Shakespeare; il a en outre déterminé avec beaucoup de sagacité l'origine et le caractère de l'œuvre exécutée par Tito Livio, qui fut un des protégés de Honfroi, duc de Gloucester, les sources et la valeur des renseignements fournis par le serviteur du comte d'Ormonde. Il a écrit un excellent chapitre de l'historiographie anglaise à la fin du moyen âge. Deux traits principaux caractérisent cette époque de transition : d'abord l'emploi de plus en plus fréquent de la langue anglaise au détriment du latin, ensuite ce fait que l'histoire cesse d'être écrite par des clercs; elle se laïcise, pour ainsi dire, et en même temps que les chroniques monastiques tombent dans l'insignifiance à partir du milieu du XVe siècle, les chroniques municipales au contraire croissent en nombre et en importance. Londres eut ses chroniqueurs dès le XIIIe siècle; mais c'est l'exception.

L'essor commercial et industriel provoqué par les guerres si souvent heureuses que les Anglais firent aux Français depuis Édouard III, la formation dans les villes d'une classe de bourgeois enrichis et fastueux expliquent ce changement à peine ralenti par la guerre des Deux-Roses. On s'en rend très bien compte en parcourant le volume où M. Flenley a édité six chroniques municipales du XVe siècle[2]. Cinq de ces chroniques concernent l'histoire de Londres; la sixième, rédigée à Lynn, se rattache étroitement aux

1. Charles Lethbridge Kingsford, *The first english life of king Henry the fifth, written in 1513 by an anonymous author known commonly as the Translator of Livius.* Oxford, at the Clarendon Press, 1911, in-8°, c-212 p. Prix : 8 sh. 6 d.

2. Ralph Flenley, *Six town chronicles of England..., now printed for the first time with an introduction and notes.* Oxford, at the Clarendon Press, 1911, in-8°, 208 p. Prix : 7 sh. 6 d.

chroniques de Londres, en particulier à celle de Robert Fabyan. Deux sont rédigées en latin, les autres en anglais. Le volume est un utile complément aux *Chronicles of London* précédemment éditées par M. Kingsford. M. Flenley a d'ailleurs dressé la liste complète des manuscrits aujourd'hui connus qui se rapportent à ce sujet (p. 96-98) et montré comment les divers récits qu'ils contiennent s'enchaînent les uns aux autres avant d'aboutir au plus célèbre des historiographes de Londres, à John Stow.

Histoire par époques. Moyen age. — On sait quelle lumière une étude vraiment scientifique des noms de lieu jette sur l'histoire d'un pays. La toponymie est même parfois l'unique source de renseignements où nous puissions puiser pour distinguer les apports successifs qui ont contribué à la formation d'un peuple. Dans quelle mesure M. Mac Clure a-t-il réussi à retrouver dans l'étude des noms de lieu anglais la part qui revient à chacun des éléments constitutifs du peuple anglais : ibère, celtique, romain, germanique, scandinave, seul un philologue de profession peut le dire avec autorité. Un profane constate néanmoins que cet auteur connaît bien les sources, qu'il a un sens historique très développé; il rencontre dans son livre[1] beaucoup d'indications utiles; par exemple, sur le lieu de naissance de saint Patrice (p. 129), sur le nom de Cerdic (p. 144), sur la légende d'Artur et sur Nennius (p. 149 et suiv.), sur Glastonbury et les chartes qui le concernent (p. 197), sur le lieu où a été livrée la bataille dite de Brunanburg de 937 (p. 272). L'ouvrage est surtout une collection de faits et manque de conclusions; du moins contribue-t-il à faire mieux comprendre les principaux documents (chartes, chroniques, etc.) qui sont la base même de l'histoire anglo-saxonne.

On aura profit à comparer certains résultats proposés par M. Mac Clure avec ceux qu'a présentés M. Lloyd dans sa remarquable histoire de Galles jusqu'à la conquête définitive de ce pays par Édouard Ier[2]. Une connaissance approfondie de l'ancienne langue et de la topographie du pays était nécessaire pour en retracer les origines et les plus anciens développements. Ce que M. Lloyd nous dit des temps préhistoriques ne s'applique peut-être pas assez particulièrement à la région galloise; mais c'est en ce seul endroit qu'il dépasse les limites de son sujet, ce qui n'empêche qu'on ne puisse de

1. Edmond Mac Clure, *British place names in their historical setting*. Londres, Society for promoting christian knowledge, 1910, in-8°, 349 p. Prix : 5 sh.

2. John Edward Lloyd, *A history of Wales from the earliest times to the Edwardian conquest*. Londres, Longmans, 1911, 2 vol. in-8°, xxiv-771 p., avec une carte. Prix : 21 sh.

certains chapitres tirer des conclusions intéressant l'histoire générale, ainsi ceux où il montre l'influence réelle, mais restreinte, de la langue latine et de la civilisation romaine en Galles. En ce qui concerne les sources, on notera ce qu'il dit des inscriptions ogamiques et de leur importance historique. De Gildas et Nennius, il se garde bien de rejeter le témoignage comme dénué de valeur; avec mille précautions, nécessaires à coup sûr, il s'efforce d'en tirer ce qu'ils peuvent contenir de substance historique. D'autre part, il refuse d'accorder aucune importance, autre que littéraire, à l'*Historia Britonum* et il accuse nettement Geoffroi de Monmouth d'avoir inventé ces récits fabuleux qui ont fait pendant si longtemps les délices des poètes, des romanciers et même des historiens. Il montre aussi qu'il ne faut faire aucun cas d'un contemporain de Geoffroi, Caradog de Llancarfan. Quant à Géraud de Barry, il le tient justement en haute estime et tire de ses ouvrages la matière du chapitre qu'il a consacré à la société galloise en 1200. Enfin les historiens des institutions trouveront des indications utiles, toujours appuyées de preuves, dans les chapitres sur la division du sol en tribus, « cantrefs » et « commotes », sur l'organisation politique et sociale, sur la communauté de village qui a existé en Galles, mais à laquelle furent soumis seulement les cultivateurs non-libres; ceux-ci représentent sans doute une population vaincue, celle des Ibères, conquise et subjuguée par les Gallois.

J'ai eu précédemment l'occasion de signaler une bonne édition, par M. Orpen, du poème de Dermot sur la conquête de l'Irlande par les Anglo-Normands au temps de Henri II. Nul n'était mieux préparé pour nous raconter, d'après toutes les sources connues, l'histoire détaillée de cette conquête[1]. Il l'a fait avec une incontestable maîtrise et dans l'esprit le plus rigoureusement scientifique, *sine ira et sine studio*. On appréciera en particulier l'usage à la fois prudent et original qu'il fait des lois des Brehons dans son tableau des institutions irlandaises à la veille de la conquête, sa dissertation sur la bulle *Laudabiliter* qu'il tient pour authentique, au moins dans son fond, l'excellent parti qu'il tire des œuvres de Giraud de Barry, si remarquables à tant d'égards[2], le jugement qu'il porte sur l'œuvre de Jean sans Terre en Irlande, enfin tout ce qui se rapporte à la topographie irlandaise. Il a montré qu'avant la con-

1. Goddard Henry Orpen, *Ireland under the Normans 1169-1216*. Oxford, at the Clarendon Press, 1911, 2 vol. in-8°, 400 et 363 pages, avec deux cartes. Prix : 21 sh.

2. A noter, au t. II, quelques corrections aux notes de M. Paul Meyer sur le poème de Guillaume le Maréchal.

quête, les Irlandais n'avaient point de places fortifiées (les villes closes de murs étaient de fondation scandinave) ; les Anglo-Normands assurèrent leur domination sur le sol conquis par un réseau de forteresses féodales; la carte de ces châteaux ou mottes fortifiées donne une image saisissante des progrès accomplis par les envahisseurs et des limites qu'ils ont été impuissants à franchir.

Histoire moderne. — Le tome III de l'ouvrage de M. Gairdner sur la Réforme[1], consacré tout entier au règne d'Édouard VI, n'appelle pas les mêmes réserves que les deux premiers volumes. Autant en effet la politique ecclésiastique de Henri VIII avait été tortueuse et contradictoire, autant celle de son fils ou de ceux qui gouvernèrent en son nom fut simple et logique. A des degrés différents, ils étaient tous gagnés aux idées de la Réforme ou, pour parler comme M. Gairdner, du lollardisme et du « New learning ». Il n'y avait donc qu'à suivre leur œuvre dans son développement chronologique pour faire un livre bien composé; encore peut-on se demander si le chapitre sur l'Angleterre, le concile de Trente et l'Intérim d'Ausbourg ne fait pas longueur. Le dessin général de l'ouvrage demeure quand même incertain et comme un peu flou, car ce n'est pas une histoire de la Réforme que M. Gairdner a voulu nous donner cette fois (cette histoire, il l'a écrite et elle a paru dans la collection dirigée par MM. Hunt et Stephens). Il n'en considère qu'un élément, fondamental, il est vrai, l'esprit d'hostilité au dogme, à la discipline de l'Église romaine, aux usages abusifs et superstitieux qu'elle pratiquait ou tolérait; mais combien il est malaisé de séparer cet élément de tous les autres qui ont dans le même temps concouru à rompre les rapports entre l'Église d'Angleterre et le Saint-Siège! Pour réaliser son plan, M. Gairdner aurait dû s'attacher plus aux idées qu'aux faits; mais l'éditeur des Lettres et papiers d'État de Henri VIII[2] pouvait-il s'affranchir à ce point des faits, la seule réalité vivante de l'histoire? Il reste dans son Histoire du lollardisme ce qu'il a été à un degré si éminent dans son *Calendar*, un analyste consciencieux des documents. Et c'est aussi pourquoi l'on y trouvera beaucoup à prendre. Il est touchant enfin et d'un bel exemple de voir un vieillard, octogénaire, envers qui les historiens ont contracté tant d'obligations, demander pardon des erreurs qu'il a pu

1. James Gairdner, *Lollardy and the Reformation in England. An historical survey*, t. III. Londres, Macmillan, 1911, in-8°, xliii-415 p. Prix : 10 sh. 6 d.

2. C'est en 1879 que M. Gairdner a été chargé de continuer l'œuvre commencée par Brewer. Il a publié seul les tomes V à XIII; et avec le concours de M. Brodie les t. XIV-XXII. On sait que la publication des *Letters and Papers* est aujourd'hui terminée.

commettre et saisir avec empressement l'occasion de les réparer[1], uniquement soucieux de rendre justice à chacun et de ne servir qu'une cause, celle de la vérité.

Notre collaborateur M. Meyer nous donne le tome I d'un grand ouvrage sur l'Angleterre et l'Église catholique au temps d'Élisabeth et des Stuarts[2] pour lequel il a fait des recherches étendues dans les archives du Vatican et de la Propagande, dans plusieurs dépôts de manuscrits de l'Italie et de l'Angleterre. Dans ce premier volume, il étudie l'établissement de l'Église anglicane après l'avènement d'Élisabeth, l'excommunication de celle-ci, la fondation des collèges pour les catholiques anglais sur le continent (et plus particulièrement ceux de Douai et de Rome), la persécution dirigée par le gouvernement de la reine contre les catholiques, surtout contre les prêtres missionnaires et les Jésuites, l'offensive prise par la papauté et par l'Espagne et qui fut brisée par le désastre de l'Armada, enfin la scission qui s'opéra vers la fin du siècle parmi le clergé catholique d'Angleterre au temps du conflit dit de l'archiprêtre. Sur ces questions, qui avaient déjà fait dans ces derniers temps l'objet d'importants travaux, il apporte, avec des documents nouveaux, des précisions plus grandes, par exemple sur les intentions vraies du pape Pie V quand il fulmina contre Élisabeth la bulle *Regnans in excelsis*, sur l'organisation des études dans le *Collegium romanum*, sur les résultats obtenus par le régime terroriste auquel furent soumis les catholiques depuis l'excommunication de la reine jusqu'après l'échec de l'Armada. L'auteur est protestant; il le dit; mais il reste impartial sans qu'il paraisse lui en coûter. Le savant auquel il déclare avoir le plus d'obligations est un jésuite, le P. Pollen, qui est d'ailleurs un des membres les plus actifs de la *Catholic Record Society*[3].

Comment faut-il et comment peut-on enseigner honnêtement l'histoire de la Réforme anglicane dans les écoles américaines? Le Révérend Littell[4] pose la question et y répond en montrant l'ex-

1. On a joint au t. III deux listes d'*Errata* pour les t. I et II et plusieurs « cartons » pour remplacer certaines pages dont l'auteur n'était pas satisfait.

2. Arnold Oskar Meyer, *England und die katholische Kirche unter Elisabeth und den Stuarts*. Bd. I : *unter Elisabeth*. Rome, Lœscher (*Bibliothek des k. Preuss. histor. Instituts in Rom*, Bd. VI), 1911, in-8°, xv-489 p.

3. Sur cette Société, voir la *Rev. hist.*, t, CVI, p. 201. Nous n'avons pas reçu l'ouvrage de M. Rowland G. Usher intitulé : *The reconstruction of the english church* (New-York, Appleton, 2 vol., 1910); l'auteur présente cette thèse paradoxale que l'Église anglicane fut définitivement organisée, non sous Élisabeth, mais dans les premières années du règne de Jacques Ier.

4. John Stockton Littell, *The historians and the english Reformation*. Milwaukee, the young churchman Company, 1910, in-8°, viii-307 p. Prix : 2 dol. 50 c.

trême diversité des opinions qui ont été exprimées sur le sujet par les historiens anglais et américains depuis Hume, et il conclut que l'enseignement doit être neutre : exposer impartialement et à la lumière des textes originaux l'état de la question est le premier devoir du maître. Il y aurait beaucoup à dire sur ce point délicat. Mais un autre souci préoccupe M. Littell, celui de savoir quelle est la nature exacte des changements apportés par Henri VIII à l'Église d'Angleterre, si cette Église ne mérite pas d'être appelée « catholique » tout autant que l'Église romaine et, pour s'éclairer sur ce point de la « continuité », il recommence sa promenade à travers les livres. A discuter ainsi sans fin sur le sort d'une épithète, ne risque-t-on pas de négliger le fond même des choses? Querelles de mots, jeux de mots[1] qui importent vraiment peu à l'essence de la civilisation chrétienne.

Les six conférences sur la Rivalité des Anglais et des Hollandais pendant la première moitié du XVIIe siècle, que M. EDMUNDSON a réunies en volume[2], sont intéressantes et instructives. Comme l'auteur le dit fort bien dans sa préface au moment où fut conclue la trêve de douze ans qui équivalait au fond à la reconnaissance par l'Espagne de l'indépendance des sept provinces protestantes (1609), tout semblait concourir à rapprocher étroitement les deux peuples : « Ils avaient une égale haine pour les Espagnols et pour l'Inquisition ; en versant leur sang pour la cause de la liberté hollandaise, les Anglais agissaient en fait pour leur défense personnelle contre les projets ambitieux de Philippe II ». Cependant, des sentiments de froideur, de jalousie, d'hostilié ne tardèrent pas à se glisser entre ces deux peuples parce qu'au fond ils avaient des intérêts opposés ; « colonisateurs, commerçants, explorateurs, ils avaient l'un et l'autre la conscience que leur destinée était sur l'eau et que la maîtrise de la mer était nécessaire à leur existence nationale ». L'acte de navigation (1651) mit fin à une longue période de négociations et d'accords provisoires et rendit la guerre inévitable. C'est à la veille de cette guerre que s'arrête l'excellent exposé de M. Edmundson.

Sur la vie du comte de Clarendon par M. CRAIK[3], il suffira de dire que c'est une biographie du célèbre conseiller de Charles Ier

1. Voir, p. 135, la longue et pédantesque dissertation du Dr Lowrie : « Did Henry VIII *found* or *find* the Church of England? If he *found* it, he could not *found* it... ». Cela dure pendant quinze lignes.

2. George Edmundson, *Anglo-dutch rivalry during the first half of the seventeenth century*. Being the Ford lectures delivered at Oxford in 1910. Oxford, at the Clarendon press, 1911, in-8°, 176 p. Prix : 6 sh.

3. Sir Henry Craik, *The life of Edward, eart of Clarendon, Lord high*

et ministre de Charles II d'après les œuvres de Clarendon lui-même. Comme la *History of the Rebellion* et la *Life* sont en somme une apologie de la vie privée et de l'action politique de Clarendon, c'est aussi une apologie que nous présente M. Craik. Clarendon s'est défendu contre les attaques de ses adversaires; M. Craik le défend contre les critiques des historiens, en particulier de Th. Lister[1] et de S. R. Gardiner[2]. Son livre ne contient ni faits nouveaux ni idées originales, mais il se lit avec intérêt et l'on ne saurait le négliger.

Clarendon figure en bonne place dans le tome VII de *l'Histoire de la littérature anglaise* qui se rapporte au temps des Cavaliers et des Puritains[3]. Les historiens apprécieront tout particulièrement les chapitres sur Milton et sur John Bunyan, sur les œuvres historiques et politiques, sur Hobbes et la philosophie politique, sur l'érudition et l'instruction publique, sur les débuts du journalisme, sur l'avènement de la pensée moderne dans la littérature populaire, où l'on traite en particulier des écrits relatifs à la sorcellerie et à la démonologie. Ajoutons que le volume contient une très copieuse bibliographie remplissant plus de cent pages. C'est un précieux répertoire d'idées et de faits.

Le tome III de *l'Histoire de l'Université de Cambridge* par M. Mullinger[4] se rapporte à l'époque mouvementée qui va de l'avè-

chancellor of England. Londres, Smith, Elder et Cie, 2 vol., 1911, in-8°, IX-394 et 343 p. Prix : 21 sh. les 2 vol.

1. Thomas Lister est l'auteur d'une Vie de Clarendon parue en 1837. Sir Henry Craik parle non sans aigreur de son « orthodox whiggsim ».

2. Sir Henry réfute avec une ironie amère la « prétendue impartialité » de Gardiner qui ne laisse pas échapper une occasion de rabaisser le caractère ou la politique de Clarendon (voir par exemple t. I, p. 118 et 132).

3. A. W. Ward et A. R. Waller, *The Cambridge history of english literature.* T. VII : *Cavalier and Puritan.* Cambridge, at the University press, 1911, in-8°, X-553 p. Prix : 9 sh. Voici l'indication des seize chapitres avec le nom des collaborateurs : I, les poètes lyriques du parti cavalier, par F. W. Moorman; II, les « poètes sacrés » (George Herbert, Henry Vaughan, etc.), par F. E. Hutchinson; III, les auteurs de « Couplets », par H. Thompson; IV et V, les « petits poètes » du temps de Charles Ier et Milton, par G. Saintsbury; VI, la littérature religieuse (Ussher, Laud, Gauden, à qui est attribuée *l'Eikon basilikè*, etc.), par W. H. Hutton; VII, Bunyan et Marvell, par J. Brown; VIII et IX, Œuvres historiques et politiques, par A. W. Ward; X, les « Antiquaires », par G. Saintsbury; XI, la critique au temps de Jacques Ier et de Charles Ier, par J. E. Spingarn; XII, Hobbes et la philosophie contemporaine, par W. R. Sorley; XIII, l'érudition (Casaubon), par F. Watson; XIV, l'enseignement, par J. B. Mullinger; XV, les débuts du journalisme, par J. B. Williams; XVI, l'avènement de la pensée moderne dans la littérature populaire, par H. V. Routh.

4. James Bass Mullinger, *The University of Cambridge.* Vol. III : *From the election of Buckingham to the chancellorship in 1626 to the decline of the*

nement de Charles Ier à la restauration de l'ancien régime par Charles II. Si l'on ne devait y trouver que les affaires propres à l'Université, on se lasserait vite d'en suivre le détail, bien qu'il soit abondant, précis, puisé aux meilleures sources, que les hommes notables et leurs œuvres y soient étudiés avec une ardente et intelligente sympathie[1]; heureusement, l'attention est réveillée par de plus grands objets, par la politique ecclésiastique de Laud, par l'émigration en Amérique[2], par l'intervention de Cromwell dans l'organisation des études à l'Université, etc. Le Protecteur souhaitait en effet qu'elle donnât « une règle plus compréhensible d'orthodoxie ». Tous les partis attendaient d'elle des services; personne sans doute n'avait alors l'idée d'un haut enseignement, ni que cet enseignement pût être libre et désintéressé.

Si M. Steaton avait pu connaître le beau volume de M. Mullinger, il y aurait puisé plus d'une indication intéressante sur les Platoniciens de Cambridge, c'est-à-dire sur ce groupe de penseurs qui interprétaient dans un sens large les dogmes de l'Église anglicane et qui préparaient plus ou moins inconsciemment les voies sur la tolérance en matière religieuse; mais il n'aurait sans doute rien changé à son travail, où il analyse simplement les écrits qui ont été composés sur cet intéressant problème depuis l'Acte de Tolérance (1660) jusqu'à la mort de la reine Anne (1714)[3]. Travail peu original sans doute, mais utile, et qui est un bon début.

La biographie d'un « Non jureur », Thomas Deacon, par M. Broxap[4], nous introduit dans un monde tout différent, celui des prélats

Platonist movement. Cambridge, at the University press, 1911, in-8°, lx-743 p. Prix : 20 sh.

1. Il est curieux de constater, à propos de la création d'une chaire d'histoire à l'Université (1627), l'indifférence des étudiants et l'hostilité des professeurs. On ne trouva d'abord à Cambridge même personne à qui l'on pût confier le nouvel enseignement; il fallu s'adresser au dehors. Gérard Vossius, de Leyde, refusa parce que Leyde lui fit des conditions plus avantageuses. Isaac Dorislaus fut nommé; mais sa seconde leçon sur Tarquin le Superbe fit scandale, malgré son évidente ingénuité, et son cours fut suspendu. Il retourna en Hollande. Il fut assassiné à La Haye en mai 1649 par une bande de royalistes émigrés pour le punir de la part qu'il avait prise au procès et à la condamnation de Charles Ier.

2. A noter ici la fondation d'un collège par John Harvard dans une ville neuve (Newtown), bientôt appelée Cambridge (1638).

3. A. A. Steaton, *The theory of toleration under the later Stuarts.* « The Prince Consort prize, 1910. » Cambridge, at the University press, 1911 (*Cambridge historical Essays*, n° XIX), in-8°, vii-364 p. Prix : 6 sh.

4. Henry Broxap, *A biography of Thomas Deacon, the Manchester Nonjuror.* Manchester, at the University press, 1911 (publ. of the University of Manchester, Historical series, n° XI), in-8°, xix-215 p.

anglicans qui, après 1688, refusèrent de prêter serment aux nouveaux souverains, de reconnaître la Révolution qui venait de se produire dans l'État et dans l'Église. Plusieurs évêques et hauts dignitaires ecclésiastiques furent alors privés de leur office. Certains, regardant cette mesure comme illégale, décidèrent de continuer la succession épiscopale sans s'occuper autrement du consentement de Guillaume et Marie. C'est ainsi qu'en 1693 Hickes[1] fut nommé par l'archevêque de Cantorbéry et Wagstaffe par l'évêque de Norwich; ils furent consacrés, selon les rites de l'église anglicane, par les évêques de Norwich, d'Ely et de Peterborough. Telle fut l'origine d'une petite Église qui prit le titre d' « Église catholique en Angleterre », de « Vraie » ou « Orthodoxe Église anglicane » (*True British catholic church*). Cette Église prolongea une existence obscure pendant tout le XVIIIe siècle et ne disparut définitivement que dans les premières années du XIXe. Un de ses membres, Thomas Deacon, docteur en médecine, alla vers 1720 s'établir à Manchester, alors « le plus vaste, le plus riche, le plus actif des villages d'Angleterre » (ce « village » comptait environ 2,400 ménages), mais aussi le plus tory. Deacon prit une ardente part aux controverses religieuses et, à une date incertaine (vers 1733), dans des circonstances mal connues, il devint évêque d'une petite communauté qui comprenait (on ne sait pas au juste) de vingt à cent membres. Il mourut en 1752, après avoir failli être enveloppé dans les représailles qui suivirent la prise de Manchester par les troupes du Prétendant en 1745. Le personnage est insignifiant, mais la cause pour laquelle il combattit est digne de respect et à ce titre sa biographie méritait d'être écrite avec précision.

Après trois volumes sur Napoléon, M. Rose nous en donne deux sur Pitt[2]. Le tome I s'arrête au seuil du conflit européen déchaîné par la Révolution française. La plus grande partie est employée à montrer comment le jeune Pitt réussit à fermer les blessures que la guerre de l'Indépendance américaine avait infligées à son pays, à réorganiser ses finances et ses forces militaires, à lui trouver des alliés, enfin à le mettre en état d'affronter le plus terrible ennemi qu'il eût encore rencontré. Le sujet n'avait jamais encore été

1. Il s'agit ici de George Hickes, le savant auteur des *Institutiones anglo-saxonicae et Maeso-gothicae* (1689) et du *Thesaurus linguarum veterum septentrionalium* (1703-1705). C'est lui qui fut chargé d'aller demander à Jacques II, réfugié en France, l'autorisation de procéder à la nomination de nouveaux évêques sans l'aveu du gouvernement.

2. J. Holland Rose, *William Pitt and national revival*. Londres, Bell, in-8°, XII-655 et XIX-596 p. Prix : 16 sh. chaque.

traité avec cette ampleur et une connaissance aussi approfondie des sources. Les recherches personnelles de M. Rose, par exemple dans les papiers de Pitt, ou ceux qui ont été déposés au P. Record Office, ou ceux qui sont encore conservés par ses descendants, ont beaucoup ajouté à nos connaissances[1]. Sans doute ils n'ont pas modifié dans ses grandes lignes ce que nous savions déjà sur la politique intérieure et extérieure du célèbre ministre; mais ils nous font pénétrer plus avant dans l'âme même de Pitt. C'est la partie la plus neuve du livre, car chez Pitt qui, réservé et timide par nature, se livrait peu, même à ses plus intimes amis, qui n'écrivait pas volontiers ou qui, dans ses lettres, ne parlait guère que d'affaires en style protocolaire, c'est l'homme qu'il est le plus difficile de bien connaître. Et cependant ce fut un être gai, sensible, spirituel, aimant le jeu et la boisson, mais tout cela par accès pour ainsi dire et, même avant de devenir premier ministre à vingt-cinq ans, voulant et sachant dominer ses instincts, discipliner sa vie intérieure, gouverner ses enthousiasmes. Ce grand patriote avait la tête froide et le cœur chaud. Le tome II nous le montre aux prises avec une série de difficultés formidables dont il était difficile assurément de prévoir les soudaines transformations et qui d'ailleurs prirent généralement Pitt au dépourvu. Le jugement que M. Rose porte sur sa politique est sévère. Si gouverner c'est savoir et prévoir, Pitt ne sut pas comprendre ce qu'il pouvait y avoir de légitime ou d'irrésistible dans le mouvement démocratique qui s'éveilla en Angleterre dès 1791 sous l'influence des idées françaises, et il ne prévit pas qu'il faudrait bientôt lui faire de larges concessions ; aux réformes demandées, il ne sut qu'opposer une résistance aveugle. Ministre de paix, il entra avec regret dans la guerre contre la France et, quand il se vit contraint de la faire, il ne sut pas la préparer ni la conduire. Connaissant mal les hommes et les cabinets, il ne sut pas organiser le commandement des troupes ni imposer ses vues aux gouvernements alliés. En face de la disette de 1797, il fut apathique et surtout il manqua de prévoyance dans les deux grandes crises financières et militaires de 1798. Quand enfin des offres de paix lui furent faites par le vainqueur de Marengo, il s'obstina à ne voir en lui que le condottiere gâté par la fortune, et offensa le sentiment natio-

1. Je ne vois pas que M. Rose ait utilisé les documents que M. F. Dumas a trouvés au P. Record Office sur le traité de commerce avec la France en 1786. Il suit d'ailleurs la méthode de plus en plus pratiquée en Angleterre et qui consiste à renvoyer presque uniquement aux documents et rarement aux travaux des autres historiens. Ce procédé simplifie singulièrement la documentation bibliographique au bas des pages. Est-ce tout bénéfice?

nal des Français en refusant de traiter sur d'autre base que le rétablissement des Bourbons. Ces fautes, M. Rose les signale avec tant de soin qu'on est un peu surpris de n'en plus retrouver que des traces légères dans le résumé final. C'est qu'elles sont largement contrebalancées à ses yeux par une grande vertu, le patriotisme, patriotisme étroit sans doute, mais d'autant plus opiniâtre et auquel les événements imprimèrent un généreux caractère : l'Angleterre de Pitt parut combattre pour la liberté de l'Europe contre le despotisme napoléonien. C'était un beau rôle, et qui d'ailleurs lui profita. M. Rose l'a mis en fort bonne lumière; il a montré en particulier que les principaux acteurs du drame étaient des hommes et non de purs instruments subissant l'impulsion des forces supérieures qui déterminent nécessairement la marche des événements; il réagit utilement contre le fatalisme qui domine par exemple toute l'œuvre, si belle et si puissante par ailleurs, d'Albert Sorel.

Après tant de travaux sur l'histoire du XVIIIe siècle, il était utile d'en avoir un bon résumé. M. ROBERTSON nous le donne dans le tome VI de la collection dirigée par M. Charles Oman[1]. Un des chapitres les plus importants, et qu'il convient de noter particulièrement, se rapporte à la transformation économique de l'Angleterre dans le deuxième tiers du siècle et à ses conséquences politiques et sociales. En outre, dans une suite de quinze appendices, l'auteur traite brièvement certaines questions controversées, telles que la guerre de « l'oreille de Jenkins », l'auteur des « lettres de Junius », le procès de Warren Hastings, les rapports du « Cabinet » avec le roi Georges III. La bibliographie, consacrée surtout aux recueils de documents, rendra d'appréciables services.

Le volume de M. Roger BOUTET DE MONVEL sur *les Anglais à Paris, 1800-1850*[2], est d'une lecture très divertissante. Au moyen d'extraits habilement juxtaposés de mémoires et de correspondances, il nous montre comment furent traités les Anglais arrêtés en France après la rupture de la paix d'Amiens, comment furent accueillis ceux qu'amena chez nous la double invasion de 1814 et de 1815, quelles séductions attirèrent et retinrent à Paris, après la fin des grandes guerres, tant de touristes, d'humoristes et d'excentriques. Peut-être l'auteur de *George Brummel et Georges IV* a-t-il fait bien grande la place à ces derniers, et l'on ne trouvera d'ordinaire chez eux qu'une caricature superficielle de la société française, mais combien amusante!

1. C. Grant Robertson, *England under the Hanoverians*. Londres, Methuen, 1911, in-8°, XVII-555 p., avec sept cartes. Prix : 10 sh. 6 d.
2. Paris, Plon-Nourrit, in-8°, VII-376 p.

L'ouvrage de M. Cazamian[1] est un très bon exposé d'abord des causes qui ont fait l'Angleterre actuelle, depuis qu'elle est entrée dans la voie des réformes démocratiques; puis des problèmes qui se posent aujourd'hui devant elle au point de vue économique, social, politique, « impérial » et intellectuel. Il faut le lire et le méditer.

Histoire des institutions. — Le tome II des *Oxford studies* publiées sous la direction de M. Paul Vinogradoff contient deux mémoires dont il est malaisé d'indiquer brièvement le caractère et l'importance[2]. Dans le premier, M. Stenton étudie certains types d'organisation manoriale dans la région qu'avaient occupée les Scandinaves[3]. Cette région, que désigne l'expression de « Danelaw », correspondait, comme on sait, à peu près aux comtés actuels d'York, de Derby, de Nottingham, de Leicester, de Lincoln et de Rutland. Le Domesday book y note trois sortes de tenure : *manerium*, *berewicum*, *soca*. La « soke » est une terre sur les habitants de laquelle le seigneur du manoir dominant avait des pouvoirs de justice; le « berewick » serait plutôt la grange, le dépôt des provisions, détaché du manoir, mais dépendant de lui. Quant au mot *manerium*, l'emploi très varié qui en est fait dans le Domesday book ne permet pas d'en donner une définition précise. M. Stenton a réuni avec beaucoup de diligence les textes relatifs à ces trois espèces de tenure et il s'est efforcé d'en dégager la substance historique. Pour m'en tenir à l'une de ses conclusions les plus générales, il constate qu'au temps de la Conquête les domaines ruraux (*villae*) dans l'étendue du « Danelaw » étaient libres, qu'ils « n'étaient pas encore soumis à la condition des manoirs, qu'en beaucoup de cas ils paraissent n'avoir jamais eu de seigneurs d'un rang inférieur à celui de roi, de comte (*earl*) ou d'évêque » (p. 91). Voilà ce que donnent à entendre les textes écrits; un témoignage plus ancien, celui des noms de lieu, montre au contraire que ces mêmes *villae* furent possédées par des chefs, d'ailleurs profondément inconnus. Comment expliquer cette contradiction?

Le mémoire de M. Stenton est suivi par celui de Mlle Neilson[4]

1. Louis Cazamian, *l'Angleterre moderne, son évolution*. Paris, Flammarion, 1911 (Bibliothèque de philosophie scientifique), in-12, 329 p. Prix : 3 fr. 50.

2. *Oxford studies in social and legal history*, t. II. Oxford, at the Clarendon press, 1910, in-8°, VI-96 et 219 p. Prix : 12 sh. 6 d.

3. F. N. Stenton, *Types of manorial structure in the northern Danelaw* (96 pages). On doit encore à N. Stenton une étude intitulée *The place names of Berkshire*, qui a paru à Reading (University college, 1911), en même temps qu'une autre publiée sous le même titre par le professeur Skeat (Oxford, at the Clarendon press, 1911).

4. Miss N. Neilson, *Customary rents* (219 pages).

sur les redevances dues par les tenanciers des manoirs à leurs seigneurs : redevances en nature, en services, en argent, redevances dues au roi pour l'administration et la justice, redevances dues à l'Église. L'auteur a utilisé un grand nombre de documents, souvent inédits, du XIIe au XIVe siècle[1]. C'est un travail très consciencieux, abondant en citations, riche en termes rares, qui rappelle un peu la manière de Madox dans son *Histoire de l'Échiquier*. L'index est comme un lexique d'expressions empruntées la plupart à la langue nationale; celles d'origine anglo-normande sont rares. Le peuple vaincu n'avait pas subi dans ses couches profondes l'influence de la conquête.

Le couronnement du roi Georges V a suscité de nombreux ouvrages et articles dont il serait bon d'avoir une bibliographie critique. Je n'ai à signaler, pour ma part, qu'un volume de M. Round sur les sergents du roi et les officiers de la couronne[2]. M. Round commence par déterminer ce qu'il faut entendre par les expressions de sergents (*servientes*) et de sergenterie (*sergenteria*), genre de tenure noble qu'on a parfois confondue avec la tenure de chevalerie; mais, tandis que le chevalier devait le service militaire et l'écuage, le sergent ne devait que des services domestiques. Ces services étaient nombreux et variés, parfois singuliers ou plaisants[3]. M. Round étudie dans une série de chapitres ceux qui dépendaient de la maison du roi : sénéchal, connétable, maréchal, huissier, chambellan, bouteiller, dépensier, pannetier, boulanger, lardier, saucier, échaudeur, tourne-broche, tailleur; ceux qui concernaient le passe-temps favori des rois depuis Édouard le Confesseur, c'est-à-dire la chasse : chasse avec des chiens pour prendre les lièvres, les loups, la loutre, chasse avec des faucons; ceux enfin qui se rapportaient plus directement aux cérémonies du couronnement, comme de porter le dais ou les épées, les éperons, les gants et le sceptre. Comme on peut penser, M. Round ne s'arrête pas aux usages bizarres dont certains subsistent encore et que l'on peut faire remonter jusqu'au temps de la Conquête; c'est un important chapitre de l'histoire des institutions qu'il a composé, un peu hâtivement par endroits, parce que la circonstance exigeait que son ouvrage parût à un certain

1. La liste en a été donnée dans le dernier chapitre du travail.

2. J. Horace Round, *The king's serjeants and officiers of state with their coronation services*. Londres, Nisbet, 1911, in-8°, XVIII-41 p. Prix : 12 sh. 6 d.

3. P. 41, on note une sergenterie (*servicium magnae sergenteriae*) qui consistait à tenir la tête du roi quand il traversait la Manche. Cet office appartenait en 1442 à un certain John Baker; il passa ensuite à ses deux filles et co-héritières.

moment, mais toujours substantiel, fondé sur une documentation riche et choisie, éclairé par des observations originales et d'instructifs rapprochements[1].

M. Mac Ilwain cherche à expliquer pourquoi aux États-Unis le pouvoir judiciaire a le droit d'interpréter la loi constitutionnelle[2]. Il montre que ce droit n'est pas inhérent à la forme fédérative du gouvernement, puisqu'on ne le trouve ni en Allemagne ni en Suisse; que c'est au contraire une idée d'origine anglaise et que cette idée se rattache étroitement à l'existence et au développement, dans l'organisation féodale de la « cour du roi », de ce tribunal suprême qu'à partir du XIIIe siècle en Angleterre on appela le Parlement. Cette cour suprême était en effet un corps administratif et judiciaire qui, de concert avec le roi, appliquait la loi ou la coutume. Même quand le Parlement, sous le règne d'Édouard Ier, eut reçu la forme qu'il devait conserver pendant tout le moyen âge, son rôle consista bien plus à déclarer quelle était la loi qu'à la faire, et ce caractère primitif, ce que M. Mac Ilwain appelle « loi fondamentale », a laissé des traces qui subsistent encore aujourd'hui dans la constitution monarchique de l'Angleterre, et qui ont pris un développement considérable dans la constitution fédéralisée des États-Unis. Cette thèse qui est vraie, mais qui n'est sans doute pas très originale, M. Mac Ilwain la présente dans une série de chapitres sur les juges au Parlement, sur le Parlement considéré comme une cour suprême, sur les rapports entre l'autorité judiciaire et l'autorité législative dans le sein du Parlement, sur l'histoire politique de la suprématie parlementaire, chapitres bien présentés, étayés de dissertations de détail qui se recommandent à l'attention des historiens. Préoccupé de prouver sa thèse, l'auteur a traité en outre, pour ainsi dire incidemment, quelques autres questions fort importantes pour l'histoire du Parlement avant les réformes du XIXe siècle; il en résulte que le lecteur, un peu désorienté, n'aperçoit pas toujours jusqu'où on veut le mener; du moins les problèmes sont-ils traités avec une intelligence précise des documents et non sans profondeur.

1. P. 6, on lit la phrase suivante : « At times described as the king's ministers (*ministri*), — their office [l'office de sergent du roi] was always a *ministerium*, — they have developed, in administrative history, into « ministers » of to-day, who are, technically, still the king's « secretaries » for the various administrative departments. » Rapprocher ainsi les « métiers » de la maison du roi et la charge de secrétaire, c'est, sans y prendre garde, jouer sur un mot.

2. Charles Howard Mac Ilwain, *The high court of Parliament and its supremacy. An historical essay on the boundaries between legislation and adjudication in England.* New Haven, Yale University press; Londres, Oxford University press, 1910, in-8°, XXI-409 p. Prix : 2 dol. 50 c.

Il n'y a pas lieu de s'arrêter sur *l'Histoire des impôts votés par le Parlement* de M. Morgan[1], l'auteur n'ayant point fait autre chose que d'énumérer, dans l'ordre chronologique, les cas où le Parlement accorda une taxe au roi, depuis l'époque anglo-saxonne jusqu'au Bill des droits de 1689. Avant cette date, la question pouvait se poser de savoir si le roi n'avait pas le droit de lever des impôts même sans le consentement ou contre le gré du Parlement. Après, le doute ne fut pas possible. Tout cela est évident, trop même; les faits signalés par l'auteur traînent partout et il n'y ajoute pas d'idées personnelles.

M. Cox a consacré un agréable volume à un sujet qui n'est pas très neuf, mais sur lequel il y a encore beaucoup à dire : sur le droit d'asile[2]. Le plan est un peu enfantin : après des indications trop rapides sur le droit d'asile dans les églises et les monastères, l'auteur conte un certain nombre de cas bien connus où ce droit fut violé, puis il passe en revue les principaux « sanctuaires » qui jouissaient de ce privilège. Il reprend le sujet une seconde fois en puisant alors ses exemples dans différentes séries de documents : registres épiscopaux, lettres patentes et closes, rôles d'assises et de police (*coroners' rolls*); puis il s'occupe du droit d'asile en Galles, en Écosse et en Irlande. Enfin il traite de la décadence et de l'extinction du droit d'asile au XVIe et au XVIIe siècle. Fort ébranlée par la suppression des monastères au temps de Henri VIII, l'institution fut définitivement abolie sous Jacques Ier. Dans ces chapitres, qu'un lien lâche rattache, l'auteur a donné çà et là quelques documents inédits, par exemple une liste des personnes qui étaient réfugiées dans le « sanctuaire » de Saint-Pierre de Westminster à la date du 25 juin 1532 (il y en avait 50, p. 72) et de ceux qui, de 1478 à 1539, trouvèrent dans celui de Beverley un asile inviolé (il y en eut près de 500, p. 139). Les crimes ou délits les plus fréquents qui avaient poussé leurs auteurs à se soustraire ainsi à la justice civile étaient le meurtre, les « félonies » et les dettes.

Un sujet très austère a été traité par feu Maitland dans son livre sur l'Équité[3]. C'est un point de droit particulièrement délicat et

1. Shepard Ashman Morgan, *The history of parliamentary taxation in England* (Williams College, David A. Wells prize essays, n° 2). New-York, Moffat, Yard and C°, 1911, in-8°, XVII-317 p. Prix : 2 dol.

2. Rev. J. Charles Cox, *The sanctuaires and sanctuary seekers of mediaeval England*. Londres, George Allen, 1911, in-8°, XX-347 p., avec des photographies, des dessins, deux fac-similés.

3. F. W. Maitland, *Equity, also the forms of action at common law*. Edited by A. H. Chaytor and W. J. Whittaker. Cambridge, at the University press, 1909, in-8°, XVI-412 p.

obscur que l'éminent professeur avait plusieurs fois abordé dans ses cours, modifiant çà et là sa rédaction primitive qu'il estimait d'ailleurs lui-même assez au point pour être publiée. La procédure en équité se développa en dehors des règles de la « loi commune » ; elle constitua peu à peu un nouveau département judiciaire dirigé par le chancelier. La cour du chancelier jugeant en équité connaissait essentiellement des cas de fidéicommis en matière de propriété foncière; elle était chargée de faire respecter la volonté d'un testateur qui, voulant disposer d'une partie de ses biens en faveur de personnes autres que l'héritier naturel, la transférait à un fidéicommissaire à condition de l'employer pour l'usage de ces personnes. C'était en réalité un mode nouveau de transmission de la propriété, contraire à la coutume féodale sur le droit d'aînesse, contraire aussi à la loi qui, depuis Édouard Ier, régit les biens de mainmorte. C'est ce qu'on appelait les *uses of land*[1], qui reçurent leur forme légale par un statut souvent cité de Henri VIII (1540). La seconde partie du volume, d'un intérêt très spécial aussi, s'adresse davantage aux historiens et aux diplomatistes; ce sont sept brèves dissertations sur les formes d'action employées dans la procédure de la « common law ». On nous dit dans la préface que ceux qui ont entendu Maitland n'oublieront pas « sa gaîté, le charme de ses manières, l'art avec lequel il réussissait à donner la vie à des squelettes. Grâce à lui, l'Équité, qui se présentait à notre esprit comme une énigme mystérieuse. devenait intelligible et intéressante ». Le charme personnel du professeur n'a pu passer dans sa rédaction, mais on y retrouve cette intelligence lumineuse qui était la marque de son génie.

Histoire locale. — Hastings est un grand nom; mais, si l'on excepte la fameuse bataille de 1066 livrée loin de ses murs, son histoire est mince. M. Dawson a cependant trouvé moyen de lui consacrer deux gros volumes[2]. Il est vrai qu'il y a fait entrer beaucoup de choses inutiles, par exemple un récit du meurtre de Th. Becket, et les nombreux documents réunis par l'auteur auraient dû être analysés plutôt que traduits in extenso. Le tome I contient ce qu'il appelle très justement la « chronique et cartulaire » du château, parce qu'il y range dans un ordre strictement chronologique les faits

1. Le mot même d'*uses* représente non le latin *usus*, mais le vieux français *oes*, *ues*, correspondant au latin *opus*, parce que le testateur disposait d'une partie de son bien en faveur (*ad opus*, *ad oes*) de telle personne.

2. Charles Dawson, *History of Hastings castle, the castlery, rape and battle of Hastings, to which is added a history of the Collegiate church within the castle and its prebends.* Londres, Constable, 1909, 2 vol. in-8°, XIII-579 p. Prix : 42 sh.

et les actes qui sont le fondement de son histoire depuis le XIe siècle jusqu'en 1547. Notons à ce propos que, comme le château et la châtellenie firent jusqu'au XVe siècle partie de « l'honneur » de Richmond, il y est fait souvent mention des comtes et ducs de Bretagne. Le tome II, d'un intérêt plus spécialement archéologique, traite du donjon et de l'enceinte féodale de la collégiale élevée dans l'intérieur du château et détruite au XVIe siècle, des monnaies qui ont été frappées à Hastings jusqu'au temps d'Étienne. Un grand nombre de plans et de dessins vient s'ajouter au grand nombre des documents utilisés ou trouvés par l'auteur. Enfin un appendice, qui a été imprimé avec des caractères, avec une pagination et sur un papier différents du reste du livre, a été réservé à la bataille de Hastings. M. Dawson a fait reproduire sur quatre colonnes parallèles les récits, traduits en anglais, de Guillaume de Poitiers, de Gui d'Amiens, de Guillaume de Jumièges et de Wace; dans une cinquième colonne, il a réuni un certain nombre d'autres témoignages; enfin, en tête de chaque feuillet, figurent les scènes de la tapisserie de Bayeux qui ornaient déjà l'Atlas de *la Conquête de l'Angleterre* par Augustin Thierry. Sans doute cette distribution n'a pas de caractère scientifique; je n'oserais dire cependant qu'elle soit inutile.

Histoire d'Écosse. — Pour avoir le droit d'émettre un jugement motivé sur l'ouvrage de M. Henderson, de *l'Influence scandinave sur l'Écosse celtique*[1], il faudrait connaître la langue, la littérature, l'art, le folk-lore des anciens Celtes du Nord et des anciens Scandinaves. Je ne puis qu'indiquer la conclusion générale qui se dégage de ce savant livre : l'influence exercée par les Scandinaves a été considérable; elle a laissé des traces nombreuses dans le langage et a contribué même à altérer la pureté du type gaélique; elle a duré longtemps après la défaite des Norvégiens sous le règne d'Alexandre III, car si les chefs vaincus cessèrent d'avoir le moindre pouvoir politique, les descendants des pirates établis dans le pays y restèrent. Quant aux détails de la démonstration, nombreux, variés, séduisants, c'est aux spécialistes de se prononcer.

Nous avons précédemment annoncé le Recueil des chartes des rois d'Écosse antérieures à l'an 1153 par M. Lawrie. Le même érudit continue ce premier travail par les annales des rois Malcolm et Guillaume[2]. Comme on le sait, ces deux rois étaient frères. Mal-

1. George Henderson, *The norse influence on celtic Scotland*. Glasgow, Maclehose, 1910, in-8°, XII-371 p. Prix : 10 sh.

2. Sir Archibald Campbell Lawrie, *Annals of the reigns of Malcolm and William, kings of Scotland, 1153-1214*. Glasgow, Maclehose, 1910, in-8°, XXX-459 p. Prix : 10 sh.

colm succéda à son grand-père, le roi David; il était âgé de douze ans et mourut sans alliance douze ans plus tard. Son frère Guillaume eut au moins cette consolation d'avoir un fils pour continuer sa lignée. Tous deux eurent à combattre les mêmes ennemis intérieurs et réussirent à les vaincre. A cet égard, leur règne a été un bienfait pour l'Écosse. Tous deux trouvèrent aussi dans les rois d'Angleterre : Henri II, Richard et Jean, de gênants voisins, des suzerains redoutables. Malcolm dut accompagner Henri II dans une expédition contre Toulouse (1159); Guillaume, qui s'associa au soulèvement des barons anglais en 1174, expia par une longue captivité cet acte de trahison à la loi féodale. Leur histoire est donc étroitement mêlée à celle de l'Angleterre, et c'est surtout par les chroniqueurs anglais qu'elle nous est connue. M. Lawrie a découpé dans leurs œuvres les passages relatifs aux deux règnes de Malcolm et de Guillaume; il les a reproduits[1] dans un ordre strictement chronologique. Il y a joint les quelques chartes et bulles que le temps a conservées. Des notes précises, mais trop rares, commentent ou rectifient ces textes. C'est une compilation d'un caractère tout à fait impersonnel dont les érudits sauront néanmoins apprécier la très réelle utilité.

L'organisation ecclésiastique de l'Écosse au moyen âge[2] offre d'intéressantes particularités. Ainsi ce pays, dont les rois furent somme toute indépendants, n'eut pas d'archevêque avant 1472; les évêques écossais, dont les évêchés se fondèrent peu à peu, dans des circonstances qui nous sont à peu près inconnues, depuis la fin du XIe siècle[3], relevaient directement du pape qui (depuis 1316) se réserva le droit de nommer directement à certains sièges. A la différence de ce qui se passait en Angleterre, le roi paraît n'avoir eu qu'un rôle effacé dans la nomination des évêques. Sir Archibald Lawrie affirme que ce rôle a été nul; Mgr Dowden note au contraire un certain nombre de cas où le roi, non content d'accorder le « congé d'élire », devait aussi donner son consentement au choix fait par le chapitre. Pour les évêchés réservés, le roi nommait les candidats et le pape les instituait. Les collégiales, d'abord en très petit nombre,

1. Les textes sont donnés dans leur langue originale; mais les extraits de la chronique rimée en français par Jordan Fantosme ont été traduits en anglais; pourquoi?

2. John Dowden, bishop of Edinburgh, *The medieval church in Scotland; its constitution, organisation and law*. Glasgow, Maclehose, 1910, XLVIII-352 p. Prix : 15 sh.

3. La période antérieure à la mort du roi Malcolm Ceanmore (1093) est celle de l'Écosse dite celtique que l'auteur passe à dessein sous silence. Sur la création des évêchés, voir le ch. IV de l'ouvrage de Dowden.

se développèrent beaucoup au XVe siècle. Quant aux paroisses, elles se formèrent aussi peu à peu, comme les évêchés, à l'imitation de ce qui se passait en Angleterre. Dans le livre de Mgr Dowden, l'organisation de l'Église d'Écosse, depuis le XIIe siècle jusqu'à la Réforme du XVIe siècle, est exposée avec science et méthode; l'auteur connaît bien les documents et en tire un bon parti. Il ne sera peut-être pas superflu d'ajouter que l'auteur appartenait à une famille du sud de l'Angleterre qui alla s'établir au XVIIe siècle en Irlande, dans un milieu très presbytérien, et que c'est le hasard en somme qui, par la suite, conduisit John Dowden en Écosse[1]. Bien qu'il ait occupé dans ce dernier pays une très haute situation ecclésiastique, il n'était ni Écossais ni même Irlandais et il lui fut aisé d'écrire sur l'histoire d'Écosse avec un complet désintéressement.

Le tome III de la consciencieuse histoire des archevêques de Saint-Andrews[2] contient la biographie de James Beaton qui, né vers 1474, fut abbé de Dunfermline (1504), évêque de Withorn ou Galloway (en latin *Candida Casa*, 1508), puis archevêque de Glasgow (1509) avant de monter sur le siège primatial de Saint-Andrews (1522). Il était frère de David, « Lord High Treasurer », auquel il succéda en 1505. La mort de Jacques IV, tué à Flodden, fit de lui un des hommes politiques les plus en vue de l'Écosse; il la servit avec un zèle éclairé, recherchant l'alliance de la France tout en ménageant la paix avec l'Angleterre et obtenant au moins ce résultat de maintenir l'indépendance nationale. En matière ecclésiastique, c'est lui qui commença les persécutions dirigées contre les protestants; il fit arrêter Patrice Hamilton, partisan de Luther, qui fut mis à mort comme hérétique (1527). Ce n'est pas qu'il eût une âme de persécuteur; il fut un prélat politique avant tout. Il espérait que son zèle orthodoxe serait récompensé par le pape; mais le chapeau de cardinal qu'il convoitait fut donné à son neveu David, qu'il eut comme coadjuteur en 1538 et qui devait tomber un jour, victime à son tour des protestants. J. Beaton mourut en 1539 dans une demi-disgrâce obtenue en grande partie par les intrigues de Henri VIII, qui le détestait.

C'est un sujet intéressant qu'a étudié M. Rooseboom dans son gros livre sur les relations commerciales de l'Écosse avec les Pays-Bas de la fin du XIIe siècle jusqu'en l'année 1676[3]. Des recherches

1. Voir en tête du présent volume l'intéressante biographie de J. Dowden par une de ses filles, Alice.

2. John Herkless et Robert Kerr Hannay, *The archbishops of Saint Andrews*, tome III. Édimbourg et Londres, Blackwood, 1910, in-8°, 270 p. Prix : 7 sh. 6 d.

3. Matthijs P. Rooseboom, *The scottish staple in the Netherlands; an*

diligentes dans les archives lui ont fourni une notable série de documents, surtout pour les XVIe et XVIIe siècles, et lui ont permis de suivre les déplacements de l'Étaple ou entrepôt des marchands écossais établi d'abord à Bruges (depuis au moins 1292), puis à Middelbourg (en 1467), enfin à Veere, où sut les attirer et les retenir Maximilien de Bourgogne, seigneur de Campvere (1541). Transférée un moment à Dordrecht (1668), l'Étaple fut bientôt après ramenée à Veere (1675), mais depuis ce moment elle tomba dans l'insignifiance et disparut en 1799 après avoir végété pendant plus d'un siècle. Quelle fut au juste son importance au point de vue économique? L'auteur ne le dit pas et ne s'est pas proposé de le savoir; il s'est contenté d'analyser les actes passés entre les autorités écossaises, c'est-à-dire les « quatre grosses villes d'Écosse » qui formèrent plus tard ce qu'on appela la « cour de Parlement et les quatre gros bourgs » (1454), puis la « Convention des bourgs du royaume d'Écosse » (1487) avec les comtes de Flandre et les seigneurs de Zélande pour la protection des marchands écossais et de leurs marchandises, le maintien de leurs privilèges et de leur monopole[1]. Cette analyse consciencieuse, un peu traînante, encombrée de documents qui auraient trouvé mieux leur place dans l'appendice, ne fait connaître de l'Étaple que la façade, si l'on peut dire. Pour pénétrer dans l'intérieur, les documents réunis par M. Rooseboom seront utiles à coup sûr, mais ils ne seront pas toujours utilisables, parce qu'ils sont publiés d'une manière par trop incorrecte. L'inexpérience manifeste de l'auteur[2] diminue singulièrement la valeur de son livre[3].

Si Mlle Keith avait pu le connaître, elle en eût tiré quelques faits intéressants pour sa thèse sur les Relations économiques de l'Angleterre et de l'Écosse pendant le siècle où les deux royaumes furent unis par un lien purement personnel (1603-1707)[4]. Cette thèse, pre-

account of the trade relations between Scotland and the Low countries from 1292 till 1676, with a calendar of illustrative documents. La Haye, Martinus Nijhoff, 1910, in-8°, XIV-237 et CCXLVI p. Prix : 15 sh. — Le sujet avait déjà été traité en partie, mais d'une manière très imparfaite, dans le livre de MM. J. Davidson et A. Gray, *The scottish staple at Veere* (Longmans, 1909).

1. Le magistrat chargé de défendre les intérêts du commerce écossais fut d'abord un procureur nommé par le roi (première mention en 1407), puis un « Conservateur des privilèges écossais aux Pays-Bas ». Ce titre disparut seulement en 1847.

2. La bibliographie, p. XIII, est d'une fâcheuse imprécision.

3. Les marchands anglais, ceux de l'Étaple ainsi que les Aventuriers, s'établirent eux aussi à Bruges, à Middelbourg. Quels rapports les Écossais eurent-ils avec eux?

4. Theodora Keith, *Commercial relations of England and Scotland, 1603-*

mier volume d'une série qui doit comprendre les travaux d'érudition exécutés par des élèves de Girton College, est une œuvre très estimable et d'une assez grande portée. A vrai dire, le titre n'indique pas exactement le contenu de l'ouvrage qui est une histoire du commerce de l'Écosse, non seulement avec l'Angleterre propre, mais encore avec l'Irlande et les colonies américaines, et enfin avec le continent, surtout avec la France et les Pays-Bas; à l'histoire du commerce vient encore s'ajouter celle de l'industrie. Ce cadre est d'ailleurs bien rempli; l'auteur a montré de la façon la plus claire les inconvénients pour les deux pays de l'union de fait réalisée en 1603, la nécessité de l'union politique réalisée en 1707. Elle a illustré un des meilleurs exemples que l'on puisse produire de l'influence exercée par les conditions économiques d'un pays sur sa politique intérieure ou étrangère.

L' « Établissement » de 1707, la ruine du parti jacobin en 1745 ont fixé définitivement les destinées de l'Écosse; avec la paix, a commencé pour elle une ère de prospérité qui a eu son plus vif épanouissement pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle. C'est à cette époque que se rapporte le nouveau livre de M. MATHIESON, et le titre qu'il lui a donné permet de penser que c'est en effet à l'éveil de l'Écosse[1] qu'il s'est proposé de nous faire assister. Si telle a été son intention, elle a été médiocrement réalisée, car il se contente de nous montrer la part prise par les Écossais aux luttes du parlement et des partis en Angleterre, l'état de l'Église nationale d'Écosse et la formation des églises dissidentes ou « modérées », pour employer le mot dont on se servit alors pour les caractériser, enfin les progrès de l'industrie et du commerce. Le chapitre consacré à ce dernier objet est le meilleur du livre; il aurait dû être complété par un autre sur le mouvement intellectuel, car c'est là vraiment que l'Écosse au XVIIIe siècle montra le plus d'originalité. On a déjà signalé que ce petit pays, si récemment sorti d'une épuisante suite de guerres et de misères, fut dans la seconde moitié du XVIIIe siècle un de ceux où l'instruction publique fut le plus développée, et l'on sait de reste quelle influence il exerça sur le continent par la philosophie de Hume, de Reid et de Steward, par l'*Ossian* de Marpheson et les *Saisons* de Thomson, par les productions historiques de David Hume, de William Robertson et de Robert Henry, par l'œuvre géniale d'Adam Smith, sans parler des savants de laboratoire qui

1707, avec une préface par W. Cunningham. Cambridge, at the University press, 1910, in-12, XXI-210 p. Prix : 2 sh. (Girton College series, n° I).

1. William Law Mathieson, *The awakening of Scotland; a history from 1747 to 1797*. Glasgow, Maclehose, 1910, in-8°, XIV-303 p. Prix : 10 sh. 6 d.

prirent une place si honorable dans l'histoire des sciences physiques et naturelles. Voilà ce qu'il fallait nous dire si l'on voulait nous faire assister vraiment à l'entrée rapide et triomphante de la nation écossaise dans le monde civilisé.

Ce qui manque au livre de M. Mathieson, on le trouvera dans le tome III de *l'Histoire d'Écosse* par M. Brown[1]. Ce volume, par lequel se termine l'ouvrage, va de la Révolution de 1689 à la « Rupture ecclésiastique » de 1843. Le choix de cette dernière date paraîtra quelque peu arbitraire. Sans doute, elle importe dans l'histoire religieuse de l'Écosse, puisque c'est alors que les « Dissendants » se séparèrent de l' « Église nationale » et que par là fut rompue l'unité ecclésiastique; mais cet événement est-il d'une telle importance qu'il marque la fin nécessaire d'une grande période historique? Quoi qu'il en soit, on ne peut qu'approuver l'habileté avec laquelle l'auteur a su mettre en œuvre les nombreux matériaux qu'il avait à sa disposition et, d'une façon générale, on le félicitera de nous avoir donné un aussi bon résumé de l'histoire d'Écosse.

Ch. Bémont.

HISTOIRE DE RUSSIE.

PUBLICATIONS DE L'ANNÉE 1910.

L'année 1910, quoique moins riche en publications historiques, a produit une quantité notable d'ouvrages d'un caractère général résumant toutes les époques de l'histoire de Russie. Dans le bulletin de l'année 1909 (*Rev. hist.*, livr. 208, p. 160), nous avons signalé l'*Histoire de la Russie au XIXe siècle*, publiée par la maison Granat et Cie. Un autre ouvrage, dû en grande partie au collaborateur le plus important du précédent recueil, M. Pokrovski, a commencé à paraître en 1910; il retrace l'histoire de Russie depuis les origines[2]. Les deux ouvrages ont entre eux beaucoup de points communs. Si le premier pouvait être considéré comme un moyen de propagande politique, le second doit être envisagé, non seulement comme un moyen de propager les idées du parti démocratique-

1. P. Hume Brown, *History of Scotland*. Vol. III : *From the Revolution of 1689 to the disruption, 1843*. Cambridge, at the University press, 1909, in-8°, xi-497 p. Prix : 4 sh. 6 d.

2. Pokrovski, Nikolski et Storogev, *Rousskaia istoria s drévnieichikh vrémion*. Moscou, 1910, livr. 1-4.

social, mais aussi comme une synthèse d'idées matérialistes appliquées à l'histoire de Russie. Cette histoire, les auteurs veulent la bâtir à neuf; c'est ce qu'ils déclarent dans leur préface. Ils arrivent à faire un ouvrage de théorie où les faits sont impitoyablement sacrifiés à leurs préjugés. On ne saurait cependant nier la profonde érudition, le talent littéraire et l'originalité de certaines idées du principal collaborateur, M. Pokrovski; tout au contraire, les nombreux appendices sous forme de commentaire aux illustrations représentant les chefs-d'œuvre de l'art russe ne présentent pas une grande valeur historique. Les quatre livraisons parues contiennent l'histoire de la Russie jusqu'à la fin du XVIIe siècle.

L'idée de publier un grand ouvrage illustré, spécialement consacré à l'histoire de la vieille capitale de l'empire, est une bonne idée; il ne s'agit que de l'exécuter. C'est précisément par ce côté qu'ont péché les éditeurs de l'ouvrage intitulé : *Moscou, son passé et son présent*[1]. Les livraisons parues contiennent de très bons articles, ainsi qu'un grand nombre d'illustrations. Mais ce recueil, formé un peu au hasard, manque totalement de plan; le lecteur saura beaucoup de choses sur Moscou et les événements historiques auxquels cette ville a pris part, mais il ne se fera pas une idée juste du rôle que la vieille capitale a joué dans l'histoire du pays. — Une étude savante et documentée est à signaler sur l'histoire du système monétaire en Russie, c'est le livre du professeur KAUFMANN traitant l'histoire du rouble en argent depuis ses origines jusqu'à la fin du XIXe siècle[2]. Le petit livre de M. KIESEWETTER[3] est un aperçu de l'histoire de l'administration locale élue et autonome; ouvrage d'un style vivant et d'une lecture captivante, il est indispensable pour quiconque aborde l'étude du self-government russe. — Nous terminerons la liste des ouvrages traitant diverses époques de l'histoire de Russie par le livre du prof. ZAGOSKINE, *les Routes fluviales et la navigation en Russie jusqu'au règne de Pierre Ier*[4]. C'est un grand travail d'un ordre spécial et d'une grande érudition sur les fleuves de la Russie kievienne, de la république de Novgorod, de la Moscovie et de la Sibérie, considérés comme moyens de transport et comme routes de commerce; la dernière partie est consacrée à la

1. *Moskva v ieia prochloni nastoiastchem.* Moscou, 1909-1910, livr. 1-7.

2. J. Kaufmann, *Sérébrianyi roubl v Rossii ot ievo vozniknovenia do kontza XIX véka.* Saint-Pétersbourg, 1910, 268 p.

3. A. Kiesewetter, *Mestnoïé samooupravlenié v Rossii.* Moscou, 1910, 155 p.

4. N. Zagoskine, *Rousskié vodnyié pouti i soudovoïé diélo v do-Petrovskoï Roussi.* Kazan, 1910, 464 p.

navigation et à la construction des navires, art qui, grâce aux fleuves, s'est développé dans le pays le moins maritime du monde dès les temps les plus reculés.

Époque de Kiev, IXe-XIIIe siècles. — C'est avec un sentiment de profonde satisfaction que nous signalons le premier volume de l'édition russe de l'histoire de l'Ukraine par M. Grouchevski, professeur à l'Université de Lvov (Lemberg)[1]. Le grand travail de l'éminent historien, écrit en langue petite russienne, ne pouvait pas jusqu'à présent être répandu en Russie. Il faut espérer que ce premier volume, comprenant, à proprement parler, la préhistoire de la Russie méridionale avant la formation de la principauté de Kiev, sera suivi bientôt de tous les autres volumes déjà parus dans l'édition petite russienne.

Russie occidentale et Lithuanie, XIVe-XVIIIe siècles. — La littérature historique russe ne possédait pas jusqu'à présent d'ouvrage résumant l'histoire du grand empire de Guédimine et de ses successeurs. A l'époque où l'on écrivait des histoires générales de la Russie, les auteurs, Soloviov lui-même en tête, s'occupaient surtout de la Moscovie, laissant à l'écart les provinces occidentales. Les vieux ouvrages russes traitant spécialement l'histoire de la Lithuanie se bornaient à établir les faits et à les classer dans l'ordre chronologique; dans les ouvrages polonais, c'est l'élément nationaliste qui domine. Or, dans les dernières années, les historiens russes, se basant sur des recherches dans les archives du grand-duché de Lithuanie, qui ont été transférées à Moscou, ont accumulé nombre de faits et d'observations concernant l'histoire politique, économique et sociale de ce grand état du moyen âge, état hybride qui a commencé par être russe et a fini par devenir polonais. L'*Aperçu de l'histoire de l'État russo-lithuanien*, par le prof. Lioubavski[2], résume l'œuvre de cette dernière phase de l'historiographie lithuanienne; c'est un manuel bref et concis qui fait une peinture générale de l'État lithuanien tel qu'il s'est formé sous Guédimine, Olguierd et Keistout; il dépeint ensuite la longue et lente évolution qui, de 1386, date de la première union contractée par Jaguellon, à 1569, époque de la diète de Lubline, a soudé la Lithuanie à la Pologne. Les principales chartes qui formaient la constitution du grand-duché forment un appendice de la plus grande importance.

1. M. Grouchevski, *Kievskaïa Rouss*, t. I. Saint-Pétersbourg, 1910, 418 p.
2. M. Lioubavski, *Otcherk istorii litovsko-rousskago gossoudarstva do Lioublinskoï ounii*. Moscou, 1910, 376 p.

La commission pour l'étude des documents historiques à Kiev a publié un nouveau volume des *Archives de la Russie du Sud-Ouest*[1]. C'est le recueil des procès-verbaux et des statuts des « seimiki » ou diètes provinciales des palatinats de Kiev, Tchernigov, Bratzlav et Volhynie, de 1698 à 1726. On sait l'importance que ces diètes provinciales acquirent en Pologne à partir de la fin du XVIe siècle; elles formaient la base de tout le gouvernement du royaume de Pologne; c'est là qu'étaient élus les membres de la diète du royaume et du grand-duché de Lithuanie; c'étaient en même temps les seules institutions qui gouvernaient la province et s'occupaient d'intérêts locaux. Il est à remarquer que presque tous ces palatinats ont perdu leurs chefs-lieux où les diètes devaient siéger. Les empiétements de la Russie et les guerres contre les Turcs et les cosaques ont fini par reléguer les diètes, même celles des palatinats de Kiev et de Tchernigov, à Wladimir et à Loutzk, sur les confins de la Galicie. Les documents de ces diètes montrent l'état de décadence où en était arrivée la Pologne cent ans avant les partages; ils présentent aussi un grand intérêt au point de vue de la rivalité des nations polonaise et petite russienne; la noblesse provinciale, qui forme la diète, se polonise peu à peu; au commencement du XVIIIe siècle, la polonisation est déjà complète et les actes qui, d'après l'union de Lubline, devaient être rédigés en russe, le sont depuis cette époque en polonais.

Moyen âge, XIIIe-XVe siècles. — Nous avons parlé dans le bulletin de 1909 (*Rev. hist.*, sept.-oct. 1910, p. 150) des œuvres de M. Pavlov-Silvanski. Un grand ouvrage posthume du regretté historien vient d'être publié[2]. C'est une œuvre de synthèse à laquelle l'auteur a travaillé pendant de longues années et où il résume tout ce qu'il a publié auparavant sur la féodalité dans l'ancienne Russie. Il étudie les principales institutions féodales telles qu'elles se formèrent en France et en Allemagne et les compare une à une à ce qui leur correspondait en Russie. La première partie du livre consacrée à l'étude de l'antique communauté libre (*centena*, *mark* allemande) est partout d'une grande valeur; par contre, celle où il est question de la seigneurie et de ses origines en Russie est trop brève et manque de clarté. L'auteur, en général, est porté à exagérer l'importance des institutions féodales en Russie; néanmoins, en prouvant leur existence, il a bel et bien enterré l'ancienne

1. *Arkhiv iougo-zapadnoï Rossii*, 3e partie, t. III. Kiev, 1910, XIII-843-LXXXVII p.

2. N. Pavlov-Silvanski, *Feodalism, v oudielnoï Roussi*. Saint-Pétersbourg, 1910, 504 p.

tradition qui n'admettait pas l'existence de la féodalité en Russie, même en état de germe. Ce qui est à regretter c'est, qu'occupé exclusivement de la Russie moscovite, il passe sous un complet silence la question de la féodalité en Russie lithuanienne. Une belle analyse critique du livre de Pavlov-Silvanski a été faite par le professeur Karéiev[1].

La Moscovie, XVIe-XVIIe siècles. — Parmi les publications concernant l'histoire de la Moscovie, la traduction française du fameux *Domostroï*[2], attribué au pope Sylvestre, aumônier et conseiller d'Ivan IV, mérite une attention particulière. Le fait même que ce monument, qui reflète les idées sur la vie domestique moscovite, soit, de la part d'un savant français, l'objet d'une étude si approfondie, montre que l'intérêt pour l'histoire de la Russie pénètre peu à peu les milieux scientifiques de l'Europe. Le commentaire, fortement documenté, mérite le plus grand éloge. Il est à remarquer cependant que l'étude critique du *Domostroï*, en Russie, est loin d'être terminée; la Société de l'histoire et des antiquités russes a entrepris une édition critique du monument en question rédigée par M. A. Orlov. La première partie (voir les *Lectures* faites à la susdite Société, 1908, n° 2) contient la réédition commentée du manuscrit Konchine que M. Duchesne croit perdu, mais qui a été retrouvé par M. Orlov parmi les manuscrits de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. La deuxième partie, qui vient de paraître (*Lectures*, 1911, n° 1), est consacrée à une étude détaillée des différents autres manuscrits. — La Société historique russe a entrepris la publication de *Documents pour servir à l'étude des relations diplomatiques entre la Russie et la Suède*. Le premier volume[3] comprend ceux qui sont conservés aux archives de Moscou; ce sont, pour la plupart, des relations officielles des chargés d'affaires russes, ainsi que des traductions russes des discours des ambassadeurs suédois faites par les diplomates russes contemporains. Ces documents ont déjà servi aux historiens; tous, à partir de Karamzine, y ont puisé; néanmoins, ce n'est que maintenant que les originaux sont publiés dans l'ordre chronologique. Le pre-

1. N. Karéiev, *V kakom smystié mojno govorit o soustchestvovanii feodatisma v Rossii*. Saint-Pétersbourg, 1910, 145 p.

2. E. Duchesne, *le Domostroï, Menagier russe du XVIe siècle*, traduction et commentaire. Paris, A. Picard, 1910, 168 p.

3. *Sbornik rousskago istoritcheskavo obstchestva*, vol. 129. *Pamiatniki diplomatitcheskikh snochenii Rossii so Chvetziéi*. Saint-Pétersbourg, 1910, 544 p.

mier volume de la série, qui promet d'être longue, va de 1556 à 1566. C'est une époque également tourmentée dans l'histoire des deux pays. La question des provinces baltiques, les questions d'histoire intérieure, — actes de tyrannie d'Ivan IV d'une part, lutte acharnée entre les fils de Gustave Wasa de l'autre, — tiennent la plus grande place dans ce recueil. L'année 1910 vit enfin paraître les deux dernières parties des annales russes les plus détaillées, dites de Nicone; le récit le plus intéressant peut-être qui ait été fait du « Smoutnoïe vrémia » par les contemporains, les « Annales des grands troubles », qui n'existaient jusqu'à présent que dans des éditions depuis longtemps épuisées, a enfin vu le jour dans le *Recueil complet des annales russes* publié par la Commission impériale d'archéographie[1]. M. D. Tzvétaïev, ex-professeur à l'Université de Varsovie, a publié un volume consacré à l'histoire de la captivité du tsar Vassili Chouïski en Pologne[2]. On y apprend bien des détails inconnus jusqu'ici sur cette captivité, ainsi que sur les derniers jours de l'infortuné souverain. L'histoire des châteaux et des chapelles où Vassili a vécu et où son corps a reposé avant d'être transporté à Moscou occupe la plus grande partie du livre, mais ne présente pas de grand intérêt historique.

Le second volume de l'ouvrage de M. F. Dukmeyer, déjà mentionné dans le bulletin précédent[3], contient quatre études spéciales consacrées aux écrits ayant rapport au livre de Korb ou aux personnes dont Korb parle dans son ouvrage. C'est tout d'abord le pamphlet de Neugebauer, paru en 1705, et les écrits de Huyssen qui sont l'objet d'une analyse savante et consciencieuse. Le rôle de Pierre dans le procès des streltzi vient ensuite. Le livre se termine par l'histoire de la famille Mons, qui a donné une favorite à Pierre le Grand et un favori à sa femme. L'étude sur les Mons se prolonge beaucoup au delà de l'époque où l'ambassade impériale, dont Korb a été l'historien, a visité Moscou. Korb parle souvent de cette famille; M. Dukmeyer le complète par toutes les sources qui sont à sa disposition; aussi cette étude forme-t-elle un tout critique qui permet de se retrouver plus facilement parmi les ténèbres des intrigues de la cour de Pierre et de ses successeurs.

XVIIIe SIÈCLE. — L'histoire de la Finlande a été écrite par

1. *Polnoïe sobranié rousskikh lietopiciei*, t. XIV.

2. D. Tzvétaïev, *Tzar Vassili Chouïski i mesta pogriebenia ievo v Polché*. Moscou, 1910, 608 p.

3. Fr. Dukmeyer, *Korbs diarium itineris in Moscoviam und Quellen die es ergänzen*, Band II. Berlin, 1910, 356 p.

M. Borodkine pour commémorer le deuxième centenaire de la conquête de Viborg; l'auteur se propose de corriger l'impartialité des auteurs suédois et finlandais. Une histoire russe de la conquête de la Finlande sous Pierre le Grand, ne fût-ce qu'une histoire spéciale des événements de la guerre du nord en Finlande, était certes une chose à désirer; mais il faut avouer que M. Borodkine n'atteint pas au but qu'il vise. L'acuité de la question finlandaise à l'heure qu'il est se fait sentir en plus d'une page de ce livre; on croit souvent lire, non pas un livre d'histoire, mais un pamphlet politique. Néanmoins, au point de vue de l'exposition des faits et de la documentation, ce travail, que l'auteur continue jusqu'au règne d'Élisabeth, a une certaine valeur[1]. Des détails intéressants sur cette guerre du nord se rencontrent aussi dans le *Journal d'un frère d'armes de Charles XII*, publié par M. S. Goriaïnov d'après un manuscrit du musée des princes Czartoryski à Cracovie[2]. Ce compagnon n'est autre que Stanislas Poniatovski, palatin de Cracovie, père du dernier roi de Pologne.

Outre ces deux ouvrages, l'histoire des guerres du XVIIIe siècle est encore représentée par un petit travail allemand retraçant au jour le jour un des épisodes de la guerre de Sept ans, le siège de la ville poméranienne de Kolberg par les Russes[3].

Deux ouvrages de M. Vérétennikov représentent l'histoire des institutions russes sous Pierre et ses successeurs immédiats[4]. Dans le premier, l'auteur a réuni les articles sur la chancellerie secrète de Pierre le Grand qu'il avait publiés d'abord dans le *Journal du ministère de l'Instruction publique*; il y a ajouté un aperçu de l'histoire de cette chancellerie jusqu'à l'avènement de Catherine II. C'est un travail tout à fait spécial qui retrace l'histoire de la chancellerie depuis le moment où elle débuta sous la forme de commissions d'enquêtes temporaires jusqu'au moment où elle prit place parmi les plus redoutées des institutions de l'empire. Le second ouvrage est la continuation du premier; il a aussi le même caractère, celui d'une simple juxtaposition de faits, presque

1. Borodkine, *Istoria Finlandii*. T. I : *Vremia Petra Velikavo*. Saint-Pétersbourg, 1910, 337 p. T. II : *Vremia Elisavety Petrovny*. Saint-Pétersbourg, 1910, 312 p.

2. S. Goriaïnov, *Journal d'un frère d'armes de Charles XII*.

3. Dr Herm. Klaje, *Die Russen vor Kolberg*. Kolberg, 1910, 71 p.

4. V. Vérétennikov, *Istoria taïnoï kantzelarii Petrovskavo vréméni*. Kharkov, 1910, 306 p. — Id., *Iz istorii taïnoï kantzelarii 1722-1762 godov*. Kharkov, 1910, 120 p.

sans idées générales. C'est là le défaut essentiel des travaux de M. Vérétennikov. — M. V. Grigoriev a publié un livre consacré à la réforme du gouvernement local sous Catherine II[1], sujet peu étudié jusqu'à présent, malgré l'importance de la réforme administrative opérée par Catherine. Par malheur, à l'œuvre a manqué l'ouvrier. Ce livre est divisé en quatre parties : la première, sur le gouvernement local avant Catherine, est un résumé superficiel de ce qui a été déjà écrit sur ce sujet; dans la seconde, sur la préparation de la réforme de 1775, l'auteur n'a fait qu'utiliser des documents connus et étudiés depuis longtemps; l'analyse des statuts de 1775 vient après; l'on y trouve quelques pages intéressantes; cependant, ni les origines de l' « institution des gouvernements », ni l'élaboration de ce règlement ne sont étudiées d'une manière définitive. Dans la dernière partie, c'est la mise en pratique des nouveaux règlements que l'auteur se propose d'étudier. Ici, il avait le champ libre; nous y trouvons, en effet, un exposé de faits qui n'est pas dénué d'intérêt; mais ce n'est qu'une esquisse; l'auteur se borne à l'étude des archives du Sénat, qui se trouvait alors à la tête de l'administration intérieure de l'empire. C'est bien, mais ce n'est pas assez; une seule fois il s'adresse aux archives des nouvelles institutions créées par Catherine; or, ce n'est qu'une étude approfondie de ces archives qui peut jeter une lumière suffisante sur la manière dont les règlements ont été appliqués.

« L'étrange aimant de la France » s'est fait sentir dans toute l'Europe, surtout à partir du règne de Louis XIV. La Russie, qui entrait en ce moment dans l'orbite de la culture et de la politique européenne, ne pouvait se soustraire à l'influence française qui pénétrait en Russie en partie directement, en partie par l'entremise des Allemands ou des émigrés huguenots. La portée de cette influence ainsi que les différentes manières dont elle s'est manifestée, tel est le sujet du grand livre de synthèse que M. Haumant a publié dernièrement[2]. C'est justement comme synthèse de l'influence française en Russie que ce livre offre le plus d'intérêt, car ni dans la littérature russe, ni dans ce qui a été publié en France nous ne trouvons d'ouvrage qui en retrace l'histoire dans tout son développement. Écrit avec un grand talent, ce livre témoigne d'une profonde connaissance de l'histoire russe, chose encore rare parmi les écri-

1. V. Grigoriev, *Reforma mestnavo oupravlenia pri Ekatierinié II*. Saint-Pétersbourg, 1910, 387 p.

2. Émile Haumant, *la Culture française en Russie*. Paris, 1910, 571 p.

vains français. Cependant, les différentes parties de l'ouvrage ne présentent ni le même intérêt, ni la même valeur. Au point de vue historique, la partie consacrée au XVIIIe siècle est la plus intéressante. Parlant de Pierre le Grand et de ses successeurs, M. Haumant se base sur l'histoire; analysant l'influence française au XIXe siècle, il est porté à se borner aux chefs-d'œuvre de la littérature russe : les héros de Tourguénev, Tolstoï, etc., viennent trop souvent se mettre à la place de personnages tirés de la vie réelle. Nous ne saurions non plus être de l'avis de l'auteur quand il parle de la lutte entre l'influence française et celle de l'Allemagne pendant la seconde moitié du XIXe siècle. M. Haumant attribue trop d'importance à cette dernière; le déclin de l'influence française à cette époque est dû en grande partie à la ruine de la noblesse qui emporta avec elle cette connaissance parfaite du français qui l'a toujours caractérisée. Ce n'est point l'allemand qui l'a remplacé; mais les nouvelles générations russes ne sachant ni le français ni l'allemand rendirent à la langue russe la prépondérance que doit posséder une langue nationale. L'érudition de l'auteur est grande; nous pourrions cependant indiquer des ouvrages qu'il aurait dû consulter; nous ne parlons pas des sources du XIXe siècle, car les épuiser serait peut-être chose impossible; bornons-nous à signaler deux livres se rapportant au XVIIIe siècle : l'un, de M. Pissarevski, *la Colonisation étrangère sous Catherine II* (Moscou, 1908), qui contient des pages d'un grand intérêt sur les colons français venus à cette époque en Russie; l'autre, de M. F. Tastevin, *Histoire de la colonie française de Moscou depuis les origines jusqu'à 1812* (Paris, Champion, 1908), qui montre avec une évidence parfaite la différence profonde et même l'antagonisme qui a existé entre les émigrés de la Révolution et les modestes mais dignes et énergiques compatriotes qu'ils trouvèrent établis en Russie.

XIXe SIÈCLE. — Le caractère d'Alexandre Ier a été étudié bien des fois, mais son vrai portrait n'a pas été fait jusqu'à présent. Cet homme qui, de son vivant, a eu tant d'admirateurs n'a jamais eu d'amis. La seule personne de son entourage avec laquelle il parlait à cœur ouvert était peut-être sa sœur Catherine, plus jeune que lui de dix ans, ambitieuse, énergique, fantasque, liée à l'empereur par une affection sincère. Aussi, en lui écrivant, l'empereur disait-il quelquefois des choses qui sont de vraies révélations. Voici, par exemple, son opinion sur l'empereur d'Autriche : « Je voudrais que vous fussiez condamnée à rester une fois seulement vingt-quatre heures avec le personnage, et si le goût de l'épouser ne vous passe

pas le lendemain, je ne veux pas m'appeler de mon nom. » Ce n'est qu'à la grande-duchesse Catherine qu'il ose exprimer son opinion sur les généraux commandant l'armée russe en 1812, ce n'est qu'à elle qu'il se plaint de la tyrannie domestique, de la mesquinerie et de la vanité de l'impératrice-mère. Pour une fois, nous trouvons Alexandre Ier sincère dans sa correspondance avec sa sœur, que nous devons à S. A. I. le grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch[1]. Les lettres de la grande-duchesse offrent un autre genre d'intérêt; elles témoignent d'une intelligence très ouverte, d'une vivacité d'esprit remarquable, d'une ambition sans bornes. Malheureusement, cette correspondance n'est pas longue. Devenue en secondes noces reine de Wurtemberg, Catherine mourut subitement, en 1819, à l'âge de trente ans. — Quelques pages d'un grand intérêt sur les relations diplomatiques entre le Premier Consul et la Russie sous Paul et Alexandre Ier sont à remarquer dans le livre de M. Ed. Driault[2]. — L'état-major général continue à publier les matériaux officiels relatifs à la guerre de 1812; l'année 1910 a vu paraître les tomes XIII et XIV de cette publication[3].

La *Correspondance de l'empereur Nicolas Ier avec le grand-duc Constantin*[4] forme une partie de l'importante collection de matériaux pour servir à l'histoire du règne de Nicolas Ier publiés par la Société historique russe. On connaît les circonstances qui firent monter Nicolas Ier sur le trône. L'abdication de Constantin ne le privait pas de sa situation de chef de famille; la grande différence d'âge entre le souverain et le grand-duc exerça aussi une notable influence sur les rapports entre les deux frères. C'est une correspondance très suivie : pas moins de 200 lettres dans l'espace de quatre années. Publiées intégralement, ces lettres sont d'un grand intérêt, tant pour l'histoire intérieure de la Russie que pour l'histoire diplomatique de l'époque. Dans les lettres de 1825-1826, c'est le procès des décembristes qui occupe le plus de place et ce n'est pas la clémence qu'elles respirent : « Je pense d'en finir le plus tôt

1. Veliki kniaz Nikolaï Mikhaïlovitch, *Pérépiska Impératora Alexandra I s sestroï velikoï Kniaguiniei Ekatierinoï Pavlovnoï*. Saint-Pétersbourg, 1910, 320 p.

2. Ed. Driault, *Napoléon et l'Europe. La politique extérieure du Premier Consul*. Paris, Alcan, 1910, 481 p.

3. *Matérialy voïenno-outchenavo archiva guéniéralnavo chtaba*, t. XIII, 416 p.; t. XIV, 290 p. Saint-Pétersbourg, 1910.

4. *Sbornik rousskavo istoritcheskavo obstchestva*, t. CXXXI. *Pérépiska impératora Nikolaïa I s Tzessarievitchem Konstantinom Pavlovitchem* (t. I : *1825-1829*). Saint-Pétersbourg, 1910.

possible avec ces scélérats..., je crois qu'il faudra tout simplement les juger dans le régiment même et cela dans les vingt-quatre heures. » « L'individu que j'ai réclamé est très impliqué dans nos découvertes, je l'ai déjà fait mettre à un régime de réflexion qui réussit parfois assez bien... » Voilà les idées des deux correspondants. Le procès fini, la première place revient aux questions de cour, de famille, de grande politique : la Pologne, dont Constantin est l'administrateur, et la Grèce, à laquelle les deux frères s'efforcent d'appliquer les principes de la Sainte-Alliance, sont constamment sur le tapis. Mais ce qui ne manque dans aucune lettre, ce sont les descriptions de revues, d'exercices militaires, de présentation de troupes et de modèles d'uniformes qui font voir clairement les objets d'occupation favoris de la famille impériale à cette époque. Le ton est d'une courtoisie affectée, remplaçant l'amitié qui n'a jamais existé entre les deux frères.

Rarement la vie d'un homme présente autant de vicissitudes que celle de Vladimir Serguiéiévitch Pétchérine racontée par M. M. Herchenson[1]. Pétchérine, né en 1807, élève de l'Université de Saint-Pétersbourg, puis professeur de langue et littérature grecques à celle de Moscou, partisan des idées de Fourrier et de Saint-Simon, quitte la Russie en 1878, terrifié par le régime de Nicolas Ier; il disparaît sans donner de ses nouvelles pour devenir, quatre ans plus tard, frère rédemptoriste dans un couvent de Belgique. Vingt ans de prières et de prédications, surtout en Angleterre et en Irlande, passent sur cet homme, qui semble avoir perdu tout lien avec sa patrie. Survient une nouvelle métamorphose : il rentre dans le siècle et, quittant la congrégation, se fait curé à l'hôpital Mater misericordiae à Dublin. Il s'intéresse de nouveau à son pays natal; par Herzen d'abord, plus tard par ses vieux amis et parents, avec lesquels il renoue de cordiales relations, il suit avec une attention croissante les réformes d'Alexandre II; il se reprend à croire en cette patrie qui, vingt ans auparavant, lui semblait un enfer. Les années s'écoulent; ses amis et contemporains disparaissent l'un après l'autre et, seul avec ses livres et les malades de son hôpital, il termine en 1885 son existence, si extraordinaire pour un Russe du XIXe siècle, en léguant sa bibliothèque à cette même Université de Moscou où naguère, pendant six mois, il avait été professeur.

L'histoire politique de la Russie au XIXe siècle attire l'attention de l'Europe plus que toute autre question d'histoire russe. Parmi les

1. M. Herchenson, *Jisn V. S. Pétchérina*. Moscou, 1910, 226 p.

ouvrages sur les mouvements révolutionnaires en Russie publiés en Europe, celui de M. Kulczycki[1] est digne d'être remarqué. C'est un récit consciencieux et documenté qui débute par une introduction sur le régime politique de la Russie avant l'avènement d'Alexandre Ier; il continue par l'analyse des moments les plus intéressants de l'histoire politique depuis la conjuration du 14 décembre jusqu'aux premières tentatives d'éducation révolutionnaire qu'on a voulu donner au peuple vers 1870. Les idées de l'auteur ne sont pas originales; l'ombre du grand ouvrage de M. Milioukov (*Russia and its crisis*) plane au-dessus du livre de M. Kulczycki, mais il est clair, impartial et intéressant; c'est son grand mérite.

Nous terminerons notre bulletin en signalant une revue spécialement consacrée à l'histoire des pays slaves et de la Russie. Nous voulons parler de la *Zeitschrift für Osteuropäische Geschichte* dirigée par un groupe de savants allemands pour la plupart connus par leurs travaux sur l'histoire de Russie, le professeur Schiemann en tête. Dans le premier numéro de cette revue, qui promet d'être très intéressante, nous trouvons deux articles de fond consacrés à la Russie; ce sont ceux du professeur Schiemann sur l'ambassade du maréchal Diebitsch à Berlin en 1830 à la suite de la révolution belge, et du professeur Goetz sur le titre de grand-duc d'après les plus anciennes annales russes. La critique et la bibliographie semblent être très bien organisées dans ce nouvel organe de l'histoire de Russie.

G. Gautier.

1. L. Kulczycki, *Geschichte der Russischen Revolution*. Band I : *Von den Dekabristen bis zu dem Versuch die Agitation ins Volk zu tragen (1825-1870)*. Gotha, 1910, 520 p.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

P. Dhorme, O. P. **La religion assyro-babylonienne.** Conférences données à l'Institut catholique de Paris. Paris, V. Lecoffre (J. Gabalda), 1910.

M. Dhorme ne s'est pas proposé de retracer dans tout son développement l'*histoire* de la religion babylonienne. Ce qu'il nous donne, c'est essentiellement une étude de psychologie collective. Il a voulu saisir et faire connaître l'âme religieuse des Assyriens et des Babyloniens. Encore borne-t-il son objet à un seul ordre de questions : quelle idée les peuples riverains du Tigre et de l'Euphrate se sont-ils faite de la divinité? comment se sont-ils représenté son intervention dans la vie des individus et des sociétés? par quels moyens ont-ils agi sur la volonté des dieux pour la déterminer en leur faveur? On ne cherchera donc dans son livre ni un exposé des mythes et des légendes, ni des renseignements sur les pratiques de la magie. Chose plus remarquable, M. Dhorme ne dit rien des croyances relatives aux destinées de l'homme après la mort. Sur les temples, il est aussi muet que sur les tombes. Non sans quelque raison, il a pensé qu'il avait mieux à faire que de traiter une fois de plus de matières qui, jusqu'à présent, ont joui de la faveur presque exclusive des historiens. Que ceux qu'elles intéressent consultent le gros manuel de Morris Jastrow ou le chapitre de Fr. Jeremias dans Chantepie de la Saussaye. M. Dhorme a préféré diriger son effort sur un problème que ses prédécesseurs avaient généralement négligé. De là l'originalité et l'intérêt de son petit volume.

C'est certainement une heureuse idée que de se placer ainsi au cœur même de la religion qu'il s'agit d'étudier. Reconnaissons cependant que, si cette méthode a ses avantages, elle a aussi ses inconvénients. Elle convient en tous cas au théologien et au philosophe mieux qu'à l'historien. A procéder en philologue, comme l'ont fait, par exemple, Tiele, Jastrow, Fr. Jeremias, on peut commettre bien des erreurs particulières sans que, dans ses grandes lignes, l'édifice lui-même soit sérieusement compromis. Des découvertes nouvelles complètent et rectifient les résultats obtenus; mais il y a des chances pour qu'elles ne changent pas profondément l'aspect général de la religion. Il n'en est pas de même quand on veut faire la psychologie d'un peuple, et qu'on cherche à savoir comment ce peuple envisageait les rapports de la société divine avec le monde des hommes. Il faut alors se demander tout d'abord quels êtres doivent être rangés dans la caté-

gorie des dieux et, par conséquent, avoir une doctrine sur la divinité. Les principes qu'on pose ainsi d'emblée dominent ensuite l'exposition tout entière.

Exprès ou latents, les à priori ne sont pas absents du livre de M. Dhorme. L'auteur estime, en effet, que seuls méritent le nom de dieux les êtres dont la bonté est l'attribut essentiel. Pour lui, la religion se réduit donc aux sentiments, désirs et actes que provoque chez les adorateurs la croyance en des êtres foncièrement bienveillants. Dans la foule des documents, il cite, il commente ceux-là seulement où s'expriment ces sentiments, ces désirs et ces actes. Il n'y a plus lieu de s'étonner si, dans son livre, les populations de la Mésopotamie nous apparaissent comme étonnamment religieuses, au sens moderne de ce mot. On les y voit manifester à l'égard de la divinité « une filiale confiance » (p. 260); leur vie tout entière, publique et privée, est comme imprégnée de religiosité (p. 180); la prière jaillit de l'âme des fidèles pour exprimer des sentiments spontanés d'adoration, de contrition, d'espérance (p. 246, etc.); les rois tirent leur autorité de ce qu'ils sont les vicaires du dieu sur la terre (p. 148) et les prêtres, représentant eux aussi la divinité parmi les hommes, sont vénérés et puissants (p. 301).

M. Dhorme n'avance aucune affirmation qu'il ne l'appuie de nombreuses citations justificatives. Il est donc bien certain que tous les traits qu'il signale appartiennent réellement à la physionomie générale de la religion babylonienne. Mais comment croire qu'ils la constituent tout entière? Il s'en faut que cette religion n'ait eu que des côtés lumineux. Les dieux les plus grandioses, un Bel, une Istar, présentent souvent un aspect équivoque. La démonologie et la magie tiennent la plus large place dans les croyances et les pratiques. Elles contaminent la religion tout entière; et M. Dhorme reconnaît lui-même qu'on ne peut pas toujours distinguer l'incantation de la prière, le maléfice du sacrifice, le conjurateur du prêtre.

Le tableau qui nous est offert n'est pas seulement incomplet; il manque aussi de perspective historique. Les exemples sont empruntés indifféremment aux temps et aux milieux les plus divers; le témoignage de Hammurabi est invoqué en même temps que celui de Nabonide. Il serait bon de séparer les périodes. Il serait bon aussi de se rappeler que les formules, en devenant traditionnelles, se vident de sens, tout comme les noms propres. Ou bien c'est un sens nouveau qu'on attache à des expressions, à des actes hérités du passé. Pour qu'une religion fût immuable, il faudrait qu'elle restât en dehors des contingences de la vie sociale et politique.

Il était d'autant plus nécessaire de faire ces réserves que le livre de M. Dhorme est fort estimable et qu'il occupera certainement un des tout premiers rangs parmi les manuels français d'histoire des religions anciennes. L'auteur a fait un effort méritoire pour être aussi objectif que possible. Point d'introduction; point de conclusion générale : il a

voulu évidemment laisser agir sur les lecteurs les textes eux-mêmes, qu'il leur fournit en grande abondance, parfois même dans la langue originale. D'innombrables renvois permettent de contrôler aisément ses affirmations. Bref, on a le sentiment d'avoir affaire à un guide sûr et bien informé. C'est un éloge qu'on ne peut pas adresser à tous ceux qui ont parlé des religions de la Babylonie et de l'Assyrie. Si même on se refuse à admettre la doctrine générale du livre, on le trouvera dans ses diverses parties instructif et directement utilisable.

Paul OLTRAMARE.

Camille SOURDILLE. **Hérodote et la religion de l'Égypte.** *Comparaison des données d'Hérodote avec les données égyptiennes.* Paris, E. Leroux, 1910.

Jusqu'à quel point l'œuvre d'Hérodote mérite-t-elle notre confiance comme source de l'histoire? Cette question se présente dans des conditions particulièrement favorables, quand on se la pose à propos de la religion égyptienne. Sur ce sujet, en effet, l'écrivain grec a donné de nombreux détails dans son deuxième livre, et les textes hiéroglyphiques nous permettent souvent de contrôler ses dires.

Telle est précisément la tâche que M. Sourdille s'est assignée. Il a confronté les renseignements fournis par Hérodote avec ceux que nous devons aux monuments. Son livre, dit-il, est spécialement destiné aux hellénistes. On peut donc penser qu'il ne s'est pas proposé d'enrichir notre connaissance de l'Égypte ancienne, mais plutôt de rassembler les matériaux qui permettront d'écrire à nouveau un intéressant chapitre de l'histoire littéraire. Cependant, comme il présume que ses lecteurs auront encore, à l'égard de l'Égypte, toutes les idées fausses accréditées par les auteurs classiques sur les oracles, les mystères et les destinées des âmes, il a tenu aussi à leur présenter le tableau de la religion, telle qu'elle se révèle à nous dans les sources authentiques. Quant à l'interprétation proprement dite du texte grec, elle pourra tirer profit de bien des remarques semées au cours de cet ouvrage. Mais ce n'est point un commentaire que l'auteur a voulu faire. Celui qui désirera lire Hérodote à la lumière des documents égyptiens fera mieux de s'adresser tout de suite à Wiedemann.

M. Sourdille a décomposé la question générale qu'il étudie en une série de problèmes particuliers. Cycles divins, dieux, animaux sacrés, oracles, destinées des âmes sont successivement passés en revue. Sur chaque sujet, nous avons d'abord les données d'Hérodote; puis les données égyptiennes; enfin, le résultat de la comparaison. Cette méthode est simple, claire et concluante. Elle a l'inconvénient de mettre une certaine monotonie dans l'ensemble et de comporter bien des redites dans le détail. Les parties égyptiennes sont de beaucoup les plus développées; elles ont parfois l'ampleur de monographies spé-

ciales. Puisées aux meilleures sources, elles serviront à rectifier nombre d'erreurs courantes. On peut pourtant exprimer le regret que l'auteur, en général sobre d'hypothèses, ait, sur un point important, sacrifié lui aussi à une idole. Il présente, comme acquise à la science, l'origine totémistique du culte des animaux. L'embarras visible qu'il éprouve à mettre cette théorie d'accord avec les faits aurait dû l'avertir que, pour être beaucoup plus neuve, elle n'est guère plus solide que les vieilles idées sur la métempsycose et sur l'ésotérisme des Égyptiens.

On ne peut pas se le dissimuler, Hérodote sort de la confrontation grandement diminué. Il est vrai que M. Sourdille le lave du soupçon d'avoir simplement voulu cacher son ignorance quand il feint la discrétion à l'endroit des choses divines. Comme il s'exprime avec une réserve toute semblable sur les Cabires de Samothrace, on peut admettre qu'il a sincèrement cru devoir garder le silence à propos de cérémonies qui lui paraissaient empreintes d'un caractère mystique. Sa bonne foi est donc sauve au moins sur ce point. Mais sa réputation d'observateur exact et consciencieux n'en est que plus compromise. Hélas! à constater tant de lacunes, tant d'erreurs de détail, tant de preuves d'une crédulité excessive, on en vient à se demander si l'écrivain grec a parcouru l'Égypte, en tenant ouverts ses yeux, plus encore que ses oreilles. Il faut, en tout cas, qu'il ait eu l'esprit singulièrement rempli de préventions pour qu'il se soit mépris sur le caractère fondamental de la religion. Il semble, à le lire, que culte et doctrine fussent, dans toute l'Égypte, unifiés et systématisés. Tout au contraire, la religion a conservé jusqu'à la fin une organisation locale; et, sur les points essentiels, les croyances n'ont jamais été ni fixées, ni générales.

Hérodote savait bien des choses que les hiéroglyphes ignorent. Peut-on avoir quelque confiance dans les renseignements qu'il nous donne? Ou faut-il les écarter purement et simplement? Cette question est liée à une autre, qui est de première importance, et que M. Sourdille n'a pas touchée dans le présent volume : quels ont été les informateurs de l'historien? Quels sont ces prêtres dont il invoque le témoignage? Et s'il est prouvé qu'il s'est servi d'Hécatée beaucoup plus souvent qu'il n'en veut convenir, est-il possible de savoir quelles sont et ce que valent les données empruntées par lui à son prédécesseur? M. Sourdille a réservé ces questions pour une étude ultérieure. C'est là qu'il nous dira pourquoi le tableau de la religion égyptienne, tracé par Hérodote, diffère si profondément de celui que les sources originales nous aident à reconstituer. Il n'est pas difficile de prévoir dès maintenant ce que sera cette explication. Hérodote a surtout vu l'Égypte par les yeux des Grecs établis dans le Delta ou des Égyptiens vivant dans le contact de ces Grecs. Ne nous étonnons pas trop par conséquent que la réalité, en passant par un milieu aussi hétérogène, ait été fortement réfractée. On peut penser que M. Sourdille

étendra à la religion entière ce qu'il dit, page 54, des cycles divins : « Le point de départ est véritablement égyptien », mais « le développement repose sur des conceptions absolument différentes des conceptions égyptiennes ».

S'il en est ainsi, on ne voit pas pourquoi on ne tiendrait pas compte du témoignage de l'historien grec. Ne lui demandons pas, il vrai, de nous faire connaître les dieux de Memphis ou de Thèbes, ni les croyances des contemporains de Ramsès ou de Psammétique. Il peut du moins nous faire deviner quels préjugés régnaient dans une de ces populations mixtes qui ne tarderont pas à jouer un grand rôle dans l'histoire du monde antique.

Le livre sur *Hérodote et la religion de l'Égypte* est l'œuvre d'un esprit pondéré, prudent et consciencieux. Nous attendons avec impatience le volume qui viendra le compléter.

Paul Oltramare.

Ph. Hauser. **Les Grecs et les Sémites dans l'histoire de l'humanité.** Paris, A. Maloine, s. d. In-8°, xv-504 pages.

M. Hauser a pris beaucoup de peine dans le louable dessein de faire œuvre originale et utile; je crains fort que sa peine ne soit perdue, tout simplement parce qu'il l'a appliquée à une besogne pour laquelle il n'était point prêt. On ne se risque pas à confectionner une serrure lorsqu'on n'a point appris le métier de serrurier; il est tout aussi imprudent de s'aventurer dans la composition d'un gros livre d'histoire quand on sait mal le métier d'historien. Et M. Hauser le sait mal; cela saute aux yeux les moins avertis. S'il le savait, il renoncerait tout d'abord à « parcourir toutes les phases de l'évolution humaine dès les débuts préhistoriques jusqu'à nos jours », sur cette considération, qu'à moins de disposer d'un puissant génie de synthèse, on n'en saurait rien dire que de superficiel et de banal; en second lieu, il ne laisserait pas deviner que, pour avoir lu beaucoup, il a lu souvent au hasard, des livres trop généraux, voire trop scolaires, alors qu'il en négligeait d'essentiels; en outre, il disposerait de notions plus abondantes, plus précises, plus sûres et surtout plus *à jour* que celles dont il use... ou il n'écrirait pas; enfin, il se méfierait des généralisations parfois risquées auxquelles il se complaît. J'ajoute que, s'il avait aussi appris à écrire toujours correctement et à bien ordonner ses développements, sa pensée n'y perdrait rien et que, s'il donnait toujours la référence exacte de ses citations, son lecteur lui en saurait gré. L'ouvrage entier repose sur cette opinion, qui n'est pas neuve, que toute la civilisation moderne de l'Europe, en ce qu'elle a de proprement artistique et intellectuel, est dominée par l'influence de la Grèce, en ce qu'elle a de religieux, par celle du judaïsme; il tend à établir que l'évolution bio-sociologique entraîne l'Église, malgré elle, vers une conception plus positive de la vie et du monde et qu'elle conduit à

une religion qui unira tous les hommes dans l'amour de Dieu et dans l'amour du prochain, qui réconciliera définitivement la philosophie grecque et la théologie chrétienne. Cette conclusion séduisante appartient plutôt au prophétisme qu'à l'histoire. Tout ce que le livre peut contenir d'utile se renfermerait aisément dans les limites d'un ou deux articles de revue, serrés et pensés, au lieu qu'en le diluant parmi tant de considérations oiseuses et depuis longtemps tombées dans le domaine public, M. Hauser l'a proprement stérilisé. Son travail n'est guère utilisable que pour des ignorants. Encore feraient-ils bien de ne pas toujours lui accorder aveuglément leur confiance, car les opinions contestables, ou même les erreurs, n'y sont pas rares. En voici quelques-unes : M. Hauser sait que les « exégètes modernes » ont quelque peu bouleversé les vieilles opinions touchant l'origine et la composition du *Pentateuque;* mais, de leurs conclusions, il n'a retenu que ce qui lui convenait et il les accorde tous dans la conviction que Moïse est « un des plus grands hommes de l'histoire, grand comme libérateur et éducateur d'un peuple d'esclaves, grand comme fondateur d'une religion de l'humanité et grand comme législateur savant et clairvoyant! (p. 56) ». C'est tout simplement ridicule. Qui en est encore à croire que « la haute personnalité de Moïse » a disposé les interdictions de la Loi dans un but hygiénique? Les anciens Juifs ne croyaient pas à l'immortalité de l'âme; c'est un fait; leur conception de l'être humain excluait le dualisme; mais cette vérité déplaît à M. Hauser, qui proclame (p. 64) que « le silence de la Bible à ce sujet ne signifie rien » et qui appuie tranquillement son opinion sur des textes postérieurs à la Restauration! De la captivité en Égypte et de l'Exode, il ne doute pas un seul instant! Jésus, paraît-il, voulait une religion sans prêtres ni pratiques extérieures; il n'avait « d'autre but que de fonder la liberté des âmes, la liberté morale et le relèvement de la personnalité humaine » (p. 96); c'est là de l'exégèse digne de la plus fâcheuse « libre pensée ». Je crains que vanter le « talent » et « l'habileté littéraire » de Philon (p. 105) ne soit prouver qu'on ne l'a pas assidûment fréquenté. Il est faux de soutenir que la scolastique conduit au mysticisme (p. 157); des mystiques ont été scolastiques et réciproquement; les deux tendances n'en sont pas moins spécifiquement contradictoires. Et enfin, pour ne pas prolonger indéfiniment cette revue, s'imaginer que Moïse, Spinoza et Karl Marx symbolisent et, en quelque sorte, expriment toute la vie intellectuelle et morale de l'humanité prouve peut-être qu'on manque soi-même quelque peu du sens de la vie. — Le livre se termine, triomphante réplique à l'antisémitisme, par un copieux catalogue des Juifs qui ont apporté une contribution considérable « au mouvement intellectuel, politique, économique et social pendant le XIXe siècle » (p. 394 à 457). Sarah Bernhardt y voisine avec Heine, Emin Pacha, Gambetta, d'autres grands noms et beaucoup d'inconnus. Ce catalogue lui-même n'est pas un modèle d'exactitude.

Ch. GUIGNEBERT.

Paulys Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft. Neue Bearbeitung, herausgegeben von Georg Wissowa und Wilhelm Kroll. XIII^er^ Halbband : *Fornax-Glykon.* Stuttgart, Metzler, 1910. Gr. in-8°, 1,471 pages.

Ce nouveau volume de la seconde édition de la *Real-Encyclopädie* de Pauly, VII-I, de *Fornax* à *Glykon*, a été publié sous la direction de Wissowa et Kroll, avec le même soin, la même ampleur et mérite les mêmes éloges que les précédents. Plusieurs des articles constituent de véritables traités. C'est un outil indispensable pour l'étude de l'antiquité classique. Nous signalons surtout pour l'histoire de la religion les excellents articles d'Otto, *Fortuna*, *Genius;* de Cumont, *Gad*, dieu syrien, *Gallus*, prêtre de Cybèle; de Schmidt, *Genethlios Hemera*, fêtes de l'anniversaire de la naissance; puis, de Thulin, *Fufluns;* de Waser, *Furiae*, *Geras;* de Wissowa, *Furrina;* de Boehm, *Gaia*, *Taracia*, *Gallus* et *Galla*, *Graecus* et *Graeca*, *Garanus;* d'Eitrem, *Gaia*, déesse grecque; de Weicker, *Geryoneus* et *Glaukos*, le dieu d'Anthédon. — Pour l'histoire naturelle, les sciences, l'économie domestique : de Welmann, *Frosch*, la grenouille, *Fuchs*, le renard; d'Orth, *Geflügelzucht*, les volailles, poules, paons, oies, canards, pigeons, faisans, *Gemse*, le chamois; d'Olck, *Gans*, l'oie, et surtout *Gartenbau*, l'histoire des jardins depuis l'époque mycénienne, y compris l'histoire des fleurs, surtout des roses; de Keller, *Gazelle* et *Geier*, le vautour; de Mau, *Fornax* et *Furnus*, les fours, *Frigidarium;* de Schulten, *Fundus;* de Gundel, *Galaxias*, la voie lactée; de Rossbach, *Gemmen*, pierres gravées, intailles et camées, petit traité de glyptique; de Zahn, *Garum;* de Regling, *Geld*, histoire de la monnaie primitive sous forme de bétail, bronze, fer; de Blümner, *Glass*, article excellent sur le verre; de Hultsch, *Geometria;* d'Oder, *Geoponika;* d'Orth, *Getreide* et *Gerste*, le froment et l'orge; de Boll, *Globen*, les mappemondes. — Pour la géographie : de Fischer, *Fortunatae insulae*, les îles Fortunées; de Weiss, *Forum* et *Fossa*, listes des localités ayant ces noms; de Hübner, *Gades*; de Kiessling, *Gandaridai*, *Gandaris*, *Gandaritis*, *Ganges*, le Gange, *Gedrosia;* de Dessau, *Garamantes;* de Ziegler, *Geta;* de Benzinger, *Gaza*, et surtout de Bürchner et de Brandis, *Galatia*, géographie et histoire de la Galatie et des Galates. — Pour l'art militaire : de Schneider, *Geschütze*, un vrai traité sur l'artillerie et la poliorcétique. — Pour le droit grec : de Thalheim, *Freigelassene*, les affranchis; de Boerner, *Geomoroi;* de J. Miller, *Gerontes*, *Gerusia*, les sénats de ce nom. — Pour les institutions et le droit de Rome : de Brassloff, *Fragmenta juris Vaticani* et *Fragmentum de jure fisci;* de Kipp, *Forum*, le ressort compétent; de Fiebiger, *Frumentarii*, *Galea*, le casque, *Gladius*, l'épée; de Rostowzew, *Frumentum*, étude complète sur le blé, son rôle social, économique, les pays producteurs, le commerce, le prix, le transport du blé, les lois frumentaires; de Liebenam, *Fun-*

ditores et *Glans*, les frondeurs et les balles de frondes; de Hitzig, *Furca*, *Furtum;* de Kübler, *Gaius*, étude biographique et juridique sur Gaius, et *Gens*. — Pour l'ethnographie : d'Ihm, *Franci*, les Francs des origines au début du ve siècle, *Frisiavones*, *Frisii*, *Gaesati*, *Gepidae;* de Dessau, *Gaetuli;* de Weiss, *Getae* et surtout *Galli*, deuxième article important sur les Gaulois, suite et complément d'un premier article de Niese sur les Celtes en général. — Pour la biographie et la littérature latines et grecques : de Mewaldt, *Galenos*, Galien; de Niese, *Gelon;* de Tittel, *Geminos*, l'astronome; de Münzer, les *Fufii* et parmi les *Furii*, Camille; de Stein, les *Fulvii*, y compris surtout les usurpateurs, les deux Macrien et Quietus et le préfet du prétoire Plautien, et, dans les *Furii*, le préfet du prétoire Timésithée et sa fille Tranquillina; de Jülicher, les Gelase, et *Fulgentius* de Ruspe, que Skutsch identifie dans un second article avec le mythographe du même nom; de Münscher, *Fortunatianus;* de Funaioli, *Gaudentius*, le commentateur de Virgile; de Seeck, *Geisericus*, Genséric, et *Gildo;* d'Hosius, *Gellius*, Aulu-Gelle; de Goetz, *Glossographie*, travail important sur les glossographes latins; de Stadler, *Gargilius Martialis*.

Ch. LÉCRIVAIN.

Pierre CHAMPION. **Vie de Charles d'Orléans, 1394-1465.** Paris, H. Champion, 1911. In-8°, xv-717 pages.

C'est un grand privilège de pouvoir se consacrer tout entier, pendant plusieurs années, à une même époque et à une même œuvre. On arrive à vivre dans l'époque et dans son œuvre et on fait une œuvre vivante. M. Pierre Champion a eu ce privilège. En sortant de l'École des chartes en 1905, il consacrait sa thèse à Guillaume de Flavy, un des types les plus curieux des capitaines aventuriers du xve siècle, qui commandait à Compiègne quand Jeanne d'Arc fut prise. Son Guillaume de Flavy paraissait en 1906 et inaugurait la belle *Bibliothèque du XVe siècle* de la librairie Champion; puis venait en 1907 la nouvelle édition de la *Chronique Martinienne*, relative au règne de Charles VII, et, la même année, l'étude sur le *Manuscrit autographe des poésies de Charles d'Orléans* qui faisait prévoir que M. P. Champion allait devenir le biographe et sans doute l'éditeur du charmant poète princier. En 1908, il nous montrait en Charles d'Orléans le joueur d'échecs; en 1910, il étudiait sa bibliothèque après avoir publié en 1909 un poème, *le Prisonnier desconforté*, qui lui fournissait l'occasion de passer en revue les prisonniers poètes du xve siècle parmi lesquels Charles d'Orléans tient le premier rang.

En nous apportant aujourd'hui une ample biographie de Charles d'Orléans, M. P. Champion a parfaitement indiqué le but qu'il s'est proposé et qu'il a pleinement atteint : « On se propose », nous dit-il

au début de l'introduction, « de raconter la vie d'un prince et d'un poète. Le seigneur a agi, administré ses domaines, réglé ses querelles et ses comptes, éprouvant tour à tour les faveurs et les disgrâces de la fortune, tourmenté de « mille propos » qui l'importunaient; le poète, pour son plaisir désintéressé, a usé de rythmes et de fictions en rapport avec sa vie réelle; il l'a parée de ses chants, embellie de ses rêves. De ce double aspect de notre personnage découle une double obligation pour son historien : situer cette vie dans son temps et son milieu; par elle on éclaire la fiction que ses poésies nous présentent. D'innombrables documents, la plupart encore inédits..., nous permettent d'imaginer l'existence de Charles d'Orléans, de la rendre très proche de nous. »

M. Champion a en effet reconstitué toute l'existence de Charles d'Orléans depuis sa naissance, le 24 novembre 1394, en l'hôtel de Saint-Pol, « dans une chambre verte à deux lits de parement », où nous le voyons couché devant le feu dans un berceau à roulettes, enveloppé dans ses langes après avoir été lavé, frotté de sel et de miel, jusqu'à sa mort douce et chrétienne le 4-5 janvier 1465, en son château d'Amboise, « d'où son corps fut porté à Blois, sur un chariot couvert de bougran noir, attelé de quatre chevaux caparaçonnés d'étoffe noire, conduits par quatre charretiers à pied et suivi de trois pages à cheval ». Il a dépouillé avec une admirable conscience tous les documents, publiés ou inédits, qui nous sont parvenus sur Charles d'Orléans et suppléé dans la mesure du possible aux lacunes causées par la destruction partielle de la Chambre des comptes de Blois, et il a utilisé minutieusement tous les faits que ces documents nous fournissent, aussi bien sur la vie privée du duc, sur son mobilier et sa garde-robe, sur ses revenus et ses comptes, que sur sa vie militaire ou ses négociations diplomatiques. Il a apporté tant d'ordre dans ce travail qu'on peut parfois qualifier de mosaïque, il l'a éclairé par une connaissance si solide et si étendue de l'époque et par une intelligence si pénétrante de la personne morale du prince, que cette abondance de détails ne nuit pas à l'intérêt de l'œuvre, où Charles d'Orléans revit vraiment tout entier, où on le voit se mouvoir et agir, écrire et penser, revêtu de son vrai costume au milieu d'un décor où tout est réel, authentique de forme et de couleur. J'ajouterai que ce minutieux détail donne à la biographie de Charles d'Orléans une portée qui dépasse celle d'une simple monographie; il fait de cette biographie une peinture dans tous ses traits essentiels de la vie princière et féodale au XVe siècle, telle que la menait un des princes apanagés qui disputèrent quelque temps à la royauté le gouvernement du pays et dont Charles fut un des représentants non les plus puissants, mais les plus brillants. J'aurais même désiré que M. Champion ajoutât encore à la partie générale de son œuvre en consacrant, sinon un chapitre spécial, du moins quelques pages en tête des chapitres sur *la Vie à Blois* à décrire les rouages de l'administration des domaines du duc. Il énu-

mère ces domaines, il fait défiler devant nous la plupart des officiers du duc, mais nous ne voyons pas d'une manière précise comment le duché et ses dépendances étaient administrés, quels en étaient les revenus exacts. Sans doute, M. Champion a voulu rester sur le terrain purement biographique; et c'est pour cela aussi qu'il s'est borné, dans les chapitres d'ailleurs si instructifs, si plein de renseignements nouveaux sur la lutte des Armagnacs et des Bourguignons, à montrer ce que fut le rôle de Charles sans insister sur la portée politique des événements[1]. Pourtant l'histoire politique trouvera bien des pages précieuses dans ce volume : M. Champion y fortifie ce que M. Thibault a dit dans son ouvrage sur Isabeau de Bavière, du rôle de cette princesse, qui ne fut pas aussi vicieuse qu'on l'a dit et ne se mit pas au service des partis, mais fut surtout dévouée aux intérêts bavarois; son récit du meurtre de Louis d'Orléans, de la cynique apologie du crime par Jean Petit et de la paix fourrée qui arrêta les efforts de Charles pour obtenir vengeance du crime mérite de retenir l'attention; toute la campagne d'Azincourt est exposée d'une manière très neuve et très vivante et fait admirablement comprendre ce désastre dû à la présomption de la noblesse française et à son incapacité de comprendre les conditions de la guerre moderne; enfin on trouvera bien des faits intéressants pour l'histoire de la politique française dans ce qui est dit de la descente du duc en Italie. La captivité de Charles forme le centre du livre et, avec le tableau de la *Vie à Blois* quand le duc a renoncé à la politique active, ce récit de la captivité est un des deux morceaux essentiels de l'œuvre. Fait prisonnier en 1415, Charles d'Orléans ne devait être délivré qu'en 1440, et pendant ces vingt-cinq ans, tantôt bien, tantôt mal traité, à Londres, à Windsor, à Westminster, à Pontefract, au nord du comté d'York, sous la garde de Robert de Waterton, puis à Fotheringay, à Northampton, à Bolingbroke, de 1433 à 1436, sous la garde de Suffolk, puis à Londres sous celle de Reynold Cobham, il est avec son frère Jean d'Angoulême et d'autres prisonniers de moindre importance un enjeu dans la partie qui se joue entre la France et l'Angleterre. On discute sur les conditions pécuniaires de la délivrance des captifs, mais en même temps on subordonne cette délivrance à la conclusion de la paix pour laquelle les Anglais se servent de Charles comme d'intercesseur. M. Champion a retracé dans le plus grand détail et de la façon la plus attachante ces négociations moitié financières, moitié diplomatiques, dont les péripéties varient suivant celles des affaires politiques et militaires en France. Elles font pénétrer très avant dans les causes si complexes de la victoire définitive de Charles VII et de l'expulsion des Anglais. On saisit au vif l'importance capitale du rôle de la Bourgogne dont la réconciliation avec Charles VII, au traité d'Arras, a, conjointement avec l'affaiblisse-

1. M. Champion appelle l'Ordonnance cabochienne « un nouveau coutumier ». L'expression me semble mal définir cet essai de réforme administrative.

ment de la dynastie des Lancastre, rendu impuissants tous les efforts du parti de la guerre en Angleterre, parti dont Humphrey, duc de Gloucester, dont M. Champion fait si bien ressortir la vigoureuse figure, fut le chef infatigable. Envisagée sous un certain angle, l'héroïque équipée de Jeanne d'Arc, commencée par de si éclatants triomphes et terminée par de si effroyables revers, pourrait être considérée comme un épisode sans portée durable si l'on ne devinait que, malgré tout, les victoires de Jeanne, le nimbe surnaturel qui l'enveloppa, la foi patriotique qu'elle inspira, le sacre de Reims ont contribué à donner à Charles VII et à ses partisans la confiance, la persévérance intransigeante qui assura leur succès final. Il est d'autant plus frappant de voir un prince comme Charles d'Orléans, qui avait été héroïque sur les champs de bataille et sur les domaines de qui Jeanne d'Arc, avec, pour compagnons fidèles, le frère et le gendre de Charles, Dunois et le duc d'Alençon, avait accompli ses premiers et ses plus merveilleux exploits, paraît être resté indifférent à l'épopée et à la tragédie d'Orléans, de Patay, de Reims, de Paris, de Compiègne et de Rouen. Jeanne d'Arc n'a pas inspiré un seul vers à sa Muse si féconde et si aisée. Et cependant cette Muse trouvait des accents pathétiques pour célébrer pendant sa capitivité le

Très chrestien, franc royaume de France[1].

Mais elle baissait la tête durant les malheurs du royaume, où elle voyait la juste punition des vices et des fautes des Français, et sa principale préoccupation est le rétablissement de la paix, dût cette paix coûter de lourds sacrifices. Charles veut à tout prix revoir la France et celle qu'il aime plus passionnément que jamais depuis qu'il est séparé d'elle, sa femme Bonne d'Armagnac, qui devait mourir avant sa délivrance et à qui sont adressés les plus beaux de ses vers d'amour et de douleur[2]. Rien de plus curieux que de voir le duc d'Orléans, sans jamais toutefois trahir les intérêts du roi et de la France, travailler sans cesse à cette paix qui est devenue pour lui une obsession :

Paix est trésor qu'on ne peut trop voir :
Je hé guerre, point ne la doit prisier.
Destourbé me a longtemps, soit tort ou droit,
De veoir France que mon cueur amer doit.

Et quand il recouvra enfin la liberté, ce fut avec la promesse de procurer la paix dès qu'il serait auprès du roi. M. Champion a reconstitué toute cette histoire de la captivité avec une minutie qui nous fait vivre au jour le jour avec son héros, et les vers de Charles qu'il

1. Voir la belle pièce citée par M. Champion, p. 217-219.

2. M. Champion a mis hors de doute que la dame « belle, bonne, nompareille, plaisante », pour qui Charles a écrit tant de vers d'amour dans sa captivité était bien Bonne d'Armagnac, comme l'avait dit Champollion-Figeac.

enchâsse dans son récit, soit qu'ils traitent de la situation politique, soit qu'ils expriment les souffrances d'un désespoir amoureux, donnent aux événements et reçoivent d'eux une couleur et un relief remarquables.

Le tableau de la cour du duc à Blois et de son existence auprès de sa troisième femme Marie de Clèves et au milieu du cercle de seigneurs, de lettrés et d'artistes dont il aimait à s'entourer quand, après l'insuccès de ses expéditions italiennes, il renonça à toute activité politique, s'il n'a pas l'intérêt dramatique du récit de la captivité, n'offre pas moins de nouveauté et d'attrait. C'est déjà la vie princière du XVIe siècle, avec moins de faste, mais avec une passion tout aussi vive pour les lettres, la poésie, les beautés de la nature et des arts qui se déroule sur les bords de la Loire; on y trouve un reflet aussi de la renaissance italienne et en même temps quelque chose de très moderne, une société d'hommes de lettres (et de femmes aussi, car Marie de Clèves prend part à ces plaisirs) qui font assaut de bel esprit et de talent poétique et qui forment déjà comme un salon très français. M. Champion a très joliment analysé l'activité poétique de Charles d'Orléans pendant ces années de doux loisirs et groupé autour de lui ses amis et collaborateurs en déterminant la part de chacun d'eux dans ces joûtes littéraires. J'aurais aimé qu'il ajoutât à cette analyse littéraire, où il a si bien caractérisé l'œuvre poétique du duc et les thèmes favoris traités par lui, quelques précisions sur la technique de cette poésie, sur les diverses formes de ces poèmes, sur la qualité de leur langue, sur la place exacte qu'il occupe entre les poètes du moyen âge et ceux de la Renaissance; car si Charles d'Orléans n'a guère innové au point de vue rythmique, sa langue est en avance sur son temps et a des qualités exceptionnelles non seulement de grâce et de souplesse, mais aussi de fermeté et de force :

> Dedans mon livre de pensée
> J'ai trouvé, escripvant mon cueur,
> La vraye histoire de doleur
> De larmes toute enluminée.

Je sais bien qu'on trouvera les traits essentiels de cette étude disséminés dans les derniers chapitres et surtout dans le dernier du volume. Mais il eût été bon de les réunir et de les compléter.

Du moins M. Champion a bien montré tout ce qu'il y eut de sincère, de vivant dans cette poésie si intimement unie à la vie de Charles, si spontanément sortie de son cœur, le côté réaliste et dramatique aussi de son œuvre. Il l'a défendu, contre l'opinion trop tranchante de Gaston Paris, de n'avoir été qu'un « poète d'album », tout en reconnaissant que cette définition s'applique justement à une partie de son œuvre.

A la fin du chapitre XXI, M. Champion a résumé en termes frappants son jugement sur Charles d'Orléans :

« Charles d'Orléans fut véritablement « un homme de chair et d'os »,

très humain, sans héroïsme et non pas cet irréel et falot personnage, cet « enfant » hors de saison qu'on nous a présenté jusqu'à ce jour. Charles d'Orléans a partagé sur cette terre les angoisses et les joies communes à tous les hommes; il ne s'est ni exalté ni raidi. De ses amusements et de ses tristesses, il a composé de petites chansons. Sa vie, de son printemps à son hiver, fut la matière intime de ses poésies. Le poète en tisse la trame de son œuvre sincère et artificielle. Et comme il était bon fils de France, Charles d'Orléans fit cette œuvre modérée, claire, indulgente, sans prétention, sans même y prendre garde; il la poursuivit, attendri et narquois, jusqu'au seuil de la mort. »

Gabriel Monod.

Rafael Altamira y Crevea. **Historia de España y de la civilizacion española**. Tomos II-III-IV. Barcelona, 1902-1906-1911. In-12.

M. R. Altamira, ancien professeur à l'Université d'Oviedo, aujourd'hui directeur de l'enseignement primaire en Espagne, vient de terminer l'*Histoire d'Espagne* dont il avait publié le premier volume en 1900. Une excellente bibliographie (t. IV, p. 459-550) permet de se rendre compte du travail consciencieux accompli par l'auteur et légitime la confiance qui peut lui être accordée.

M. Altamira n'a pas entendu écrire une histoire politique détaillée. Il a pour chaque période résumé rapidement les événements et s'est attaché surtout à présenter un tableau aussi complet que possible de l'état social, des institutions et de la culture du pays à chaque époque. Son livre se rapproche ainsi beaucoup de l'ouvrage de M. Rambaud : *Histoire de la civilisation française*, et présente les mêmes qualités générales de clarté, de sérieux et de libérale impartialité. Il est même tellement impartial que les ministères conservateurs l'avaient jugé pernicieux et l'avaient effacé de la liste des livres recommandés aux établissements de l'État.

Le tome I avait conduit l'histoire de l'Espagne jusqu'à l'année 1479, où Ferdinand et Isabelle commencèrent de régner en paix sur la Castille et l'Aragon. Le tome II étudie tout d'abord l'organisation politique et sociale, le commerce et l'industrie, la culture de l'Espagne pendant la période troublée comprise entre la mort de saint Ferdinand (1252) et l'avènement des rois catholiques (1479). Dans une seconde partie, l'auteur résume l'histoire d'Espagne de 1479 à 1516 et retrace les réformes sociales et politiques, le développement commercial et industriel, le progrès des lettres et des arts qui marquèrent cette grande époque.

La période de deux siècles qui sépare saint Ferdinand des rois catholiques présente un aspect anarchique et violent très remarquable.

L'œuvre de la reconquête est presque terminée, les Mores ne gardent plus en Espagne que le royaume de Grenade et, comme le danger a disparu, la discipline se relâche partout, l'aristocratie est toujours en lutte, soit contre le roi, soit contre les villes; les seigneurs se battent entre eux, la guerre est l'état normal des pays castillans et s'étend bien souvent aux pays aragonais. M. Altamira s'est montré peut-être trop sensible aux maux qui résultèrent de cette anarchie. Elle ne fut pas aussi dommageable à l'Espagne qu'on pourrait l'imaginer; ces deux siècles de luttes civiles la laissèrent moins ruinée et moins abattue que les deux siècles de despotisme autrichien. C'est que l'Espagne fut dans toute cette période un des pays les plus libres de l'Europe. Divisée en cinq états souverains : Castille, Aragon, Navarre, Portugal et Grenade, elle offrait cinq patries distinctes à ses fils turbulents; il ne leur était même pas besoin de passer d'un royaume dans l'autre pour changer de lois et se trouver à l'abri des rancunes seigneuriales ou populaires, un simple changement de cité suffisait. Comme ils pouvaient choisir entre cinq nationalités, ils avaient devant eux trois religions : judaïsme, christianisme, islamisme, qui subsistaient côte à côte sans se mêler, mais donnaient, par leur coexistence même, plus de largeur aux esprits et plus de liberté aux mœurs. Pendant longtemps, les trois cultes vécurent dans une paix relative : Juifs et Mores avaient leurs quartiers spéciaux dans les villes, leurs privilèges, leurs officiers et les rois ne craignaient point de les employer à leur service; mais dans le courant du XIVe siècle, sous l'influence des prédications des moines et par l'effet des rancunes et des convoitises populaires, la haine du juif commença de s'éveiller dans les populations chrétiennes, des massacres terribles eurent lieu en 1391 par toute la Castille et la situation des Juifs prit un caractère tellement précaire et tellement violent que Ferdinand et Isabelle les expulsèrent de leurs États, par impuissance à les protéger autant que par fanatisme personnel. Les Mores établis en terre chrétienne, les *Mudejares*, passèrent, comme les Juifs, par des fortunes diverses, mais purent maintenir leurs privilèges à peu près intacts jusqu'à la fin du XVe siècle.

Dans cette Espagne bariolée et colérique, tout progresse en dépit de l'anarchie générale. Le droit national s'élabore et rejette avec persistance les éléments étrangers; trop imbues de droit romain, les *Partidas* d'Alphonse X n'obtiennent jamais l'autorité d'une loi établie et acceptée. Les institutions grandissent. La vie municipale atteint son apogée. Les corporations et les confréries assurent aux plus humbles leur part d'influence et de liberté. La richesse amène avec elle le goût de la magnificence. L'art gothique, importé de France, trouve en Espagne les différentes écoles romanes en pleine vigueur et compose avec elles pour créer un type nouveau, moins hardi, mais plus fort que le type français. L'art mudéjar continue sa glorieuse carrière et donne à l'Espagne ses meilleurs modèles d'art décoratif. Les universités se fondent et s'organisent. Alphonse X crée à Séville une école où l'on apprend

le latin et l'arabe; il fonde à Salamanque des chaires de médecine et de chirurgie; chaque Université a sa bibliothèque, l'hôpital San-Miguel à Saint-Jacques ouvre la sienne aux pèlerins. Avant 1475, la Castille a des imprimeurs. L'école de traduction établie à Tolède traduit en castillan les traités arabes de mathématiques, de physique, de chimie, d'astronomie et de médecine. La langue, déjà formée, commence sa fortune littéraire; on lira avec intérêt, même après les travaux de M. Fitzmaurice Kelly, le chapitre relatif à l'histoire littéraire du XVe siècle et les détails donnés par l'auteur sur la littérature catalane et aragonaise.

Le règne de Ferdinand et d'Isabelle marque la fin de l'ère anarchique et l'établissement du système monarchique en Espagne. L'inquisition est, pour ainsi dire, la caractéristique du nouveau régime. Beaucoup d'Espagnols font remarquer que la période inquisitoriale a été la seule où l'ordre public ait été maintenu en Espagne, et considèrent ce frein terrible comme seul capable de brider l'orgueilleux individualisme castillan ou aragonais. Sans vaine rhétorique, M. Altamira nous décrit la physionomie du Saint-Office politico-religieux créé par Ferdinand et nous fait comprendre comment il a pu triompher aussi complètement du génie anarchique de la nation (p. 461-467). Ferdinand et Isabelle furent de très grands souverains. La reine est une des plus belles figures de l'histoire d'Espagne; la conquête de Grenade est en partie son œuvre, Colomb lui a dû le succès de son entreprise, elle a voulu faire régner dans ses royaumes le même bon ordre que l'on admirait dans sa maison. Ferdinand a conquis Naples et la Navarre, préparé la colonisation de l'Afrique et confisqué les forces des ordres militaires. Les rois voulaient unir le Portugal au reste de l'Espagne, mais la mort de l'infant Juan et de l'infante Isabelle a contrarié leur desseins et a donné le trône à un prince étranger, héritier de l'empire germanique, dont la politique mondiale a entraîné plus tard la ruine de l'Espagne. Ferdinand est responsable en quelque manière de ce changement de front, son intervention dans les affaires italiennes mêlait déjà l'Espagne à toutes les querelles de l'Europe, au moment même où la découverte du Nouveau-Monde sollicitait d'un autre côté toutes ses forces et la jetait en pleine crise économique.

Le tome III résume en 185 pages l'histoire politique de la période autrichienne (1516-1700) et de la prodigieuse fortune de l'Espagne, presque aussitôt suivie d'une si complète et si profonde décadence. M. Altamira voit dans l'esprit aristocratique de la nation une des causes les plus puissantes de sa ruine. L'orgueil nobiliaire est poussé en Espagne jusqu'à la folie, le travail est méprisé et la noblesse, comptant seule dans l'État, le peuple vit dans l'abandon, dans la misère. Peut-être eût-il été logique de placer ici le chapitre, fort intéressant d'ailleurs, consacré à l'Église et à la question religieuse, car la manière dont l'Église espagnole a compris son rôle a été aussi

pour beaucoup dans la ruine générale de la nation. L'Église est infectée des mêmes vices que la noblesse et son intransigeante orthodoxie ne la rend pas plus chrétienne dans le sens moral du mot. Elle triomphe du protestantisme, elle s'organise en pouvoir absolu avec les Jésuites, elle ne cherche pas à changer l'esprit de la nation, elle crée un peuple dur et obstiné, sensuel et mystique, théologien et guerrier, qui méconnaît les conditions essentielles de la vie pratique et de la culture sérieuse. A ce peuple étrange, les princes autrichiens donnent un gouvernement fou. La politique impériale de Charles-Quint échoue devant la résistance de la France et surtout devant la Réforme; l'hérétique devient alors pour Philippe II et ses successeurs l'ennemi mortel qu'il faut abattre à tout prix; les guerres soutenues par l'Espagne de 1572 à 1659 sont, au fond, des guerres catholiques et absorbent toutes les ressources de la monarchie, réduite aux expédients dès la fin du règne de Philippe II. La ruine est complète et lamentable au XVIIe siècle (p. 503-508), mais les causes de cette ruine sont multiples, l'étude de l'histoire économique de l'Espagne n'est pas encore assez avancée pour qu'on les connaisse toutes clairement, et M. Altamira est probablement dans le vrai quand il attribue cette sombre décadence à l'imprudence de la nation entière, qui se lança à corps perdu dans toutes les entreprises des peuples modernes, alors qu'elle ne disposait que de forces économiques très limitées et tout à fait insuffisantes; l'Espagne est une lampe qui s'est brûlée faute d'huile. On ne saurait trop admirer, d'ailleurs, la puissance de résistance de ce peuple qui a vécu deux grands siècles de civilisation au milieu de ces difficultés et de ces travaux gigantesques. Toute la partie du tome III, relative à la vie économique, à la culture et aux mœurs (p. 437-740), est des plus intéressantes et suppose une énorme lecture. Quelques inadvertances se sont glissées, çà et là, au milieu de cette abondante collection de détails de toutes sortes : le carrosse du XVIe siècle, dessiné à la page 726, doit dater, au plus tôt, du règne de Charles IV. Le paragraphe consacré à l'architecture est réellement trop court et se ressent de la parcimonie avec laquelle l'espace a été mesuré à l'auteur; si habile qu'il se soit montré, il est certain que deux siècles aussi remplis ne tiennent pas à l'aise dans un seul volume. Il en eût fallu deux.

Le tome IV conduit l'histoire de la nation espagnole jusqu'à l'intervention de Napoléon dans les affaires de la Péninsule. Fidèle au plan général qu'il s'est tracé, M. Altamira expose d'abord l'histoire politique et passe à l'histoire interne de l'Espagne et à l'étude de la vie économique et intellectuelle au XVIIIe siècle. Il a été de mode pendant très longtemps en Espagne de dénigrer systématiquement le XVIIIe siècle, parce que l'influence de la France s'y fit sentir de façon très marquée, M. Altamira a voulu, sans doute, donner satisfaction à l'opinion nationale en parlant des progrès de l'absolutisme royal sous les Bourbons et en signalant leurs entreprises contre le pouvoir ecclé-

siastique, mais il remet vraiment les choses au point en faisant observer que les anciennes lois libérales abolies par les Bourbons étaient depuis longtemps tombées en désuétude, et que les Bourbons furent des princes plus simples et de manières plus démocratiques que les princes autrichiens : l'étiquette du palais se relâcha, le ministre put s'asseoir devant le roi, les intérêts matériels et moraux de la nation eurent la première place dans les préoccupations du gouvernement. Il y eut là une révolution véritable, de caractère bien moderne et d'une grande portée. Le despotisme éclairé se refusa toujours, il est vrai, à concéder à la nation la moindre liberté politique, mais la nation, devenue moins misérable et moins apathique, songea d'elle-même à s'affranchir et rejeta le joug absolutiste sitôt qu'elle le put.

M. Altamira rend pleine justice aux réformes administratives accomplies par les grands ministres du XVIIIe siècle. Il expose avec une grande abondance de détails l'histoire des relations entre l'Église et le gouvernement royal, les négociations relatives au Concordat de 1753, à la réforme du tribunal de la nonciature, à l'expulsion des Jésuites et à l'affaiblissement graduel du Saint-Office. On lira avec un intérêt spécial les paragraphes relatifs au clergé des Indes, qui paraît avoir été parfois d'esprit plus large et plus vivant que celui de la Métropole.

Toute la partie économique sera consultée avec fruit. M. Altamira l'a remplie de détails puisés aux bonnes sources et ne s'est nulle part laissé influencer par le parti pris national. Il note avec justesse la part importante prise par les étrangers dans le développement industriel et commercial de l'Espagne et la situation difficile faite aux négociants français par le gouvernement espagnol.

L'histoire de la culture nationale est présentée avec méthode et donne une juste idée des efforts tentés à cette époque pour ranimer en Espagne la vie intellectuelle, presque complètement éteinte à la fin du XVIIe siècle. M. Altamira entasse peut-être un peu trop les noms d'auteur et les titres d'ouvrages et n'indique pas toujours suffisamment la signification des faits; sa critique paraît quelquefois un peu timide, mais il faut songer au pays pour lequel il écrit, et où il aura été, sans doute, trouvé maintes fois trop hardi. Un ouvrage aussi documenté, aussi exempt de rhétorique, aussi sévère de méthode et d'esprit, aussi libéral ne pouvait se faire tolérer que grâce à une extrême prudence dans la partie critique.

Le tableau de la vie espagnole au XVIIIe siècle que nous présente M. Altamira est une véritable réhabilitation de cette gracieuse époque si longtemps méconnue en Espagne. Si l'expression de « bon vieux temps » eut jamais un sens, c'est à cette époque et surtout aux règnes de Ferdinand VI et de Charles III qu'elle peut s'appliquer. M. Altamira rend justice au mécénat de Godoy et montre tout ce que lui doit la culture nationale. En somme, des progrès de tout genre furent accomplis en Espagne pendant le XVIIIe siècle et il n'y avait aucune

comparaison possible entre le peuple moribond que trouva Philippe V en 1700 et la société vivante, joyeuse et enthousiaste qui se leva d'un si bel élan contre Napoléon en 1808. Presque tous les progrès accomplis pendant cette période furent inspirés par l'esprit français; jamais la réconciliation sincère des deux nations ne fut plus près de s'accomplir qu'à la veille du jour où la folie de Napoléon vint ranimer les haines et rejeter l'Espagne dans l'anarchie.

Le jour où M. Altamira pourra dédoubler le volume vraiment trop plein consacré à la période autrichienne, ajouter un volume pour la période contemporaine et donner un caractère plus artistique à l'illustration de son livre, il aura publié le meilleur résumé de l'histoire d'Espagne qui ait encore été fait.

G. DESDEVISES DU DEZERT.

D. LORTSCH. **Histoire de la Bible en France, suivie de fragments relatifs à l'histoire générale de la Bible et d'un aperçu sur le colportage biblique en France et en Indo-Chine au XXe siècle.** Paris, agence de la Société biblique britannique et étrangère, 58, rue de Clichy, et Genève, Jeheber, 1910. In-8°, XXIV-590 pages, orné de 65 illustrations et 2 planches hors texte et accompagné d'un index alphabétique.

Une histoire de la Bible en France n'avait pas encore été écrite, mais quelques fragments importants s'en trouvent toutefois, entre autres dans une série d'articles de tout premier ordre publiés de 1851 à 1867 par feu M. le professeur Édouard Reuss (*Revue de théologie de Strasbourg*) et dans plusieurs livres ou mémoires d'un de ses élèves, feu Samuel Berger, qui s'est occupé plus particulièrement de la Bible française et de la Vulgate au moyen âge et des origines de la critique biblique au XVIe siècle[1].

Au lieu de suivre l'ordre strictement ou du moins nettement chronologique, M. Lortsch a préféré une manière d'ordre épisodique. Après avoir, dans un premier chapitre, donné un aperçu très bref de la Bible en France jusqu'au XIIe siècle, il intitule le second *l'Attaque*, c'est-à-dire l'interdiction, au XIIIe siècle, par les autorités ecclésiastiques, des traductions de la Bible en langue vulgaire, et le troisième *la Défense*. Ici, il nous entretient des colporteurs, des libraires, des imprimeurs, des martyrs qui bravèrent cette interdiction, non seulement au moyen âge, mais encore jusqu'à la fin du XVIe siècle. Ce chapitre est suivi de deux autres qui nous montrent la *Bible chez les rois*, puis *chez*

1. M. Lortsch aurait dû citer ces travaux, auxquels aucun de ceux qui écrivirent plus tard n'a rien ajouté, en tête de sa bibliographie et disposer celle-ci dans l'ordre chronologique.

les grands. Avec les chapitres VI à X, nous reprenons la suite logique du chapitre II, c'est-à-dire « le progrès de la traduction de la Bible en France » (p. 65), du XIIe au XVIe siècle, ce dernier étant consacré surtout aux bibles de Lefèvre d'Étaples et d'Olivétan. On sait que cette dernière traduction, originale et fort remarquable pour l'Ancien Testament, et se bornant, en ce qui concerne le Nouveau, à une revision attentive du texte de Lefèvre, est devenue la traduction française de la Bible encore actuellement en usage parmi les protestants. Bien qu'en effet il soit difficile, sinon impossible, de retrouver le style de Lefèvre ou d'Olivétan dans la version officielle de 1911, celle-ci n'en est pas moins la dernière revision de ces deux traductions du XVIe siècle. M. Lortsch nous expose les diverses étapes de cette revision dans son chapitre X, après quoi il nous parle, avec témoignages à l'appui, des autres versions, protestantes, catholiques, etc., et de l'œuvre des Sociétés bibliques. — La deuxième moitié du volume renferme une série de notes sur l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, des versions des Septante, d'Aquila, Syriaque et de la Vulgate, ainsi que sur la Bible en Angleterre, en Allemagne, en Italie, Espagne, Turquie, Russie et dans les divers pays payens. Les dernières cent pages nous renseignent sur le colportage biblique en France et en Indo-Chine au XXe siècle.

On voit, par cette énumération sommaire, que M. Lortsch a porté ses investigations dans toutes les directions de son vaste sujet et que ce qu'il nous donne est bien plutôt une petite encyclopédie sur la Bible en France... et ailleurs, qu'une histoire proprement dite. Cette collection de renseignements, extraite d'un grand nombre d'ouvrages, rendra de réels services à ceux qui désirent connaître les destinées du livre qui a incontestablement exercé dans le monde l'influence la plus étendue, la plus profonde et la plus durable. On y trouvera aussi rassemblés une foule de faits curieux, généralement ignorés, qui rendent intéressante la lecture d'un volume d'apparence plutôt massive et solennelle.

Ceci dit, l'historien regrettera peut-être la juxtaposition ou la succession des divers fragments parfois disparates dont se compose ce volume et n'y retrouvera guère l'histoire précise de la Bible en France, surtout à l'époque critique du XVIe siècle. On n'y voit pas clairement, par exemple, que la Bible traduite à l'origine en français par deux Picards, Jacques Lefèvre, d'Étaples, et Louis Olivier, de Noyon, n'a, sauf le Nouveau Testament et le psautier, *pu paraître que hors de France*, aux Pays-Bas et en Suisse. En fait, si nous exceptons les deux années de 1523 à 1525 où parurent à Paris plusieurs éditions successives du psautier et du Nouveau Testament de Lefèvre, on ne peut reparler, — et encore en ne mentionnant que des faits passagers, — d'une Bible française *parue en France*, que vers le milieu du XVIe siècle. Si je ne fais erreur, le premier imprimeur français, après Simon de Colines et Simon Dubois (dont M. Lortsch ne parle pas),

qui a osé braver l'interdiction de publier une traduction française du texte sacré, ce fut Étienne Dolet, et c'est pour cette raison entre autres, et nullement pour prétendu crime de libre pensée ou d'athéisme, qu'il a été brûlé en 1546. M. Lortsch se borne à le citer (p. 29) à côté de Pierre de Wingle et de Philbert Hamelin qui étaient Français, mais travaillèrent en sécurité en Suisse; il eut des émules en France, ainsi qu'en témoignent par exemple deux bibles françaises de 1548 et 1557 conservées à la bibliothèque Mazarine.

Ce fait, assurément intéressant et important, explique aussi le rôle joué, dans la propagation de la Bible en France, par Robert Estienne, dont M. Lortsch analyse longuement le volume étincelant intitulé : *Les censures des théologiens*, sans toutefois faire nettement ressortir le service rendu à la Réforme par ce roi des imprimeurs, savant de premier ordre et Parisien d'infiniment d'esprit et de ressources. A partir du moment où l'impression et la circulation de toute version biblique en langue vulgaire eut été interdite sous peine de mort, R. Estienne fit paraître des éditions successives du texte *latin* de la Vulgate, amendé, et surtout expliqué, commenté par des notes si considérables qu'elles finirent par doubler le texte. Le latin étant alors la langue de tout homme instruit et particulièrement du clergé, on voit que R. Estienne s'appliqua à éclairer, nous dirions à évangéliser, surtout ce dernier. Et la preuve qu'il y réussit, ce furent les persécutions et finalement l'exil que lui valurent ses publications bibliques. — M. Lortsch ne nous dit pas non plus à quel moment, ni comment, la Bible française put de nouveau, soit être imprimée, soit circuler en France sans coûter la vie à ceux qui la répandaient.

Il y a donc encore bien des points plus ou moins obscurs à élucider dans l'histoire de la Bible en France, et si son volume trouve les lecteurs que nous lui souhaitons, nous espérons que M. Lortsch continuera à compléter l'esquisse qu'il nous en a donnée.

N. Weiss.

Jacques Rambaud. **Naples sous Joseph Bonaparte, 1806-1808.** Paris, Plon, 1911. In-8°, LI-575 pages, 1 portrait, 1 carte.

— **Lettres inédites ou éparses de Joseph Bonaparte à Naples (1806-1808).** Paris, Plon, 1911. In-8°, XL-229 pages.

L'histoire de l'Italie française et de l'expansion napoléonienne vient de s'enrichir encore avec la thèse de M. Jacques Rambaud. Rien de sérieux et de définitif n'avait encore été produit sur le règne de Joseph à Naples : désormais, nous avons sur ce règne un livre qui, à ces deux qualités principales, en joint d'autres, — mouvement du style, finesse des analyses psychologiques, — et mérite à tous égards d'être mis sous le patronage d'Alfred Rambaud, père de l'auteur, et d'être

signalé particulièrement ici aux spécialistes d'histoire napoléonienne et italienne.

On sait que le don du royaume de Naples à Joseph est la première manifestation du système du Grand Empire; non seulement Napoléon Ier veut se venger des traîtrises et des insolences d'une dynastie qu'il a supprimée par le décret du 27 décembre 1805, mais Naples est le point d'appui de ses grands projets méditerranéens et orientaux, jusqu'au moment où Corfou remplacera Naples dans ses préoccupations. Dans ces conditions, le royaume confié à Joseph par le décret du 30 mars 1806 n'est qu'un fief impérial, et l'une des difficultés principales rencontrées par Joseph dans son administration naîtra de la double nécessité de ne pas heurter le chef suprême de l'Empire dans ses ambitions et de gouverner le royaume pour le mieux de ses intérêts. Une autre difficulté naquit pour Joseph de la situation où se trouvait le royaume au moment où l'abandonnait la dynastie des Bourbons. De cette situation, nous avons les éléments épars dans les divers chapitres du livre de M. Rambaud, et je regrette, pour ma part, qu'il n'en ait pas fait une analyse générale et introductive, à laquelle il eût pu se référer pour traiter de l'œuvre propre accomplie par Joseph. Au reste, la besogne qui s'imposa d'abord à ce dernier, ce ne fut pas d'administrer, mais de réprimer : à peine la majeure partie du royaume était occupée, à l'exception de Gaëte, qu'éclatait la terrible insurrection des Calabres, qui débuta à la fin de mars 1806 et prit toute son extension après la défaite de Reynier à Maida (4 juillet 1806). M. Rambaud a raconté avec un grand luxe de détails l'histoire de cette insurrection, sortie de causes multiples, parmi lesquelles il donne une place particulière à la politique de *riacquisto* suivie par Marie-Caroline et où il démêle avec intelligence les facteurs économiques et moraux : guerre sociale, menée par les pauvres contre la bourgeoisie, guerre antijacobine, guerre atroce, dirigée par des *capimassa*, qui souvent n'étaient que des malfaiteurs de droit commun. L'insurrection des Calabres fut durement réprimée dès que, Gaëte étant prise (18 juillet), on put lancer sur ces malheureuses régions les troupes françaises en mal de vengeance; les commissions militaires et les tribunaux militaires ne tardèrent pas à compléter la besogne des colonnes volantes, et Joseph put avouer, en quittant le royaume de Naples, qu'il laissait dans les bagnes 13,000 condamnés. D'ailleurs, la répression n'était pas encore achevée, à son départ, et, sous Murat, Manhès continua, sans doute en en exagérant le caractère, l'œuvre de Masséna et de Reynier.

Ces affaires de Calabre ont occupé considérablement Joseph. Toutefois, entouré d'administrateurs diligents qu'il avait recrutés en partie en France, parmi les modérés et les « idéologues » de ses amis, en partie à Naples, parmi les ralliés, et qui avaient une fâcheuse tendance à se grouper en deux partis, celui de Rœderer et celui de Saliceti, il a essayé de gouverner sérieusement le royaume de Naples.

M. Rambaud passe diligemment en revue ce que Joseph tenta en matière d'organisation militaire, avec les exigences de Napoléon Ier, qui lui imposa l'entretien d'une armée de 40,000 hommes, et la haine pour le service militaire de la population, qui ne lui fournit pas plus de 11,000 hommes; en matière de finances, où tout fut calqué sur le système français, y compris la vente des biens nationaux, mais où peu de bien fut réalisé, un peu par la faute de Joseph, dont les dépenses dépassèrent les disponibilités du budget napolitain, beaucoup par la faute des administrés, pillés pendant tant de siècles de monarchie, peureux et voleurs, surtout par la faute du pays, d'un rendement économique fort bas; en matière d'administration, où la simplification et l'unification à la française furent imposées à un personnel indolent; en matière de législation, où Joseph abolit la féodalité et le fidéicommis et ordonna le partage des domaines assujettis à des droits d'usage et où il prépara la réforme pénale amorcée par les trois décrets de mai 1808; en matière d'interventionnisme économique, artistique et intellectuel enfin. Joseph a en somme beaucoup fait; il aurait réussi bien mieux sans l'indolence même des Napolitains, chez lesquels n'existait point d'opinion publique proprement dite : des courants d'idées et de sentiments propres aux différentes classes, — aristocratie, clergé, *foro*, bourgeoisie, *lazzaroni*, — il n'était point possible de constituer un ensemble capable de donner une unité morale au peuple napolitain, et ainsi s'explique le rôle des sociétés secrètes qui, dérivées du sanfédisme ou se rattachant au mouvement patriote de 1799 ou aux idées libérales françaises, ont essayé, dès le temps de Joseph, de galvaniser cette âme nationale qui dormait et que les efforts de Joseph ne sont pas parvenus à réveiller.

Que Joseph ait accompli un « rude labeur..., qui a réalisé en grande partie le rêve de la République napolitaine », c'est ce qui résulte du livre de M. Rambaud. Les éléments de ce livre sont empruntés aux sources les plus diverses, archives françaises et étrangères, livres anciens et modernes, dont une excellente bibliographie critique énumère les titres et les qualités; l'annotation, précise et abondante, fournit d'autres contributions critiques qui y sont souvent trop modestement perdues. On pourra peut-être trouver des erreurs dans la composition générale du livre, dont le plus grand défaut, dans cette direction, est qu'il entre trop de plain-pied dans le sujet, insuffisamment introduit. Dans le détail, au contraire, à part quelques longueurs en matière d'histoire militaire, les chapitres de M. Rambaud sont à la fois bien écrits et bien composés, et c'est avec regret qu'on quitte la lecture d'un livre qui nous renseigne si complètement et si lumineusement sur un moment intéressant de l'histoire napoléonienne et de l'histoire italienne.

Une partie des sources employées par M. Rambaud est naturellement constituée par les lettres de Joseph, d'autant plus importantes que Joseph n'a point laissé de mémoires complets sur cette partie de

sa vie. Ces lettres, dont un certain nombre avaient été publiées par Du Casse, M. Rambaud s'est efforcé d'en dresser un état complet, en faisant des recherches minutieuses dans un grand nombre de dépôts, et il a publié les plus intéressantes. A ce recueil, il a mis une introduction, où il a tenté de faire de Joseph un portrait, d'ailleurs sommaire, mais qui paraît exact. Les tables de ce volume et du précédent rendront aux historiens les plus grands services.

Georges BOURGIN.

Alfred STERN. **Geschichte Europas seit den Verträgen von 1815 bis zum Frankfurter Frieden von 1871.** Zweite Abteilung, Bände IV, V, VI : *Geschichte Europas von 1830 bis 1848.* 1ter Band, 617 p.; 2ter Band, 455 p.; 3ter Band, mit Personenregister, 638 p. Stuttgart und Berlin, J.-G. Cottasche Buchhandlung Nachfolger, 1905-1911.

M. Stern poursuit avec une persévérance qu'on ne saurait trop admirer sa grande *Histoire de l'Europe depuis les traités de 1815 jusqu'à la paix de Francfort de 1871.* Aux trois volumes consacrés à la Restauration, et dont nous avons rendu compte dans cette *Revue*, viennent de s'ajouter trois nouveaux volumes qui comprennent l'histoire de l'Europe de 1830 à 1848. Dans le premier, M. Stern étudie la Révolution de juillet et les débuts du règne de Louis-Philippe; la révolution des Pays-Bas et la constitution de la Belgique en royaume distinct; la révolution polonaise; les révolutions d'Italie; l'Allemagne de 1830 à 1835; les transformations politiques de la Suisse après 1830; la jeune Europe; l'Espagne et le Portugal; la Grèce et la Turquie; le *reform-bill* et ses conséquences; le règne de Louis-Philippe jusqu'au ministère de Broglie.

Dans le second volume, après avoir jeté un coup d'œil sur la littérature européenne du temps, M. Stern nous fait connaître l'état d'esprit de l'Autriche et de l'Allemagne pendant la période de réaction de 1835 à 1840; le mouvement ultramontain et néo-catholique; les origines du socialisme et du communisme; la politique anglaise et les luttes du prolétariat connues sous le nom de « Chartisme »; le rapprochement de Louis-Philippe des puissances de l'Europe orientale; la défaite du carlisme; la question d'Orient et les affaires d'Égypte.

Le dernier volume nous fait connaître les transformations de l'industrie et du trafic; le triomphe de la politique libre-échangiste en Angleterre; la question des mariages espagnols; les années de début du règne de Frédéric-Guillaume IV; la situation politique des États scandinaves; la politique économique de la Prusse et la diète unie de 1847; la politique de la Russie et des États balcaniques; l'état des pays autrichiens à la veille de la Révolution de 1848; les affaires

d'Italie; le Sonderbund; les dernières années du règne de Louis-Philippe et la révolution du 24 février.

Nous l'avons déjà constaté dans notre premier compte-rendu de l'ouvrage de M. Stern : ce qui en fait le mérite c'est d'être moins une histoire des différents pays de l'Europe qu'une histoire générale de l'Europe dans son ensemble et prise à ses moments décisifs. M. Stern ne renonce point évidemment à la division par États, mais il ne s'occupe d'eux qu'au fur et à mesure que leur politique intéresse la politique générale. Quand il aborde un nouvel État, il résume ce qu'il importe de savoir de son passé, de sa constitution politique, de son développement économique et intellectuel et de la vie du peuple. On se rappelle le tableau magistral de la vie russe qui ouvre le troisième volume de la première partie de l'ouvrage. Dans ses nouveaux volumes, M. Stern en trace de non moins suggestifs de la politique suisse après 1815 (Ier Bd, p. 335); de la renaissance de la Hongrie (II Bd, p. 50); du développement des États scandinaves (III Bd, p. 192); de celui des États balcaniques (ibid., p. 325); de celui des États slaves de l'Autriche (ibid., p. 357); de la Suisse à la veille de la guerre du Sonderbund (ibid., p. 465).

Bien que M. Stern considère la politique comme la manifestation la plus importante de la vie des peuples et qu'il s'attache surtout à faire connaître dans son récit l'histoire politique et militaire, diplomatique et législative, il donne une large place aux arts, à la littérature, à la science et à la vie économique. Je signalerai comme particulièrement suggestives les pages qu'il consacre au mouvement littéraire européen après 1830 (Bd II, p. 1; à remarquer qu'il ne s'occupe pas seulement des grands écrivains français, allemands, anglais, italiens, espagnols, russes, mais encore d'auteurs hongrois et polonais, moins connus); à la vie autrichienne vers 1840, — douanes, armée, finances, histoire de la fondation du Lloyd — (ibid., p. 67); à l'histoire du mouvement social anglais d'Owen, de Lovett, d'O'Brien et d'O'Connor (ibid., p. 224); à la situation matérielle et morale de l'Espagne au moment de la victoire de Christine sur les Carlistes (ibid., p. 343); à la condition des prolétaires dans les grands centres urbains (Bd III, p. 186); à la jeune Allemagne et aux écrivains politiques de la génération de 1840 (ibid., p. 180); aux socialistes allemands avant 1848 (ibid., p. 299); à l'état social, moral et intellectuel de la Russie sous Nicolas Ier, — condition des paysans, instruction, universités, russification des provinces baltiques, les sectes, le clergé polonais, condition des Juifs, etc. — (p. 308); à la littérature tchèque et au mouvement national qui en est issu (ibid., p. 358); à la Hongrie après 1840, — presse, vie rurale, industrie — (ibid., p. 382); aux écrivains italiens du *Risorgimento* et aux progrès de l'idée nationale italienne (ibid., p. 400); au développement de l'ultramontanisme en France (ibid., p. 539); à la presse et aux écrivains politiques français de la fin du règne de Louis-Philippe (ibid., p. 551).

M. Paul Stapfer remarque que « les histoires générales, même celles qui sont des chefs-d'œuvre, ne peuvent jamais être assez exactes pour ne pas laisser lieu aux corrections modestes des monographies ». Ce n'est point le cas de celle de M. Stern. Sa caractéristique serait d'unir au don d'embrasser l'histoire dans ses grandes lignes celui d'une extrême minutie et exactitude dans le détail. M. Stern n'ignore rien des travaux qui l'ont précédé, non seulement les histoires générales comme celles de Thureau-Dangin et de Treitschke, ou les Mémoires, Souvenirs et Correspondances publiés en si grand nombre ces dernières années, ou encore les monographies et biographies telles que celles de Canning par Stanley Lane-Poole, ou encore les ouvrages les plus spéciaux comme celui de Levasseur sur les classes ouvrières, voire des livres simplement littéraires, tels la Correspondance de Doudan, les *Cahiers* de Sainte-Beuve ou *Choses vues* de Victor Hugo; M. Stern, dis-je, non seulement n'ignore rien de ces ouvrages, mais il a voulu, pour élucider les points obscurs de la politique européenne ou pour savoir ce qu'on ne pouvait point savoir encore, consulter les archives des principaux pays d'Europe. De Berlin, Paris, Vienne, Londres, Francfort-sur-le-Mein, Carlsruhe, Florence, Zurich, Berne, Copenhague et La Haye, il a rapporté une moisson abondante de documents inédits qui éclairent d'un jour nouveau quelques-uns des épisodes les plus marquants de la politique européenne. Nous apprenons ainsi que lorsque, pour la première fois, il fut question de constituer la Belgique en royaume distinct, Louis-Philippe proposa de donner cette couronne au prince d'Orange; que l'Autriche, après la révolution polonaise, n'aurait pas été éloignée de favoriser une reconstitution du royaume de Pologne et que ce fut l'insurrection italienne qui la rejeta dans les bras de la Russie; qu'un moment les gouvernements d'Autriche et de Russie eurent l'idée de partager la Belgique entre la Prusse, la France et la Hollande, projet auquel Louis-Philippe donna son adhésion l'été de 1831, et que fit échouer l'opposition de Frédéric-Guillaume III.

D'autres révélations curieuses sont faites relativement à la politique double et cauteleuse de Louis-Philippe dans les affaires d'Espagne au moment aigu de la lutte de Christine contre les Carlistes; à l'arrivée au pouvoir des « puritains » après les mariages espagnols (Bd III, p. 107-109); aux inquiétudes du tzar Nicolas et de Metternich lors de l'avènement de Frédéric-Guillaume IV, salué à leur gré avec trop de joie par les libéraux (M. Stern analyse à ce sujet un curieux mémoire inédit de Metternich, ainsi que la relation secrète de la mission de Wedeke, un agent des princes Guillaume et Charles, auprès du chancelier autrichien : « Il importe », dit celui-ci, « d'avoir l'œil sur le roi de Prusse et de l'éloigner des sentiers dangereux »). Ailleurs, on trouve de piquants jugements de Metternich sur Stratford Canning (Bd III, p. 331), du tzar sur Frédéric-Guillaume IV (ibid., p. 277), de

Louis-Philippe sur Thiers (ibid., p. 283). On voit aussi que Metternich, avant la Révolution de février, était en proie au découragement et que sa femme Mélanie le comparait au prophète Jérémie (ibid., p. 398-399). Mais ce que M. Stern montre surtout, grâce aux documents nouveaux qu'il a trouvés, c'est la politique astucieuse et louche de Louis-Philippe à l'égard des libéraux européens. Comme s'il voulait effacer la tare de l'origine de sa monarchie à force de complaisance pour la politique des puissances orientales, il prête la main aux pires mesures réactionnaires. En Italie, après avoir fait entrevoir appui moral et financier aux adeptes de la Jeune-Italie, il les abandonne lâchement quand l'Autriche intervient à Modène, à Parme et dans les États de l'Église. A propos des affaires de Suisse, loin de soutenir son ministre de Broglie, qui est opposé aux empiétements des puissances, il le congédie. Plus tard il fournit clandestinement des armes au Sonderbund. En Espagne, il ne soutient pas le gouvernement de Christine au même degré que l'Angleterre, sans pourtant rendre positivement des services à Don Carlos, le favori de la réaction, qu'il retient même à Bourges lorsque sa cause est définitivement perdue. A mesure que grandit la monarchie de juillet, on voit s'accroître parallèlement la défiance et le mauvais vouloir du roi à l'égard de l'Italie; à la veille de la révolution de février l'entente entre Guizot et Metternich est complète et les tentatives de réformes constitutionnelles dans la péninsule sont jugées avec autant de sévérité à Paris qu'à Vienne. « Tout cela n'est pas mûr », dit Guizot; voir aussi les renseignements sur la mission Klindworth à Vienne et la colère de Metternich contre les Anglais (Bd III, p. 435-436).

C'est ainsi que, sans phrases, par des faits seulement, M. Stern nous fait toucher du doigt les causes qui précipitèrent la chute du roi des Français. Infidèle à la politique qui lui avait valu une couronne, c'est lui-même qui creusa la fosse où sombra sa monarchie.

Élève de Léopold Ranke, dont il continue en Allemagne la glorieuse tradition, M. Stern ne s'institue jamais juge et censeur des événements. Il croit avec raison, comme son maître, que le rôle de l'historien n'est point de distribuer l'éloge et le blâme, mais de raconter « les choses telles qu'elles ont été réellement ». Fuyant les tableaux brillants et les portraits de haut relief, toujours plus ou moins aventureux, il s'efforce, dans une narration claire, rapide, simple et précise, de nous renseigner avec vérité sur chaque événement. On peut dire de son histoire qu'elle est la plus exacte que nous possédions. C'est avec impatience que nous en attendons la dernière partie qui nous racontera les vicissitudes de la politique européenne depuis la deuxième République française jusqu'au traité de Francfort.

Antoine GUILLAND.

Lieutenant-colonel Picard. **1870. La guerre en Lorraine.** Paris, Plon, 1911. 2 vol. in-18, 334 et 373 pages.

Les deux volumes du lieutenant-colonel Picard font suite à l'ouvrage déjà paru sur la guerre en Alsace (voir *Rev. hist.*, t. XCVII, p. 128); ils sont consacrés aux événements qui se sont déroulés en Lorraine depuis la veille de Forbach jusqu'au soir de Saint-Privat.

Il n'avait paru jusqu'à présent sur la guerre de 1870 que deux sortes d'ouvrages : soit des récits à l'usage des gens du monde, sans aucune documentation sérieuse, sans appréciations justifiées sur les causes de nos défaites, soit des études techniques et extrêmement détaillées, comme celles de l'État-major de l'armée, mais d'une lecture difficile et utiles seulement pour ceux qui veulent approfondir tous les détails des opérations. Le lieutenant-colonel Picard a voulu faire un ouvrage dépourvu de caractère technique et allégé de tous les détails inutiles à ceux qui ne sont pas des professionnels, mais cependant établi d'une manière scientifique et présentant toutes les références nécessaires pour justifier tout ce qu'il avance. Il a pleinement réussi.

Ce qui caractérise l'œuvre du lieutenant-colonel Picard, c'est qu'il établit que presque toujours nos revers sont dus à l'insuffisance de notre service de renseignements et de notre service de sûreté, à l'oubli des principes les plus élémentaires de la guerre, à l'incapacité, en un mot, du haut commandement. Ainsi, à Spicheren, aucun des arguments donnés par le général Frossard lui-même, postérieurement aux événements, pour se justifier d'être resté à Forbach, n'est fondé; par contre, le général Frossard pouvait espérer à bon droit être soutenu par les divisions du 3e corps qui n'étaient qu'à une courte étape du champ de bataille. Du côté ennemi, si des fautes furent également commises, « à deux exceptions près, les généraux prussiens ont marché au canon de leur propre initiative et avec un remarquable esprit de solidarité ».

Dans sa retraite sur Metz, Bazaine impose aux troupes des fatigues considérables pour un résultat insuffisant; ici encore éclate l'incapacité du haut commandement. Les Allemands, de leur côté, commettent des erreurs : « L'emploi de la nombreuse cavalerie dont on dispose est si défectueux que l'on obtient relativement peu d'informations sur les mouvements et les emplacements de l'armée française. » Aussi quatre jours s'écoulent depuis leur double victoire du 6 août avant qu'ils cherchent à profiter de la supériorité morale et matérielle qui s'attache au succès. Comme le dit avec une franche vérité le lieutenant-colonel Picard, « les dispositions de Moltke eussent contribué au succès d'une offensive de l'adversaire si le commandement français n'avait été manifestement au-dessous de sa tâche ». Mais l'initiative hardie et la solidarité remarquable des chefs subordonnés permettront aux Allemands de tirer un parti avantageux des événements sous Metz.

La bataille de Borny est produite par l'initiative d'un général de brigade qui va entraîner l'armée allemande à une bataille improvisée, contraire aux intentions et même aux prescriptions du commandement.

Quant à Bazaine, son incapacité éclate une fois de plus dans les instructions qu'il donne pour le 16 août. Rien ne s'y trouve de ce que doit indiquer un commandant en chef. Cependant, l'attaque prescrite par Moltke se réalisera ce même jour à cause des mesures déplorables prises par le commandement français, mais dans « de telles conditions que deux corps d'armée allemands eussent été certainement écrasés si l'armée française avait eu à sa tête un chef autre que Bazaine ». La page où le lieutenant-colonel Picard montre que le général Ladmirault laissa échapper, le 16 août, la victoire qui s'offrait à lui est poignante de réalité.

Dans la bataille du 18 août, le commandement allemand est également défaillant. Le grand mouvement enveloppant qui termina la journée et qui resta inconnu à Moltke fut le résultat de l'initiative hardie et intelligente des sous-ordres. Quant au rôle joué par Bazaine dans cette journée, il est impossible à qualifier. Le lieutenant-colonel Picard flétrit avec une juste indignation l'indifférence et l'insouciance du maréchal; la conduite de ce dernier pendant la bataille de Saint-Privat ne souffre en effet aucune excuse.

Ce qui ressort en résumé avec force des excellents ouvrages du lieutenant-colonel Picard et ce qui n'avait pas encore été établi avec une documentation aussi précise et aussi sûre, c'est que nos défaites ne tiennent pas tant à notre infériorité numérique, ou à l'insuffisance de notre organisation, ou à la mauvaise qualité de notre artillerie, mais surtout à la faiblesse, à l'inertie, au manque d'initiative de notre commandement. Tous les principes de la guerre étaient oubliés ou restaient inconnus de nos généraux. Ce que le lieutenant-colonel Picard met non moins en lumière, ce sont les défaillances de la stratégie allemande, rachetées par les qualités d'initiative, de solidarité et d'entrain des généraux subordonnés. Mais il faut reconnaître que la préparation méthodique, laborieuse de la guerre, l'unité de principes et de vues dont sont animés les chefs à tous les degrés de la hiérarchie sont bien l'œuvre de Moltke.

Alfred DREYFUS.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Généralités.

— Ernest Seillière. *Introduction à la philosophie de l'impérialisme* (F. Alcan, 1911, in-12, 318 p.). — Nous voudrions, nous devrions consacrer une étude développée à l'ensemble des ouvrages de M. Seillière sur l'impérialisme (quatre volumes sur la *Philosophie de l'impérialisme :* I. *Gobineau et l'organisme historique;* II. *Frédéric Nietzsche et l'utilitarisme impérialiste;* III. *L'Impérialisme démocratique;* IV. *Le Mal romantique*, auxquels se joindront bientôt *les Mystiques du néo-romantisme*), car ils constituent certainement l'essai le plus important qui ait été tenté depuis longtemps pour construire une philosophie des grands courants de la pensée du XIXe siècle. Pour M. Seillière, « la source principale des actions humaines est la tendance de l'être à l'expansion vers le dehors, désir de pouvoir (Hobbes), volonté de puissance (Nietzsche), impérialisme. Émancipé de la mystique et de la discipline chrétiennes comme du rationalisme classique des XVIIe et XVIIIe siècles, le XIXe siècle a été entraîné à un mysticisme et à un impérialisme irrationels dont les principales manifestations ont été le romantisme et le socialisme. M. Seillière a jugé, non sans raison, qu'il était bon de montrer, en réunissant en un petit volume qu'il intitule : *Introduction à la philosophie de l'impérialisme*, une série d'études historiques, littéraires, philosophiques, sociales et morales parus dans les *Débats* et dans l'*Opinion*, tout ce que ce point de vue général avait de fécond et de vraiment organique, les applications variées qu'il comportait. Divisés sous quatre rubriques : impérialisme, mysticisme, romantisme et socialisme, ces articles, nés un peu au hasard des livres récents, prennent réunis un intérêt nouveau par la pensée fondamentale qui les pénètre. Qu'il étudie Innocent III, les Jésuites, la question de l'esclavage, Gobineau, l'impérialisme mystique en Angleterre et en Allemagne, ou Fénelon et Mme Guyon, ou les antécédents du romantisme allemand et français au XVIIe et au XVIIIe siècle, ou la politique de Vigny, ou les formes variées de la pensée socialiste, M. Seillière réunit toujours des preuves à l'appui de son système et éclaire par son système tous les aspects de la vie et de la pensée modernes. Très lettré, comme il l'a montré dans son livre si fin sur Barbey d'Aurevilly, sans être toujours un écrivain très pur; très artiste en même temps que philosophe et moraliste, M. Seillière est un des

esprits les plus distingués, les plus originaux de notre temps et qui ne nous paraît pas avoir été encore mis tout à fait à son rang. — G. M.

— Paul GAULTIER. *La pensée contemporaine. Les grands problèmes* (Hachette, 1911, in-12, 311 p.). — L'ouvrage de M. Gaultier, en tant que livre de doctrine philosophique, est étranger à notre domaine, mais il a cependant un côté historique, non pas tant par les chapitres considérables consacrés à la réforme sociale et aux nécessités politiques que par le tableau que M. Gaultier, en analysant les travaux philosophiques les plus importants parus dans ces dix dernières années, s'est trouvé tracer de l'évolution de la pensée contemporaine. Les caractères essentiels de cette évolution ont été marqués par M. Gaultier avec une grande finesse et en même temps une grande netteté. On y voit l'idée de la relativité de nos connaissances scientifiques et de la contingence des lois de la nature aboutir non à un subjectivisme universel et au scepticisme absolu, comme il serait naturel, mais à des raisons nouvelles de croire à la réalité du monde sensible, à la liberté humaine, aux lois morales, au beau et surtout à la valeur du sentiment et de l'action, devenus à quelques égards formatifs non seulement de la vie, mais de la pensée elle-même. Le chapitre l'*Avènement du pluralisme* expose une doctrine qui marque vraiment une date dans l'histoire de nos conceptions scientifiques et philosophiques. G. M.

— V. CHERBULIEZ. *L'Idéal romanesque en France de 1610 à 1816* (Hachette, 1911, in-12, 300 p.). — Ce volume posthume de M. Cherbuliez est un cours professé par lui à Neufchâtel en 1860 avant qu'il eût encore rien publié. Il avait trente ans. Sa pensée et son style avaient déjà une pleine maturité. Il nous avertit lui-même que ces neuf études sur l'*Astrée*, *le Grand Cyrus* et *la Clélie*, *la Princesse de Clèves*, *Gil Blas*, *la Nouvelle Héloïse*, *Marianne*, *Paul et Virginie*, *Corinne*, *René*, *Adolphe* et *Obermann* sont des études d'histoire morale plus que des chapitres de critique littéraire. C'est l'état d'âme de la société qui a produit ces œuvres et dont ces œuvres sont l'expression que M. Cherbuliez a cherché à dégager de leur analyse. Les faux bergers de l'Astrée sont à ses yeux sortis naturellement de la Renaissance et des guerres civiles, comme l'âme généreuse des héros de la Princesse de Clèves est l'image de ce qu'il y avait de plus noble dans la société aristocratique à la fin du XVIIe siècle, comme Gil Blas marque la ruine de cette société aristocratique au profit de parvenus et d'aventuriers bourgeois, comme Rousseau, Marivaux, B. de Saint-Pierre, Mme de Staël expriment les nuances principales de la sensibilité du XVIIIe siècle et Chateaubriand, Benjamin Constant, Senancour la sécheresse, la rêverie, l'ennui et l'impuissance égoïstes qui furent la réaction contre cette sensibilité. On a reproché à M. Cherbuliez d'avoir négligé des œuvres qui peignent la société française plus encore que la Nouvelle Héloïse ou Corinne (celles-ci ne

peignent guère que la sensibilité de leurs auteurs et ont créé un état d'âme plus qu'elles n'en sont sorties), des œuvres comme *Manon Lescaut* ou les *Liaisons dangereuses*, et donné à des romans comme l'Astrée ou le Grand Cyrus une valeur historique qu'ils n'ont pas. Mais M. Cherbuliez n'a pas fait un livre sur « la société française d'après les romans ». Il a cherché dans les romans non la peinture des mœurs, mais l'idéal que s'est forgé la société, les types romanesques en lesquels elle s'est complu. Il y a réussi. G. M.

— G. Lanson. *Manuel bibliographique de la littérature française moderne.* T. III : *XVIIIe siècle* (Hachette). — M. Lanson poursuit, avec une célérité qu'on ne saurait trop admirer, l'achèvement de son *Manuel bibliographique.* C'est en le pratiquant que l'on peut se rendre compte de tout ce que ce manuel a d'instructif et de suggestif. Un chapitre comme celui des traductions ouvre de larges perspectives sur l'influence des littératures étrangères en France. Les chapitres sur le mouvement philosophique et les adversaires de la philosophie, qui encadrent ceux sur Montesquieu, Voltaire, Diderot, l'Encyclopédie et Jean-Jacques Rousseau, offrent, par le classement seul de titres d'ouvrages, une synthèse du mouvement des esprits au XVIIIe siècle. Si l'on veut se faire rapidement une idée de l'intérêt et de l'utilité de ce livre, du soin avec lequel il a été préparé, qu'on lise les trois pages relatives à l'Encyclopédie. G. M.

— Maurice Sabatier. *Études et discours* (Paris, Hachette, 1911, 1 vol. petit in-8°, 358 p.). — M. Sabatier a été pendant de longues années une des lumières de l'ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation et on n'oubliera de longtemps son éloquence faite de logique, de clarté et d'élégance; trente-cinq années durant, il a honoré son ordre par sa valeur; il serait regrettable que de si beaux monuments de notre éloquence judiciaire vinssent à disparaître; on en trouvera un seul dans ce recueil, mais il est fort important, c'est la plaidoirie prononcée pour le pape Léon XIII et le cardinal Rampolla à la Chambre des requêtes le 13 mars 1894 dans le débat soulevé par la succession de la marquise du Plessis-Bellière; on peut et doit exprimer le souhait que M. Sabatier publie d'autres plaidoyers, il aura le choix facile dans sa riche et abondante carrière. Les occupations de sa charge n'absorbaient point d'ailleurs l'avocat au point de le renfermer dans une tour inaccessible aux bruits publics; il a écrit de nombreux articles de revue, fait de fréquentes conférences, dont il a sélectionné celles « qui lui ont coûté plus de peine que les autres » et qu'il publie dans ce recueil. Ces morceaux divers traitent du code civil, des codes criminels, du centenaire de l'ordre des avocats, de la psychologie juridique, de Napoléon, du Concordat, de Berryer et le barreau sous le second Empire, de l'éducation juridique, enfin de M. Arthur Desjardins, l'éminent avocat général à la Cour de cassation. On y trouvera, en style écrit, la pureté de langue, la finesse

d'analyse, l'élégance aristocratique qui donnaient tant de séduction à la parole de M. Sabatier. On y trouvera, surtout, « la reconnaissance d'un homme qui a beaucoup aimé le droit et qui l'a beaucoup pratiqué, heureux de payer modestement sa dette envers les fondateurs de la justice contemporaine ». Paul MATTER.

— D. LÉVI-ALVARÈS. *Éducation des Femmes*. T. II : *les Cours d'éducation maternelle, les plans d'études*. 1re série : *Enseignement historique* (Paris, Léopold Cerf, 1911, 1 vol. in-8°, XIII-182 p.). — Poursuivant l'œuvre de vulgarisation qu'un précédent volume avait amorcée[1], M. Lévi-Alvarès s'attache aujourd'hui à faire revivre la méthode intellectuelle et morale innovée dès 1823 par son père, précurseur, comme on le sait, de l'enseignement secondaire des jeunes filles en France et l'un des initiateurs des doctrines éducatives contemporaines.

Mais il ne s'agit pas là seulement, ainsi qu'on serait volontiers tenté de le croire, d'un pieux hommage rendu par son fils à un pédagogue apprécié. Il s'agit aussi d'un exemple encore profitable à suivre. En réalité, au bout de tout près d'un siècle, les idées de celui que, dans une substantielle préface, M. Gabriel Monod appelle « un des fondateurs de l'enseignement historique en France », « méritent encore d'être méditées et peuvent, sur beaucoup de points, fournir d'utiles directions. »

On sera frappé notamment, si l'on parcourt les tableaux comparés des plans d'études officiels de nos lycées[2] et ceux de la méthode Lévi-Alvarès[3], de l'abondance des points de contact. Mais cette surprise se dissipera vite lorsqu'on aura réfléchi, après avoir lu le livre dont nous parlons, que les principes dont M. Lévi s'inspirait étaient précisément ceux qui régissent aujourd'hui notre enseignement historique : par exemple celui, présentement traduit par nos cycles, que les périodes de la civilisation gagnent à être étudiées deux fois, une première au point de vue des faits, une seconde d'une façon plus approfondie et en dégageant naturellement des connaissances déjà inculquées la série d'idées générales qu'elles comportent.

Sans entrer dans le détail de procédés techniques très ingénieux, parfois un peu spéciaux, mais toujours, semble-t-il, véritablement actifs, indiquons encore, parmi les traits caractéristiques de cette doctrine, l'exercice régulier et méthodique de la mémoire, destiné non pas à emmagasiner un grand nombre de faits, mais à en bien classer une petite quantité judicieusement choisie et à les rapprocher utilement par des synchronismes réitérés ; — le principe de la décomposi-

1. D. Lévi-Alvarès, *Sa vie, sa méthode, son enseignement*. Paris, Léopold Cerf, 1910. — Nous avons analysé ce livre dans la *Révolution de 1848*, mai-juin 1911, p. 179-180.

2. P. 8, 10, 12, 14, 16 et 18.

3. P. 9, 11, 13, 15, 17 et 19.

tion des faits, si nécessaire et si peu usuel dans l'enseignement élémentaire; — l'idée féconde, enfin, qu'il importe moins d'apprendre beaucoup que de retenir quelque chose, et l'organisation de revisions permanentes afin que le maître, au lieu de reprendre sans cesse la même tâche à pied d'œuvre, en amorce toujours une nouvelle; tous excellents principes que M. Lévi contribua, pour sa part, à vulgariser et qui, appliqués à d'autres disciplines, encore que l'histoire soit « l'âme » de la sienne[1], deviennent les bases de toute méthode éducative vraiment ordonnée et progressive. Ainsi ce livre mérite-t-il sans doute, bien qu'il réserve à l'histoire la première place dans la pédagogie, de retenir l'attention d'autres que les historiens.

Roger Lévy.

— A. Gazier. *Les derniers jours de Blaise Pascal* (Champion, 1911, petit in-8°, 70 p.). — M. Jovy, professeur au collège de Vitry-le-François, a publié en 1908 sous le titre : *Pascal inédit*, un farrago de documents sur Port-Royal et Pascal, parmi lesquels il en était de curieux, en particulier relativement au concours de la Roulette. En 1911, il a fait paraître sous le même titre un opuscule où, en s'appuyant sur un fragment des Mémoires de P. Beurrier, curé de Saint-Étienne-du-Mont, qui confessa Pascal avant sa mort et lui administra les derniers sacrements, il soutient comme une nouveauté que Pascal, dans les deux dernières années de sa vie, se serait séparé des jansénistes et soumis humblement au Saint-Siège. Il ajoute encore que Pascal serait mort des persécutions des jansénistes, qui auraient voulu l'empêcher de communier et de recevoir M. Beurrier parce qu'il n'était pas janséniste. M. Gazier, dans une brochure aussi vive que pertinente, montre que la prétendue découverte de M. Jovy est une vieillerie alléguée dès 1666 par Hardouin de Péréfixe et le P. Annat, que le témoignagne de P. Beurrier, qui était un pauvre esprit, n'a nullement la valeur que M. Jovy lui attribue, que Pascal, quand il mourut, le 19 août 1662, n'était nullement brouillé avec Port-Royal et n'a jamais rétracté ce qu'il avait écrit sur les Jésuites et sur la Grâce, que, si quelqu'un s'est rétracté, c'est Beurrier lui-même, car il a reconnu qu'il s'était mépris sur les confidences de Pascal dans sa déclaration à Péréfixe. — Le P. Petitot, dans son livre sur la *Vie religieuse de Pascal* (chez Beauchesne), a conclu dans le même sens que M. Gazier.

G. M.

— A. Boppe. *Les peintres du Bosphore au XVIIIe siècle* (Hachette, 1911, in-12, 231 p.). — M. Boppe, qui s'est fait depuis longtemps connaître comme diplomate et comme historien, qui récemment encore publiait sur les *Vignettes emblématiques de la Révolution* un livre original et instructif, se présente aujourd'hui à nous comme critique d'art dans un charmant volume : *les Peintres du Bos-*

1. P. 160.

phore, où il étudie l'influence de l'Orient et des Turqueries sur l'art français et étranger au XVIIIe siècle et jusqu'aux premières années du XIXe. C'est « historien de l'art » que je devrais dire plus encore que « critique d'art », car M. Boppe a recherché et reconstitué avec un scrupule d'érudit l'œuvre de vingt-sept peintres et dessinateurs qui nous ont conservé les vues et les costumes du Bosphore depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'à la première moitié du XIXe; il nous fait revivre avec les artistes au milieu de la société de Constantinople, aussi curieux des mœurs de l'Occident que les Occidentaux l'étaient des mœurs de la Turquie; il nous conduit auprès de la sultane Hadidgé avec son peintre Melling, qu'elle protégeait, il nous fait voyager avec Choiseul-Gouffier et les artistes de sa suite, sans négliger de nous parler des peintres qui en France se plaisaient à peindre les ambassades orientales; mais surtout, sans s'attarder aux artistes déjà bien connus comme Liotard et Priauly, il s'attache à en faire connaître d'autres, moins célèbres, mais dont l'importance est considérable, en particulier Jean-Baptiste van Mour, de Valenciennes, qui se trouvait à Constantinople auprès de M. de Ferréol dès la fin du XVIIe siècle et qui y resta jusqu'à sa mort, en 1737, « peintre ordinaire du roi en Levant ». Il fut un initiateur et M. Boppe dresse le catalogue de son œuvre si précieuse pour l'histoire des mœurs et des costumes. Le chapitre sur le chevalier de Malte, Antoine de Favray, qui séjourna à Constantinople de 1762 à 1771, n'est pas moins neuf et le catalogue des œuvres turques de ce peintre de grand talent est dressé ici pour la première fois. G. M.

— F. Hémon. *Bersot et ses amis* (Hachette, 1911, in-12, XI-356 p.). — Ce livre est mieux encore que la biographie très complète, très vivante d'un professeur, d'un journaliste, d'un moraliste qui a, dans les dernières années de sa vie, joué un rôle considérable dans l'éducation du pays comme directeur de l'École normale. En réunissant autour de Bersot les hommes illustres avec qui il fut en relation personnelle et épistolaire, Renan, Schérer, Cousin, J. Simon, Rémusat, Thiers, Michelet, Paradol, Duruy, Sainte-Beuve, etc., en animant cette biographie par une foule de citations de lettres inédites recueillies avec le zèle le plus ingénieux, M. Hémon a apporté la contribution la plus importante à l'histoire de l'enseignement et à l'histoire du parti libéral de 1832 à 1880. On ne pourra pas parler désormais de la grandeur et de la décadence de l'éclectisme, du rôle de l'Université dans le parti libéral et républicain sous Louis-Philippe, la deuxième et la troisième République et le second Empire sans consulter le livre de M. Hémon; on y trouvera une mine de précieux renseignements réunis et commentés par un lettré délicat et un psychologue très averti. G. M.

— Maurice Bloch. *Trois éducateurs alsaciens* (Hachette, 1911, in-12, 240 p.). — M. Bloch a retracé, d'une plume émue et sincère,

la vie et l'œuvre de trois hommes dont l'activité a été féconde et bienfaisante : Joseph Willm, Jean Macé, Auguste Nefftzer. Le plus connu du grand public est Nefftzer, le vigoureux et probe écrivain politique qui, en créant le *Temps*, a voulu et dans une large mesure réussi à faire de la presse un instrument d'éducation publique. Jean Macé a acquis une réputation plus durable en créant la *Ligue de l'enseignement*, dont l'action grandit sans cesse; mais M. Bloch fait revivre surtout le créateur de l'école du Petit-Château de Béblenheim, qui a été un rénovateur de l'éducation des filles en France. Joseph Willm, le professeur strasbourgeois, est connu des philosophes par son *Histoire de la philosophie allemande depuis Kant*, parue en 1844; mais le grand public ne connaît guère son livre sur l'*Éducation du peuple*, dont M. Bloch fait ressortir toute l'importance et toute la nouveauté. Willm a été un précurseur de Quinet et des modernes réformateurs de l'enseignement primaire et il y a beaucoup encore à apprendre de lui comme théoricien de la pédagogie et comme auteur d'excellents ouvrages élémentaires. G. M.

— Francis W. Kelsey. *Latin and Greek in American Education* (New-York, the Macmillan Company, 1911, in-8°, x-396 p.). — On y trouvera une enquête sur la valeur des humanités comme moyen d'éducation professionnelle autant que générale. Les différents auteurs concluent à leur haute utilité. R. M.

— Alexandre Buchon. *Voyage dans l'Eubée, les îles Ioniennes et les Cyclades en 1841*, publié pour la première fois, avec une notice biographique et bibliographique, par Jean Longnon, préface de Maurice Barrès (Paris, Émile-Paul, 1911, in-8°, lxiii-293 p.). — Le journal de voyage rédigé par Buchon, lors du séjour qu'il fit en Grèce en 1841, méritait d'être tiré de l'oubli. M. Jean Longnon nous en donne d'importants extraits d'après les mss. fr. nouv. acq. 4692-4695 de la Bibliothèque nationale. Une très intéressante introduction retrace la vie et l'œuvre trop méconnue de Buchon et M. Maurice Barrès rappelle, dans une éloquente préface, le beau livre qu'il y aurait à écrire sur l'histoire du royaume que des chevaliers français fondèrent en Grèce au moyen âge. R. M.

— Max Lenz. *Geschichte Bismarcks*, 3e éd. (Leipzig, Duncker et Humblot, 1911, in-8°, 497 p.; prix : 8 marcks). — Lorsque a paru en 1902 la première édition de l'histoire de Bismarck par M. le professeur Lenz, nous avons signalé ici même les magistrales qualités de cet ouvrage : sincérité impartiale, puissance du raccourci, analyse vigoureuse, hauteur des vues. Il était juste qu'une telle œuvre eût en Allemagne un succès qui n'a point manqué, et M. Lenz publie maintenant une troisième édition, revue et augmentée. La majeure partie du volume reste intacte, l'auteur n'y a fait que des rectifications de détail, il aurait pu en ajouter quelques-unes sur certaines périodes qui ont fait l'objet d'études détaillées et récentes (débuts du ministère, Kul-

turkampf, etc...); un chapitre, au contraire, a été complètement remanié, celui relatif à la Confédération de l'Allemagne du Nord, qui, dans la première édition, comportait dix pages et dans l'édition actuelle en contient cinquante-quatre; c'est un morceau tout nouveau et qui donne à l'ouvrage un nouvel intérêt. Il était, en effet, indispensable de tailler ici à neuf, car de nombreuses publications, dont la première en importance sont les admirables *Denkwürdigkeiten* du prince de Hohenlohe, ont renouvelé l'histoire de cet espace de quatre années, si important pour les destinées de l'Allemagne; M. Lenz en a tiré un excellent parti pour montrer les conflits des partis et des gouvernements, la résistance toujours croissante du sud à l'assimilation allemande, la nécessité d'un nouveau choc pour amalgamer tous les éléments germaniques. Ainsi complété, le volume de M. Lenz prend une force nouvelle. Paul MATTER.

— Capitaine HENNEQUIN. *Zurich. Masséna en Suisse (juillet-octobre 1799)* (Berger-Levrault, 1912, in-8°, 545 p.). — La campagne de 1799, en Suisse, si fertile en enseignements sur la guerre de montagnes, a souvent été étudiée, mais principalement à l'étranger. D'autre part, la mise en œuvre complète des archives historiques de la Guerre en France, enrichies récemment d'importantes acquisitions, restait à faire. C'est cette lacune que le capitaine Hennequin s'est donné pour tâche de combler.

Au commencement de l'été 1799, la situation de nos armées était critique en face de la coalition étrangère. Joubert, en Italie, s'était fait battre à Novi par Souvorov; Brune, en Hollande, s'opposait difficilement aux débarquements anglais; Masséna, en Suisse, abandonnait Zurich et venait s'établir derrière la Limmat. Le Directoire pressait Masséna de sortir de son inaction, mais, celui-ci, conscient de la responsabilité qui pesait sur lui, voulait, avant de reprendre une offensive énergique, consolider sa position et couvrir son flanc droit en faisant réoccuper le Saint-Gothard. Au milieu d'août, la division Lecourbe, par une manœuvre habile, couronnait de nouveau les hauteurs du Saint-Gothard. Vers la fin de septembre, Masséna, profitant du départ de l'archiduc pour l'Allemagne, infligeait, par une offensive foudroyante, au corps russe de Korsakov une sanglante défaite sous Zurich et, se retournant ensuite contre Souvorov, qui descendait du Saint-Gothard, il lui interdisait toutes les voies d'accès sur Lucerne et l'obligeait à une retraite désastreuse sur les Grisons, où, dans une situation aussi désespérée, ce petit vieillard presque septuagénaire déploya une volonté indomptable.

Le capitaine Hennequin nous raconte avec une grande clarté d'exposition les détails de ces opérations qui délivrèrent la France de toute crainte d'invasion et firent que l'empereur de Russie, attribuant à l'Autriche le désastre de ses armées, sortit de la coalition. — A. D.

— Général Albert POLLIO. *Waterloo*. Traduit de l'italien par le

général Goiran (Paris, Henri Charles-Lavauzelle, 1911, in-8°, 603 p.). — Le drame qui s'est déroulé en Belgique du 15 au 20 juin 1815 est un des plus poignants de l'histoire, tant au point de vue militaire qu'au point de vue de ses conséquences politiques. Le général Pollio, estimant qu'il a presque toujours été raconté avec un parti pris évident, veut à son tour étudier cette campagne, « en témoin impartial ». Ses observations sur les fautes et les erreurs commises par les différents partis en présence sont pleines de bon sens; il cherche, avec la plus entière bonne foi, à rendre justice à chacun. Napoléon eut entre les mains, dans cette campagne, un instrument qui se montra formidable par son élan et son obstination dans l'attaque, mais fragile par son manque de cohésion et son indiscipline; aussi, dans la défaite, ce fut la fuite éperdue et la perte de tout lien organique. Le général Pollio reconnaît que l'empereur, à son retour de l'île d'Elbe, apporta son activité et son génie habituels dans la réorganisation des forces militaires et que, dans cette courte campagne, « il ne fut peut-être jamais aussi grand homme de guerre », mais qu'il fut desservi par la fortune et par ses généraux. L'ouvrage du général Pollio, très substantiel, sera lu avec profit par tous ceux qui s'intéressent aux études militaires. A. D.

— *La guerre nationale de 1812*. Publication du grand état-major russe traduite par le capitaine Cazalas. T. VII : *Préparation à la guerre en 1811* (Paris, Henri Charles-Lavauzelle, 1911, in-8°, 389 p.). — Ce volume, composé uniquement de documents qui sont d'ailleurs d'un intérêt très inégal, souvent médiocre, contient les correspondances des divers fonctionnaires avec le ministre et entre eux, des lettres et des rapports adressés à l'empereur, des rescrits de Sa Majesté, enfin des renseignements sur les troupes françaises et sur la situation des affaires en France, en Allemagne, en Pologne et dans les gouvernements de l'Ouest. A. D.

— A. de Metz-Noblat. *La bataille de Frœschwiller* (Paris, Berger-Levrault, 1911, in-8°, 114 p.). — La défaite de Frœschwiller a entraîné la perte de l'Alsace. L'auteur, qui a utilisé consciencieusement les travaux les plus récents sur ce sujet, retrace à grands traits les péripéties de la bataille et les fait suivre d'un commentaire très bref et qui ne nous apprend rien de nouveau. A. D.

— Lieutenant Raffenel. *L'armée anglaise* (Paris, Henri Charles-Lavauzelle, in-8°, 171 p.). — L'auteur fait un exposé très clair de ce qui a été tenté par les Anglais, depuis la leçon cruelle de la guerre sud-africaine, pour réorganiser leur armée. Il est évident, d'autre part, que l'Angleterre, en renonçant à son splendide isolement pour intervenir dans les affaires européennes, se devait d'avoir une armée solidement organisée. Mais l'effort, ainsi que le montre le lieutenant Raffenel, a été insuffisant; jamais l'Angleterre n'aura une armée à

« l'européenne » tant qu'elle conservera son recrutement suranné et qu'elle n'adoptera pas le service obligatoire. A. D.

— Comte WITTE. *La guerre avec le Japon. Déclarations nécessaires* (Paris, Berger-Levrault, 1911, in-8°, 75 p.). — Le général Kouropatkine, ancien ministre de la Guerre et commandant en chef des armées russes en Mandchourie, a publié un ouvrage dans lequel il a fait son examen de conscience et donné les raisons qui expliquent suivant lui les défaites éprouvées dans la guerre contre le Japon. Au cours de cette étude, il a adressé de vifs reproches au comte Witte, ancien ministre des Finances de Russie. Celui-ci lui répond aujourd'hui et prouve, en particulier, qu'il n'a jamais rogné ni refusé les crédits nécessaires à la préparation de la guerre. Dans un dernier chapitre, le comte Witte revient, à propos de l'entreprise malheureuse du Yalou, sur les accusations portées contre le général Kouropatkine d'avoir contresigné les projets du secrétaire d'État Bezobrazov et démontre, par les extraits qu'il donne des procès-verbaux des délibérations tenues à Port-Athur, que les accusations étaient fondées. A. D.

— *Guerre russo-japonaise.* Historique rédigé à l'état-major général de l'armée russe. T. III, 1er vol. : *Opérations dans la région de Liaoyang.* 2e vol. : *Bataille de Liaoyang* (Chapelot, 1911, in-8°, 586 p. et 458 p.). — Les opérations de la deuxième période de la guerre russo-japonaise, de juillet 1904 à la retraite de l'armée sur Moukden après la bataille de Liaoyang, en septembre 1904, se déroulèrent dans le sud de la Mandchourie, c'est-à-dire en territoire chinois aussi éloigné de la Russie que du Japon. Les provinces les plus rapprochées de l'empire russe n'étaient reliées à ce théâtre d'opérations que par le chemin de fer de l'Est chinois, d'un rendement médiocre; quant aux Japonais, ils en étaient séparés d'abord par une route maritime, ensuite par 120 à 150 kilomètres de chemins de terre dans un sol difficile. L'historique donne une description géographique détaillée de cette région, dont les voies de communication étaient somme toute en nombre suffisant pour les mouvements des armées.

L'armée russe, sous le commandement direct du général Kouropatkine, devait couvrir Liaoyang, point choisi pour la concentration générale, et la ville de Moukden, capitale de la Mandchourie. Elle comprenait 113,000 baïonnettes et 15,000 sabres. D'après l'historique, pendant toute la deuxième partie de la campagne, le commandement russe apprécie les forces japonaises à environ une fois et demie leur valeur réelle et « cette circonstance eut une influence considérable sur la suite des opérations ».

L'historique entre ensuite dans les détails les plus circonstanciés sur les plans élaborés tant par le lieutenant impérial Alexeïev que par le commandant en chef général Kouropatkine. En résumé, ce dernier, jugeant ses forces insuffisantes relativement à celles qu'il sup-

posait aux Japonais, prescrivait la retraite systématique vers le Nord, mais seulement sous la pression de forces ennemies très supérieures aux siennes; il abandonnait ainsi à son adversaire l'initiative entière des opérations. La narration des différents combats livrés montre bien en effet que jamais ceux-ci n'eurent de résultats décisifs et que cependant ils furent toujours suivis de la retraite des corps russes; on subit passivement la domination de l'adversaire. Ce qui en ressort également, c'est le manque de préparation des opérations russes, l'indécision du commandement, la dépression morale des troupes provenant de la marche en retraite constante après des combats meurtriers et sans décision.

Le général Kouropatkine se décidait ainsi à abandonner successivement toutes les positions qu'il avait organisées pour accepter une bataille décisive sous Liaoyang. Le premier volume se termine ici, le deuxième décrit la bataille de Liaoyang.

La ville de Liaoyang, grand centre commercial et administratif, est située au point de rencontre des voies les plus importantes du théâtre d'opérations. La bataille commencée le 30 août sur la rive gauche du Taitseuho fut transportée le 1er septembre sur la rive droite, où se décida le sort de Liaoyang. Dès le 28 août, le maréchal Oyama avait prescrit la marche en avant des armées japonaises et, le 30 août, il donnait l'ordre de prendre l'offensive générale contre les troupes russes sous Liaoyang. Dans cette journée du 30 août, les Russes opposèrent une résistance acharnée aux attaques japonaises et étaient prêts, le 31 à l'aube, à leur opposer de nouveau une énergique résistance. Mais un mouvement tournant des Japonais, qui avaient franchi le Taitseuho, obligea les Russes à reporter le combat sur la rive droite. Celui-ci se poursuivit encore les 1er, 2 et 3 septembre; les Russes durent finalement se replier sur Moukden. On a attribué la perte de la bataille de Liaoyang au fléchissement de la division de réserve du général Orlov. Les éléments actifs n'entraient en effet que pour un huitième dans la composition des unités de réserve; l'emploi de ces dernières en première ligne donna lieu à de graves déboires.

La retraite sur Moukden, quoi qu'en ait dit le général Kouropatkine, se fit dans un grand désordre. Si la retraite, qui dura du 4 au 8 septembre, ne se transforma pas en déroute, c'est qu'il n'y eut aucune poursuite de la part des Japonais, principalement à cause de leur insuffisance en cavalerie.

Ce qui ressort de la lecture de ces pages émouvantes, c'est que, pendant toute cette partie de la campagne, les Russes ont constamment reculé, quoiqu'ils eussent une légère supériorité numérique sur l'adversaire, qu'ils ont toujours subi la domination des Japonais et ont répondu à une offensive hardie et manœuvrière par une défensive passive.

Ces deux volumes, dont nous venons de donner une analyse très succincte, constituent, comme les précédents, une source précieuse de

documents et d'informations pour l'histoire de la guerre russo-japonaise. A. D.

— J.-G. Prod'homme et A. Dandelot. *Gounod (1818-1893). Sa vie et ses œuvres, d'après des documents inédits;* préface par Camille Saint-Saëns (Paris, Delagrave, [1911], 2 vol. in-12, xii-263 et 284 p., 40 pl.; prix : 3 fr. 50 le vol.). — Retracer la biographie de Gounod par le menu et d'une manière « purement objective », d'après tous les documents dont ils ont pu avoir connaissance, telle est la tâche à laquelle se sont voués MM. Prod'homme et Dandelot. Les deux volumes qu'ils publient se présentent à nous surtout comme un recueil de documents, dont les historiens de l'art français pourront tirer le plus grand profit. Ils y verront, entre autres, mieux que partout ailleurs, avec quels sentiments de surprise et parfois de révolte furent accueillis les premières grandes compositions d'un musicien qu'aujourd'hui nous classons volontiers parmi les poncifs, alors que Berlioz lui-même saluait jadis en lui un novateur destiné à transformer le goût musical de ses compatriotes. Car, si MM. Prod'homme et Dandelot se sont, de parti pris, abstenus d'expliquer ou de juger, ils ont reproduit tout au long les passages les plus caractéristiques des articles dont Gounod fut l'objet de la part des critiques influents, et ce n'est pas sans doute un des moindres intérêts de leur travail. — L. H.

— Michel Brenet. *Musique et musiciens de la vieille France* (Paris, F. Alcan, 1911, in-16, 251 p.; prix : 3 fr. 50). — Recueil de quatre études publiées de 1893 à 1908 dans des revues d'histoire musicale et dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*. Ce sont quelques notes sur la condition des musiciens à la cour du duc de Bourgogne Philippe le Hardi d'après les inventaires et comptes publiés par B. et H. Prost; deux biographies : celle de Jean de Ockeghem, maître de la chapelle des rois Charles VII et Louis XI, avec un catalogue de ses œuvres, et celle de Jacques Mauduit, musicien de la Pléiade; enfin un très intéressant « Essai sur les origines de la musique descriptive », où sont passées en revue les plus célèbres tentatives faites par nos vieux compositeurs, surtout au xvie siècle, pour évoquer dans leurs œuvres le gazouillis des oiseaux, les péripéties d'une chasse ou la meurtrière mêlée d'une bataille. L. H.

— *Meyers Historischer Handatlas* (Leipzig u. Wien, Bibliographisches Institut, 1911, mit 62 Hauptkarten, vielen Nebenkarten, einem Geschichtsabriss in tabellarischer Form und 10 Registerblättern). — Cet atlas, qui fait pendant au « Meyers Geographischer Handatlas », comprend soixante-deux cartes, dont vingt-deux se rapportent à l'antiquité. L'histoire allemande y est très largement représentée, ainsi que l'histoire militaire : de nombreux plans sont relatifs aux guerres de 1864, 1866, 1870-1871, à la guerre sud-africaine et à la guerre russo-japonaise. On ne s'étonnera pas que dans cet atlas de 1911 la carte d'Afrique ne soit déjà plus au courant. Les tableaux historiques et chronologiques seront très appréciés des historiens. R. M.

Histoire de France.

— Ambroise Ledru. *Répertoire des monuments et objets anciens préhistoriques, gallo-romains, mérovingiens et carolingiens existant ou trouvés dans les départements de la Sarthe et de la Mayenne* (Archives historiques du Maine, t. XI. Le Mans, siège de la Société des Archives historiques, 15, rue de Tascher, 1911, in-8°, LXXIX-431 p.). — Ce répertoire consciencieux ne prétend pas à la perfection; on saura gré à l'auteur de sa prudence, trop rare chez les amateurs de préhistoire. Les abondants renseignements qu'il nous donne seront d'un grand profit pour les érudits et les archéologues de la région, bien que M. Ledru semble un peu trop enclin à en vieillir les monuments. Les dolmens et les menhirs, assez nombreux dans le pays, sont décrits avec soin. La bibliographie de l'ouvrage est abondante et l'illustration très suffisante. La table alphabétique des noms, dressée par M. Eugène Vallée, aurait gagné à être plus détaillée et plus complète. R. M.

— Achille Luchaire. *Les Communes françaises à l'époque des Capétiens directs.* Nouvelle édition revue et augmentée d'une introduction par Louis Halphen (Paris, Hachette, 1911, in-8°, XVI-299 p.). — La *Revue historique* a rendu compte lors de son apparition en 1890 de l'importante synthèse de M. Luchaire sur l'histoire des Communes françaises; la nouvelle édition que nous donne aujourd'hui M. Louis Halphen ne modifie que sur des points de détail l'ouvrage du maître. Il était bon, cependant, de marquer dans un avertissement le progrès rapide qui a été réalisé depuis vingt ans dans ce champ des études historiques, et c'est ce qu'a fait dans une claire et substantielle introduction le nouvel éditeur. Après avoir énuméré les ouvrages dus aux élèves de Giry, il a indiqué comment l'un d'entre eux, M. Pirenne, en faisant ressortir toute l'importance des facteurs économiques dans la formation des villes aussi bien que dans l'établissement et l'évolution du régime communal, avait imprimé à l'histoire des institutions municipales une nouvelle direction. Ces nouvelles préoccupations ont exercé une profonde influence en Belgique et en France où M. Pirenne, à son tour, a formé des élèves. Il est acquis aujourd'hui qu'on ne saurait parler des communes sans avoir recherché les raisons sociales profondes qui président à leur naissance comme à leur transformation. La chose est si vraie que le problème des origines du mouvement communal déclaré jadis insoluble par M. Luchaire paraît de nos jours assez simple. Nul doute qu'il ne soit en rapport direct avec le mouvement de renaissance économique des XIe et XIIe siècles. Ce sont encore des raisons économiques qui expliquent souvent, pour une part, les rapports de filiation des chartes communales. — R. M.

— Victor Sanson. *Le livre des fontaines* (Rouen, Wolf, 1911, texte in-fol., recueil de 84 plans in-fol., une vue in-plano). — C'est la

publication, pour la première fois minutieusement complète et fidèle, du plan de Rouen vers 1525 conservé aux archives municipales. L'échevin Jacques Le Lieur l'avait dressé (ou fait dresser) pour expliquer l'état des canalisations de la ville à cette date. D'où le nom de *Livre des fontaines*. Les relevés, tracés sur trois feuillets de parchemin, indiquent les édifices publics et les plus remarquables logis sis en bordure des rues où passaient les canaux et conduits adducteurs. Nous avons ici, outre le texte explicatif luxueusement imprimé, la reproduction stricte, en quatre-vingt-quatre excellentes phototypies coloriées à la main, des dessins originaux qu'accompagne une curieuse vue panoramique. Le plan de Le Lieur, utilisé en détail depuis un siècle par tant d'archéologues normands, est une source d'importance unique pour l'histoire de Rouen. On peut espérer de son édition intégrale un renouvellement des études portant sur le développement topographique et monumental de cette ville au XVIe siècle, dont personne n'a encore tenté, d'une façon critique, l'examen d'ensemble. Le livre de M. V. Sanson restera comme une des plus utiles et, assurément, comme la plus belle des publications qu'a suscitées le *Millénaire normand*. R. N. SAUVAGE.

— L'abbé H. BOUVIER. *Histoire de l'Église et de l'ancien archidiocèse de Sens;* tomes II et III (Paris, Picard, et Sens, Poulain-Rochet, 1911, 2 vol. in-8°, IV-470, 408-XXIV p. et 2 pl.). — Ces deux volumes, qui embrassent les années 1122-1788, sont conçus dans le même esprit que le tome Ier, paru en 1906 : ce sont, à raison d'un « chapitre » par siècle, les annales du diocèse de Sens compilées d'après les travaux des savants locaux, quelques ouvrages ou collections d'histoire ecclésiastique plus ou moins défraîchis, avec de-ci de-là, pour les temps modernes surtout, des emprunts aux documents inédits. L'auteur est plein de conscience et de bonne volonté; il a fait un effort visible pour présenter les faits aussi clairement et complètement que possible; mais il ne faut lui demander ni beaucoup d'esprit critique ni beaucoup de précision en ce qui touche à l'histoire générale. L. H.

— Auguste VIDAL. *Douze comptes consulaires d'Albi du XIVe s.;* t. II (Paris, Picard, 1911, in-8°, XXXIX-295 p.). — Ce volume forme le neuvième fascicule des *Archives historiques de l'Albigeois* et la seconde partie de la publication entreprise en 1906 par l'abbé Vidal. Le premier volume comprenait des comptes de 1360-1361 et de 1368 à 1381; le second nous mène de 1381 à 1394. Les textes, toujours bien édités, forment un chapitre précis et vivant de la guerre de Cent ans; ils nous permettent de suivre pas à pas l'invasion anglaise, et l'auteur a bien su montrer dans son introduction leur intérêt pour l'histoire sociale d'Albi au XIVe siècle. Un glossaire, qui manquait au volume précédent, explique un certain nombre de termes qu'on chercherait vainement dans les dictionnaires provençaux. Souhaitons que toutes les villes méridionales qui ont conservé pour la même époque

des comptes analogues suivent l'exemple de M. Vidal et apportent à cette œuvre souvent ingrate autant d'érudition, de patience et de soin.

R. M.

— Jean DE JAURGAIN. *Troisvilles, d'Artagnan et les trois mousquetaires. Études biographiques et héraldiques* (Paris, H. Champion, 1910, in-8°, VIII-273 p. Index). — Parues sous une première forme dans la *Revue de Béarn* en 1883-84, ces études ont l'avantage de montrer que les mousquetaires, les authentiques mousquetaires d'Alexandre Dumas, sortaient authentiquement de la roture. Le père de Troisvilles est un marchand d'Oloron et descendait d'une famille de maçons. D'Artagnan, Charles de Batz de Castelmore, vient d'un bourgeois et marchand de Lupiac. Porthos, ou plutôt Isaac de Portau, est le petit-fils d'un officier... de cuisine. H. HR.

— Pierre BLANCHON. *Jean Guiton et le siège de La Rochelle* (La Rochelle, impr. du Palais, 1911, petit in-4°, 65 p.). — Les Rochelais, catholiques comme protestants, se sont unis pour élever un monument à la mémoire de Jean Guiton, cet héroïque marchand de La Rochelle qui, après avoir déjà, en 1621, 1622, 1623, n'étant encore qu'échevin, accompli des exploits dans la guerre maritime soutenue par les Rochelais contre les flottes royales, fut comme marin l'âme de la résistance dans ce siège mémorable de quatorze mois et demi, où périrent 23,000 des 28,000 habitants de la ville avant qu'ils consentissent à se rendre à Louis XIII et à Richelieu. M. P. Blanchon a consacré à ce siège et à Guiton une plaquette où il a exposé d'une manière très captivante et très impartiale cette singulière révolte où La Rochelle croyait ne défendre que ses droits et son indépendance et conserver entière sa fidélité à la France et au roi, sentiments de loyalisme auxquels Richelieu lui-même rendit hommage. M. Blanchon fait bien comprendre comment s'était préparé au XVIe siècle le rôle exceptionnel de La Rochelle et comment elle fut presque malgré elle poussée à la rébellion, par l'esprit de sédition de la noblesse protestante et par la violation de ses privilèges par la royauté. — G. M.

— *Paris sous Louis XV. Rapports des inspecteurs de police au roi*, publiés et annotés par Camille PITON, 3e série (Paris, Mercure de France, 1910, in-18, 353 p. Index et tables des noms de lieux des trois volumes). — C'est toujours la même suite d'histoires pornographiques aussi vraies que peuvent l'être, sous tous les régimes, des rapports de police. « La vérité avant tout! », dit M. Piton. D'accord, mais où est la critique des témoignages? — Le volume va de 1765 à 1771 (p. 365, la date de 1774 doit être une faute d'impression). Quelques notes piquantes sur les du Barry. H. HR.

— Bon Marc DE VISSAC. *La Marquise de Ganges. Une famille dramatique* (Avignon, F. Seguin, 1911, in-8°, 53 p.). — L'auteur a connu les nombreux opuscules de ses devanciers, mais ne nous apprend

rien de nouveau sur cette tragique et ténébreuse affaire. Il semble ignorer que le château de Ganges est aujourd'hui démoli. R. M.

— *Congrès des Sociétés savantes de Provence (Arles, mai-juin 1909). Comptes-rendus et Mémoires* (Bergerac, Castanet, et Paris, H. Champion, 1910, in-8°, XXXI-579 p.). — Recueil d'études préhistoriques, historiques, économiques, littéraires sur la Provence. Signalons : *les Privilèges de Marseille sous l'ancien régime* (J. Gourbin), *le Siège de Barcelone en 1714* (J. Audouard), *l'Instruction publique à Carcès de 1537 à 1909* (L.-C. Dauphin).

— Adalbert WAHL. *Robespierre, ein Vortrag* (Tübingen, Mohr (Siebeck), 1910, in-8°, 71 p.). — Leçon d'ouverture du cours d'histoire moderne, faite par M. A. Wahl à l'Université de Tubingue, en juin 1910, avec quelques développements additionnels. C'est un essai tenté pour caractériser la personnalité de Robespierre et son rôle dans la Révolution. Tout en déclarant que l'avocat d'Arras ne lui est pas sympathique, M. Wahl voit en lui une des individualités les plus marquantes de cette époque, l'homme à l'initiative duquel aurait été due la création du véritable État français moderne, de cet État fort, dompteur des unités récalcitrantes ou capricieuses, dont il a été « le principal architecte ». Comment expliquer un pareil succès, si l'on s'en tient au « cuistre devenu bourreau » de Taine, ou si l'on admet un personnage « aux principes toujours identiquement les mêmes », comme le veut M. Hamel? Pour M. Wahl, Robespierre fut un être infiniment moins simpliste. Sans attaquer précisément sa sincérité objective, il voit en lui un politicien aussi tenace qu'habile, se hissant au pinacle par des surenchères délibérées, changeant au besoin son fusil d'épaule, pour employer l'expression d'un politicien contemporain. Il le dépeint comme un maître de la politique réaliste et le compare longuement à Bonaparte (p. 45-48). Pourtant M. Wahl concède à la fin de son étude que, sur bien des points, la psychologie et l'action du vaincu du 9 thermidor restent « un problème non résolu ». Dans l'ensemble, je crains bien que le professeur de Tubingue n'exagère les capacités gouvernementales de Robespierre, qui fut incontestablement un habile démagogue, mais chez lequel je ne retrouve guère les qualités d'homme d'État vantées par M. Wahl; s'il fut le champion de la puissance centralisatrice à outrance d'un pouvoir absolu, ce fut, à mon avis, moins par doctrine que pour asseoir plus solidement sa propre « tyrannie ». R.

— Pierre GUÉRIN. *Histoire d'une commune rurale de 1780 à 1800* (Nimes, Chastanier, 1911, in-8°, 206 p.). — Il s'agit de Milhaud, petite localité du Gard, qui comptait environ 1,400 âmes en 1905. M. Guérin avait entrepris autrefois des recherches dans les registres municipaux d'avant la Révolution et ceux de la période révolutionnaire elle-même, afin d'échapper par un redoublement de travail à l'étreinte cruelle d'un double deuil intime. Publiées sous l'égide de

deux chères mémoires, elles nous font connaître dans un minutieux détail les répercussions politiques, économiques et sociales de la grande crise sur un coin de terre du Languedoc, situé loin des grandes cités. M. Guérin nous montre successivement Milhaud écrasé par les charges de l'ancien régime, puis réorganisant son administration municipale et ses finances, sa force armée, etc. Notons, en passant, que l'auteur n'a pas réussi « à y trouver trace des volontaires de 1792 et de 1793 et à constater le moindre mouvement patriotique » (p. 87). Le troisième chapitre de l'ouvrage, qui raconte l'histoire de la période directoriale, nous fait voir l'état lamentable de la petite commune au sortir de la Révolution; pour l'auteur, le Directoire a été « le syndic judiciaire de la Convention, dont il met à jour et à point la liquidation définitive ». R.

— Eugen Ziegler. *Das Drama der Revolution* (Berlin, Wiegandt u. Grieben (Sarasin), 1910, in-8°, 97 p.). — Le titre de la monographie de M. Ziegler promet plus qu'elle ne nous donne en réalité. Ce n'est nullement une *Histoire du théâtre pendant la Révolution* qu'il nous présente, mais une série de causeries (des feuilletons sans doute) sur quelques-unes des pièces les plus connues de l'époque : le *Charles IX* de Marie-Joseph Chénier; les *Victimes cloîtrées* de Monvel; l'*Ami des lois* de J.-L. Laya; la *Journée du Vatican ou le souper du pape*, de Giraud; le *Jugement dernier des rois*, de Silvain Maréchal; les *Aristides modernes*, de Ducancel. Le critique admire tout particulièrement cette dernière pièce qui lui procura *ein stets neu bewæhrtes Gaudium*. M. Ziegler termine par l'opéra-comique de Maillot, *Madame Angot ou la poissarde parvenue*, prenant ainsi gaiement congé de la Révolution, puisque aussi bien « en France tout finit par une chanson » (p. 97). L'étude de M. Ziegler peut orienter sommairement un lecteur allemand sur la littérature dramatique française de l'époque; elle ne suffit pas, du moment qu'on étudie (comme le veut l'auteur) cette littérature, non pas au point de vue esthétique, mais comme un document historique, comme un témoignage des idées, des passions, des mœurs révolutionnaires. — R.

— Abbé Barruel. *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*, abrégé par E. Perrenet (Paris, « la Renaissance française », 1911, in-12, x-408 p.). — Spéculant sur la bêtise sans fond d'un certain public, on a eu l'idée lumineuse de remettre au jour les insanités que l'abbé Barruel avait accumulées durant son exil d'Angleterre sur les causes de la Révolution. On sait que ce pamphlétaire, à l'intelligence détraquée par la Terreur, fait sortir la grande crise tout entière de la conspiration scélérate des loges maçonniques et de l'action des *Illuminés* allemands de Weishaupt, ce « monstre de perversité ». Seulement, on a compris que les plus naïfs n'auraient plus la patience d'avaler les cinq tomes de ses rêveries indigestes; il s'est trouvé un épitomateur courageux pour « en condenser la substance

dans les dimensions d'un petit volume », débarrassant le récit « de tout ce qu'on pouvait émonder sans altérer la pensée » de l'auteur. Malheureusement, il a supprimé en même temps « les preuves sur lesquelles il s'appuie » et qui « n'auraient pu le plus souvent être rapportées sans allonger considérablement l'ouvrage » (p. VI). Barruel avait la cervelle à l'envers par suite des crises révolutionnaires, et ses rapsodies peuvent s'expliquer au besoin. Mais qu'on vienne reproduire aujourd'hui ses inepties comme parole d'évangile, c'est une révélation de mentalité qui relève de la psychiâtrie plutôt que de la critique historique. R.

— F. Uzureau, directeur de l'*Anjou historique. Andegaviana*, 11e série (Paris, A. Picard; Angers, Siraudeau, 1 vol., 1911, in-8o). — Ce nouveau volume des *Andegaviana* suit de près ses prédécesseurs, de trop près peut-être; je veux dire qu'il renferme trop peu de ces contributions originales, pièces d'archives, manuscrits de bibliothèques, relatant des détails inconnus ou mal connus sur le XVIIIe siècle et la Révolution, que nous aimions à signaler dans les recueils antérieurs. Pour le constituer plus rapidement, M. l'abbé Uzureau a mis à contribution toutes les feuilles légitimistes de l'ouest et a réuni à ses propres extraits nombre d'articles rédigés, il y a cinquante ou soixante ans, par le comte de Boisard, le comte de Quatrebarbe, le vicomte Walsh, etc., et qui représentent une mentalité désuète à coup sûr, même dans ces régions si fidèles à un passé qui ne reviendra plus. On trouvera surtout dans ce onzième volume des notices biographiques sur des contemporains, hommes politiques, comme Alfred de Falloux (stigmatisé d'ailleurs comme libéral et presque comme hérétique), et comme Émile Legris, ou militaires (les généraux d'Armaillé et de La Potterie), des sénateurs obscurs, des administrateurs locaux, des négociants, des curés, des chefs vendéens, etc. Puis encore de nombreuses pages d'histoire ecclésiastique (consécrations d'églises, sacres d'évêques, expulsions d'ordres monastiques, création de l'Université catholique), où le calme de l'historien ne se retrouve pas toujours sous la plume du polémiste. Notons enfin les voyages de certains présidents de république (1849 et 1877), en quête de suffrages populaires et méditant plus ou moins des coups d'État. R.

— F. Uzureau. *Mme Turpault de Cholet, fusillée au Champ-des-Martyrs d'Angers, le 16 avril 1794* (2e éd. Cholet, Gauthier, 1911, in-8o, 104 p.). — Perrine-Renée Potier, née en 1750, mariée en 1775 à René Turpault, marchand de toiles à Cholet, eut douze enfants, dont le dernier naquit en pleine guerre civile; elle aurait vécu sans doute heureuse et serait depuis longtemps oubliée sans la terrible crise qui bouleversa les contrées de l'ouest. Son mari fut membre du Comité royal et catholique de Cholet; il put échapper lui-même aux représailles des vainqueurs, mais sa malheureuse épouse, arrêtée, traînée dans les prisons d'Angers, après avoir en vain essayé d'échap-

per à la mort, en se déclarant peut-être enceinte, périt dans une de ces épouvantables fusillades de femmes (163 victimes le 1er février, 99 le 16 avril) qui ensanglantèrent le Champs-des-Martyrs, où fut établi depuis un pèlerinage officieux. Elle mourut avec courage et résignation comme tant d'autres ; pourquoi vouloir en faire une « Bienheureuse » ? On connaît assez les opinions du zélé directeur de l'*Anjou historique;* nous nous contenterons de noter, en passant, sa déclaration que les Vendéens n'ont combattu pour la monarchie que parce qu'elle « était le bras qui mettait sa force au service de l'Église ; c'était le sergent de Dieu » (p. 16). — P. 60, lire *peinture* pour *péniture*. — R.

— F. Uzureau. *Le premier généralissime de la grande armée catholique et royale de la Vendée* (Paris, A. Savaète, s. d., in-8°, 32 p.). — Cette brochure sur Jacques Cathelineau (1759-1793) renferme d'abord l'oraison funèbre prononcée, en août 1793, par l'abbé Cantiteau, curé de son lieu natal, au Pin-en-Mauges ; elle avait déjà été publiée en 1893 dans la *Revue des Facultés catholiques de l'ouest.* On y trouvera ensuite une longue notice rédigée par le même ecclésiastique sur Cathelineau en 1807, à la demande de Lebouvier-Desmortiers, auteur d'une *Vie du général Charette*, parue en 1809. M. Uzureau a pensé avec raison que ce témoignage d'un contemporain, très simplement écrit, présentait un véritable intérêt historique. L'abbé Cantiteau avait également adressé des copies de son manuscrit à Mme de La Roche-Jacquelin et à un M. Lafond-Gonzi, auteur d'une *Vie de Jacques Cathelineau;* tous trois y ont largement puisé, sans même nommer le curé du Pin-en-Mauges ; M. Uzureau accomplit un acte de justice en restituant à ce dernier son bien légitime. R.

— Albert Mathiez. *Les conséquences religieuses de la journée du 10 août 1792 : la déportation des prêtres et la sécularisation de l'état civil* (Paris, Leroux, 1911, in-8°, 52 p.). — M. Mathiez étudie dans ce mémoire très suggestif quelques-unes des conséquences de la révolution du 10 août sur le terrain religieux. La déportation de tous les prêtres insermentés, en vertu des décrets du 14 et du 26 août, avait pour but « d'anéantir l'Église romaine en France » ; les ecclésiastiques restants, peu nombreux, surveillés de près, seraient tenus à une telle prudence qu'ils ne constituaient plus, pour la Révolution, qu'un « péril négligeable » (p. 9). Cette affirmation peut sembler d'un optimisme un peu risqué, en présence des faits. Quant à la loi du 20 septembre, elle « avait pour objet *apparent* d'émanciper la société civile de la tutelle religieuse ; mais ses auteurs se proposaient davantage et *tout autre chose*. Elle fut une tentative pour réformer l'Église constitutionnelle dans un sens philosophique et pour l'assujettir plus étroitement encore à l'État ». Il n'y a que des historiens « superficiels et prévenus » qui puissent croire qu'elle fut « inspirée par une pensée de neutralité laïque » ou qu'elle fut « un hommage

rendu à la tolérance et à la liberté ». S'il est vrai que la Législative « a mis une lenteur calculée à élaborer la loi », parce qu'elle « hésitait à affaiblir le clergé constitutionnel » (p. 17), il est non moins vrai que ce clergé, dans son ensemble, ne voulait pas être dessaisi. Dans certains départements, tout au moins, ce sont les autorités constitutionnelles *modérées* qui réclament avec persistance cette loi, parce qu'ils en ont assez des querelles continuelles à ce sujet entre assermentés et réfractaires, qui leur sont également désagréables pour des motifs différents. Plus tard, le clergé constitutionnel se *déprêtrisant* presque en bloc, il lui est assez indifférent qu'on demande son concours actif à des lois « qui sont contre les dogmes et la discipline catholique ». — En appendice, M. Mathiez a donné la correspondance de l'évêque de Viviers avec Roland sur la déportation des prêtres (septembre-novembre 1792) et le jugement curieux du tribunal de Bourgueil condamnant un curé à marier un prêtre, malgré la défense de son évêque (septembre 1792). R.

— Roger Lévy. *La rivalité du Havre et de Montivilliers sous la Révolution* (Paris, E. Leroux, 1911, in-8°, 17 p.). — Étude extraite des *Annales révolutionnaires*. On a quelque peine à se figurer aujourd'hui que Montivilliers, avec ses 5,500 habitants, ait pu entrer en lice, il y a cinq quarts de siècle, avec le Havre qui en compte aujourd'hui, avec ses communes contiguës, environ 160,000. Même en 1789, la différence était déjà de 21,000 âmes contre 4,000, et si le Havre a été tenu alors en échec par Montivilliers, ce n'est pas à l'importance propre de ce petit bourg, mais à la jalousie de Rouen qu'il l'a dû. On ne voulait absolument pas dans la capitale de la Normandie que le Havre fût chef-lieu de district, et c'est grâce à la coalition des bourgeois de Rouen avec les « ruraux » de Montivilliers que cette dernière localité l'emporta d'abord. M. Lévy nous retrace le très vivant tableau de ces luttes où la majorité des électeurs se laissa guider par des intérêts particuliers au détriment de l'intérêt public. Après le 18 brumaire, le Havre devint chef-lieu d'arrondissement; mais, dès l'an III, lors de la suppression des districts, les « pauvres Montvillons » avaient été dégradés de leur prééminence passagère. M. Lévy signale surtout le rôle joué dans ce conflit par Thouret, le futur président de la Constituante. R.

— A. Botrel. *Le canton de Lamballe pendant l'insurrection de 1799* (Paris, H. Champion, 1911, in-8°, 23 p.). — Cette monographie est un tirage à part des *Annales de Bretagne* et nous décrit la situation peu enviable de la petite ville de Lamballe, dans les Côtes-du-Nord, lors du réveil de la chouannerie. Les autorités essayèrent de se défendre en organisant une colonne mobile de gardes nationaux qui ne fut pas toujours heureuse dans ses expéditions contre les bandes royalistes; la plus importante de ces affaires fut celle du château de Lorges. Les chouans pénètrent parfois jusque

dans la ville même et poignardent les sentinelles. M. Botrel a consulté avec fruit, pour son travail, les registres de la municipalité pour l'année 1799 ; nous y signalons surtout une longue note sur l'état économique de Lamballe durant cette période. R.

— G. Chandelier. *La Révolution à Saint-Phal (1787-1795)* (Arcis-sur-Aube, Société anonyme des imprimeries réunies, 1910, in-8°, 77 p.). — Tirage à part de la *Révolution dans l'Aube, bulletin d'histoire moderne*, le travail de M. Chandelier est consacré à l'histoire d'une petite localité de l'Aube qui comptait environ 190 feux en 1787. Il est rédigé d'après les registres des délibérations de l'Assemblée municipale de Saint-Phal. On y trouve d'abord le cahier des doléances locales, rédigé sans doute par un agent du seigneur de l'endroit, qui était alors le marquis de Créquy. Puis, en trois chapitres substantiels, l'auteur nous décrit l'état de la communauté en 1789, la révolution qui se produit dans la vie municipale jusqu'à la fin de la Convention et surtout les changements opérés dans l'état de la propriété. On y trouvera nombre de données intéressantes sur les charges et les impôts des villageois, les mutations du cadastre, les réquisitions et les levées, comme aussi sur la situation religieuse. Le curé, très populaire, fut un des premiers élus de la commune. R.

— Aug.-Fried. Raif. *Die Urteile der Deutschen über die franzœsische Nationalitæt im Zeitalter der Revolution und der deutschen Erhebung* (Berlin et Leipzig, W. Rothschild, 1911, in-8°, 150 p.). — Les Allemands ont été, de tout temps, plus disposés que nous à visiter les pays étrangers, à étudier le caractère de leurs habitants, à imiter aussi leurs mœurs et leurs usages. M. Raif nous présente ici un tableau systématique des jugements émis sur la France et les Français, de 1789 à 1815, par les voyageurs, les politiciens, les moralistes, les littérateurs d'outre-Rhin. Son travail comprend deux phases historiques très différentes ; car, durant ce quart de siècle, les Allemands, — ceux qui pensaient, les seuls dont on puisse tenir compte, — ont partagé d'abord avec les Français les aspirations humanitaires des *philosophes* et se sont pris d'un enthousiasme naïf et passager pour les principes de liberté et de fraternité proclamés à Paris. Puis sont venues les guerres de la République et de l'Empire, la tyrannie napoléonienne, et l'Allemagne, morcelée, remaniée sans cesse et brutalisée par le vainqueur, s'est concentrée dans une révolte muette qui éclata en 1813 et ne lui a point permis, — alors du moins, — de ressentir quelque reconnaissance pour les opérations cruelles, mais nécessaires à sa grandeur future, que lui faisait subir le César moderne. M. Raif a sérié, dans une demi-douzaine de chapitres, les témoins contemporains : Allemands humanitaires et cosmopolites (Forster, Kerner, Œlsner, Reichhardt, etc.) ; représentants de l'idéalisme classique (Guillaume de Humboldt) ; tenants du romantisme (Novalis et les frères Schlegel) ; philosophes universitaires (Fichte, l'auteur des

Discours à la nation allemande). Dans le cinquième chapitre, l'auteur entasse, comme types des *weitere Kreise des gebildeten Deutschlands*, des individualités assez disparates, comme Julius von Voss et Gœrres, le libraire Perthes et le professeur Heeren, Henri de Kleist, etc. Dans le sixième, enfin, figurent les militaires, les hommes politiques, les polémistes de la guerre d'indépendance, Clausewitz, Stein, Gneisenau, Arndt, etc.

La compilation de M. Raif ne témoigne pas d'un esprit critique assez développé; dans son anthologie, à côté de maint trait caractéristique finement observé, de constatations quasi scientifiques, on rencontre les boutades ironiques, voire même les injures grossières adressées aux oppresseurs triomphants ou vaincus, et les observations de touristes superficiels s'y mêlent aux plus graves spéculations philosophiques. M. Raif avoue lui-même que « rarement ces jugements peuvent prétendre isolément à une valeur absolue (*reinen Warheitswert*) » (p. 149), mais ils documentent pourtant les aspirations et les sentiments intimes d'une époque. Assurément les Français contemporains, en se regardant dans le miroir que leur présente l'auteur, n'auront guère lieu d'être satisfaits de l'opinion qu'on professait en Allemagne sur leurs grands-parents et leurs aïeux; ils feront bien pourtant d'en prendre connaissance, d'autant plus qu'en parcourant la littérature et les journaux d'outre-Rhin a l'heure présente, on constatera sans peine que jugements, préjugés, antipathies ne se sont guère modifiés depuis cent ans. R.

Histoire de la Grande-Bretagne.

— Lewis Gaffié. *La crise constitutionnelle anglaise* (Paris, Henri Falque, 1912, in-12, 163 p.; prix : 2 fr. 50). — L'auteur, qui fut correspondant général du *Courrier du Parlement* à Londres en 1910, a noté chaque semaine les faits dont il a été témoin, les « interviews » qu'il a obtenus de diverses personnes appartenant au monde politique. Le recueil de ses articles constitue le présent livre, un peu mince, mais qu'on ne parcourra pas sans profit. L'auteur est un grand admirateur de M. Asquith et surtout de M. Lloyd George. Ch. B.

Histoire d'Orient.

— R. P. Prosper Viaud, O. F. M. *Nazareth et ses deux églises de l'Annonciation et de Saint-Joseph* (Paris, Picard, 1910, in-4°, p. xiii-200). — Les fouilles entreprises, en 1909, par le R. P. Viaud dans l'enceinte du couvent franciscain de Nazareth ont apporté une contribution des plus utiles à l'histoire des sanctuaires de Palestine et ont enrichi d'une manière inattendue nos connaissances sur les monuments élevés par les croisés en Terre-Sainte. Le père Viaud a retrouvé des restes notables des églises construites à diverses époques sur les

emplacements que la tradition locale assigne à la maison de saint Joseph et à la grotte de l'Annonciation. Grâce aux témoignages des pèlerins (*Peregrinatio Sylviae*, Arculf, etc.), on peut suivre l'histoire de ces sanctuaires depuis l'époque constantinienne jusqu'à leur destruction après la prise de Nazareth par Bibars l'Arbalétrier, en 1263. Les vestiges les plus notables sont ceux de la grande église élevée au XIIe siècle par les croisés au-dessus de la grotte de l'Annonciation; elle se terminait par trois absides parallèles (celle du nord est assez bien conservée), et son chœur était précédé d'un transept couvert d'une coupole. Mais la plus curieuse découverte du père Viaud est celle de cinq chapiteaux historiés qui faisaient partie de la décoration de cette église. Un seul est sur plan carré, les quatre autres sont à huit pans. Tous sont ornés sur leurs faces de personnages placés sous des arcatures en forme de dais, tout à fait analogues aux « Jérusalem célestes » qui surmontent les chapiteaux du portail royal de Chartres. On lira avec intêret, à la suite de l'étude du Père Viaud, la lettre dans laquelle M. de Lasteyrie discute et complète les hypothèses de l'auteur. Par le style de leurs personnages, de forme assez allongée, et couverts de vêtements aux plis compliqués, tumultueux même parfois, mais entièrement collés au corps, ces chapiteaux représentent bien la sculpture romane de la dernière moitié du XIIe siècle (1150-1160). Comme le fait remarquer justement le Père Viaud, ils sont certainement antérieurs à la chute du royaume de Jérusalem (1187). D'autre part, il est difficile de les assigner à une école plutôt qu'à une autre, bien que leurs rapports avec la sculpture de Chartres paraissent nombreux. L'interprétation iconographique de quelques-uns de leurs sujets n'est pas non plus sans offrir de difficultés. Ils montrent, en tout cas, et c'est ce qui fait le principal intérêt historique de cette découverte, avec quelle splendeur l'art roman s'est développé dans le royaume latin de Jérusalem; ceux qui élevaient de tels monuments avaient certainement foi en la durée des colonies chrétiennes au moment même où les maladresses politiques de leurs dirigeants allaient en compromettre l'existence. L. B.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

France.

1. — **Académie des inscriptions**. *Comptes-rendus*. 1911, juin. — Maxime Collignon. La dispute d'Athéna et de Poseidon sur un vase peint du musée archéologique de Madrid (figures centrales en relation avec le groupe de l'Acropole). — E. Babelon. Artaxisata (tire d'une pièce de monnaie récemment découverte des données précises et nouvelles sur la ville d'Artaxisata (et non Artaxata), capitale de la Grande-Arménie, sur l'organisation de cette province et l'ère qui y était en usage). — Vasseur. Les vases géométriques dits du bassin de Carénage à Marseille. — M. Dieulafoy. Le vase d'Hôryouji (aiguière d'argent provenant du temple d'Hôryouji, près de Nara). — E. Albertini. Une inscription de Sasamón (à l ouest de Burgos; elle mentionne le nom d'une ville d'Espagne, *Suessatium*, dont on ignorait la forme exacte). = Juillet-août. Chanoine Leynaud. Rapport sur les fouilles d'un sanctuaire phénicien à Sousse (Tunisie). — L. Poinssot. La concession du « jus legatorum capiendorum » au « pagus Thuggensis » (inscription découverte à Dougga, intéressante pour l'histoire du « pagus »). = Septembre. Dr Carton. La nécropole du kef Messeline (Tunisie; nécropole lybique). — A. Merlin. Les recherches sous-marines de Mahdia (en Tunisie pendant l'année 1911). — R. P. Delattre. Les dépendances de la basilique de Damous-el-Karita à Carthage (plan, inscriptions).

2. — **Académie des sciences morales**. *Comptes-rendus*. 1911, juill. — A. Waddington. L'état social et intellectuel en Brandebourg-Prusse sous le Grand Électeur. — Victor Giraud. Les origines du Génie du Christianisme. — Arnauné. Les doctrines économiques et la politique douanière. — G. Blondel. La question agraire de la Bosnie-Herzégovine (n'est pas résolue; l'annexion par l'Autriche a avivé encore les conflits de race). — Jacques Bardoux. Le fils d'Édouard VII. Notes sur Georges V. = C.-rendu : *Jean Brunhes*. La géographie humaine (présentée à l'Académie par Vidal de La Blache). = Août. Cte d'Haussonville. Le couronnement de Georges V. — G. Bonet-Maury. De l'évolution morale dans l'islamisme (tendance à se rapprocher des mœurs chrétiennes). — Samazeuilh. La crise du régime parlementaire en Europe et en France. = Sept.-oct. Germain Martin. La Fronde et les rentiers (montre comment on les inquiéta par deux édits de 1648 et comment les bourgeois, une fois rassurés,

abandonnèrent le parti des princes). — E. Bonnal. Dumouriez et Napoléon (pendant la campagne de France, d'après une correspondance inédite). = Nov. G. Monod. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire et Michelet (montre leur amitié par des extraits de leur correspondance). — Lacour-Gayet. La politique maritime de Louis XIV (on ne sut pas tirer parti des ressources dont on disposait). — M. Marion. De quelques abus de la fiscalité révolutionnaire vers la fin du Directoire (à propos des émigrés). — A. des Cilleuls. L'évolution du rôle des intendants de province. — Ch. Lefebvre. L'ancien droit matrimonial de Normandie (puissance maritale excessive).

3. — **Études. Revue fondée par des Pères de la Cie de Jésus.** 1911, 5 avr. — P. Dudon. Lettres de Lamennais à de Coux (1832-1835). = 5 mai. J.-F. Pradel. Le Chili après cent ans d'indépendance (1810-1910; suite). — J. Brucker. Une histoire du culte de la sainte Vierge (résume les travaux de S. Beissel). = 20 mai. Fernandez Pradel. Le Chili après cent ans d'indépendance (1810-1910; fin). = 5 juin. Jean Bainvel. La dévotion au Sacré-Cœur. Essai sur sa diffusion aux XIIIe, XIVe, XVe siècles. — A. Degert. La question des séminaires au concile de Trente (étude de la préparation du décret *Cum adolescentium aetas*). = 20 juin. A. de Vassal. La poésie eucharistique en Espagne aux XVIe et XVIIe siècles. = 5 juill. J. de la Servière. Autour du couronnement de Georges V (résumé du livre de J. Bardoux, *Victoria, Édouard VII, Georges V*). = 20 juill. G. Sortais. Saint François et l'art italien (d'après le livre de H. Thode sur saint François et des origines de l'art de la Renaissance en Italie, récemment traduit en français par G. Lefèvre; suite et fin le 5 et le 20 août). = 20 août. L. Roure. Saint Antoine le Padouan (né à Lisbonne en 1195, il est mort à Padoue en 1231; à suivre). — P. Bliard. Les mésaventures du vigneron Bernard (Claude Bernard des Sablons, député de Seine-et-Marne à la Convention. La loi du 12 janvier 1816 l'expulsa du royaume comme régicide; il rentra en France en 1818). = 5 sept. A. Brou. L'Asie portugaise en 1542 (état de Goa à l'arrivée de saint François-Xavier; extrait d'une biographie du saint qui va paraître). — A. d'Alès. Saint Cyprien et la primauté romaine (apprécie les travaux de H. Koch et de A. Seitz; le premier est « le manifeste d'une apostasie »; le second est « la mise au point, très objective et très sereine, de thèses que le temps n'a point entamées »). = 20 sept. Paul Dudon. Le livre de M. Aulard sur Napoléon et l'instruction publique (documentation insuffisante; les données générales sont contestables; critique de la méthode de l'auteur).

4. — **Mélanges d'archéologie et d'histoire** (*École française de Rome*). T. XXXI, 1911, janv.-mai. — J.-M. Vidal. Les références aux actes consistoriaux dans le 3e vol. de la *Hierarchia catholica* de Van Gulik et Eubel (ces références sont incompréhensibles pour les non initiés; M. Vidal nous donne la clef du mystère). — L. Romier.

Les premiers représentants de la France au palais Farnèse, 1553 (Jean du Bellay, puis Georges d'Armagnac). — P. Ducati. Le cratère d'Aristonous (au palais des Conservateurs à Rome). — Ch. Hirschauer. Recherches sur la déposition et la mort de Jean Levesque de La Cassière, grand maître de l'ordre de Malte (renversé par les chevaliers de l'ordre en juill. 1581 et mort le 21 déc.). — J. Carcopino. Ostiensia; III : les inscriptions gamaliennes (critique et interprétation à la lumière des fouilles des deux inscriptions publiées dans le *C. I. L.*, t. XIV, nos 375 et 376).

5. — **Bibliothèque de l'École des chartes**. 1911, mai-août. — Levillain. Un diplôme mérovingien de protection royale en faveur de Saint-Denis (de ce diplôme sur papyrus, il ne nous est parvenu qu'un fragment. Les derniers éditeurs, Lauer et Samaran, l'ont attribué à Dagobert Ier; plusieurs traits diplomatiques s'y opposent. L'acte doit provenir d'un roi mineur, sans doute Clovis II). — F. Lot. Nouvelles recherches sur le texte de la chronique de l'abbaye de Saint-Riquier par Hariulf (signale un ms. de la chronique conservé dans un ms. de la collection Duchesne, qui paraît être une copie prise sur l'original d'Hariulf. Additions aux errata de l'édition d'Hariulf). — R. Delachenal. Deux prétendues lettres du régent, fils aîné de Jean II, au comte de Savoie Amédée VI (publiées dans les *Preuves* de Guichenon; la première est en réalité adressée par Philippe de Valois au comte Aimon, le père d'Amédée VI, 4 juin 1340; la seconde est du roi de Navarre, qui l'écrivit de Paris en déc. 1357, un mois environ après sa délivrance). — Aubert. Notices sur les mss. de Petau conservés à la bibliothèque Sainte-Geneviève, fonds Ami Lullin; suite). = C.-rendus : *Dom Anger*. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sulpice-la-Forêt, Ille-et-Vilaine (l'identification des noms de lieux et de personnes laisse fort à désirer). — *Verlaguet*. Cartulaire de l'abbaye de Silvanès (463 chartes comprises entre 1132 et 1169; table faite sans ordre ni méthode). — *L. Langlois*. La communauté des notaires de Tours de 1512 à 1791 (bon). — *Dom R. Ancel*. Nonciatures de Paul IV; t. I (bon; nombreuses rectifications par L. Romier). — *Pellechet*. Catalogue général des incunables des bibliothèques publiques de France (fort beau travail; le t. III est l'œuvre de M. Polain).

6. — **Le Moyen âge**. T. XV, 1911, mars-avril. — L. Levillain. La souscription de chancellerie dans les diplômes mérovingiens (précise le rôle du référendaire à la cour mérovingienne; dans les formules, les mots *optulit*, *recognovit*, *subscripsit* veulent dire que le référendaire a présenté au roi non l'acte même, ni la requête, mais la minute de l'acte; qu'il a relu l'acte en forme et en a reconnu la conformité à la minute; qu'il l'a contresigné de sa propre main). = Mai-juin. G. Huet. La légende de Charlemagne bâtard et le témoignage de Jean Boendale (ce dernier, qui était Brabançon et écrivait dans la première moitié du XIVe s., a dû tirer la légende d'une source écrite).

— G. Beaurain. Déchéance d'un vicomte sous Philippe le Hardi (d'après trois chartes du cartulaire de Saint-Pierre de Salincourt, au diocèse d'Amiens, année 1271). — L. Caillet. Lettre de Marie d'Anjou au doyen et au chapitre de l'église de Lyon (1456). = C.-rendus : *O. Cartellieri.* Philipp der Kühne, Herzog von Burgund (excellente mise au point, bien qu'un peu sommaire parfois). — *Brugmans* et *Oppermann.* Atlas der nederlandsche Palaeographie (quelques erreurs de lecture dans les transcriptions). — *Fierens.* Analecta Vaticano-Belgica. Lettres de Benoît XII (nombreuses erreurs d'identification). — *Bry.* Les vigueries en Provence (n'a pas assez comparé les institutions provençales à celles des autres contrées).

7. — **Revue d'histoire diplomatique.** XXV, 1911, n° 3. — Cte Louis de Voinovich. Alexandre Ier jugé par ses contemporains. Une dépêche inédite de Metternich. — Louis Batiffol. La charge d'ambassadeur au XVIIe s. — J. Martin. Clément VIII et Jacques Stuart. — Léonce Pingaud. L'empereur Alexandre Ier et la grande duchesse Catherine Paulovna (d'après leur correspondance). — Louis de Laigue. L'Europe et spécialement la France au XVIIIe s. (d'après les lettres de voyage des deux frères Giovanelli, patrices vénitiens). — Gaëtan Guillot. Léopold Ier, les Hongrois, les Turcs. Le siège de Vienne (d'après des papiers diplomatiques inédits des Affaires étrangères, 1681-1684; continue dans le n° suivant). = N° 4. Mis de Barral-Montferrat. Du rôle des puissances nouvelles du Nouveau-Monde dans les combinaisons internationales de l'avenir (prévoit leur prochaine intervention). — Cte de Forbin. La première mission de Toussaint de Forbin en Pologne (1674-1677; essai d'alliance franco-polonaise; à suivre). — La Russie sous Paul Ier (mémoire du chevalier de Bray au grand-duc de Bavière; aperçu sur l'état administratif et moral de la Russie en 1800). — A. Espitalier. La mission de Beauchamp à Constantinople en 1799 (Beauchamp fut envoyé à Constantinople par Bonaparte afin de traiter directement avec la Porte au sujet de l'évacuation de l'Égypte).

8. — **Revue des Deux Mondes.** 1er juin. — V. Géraud. La genèse du Génie du Christianisme. I : Les origines et la jeunesse de Chateaubriand (suite le 15; II : Les années d'exil et la crise religieuse. Chateaubriand avait en lui l'âme mystique et poétique de la Bretagne. Les impressions d'enfance se sont unies à la réaction contre le XVIIIe s. qui s'est produite après la Terreur pour lui faire voir dans le christianisme une source neuve de poésie et de beauté, l'occasion d'un succès littéraire incomparable). — Ed. Schuré. La légende de Zoroastre (l'absence de toute indication de sources ôte de la valeur à ce brillant essai). — Bonat. Un salon allemand au temps du romantisme (d'après l'ouvrage de Spenli sur Rahel de Varnhagen). — R. de Caix. Ménélik (expose l'œuvre militaire et diplomatique de cette puissante personnalité qui a fait sortir l'Éthiopie de la barbarie). =

15 juin. R. PINON. La Roumanie dans la politique danubienne et balkanique (la France peut, si elle veut, exercer une grande action sur ce pays essentiellement latin). = 1er juill. M. REYMOND. L'art de la contre-Réforme; II : Ses caractères généraux en France (sous Louis XIII, l'influence de la contre-réforme italienne engendre une architecture froide et nue, la mort de la sculpture, mais une peinture grave et noble). — A. PAILLET. Les cours prévôtales, 1816-1818 (l'organisation et l'activité des cours prévôtales sont ici pour la première fois étudiées à fond et impartialement. Elles furent les héritières des cours spéciales créées en 1808 pour juger les crimes de rébellion, fausse monnaie, vagabondage, etc. On les fit juger aussi des actes de sédition et des écrits politiques. Leur composition était défectueuse; elles étaient formées de juges de première instance et d'un prévôt qui était un militaire, souvent un émigré fanatique, et leurs sentences échappaient au recours en cassation. Sur 2,280 affaires, elles ne jugèrent que 237 affaires politiques et autres que rébellion. Certaines cours, celle de Lyon par exemple, se montrèrent partiales et féroces, beaucoup d'autres furent modérées; elles furent d'une indulgence scandaleuse pour les crimes des royalistes). — J. DE WITTE. Trente-trois ans d'apostolat au Congo (exposé de l'œuvre admirable de Mgr Augouard). — CERNESSON. Les associations ouvrières de production (historique très complet. Malgré beaucoup d'insuccès, une cinquantaine ont résisté). = 15 juill. M. BOREL. La mission du général Lannes en Portugal, 1801-1804 (fin le 1er août. Lannes ne réussit pas à neutraliser l'influence anglaise, ni à écarter les émigrés, ni à obtenir pour le commerce français la protection nécessaire. Il fut tenu en suspicion par la société et la cour et l'animosité du ministre des Affaires étrangères, M. Almeida, l'obligea à quitter Lisbonne avec la légation. Napoléon exigea le renvoi d'Almeida, qui n'eut lieu que le 13 août 1803, après que Lannes avait été renvoyé à Lisbonne. Celui-ci finit, malgré le mauvais vouloir de Talleyrand, par imposer au régent en avril 1804 un traité avantageux. La fin de sa mission fut un triomphe. Après l'établissement de l'Empire, il refusa de retourner à Lisbonne. Les récits de Meneval, cités par Thoumas, sont très inexacts). — L. DELZONS. La souveraineté du pape (soutient qu'historiquement et juridiquement la qualité de souverain étranger reconnue au pape est indépendante du pouvoir temporel). — H. LORIN. L'Algérie depuis 1901 (son indépendance financière a eu, grâce à M. Jonnart, les plus heureux résultats). = 1er août. H. HOUSSAYE. La journée d'Iéna (fin le 15 août. Chef-d'œuvre de récit militaire. Se termine par quelques pages sur Auerstædt). = 15 août. Ch. BENOIST. La hiérarchie des fonctions dans l'ancienne société française. La réhabilitation des arts mécaniques (M. Benoist montre dans Loyseau, Domat, Dareau que la société de l'ancien régime reposait tout entière sur la hiérarchie des classes, parmi lesquelles les métiers manuels ou arts mécaniques et l'agriculture occupent le dernier rang et sont

nettement séparés des professions supérieures, même du commerce. Mais, dès Pascal, on voit naître des doutes sur la légitimité de cette hiérarchie et la réhabilitation des arts mécaniques, commencée par Bacon et Montchrétien, continuée par Boisguillebert, Vauban, accomplie par les philosophes et l'Encyclopédie annonce la ruine de l'ancien régime). — J. DE WYZEWA. A propos du 4e centenaire de Vasari (l'œuvre écrite de Vasari, qui est admirable, doit être partout contrôlée. Elle fourmille d'erreurs involontaires et volontaires). = 1er sept. R.-G. LÉVY. Levasseur (étude très complète). — E. DAUDET. A. de Humboldt et la police royale (grâce aux rapports de police, nous connaissons un grand nombre de lettres de correspondants d'A. de Humboldt, en particulier de son frère Guillaume et d'Alexandre lui-même. Ces lettres, assez intéressantes pour ce qui concerne le rôle de Humboldt comme ministre de Prusse, montrent la bienveillance d'Alexandre pour la France). = 15 sept. LEFÈVRE-PONTALIS. La Jacquerie d'Angleterre (montre que la révolte de Wat Tyler en 1381 eut une portée sociale bien plus sérieuse que les Jacqueries françaises). — FUNCK-BRENTANO. Les origines du pouvoir royal (suite le 1er oct. : l'autorité judiciaire du roi; le 15 oct. : la popularité et le bon plaisir du roi. Le pouvoir royal est issu de l'autorité paternelle; son gouvernement est celui d'une maison; l'état n'existait pas, ni le pouvoir législatif; le roi est juge suprême en toute matière, comme père et pacificateur; il vit comme un chef de famille et soigne sa popularité qui est traditionnelle; sa famille est la maison de France; son gouvernement tout personnel n'est pas despotique, parce qu'il est limité par des libertés locales et individuelles et son bon plaisir par les bons plaisirs d'autrui). = 1er oct. BELLESSORT. Notre Ronsard (fin le 15 oct. Montre en Ronsard une expression fidèle de son temps). — FAGNIEZ. La femme et la société française dans la première moitié du XVIIe s. La vie professionnelle (les femmes trouvaient dans l'industrie et le commerce de nombreux moyens d'existence : la condition des servantes était dure, mais souvent adoucie par les mœurs). = 1er nov. Cl. BORINGE. La jeunesse de Montalembert (le rêve du catholicisme libéral de Montalembert fut une noble chimère). — E. DAUDET. Les Bourbons à Turin pendant la Révolution. Le Diario de Charles-Félix, duc de Genevois (ce diaire du comte de Maurienne et duc de Genevois nous fait assister jour par jour aux impressions causées par les événements de France de 1789 à 1798, à la mauvaise humeur que la présence des princes et de la fantasque comtesse de Provence causa à la cour de Turin).

9. — **La Revue**. 1er août 1911. — A. CHUQUET. Paris en 1796 (fin le 15 août. Analyse la relation du voyage du chanoine hambourgeois F.-J.-Laurent Meyer; description curieuse de l'aspect de Paris, des théâtres, de la presse; portraits des ministres et des directeurs, défend Sieyès et Mme Tallien; aisance de la classe rurale, misère des bourgeois qui ne sont guère républicains. Corruption des mœurs).

— 1er sept. A. GOTHSCHALK. Louis II de Bavière (pendant longtemps chez Louis II, le roi fut lucide et l'homme privé seul atteint de troubles mentaux qui au bout de longtemps aboutirent à la démence). = 15 sept. TARLÉ. Lettres de Murat à Napoléon (de 1808 à 1812, tirées des Archives de la Guerre et nationales; montrent Murat se défendant perpétuellement contre les reproches de l'empereur; celles de 1810 sur l'expédition de Sicile sont particulièrement intéressantes). = 1er oct. Lucien DAUDET. L'impératrice Eugénie (fin le 15. Portrait très sympathique et, semble-t-il, véridique, tracé par un homme qui la connaît et a été admis à compulser les archives de Farnborough. Fragment d'un futur livre). — A. DROZ. Une religieuse visitandine au XVIIIe s. (Anne-Julie de Fraisse, religieuse à la Visitation de Toulouse depuis 1718, à qui, en 1762, fut confiée Nanette Calas pendant sept mois. Elle devint son amie et les lettres qu'elle lui écrivit quand Nanette fut libre sont des plus touchantes). = 15 oct. A. CHUQUET. Une Anglaise dans la campagne de 1814 (très curieuses lettres de Lady Burghersh qui suivit son mari, attaché militaire au quartier général autrichien. Elle décrit les horreurs et les incertitudes de la guerre). = 1er nov. CHÉRIF PACHA. La faillite des continuateurs d'Abdul-Hamid. — H. LABROUE. Le procès de Louis XVI (documents inédits importants. Ce sont les lettres du conventionnel Pinet à la société populaire de Bergerac, où il note au jour le jour ses impressions).

10. — Athéna. Revue publiée par l'École des Hautes-Études sociales. 1910, déc. — Gabriel FAURE. L'Ombrie et les peintres ombriens. — J. LETACONNOUX. La crise de l'histoire révolutionnaire. = 1911, janv. J. H. FRANKLIN, P. MANTOUX, Fr. DELAISI, H. BERGMANN, E. LÉMONON, G. DELAHACHE. Politique internationale. — H. HAUSER. L'affaire Montaigne. = Févr. Ch. DIEHL. Les lagunes vénitiennes et leurs monuments. = Mars. Paul GIRARD. L'idée de patrie chez les Athéniens. — Fr. DELAISI, J.-L. DE LANESSAN, E. PIRIOU, M. REVON, M. ROTTACH. Puissances d'Asie. — J. LETACONNOUX. Le procès d'Émile Ollivier. = Avr. E. RENAN. Réflexions historiques (fragments inédits). — Henry MARCEL. Lorenzo Lotto, Moretto, J.-B. Moroni. — H. HAUSER. Spéculation et spéculateurs au XVIe s. — D. SERRUYS. Survivances hellénistiques. I : Individualisme et humanitarisme (suite en juill.; II : La morale dualiste). — Eleuthère MARTIN. Les derniers livres de M. Loisy. = Mai. Ch. SEIGNOBOS, H. BERGMANN, BAZAINE-HAYTER, VEDEL, H. HAUVETTE, L. BÉNÉDITE, L. LALOY. L'Italie, 1861-1911. = Juin. G. DELAHACHE. Alsace-Lorraine. — E. VINCENT. La politique française au Maroc. — G. CLAUSSE. Les condottieri vénitiens au XVe s. (suite en juill.). — G. LETACONNOUX. La question Louis XVII. = Juill. P. MANTOUX. La géographie humaine.

11. — Revue de l'histoire des religions. 1911, janv.-févr. —

E. DE FAYE. De la formation d'une doctrine chrétienne de Dieu au IIe siècle (étudiée dans les Pères apostoliques ; l'affirmation monothéiste est seule générale; la variété de l'idée que l'on se faisait de ce dieu unique prouve que les chrétiens n'avaient pas encore élaboré une doctrine officielle de Dieu). — A. VAN GENNEP. Mythologie et ethnographie (d'après le livre d'Ehrenreich, *Die allgemeine Mythologie*). — P. OLTRAMARE. La religion des Sickhs (d'après le livre de Macauliffe). = Mars-avril. P. MONCEAUX. L'Église donatiste après saint Augustin (étudie la fin du donatisme dans l'Afrique vandale ou byzantine). = Mai-juin. Paul MONCEAUX. L'Église donatiste; organisation et caractères (les donatistes, si révolutionnaires en apparence, ont été en réalité conservateurs; ils conservaient les institutions antérieures au schisme, ils repoussaient systématiquement les innovations admises par les catholiques depuis la rupture; suite en juill.-août : « Le donatisme, conclut l'auteur, a été pour la civilisation et pour le christianisme local un terrible agent destructeur, seule la papauté a tiré profit du schisme africain qui a favorisé ses ambitions en diminuant la résistance de la glorieuse Église africaine, en forçant la Carthage catholique, jadis animée d'un si vif esprit d'indépendance, à solliciter l'appui de Rome. De Cyprien à Augustin, d'Augustin à Grégoire le Grand, on mesure aisément les étapes de la suprématie romaine en Afrique. A ce recul de Carthage devant Rome, il y eut sans doute bien des causes; mais l'une des causes est la folie fratricide du donatisme »). = Juill.-août. E. BRÉHIER. La cosmologie stoïcienne à la fin du paganisme.

12. — Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français. 1911, mai-juin. — Ch. BOST. Les Cévennes et le Bas-Languedoc après l'exil des premiers prédicants (fin de 1687, 1688). — N. WEISS et H. HAUSER. Une des premières écoles de théologie protestante en France (Orléans, 1561-1568; Béroald et Béraud sont parmi les professeurs). — Bne DE CHARNISAY. Les chiffres de M. l'abbé Rouquette. Étude sur les fugitifs du Languedoc (Uzès) (démontre que les chiffres indiqués par l'abbé Rouquette sont trop faibles; d'après les papiers de la famille Abauzit, etc. Liste des fugitifs d'Uzès avec notices biographiques). — N. WEISS. La Convention, Louis Calas et les descendants des réfugiés (pétition de protestants descendant des réfugiés demandant à la Convention, en vendémiaire an IV, de ne pas les considérer comme étrangers). — Ch. BASTIDE. Querelle de Français à Londres sous Charles II (on y voit l'audace des catholiques français à Londres dès 1682, année où se produit l'incident raconté ; on peut y noter l'état d'esprit de la période de la Révocation). — E. GRISELLE. Avant et après la Révocation. Chronique des événements relatifs au protestantisme de 1682 à 1687 (1686). = Juill.-août. H. HAUSER. Le Père Emond Auger et le massacre de Bordeaux, 1572 (le P. Fouqueray, dans sa récente histoire de la Cie de Jésus en France, déclare que les Jésuites n'eurent aucune part dans le mas-

sacre qui eut lieu à Bordeaux le 3 oct. 1572. Or, Goulart, dans ses *Mémoires*, met en cause le P. Emond Auger, qui aurait fanatisé la population; de Thou reprit l'accusation. M. Hauser déclare, après un long examen critique, qu'à défaut d'autres témoignages, la déclaration de Goulart reste une hypothèse, mais une hypothèse très vraisemblable). — Id. La Saint-Barthélemy à Bordeaux (textes tirés des registres secrets du Parlement). — Bne de Charnisay. Les chiffres de l'abbé Rouquette. Étude sur les fugitifs du Languedoc (Uzès) (suite; familles Albert à Aymard). — A. Paul. Jeanbon Saint-André et les réfugiés du Palatinat (documents tirés des archives de Spire et qui prouvent la bienveillance du préfet du Mont-Tonnerre à l'égard des protestants réfugiés). — E. Griselle. Avant et après la Révocation. Chronique des événements relatifs au protestantisme de 1682 à 1687 (années 1686-1687; à suivre).

13. — Nouvelle Revue historique de droit français et étranger. 1911, n° 1. — J.-B. Mispoulet. Le diptyque en bois de Philadelphie (diptyque trouvé dans les ruines d'une maison romaine au Fayoum; rédigé sous Domitien, il contient une formule nouvelle de privilèges accordés à des militaires, à des légionnaires; texte d'après l'édition de G. Lefebvre et commentaire juridique). — V. Morelli. Les coutumes de Tarascon, années 1344-1345. — Chénon. Quelques mots sur les deux mss. récemment découverts du coutumier de Champagne. — O. Martin. Notes sur quelques manuscrits juridiques peu connus (dont deux du Grand Coutumier). = N° 2. Platon. Les banquiers dans la législation de Justinien; suite. — E. Perrot. Décisions de jurisprudence normande (à l'Échiquier de Normandie, au début du xive s.; texte et commentaire d'un écrit inédit, « Arresta Scaccarii »). — A. Guigue. Création du présidial de Lyon (en 1552; documents). = C.-rendus : *Roland*. Les chanoines et les élections épiscopales du xie au xive s., 1080-1350 (bon). — *Lacombe*. Essai sur la coutume poitevine du mariage, d'après le « Vieux Coustumier du Poictou, 1417 » (ouvrage consciencieux, mais incomplètement informé). = N° 3. Jobbé-Duval. Les idées primitives dans la Bretagne contemporaine. Seconde étude : Les ordalies (leur histoire, depuis leurs origines jusqu'aux temps modernes). — Esmein. L'école du régime domanial (combat la théorie d'après laquelle la seigneurie n'est point un démembrement de la puissance publique, mais est un produit direct et naturel de la grande propriété foncière, dans un milieu où la notion de l'État aurait disparu; c'est surtout une réfutation de la thèse présentée par M. H. Sée en 1901). — J. T[ardif]. L'histoire du droit normand au congrès du millénaire normand. = N° 4. Le droit des gens mariés aux pays de droit écrit (des coutumes matrimoniales suivies dans le Midi avant la renaissance du droit romain; ce qu'est devenue la jurisprudence générale des pays de droit écrit du xiiie s. jusqu'au Code civil). — Ed. Lévy. L'application de l'édit de 1787 (« concernant ceux qui ne font pas profession de la religion catho-

lique »). = C.-rendu : *K. Vogt.* Die königlichen Eigenklöster im Langobardenreich (bonne étude sur les monastères patrimoniaux des rois lombards).

14. — Revue générale du droit, de la législation et de la jurisprudence. 1911, mai-juin. — J. Valéry. Essai historique sur les lettres missives (fin en juill.-août; n'est guère en réalité qu'un résumé rapide sur l'histoire de la poste aux lettres). — Laborderie. Nouvel essai sur l'histoire des greffes. Les origines (quelques pages sans intérêt). — J. Lefort. Condillac économiste (à propos de l'ouvrage du comte Baguenault de Puchesse). = Juill.-août. C.-rendu : *O. Martens.* Un grand État socialiste au xve siècle. Constitution historique, sociale et politique du royaume de Tahuantinsuyu, État des Incas, sur le haut plateau de l'Amérique du Sud; trad. fr. par Chazaud des Granges (très curieux). = Sept.-oct. Péritch. Les communautés de famille en Serbie; les Zadrougas. — J. Cauvière. Le lien conjugal et le divorce. I : le Bas-Empire. = C.-rendu : *Boyé.* Des greffiers (la partie historique est sans valeur).

15. — Revue des études rabelaisiennes. T. IX, 1911, n°s 1 et 2. — G. Cohen. Rabelais et le théâtre (montre que Rabelais n'a guère emprunté aux mystères et à la farce que leurs éléments extérieurs). — A. Lefranc. Sur quelques dates de la vie de Rabelais (date probable de la naissance : 1494 ou 1495; Rabelais et Pierre Amy durent quitter le couvent de Fontenay-le-Comte au plus tôt dans les premiers mois de 1524). — M. Roy. Charles Carmoy (peintre du cardinal du Bellay et du roi Mégiste). — Dr E. Faucillon. Documents sur la famille Rabelais. — Jean Plattard. Rabelais et Mellin de Saint-Gelais. — H. Clouzot. Nouvelle carte du pays chinonais. — Id. Pièces relatives au procès de Gaucher de Sainte-Marthe avec les marchands fréquentant la rivière de Loire (1522 à 1530). — A. Lefranc. L'identification de Raminagrobis (serait Jean le Maire). = N° 3. V.-L. Bourrilly. Bertrand de La Borderie et le « Discours du voyage de Constantinople » (1537-1538; publie ce discours très intéressant pour l'histoire des relations de la France avec la Turquie). — J. Plattard. Frère Antoine du Saix, « commandeur jambonnier de Sainct-Antoine » de Bourg-en-Bresse (ses rapports avec Rabelais, bien que peu importants, expliquent un passage de Gargantua).

16. — Bulletin de la Commission des documents économiques de la Révolution. 1910, n°s 1-2. — P. Caron. Une enquête sur les prix après la suppression du maximum (enquête faite, en pluviôse an III, par le Comité de Salut public; on conserve aux Archives nationales les réponses de 183 districts pour 73 départements ; toutes accusent un renchérissement considérable par rapport à 1790, même pour les biens-fonds ; les causes : surabondance des assignats faux, la cupidité des spéculateurs, le manque de bras, la rareté des chevaux ; les remèdes : diminuer la masse des assignats, diminuer le nombre

des foires, lutter contre la spéculation; suite dans les nos 3-4). — C. Bloch. La vérification des caisses patriotiques en 1792 (publie les réponses de 40 départements aux circulaires de juin et juill. 1792, prélude de l'interdiction des billets de confiance, patriotiques et de secours). — Ch. Schmidt. Notes sur le travail des enfants dans les manufactures pendant la Révolution (avec le développement de l'industrie textile sous le régime de la liberté du travail décrétée en 1791, le travail des femmes et des enfants alla se développant; documents sur l'utilisation des enfants trouvés en l'an III; traités passés avec des manufacturiers; régime de la manufacture Boyer-Fonfrède à Toulouse en l'an IX et en 1805). = Nos 3-4. Ch. Schmidt. Un projet de nationalisation des mines d'Anzin en 1792 (rapport du secrétaire de la mairie de Valenciennes, Hécart, sur la question de savoir s'il y aurait intérêt pour la République à déclarer les mines d'Anzin fosses nationales; réponse de la compagnie d'Anzin; il faudrait étudier le mouvement étatiste de 1792, après l'émigration des gros actionnaires des compagnies minières). — G. Bourgin. Statistiques révolutionnaires (enquête de Delessart et de Roland en 1791-1792; peu de départements ont répondu; on publie ici les quelques réponses intéressantes). — P. Caron. Rapports des commissaires pour les subsistances de Paris (août-déc. 1793; avec notes politiques). — A. Blossier. Circulaire relative à la rédaction des cahiers dans la vicomté d'Auge (1789; adressée aux curés par le représentant du duc d'Orléans).

17. — Revue d'histoire rédigée à l'État-major de l'armée. 1911, juill. — L'armée d'Orient sous Kléber (continue dans les nos suivants). — Des marches dans les armées de Napoléon (continue dans les nos suivants). — La campagne de 1813 (suite : les Préliminaires, le commandement du prince Eugène; continue dans le no suivant). — Napoléon et les places d'Allemagne en 1813 (continue dans le no suivant). — La campagne de 1844 au Maroc. — La guerre de 1870-1871 (la première armée de la Loire). = Août. La campagne de 1844 au Maroc (la bataille d'Isly; continue dans les nos suivants). — R. B. La campagne de 1870-1871 (opérations autour d'Orléans du 2 au 5 oct., combat de Toury; continue dans les nos suivants). = Sept. Le haut commandement en Prusse de 1809 à 1871. = Oct. Napoléon et les places fortes en 1814 (défense de la France et de la Belgique; continue dans le no suivant). — Note sur le plan de Moltke en 1870.

18. — Annales de géographie. 1911, janv. — J. Levainville. Les ouvriers du coton dans la région de Rouen (les imprimeries sur étoffes, les teintureries sont toujours localisées le long des rivières; les fileurs et les tisserands suivent les déplacements de l'industrie; le travailleur du coton, de plus en plus spécialisé, n'est plus un rural). = Juill. P. Vidal de la Blache. Les genres de vie dans la géographie humaine (suite; montre comment les genres de vie, puissants facteurs géographiques, sont aussi des agents de formation humaine).

— A. Demangeon. La montagne dans le Limousin, étude de géographie humaine (délimite cette « région naturelle », montre l'influence des conditions de sol, de relief et de climat sur l'habitat). — Ch. Eudes Bonin. Une ancienne carte des sources du Gange (daterait du XVIe s., on y constate l'existence d'un émissaire de Mansarovar se dirigeant au nord-ouest). = Nov. C. Vallaux. Le pays de Voss et du Hardanger Fjord. — A. Bernard. Le « dry farming » et ses applications dans l'Afrique du Nord (la culture sans irrigation ou « dry farming » doit contribuer à la mise en valeur du sol africain).

19. — Romania. T. XL, 1910, avril. — Ed. Faral. Ovide et quelques autres sources du roman de l'Énéas (montre que l'auteur de l'Énéas est tout imprégné d'Ovide; amorce d'un travail plus ample sur les rapports du roman français aux XIIe et XIIIe s. avec certaines œuvres de la littérature antique). — G. Huet. Le château tournant dans la suite du Merlin (emprunté à un récit du cycle arturien). — C. Chabaneau et J. Anglade. Essai de reconstitution du chansonnier du comte de Sault. = Juill. A. Thomas. Traduction provençale abrégée de la *Mulomedicina* de Theodorico Borgognoni suivie de Recettes pour le vin. — E. Cosquin. Le conte du Chat et de la Chandelle dans l'Europe du moyen âge et en Orient (très intéressant exemple de développement dans le temps et dans l'espace d'un épisode de récits folkloriques; à suivre). — A. Thomas. Le pont de Mautrible à Saintes (texte de 1354 le concernant). = C.-rendu : *H.-J. Molinier*. Essai biographique sur Octavien de Saint-Gelays, évêque d'Angoulême (1468-1502).

20. — Le Bibliographe moderne. T. XIV, 1911, juill.-déc. — H. Stein. Le prétendu miniaturiste « Ugo de Vosor » (montre, après le comte Durrieu, que cette prétendue signature relevée par M. de Mély n'est qu'une mauvaise lecture paléographique et que les raisons alléguées par son auteur pour la défendre ne valent rien). — P. Hildenfinger. Inventaire des actes administratifs de la commune de Strasbourg (1789-an VIII) conservés à la Bibliothèque nationale. — H. Stein. Notes pour servir à l'histoire de l'imprimerie à Bourg-Saint-Andéol au XVIIIe s. (documents des archives de l'Hérault). — Id. L'histoire de France dans les archives du grand-duché de Luxembourg. — P. Arnauldet. Inventaire de la librairie du château de Blois en 1518 (suite). — Ch. Mortet. Les origines du dépôt légal. Observations sur les ordonnances du 28 déc. 1537 et du 17 mars 1538 (le dépôt légal fut institué, en même temps que pour accroître sans frais la bibliothèque du roi, pour compléter les mesures de police imposées aux imprimeurs et libraires).

21. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1911, 14 oct. — *Cauchie* et *Van der Essen*. Inventaire des archives farnésiennes de Naples au point de vue de l'histoire des Pays-Bas catholiques (très utile). — *M. Schiff*. La fille d'alliance de Montaigne. Marie de Gournay

(intéressant, contestable par endroits). = 21 oct. *Gatian de Clérembault.* Le château de Tournoël : les seigneurs, le château, la seigneurie (intéressant pour les historiens et surtout pour les archéologues). — *Luginbühl.* Nicolai, De preliis et occasu ducis Burgundie historia (bonne réédition d'une plaquette inconnue qui avait été imprimée à Strasbourg, vers 1478 ou 1480, au lendemain par conséquent de la mort de Charles le Téméraire. Le récit, qui a pour auteur un Alsacien nommé Nicolas, n'apprend d'ailleurs rien de bien nouveau). — *P. de La Serve.* Mably et les Physiocrates (bon). — Vte *de Breil de Pontbriand.* Le dernier évêque du Canada français, Mgr de Pontbriand (intéressant; l'auteur est trop passionné contre Montcalm). — *A. Lumbroso.* La battaglia di Lissa (réhabilitation habile et souvent heureuse de l'amiral Persano). = 28 oct. *Fitzler.* Steinbrüche und Bergwerke im Ptolemæischen und Römischen Ægypten (importante étude sur les mines et les carrières de l'Égypte). = 4 nov. *V. Martin.* Les épistratèges; contribution à l'étude des institutions de l'Égypte gréco-romaine (bon). — *Jouguet.* La vie municipale dans l'Égypte romaine (bon). — *Usener.* Das Weihnachtsfest (2e édition remaniée de cet excellent mémoire sur la légende de l'enfance de Jésus dans les évangiles canoniques et dans les traditions extra-canoniques). — Abbé *J. Lestrade.* Les Huguenots en Comminges (beaucoup de documents nouveaux). = 11 nov. *P. Fournier.* Études critiques sur le décret de Burchard de Worms (excellent). — *Canz.* Philipp Fontana, Erzbischof von Ravenna, ein Staatsmann des XIII Jahrh. (consciencieux). — *Jansen.* Studien zur Fuggergeschichte; Heft 3 : Jakob Fugger der Reiche (utilise un grand nombre de documents nouveaux). — *Sieber.* Zur Geschichte des Reichsmatrikelwsens, 1422-1521 (bon tableau des contributions fournies par les différents États du Saint-Empire à la fin du moyen âge). — *Walther.* Die Anfænge Karls V (bon). — *Steinert.* Das Territorium der Reichsstadt Mülhausen in Thüringen (bon). — *Pfister.* Le testament des deux Laurent Pillard et de Jean Basin de Sandaucourt, chanoines de Saint-Dié, 1513-1533. — *Brand.* Die Wirtschaftssbücher zweier Pfarrhæuser des Leipziger Kreises im vorigen Jahrh. (documents d'un intérêt un peu mince). = 18 nov. *Mayer.* Italienische Verfassungsgeschichte von der Gothenzeit bis zur Zunftherrschaft (important). — *Hauck.* Kirchengeschichte Deutschlands, V, 1 (remarquable tableau de l'Allemagne ecclésiastique et religieuse du milieu du XIIIe s. à l'année 1374). — *Holl.* Luther und das landesherrliche Kirchenregiment (bon). — *Al.-B. Ancona.* Viaggiatori e avventurieri (très intéressant). — Annales de la Société J.-J. Rousseau, t. II. = 25 nov. Studi e memorie per la Storia dell' Università di Bologna (documents sur l'enseignement de l'anatomie à cette Université). — *R. Mac Farland.* A history of the New England fisheries (travail très consciencieux). — *Gromaire.* La littérature patriotique en Allemagne, 1800-1815 (très intéressant).

22. — Revue de l'Agenais. 1911, janv.-févr. — MARBOUTIN et

DUBOIS. Le château de Pleneselve et ses seigneurs. — P. DUBOURG. La Grange de Fonclaire fondée par les religieux prémontrés, paroisse et maison noble en la juridiction de Damazan, du XIVe s. à la fin du XVIIIe. — GUILHAMON. Extraits de la correspondance de Jean-Jacques de Cossaune, brigadier de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, 1772-1786 (il y est question des réformes introduites dans l'armée par le comte de Saint-Germain). — M. JORET. Un an de consulat au Mas-d'Agenais en 1618. = Mars-avr. R. BONNAT. Les conventionnels en exil. = Mai-juin. P. DUBOURG. Correspondance de l'abbé Étienne Perpignan, curé de Damazan, avec le cardinal de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse, 1824-1828 (sur les affaires du clergé du diocèse). — Ph. LAUZUN. Deux ans de mission scientifique en Algérie, 1840-1842; dernières lettres de Borys de Saint-Vincent. = C.-rendu : *Tropamer*. La coutume d'Agen (publie le texte gascon de cette coutume à l'aide de sept mss. et avec un excellent commentaire). = Juill.-août. MARBOUTIN. Le château de Castelnoubel. — BENABEN. Villeréal (avec une traduction française des coutumes de 1289). — MOMMÉJA. Un musée d'art chrétien hispano-mexicain. Les collections de l'abbé Lanusse à Tonneins.

23. — Revue de l'Anjou. 1910, oct. — X. DE PÉTIGNY. Beaurepaire et le premier bataillon de volontaires de Verdun (juin-sept. 1792; continue en déc. 1910, janv., avril et juill. 1911). — E. QUERUAU-LAMERIE. La justice révolutionnaire en Maine-et-Loire. Commission Parein-Félix, 1794 (suite; continue en févr., août et sept. 1911). = Nov. O. COUFFON. Les mines de charbon en Anjou du XIVe s. à nos jours (fin; concession du désert; bibliographie). = Déc. E. DE BEAUFOND. Un prélat constitutionnel, Pierre Suzor, évêque d'Indre-et-Loire (suite; fin en févr. 1911). = 1911, janv. C. BALLU. Congrès archéologique de Saumur-Angers (suite en févr. et mars). — L. CAILLET. Geoffroy de Baschi (aurait été le petit-fils et non le fils de Bertholde de Baschi). = Avr. L. LAMOUCHE. La Bosnie à la veille et au lendemain de l'annexion (continue dans le n° suivant). = Mai. Dr L. JAGOT. Le Dr Guillier de La Touche, maire d'Angers, membre de l'Assemblée constituante et de l'Assemblée législative (1800-1856). = Juin. J. DENAIS. Le portefeuille d'un curieux (notes et documents sur l'histoire, la littérature et l'archéologie angevines; suite). = Août. Louis DEDOUVRES. Un chapitre de la vie du P. Joseph (raconte les prédications du P. Joseph, l'Éminence grise, à Angers et à Saumur et ses relations avec Du Plessis-Mornay, 1606-1607). — G. DUFOUR. Croquis de la vie municipale à Chalonnes-sur-Loire à l'époque du Directoire. = Sept. SYMPHORIANUS. Procès-verbal de la visite pastorale faite par M. Boisnard, curé du Bourg-d'Iré et doyen de Candé, dans toutes les paroisses de son doyenné en avril 1717.

24. — Annales de Bretagne. T. XXVI, 1911, n° 4. — S. CANAL.

Les origines de l'intendance de Bretagne. Essai sur les relations de la Bretagne avec le pouvoir central (dans le début de cette étude très documentée, l'auteur étudie les commissaires et intendants en Bretagne au XVIe s.). — P. JANVIER. Histoire religieuse du district de Rennes sous la Convention (plan d'un mémoire présenté à la Faculté des lettres de Rennes). — G. DOTTIN. Louis Eunius ou le purgatoire de saint Patrice (dans l'introduction de cette étude, l'auteur étudie la légende du purgatoire). = T. XXVII, 1911, n° 1. Abbé R. FEYEL. Histoire religieuse du district de Rennes sous la Législative (analyse d'un mémoire présenté à la Faculté des lettres de Rennes). — F. QUESSETTE. L'administration financière des États de Bretagne de 1689 à 1715 (étudie les différents devoirs, leur ferme, leur valeur, leur perception; à suivre). — Léon MAÎTRE. Situation du diocèse de Nantes aux XIe et XIIe s. (suite du cartulaire des évêques de Nantes). — S. CANAL. Les origines de l'intendance de Bretagne (étudie les intendants d'armées. Ch. Turquant; continue).

25. — Revue de Bretagne. 1911, juin. — Vte DE LOURMEL. Paroisse de Planguenoual (Côtes-du-Nord; notes détachées; continue dans les nos de juill.-août et sept.-oct.). — Vte C. DE CALAN. Mélanges historiques (îles de l'Étain, le pays de l'ambre, Caerleon et Exeter). — J. DE LA PASSARDIÈRE. Topologie des paroisses du Léon (à suivre en sept.-oct.). = Juill.-août. G. DE CLOHARS-CARNOET. Le chevalier de Tinténiac et la chouannerie (nombreux documents; continue dans le n° de sept.-oct.). — Albert TRAVERS. Armoricains et Bretons (conclusions). = Sept.-oct. F. UZUREAU. Les prêtres angevins morts à Nantes (1793-1794). — Paul DE LA BIGNE. Saint Gilduin de Combour (sans critique). = Nov. Mis DE BEAUCHESNE. Expédition d'Édouard Wydeville en Bretagne (1488; presque rien d'historique dans cet article littéraire). — Vte Paul DE FRESLON. Essai généalogique sur la famille Eder (notes).

26. — Revue de Gascogne. 1911, juill.-août. — P. COSTE. Lettres inédites de saint Vincent de Paul (proviennent pour la plupart des archives de la maison de la Mission de Turin; suite en sept.-nov.). — C. LAFFARGUE. Épisodes d'histoire religieuse à Éauze, 1790-1792 (I : La déclaration des bénéfices; suite en sept.-oct.). = Sept.-oct. PAGEL. Les prétendues courses de taureaux de Montréal-du-Gers au XVe s. (attaques personnelles contre Ch. Samaran). — Baron DE BATZ. La lutte catholique dans le sud-ouest au XVIe s. (quelques documents que l'auteur a tirés des archives de sa famille). — G. LESTRADE. Encore l'évêché de Bayonne et l'abbé de Saint-Cyran (il semble difficile d'affirmer que le projet de nommer Saint-Cyran à Bayonne ait été inventé; la tradition janséniste n'est pas sans valeur). = Nov. MONDON. Vieilles choses et anciens textes de la Bigorre (1er article; sur l'introduction du droit français dans la Bigorre, que l'auteur place entre

1216 et 1251; publie une donation de 1272 écrite en gascon et rédigée selon les formules du droit français). — A. LAFONT. La tour de Cordouan dans les comptes de Miradoux (en 1559-1600). — CÉZÉRAC. Nécrologie : Cyprien Lacave La Plagne-Barris. = C.-rendu : *Meillon*. Essai d'un glossaire des noms topographiques les plus usités dans la vallée de Cauterets et la région montagneuse des Hautes-Pyrénées (consciencieux, mais confus et inexpérimenté).

27. — Revue d'histoire de Lyon. 1911, juill.-août. — J. LEROUDIER. La décoration des étoffes de soie à Lyon pendant le premier Empire. — H. DE TERREBASSE. Pierre de Villars (baron de Maclas, dit le marquis de Villars, 1622-1698; suite). — Marius RIOLLET. Le journal d'un curé de campagne, 1768-1790 (Roux, curé de la Balme). — Louis CAILLET. Projet de construction d'une enceinte fortifiée à Saint-Genis-Laval (document de 1447). = Sept.-oct. E. VIAL. Les officiers et employés municipaux (1679-1753) (on essaya à Lyon d'enrayer la ruine des finances municipales en réalisant quelques économies sur les officiers et employés municipaux; publie une délibération de 1694 les concernant). — E. LEROUDIER. La décadence de la fabrique lyonnaise (à la fin du XVIIIe s., elle se trouvait dans une situation déplorable; crise de 1787; continue dans le n° suivant). — P. TRUCHON. Les transports et voies de communication au service du commerce lyonnais sous la Restauration; étudie des projets très hardis conçus à ce sujet de 1814 à 1830). — A. CROZE. Documents sur la fabrique lyonnaise de soieries au XVIIIe s. (1753, 1772). — ID. Les privilèges d'une commune au XIIIe s. (franchises accordées en 1255 aux habitants de Saint-Trivier par Guillaume Chabuez, seigneur du lieu; texte français). = C.-rendu : *Adrien Rambaud*. La chambre d'abondance de la ville de Lyon. = Nov.-déc. Léon VALLAS. La véritable histoire de Françoise Journet (chanteuse d'opéra, 1675-1722). — E. VIAL. Le fourrier de la ville de Lyon (petit officier établi au XVIe s., avait une part des attributions confiées d'abord au receveur de la ville, puis au voyer). — A. CROZE. Les origines de l'Hôtel-Dieu de Lyon (aumônerie du Saint-Esprit, existait dès 1129; hôpital du pont du Rhône sous les frères pontifes à la fin du XIIe s.). — L. CAILLET. Note sur la collation du titre de bourgeois de Lyon accordée à François Sasset et aux « Facteurs » de la banque de Côme de Médicis en 1455.

28. — Revue historique et archéologique du Maine. 1911, t. LXIX, n° 3. — Louis FROGER. La paroisse d'Amné de 1585 à 1590. — Dr Paul DELAUNAY. Un médecin pédagogue au XVIIIe s. : Jean Verdier (suite; le procès avec M. de Buffon). — J. VAVASSEUR. Contilly seigneurial (suite). — J. PALLU DU BELLAY. Mémoire sur la chouannerie dans le district de Château-Gontier. = T. LXX, n° 1. Abbé REEB. Le collège de l'oratoire du Mans (1624-1791, historique; continue dans le n° suivant). — Dr DELAUNAY. Un médecin pédagogue au XVIIIe s. : Jean Verdier (fin). — Abbé J. VAVASSEUR. Contilly seigneu-

rial (fin). — Vte DE GHELLINCK-VAERNEWYCK. Le Mans et ses monuments (notes d'archéologie). = N° 2. Chanoine FROGER. Les lépreux à Assé-le-Riboul (au XVIe s.). — R. P. dom GUILLOREAU. Relations des de la Jaille avec l'Angleterre (pendant le premier quart du XIIIe s.; documents). — CHOPIN et FROGER. Ancinnes (notes d'histoire ecclésiastique sur cette paroisse). — G. FLEURY. Thomas Toustain est-il un maçon ou un architecte (à propos de l'étude de M. Henri Stein dans les *Mémoires* de la Société des Antiquaires).

29. — Revue du Midi. 1911, n° 7. — YRONDELLE. Théâtre romain d'Orange (notes sur l'histoire de son déblayement). — F. MAZAURIC. La sculpture antique au musée de la Maison-Carrée à Nîmes (fin du catalogue). = N° 8. L. DUHAMEL. Le cardinal d'Armagnac, archevêque d'Avignon (notes sur son installation et la date de sa mort; documents tirés des archives de Vaucluse et d'Avignon). — Lieutenant X. Lettres de volontaires de l'armée du Rhin, 1791-1794 (à suivre). = N° 9. L. CAILLET. Documents concernant Beaucaire, le Pont-Saint-Esprit (tirés de la collection Morin-Pons conservée à la bibliothèque de Lyon, 1347-1479; à suivre). — E. DUPRAT. Notes de topographie avignonnaise (Saint-Trophime de Blauvac et Saint-Victor de Bucco ou de Boqueto). = C.-rendus : Abbé *M. Chailan*. Un grand vicaire de Mgr de Belloy, évêque de Marseille, Jean-Baptiste Giraud, prêtre d'Arles (1722-1728). — *E. Sevestre*. L'organisation du clergé paroissial à la veille de la Révolution. = N° 10. C. PITOLLET. Quatre lettres inédites de Louis-Charles Poncy au Nimois Jules Canonge (1850-1864). — E. BONDURAND. La crise archéologique (à propos du livre d'A. Marignan : Les méthodes du passé dans l'archéologie française; prend parti en sa faveur, mais sans donner de raisons). — E. LACOMBE. Un Nimois illustre : Cheysson (continue dans le n° suivant). — Jean SAINT-MARTIN. Les derniers représentants de Rome à Avignon et dans le Comtat-Venaissin (Giovio, archevêque d'Avignon, a travaillé aux archives du Vatican). = N° 11. P. LAURIS. Documents sur la révolution d'Avignon : lettres de victimes. — Élie MAZEL. Les tours magnettes de l'enceinte romaine à Nîmes (étudie le tracé de l'ancienne enceinte dont il retrouve des vestiges et des fragments englobés dans des constructions modernes).

30. — Revue des Pyrénées. 1911, n° 2. — L.-G. PELLISSIER. Sur Machiavel (conférence donnée en 1910 à l'École des sciences sociales). — E. GUITARD. Seignelay contre les protestants (étudie le rôle du fils de Colbert, secrétaire d'État de la Maison du roi et de la Marine, dans la Révocation de l'édit de Nantes, 1669-1690 (continue dans les nos suivants). — H. ROUZAUD. Le séjour d'une Anglaise à Toulouse en 1785 (d'après le journal inédit de Mme Cradock). = N° 3. Fr. GALABERT. La recherche de la paternité à Toulouse et les volontaires nationaux (d'après des registres de l'ancien état civil conservés aux archives de Toulouse et contenant les déclarations de grossesses en

1792). — L. DE SANTI. La question de Louis XVII et Lamothe-Langon devant le Sénat. — Mathieu AUGÉ-CHIQUET. L'évolution de Giosué Carducci. — Ad. COSTER. Antiquaires d'autrefois (à propos de lettres inédites de François Filhol, hebdomadier de Saint-Étienne de Toulouse, au chroniqueur d'Aragon don Francisco-Ximénez de Urréa).

ALSACE-LORRAINE.

31. — Revue d'Alsace. 1911, juill.-août. — HANAUER. Les archives de Thann (analyse d'un cartulaire de 1483; continue dans les numéros suivants). — C. OBERREINER. Notes tirées des State papers (sur L. de Schwendi et S. Vogelsperger et Georges Zolcher, de Strasbourg; XVIe s.). — A. GENDRE. Hypothèses étymologiques (sur des noms de lieux des environs de Belfort et de Masevaux). — Louis HERBELIN. Notes pour servir à l'histoire de Delle : origine et dénominations. — A.-M.-P. INGOLD. Anecdota Œlenbergensia. — A. GASSER. Avons-nous une relique de Jeanne d'Arc? (à propos de l'attribution à Jeanne d'Arc d'une épée du XVe s. conservée au musée de Dijon). = Sept.-oct. Vte DE REISET. Une tentative d'empoisonnement contre Louis XVIII en 1804. — Dom DE DARTEIN. Le P. Hugues Peltre et sa vie latine de sainte Odile (sources de la vie latine). — Journal du palais de Holdt (9e feuille). = Nov.-Déc. C. OBERREINER. Les origines de Belfort (Belfort devrait son origine à un gué). — A. HANAUER. Les archives de Thann (suite de l'inventaire : actes administratifs et politiques de la commune). — A. GASSER. Les villages du bailliage de Soultz (la vallée de Rimbach : Jungholtz). — Sélestat en 1770-71 (lettres de Mlle Mohler et du père Gratry). — Dom G. DE DARTEIN. Le nom latin de sainte Odile.

AUTRICHE.

32. — Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung. T. XXXII, 1911, no 3. — Harold STEINACKER. Diplomatique et histoire locale (s'efforce de montrer, de manière concrète, d'après l'exemple de von Mitis, la méthode à suivre en matière de diplomatique provinciale et le rapport de celle-ci avec l'histoire; prend comme exemple la région des Alpes autrichiennes; importante contribution à l'histoire de la diplomatique des actes privés). — E. MAYER. Les pairs à la cour du roi de France (étudie l'évolution de leur rôle; important). — K. HAFNER. Lettres de Hammer-Purgstall (étudie et publie six lettres inédites écrites par cet orientaliste autrichien au comte Saurau lors de son séjour en Turquie : 1799-1807). = C.-rendus : *Aloys Schulte*. Der Adel und die deutsche Kirche im Mittelalter. (ouvrage de la plus grande importance pour l'histoire des institutions allemandes). — *Theod. Mayer*. Der auswärtige Handel des Herzogtums Österreich im Mittelalter; —

Zwei Passauer Mautbücher aus den Jahren 1400-01 und 1401-02. — Revue de l'histoire de l'art [1910, n° 3]. *Paul Hartmann*. Die gotische Monumental-Plastik in Schwaben. Ihre Entwicklung bis zum Eindringen des neuen Stils zu Beginn des XV Jahrh. = N° 4. Hermann WOPFNER. La souveraineté et l'autorité gouvernementale en Brandebourg et en Autriche (à propos du livre de Hans Spangenberg : *Hof-und Zentral Verwaltung der Mark Brandenburg im Mittelalter;* montre la différence du développement de la souveraineté dans les deux Marches, différence qui tient en grande partie à la personnalité de leurs chefs). — Robert RIES. Sur les œuvres de Pierre d'Eboli (reprend et combat les conclusions de Siragusa dans son édition du *Liber ad honorem Augusti di Pietro da Eboli;* l'auteur considère l'identification de « magister Petrus (versificator) de Ebulo » avec « magister Petrus Ansolinus de Ebulo » comme peu vraisemblable; on ne peut identifier de manière certaine Pierre d'Eboli qu'avec le « magister Petrus versificator » du diplôme de 1221). — L. STEINBERGER. Sur le nom et l'histoire du passage du Brenner (discussion des diverses étymologies possibles; une famille Prenner a donné son nom au passage; l'auteur étudie et critique les interprétations qu'on a données des vers de Venantius Fortunatus mentionnant à cet endroit des « templa Valentini benedicti »). — Paul HEIGL. Sur le registre ms. de Jean VIII. — Fritz GRÜNER. Un nouveau ms. de la « Summa cancellariæ » de Jean de Neumarkt. — G. SOMMERFELDT. La lettre de l'humaniste Jean Rhagius à Christophe Ziegler en 1507 (donne le texte). = C.-rendus : *K.-Th. v. Inama-Sternegg*. Deutsche Wirtschaftsgeschichte; t. I, 2e éd. (excellent manuel; mais, malgré des modifications, ce n'est qu'une réédition de l'œuvre parue en 1879, non une refonte). — *G. Friedrich*. Codex diplomaticus et epistolaris regni Bohemiæ. — *Id.* Acta regum Bohemiae selecta phototypice expressa (c.-rendu de W. Erben très important). — *Fr. Stieve*. Ezzelino von Romano (critique des sources insuffisante). — *Dr Zippora-Schiffer*. Markgraf Hubert Pallavicini (la biographie est consciencieuse, mais l'étude n'est pas assez poussée). = Supplément, t. VIII, 1911. Lothar GROSS. La diplomatique des actes des évêques de Passau au XIIe et au XIIIe s. (étude très considérable et très approfondie suivie de documents inédits et d'un regeste des actes de ces évêques depuis Ulrich Ier, 1092-1121, à Pierre, 1265-1280). — F. BLIEMETZRIEDER. Un pamphlet du cardinal Bartolomeo Mezzavacca contre le traité du cardinal Pierre Flandrin (1379; publie ce document très intéressant pour l'histoire d'Urbain VI et des mouvements populaires à Rome après la mort de Grégoire XI).

BELGIQUE.

33. — Analecta Bollandiana. 1911, n° 1. — P. PEETERS. Pour l'histoire du synaxaire arménien (à propos de la nouvelle édition de ce précieux document, l'auteur nous en esquisse l'histoire, et men-

tionne les rarissimes éditions antérieures). — F. Van Ortroy. Pierre Ferrand, O. P., et les premiers biographes de saint Dominique, fondateur de l'ordre des Frères Prêcheurs (étude critique sur diverses éditions de la vie de saint Dominique par Constantin Médicis). — A. Poncelet. A propos de saint Brice (discute une correction proposée par J. Rabory au texte de Grégoire de Tours). = C.-rendus : Acta Sanctorum novembris; III (renferme les actes des saints honorés les 5, 6, 7 et 8 de ce mois). — *E. G. Cuthbert F. Atchley.* A History of the use of incense in divine Worship (étudie l'usage de l'encens chez les peuples de l'antiquité païenne et chez les chrétiens. Bien documenté, mais un peu confus). — *J. G. Frazer.* Totemism and Exogamy. A Treatise on certain early forms of Superstition and Society (a recueilli une quantité énorme de faits pour étayer ses théories très controversées). — *M. Tamarati.* L'église géorgienne des origines jusqu'à nos jours (beaucoup de renseignements nouveaux d'après les archives de la Propagande; conteste l'authenticité des saintes tuniques de Trèves et d'Argenteuil; manque parfois de critique, et se laisse influencer par le préjugé patriotique). — *C. Charon.* Histoire des patriarcats melkites. Alexandrie, Antioche, Jérusalem; III (clair, intéressant, bien informé). — *E. Amann.* Le protévangile de Jacques et ses remaniements latins (excellentes notes historiques). — *M. Huber.* Die Wanderlegende von den Siebenschläfern (cette légende n'est ni d'origine grecque (de Goeje) ni d'origine syriaque (Nöldeke) : elle a été rédigée primitivement en latin; cette thèse est fort paradoxale). = N°s 2-3. Biographie de P.-Ch. De Smedt (éminent historien, président des Bollandistes, 1831 † 1911). — C. Van Vorst. Saint Phocas (discute, d'après les sources, le point de savoir s'il y en a eu un ou plusieurs de ce nom).

34. — Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique. 1911, n° 1. — B. Lefebvre. Mémoires des trois derniers abbés et comtes de Gembloux (curieux journal fournissant quantité de renseignements intéressants au point de vue religieux, politique et économique pour une grande partie du XVIIIe s.). — A. Pasture. Un projet de suppression de l'abbaye de Saint-Thomas de Cantimpré sous les archiducs Albert et Isabelle (on voulait pourvoir à la dotation de la mense épiscopale de Ruremonde par une série d'échanges; documents des archives vaticanes). — L. Van der Essen. Les rapports de Philippe de Marnix de Sainte-Aldegonde avec Alexandre Farnèse en 1590 (Marnix communiqua à Farnèse les dénonciations adressées contre lui par Moreo à Philippe II; documents des archives farnésiennes à Naples). — R. Gits. L'établissement de la commission ecclésiastique et de la commission des fondations pieuses (1785-1787; Joseph II visa à centraliser dans les bureaux de ces deux commissions toute l'administration religieuse des Pays-Bas autrichiens). = N° 2. C. Terlinden. Documents relatifs à la persécution dans le diocèse de Gand sous le gouvernement hollandais (conflit entre le gouverne-

ment et l'évêque de Gand, Maurice de Broglie; d'après les documents judiciaires). — J.-B. GOETSTOUWERS. Notes sur les papiers de Pierre de Hagenbach (bailli de Charles le Téméraire en Alsace de 1469 à 1474; d'après les documents des archives de l'État à Innsbruck).

35. — Archives belges. 1911, n° 1. — C.-rendus : *K. Dönges.* Wilhelm der Schweiger und Nassau Dillenbourg (détails inédits sur les rapports du Taciturne avec sa famille et sur l'aide que celle-ci lui apporta dans sa lutte contre l'Espagne). = N°s 2-4. *N.-W. Posthumus.* De Geschiedenis van de Leidsche Lakenindustrie (histoire complète et méthodique de l'industrie drapière en Hollande). — *De Boer.* L'Armada de 1639 (élucide un des épisodes les plus intéressants de la guerre des Pays-Bas contre l'Espagne au XVIe s.). — *G.-G. Nols.* L'abbaye du Parc (1786-1836; expose l'histoire du monastère depuis la publication des édits de Joseph II jusqu'à la restauration des Prémontrés; résume un grand nombre de documents des archives). = N° 5. *N. Hachez.* Essai sur le délit de sacrilège en droit français jusqu'à la fin du XVe s. (excellent travail fait d'après les sources). = N° 6. *P. Mandonnet.* Siger de Brabant (important pour la connaissance du milieu intellectuel et des courants doctrinaux du XIIIe s.). — *P. Duchaîne.* La franc-maçonnerie belge au XVIIIe s. (révélations curieuses). — *P. Verhaegen.* Le baron d'Hartemberg, promoteur de l'union hollando-belge (histoire romanesque d'un aventurier politique dénué de scrupules, † 1846). = N° 7. *B. Hagedorn.* Ostfrieslands Handel und Schiffahrt im 16 Jahrhundert (grande abondance de renseignements puisés à des sources inexplorées). — *O. Rubbrecht.* L'origine du type familial de la maison de Habsbourg (ingénieux, mais trop hardi dans ses conclusions). — *E. de Moreau.* Adolphe Dechamps (biographie attachante d'un des hommes d'État les plus marquants du parti conservateur belge; 1807 † 1875).

36. — Annales de la Société d'émulation de Bruges. 1911, n° 1. — L. GILLIODTS VAN SEVEREN. Un drame judiciaire entre deux seigneurs de la salle d'Ypres, 1651-1657 (intéressantes révélations sur la marche et les formes de la procédure criminelle au XVIIe s.). = C.-rendus : *Muller, Feith* et *Fruin.* Manuel pour le classement et la description des archives (ouvrage de premier ordre). — *E. Herbig.* Die Betriebsart der Tuchindustrie Brügges im Mittelalter (d'après les chartes et ordonnances des métiers; bibliographie insuffisante). — *A. Roersch.* L'humanisme belge à l'époque de la Renaissance (étude fouillée et neuve). — *A. Savine.* La chasse aux luthériens des Pays-Bas. Souvenirs de Francisco de Enzinas (sans valeur scientifique). = N° 2. R. KERCKX. Sur l'emploi du style de l'Annonciation dans la chronique de Gislebert de Mons et dans la chancellerie montoise à la fin du XIIe s. (discute l'opinion de Wauters, Arndt et Vanderkindere, d'après lesquels le chroniqueur aurait suivi le style de Pâques). — R. DUPONT. Prêtres assermentés et prêtres insermentés dans la région

de Nieuport (détails, puisés aux sources, sur la persécution religieuse en Flandre pendant l'occupation française de 1797-1800). = C.-rendus : *A. Duclos*. Bruges. Histoire et souvenirs (la partie descriptive est excellente, mais la partie historique laisse à désirer). — *A. Merghelynck*. Les étrangers dans la Westflandre, le Tournaisis et la châtellenie d'Ath (dictionnaire généalogique bien conçu ; détails curieux au point de vue des anciens usages). — *N.-W. Posthumus*. Histoire de l'industrie drapière à Leyde (le livre le plus méthodique qui ait paru jusqu'à ce jour en matière d'histoire de l'industrie textile). — *A. Van de Velde*. Le métier des tonneliers à Bruges (bien documenté). — *H. Bosmans*. Grégoire de Saint-Vincent (célèbre mathématicien, 1584 † 1667. Excellente contribution à l'histoire des mathématiques en Belgique).

37. — Annales du Congrès flamand de philologie et d'histoire[1]. 1911. — E. Prims. Les notions anversoises (corporations qui datent du moyen âge et existent encore aujourd'hui au port d'Anvers). — P. Tack. Les procès de sorcellerie à Malines (analyse de vingt-deux dossiers de procès de l'espèce intentés de 1544 à 1643). — A. Fierens. L'institut historique belge à Rome (expose l'organisation et l'activité de cet établissement fondé depuis peu). — J. Sencie. Les archives dans la Grèce ancienne (organisation et histoire). — A. de Ceuleneer. Paul de Middelbourg et la réforme du calendrier (biographie de cet érudit précurseur du calendrier grégorien). — H. Van der Linden. L'histoire économique (rend compte de l'influence exercée dans ce domaine par H. Pirenne, et démontre la nécessité des publications de sources et d'inventaires pour la période moderne).

38. — Bulletin de la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique. 1911, n° 5. — C.-rendus : *L. Verriest*. Les luttes sociales et le contrat d'apprentissage à Tournai (l'auteur fait preuve d'un remarquable esprit juridique). — *Vliebergh* et *Ulens*. La condition des classes agricoles au XIXe s. en Belgique. L'Ardenne (bien documenté). — *F. Simenon*. L'organisation économique du domaine de Saint-Trond de la fin du XIIIe s. au commencement du XVIIe (recherches approfondies, statistiques intéressantes). — *M.-A. Kugener*. Histoire du paganisme dans l'empire d'Orient (érudition précise et étendue). = N° 6. *F.-J. Van den Branden*. Anna Bijns, sa vie et ses ouvrages (en flamand ; recherches nouvelles sur la fameuse rhétoricienne flamande qui défendit avec une ardeur virile l'Église romaine contre Luther). = N° 7. E. Goblet d'Alviella. Croyances, institutions (importantes études d'histoire religieuse). = N° 8. C. Pergameni. Le clergé bruxellois et les serments révolutionnaires sous le Directoire (détails intéressants puisés surtout aux archives communales de Bruxelles).

1. Tous ces travaux sont rédigés en flamand.

39. — Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand. 1910, nos 7-8. — V. VERMAST. Le règne de Baudouin le Chauve en Flandre (étudie les invasions normandes de 879-871 et la politique du prince). — V. FRIS. La conspiration de Pierre Schoonaert à Gand en 1466 (en flamand. Histoire d'un soulèvement des communiers gantois, irrités des atteintes portées par Charles le Téméraire à leurs privilèges). = Nos 9-10. V. FRIS. Extraits de chroniques gantoises contemporaines concernant le traité anglo-américain de Gand en 1814 (révélations intéressantes sur ces négociations peu connues). = 1911. Nos 1-2. H. PIRENNE. Liberté et propriété en Flandre du VIIe au XIe siècle (combat l'opinion soutenue par feu L. Van der Kindere). — V. FRIS. Les dégâts commis à Gand par les iconoclastes en 1566, 1578 et 1579 (relevé des objets d'art religieux détruits).

40. — Revue d'histoire ecclésiastique de Louvain. 1911. No 1. — C. CALLEWAERT. La méthode dans la recherche de la base juridique des premières persécutions (elles furent basées sur la loi d'exception : non licet esse christianos). — L. BRIL. Les premiers temps du christianisme en Suède (importante étude critique des sources littéraires hambourgeoises). — G. CONSTANT. La transformation du culte anglican sous Édouard VI (étudie les tendances successives qui se font jour dans l'Église anglicane : luthérienne, zwinglienne, calviniste). = C. rendus : *N. A. Weber.* History of the simony in the christian Church (va des origines à la mort de Charlemagne; travail méritoire, manque de soin au point de vue bibliographique). — *T. Hughes.* History of the society of Jesus in North America (recueil de documents publiés avec beaucoup de méthode). — *F. J. Zwierlein.* Religion in New-Netherland (beaucoup de choses intéressantes, mais manque de méthode). — *J. Mac Coffrey.* History of the Catholic Church in the nineteenth century (excellent résumé). — *R. Reitzenstein.* Die hellenistischen Mysterienreligionen; ihre Grundgedanken und Wirkungen (riche érudition, mais beaucoup de rapprochements forcés). — *O. Cartellieri.* Geschichte der Herzöge von Burgund. I : Philipp der Kühne (excellent). — *F. Callaey.* L'idéalisme franciscain spirituel au XIVe siècle. Étude sur Ubertino de Casale (résultat d'une étude minutieuse des sources). = No 2. A. CAUCHIE. Le P. Ch. De Smedt, président de la Société des Bollandistes, 1833-1911 (attachante biographie du savant hagiographe). = C.-rendu : *J. Schæfer.* Basilius des Grosses Beziehungen zum Abendlande (étudie les desseins politico-ecclésiastiques qui animaient Basile dans ses relations avec l'Occident). — *F.-X. Barth.* Hildebert von Lavardin (1056-1133) und das hirchliche Stellenbesetzungsrecht (importante contribution à l'histoire de la querelle des investitures). — *N. Paulus.* Hexenwahn und Hexenprozess vornehmlich im XVI Jahrhundert (élucide d'une manière définitive plusieurs questions relatives à la sorcellerie). — *J.-R. Kusej.* Joseph II und die aüssere Kirchenverfassung Inner-Österreichs (bien documenté). — *G. Buschbell.* Reformation und Inquisition in Italien

um die Mitte des XVI Jahrhunderts; II (importantes études sur la contre-réforme en Italie, faites sur les documents des archives). = N° 3. P. FOURNIER. Le décret de Burchard de Worms, ses caractères, son influence (dégage les solutions données par Burchard aux plus importantes questions d'ordre canonique agitées au XIe s.). = C.-rendus : *A. Harnack.* Entstehung und Entwickelung der Kirchenverfassung und des Kirchenrechts in den zwei ersten Jahrhunderten (puissante synthèse, dont certaines parties, cependant, paraissent fragiles). — *C. Kirch.* Enchiridion fontium historiæ ecclesiasticæ antiquæ (excellent). = N° 4. P. VAN ISACKER. L'intervention militaire de Clément VIII en France à la fin du XVIe siècle (détermine le chiffre des dépenses effectuées par le pape afin d'aider la Ligue dans sa campagne contre Henri IV). = C.-rendus : *J. Felten.* Neutestamentliche Zeitgeschichte oder Judentum und Heidentum zur Zeit Christi und der Apostel (très méthodique et richement documenté). — *R. Köstler.* Huldentzug als Strafe (étude sur la privation de la faveur royale ou pontificale, considérée comme peine; sujet neuf; excellente contribution à l'histoire du droit). — *G. Schreiber.* Kurie und Kloster im XII Jahrhundert (étude juridique très originale et très complète). — *A.-O. Meyer.* England und die katholische Kirche unter Elisabeth und den Stuarts; t. I (excellente synthèse). — *E. Fueter.* Geschichte der neueren Historiographie (met bien en lumière ce que chaque époque a apporté d'original dans la façon d'écrire l'histoire.)

41. — Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous. 1911, n° 1. — D.-U. BERLIÈRE. Lettres inédites de Bénédictins de Saint-Maur (grand nombre de lettres, intéressantes pour l'histoire littéraire et religieuse du XVIIIe s., échangées entre Dom Martène, Toustain, Ruinart, Montfaucon, etc.). = C.-rendus : *W. Senday.* Christologies ancient and modern (retrace le développement de la spéculation christologique dans l'antiquité chrétienne et dans la théologie moderne; appelle de nombreuses réserves). — *H. Biaudet.* Les nonciatures apostoliques permanentes jusqu'en 1648 (excellent instrument de travail). = N° 2. D.-G. MORIN. Étude d'ensemble sur Arnobe le Jeune (auteur d'une série d'ouvrages de théologie; il était moine et composa ses ouvrages à Rome, vers le milieu du Ve s.). = C.-rendus : *F. Callaey.* L'idéalisme franciscain spirituel au XIVe s. (étude sur le rigoriste franciscain Ubertino de Casale; bon tableau d'ensemble du mouvement franciscain au XIIIe et au XIVe s.). — G. *Schreiber.* Kurie und Kloster im XII Jahrhundert (un des ouvrages les plus importants qui aient été publiés jusqu'ici sur la situation juridique des monastères au moyen âge). — *O. Hirzel.* Abt Heriger von Lobbes 990-1007, (pèche par défaut de connaissances sur la bibliographie belge)- = N°s 3-4. D.-P. DENIS. D. Vincent Marsolle, quatrième supérieur général de la congrégation de Saint-Maur (il fut le supérieur de Mabillon, et l'encouragea constamment dans ses études; 1616 † 1681). — *E. de Moreau.* Adolphe Dechamps, 1807 † 1875 (importante biographie d'un homme

d'État belge qui fut longtemps le chef écouté du parti conservateur). — *E. Kalischer.* Beiträge zur Handelsgeschiche der Klöster zur Zeit der Grossgrundherschaften (importante étude d'histoire économique; expose et explique l'abandon graduel de l'exploitation directe aux xe et xie s.).

États-Unis.

42. — The Nation. 1911, 23 mars. — Essays in american history, dedicated to Fred. J. Turner (recueil de travaux d'érudition généralement consciencieux). — *Dunn-Pattison.* The Black Prince (bonne biographie). = 30 mars. *Murray.* English dramatic companies, 1558-1642 (excellent). = 6 avril. *Chase.* The beginnings of the american Revolution (ample et intéressant recueil de lettres, d'extraits de mémoires et d'autres documents contemporains, le tout d'ailleurs mal arrangé, avec des ignorances et parfois un manque de jugement qui étonnent). = 13 avril. *Mac Kim.* A soldier's recollections. Leaves from the diary of a young Confederate (intéressant). = 20 avr. *Avary.* Recollections of Alex. H. Stephens; his diary kept when a prisoner at Fort Warren, Boston harbour, 1865 (intéressant; l'auteur, qui fut un prisonnier politique, avait été auparavant vice-président des États confédérés d'Amérique). = 27 avril. *Broadley.* Napoleon in caricature, 1795-1821 (important). — *Johnston.* The Corsican (vie de Napoléon caractérisée par ses propres paroles). — *Shorter.* Napoleon in his own defence; being a reprint of certain letters written by Napoleon from St Helene to Lady Clavering and a reply by Theodore Hook (bonne réimpression des « Lettres du Cap » publiées en 1817). — *Young.* The growth of Napoleon (essaie d'expliquer Napoléon par le milieu dans lequel il a passé son enfance et sa jeunesse). = 1er juin. *Beecham.* Gettysburg; the pivotal battle of the civil war (l'auteur est un officier qui a des idées personnelles, mais qui n'est pas un historien. Beaucoup d'erreurs). = 15 juin. *Perkins.* France in the american Revolution (remarquable; on note, en outre, ce point que l'auteur est un des très rares savants ou érudits qui aient été membres du Congrès américain). — *Silvester.* Indian wars of New England (quinze cents pages pour raconter les guerres contre les Indiens en Nouvelle-Angleterre jusqu'en 1763, c'est beaucoup trop. D'ailleurs, point de plan et des partis pris qui n'ont rien de scientifique). = 22 juin. *Farrand.* The records of the federal Convention of 1787 (recueil qui rendra de grands services). — *Ambler.* Sectionalism in Virginia, 1776-1861 (on désigne par le nom de sectionalisme l'ensemble des régions qui, dans chaque État et en dehors de leurs frontières souvent tout artificielles, ont des intérêts communs économiques et religieux. Ces intérêts, en contradiction avec la politique des États, ont plus d'une fois fait sentir leur influence sur cette politique. Nulle part mieux qu'en Virginie). = 6 juill. De l'influence exercée par Boèce sur l'esprit du moyen âge (critique l'opinion exprimée sur

ce sujet par H. O. Taylor : *The mediæval mind*). — *Murdoch*. A history of Japan; t. I : 1542 (ouvrage considérable, où l'on regrette cependant de trouver des lacunes, par exemple sur l'art, la religion, la civilisation en général). — *Paltsits*. Minutes of the Executive Council of the Province of New York. Administration of Francis Lovelace, 1668-1673; t. I-II. = 13 juill. *Brindley*. History of taxation in Iowa (bon). — *Bolton*. Scotch-irish pioneers in Ulster and America (beaucoup de recherches, surtout biographiques et généalogiques). = 20 juil. MOFFATT. Introduction to the literature of the New testament (très remarquable). = 27 juill. *King*. A history of Sumer and Akkad (t. I d'un ouvrage qui prendra le premier rang parmi les livres relatifs à l'histoire ancienne de l'Assyrie et de la Chaldée). = 3 août. *Carden*. The life of Giorgio Vasari (bonne étude sur l'homme, qu'il faut se garder de surfaire). = 10 août. *Fisher*. The end of the irish Parliament (bonne histoire des trente dernières années, 1767-1800, que dura le parlement irlandais). — *Hirst*. The Stock exchange (brève et substantielle étude sur l'histoire et le fonctionnement de la Bourse de Londres). = 24 août. *Taylor*. The origin and growth of the american constitution (étudie les œuvres qui ont préparé les esprits à admettre la constitution fédérale des États-Unis, en particulier une *Dissertation* de Peletiah Webster, 1783; bonne histoire de la constitution). = 21 sept. *Morse*. The international relations of the Chinese empire, 1834-1860 (excellente étude par un Américain qui a passé en Chine la plus grande partie de sa vie et qui en connaît à fond les institutions et l'histoire). = 28 sept. *Ballagh*. The letters of Richard Henry Lee; I : 1762-1778 (Lee fut un des principaux chefs de la Révolution américaine. On a réuni de lui environ 500 lettres qui ne manqueront pas d'éclairer plusieurs points obscurs de cette période). — *Dasent*. The speakers of the House of Commons, from the earliest times to the present day (très intéressant). = 5 oct. *Turner*. Original records of early Non-Conformity under persecution and indulgence (recueil très substantiel de documents inédits concernant les Non-Conformistes en Angleterre de 1662 à 1676). = 19 oct. *Garstang*. The land of the Hittites (important). = 2 nov. *Kœbel*. Uruguay (bon).

43. — The American historical Review. 1911, juill. — BURR. Un nouveau fragment sur la mort de Luther, avec d'autres glanures du temps de la Réforme (fragment copié sur une bible de la traduction de Luther; inscriptions manuscrites concernant Pellican, Matthias Held. Les volumes où ces documents ont été trouvés appartiennent aujourd'hui à la bibliothèque de l'Université Cornell; avec deux fac-similés). — Bibliographie de la guerre russo-japonaise, par un officier anglais (2e article). — LEARNED. Établissement du ministère de l'Intérieur aux États-Unis (c'est en 1849 que fut établi un secrétaire d'État pour l'intérieur, afin de soulager le secrétaire du Trésor, surchargé de travail par l'annexion récente du Nouveau-

Mexique, de la Californie et de l'Orégon. L'idée remontait d'ailleurs à la présidence de Madison). — DODD. La lutte pour le nord-ouest en 1860 (à l'effet de détruire l'hégémonie exercée par les démocrates du sud). = Documents : La seconde session du 1er Congrès; lettre du sénateur Few en 1790. — Notes adressées par les colons établis dans la région dite « Head of french broad river » aux États-Unis, 1793-1803 (ces colons, placés sur les confins des deux Carolines, étaient pour ainsi dire indépendants). — Les premières découvertes faites par les Américains dans l'Antarctique, 1819. = C.-rendus : *Thompson*. The Frankfort book fair : the Francofordiense Emporium of Henri Estienne (réédite le texte latin du traité de Henri Estienne avec une traduction en anglais et une excellente introduction sur le marché des livres établi à Francfort, jusqu'à son transfert à Leipzig au XVIIe s.). — *Usher*. The reconstruction of the english church (très important ouvrage qui tend à prouver que l'organisation de l'Église anglicane fut l'œuvre moins d'Élisabeth que de Jacques 1er; c'est en 1604 qu'elle fut exécutée). — *Wordsworth*. The national church of Sweden (conférences intéressantes, mais présentées avec peu de méthode). — *Atton* et *Holland*. The king's customs; an account of maritime revenue and contraband traffic in England, Scotland, Ireland, from the earliest times to the year 1800 (livre mal fait, abondant en récits inutiles, mais il est l'œuvre de spécialistes qui ont su consulter parfois avec fruit les documents originaux). — *Kulczycki*. Geschichte der Russischen Revolution, trad. du polonais par *Anna Schapiroe Neurath;* I : 1825-1870 (important). — *Seligman*. The income tax; a study of the history, theory and practice of income taxation at home and abroad (remarquable). — *Hanna*. The wilderness trail, or the ventures and adventures of the Pennsylvania traders on the Alleghany path (beaucoup de documents sur l'histoire des marchands de Pennsylvanie). = Oct. WESTERMANN. Le monument d'Ancyre (recherche quelles ont pu être les intentions d'Auguste en rédigeant ses *Res gestae*, qui furent gravées ensuite sur le monument d'Ancyre). — WHITE. Le plus ancien exemple de la concentration des jurys locaux; le bref du 21 juill. 1213 (il a paru étrange que des représentants élus du domaine royal aient été convoqués pour déterminer les pertes subies par l'église durant l'interrègne; mais ce fait s'explique si l'on se rappelle qu'en 1208, quand il confisqua les biens du clergé, le roi mit ces biens sous la garde de leurs voisins; ceux-ci étaient sans doute des représentants élus du domaine royal). — CLARKE. Le Bureau du commerce et des plantations à l'œuvre (d'après le Journal de ce Bureau, qui fut organisé en 1696 et dont l'activité eut une si grande influence sur les destinées des colonies anglaises « plantées » en Amérique). — KRAUEL. Le prince Henri de Prusse et le gouvernement des États-Unis en 1786 (on pouvait encore, en 1786, se demander comment et par qui serait gouvernée la jeune République. Une lettre

du prince Henri trouvée récemment laisse entendre qu'on lui proposa de le mettre à la tête du gouvernement. Sa réponse, tout évasive, prouve que la proposition n'avait rien d'officiel. Il conseille de choisir pour modèle la constitution d'Angleterre, « celle de toutes les constitutions qui me paraît la plus parfaite »; il ajoute : « Les Français sont jugés jusqu'à cette heure les vrais alliés des États-Unis d'Amérique; il me paraît que rien de grand ne pourra solidement se faire chez vous, à moins d'y faire concourir cet allié »). — CORWIN. Le procès de Dred Scott (ce Dred Scott était un esclave qui, ayant résidé avec son maître en Missouri et à New-York, États libres, réclama sa liberté devant les tribunaux en 1852 et en 1855. Étude juridique de cette question). = Documents : Rapports secrets de John Howe, 1808, publ. par D. W. PARKER. = C.-rendus : *Richman*. California under Spain and Mexico, 1535-1847 (utilise beaucoup de documents inédits, mais sans art et sans critique). — *Kimball*. The public life of Joseph Dudley; a study of the colonial policy of the Stuarts in New England, 1660-1715 (excellent). — *Perkins*. France in the american Revolution (bon). — A documentary history of american industrial society. Vol. VII-X : Labor movement (ces quatre volumes comprennent la période de 1840 à 1880; important). — *Roy*. Rapport sur les archives de France relatives à l'histoire du Canada (très insuffisant). — *Burpee* et *Dougthy*. Index and dictionary of Canadian history (utile complément à la série des *Makers of Canada*).

RUSSIE.

44. — Revue contemporaine. 1re et 2e années. (Cette Revue, qui a pour épigraphe : *Mente Russico verbo Gallico*, a pour objet avoué de faire l'apologie du gouvernement russe actuel dans tous les domaines et à toutes les époques. C'est une revue tendancieuse au premier chef, mais écrite par des hommes de valeur et à ce double titre intéressante, historiquement et politiquement). — N° 1, 5 juin 1910. FILÉVITCH. La question polonaise sur le terrain slave (fin le 20 juin). — SOUWOROFF. La question finlandaise et l'opinion de l'Europe occidentale (fin le 20 juin). — S. GORAÏNOFF. Le journal d'un frère d'armes de Charles XII (suite en juill. et août, fin le 5 sept.; document important). = 5 juill. VOLTSCKOVITCH. Un maître de l'historiographie russe : C. Kaveline. — S. DE CHESSIN. Les étapes du nationalisme russe. — ROUSTAN. La Russie et les détroits. = 20 juill. L. NAUDEAU. Puérilité et grandeur japonaises : notes de l'hiver 1905-1906. = 5 août. A. BASCHMAKOFF. Le Congrès slave de Sofia. = 20 août. W. DE STEIN. La conquête du Caucase. — S.-N. SYROMIATNIKOFF. La japonisation de la Corée. — V.-N. KORABLEFF. Nicolas Ier, prince de Monténégro. = 5 septembre. S. DE CHESSIN. Une bouffonnade révolutionnaire (histoire fantastique de la révolution démocratique organisée au Caucase par l'agronome Starosselsky; il

fut improvisé gouverneur de Koutaïs par le Cte Vorontzoff-Dachkoff et renversé par un autre aventurier, le prétendu capitaine Vygorsky, qui était un épileptique nommé Westchouck. Cet amusant récit manque de dates). = 20 sept. SLAVUS-SERVATOR. La question polonaise en Prusse (fin le 20 oct.). — Vsevolod ROUMIANSKY. Le théâtre populaire en Russie. = 5 oct. Dr JANTCHÉVETSKY. Lettres de Perse : la mort du régent; le nouveau régent Nassor-ul-Moulik. = 20 oct. F. OUSPENSKY. L'institut archéologique russe à Constantinople. — Mme DE ***. La cour de Berlin en 1888 (suite les 5 et 20 nov.; notes curieuses et malicieuses sur le règne de Frédéric II, sympathiques à Guillaume II). = 5 nov. I. FILÉVITCH. La question de Kholm (fin le 5 déc.; constitution d'un gouvernement particulier pour le district russe de Kholm, au sein de la Pologne russe). — KROULEFF. Les prisons en Russie (fin le 20 déc.; rapport officiel et optimiste). — Marie RAFFALOVITCH. Michel Lermontov. — S. DE CHESSIN. Le laboratoire de la Révolution (les universités; voir l'éditorial du 5 déc.). — V. KORABLEFF. A la mémoire de A. S. Khomiakoff (le poète et l'apôtre du panslavisme). = 20 nov. ID. Tolstoï. — W. ROSANEFF. Tolstoï et l'Église (ils ne se sont compris ni l'un ni l'autre). — STOLYPINE et KRIVOCHÉINE. Une enquête ministérielle en Sibérie (fin le 5 déc.).

45. — Vizantjiski Vremennik (*Byzantina Chronica*). T. XV, 1908, n° 1. — BOLOTOV. Le diplôme de Meletios de Lycopolis comme source de la géographie historique de l'Égypte (rédigé en novembre 327 par ordre d'Alexandre, archevêque d'Alexandrie). — ID. Éclaircissements sur la géographie de l'Égypte). — F. WESTBERG. Le rapport du toparque des Goths (bibliographie de la question, réimpression du texte et commentaire). = C.-rendus : *R. Rodd.* The princes of Achaïa. — *P.-A. Iakobenko.* L'histoire de l'immunité à Byzance.

CHRONIQUE.

France. — Notre ami Gaston RAYNAUD est mort le 28 juillet à l'âge de soixante-un ans. Il était né à Paris le 14 avril 1850. Ancien élève de l'École des chartes et bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, il s'était occupé surtout de philologie et d'histoire littéraire. Il donna une bonne part de son temps et prodigua son désintéressement à la Société des Anciens textes français. Les historiens lui doivent cependant de notables travaux. Les chartes du Ponthieu que, dans sa thèse pour le diplôme d'archiviste-paléographe, il étudia au point de vue linguistique, et qu'il publia dans la *Bibliothèque* de l'École (1876), les intéressent autant que les philologues. Ils utiliseront en outre l'*Inventaire sommaire des dépêches des ambassadeurs vénitiens relatives à la France qui sont déposées au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale* (1878), l'*Inventaire des manuscrits italiens qui ne figurent pas dans la collection Marsand* (1882) et le *Catalogue des manuscrits anglais* (1884) de la même bibliothèque, le *Voyage de Charles-Quint par la France* par René Macé, en 1539 (1879), des *Annales de Terre-Sainte (1095-1291)*, publ. en collaboration avec R. Rœhricht (1886), les *Gestes des Chiprois*, utile recueil de chroniques françaises écrites en Orient par Philippe de Navarre et Gérard de Montréal (Société de l'Orient latin, 1885); les tomes VIII-XI des *Chroniques de Froissart* (Société de l'Histoire de France, 1894-1899); les tomes VIII à XI des *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps* (Société des Anciens textes français, 1891-1905). On trouvera d'ailleurs une bibliographie complète des œuvres composées par cet excellent érudit à la suite du discours prononcé sur sa tombe par M. Eugène Lelong (*Bibliothèque de l'École des chartes*, 1911, p. 432-436). Ch. BÉMONT.

— M. Paul GUÉRIN, chef de section aux Archives nationales, décédé à Paris le 26 octobre 1911, à l'âge de soixante-six ans, n'était pas seulement un archiviste excellent et qui s'était dévoué sans compter à la maison où il était entré en 1874; c'était aussi un érudit fort estimé. L'Académie des sciences morales lui avait confié dès 1883 le soin de mener à bien sa vaste entreprise d'un *Catalogue des actes de François Ier*, et c'est par ses soins qu'en parurent les dix volumes in-4°. On lui doit également dans la publication des *Registres des délibérations du bureau de la ville de Paris* les tomes III (1886, 1539 à 1552), VI (1891, 1568 à 1572), VIII (1896, 1576-1586), X (1902, 1590 à 1594), XII (1909, 1598 à 1602), XIII (1905, 1602 à 1605). Tou-

jours soucieux de concilier ses fonctions d'archiviste et ses goûts d'érudit, M. Guérin avait entrepris dès 1881 un *Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la Chancellerie*. Cet ouvrage monumental comprend onze volumes des *Archives historiques du Poitou;* la matière en est tirée des registres du trésor des chartes. L'Académie des inscriptions reconnaissait tout récemment encore la valeur de cette importante publication en décernant à son auteur, pour la seconde fois, à l'occasion de l'apparition du dernier volume, la seconde médaille du concours des Antiquités nationales. Cet érudit irréprochable avait de rares qualités de caractère. Sa droiture, son exquise simplicité inspiraient à tous ceux qui l'approchaient la confiance, l'estime et une respectueuse affection. Le nombre est grand de ceux qu'afflige son départ. R. MICHEL.

— M. Joseph DELAVILLE LE ROULX est mort le 4 novembre dernier, à l'âge de cinquante-six ans. Il était né à Paris le 15 avril 1855. Élève à l'École de droit et à l'École des chartes, il était sorti de cette dernière en présentant pour thèse une étude sur l'administration municipale à Tours de 1356 à 1462 qui n'a pas été publiée. Il commença d'éditer les *Registres des comptes municipaux de la ville de Tours*, dont le tome I seul a paru (1878); ces comptes vont de 1358 à 1366. Il publia aussitôt après une *Notice sur les chartes originales relatives à la Touraine antérieures à l'an mil* (1879). Cependant, au lieu de se consacrer à l'histoire d'une province à laquelle l'attachaient de grands intérêts, il ne tarda pas à se laisser attirer par l'histoire de l'Orient latin à la suite du maréchal de Boucicaut. C'est à l'étude des expéditions conduites par ce dernier en Orient de 1396 à 1408 et en particulier à la croisade de Nicopolis qu'il consacra sa thèse française pour le doctorat ès lettres (*la France en Orient au XVe siècle*, 1885). Il y fit preuve d'une connaissance étendue des sources orientales, bien qu'il n'ait point tiré des documents roumains tout le parti désirable. Sa thèse latine (*De prima origine Hospitalariorum Hierosolymitanorum*) était le début de l'œuvre considérable qui allait désormais remplir sa vie. Il se proposait en effet de recueillir les chartes des chevaliers de l'Ordre de l'Hôpital conservées soit à Malte, soit dans les divers dépôts d'archives de l'Europe. C'est comme élève à l'École française de Rome qu'il commença ce travail. Il le poursuivit dans plusieurs fructueux voyages, et, comme il avait les moyens matériels de faire copier les documents dont il avait besoin, il réussit à mettre assez rapidement sur pied le *Cartulaire général des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem (1100-1310)*. L'ouvrage parut en 4 vol. in-fol., dans le même format que les *Historiens des Croisades* publiés par l'Académie des inscriptions (1894-1906). Ce recueil, d'où l'éditeur a de parti pris éliminé les chartes qui concernent seulement les biens acquis par les Hospitaliers, contient bien près de 4,900 pièces, rangées d'après l'ordre chronologique. On a critiqué ce plan, qui a l'inconvénient, il est vrai, de briser pour ainsi

dire l'organisation même de l'Ordre et l'autonomie de ses différentes « provinces », mais qui offre cependant aussi des avantages. L'introduction au tome I donne les détails les plus précis sur les archives de l'Ordre; elle ne contient rien, et il n'y a dans le Cartulaire rien sur son organisation même. Ce très important sujet fut traité dans un ouvrage spécial : *les Hospitaliers en Terre-Sainte et à Chypre* (1904), où Delaville Le Roulx étudie les origines de l'Ordre, son organisation et son administration. Si, sur certains points, en particulier sur ce qui concerne les légendes qui, de bonne heure, sont venues obscurcir la question des origines, il ne montra peut-être pas une critique assez ferme, il a, d'autre part, le grand mérite d'avoir retracé, à l'aide de nombreux documents, la vie des premiers grands maîtres jusqu'à Foulque de Villaret (mort en 1328). Dans la *Revue de l'Orient latin*, dont il fut un des directeurs, il publia en outre (t. III) un précieux inventaire des chartes de Syrie rédigé au XVIIIe siècle par Jean Raybaud, archiviste de prieuré du Saint-Gilles, qui nous signale l'existence de plus de 300 chartes maintenant totalement disparues. Récemment enfin, il réunit en un volume de *Mélanges sur l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem* (1910) un certain nombre de brèves dissertations sur des points particuliers d'une histoire où il était passé maître. Bien que brusquement interrompue par la mort, son œuvre forme donc un tout assez complet et, si toutes les pierres n'en sont pas également solides, elles constituent néanmoins un monument imposant. Celui qui l'a édifié mérite à un degré éminent l'estime de ses contemporains et la reconnaissance de la postérité. Ch. BÉMONT.

— Le 22 novembre 1911 est mort à Montauban M. Louis-Édouard FORESTIÉ, un des érudits les plus distingués du département de Tarn-et-Garonne. Parmi ses publications, il convient de citer en première ligne *les Livres de compte des frères Bonis, marchands montalbanais du XIVe siècle* (*Archives historiques de la Gascogne*, t. XXIII et XXVI, 1891-1894, 2 vol. in-8°), qui présentent un réel intérêt pour l'histoire économique et sociale du moyen âge, et de nombreux articles sur la vie privée des Montalbanais parus pour la plupart dans le *Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*. On doit encore à M. L.-E. Forestié des travaux sur quelques coutumes du sud-ouest (Montagnac, Asques, Bioule, Montbéqui), sur les faïenceries du Quercy, de nombreuses biographies et notamment celles de Corbeyran de Cardaillac-Sarlabous (Paris, 1897, in-4°) et d'Olympe de Gouges (Montauban, 1901, in-8°). Dans son dernier ouvrage, *la Grande Peur de 1789* (Montauban, 1910, in-8°), M. Forestié a tenté d'écrire un chapitre d'histoire générale; malheureusement sa documentation était trop restreinte pour lui permettre de pénétrer au fond de ce vaste sujet. Cette critique ne saurait viser les travaux du même auteur consacrés à l'histoire locale qui sont composés avec méthode et conscience. R. LATOUCHE.

— L'archéologie et la science françaises viennent de subir une double

perte, très douloureuse. Edmond Saglio est mort, sans souffrance, à Paris le 7 décembre. Paul Gauckler a succombé à Rome presque à la même heure. Le premier était plein de jours, puisqu'il avait atteint sa quatre-vingt-troisième année; le second a été ravi en pleine maturité, à quarante-cinq ans.

Edmond Saglio était né en 1828. Il fut d'abord attaché au ministère de la Justice; mais bientôt les questions d'art l'attirèrent, et, jusqu'en 1871, il se fit surtout connaître comme publiciste. Il fut secrétaire de la rédaction du *Magasin pittoresque*, il fut l'un des fondateurs de la *Gazette des Beaux-Arts* en 1859. Parmi les articles qu'il a donnés dans les premiers volumes de cette revue, il en est un qui mérite d'être mentionné tout spécialement; c'est celui qu'il consacra au *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de M. A. Rich, lorsque M. Chéruel en publia la traduction française : « Il est à peine nécessaire, écrivait en 1860 Edmond Saglio, de montrer aux lecteurs de cette revue, artistes, amateurs ou curieux, quel intérêt et quelles ressources leur offre un dictionnaire des arts et des industries de l'antiquité. » Et il concluait son article en ces termes : « Tout ne se trouve pas dans le dictionnaire de M. Rich, mais ce qui s'y trouve est sûrement indiqué, clairement et savamment expliqué; les explications se fondent sur une vue exacte des objets et s'appuient à des modèles et à des textes authentiques ; enfin, à l'aide des dessins ou des notes, qui ont passé du portefeuille de l'auteur dans son ouvrage, on se fait une idée nette de tout ce qu'il lui a été donné de voir par lui-même. On ne peut lui demander ni un plus sincère désir d'instruire, ni une fidélité plus scrupuleuse à la vérité. Il ne faut pas d'autre éloge à un pareil livre... » Ce fut peu de temps après la publication de cet article que Daremberg et lui jetèrent les bases de l'œuvre qui a, pendant près de quarante ans, rempli sa vie.

En 1871, Edmond Saglio fut chargé d'organiser, ou plutôt de réorganiser les services de la manufacture des Gobelins. Il fut ensuite nommé conservateur adjoint du département de la sculpture du moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au musée du Louvre; il devint en 1879 conservateur du même département. La direction du musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny lui fut confiée en 1893; il la conserva jusqu'en 1903. Pendant qu'il était conservateur au musée du Louvre, il fut chargé d'une mission en Allemagne et en Autriche, pour étudier spécialement, dans le premier de ces pays, l'organisation scientifique des musées et, dans le second, l'enseignement des arts appliqués à l'industrie. Il fut élu en 1887 membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; en 1897 il fut nommé membre de la section d'archéologie du Comité des travaux historiques.

C'est en 1873 que parut le premier fascicule du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, dont il avait entrepris la publication avec le docteur Daremberg. L'œuvre était sur le chantier depuis dix ans. Dans l'Avertissement du premier fascicule, E. Saglio rappela que la première pensée de ce monumental ouvrage était due à Darem-

berg; mais, de très bonne heure, il assuma lui-même la plus large part dans la direction de l'œuvre; Daremberg étant mort avant même que le premier fascicule fût complètement imprimé, c'est à Edmond Saglio que revient vraiment l'honneur d'avoir mené à son terme cette tâche formidable. A partir du second volume, il fut aidé dans la direction du travail par M. Edmond Pottier. Il n'a pas eu la joie de voir le *Dictionnaire* terminé. Il aurait fallu, cependant, peu d'années pour que ce grand bonheur lui fût donné. La lettre T était commencée. Saglio n'a pas été seulement le directeur du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, il en a été un des collaborateurs les plus fidèles. Le nombre des articles qu'il y a rédigés est considérable. Le quarante-cinquième fascicule, paru en 1911, en contient plus de vingt. Le *Dictionnaire* absorbait, depuis 1903, presque toute son activité, demeurée admirable jusqu'au dernier jour. Le vendredi qui précéda sa mort, je l'ai encore vu, à la bibliothèque de l'Institut, donnant ses instructions à l'un des dessinateurs qui travaillaient pour le *Dictionnaire*. Une lettre, adressée à l'un des collaborateurs, est datée du mercredi 6 décembre; le lendemain matin, Saglio s'éteignait subitement. Autour de lui, sous sa direction, grâce à ses conseils toujours bienveillants et toujours précieux, le travail s'accumulait. Il revoyait toutes les épreuves et s'occupait avec un soin particulier des illustrations; aucun article n'a été publié dans le *Dictionnaire* qu'il ne l'ait lu et relu, parfois corrigé et amélioré. Il avait su grouper autour de lui une équipe compacte de savants et d'érudits; les débutants, pleins d'ardeur, s'y rencontraient avec les maîtres incontestés de l'archéologie et de l'érudition françaises. Saglio était vraiment le centre et l'âme de cette ruche laborieuse; il en coordonnait avec méthode l'activité forcément disparate. Sa bienveillance, sa courtoisie, sa bonté, qui n'excluaient ni la fermeté ni la franchise, n'y contribuaient pas moins que son inépuisable érudition et sa science impeccable. En apprenant la mort de leur « directeur », tous les collaborateurs du *Dictionnaire* ont senti qu'ils perdaient un ami, un de ces amis chers et sûrs, vers lesquels il est si doux d'aller, qu'on n'oublie pas et dont on aime à garder un souvenir à la fois ému, respectueux et souriant.

Né en 1866, Paul Gauckler fut admis à l'École normale supérieure en 1886. Il en sortit, en 1889, agrégé d'histoire et de géographie. Sa santé, qui fut toujours précaire, souvent compromise, l'obligea à rechercher de préférence, pour y séjourner, les pays du midi. En 1890, il fut chargé d'une mission archéologique en Algérie. Depuis lors, pendant quinze ans, il vécut surtout dans l'Afrique du Nord et se consacra, avec un succès éclatant, à l'archéologie et à l'histoire de l'Afrique romaine. Placé en 1892 à la tête du service des Antiquités et arts de la Régence de Tunis, il occupa ce poste important jusqu'en 1905. Il imprima un très vif élan aux fouilles et aux recherches dont la Tunisie était alors le théâtre. Il nous suffira de rappeler ses

belles découvertes d'Oudna, de Dougga, de Carthage, de Bou-Grara. A son instigation, plusieurs membres de l'École française de Rome, MM. Homo, Merlin, Poinssot, et de nombreux officiers du corps d'occupation exécutèrent des explorations fructueuses. Une vaste enquête sur les installations hydrauliques des Romains en Tunisie, dont l'intérêt était à la fois scientifique et pratique, fut entreprise d'après ses instructions. Le musée Alaoui, au Bardo, prit une extension considérable; il s'enrichit, en peu d'années, de pièces et de documents uniques. La collection de mosaïques romaines, que ce musée possède aujourd'hui est la plus riche et la plus importante du monde. Le musée de Sousse fut créé. Chaque année, P. Gauckler résumait, en un court rapport intitulé *Marche du service*, l'œuvre qu'il avait accomplie.

P. Gauckler quitta, vers la fin de 1905, la direction du service des Antiquités et arts de Tunisie. Pendant les dernières années de sa vie, il passait en Italie, surtout à Rome, l'hiver et le printemps. Son activité archéologique ne s'était pas arrêtée ni ralentie. Il eut la joie de découvrir, au flanc du Janicule, sur le même emplacement, le *lucus* de la nymphe Furrina et un sanctuaire consacré aux divinités syriennes. Il poursuivait en même temps les études qu'il avait commencées dans l'Afrique du Nord sur les mosaïques romaines. Mais sa santé ne s'améliorait pas; pendant l'hiver de 1910-1911, il dut garder le lit de longues semaines. Il est mort à Rome le 6 décembre dernier.

P. Gauckler avait été nommé, en 1896, membre de la commission de l'Afrique du Nord au ministère de l'Instruction publique; en 1899, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres l'avait inscrit parmi ses correspondants.

Outre de très nombreux articles donnés surtout au *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, à la *Revue archéologique*, aux *Monuments Piot*, au *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, ailleurs encore, P. Gauckler a publié le *Musée de Constantine* (en collaboration avec M. G. Doublet); le *Musée de Cherchell;* les *Temples païens de la Tunisie* (en collaboration avec M. R. Cagnat); le *Catalogue du musée Alaoui* (en collaboration avec M. R. de La Blanchère); l'*Inventaire des mosaïques romaines de l'Afrique proconsulaire*, etc., etc. Son œuvre scientifique a donc été très importante.

Bien qu'on sût P. Gauckler malade, attristé, peut-être découragé par son état de santé, la nouvelle de sa mort a douloureusement surpris tous ses camarades, tous ses amis, tous ceux qui l'ont connu. Des regrets unanimes ont accueilli la disparition prématurée de ce savant, dont l'activité infatigable, soutenue par un courage souvent stoïque, a rendu tant de services à l'érudition dont l'esprit et le talent, à la fois brillants et solides, savaient rehausser d'un charme original les résultats, parfois arides, des explorations archéologiques. Il paraissait désigné pour écrire l'histoire de la mosaïque romaine.

L'œuvre qu'il préparait sur ce sujet était attendue avec une légitime impatience. Il est profondément triste que la mort ait brisé si tôt une carrière déjà si bien remplie. J. TOUTAIN.

— Le Centenaire de la naissance de Louis BLANC a été célébré le 28 novembre dernier, à la place Monge, où s'élève la statue du célèbre écrivain et homme politique. M. Steeg, qui présidait au nom du gouvernement, a surtout loué en Louis Blanc l'auteur de *l'Organisation du travail*. Il considère que, par les mesures prises en faveur de l'enseignement et de l'assistance aux travailleurs, par la création du ministère du Travail, la troisième République a réalisé une partie du programme de Louis Blanc. On n'a peut-être pas, dans cette cérémonie, assez parlé des mérites de l'écrivain à qui nous devons l'*Histoire de Dix ans* et l'*Histoire de la Révolution* et surtout les *Lettres sur l'Angleterre* où Louis Blanc a montré des qualités d'observateur politique de tout premier ordre.

— Le *Cercle de la librairie* va fêter le centenaire de la *Bibliographie de la France*. C'est le 1er novembre 1911 que, en vertu d'un décret de Napoléon daté d'Amsterdam le 14 octobre, la direction générale de l'imprimerie et de la librairie fit paraître, par les soins de F. Pillet, une *Bibliographie de l'Empire français*. M. Paul DELALAIN publie une notice sur la *Bibliographie de la France* où il énumère les publications du même genre qui l'ont précédée depuis la *Bibliographia parisina* qui fut publiée de 1643 à 1653 par un religieux carme et qui contenait le catalogue de tous les livres imprimés en France.

— Le Comité *France-Amérique*, dont le siège social est à Paris (rue Cassette, n° 21), a ouvert une souscription publique dans le dessein de faire participer notre pays aux manifestations qui, depuis plusieurs années, se sont succédé aux États-Unis en l'honneur de la France et des Français. La circulaire est conçue en ces termes : « A l'occasion du troisième centenaire de Champlain, les États de New-York et de Vermont érigent un monument en l'honneur de l'illustre initiateur qui conçut le projet d'une vaste domination, une « Amérique française », s'étendant de la Louisiane au Canada par le cours du Mississipi. C'est le territoire sur lequel se développa par la suite la grande République des États-Unis d'Amérique. Cette commémoration, si honorable pour nous, la France ne peut la laisser sans y prendre part, et le Comité France-Amérique a décidé d'offrir aux États-Unis un buste en bronze, représentant la France, que l'illustre sculpteur Rodin vient de terminer. Cette œuvre d'art sera placée au pied du phare monumental qui va être élevé en l'honneur de notre compatriote sur les bords du lac qui porte son nom. »

Le Comité fait appel au concours de tous ceux, Français ou amis de la France, qui veulent répondre à l'initiative américaine par un témoignage d'affection et de gratitude au moment où va être célébrée la mémoire d'un grand Français.

— Un décret en date du 14 décembre 1911 a réorganisé, comme suit, les Archives nationales : Art. 1er. Les Archives nationales sont divisées, au point de vue des documents qu'elles renferment, en deux sections : 1° la section ancienne, comprenant les archives antérieures à 1790. Elle a un chef qui prend le titre de conservateur des archives anciennes et deux sous-chefs qui prennent le titre de conservateur adjoint; 2° la section moderne, comprenant les archives postérieures à 1790. Elle a un chef qui prend le titre de conservateur des archives modernes et deux sous-chefs qui prennent le titre de conservateur adjoint. — Art. 2. Une autre section est chargée du service administratif des Archives nationales et du service des archives départementales, communales et hospitalières. Elle a un chef qui a titre de conservateur et un sous-chef qui a titre de conservateur adjoint. — Art. 3. L'article 2 du décret du 8 avril 1903 est modifié comme suit : « Le cadre du personnel des Archives nationales comprend trois conservateurs, cinq conservateurs adjoints, etc. Le reste comme précédemment. »

— Ceux de nos lecteurs qui ont parcouru le programme de l'*Agrégation d'histoire et de géographie* pour 1912 ont certainement été frappés par le fait suivant : l'histoire de l'Italie du commencement du XVe siècle à 1559 (et non, comme une faute d'impression nous l'a fait dire, 1539) est rangée parmi les sujets d'histoire du « moyen âge ». Nous comprenons que l'on n'ait pas voulu morceler un sujet à cheval sur deux périodes. Il n'en est pas moins bizarre d'expulser de l'histoire moderne les guerres d'Italie. Pratiquement, on peut se demander quel sera, dans les Facultés, le professeur chargé de guider les étudiants dans la préparation de cette question, celui d'histoire du moyen âge ou celui d'histoire moderne.

— A la liste des prix décernés en 1911 par l'Académie des inscriptions que nous avons déjà donnée, il faut joindre les ouvrages suivants : E. Lemaire, *Archives anciennes de la ville de Saint-Quentin;* baron de Bonnault d'Houet, *Compiègne pendant les guerres de religion;* Lennel, *Calais au moyen âge;* A. Huguet, *Histoire d'une ville picarde, Saint-Valéry, de la Ligue à la Révolution;* Mgr Fuzet et le chanoine Jouen, *Comptes, devis et inventaires du manoir archiépiscopal de Rouen;* L. Celier, *les Dataires du XVe siècle et les origines de la daterie apostolique* et le *Catalogue des actes des évêques du Mans jusqu'à la fin du XIIIe siècle;* A. Feuillerat, *John Lily, contribution à l'histoire de la Renaissance en Angleterre;* E. Berteaux, *l'Exposition rétrospective de Saragosse de 1908.*

— Parmi les communications faites à la Société nationale des Antiquaires de France pendant les mois de novembre et décembre 1911, citons : un important mémoire de M. Pallu de Lessert sur l'origine des colonies romaines qui portent le nom de *Julia;* un travail de M. le commandant Lefebvre des Noëttes sur les attelages antiques; une

note de M. Dieudonné sur l'origine et les variations du denier parisis et de la livre tournois; une note de M. Prou sur les résultats des fouilles pratiquées par M. le professeur Stuckelberg de Bâle à Disentis; de M. Chapot sur les titres de *superior* et *inferior* attribués aux provinces romaines; de M. Mayeux sur une reproduction d'un *Agnus Dei* du XIIIe siècle provenant de l'église de Dreux et de M. Coutil sur un atelier de poterie gallo-romaine à Illéville-sur-Monfort. M. Prinet a démontré que les armoiries des chevaliers chrétiens du moyen âge ne pouvaient provenir des armoiries des orientaux qui leur sont postérieures en date. M. Héron de Villefosse a communiqué de la part de M. Merlin deux fragments d'inscription trouvés dans le sud tunisien et de la part du R. P. Delattre l'annonce de la découverte à Carthage de deux sarcophages en marbre; enfin M. Homolle a étudié le temple dit hypèthre, c'est-à-dire ouvert à l'intérieur.

— La Société des Recherches historiques de Vaucluse, à qui l'on doit la publication des *Recherches historiques et documents sur Avignon, le Comtat-Venaissin et la principauté d'Orange*, va faire paraître, à partir du 15 janvier 1912, une revue trimestrielle intitulée les *Annales d'Avignon et du Comtat-Venaissin*.

— M. Paul Groussac, directeur de la Bibliothèque nationale de Buenos-Aires, a fait à la Sorbonne, dans l'amphithéâtre Richelieu, le 9 décembre, sous la présidence de M. G. Clemenceau, une conférence sur un Français vice-roi de la Plata : *Jacques de Liniers, comte de Buenos-Aires (1753-1810)*.

— L'entreprise dont M. H. Fabre a eu l'initiative mérite d'être signalée. Sous le titre général de *Portraits d'hier*, il publie régulièrement depuis trois ans des biographies consacrées aux personnalités les plus remarquables de la politique, des sciences, des lettres et des arts en France et à l'étranger. Toutes ces biographies n'ont pas la même valeur : elles sont dues à des auteurs qui n'ont pas tous les mêmes qualités, ni les mêmes défauts; certaines sont écrites en une langue prétentieuse et décadente qui énerve le lecteur. Mais, dans l'ensemble, avec leurs illustrations et leurs bibliographies, elles sont méritoires et souvent utilisables. Actuellement, les *Portraits d'hier* comptent cinquante-huit numéros groupés en dix séries; les plus remarquables de ces biographies sont celles de Bakounine et de Heine par M. A. Dunois, de Dalou par M. P. Cornu, de L. Cladel par M. G. Normandy, de R. Wagner et de Liszt par M. Prod'homme, de Tchernichewsky par Mme V. Starkoff, de Carducci par M. Mignon, de Coppée par M. Buet. D'autres séries sont en préparation : Mazzini et Garibaldi en particulier seront traités dans la collection. Nous regrettons que ces brochures soient insuffisamment connues et répandues; elles pourraient, surtout dégagées des fioritures inutiles d'une littérature trop poussée, servir à l'éducation morale de la démocratie, sur qui les individualités fortes, plus que les théories abstraites, ont une puissante action. G. Bn.

— Les historiens pourront faire grand profit de l'article de M. René Rodouant paru dans le n° de juillet 1911 de la *Revue d'histoire littéraire de la France*, sur l'*Éloquence militaire* au XVIe siècle. On y trouvera la démonstration que même chez les chroniqueurs, mémorialistes et historiens les plus scrupuleux du XVIe siècle, les discours sont affaire de rhétorique, et que les auteurs y expriment à leur façon tantôt les idées supposées des personnages qu'ils mettent en scène, tantôt leurs propres idées.

— En rendant compte du livre si curieux de MM. Boppe et Bonnet sur *les Vignettes emblématiques sous la Révolution* (*Rev. hist.*, t. CVIII, p. 406), j'ai dit que M. Bonnet avait réuni la collection de vignettes et que M. Boppe avait rédigé le texte qui les commente et les explique. Ainsi présentée, la part de chacun des auteurs est inexactement déterminée, car le texte lui-même résulte de l'intime collaboration des deux signataires de l'ouvrage. Une erreur, — qui est une injustice involontaire, — eût été évitée si, dans la préface du volume, les auteurs s'étaient plus nettement expliqués sur ce point. Voilà qui est fait. *Suum cuique.* Ch. S.

Belgique. — Le prix quinquennal d'histoire nationale[1] a été décerné à notre éminent collaborateur M. Paul Fredericq, professeur à l'Université de Gand, pour l'ensemble de son œuvre scientifique et spécialement pour ses travaux sur l'histoire de l'Inquisition dans les Pays-Bas.

Grande-Bretagne. — Voici l'indication des rapports et inventaires publiés depuis 1907 par la *R. Commission on historical mss.*, pour faire suite au dépouillement donné dans la *Revue historique*, t. XCIV, p. 221-223 : *Calendar of the Stuart papers preserved at Windsor castle*, t. III et IV (1907-1910) ; le t. IV s'arrête au 31 août 1717, mais il contient en outre bon nombre de pièces qui auraient dû figurer dans les volumes précédents et qui ont été retrouvées seulement depuis leur apparition. — *House of Lords mss.*, nouv. série, t. IV et V (1908, 1910), relatifs aux années 1695-1704. — *Calendar of the mss. of the most hon. marquis of Salisbury preserved at Hatfield;* le t. XII (1910), se rapporte à l'année 1602. — *Report on the mss. of the marquess of Ormond preserved at Kilkenny castle*, t. III (1904) à VI (1911), collection de première importance, comme on sait, pour les affaires d'Irlande au XVIIe siècle sous Charles Ier et sous Charles II. — *Report on the mss. of the duke of Portland preserved at Walbeck abbey*, t. VI (1901) à VIII (1907), suite du dépouillement des papiers de Harley jusqu'en 1708. — *Calendar of the mss. of the marquis of Bath preserved at Longleat, Wiltshire*, 3 vol. (1904-1908) ; outre la suite des papiers de Harley, si intéressants pour le règne d'Anne, le t. III contient ceux de Prior, qui fut activement employé, comme on sait, dans les négociations des traités de Rys-

1. Ce prix est de 5,000 francs.

wyck et d'Utrecht (1685-1713). — *Report on the mss. of J. R. Fortescue preserved at Dropmore;* le tome VI (1908) contient la correspondance de Grenville, si importante pour l'histoire de la première et de la seconde coalition contre la France; il s'arrête à la paix de Lunéville et à la démission de Pitt (1801). — *Report on the mss. of the earl of Egmont*, t. II (1709); l'examen des papiers de la famille Perceval est continué par ceux de Sir Edward, qui joua un certain rôle à la cour de la reine Anne. — *Report on the mss. of the earl of Ancaster preserved at Grimsthorpe* (1907); on conserve là les archives de deux familles : les Willoughby d'Eresby et les Bertie; le rapport est intéressant surtout pour les années 1550-1651. — *Report on the mss. of Mrs. Stopford Sackville at Drayton House, Northamptonshire*, t. II (1910), relatif à la guerre de l'Indépendance américaine, aux affaires du Canada et des Indes occidentales pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle. — *Report on american mss. in the Royal Institution of Great Britain*, t. III (1907); suite des opérations militaires pendant la guerre de l'Indépendance américaine (1782-1783). — *Report on the mss. of the duke of Buccleugh and Queensberry at Montagu House, Whitehall*, t. II (1903); correspondance de Charles Talbot, comte, puis duc de Shrewsbury, qui joua un rôle politique notable sous Guillaume III, ayant été deux fois secrétaire d'État, en 1689 et en 1694. — *Report on the mss. of the duke of Buccleugh and Queensberry at Drumlanrig castle, Dumfriesshire*, t. II (1903) : lettres d'Alexandre, comte de Moray (1682-1685) et lettres adressées par J. Drummond de Lundin, secrétaire d'État pour l'Écosse, à William, marquis (puis duc) de Queensberry (1682-1685). — *Report on mss. in the welsh language*, le 4e fasc. du t. II (1910) est consacré aux mss. gallois du British Museum. — *Report on mss. in various collections*, t. IV-VI (1907-1909); on y relève des documents anciens provenant de l'évêché de Salisbury, de l'évêché et du chapitre d'Exeter, des archives municipales de Salisbury (t. IV); des papiers relatifs aux ambassades de Sir Nicolas Throgmorton en France et en Écosse sous Élisabeth, à la guerre civile et à la République (t. V); des lettres de Lord Bute, d'Horace Mann, de Lord Talbot (1717-1762), la correspondance de William Knox, sous-secrétaire d'État à l'office colonial depuis 1770 jusqu'à sa suppression en 1782, et celle de l'amiral Cornwallis, 1761-1818 (t. VI). — *Report on the mss. of Lord Polwarth preserved at Mertoun House, co. Berwick*, t. I (1911); on y trouve la correspondance d'Alexandre Lord Polwarth, deuxième comte Marchmont, qui fut plénipotentiaire à la cour de Danemark de 1716 à 1725. Ce présent inventaire complète les « Marchmont papers » publiés en 1831. — *Report on the mss. of the earl of Denbigh preserved ad Newnham Paddox, Warwickshire*, t. V (1911); on y trouve de nombreuses lettres en français adressées à Isabelle, comtesse de Denbigh, soit par son amie Lady Bolingbroke, soit par son cousin, J. de Pesters (1735-1750). — *Report on the mss. of*

Lord Middleton, preserved at Wollaton Hall, Northamptonshire (1911); intéressant pour l'histoire de la famille Willoughby; on note des lettres intéressantes, surtout à cause de leur valeur littéraire, de Cassandra, fille du philosophe naturaliste François Willoughby, qui vivait au temps d'Élisabeth. On conserve en outre à Wollaton des chartes originales des rois d'Angleterre Henri II et de Henri III, des recueils de poésies françaises du XIIIe et du XIVe siècle. Ce rapport est l'œuvre de J. W. Stevenson. Ch. B.

— *The Cambridge medieval history*, planned by J. B. BURY, edited by H. M. GWATKIN, J. P. WHITNEY. Vol. I : *The christian roman Empire and the foundation of the teutonic kingdoms* (Cambridge, at the University Press, 1911, in-8°, XXII-754 p.; prix : 7 sh. 6 d.). — Nous nous contenterons aujourd'hui d'annoncer le présent volume et d'en donner la table des matières. Chapitre I. Constantin et la fondation de Constantinople, par H. M. GWATKIN; ch. II. Réorganisation de l'Empire, par J. S. REID; ch. III. Les successeurs de Constantin jusqu'à Jovien et la lutte contre l'empire perse, par N. H. BAYNES; ch. IV. Le triomphe du christianisme, par le Rév. T. M. LINDSAY; ch. V. L'arianisme, par H. M. GWATKIN; ch. VI. L'organisation de l'Église, par C. H. TURNER; ch. VII. L'expansion germanique avant 378, par M. BANG; ch. VIII. La dynastie de Valentinien et Théodose le Grand, par N. H. BAYNES; ch. IX. Les migrations des peuples germaniques, 378-412, par le Dr M. MANITIUS; ch. X. Les royaumes germaniques en Gaule, par le Dr L. SCHMIDT et Chr. PFISTER; ch. XI. Les Suèves, les Alains et les Vandales en Espagne et en Afrique, par le Dr L. SCHMIDT; ch. XII. Les peuples de l'Asie centrale, par T. PEISKER, et Attila, par L. SCHMIDT; ch. XIII. La Bretagne au temps des Romains, par F. J. HAVERFIELD, et la conquête de la Bretagne par les Anglo-Saxons, par F. G. M. BECK; ch. XIV. L'Italie et l'Occident, 410-476, par N. Ernest BARKER; ch. XV. Le royaume d'Italie sous Odoacre et Théodoric-le-Grand, par Maurice DUMOULIN; ch. XVI. Les provinces orientales de l'Empire d'Arcadius à Anastase, par E. W. BROOKS; ch. XVII. Le schisme religieux au Ve siècle, par Mlle Alice GARDNER; ch. XVIII. Le monachisme, par dom E. C. BUTLER; ch. XIX. Situation sociale et économique de l'Empire romain au IVe siècle, par Paul VINOGRADOFF; ch. XX. Pensées et idées du temps, par le Rév. H. F. STEWART; ch. XXI. L'art chrétien primitif, par W. R. LETHABY. — Ce volume est imprimé avec des caractères et une disposition typographiques semblables à ceux de la *Cambridge modern history*. La bibliographie est renvoyée à la fin et il y a un Index. Une heureuse innovation doit être signalée. Chaque volume doit être accompagné de cartes, publiées à part dans un carton. Le carton annexe au tome I en contient quatorze. Ch. B.

Russie. — Un Institut français vient d'être créé à Saint-Pétersbourg et placé sous la direction de M. Réau, professeur à l'Université de

Nancy. Au programme de l'année 1912 figurent un cours d'histoire de l'art français (la peinture française au XIXe siècle, par M. Réau), un cours d'histoire de France (la civilisation française du XVIIIe siècle, par M. Hautecœur, agrégé de l'Université, ancien membre de l'École française de Rome), un cours sur l'enseignement féminin en France, par Mlle Tollemer, professeur agrégé au lycée Racine à Paris; enfin, un cours d'histoire byzantine (Constantinople au moyen âge, la cour et la ville, par M. Ebersolt, docteur ès lettres).

L'Institut français de Saint-Pétersbourg ne sera pas seulement un centre d'enseignement supérieur d'histoire et de littérature française, il se propose aussi d'être un centre de hautes études slaves. C'est ainsi que l'Institut attribuera tous les ans à des savants, à des étudiants français des missions et des bourses d'études en Russie, il mettra à leur disposition une bibliothèque où seront réunis les principaux ouvrages relatifs à la Russie. Enfin, il entreprendra la publication d'une collection de travaux qui portera le nom de Bibliothèque de l'Institut français de Saint-Pétersbourg.

Suisse. — A l'occasion du 400e anniversaire de la naissance de Pierre Viret, le collaborateur et l'ami de Farel et de Calvin, l'Église nationale du canton de Vaud a organisé des fêtes solennelles qui ont eu lieu du 24 au 26 octobre. Les églises réformées de Suisse et de France, les facultés de théologie protestantes de la Suisse romande, de Paris et de Montauban, avaient été invitées à s'associer, par l'envoi de délégués, à l'hommage rendu au réformateur vaudois dont l'activité s'est aussi exercée au dehors des frontières de son pays natal, à Neuchâtel, à Genève et dans plusieurs des églises de France. Les fêtes du centenaire ont été ouvertes par la cérémonie annuelle de consécration des nouveaux pasteurs de l'église vaudoise, à la cathédrale de Lausanne : c'est sous ces mêmes voûtes qu'eut lieu, en octobre 1536, la dispute publique qui servit de prélude à l'établissement officiel de la Réformation dans le pays de Vaud par les Bernois, dispute où, pour la première fois, Farel, Viret et Calvin se trouvèrent réunis pour soutenir la cause des doctrines nouvelles.

Dans ce trio, que Théodore de Bèze appelle le *trépied* de la Réforme, le dernier venu, Calvin, ne tarda pas à occuper le premier rang. La figure plus effacée de Viret, son fervent disciple, n'en méritait pas moins d'être remise en lumière. Elle l'a été avec beaucoup de justesse au cours de ce jubilé. A la séance commémorative tenue à Lausanne, en l'église Saint-François où Viret prêcha au début de son ministère dans cette ville, le président de la Commission synodale vaudoise, M. le professeur L. Émery a montré en Viret l'enfant du pays, plus apte par cela même que les *prédicants* étrangers à faire pénétrer dans l'âme nationale les principes de la Réformation que beaucoup de ses compatriotes avaient acceptée passivement en même temps que la domination bernoise. M. Edm. Rossier, recteur de

l'Université, a parlé du professorat de Viret à l'Académie naissante de Lausanne; M. le professeur Ph. Bridel, de l'activité de Viret comme pasteur de Lausanne (1536-1559), de ses efforts persévérants pour que la réforme religieuse aboutisse à une réforme profonde des mœurs. Sous l'influence de Calvin, une partie du clergé vaudois, avec Viret pour chef, chercha à faire prévaloir le principe de l'autorité spirituelle de l'Église dans le domaine de la doctrine, du culte et des mœurs, tandis que Berne avait fait sienne la conception zwinglienne de l'Église d'État, où le magistrat garde le dernier mot dans les choses de la religion et de la morale. Viret, mal secondé par ses compatriotes, devait succomber dans la lutte inégale née de ce conflit, dont l'issue porta un coup redoutable à l'église vaudoise et à l'académie de Lausanne, en éloignant de l'une et de l'autre des personnalités d'élite. L'exil et les exigences d'une santé compromise par un labeur excessif amenèrent Viret à consacrer la fin de sa carrière aux Églises de France. C'est cette période de la vie du réformateur (1561-1571), la moins connue jusqu'ici, que le dernier orateur de Saint-François, M. E. Doumergue, a traitée dans un éloquent discours. Le doyen de la Faculté de Montauban a décrit l'action prodigieuse exercée par Viret, prédicateur et pasteur, à Nimes, à Montpellier, à Lyon, en Béarn, et le rôle qu'il a joué comme organisateur des églises réformées, comme président du quatrième synode national, enfin, en un moment « où le sort religieux et national de la France se décide », comme directeur politique des protestants français, auxquels il donne des conseils de modération et de tolérance remarquables pour l'époque[1].

Le dernier acte du jubilé s'est déroulé à Orbe, la ville natale de Viret. Dans l'église restée presque intacte, où, cédant aux adjurations de Farel, Viret fit son apprentissage du ministère évangélique, M. le professeur Chavan évoqua la jeunesse et les débuts du réformateur, et, grâce aux récits pittoresques d'un témoin oculaire, resté fidèle à la religion de ses pères, le banneret de Pierrefleur, il fit revivre à ses auditeurs les scènes tumultueuses qui accompagnèrent l'introduction du culte réformé dans la paisible petite cité vaudoise.

L'œuvre littéraire de Viret est considérable. Elle n'est pas inconnue en France, grâce aux études que lui ont consacrées MM. Sayous *(Réformateurs de langue française)* et Lenient *(la Satire en France au XVIe siècle)*. Tandis que Calvin s'adresse à une élite, c'est pour le peuple que Viret écrit, et, pour se faire comprendre, il se fait à lui-même la langue dont il a besoin, usant « d'aucuns mots qui ne seraient pas reçus de ceux qui s'étudient à la pureté de la langue française » et qu'il emprunte au parler local, ce qui a permis à M. Philippe Godet de distinguer en lui le premier écrivain national

1. Une partie de ce discours a été imprimée dans le numéro du 20 novembre de *Foi et Vie*, où l'on trouvera aussi un article du même auteur sur *Viret, la liberté de conscience et la réformation.*

de la Suisse romande[1]. Très appréciés au XVIe siècle, ses ouvrages sont devenus fort rares. Aussi la Société vaudoise de théologie a-t-elle été bien inspirée en publiant, à l'occasion du centenaire, une série de pages extraites des œuvres du réformateur et un choix de ses lettres (*Pierre Viret d'après lui-même*. Lausanne, Bridel, 1911, in-8°, VIII-341 p). Ce recueil, dû à la collaboration de MM. SCHNETZLER, H. VUILLEUMIER, A. SCHRŒDER, Eug. CHOISY et Ph. GODET, est composé très judicieusement et rendra grand service aux historiens comme aux théologiens.

Parmi les travaux parus au moment du jubilé ou peu avant, il convient de signaler encore les deux biographies de Viret dues à MM. H. VUILLEUMIER et J. BARNAUD. Sous une forme concise et populaire, et avec une sympathie qui n'exclut pas la clairvoyance, le savant professeur de l'Université de Lausanne a tracé du réformateur vaudois un portrait excellent et bien en place dans son cadre historique (*Notre Pierre Viret*. Lausanne, Payet, 1911, in-12, 264 p.). Malgré l'absence de tout appareil critique, on s'aperçoit aisément que ce volume est fondé sur l'information la plus sûre et la plus étendue. L'ouvrage très détaillé de M. le pasteur Barnaud témoigne d'un travail considérable et consciencieux (*Pierre Viret, sa vie et son œuvre, 1511-1571*, Saint-Amans, Carayol, in-8°, 703 p.). Il apporte en particulier des lumières nouvelles à l'histoire des dernières années de Viret, de sa carrière en France et en Béarn. Il semble que l'auteur, qui fait preuve de quelque inexpérience dans l'emploi de ses sources, aurait pu condenser certains chapitres, — et obtenir ainsi plus de clarté, — en évitant des répétitions et en sacrifiant des développements qui ne rentraient pas nécessairement dans le plan d'une biographie. Mais ces réserves ne doivent pas faire méconnaître la valeur réelle de ce bel ouvrage, auquel l'auteur a donné un utile complément en publiant, d'après les originaux conservés à Neuchâtel, Genève et Zurich, et en les accompagnant de notes, *Quelques lettres inédites de Pierre Viret* (Saint-Amans, 1911, in-8°, 156-4 p.). V. v. B.

1. Ph. Godet, *Pierre Viret*. Lausanne, 1892, in-16.

L'un des propriétaires-gérants, G. MONOD.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

2nd

LE MOUVEMENT CONSTITUTIONNEL EN PRUSSE DE 1840 A 1847

FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV ET LES DIÈTES PROVINCIALES

(Suite et fin[1]*.)*

IV.

Les ordonnances de février 1847.

Le roi et son projet de constitution. — La commission de constitution. — Les ordonnances du 3 février 1847. — Les ordonnances et l'opinion.

Si Frédéric-Guillaume IV avait songé, en arrivant au trône, à réunir des Etats-Généraux, s'il avait écarté provisoirement cette idée pour organiser des délégations des diètes, l'influence de la cour avait par la suite rendu moins pressants ses désirs de réforme. Pourtant, après avoir pendant deux années paru se soumettre aux sollicitations de son entourage, il fit, en avril 1844, venir de Londres, où il était ambassadeur, son ami Bunsen pour lui demander son avis sur la question constitutionnelle. Ce n'est pas sans dessein que pour le conseiller le roi avait choisi Bunsen : Bunsen était celui de tous ses familiers qui connaissait le mieux la constitution anglaise, pour laquelle Frédéric-Guillaume professait une grande admiration : celle-là n'était pas une constitution écrite, celle-là était née sur le sol anglais et s'y était librement développée. « Nous devons le

1. Voir *Rev. hist.*, t. CVIII, p. 1 et 251; t. CIX, p. 56.

reconnaître », disait-il à Schön, « nous n'avons qu'une grande, qu'une lumineuse image de véritable constitution, c'est l'Angleterre. Ce qui existe là n'est pas né d'un document légal; ce sont huit siècles de longues luttes de toute sorte et de haute intelligence qui ont amené ce qui existe aujourd'hui. Quelle différence avec ceux qui croient qu'on peut établir une constitution en autant d'heures que l'Angleterre a mis de siècles[1]!... »

Bunsen eut pendant tout le mois d'avril de fréquents entretiens avec le roi. Frédéric-Guillaume prit assez au sérieux les idées de son ami pour l'inviter à les exposer devant une commission composée de dix ministres ou conseillers d'État. Convaincu que les réclamations des libéraux visaient surtout le régime bureaucratique imposé à la Prusse, Bunsen demandait qu'on établît avant toute autre chose une sorte de statut des fonctionnaires (Dienstpragmatik) qui définirait les droits de l'État sur ces derniers et préciserait les garanties qui leur seraient accordées.

Quant à la constitution, Bunsen proposait :

1° L'institution d'une Chambre des seigneurs composée d'un certain nombre de nobles siégeant par droit de naissance, de quelques membres élus de la « Ritterschaft », de généraux et de hauts fonctionnaires siégeant par droit de fonction, d'un certain nombre de membres siégeant à vie, désignés par la couronne.

2° L'établissement de « Reichsstände », — analogues aux Communes anglaises, — composés de députés des villes et des campagnes et de délégués de la « Ritterschaft », à qui Bunsen rêvait de donner en Prusse le rôle de la gentry anglaise. A cette dernière chambre, réunie de droit tous les quatre ans, serait réservé l'examen du budget, des nouveaux impôts et des lois intéressant les personnes et les biens. La sanction du budget ne devait entraîner aucun pouvoir législatif : dans ce domaine, les « Reichsstände » ne devaient avoir que le droit de pétition. Pour éviter le suffrage direct, Bunsen indiquait que les députés, que le roi détestait comme tout ce qui pouvait passer pour un signe de souveraineté populaire, pourraient être choisis par les diètes, dix-huit par province, douze dans la diète même, six au dehors.

Dans les conclusions de son projet, Bunsen se déclarait opposé

1. Schön, t. III, p. 171.

à toute représentation directe du peuple sur la base du prorata des habitants et partisan convaincu du « droit historique », c'est-à-dire du maintien des classes et des assemblées d'États. Mais il vantait les avantages du système des deux chambres, l'une composée de nobles, l'autre où l'ordre équestre s'opposerait, comme la gentry anglaise, « aux flots montant de la démocratie »[1].

Le roi accueillit favorablement le plan de son ami, mais ne se pressa guère d'en faire une réalité. Il y avait à ce moment, et plus que jamais, lutte entre ses intentions de réforme et l'influence des piétistes de cour. L'attentat de Tschech (juillet 1844), où son esprit mystique vit en même temps qu'un avertissement de la providence le signe trop certain de la désaffection de son peuple, fit pencher la balance. Il résolut de donner suite à ses premiers projets.

S'il ne se décida pas à accepter les « Reichsstände » de Bunsen, c'est qu'ils n'étaient à ses yeux qu'une forme nouvelle des délégations de 1842. Il pensait, quant à lui, faire bien davantage ; il songeait toujours à cette réunion plénière des diètes provinciales qu'il avait rêvée pour le jour de l'hommage[2]. L'idée longtemps caressée de ce « grosse Landtag » était devenue chère à son esprit romantique. Dans sa pensée, ce serait l'assemblée que le roi convoquerait dans les grandes circonstances : elle soulignerait les dates importantes du règne. Pour les affaires courantes, les anciennes délégations réunies périodiquement suffiraient. Quant au budget, Frédéric-Guillaume acceptait qu'il fût soumis tous les quatre ans aux délégations, mais à la condition que celles-ci n'eussent aucun droit de contrôle. En effet, disait Canitz, « si seuls sont légaux les impôts que les États auront permis, c'est toute l'administration, l'entretien de l'armée et l'existence de la monarchie qui seront mis en question »[3]. Et le roi sur ce point était entièrement de l'avis de son ami. « Concéder l'examen périodique du budget, c'est, de quelque nom qu'on l'appelle, l'insupportable système représentatif introduit en Prusse. »

1. Pour les diètes provinciales, elles siégeraient tous les quatre ans, de façon à ce qu'il y eût alternance avec les « Reichsstände ».
2. Cf. Ranke. Lettres du roi à Bunsen, p. 75.
3. Canitz, t. II, p. 91.

*
* *

Frédéric-Guillaume IV tint longtemps ses intentions secrètes. A la cour, cependant, on devinait bien quels étaient ses projets. Le tzar, averti, tenta de l'en détourner. Frédéric-Guillaume essaya, bien vainement, de convaincre Nicolas Ier que ses idées n'étaient pas de nature à « ouvrir la carrière des révolutions »; puis, ému par les remontrances de son beau-frère qui lui rappelait, de façon pressante, la solidarité des souverains, il s'ouvrit de ses intentions au roi de Wurtemberg et à Metternich; il correspondit secrètement avec ce dernier par l'intermédiaire de Canitz, ambassadeur à Vienne, pendant les derniers mois de 1844. Le dernier mot de Metternich fut qu'une constitution anéantirait la situation de la Prusse en Allemagne et compromettrait en même temps celle de l'Autriche. Cette opposition n'entama guère la volonté bien arrêtée du roi. Mais quelque chose de ses desseins avait transpiré dans son entourage; aussitôt, ses amis, et plus particulièrement son frère, le prince de Prusse, lui livrèrent les plus rudes assauts pour le ramener à leur politique.

Le prince Guillaume ne fut mis au courant des projets du roi qu'en décembre 1844; un peu dépité d'avoir été tenu à l'écart et gardant le souvenir des discussions de 1841, croyant sincèrement d'ailleurs agir pour le bien du royaume, il écrivit au roi, en janvier 1845, une lettre très ferme, où il renouvelait ses anciennes objections contre l'introduction d'un régime constitutionnel en Prusse. Le roi fit demander en secret à Eichhorn et au juriste Heffter quelle valeur légale aurait, le cas échéant, la protestation publique du prince de Prusse; on lui répondit qu'elle n'en aurait aucune. Frédéric-Guillaume répondit aussitôt à son frère qu'il ne tiendrait aucun compte des représentations de sa famille. Toute la cour encourageait le prince Guillaume dans sa résistance. Le roi dut soutenir une guerre de tous les jours contre ses amis. Pour une nature aussi sensible que la sienne, la tâche était rude. Il avait beau s'excuser, diminuer la portée de ses projets, on le harcelait toujours. A Gerlach, qui le poursuivait de ses prédictions sinistres, il disait qu'il ne songeait pas à instituer des « Reichsstände », mais simplement à réunir les huit diètes provinciales, en se réservant toutes décisions, même

en matière financière ; il ne comptait pas aller si loin que d'autres princes allemands[1]... Un jour, lassé, le roi déclara, à la grande joie des conservateurs, qu'il acceptait que l'on « tirât sur lui à mitraille » s'il donnait jamais une constitution à la Prusse[2]. Mais, au fond, Frédéric-Guillaume ne se rendait pas[3]. Libéraux et conservateurs étaient également perplexes. Quand vint l'été, il se décida à révéler publiquement ses projets. Gerlach écrivait mélancoliquement le 2 juillet 1845 : « Frédéric-Guillaume, notre vieux kronprinz, avec qui nous avons traité toutes ces affaires depuis vingt ans, marche maintenant dans la voie libérale !... »

Le 11 juillet 1845, Frédéric-Guillaume réunit en commission Bodelschwingh, Savigny, Uhden, Canitz et le grand maître des cérémonies Rochow et leur soumit son plan de constitution. C'était toujours celui qu'il discutait avec Bunsen, en avril 1844 : États-Généraux formés des diètes réunies, avec la décision sur les emprunts nouveaux, conformément à la loi de 1820 ; ni périodicité, ni attributions législatives ; — délégations réunies périodiquement tous les quatre ans, avec les droits conférés en 1842. Quant aux diètes provinciales, elles siégeraient, elles aussi, tous les quatre ans, en alternant avec les délégations. Les projets du roi furent soumis, par la commission, à un examen sévère ; le roi, mécontent qu'on n'eût pas applaudi tout de suite à ses idées, renvoya la commission le 21 juillet. « Il nous revient de Sans-Souci », écrit Humann le 24 juillet, « que, ces derniers jours, l'humeur de Sa Majesté était sombre et irascible... Elle ne sait à quel parti s'arrêter... »

En août, au cours d'un voyage du roi sur le Rhin, Metternich tenta encore de détourner le roi de ses projets. Mais Frédéric-Guillaume ne se laissa pas persuader par les prophéties pessimistes du chancelier autrichien[4]. Il réunit à nouveau, le 24 septembre, la commission de juillet ; aux cinq membres précédents étaient adjoints, cette fois, Thile, Solms-Lich et Rother. Le roi vint lui-même présider les séances, qui durèrent jusqu'au 6 octobre. Rochow seul se montra intransigeant. Les autres membres déclarèrent préférer aux États-Généraux les délégations, plus nombreuses si le roi voulait, mais en tout cas moins

1. Cf. Gerlach, p. 103.
2. Cf. Natzmer, t. III, p. 136.
3. Cf. marquis de Dalmatie, 7 avril 1845.
4. Cf. Stern, *op. cit.*, t. VI, p. 254-256.

difficiles à diriger qu'une assemblée de 600 personnes; la plupart même auraient désiré voir réunir ces délégations tous les deux ans et supprimer les diètes provinciales. Pour le reste, la majorité de la commission accepta le plan royal, en spécifiant bien toutefois que les assemblées, quelles qu'elles fussent, n'auraient qu'à ratifier les emprunts, non à les consentir. La nécessité du secret de pareilles opérations financières, au cours d'une crise extérieure, ne permettait pas, aux yeux des membres de la commission, que l'on demandât une permission quelconque à une assemblée publique; seul, Bodelschwingh se permit de faire observer qu'à ce compte, États-Généraux ou délégations étaient bien inutiles.

Il y eut une longue discussion à propos de la Chambre des seigneurs. Dans le plan présenté à la seconde commission, le roi avait emprunté à Bunsen son idée d'une Chambre haute; mais, au lieu d'en faire une assemblée spéciale, délibérant à l'écart, il désirait qu'elle fût, comme un quatrième ordre, ajouté aux trois autres et siégeant avec eux. Canitz, avec beaucoup de sens, s'opposa vivement à ce qu'il considérait comme une aggravation du régime féodal. Le roi proposa, en vain, d'introduire dans cette « curie des seigneurs », des membres des universités et des représentants des anciennes villes libres. La commission exprima son désir de s'en tenir aux trois seuls ordres existants. Le roi, on le verra, n'en tint nul compte.

La fin de l'année 1845 se passa en longs conciliabules; le roi ne se lassait pas de consulter ses amis. Il eut des conversations sans fin avec le ministre Bodelschwingh, dont le crédit augmentait chaque jour et qu'on considérait déjà, même à la cour, comme le seul homme capable de diriger la future assemblée; avec Bunsen, rappelé de Londres une seconde fois, avec Canitz, qui voyait, comme le prince de Prusse, dans un contrôle effectif des représentants du pays l'affaiblissement militaire et la ruine politique de la Prusse[1].

Le prince Guillaume, qui avait gardé avec son frère[2] des

1. Pour les idées de Canitz sur la question constitutionnelle, cf. *Mémoires*, t. II, p. 67-68.

2. On a vu que le prince de Prusse n'avait pris aucune part aux discussions de juillet et de septembre 1845. A ses amis, le prince en montrait quelque amertume : « Je ne peux pourtant pas figurer au ministère comme un homme de paille! » Canitz, t. II, p. 179.

relations assez tendues, crut devoir, dans une lettre du 20 novembre 1845, l'avertir encore une fois du danger qu'il courait et lui indiquer la limite des concessions qu'il était, lui-même, disposé à faire[1]. A ses yeux, le « grosse Landtag », les délégations, les diètes provinciales étaient des rouages trop compliqués pour la machine prussienne. La Prusse était une monarchie militaire, sa situation extérieure, sa place dans l'équilibre européen et dans le concert allemand lui commandait une vigilance de tous les instants; toute concession dans l'ordre constitutionnel, en diminuant l'autorité royale, était une cause d'affaiblissement pour le pays. Si le roi tenait à remplir les engagements antérieurs, il n'avait qu'à garder les diètes provinciales, en leur substituant, pour l'examen des questions financières, une assemblée centrale de 150 membres environ; pour les impôts nouveaux, cette assemblée serait appelée à donner son avis, mais n'aurait, en aucun cas, à les consentir; pour les emprunts, il serait aisé de les éviter en temps de paix (il n'y avait qu'à laisser la construction des chemins de fer aux entreprises privées); en temps de guerre, la décision et la responsabilité en reviendraient au roi. Frédéric-Guillaume parut, un instant, prendre en considération le plan de son frère; il le proposa à l'examen d'une commission (Thile, Savigny, Uhden, Canitz) : celle-ci le rejeta.

Pour en finir, aussi bien avec ses propres hésitations qu'avec les résistances de la cour, il convoqua, le 11 mars 1846, les membres de la commission de septembre 1845, avec tous les ministres, afin de se prononcer catégoriquement sur la question constitutionnelle.

Dans cette séance fameuse[2] fut décidée la question posée par le roi : « Le régime actuel suffisait-il à la Prusse? » Sur seize votants, deux (les deux Rochow) répondirent par l'affirmative, quatorze déclarèrent qu'il y avait « quelque chose à faire ».

Le prince de Prusse parla le premier. Il n'était pas convaincu, pour lui, de la nécessité d'un changement; quand la discussion fut finie, il se rallia à l'opinion de la majorité.

Rochow affirma que toute transformation dans le régime

1. Cf. Treitschke, *Der Prinz von Preussen und die Ständische Verfassung* (1840-1847) (*Forschungen zur Brandeb. Preuss. Geschichte*).

2. On en trouvera le récit dans la notice de Ranke sur *Frédéric-Guillaume IV* (*Allg. Deutsche Biographie*).

actuel affaiblirait le pays. Boyen lui répondit que la réunion des diètes en assemblée centrale, en donnant une unité à tant de provinces hétérogènes, serait, au contraire, une force pour la Prusse. Mühler et Rother déclarèrent qu'il fallait tenir les promesses de 1815; Müffling se borna à dire qu'il avait toujours été partisan des États-Généraux. Eichhorn, Thile et Savigny assurèrent qu'une modification du régime actuel était nécessaire, que l'opinion la commandait et qu'on courrait des risques avec le *statu quo*. Bodelschwingh reprit l'argument de Boyen : il s'agissait, avant tout, de l'unité du royaume. Stolberg et Voss approuvèrent le roi, sans donner de raisons; Uhden et Canitz firent de même, mais avec quelques restrictions. Flottwell, le successeur d'Arnim, se montra le plus libéral : il voulait que certains pouvoirs législatifs fussent donnés aux États-Généraux et, tout au moins, le droit de décider en matière financière. Le ministre Rochow fit vainement un dernier effort, reprit l'argument cher au prince Guillaume, parla des nécessités militaires... Quand chacun eut parlé, le prince de Prusse prononça la phrase célèbre : « Une Prusse nouvelle va naître; avec la publication de la nouvelle loi, l'ancienne disparaît. Puisse la nouvelle devenir aussi noble et grande que l'ancienne a porté haut sa gloire et son honneur! »

Il ne restait plus qu'à régler les détails. Les résistances de la cour apportèrent de nouveaux retards; toute l'année 1846 se passa encore en discussions. Enfin, le roi, aidé par Bodelschwingh, put rédiger pour le début de décembre le texte définitif. Le prince de Prusse tenta une dernière fois de détourner son frère de ses projets (lettre privée du 17 décembre 1846); et refusa longtemps de mettre sa signature au bas des lettres patentes.

Frédéric-Guillaume passa outre; sa persévérance eut raison des derniers obstacles. Le 3 février 1847 étaient promulguées les ordonnances si longtemps attendues.

*
* *

Sous le nom de « Patent du 3 février 1847 », on a l'habitude de comprendre, avec les lettres patentes signées du roi seul, qui contiennent le plan général de la soi-disant constitution accordée au peuple prussien, trois ordonnances signées par tous les ministres, destinées à en régler les détails. A ces textes de

lois, on peut joindre un commentaire officiel, publié le 4 février dans la *Gazette d'État*.

Dans les lettres patentes, Frédéric-Guillaume commence par faire connaître quel fut toujours son but : maintenir la puissance de la couronne qu'il se doit de transmettre intacte à ses successeurs et accorder à ses fidèles États le maximum de droits compatibles avec l'intégrité du pouvoir royal. Cette double préoccupation et le souci de réaliser les promesses paternelles l'ont amené à faire don à la nation d'institutions représentatives. Suit l'exposé rapide de ces institutions et des droits qui leur sont accordés, dont l'ensemble constitue la nouvelle constitution :

1° Toutes les fois, déclare le roi, que les besoins de l'État exigeront de nouveaux emprunts, de nouveaux impôts ou l'augmentation des impôts existants, Nous convoquerons les États provinciaux de la monarchie en une diète générale pour faire un appel à leur coopération...

2° Nous réunirons à l'avenir périodiquement les délégations des États provinciaux.

3° Nous chargeons les États-Généraux et en leur absence les délégations :

a) De coopérer à la législation sur les biens et les personnes, conformément à l'article 3 de la loi de 1823.

b) De coopérer à l'amortissement et au service de la dette de l'État, conformément à la loi de 1820.

c) Nous leur donnons, en outre, le droit de pétition pour les affaires intérieures...

... Ayant ainsi, dit le roi pour terminer, en dépassant les promesses de Notre père, fait dépendre la perception d'impôts nouveaux et l'augmentation des impôts existants du consentement des États, États conformes à la nature des constitutions allemandes, et donné par là à nos sujets une preuve de notre royale confiance, c'est avec la même confiance que nous attendons d'eux, de leur fidélité, de leur loyauté, si souvent prouvée..., une fidèle assistance.

Des trois ordonnances, la première détermine les conditions de la formation des nouveaux États-Généraux. En voici les principales dispositions :

Article 2. — A côté des trois classes : nobles, bourgeois, paysans, il sera organisé, dans les Reichsstände, une « curie des seigneurs » siégeant à part en certains cas, composée des princes de la

maison royale, des princes, seigneurs et comtes siégeant jusque-là dans les diètes provinciales.

Art. 4. — Les emprunts ne seront valables qu'avec la co-garantie des États-Généraux.

Art. 5. — En temps de paix, l'assentiment des États sera nécessaire pour tous les emprunts.

Art. 6 et 7. — En temps de guerre, si la réunion des États-Généraux est opportune, la garantie des emprunts sera demandée à la commission chargée de l'administration de la dette publique; dans ce cas, les États seront convoqués aussitôt que possible et on leur exposera le but et l'emploi de l'emprunt.

Art. 9. — Aucun nouvel impôt ne sera levé sans l'assentiment des États; mais les droits de douane qui sont réglés par des traités spéciaux avec les puissances étrangères ne seront pas de leur ressort.

Art. 11. — Un résumé de la gestion financière publique pendant les années qui sépareront les sessions des États-Généraux leur sera soumis; mais la fixation du budget et la disposition des revenus resteront un droit exclusif de la couronne.

Art. 12. — Aucune loi sur les propriétés privées ne pourra être promulguée sans l'assentiment des États-Généraux.

Art. 13, 14, 15, 16. — Les décisions des États seront prises à la majorité des voix; les pétitions cependant ne seront soumises au roi que si elles obtiennent les deux tiers des voix, d'abord dans les États-Généraux, ensuite dans la curie des seigneurs, siégeant à part en cette occasion.

Art. 19, 20. — Les députés ne doivent pas se considérer comme liés par un mandat impératif. Les pétitions envoyées par les villes ne seront discutées que si elles sont présentées par un membre des États.

Art. 21. — Les pétitions rejetées par le roi ne pourront être présentées de nouveau.

Art. 22. — Les ministres et les fonctionnaires pourront, sur l'invitation du roi, assister aux séances des États; mais ils n'auront pas le droit de vote.

La deuxième ordonnance concernait les délégations; elle réglait leur convocation périodique et leurs attributions. Elle décidait :

Article 1er. — Que les délégations garderaient la forme que leur avaient donnée les ordonnances de 1842.

Art. 2. — Qu'elles seraient réunies au moins tous les quatre ans et plus souvent si le roi le jugeait utile.

Leurs attributions et le règlement de leurs séances étaient semblables à ceux des États-Généraux; ces derniers n'avaient qu'un privilège, la décision sur les emprunts et les impôts nouveaux.

La troisième ordonnance instituait une commission des États pour l'administration de la dette publique.

Il était entendu :

Article 1er. — Que l'amortissement et le paiement des intérêts de la dette seraient examinés par une commission de huit membres (un par diète provinciale) élue par leurs collègues pour six ans.

Art. 5 et 6. — Que la commission serait réunie annuellement et élirait elle-même son président.

Pour le commentaire de la *Gazette d'État*, inspiré, sinon rédigé, par le roi, il était destiné à éclairer l'opinion sur la nature des institutions nouvelles et a préciser pour elle les intentions royales. En voici l'analyse :

Le patent du 3 février ne devait pas être considéré comme une charte « à la manière française ». Il ne pouvait être question, Frédéric-Guillaume l'avait déclaré souvent[1], que d'une constitution vraiment allemande, telle que les institutions de 1823 (les diètes provinciales) l'avaient ébauchée. Les institutions actuelles étaient le couronnement de l'œuvre commencée alors et l'accomplissement définitif des promesses de 1815. En laissant aux États-Généraux le droit de consentir les emprunts et les impôts nouveaux, le roi faisait à son peuple un don gratuit dont il était en droit d'attendre une juste reconnaissance. Quant à l'exception pour les cas de guerre, il n'était pas besoin de la justifier.

Pour les délégations, leurs pouvoirs, leur périodicité, le fait qu'on leur présenterait les résultats des exercices financiers en faisait une institution véritablement libérale; si le vote des impôts leur avait été refusé, c'est qu'il était nécessaire de le laisser aux États-Généraux.

Quant aux Etats provinciaux, désormais débarrassés des attri-

1. Notamment dans le recès du 9 septembre 1840 et dans celui du 23 décembre 1843.

butions qui gênaient le bon exercice de leurs véritables fonctions, ils étaient rendus à la défense des intérêts de leur province respective.

Le roi se félicitait de l'harmonie qui allait présider au gouvernement de la Prusse. Harmonie entre les provinces qui gardaient une certaine indépendance, grâce à leur diète particulière et l'ensemble du pays dont l'unité aurait son symbole dans les États-Généraux et les délégations. Harmonie entre les droits de la royauté heureusement sauvegardés et les droits de la nation définitivement reconnus et librement exercés.

Peut-être quelques erreurs s'étaient-elles glissées dans l'œuvre royale; mais ce n'était pas assez, aux yeux de l'auteur, pour arrêter l'élan de reconnaissance de la nation prussienne.

« C'est beaucoup moins la lettre d'une constitution qui fait le bonheur du pays que l'esprit qui l'anime », — et l'article se terminait par un appel chaleureux aux sentiments de fidélité de la nation prussienne.

Quelques jours après[1], l'ambassadeur d'Angleterre venait offrir au nom de son pays ses félicitations au roi de Prusse. Celui-ci, tout ému de cette approbation publique d'un peuple qu'il considérait comme la nation constitutionnelle par excellence, et bien convaincu d'avoir fait le bonheur de ses sujets, ne s'attendait guère à l'accueil que l'opinion publique réservait au Patent. Le 10 février 1847, les premiers États-Généraux de la monarchie étaient convoqués à Berlin pour le 11 avril.

*
* *

La désillusion du commencement de 1845 n'avait pas enlevé toute espérance aux libéraux; beaucoup pensaient que le roi dirait publiquement ses intentions dans sa réponse aux pétitions des diètes; les recès parurent en décembre 1845: ils ne contenaient aucune allusion à la question constitutionnelle; ce fut une déception nouvelle. L'année 1846 se passa pour le pays dans l'attente d'une déclaration royale. Le bruit des discussions des diverses commissions et des intrigues de la cour arrivait jusqu'au peuple; on se montra généralement enclin à la patience. Mais l'opposition ne désarmait pas.

La plus grave affaire fut, cette année-là, l'agitation polonaise

1. 17 février 1847. Cf. marquis de Dalmatie.

et l'occupation de Cracovie par les troupes autrichiennes. L'insurrection de Galicie gagna la province de Posen, mais ne provoqua en Prusse aucun trouble sérieux. Les libéraux, pour gêner les amis qu'avait Metternich à la cour des Hohenzollern, ne manquèrent pas de protester contre les cruautés des troupes autrichiennes. De plus, l'occupation de Cracovie ayant amené sur la frontière silésienne les douaniers autrichiens, il y eut un fort mécontentement chez les commerçants de Breslau, qui perdaient avec la fin de la petite république un précieux débouché. On accusa le gouvernement prussien de n'avoir pas su défendre les intérêts de ses sujets[1].

Le décret du 11 avril 1846 fut une autre belle occasion de discussions passionnées. Le gouvernement prussien se trouvait en face de certaines difficultés financières. Il avait engagé dans toutes les provinces, avec ses ressources ordinaires, de grands travaux : notamment des routes et des chemins de fer d'intérêt stratégique. L'année 1845 avait donné de mauvaises rentrées d'impôts; l'année 1846 s'annonçait plus mauvaise encore; les travaux étaient compromis, arrêtés, et les provinces réclamaient[2]. Pour parer à ces difficultés passagères, Bodelschwingh fit signer au roi, le 11 avril 1846, un décret qui augmentait de trente millions le capital de la Banque de l'État prussien. C'était un emprunt déguisé. Ce fut, du moins, l'opinion générale; deux membres du conseil d'administration de la Banque refusèrent de signer le décret royal et démissionnèrent. Le 31 juillet 1846, le marquis de Dalmatie écrivait : « Des embarras financiers viennent compliquer la situation, déjà assez confuse, où se trouve aujourd'hui la Prusse, situation dont l'opinion publique

1. Kaufmann, *Politische Geschichte*, p. 280. — Stern, *op. cit.*, t. VI, p. 375-377.

2. Below à Saucken, 18 nov. 1846 (p. 26) : « Malgré que nos finances soient solides, il n'y a toujours plus d'argent dans les caisses et l'État souffre maintenant, comme chacun, des grands embarras d'argent où nous ont mis trop de routes commencées en même temps. » L'on s'est demandé à ce propos si le Landtag de 1847 n'a pas été convoqué, comme nos États-Généraux de 1789, pour parer à des difficultés financières. Below déclare que les finances prussiennes sont solides. Le marquis de Dalmatie pense de même. Circourt, son successeur, affirme, en 1848, que les finances sont en bon état. Il ne semble donc pas juste d'assimiler la situation de la Prusse en 1847 à celle de la France en 1789. De plus, il est évident que le roi songeait dès 1840 à la réunion du Landtag, et sa lenteur à se décider indique assez que les nécessités financières ne l'y poussaient pas.

se préoccupe d'autant plus qu'elle a, de jour en jour, achevé de perdre toute confiance dans le gouvernement... »

Mais, de toutes les préoccupations du moment, la plus grave était la misère des petites gens. Les mauvaises récoltes de 1845 et de 1846 avaient causé une grande détresse, particulièrement dans l'est de la Prusse. Toutes sortes de calamités arrivaient en même temps : l'état de siège en Posnanie, des faillites importantes à Breslau, de nombreux ouvriers renvoyés des usines ruinées par les douanes autrichiennes, les chantiers de l'État fermés, une crise financière à la bourse de Berlin, l'argent devenant rare et le prix de la vie augmentant de tous côtés... Ce fut une époque douloureuse; on pilla les boutiques; beaucoup de gens émigrèrent[1]; quelques-uns, à bout de souffrances, se révoltèrent. Les effets de cette misère furent des plus fâcheux pour le régime absolutiste. En Prusse, le gouvernement était tout; ce fut le gouvernement qu'on rendit responsable des malheurs publics. Pour rétablir l'ordre, çà et là, on dut employer la troupe; il y eut souvent conflit entre soldats et civils, notamment à Cologne, à Koenigsberg; à Liegnitz, des manifestants osèrent chanter la *Marseillaise*. Dans cette disposition générale de défiance où l'on se tenait à l'égard du gouvernement[2], d'avance, pour beaucoup, les institutions futures se trouvaient déconsidérées. Qu'attendre de bon et de raisonnable de ces gens de cour, qui n'avaient jamais fait preuve que de maladresse et de mauvais vouloir à l'égard de la nation?

Dès qu'ils eurent connaissance du Patent du 3 février, le premier soin des libéraux fut d'empêcher l'opinion d'y voir une véritable constitution. Les mots de constitution, de budget, d'États-Généraux pouvaient tromper les gens simples : il fallait leur ouvrir les yeux, leur montrer que les ordonnances n'étaient qu'une duperie. Des gens de science, deux jurisconsultes, un historien apportèrent à la critique publique des institutions nouvelles l'autorité qui s'attachait à leur nom.

1. Below à Saucken, 12 mai 1846 : « Le fleuve des émigrants vers l'Amérique du Nord est dû à la situation misérable des travailleurs. »

2. Cf. Dalmatie, 12 août 1846 : « A Berlin, l'on entend à chaque pas non seulement les particuliers, mais les fonctionnaires s'exprimer hautement sur les affaires publiques, les actes et la marche du gouvernement avec une liberté dont je n'ai vu d'exemple dans aucun autre pays. J'en fus fort surpris quand j'arrivai pour la première fois à Berlin. Aujourd'hui, cette liberté, ou plutôt cette licence, est devenue bien plus grande qu'alors. »

Bülow-Cummerow[1] parla au nom des plus modérés ; sa modération même était redoutable pour le gouvernement. Rendant grâce au roi de son bienfait, il se permettait seulement de dire ce qui pourrait le rendre encore plus agréable au pays. Il faut accorder la périodicité, disait-il, aux États-Généraux, et autant que possible une périodicité annuelle. Il faut leur laisser le contrôle sans restriction des impôts et la décision sur tous les emprunts, même en temps de guerre[2] ; il faut leur donner le droit de délibérer sur tous les projets de loi et leur accorder le droit de pétition à la simple majorité des voix. La curie des seigneurs est inutile ; le roi a tort de vouloir s'appuyer sur une aristocratie déjà impopulaire et qui le sera bien davantage le jour où elle aura empêché une pétition, votée par les trois autres ordres, d'arriver jusqu'au roi[3]. Si le roi désire une Chambre haute, qu'il la compose de hauts dignitaires ecclésiastiques, de généraux, des bourgmestres des douze plus grandes villes du royaume, de délégués des universités, de dix princes appartenant à la famille royale, et qu'il ajoute encore, s'il le veut, à ces membres siégeant de droit, des gens choisis par lui, mais dont le nombre n'excéderait pas le sixième du total. Quand les États-Généraux seront aussi constitués, il n'y aura plus qu'à supprimer les diètes provinciales et leurs délégations.

Gervinus[4] avait pris un ton bien moins mesuré. Aux yeux de l'auteur, le roi n'avait pas fait la moindre concession : le Patent était même un pas fait en arrière, un instrument de réaction. Le gouvernement n'avait réuni les diètes provinciales en États-Généraux que pour étouffer, par la Herrencurie, les pétitions qui commençaient à le gêner. Gervinus attaquait violemment la « coterie conservatrice » et conseillait aux députés des diètes de ne pas se rendre à Berlin... « Les États-Généraux », leur disait-il, « ne sont pas les « Reichsstände » promis en 1815 ;

1. *Preussen im Jahre 1847; die Preussische Verfassung und das « Patent des 3 Feb. »* Les quarante premières pages sont consacrées à des questions économiques.

2. « Qui donc se soucierait d'ailleurs, ajoutait Bülow-Cummerow, de verser un capital qui ne serait pas garanti par les États ? »

3. « Une pétition peut être votée à l'unanimité par les trois ordres et recueillir cinquante-huit voix dans la Herrencurie ; il suffit de vingt-sept voix dans cette dernière chambre pour empêcher 590 personnes de se faire entendre du roi » (p. 269).

4. *Das Patent des 3 Februar* (Mannheim, 1847).

tant qu'il ne le seront pas, vous n'avez pas le droit d'en usurper les fonctions... »

Henri Simon[1] était du même avis, avec plus de violence encore. Son pamphlet commençait par ces mots : « Nous te demandons du pain, tu nous donnes une pierre. » Il commençait par affirmer que le peuple prussien était seul en droit d'accepter ou de refuser la constitution que lui offrait le roi. Ceci posé, il examinait soigneusement chacun des paragraphes des ordonnances et terminait invariablement par les mêmes paroles : « Le peuple ne peut accepter cela. » Le peuple ne peut accepter des institutions qui ne remplissent pas les promesses passées. Les nouveaux États ne représenteront que la terre, et la terre des nobles bien plus que celle des paysans. Toutes les critiques de Bulow-Cummerow et de Gervinus étaient reprises avec plus de véhémence... « Quoi, quinze millions d'hommes ne pourront demander qu'on les protège contre la Russie, si vingt-sept aristocrates leur font obstacle? » A propos des emprunts, il accusait le gouvernement d'en avoir fait plusieurs clandestinement, au mépris de la parole donnée... « Les institutions nouvelles, disait Simon en terminant, ne changeront rien ; tout sera après comme avant ; que le peuple refuse donc la constitution que le roi lui donne... Et que le roi, au lieu de dire comme en 1840 : « La couronne m'a été donnée par Dieu ; malheur à qui la touche! » se rende compte que « la voix du peuple est la voix de Dieu[2]!... »

Bien que l'effet de la brochure de Simon[3] eût été considérable, l'opinion publique ne parut pas disposée à renoncer aux concessions du 3 février. Les institutions nouvelles furent généralement bien accueillies, parfois même avec reconnaissance ; mais partout avec la pensée qu'elles n'étaient qu'une étape dans la voie constitutionnelle[4].

1. C'était le même Simon qui avait protesté en 1844 contre la loi sur les juges. Le titre de son pamphlet était : *Accepter ou refuser* (*Annehmen oder Ablehnen*).

2. Cf. p. 278.

3. Cf. Below à Saucken (17 mars 1847) et M. de Dalmatie (5 avril 1847). Celui-ci déclare que « la conclusion du refus n'est pas acceptée, mais l'effet est considérable ».

4. La correspondance de Schön et de Gervinus est des plus instructives sur l'état général de l'opinion. Gervinus, qui cherchait depuis 1846 à fonder sa *Deutsche Zeitung*, avait demandé à Schön à la fois son patronage et sa collaboration ; il lui écrivit, le 11 mars 1847 : « Nous avions trouvé un accueil aussi favorable en Prusse que dans le reste de l'Allemagne quand la publica-

Dans la vieille Prusse[1], on était généralement satisfait, notamment à Elbing, à Thorn. A Koenigsberg, les libéraux avancés, amis de Jacoby et de Simon, demandèrent aux députés de la diète de Prusse de ne consentir à siéger à Berlin que lorsque la convocation annuelle du Landtag et le contrôle effectif du budget auraient été accordés ; mais la majorité, plus modérée, se borna à exprimer son espérance dans une extension prochaine des droits du Landtag. En Silésie, la brochure de Simon eut beaucoup de succès, mais rencontra aussi des adversaires. En Posnanie, l'élément allemand fut ravi de la création d'une assemblée centrale où se briserait la résistance des Polonais. Ceux-ci, préoccupés et abattus par l'occupation de Cracovie, étaient indifférents. Dans le Brandebourg, la province la plus conservatrice du royaume, on se montrait plutôt inquiet des concessions du roi. En Poméranie, on parut satisfait. En Saxe, on était indifférent. Les luttes religieuses occupaient plus les esprits que les questions politiques. En Westphalie, on accepta volontiers la constitution sous condition de la périodicité accordée à bref délai aux États-Généraux. Dans la Prusse rhénane, il fut sérieusement question de suivre le conseil de Simon. Le 14 mars, des délégués de toute la province se réunirent à Cologne pour délibérer sur la question suivante : « Les députés des diètes provinciales se déclareront-ils incompétents? » Il n'y eut qu'une petite majorité pour la négative.

Ce ne fut pas des libéraux que vint l'opposition la plus vive, mais des hobereaux conservateurs. La création d'une curie des seigneurs les blessa dans leur amour-propre ; le roi perdit immédiatement tout son crédit dans la petite noblesse qui désormais porta ses hommages et donna sa confiance au prince de Prusse[2].

En somme, l'opinion accueillait le Patent tout autrement que ne s'y attendait le roi. Au lieu d'un « hymne de reconnaissance »,

tion de la *So genannte Verfassung* a changé le cours des choses. Des voix inquiètes se sont élevées, craignant que *maintenant* notre programme ne semble une déclaration de guerre contre le gouvernement prussien. Quatre personnes, à qui nous avions demandé leur adhésion, refusent, une qui avait promis se retire, si bien qu'il n'y a plus que l'honnête Jacob Grimm qui me reste. Jusqu'à Dahlmann qui s'est écarté! Cela nous a consterné! » (Schön, t. II, p. 297).

1. Ces indications sur l'état d'esprit des provinces sont empruntées à Ranke (*Frédéric-Guillaume IV*, dans *Allg. Deutsche Biogr.*).

2. Cf. Varnhagen von Ense : *Tagebücher :* « La noblesse est effroyablement

il ne parvenait jusqu'à lui que de sobres éloges mêlés de réserves. Cette gratitude, sagement mesurée, toute pleine de réticences, parut au roi n'être que de l'ingratitude. C'était donc à cela qu'avait abouti la lutte sans répit qu'il avait dû soutenir depuis son avènement contre son entourage, ses amis et les siens même! Il lui restait pour se consoler la ressource de croire que la majorité de ses sujets était toujours de cœur avec lui et qu'il suffirait de montrer à la « clique » révolutionnaire qui ruinait les bons sentiments de son peuple qu'il était et entendait rester le maître. Un peu de fermeté devait détruire les équivoques et dissiper les espérances savamment entretenues des libéraux. Tel fut le sens de la leçon qu'il voulut donner à la nation dans son discours pour l'ouverture des États-Généraux, le 11 avril 1847.

Le glorieux édifice des libertés des États, dit-il, vient aujourd'hui d'être achevé : il a reçu le toit qui doit le protéger... Mon peuple a accueilli avec une chaleureuse reconnaissance les ordonnances du 3 février : malheur à qui voudrait jeter de l'amertume dans sa joie et la changer en ingratitude!... Je sais que quelques-uns méconnaissent les trésors que j'ai remis entre vos mains; qu'ils ne leur suffisent pas; une certaine presse me réclame à moi et à mon gouvernement une véritable révolution dans la constitution de l'État et de l'Église et exige de vous, Messieurs, des actes de formelle ingratitude, même de désobéissance... Il y a des nations qui trouvent leur bonheur dans la voie de ce qu'on appelle « Constitution ».

Mais la Prusse ne saurait s'accommoder de pareilles institutions. Jetez les yeux sur la carte d'Europe; voyez la situation de notre pays; je vous le déclare : la Prusse tombera de son rang devant ses puissants voisins le jour où elle cessera d'être dirigée par une seule volonté... Héritier d'une couronne que j'ai reçue intacte et que je veux et dois laisser intacte à mes successeurs, je ne transformerai jamais le rapport naturel entre le prince et le peuple en un rapport constitutionnel; jamais je n'admettrai qu'une feuille écrite vienne s'insinuer comme une seconde providence, entre notre Dieu et ce pays, pour nous gouverner avec ses paragraphes et remplacer par eux la sainte et antique loyauté prussienne... Pour vous, Messieurs, votre mission

en colère. Elle est devenue tout à coup tout autre chose. L'amour-propre se montre avec force. Le diable lui-même n'aurait pas trouvé de moyen plus efficace pour rendre hostile toute cette classe que la malheureuse idée de la « Herrenkürie » (31 mars 1847).

n'est pas de représenter des opinions et des partis...; cela est absolument contraire au génie allemand et ne saurait que nuire au bien général, car c'est là le chemin qui mène à des difficultés insolubles avec la couronne : celle-ci doit, suivant la loi de Dieu et du pays, régner d'après sa libre décision, non d'après le caprice des majorités... Je sais que le ferme bon sens du peuple demeure intact; ne nous leurrons pas pourtant; autour de nous se répandent les fruits amers d'un arbre amer, sous l'apparence de la méfiance, des malentendus et des tristes intimidations que le libéralisme développe contre nous, jusqu'à la désobéissance ouverte, la conspiration secrète, la critique sans mesure de tout ce qui est sacré pour un honnête homme, jusqu'au régicide! Oui, toutes ces idées se répandent, elles trouvent leur asile dans les églises mêmes! Nous voici loin des États : et pourtant je ne puis résister à vous faire un aveu. Cet aveu, le voici (se levant et jurant avec la main droite) : « Moi et ma maison voulons servir le Seigneur!... » J'en appelle à mon peuple de toutes les indignités auxquelles j'ai été exposé, moi et mon gouvernement, depuis sept années!... Mon peuple ne veut pas le partage du pouvoir royal,... la ruine de la toute-puissance des rois qui ont fait son histoire, sa liberté, son bonheur... La confiance appelle la confiance, j'en ai beaucoup pour vous, Messieurs, ayez-en pour moi; beaucoup d'entre vous doivent avoir encore le souvenir du « Oui » d'octobre 1840! Allez, l'Europe vous regarde! Travaillez : vous aurez ainsi la seule chose qui compte : la bénédiction du Seigneur!

Les députés n'étaient pas venus à Berlin uniquement pour s'attirer les faveurs divines : ils le montrèrent au roi dès les premières séances. Frédéric-Guillaume IV manqua son but : il voulait effrayer les timides, isoler du pays les plus avancés : son intransigeance scella l'alliance des violents et des modérés. Le roi eut contre lui non seulement ceux qui s'étaient toujours défiés de lui, mais encore ceux qui, avant le 11 avril, attendaient encore du souverain la réalisation des réformes constitutionnelles et n'avaient plus désormais à l'attendre que d'eux-mêmes.

Les esprits les plus sages jugeaient très sombre la situation de la Prusse : « Tout se prépare pour un combat très proche. L'avenir est véritablement bien mauvais[1]. »

Au conflit, entré maintenant dans une phase aiguë, entre la nation et le roi, il ne restait plus qu'une issue : la révolution.

1. Ernest II de Saxe-Cobourg-Gotha au roi Léopold (mars 1847).

*
* *

Comme conclusion de cette étude, il est permis de se demander si, de cette révolution, Frédéric-Guillaume IV fut seul responsable.

Sans doute, il ne fut point un politique; il ne sut ni bien comprendre son peuple, ni bien choisir ses serviteurs. Mais ce n'est pas qu'il n'eût assez de qualités pour bien diriger le royaume en d'autres circonstances.

L'époque le trahit ; il fut le contemporain de transformations profondes dans la société et dans les esprits, telles qu'il n'y en avait eu d'aussi importantes en Allemagne depuis des siècles. Bercé par toutes les traditions des Hohenzollern, il put lui sembler, dès son avènement, que sa Prusse avait été changée. Du moins, dans ces années qui précédèrent 1848, années peu brillantes mais non stériles, où la nation prussienne prit véritablement conscience d'elle-même, eut-il l'intuition qu'il fallait adapter son pouvoir aux conditions nouvelles de la vie nationale. De là, en lui-même, ce singulier combat entre les idées reçues dans l'adolescence et une volonté certaine d'être libéral; de là, les demi-mesures, les reculs et cette déplorable indécision propre à lui aliéner tous les partis. Ainsi lui arriva-t-il plus d'une fois de ressembler à l'apprenti sorcier de Gœthe : il faisait naître lui-même les espérances libérales, et quand elles dépassaient le terme que son propre esprit leur avait assigné, il ne savait pas le mot magique qui pouvait les arrêter.

Mais ses embarras les plus graves, dans sa tâche de roi, lui vinrent surtout de ses amis. On a quelque raison de lui reprocher sa faiblesse envers eux. Encore ne peut-on s'empêcher de rendre hommage au courage qu'il montra dans les luttes de chaque jour contre ceux qui lui étaient le plus chers.

La correspondance de nos envoyés aura apporté sur ce point un précieux témoignage et rendu en même temps aux gens de cour, aux amis maladroits et entêtés du roi, à ses conseillers intransigeants, à son frère, le futur empereur, la large part de responsabilité qui leur revient dans les événements de 1848.

P. Devinat.

APPENDICE.

I.

Mémoire sur l'état actuel de la Prusse et sur les conséquences d'une constitution prussienne[1].

Première partie.

Monsieur,

Monsieur le vicomte de Fontenay,
envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France,
à Stuttgard.

Monsieur le Ministre,

Vous demandez à connaître mes idées sur l'état des affaires de Prusse; vous me demandez des renseignements sur les éléments politiques qui s'y prêtent ou qui s'y opposent à l'établissement constitutionnel, enfin vous désirez avoir par écrit l'opinion que j'ai eu l'honneur de développer dans plusieurs entretiens avec Votre Excellence : sur l'influence de l'événement que toute l'Allemagne attend avec anxiété; sur l'influence qu'exercera une constitution prussienne tant sur l'état général des affaires en Allemagne que sur la position de la Confédération germanique vis-à-vis de la France et des autres grandes puissances.

Comprenant l'intérêt grave qui s'attache à ces questions et pour la France et pour la politique allemande, je m'empresse de répondre à vos désirs et n'ai qu'à demander votre indulgence si, — trop souvent peut-être, — l'expression ne répond qu'imparfaitement à l'idée et si la masse et l'importance des faits m'obligent à resserrer quelquefois en peu de lignes des renseignements qui demanderaient des pages.

La constitution, Monsieur le Ministre, ou bien l'acte constitutionnel que le roi Frédéric-Guillaume médite, sera peu de chose, considérée sous le point de vue de sa valeur intrinsèque; toute l'Allemagne le prévoit, mais elle formera époque quant à ses conséquences.

Pour nous en convaincre, examinons d'abord les éléments actuels de la Prusse.

1. Ce mémoire comprend les feuillets 6 à 17 du volume 71 de la correspondance de Wurtemberg (M. de Fontenay, 1845-1848).

Tendances de la bureaucratie prussienne.

Aujourd'hui, tous les ressorts de l'administration, du gouvernement, je dirais presque de la monarchie prussienne, se trouvent dans la bureaucratie. Elle est d'autant plus puissante qu'elle compte dans son sein une masse imposante de connaissances et de lumières. Aussi pense-t-elle posséder presque exclusivement tous les trésors de la sagesse gouvernementale; elle ne veut pas de contrôle populaire; elle ne croit la nation ni apte, ni justifiée à l'exercer; elle ne prévoit qu'embarras et difficultés d'un établissement constitutionnel. La machine qu'elle mène si doucement, pourquoi l'exposerait-on de gaieté de cœur aux cliquetis, aux craquements des rouages constitutionnels?

L'administration, la bureaucratie prussienne, ne veut donc point de constitution; il y a même parmi elle un parti notable qui croit sérieusement que ce serait descendre du faîte de « l'intelligence » ou du moins se dépouiller du prestige de l'omniscience « prussienne ».

Longtemps on l'a fait croire au peuple prussien. Le « Zollverein » est venu le désenchanter de l'optimisme politique; la faculté de diriger cette masse importante d'intérêts vis-à-vis de l'étranger, la conquête morale qu'elle a faite en Allemagne, la Prusse a dû l'acheter au prix de faire infiltrer à ses sujets les tendances constitutionnelles de l'Allemagne méridionale.

Y a-t-il nécessité intérieure pour la Prusse d'abandonner le mode actuel de son gouvernement ?

Mais la grande question, c'est de savoir s'il y a nécessité intérieure pour la Prusse d'abandonner le mode actuel de son gouvernement pour devenir plus ou moins constitutionnelle.

Je n'hésite point à répondre affirmativement à cette question. Je prouverai qu'il y a même impossibilité absolue à continuer l'état des choses actuel sans exposer la Prusse au danger de déchoir du rang de puissance européenne. Dans cette argumentation, j'éviterai les phrases et m'en tiendrai aux faits, qui toujours se trouvent être sinon plus éloquents, du moins plus convaincants.

Difficultés administratives.

Considérons d'abord les faits techniques et palpables; les faits politiques qui suivront en deviendront plus clairs.

a) Par rapport à la dette publique.

Le gouvernement actuel de la Prusse ne peut pas contracter d'emprunt. Par la loi organique du 17 janvier 1820 sur la dette publique et sur la caisse d'amortissement, le gouvernement prussien s'en est imposé formellement l'obligation.

« A dater d'aujourd'hui, aucun nouvel emprunt ne pourra être contracté, soit pour le maintien de l'État, soit pour des causes d'utilité publique, que du consentement et sous la garantie du Parlement général du royaume, qui sera constitué à l'avenir » *(Der künftigen reichsständischen Verfassung).*

Depuis cette époque, l'État prussien dans ses embarras financiers a cherché des détours : il a contracté un emprunt par loterie sur le crédit de la Banque de Berlin (Seehandlung) dont les opérations sont garanties par le trésor public; il a augmenté les cautions des employés et fonctionnaires à verser à la caisse de consignations, dont il dispose; enfin, pour ne pas faire d'emprunt direct pour l'établissement de ses

lignes de chemin de fer, il a dû garantir aux sociétés qu'il en a chargées un minimum d'intérêts des capitaux employés à cet effet. Du reste, ses finances se trouvent en bon ordre, et il tient même aujourd'hui encore au système de Frédéric le Grand, en gardant en réserve un grand trésor en numéraire ou en barres et lingots dont personne ne connaît la valeur.

Mais s'il arrivait une crise européenne, tous ces palliatifs, toutes ces précautions et détours ne suffiraient plus aux exigences inévitables. Le trésor amassé serait bientôt épuisé. Pour avoir de l'argent, on serait donc obligé d'accorder la constitution au moment le plus critique, ce qui veut dire la constitution la plus antimonarchique.

La loi de 1820 ne peut pas être révoquée. On peut imposer sa volonté souveraine à tout le monde, mais on ne peut pas violenter le crédit public. Les capitalistes craindraient l'annulation de leurs titres quand la constitution arrivera.

Le gouvernement prussien ne peut changer le chapitre le plus insignifiant de la loi des douanes, il ne peut ni diminuer ni augmenter les droits d'entrée sur un article quelconque, il ne peut convenir d'aucun traité de commerce avec des États étrangers sans le consentement de douze ou seize chambres constitutionnelles étrangères.

b) Par rapport au « Zollverein ».

Tous les États constitutionnels du « Zollverein », — et il y en a six ou huit, — doivent soumettre les changements proposés au tarif aux votes de leurs chambres. Ils sont donc obligés de réserver la sanction législative aux décisions des « congrès douaniers », au sein desquels se trouve déjà l'obstacle du vote unanime : une seule voix dissidente pouvant arrêter toute résolution. Il n'y a que peu de temps qu'un traité de commerce, — celui du « Zollverein » avec la Hollande, — négocié et ratifié par la couronne de Prusse, consenti, sous la sanction de leurs chambres constitutionnelles, par la Bavière, le Würtemberg, la Saxe, Bade, etc..., faillit échouer à une ou deux voix de plus ou de moins dans la Chambre des députés du grand-duché de Hesse. Tous les regards de la Prusse étaient dirigés alors vers la Chambre de Darmstadt, qui, — peu s'en eût fallu, — aurait rendu infructueuse dans une affaire importante et internationale la volonté absolue du roi de Prusse, ainsi que le consentement constitutionnel des princes fédérés, tandis que le peuple prussien n'y avait rien à dire.

Tant que durera la forme gouvernementale actuelle de la Prusse, le peuple se croira frustré des droits acquis au prix de son sang. Aujourd'hui, la déclaration royale du 22 mai 1815, promettant *une représentation du peuple avec le droit de vote de l'impôt et de la participation à la législation générale du royaume*, est considérée et représentée comme « loi de l'État » par la majorité de la nation et les États provinciaux. Une promesse aussi solennelle doit être remplie un jour : le roi, le gouvernement de Prusse eux-mêmes l'avouent, et toute la législation en fait foi. Il est

c) Par rapport aux promesses antérieures.

vrai que le jour de l'exécution n'a pas été indiqué. Tant que vécut Frédéric-Guillaume III, une certaine piété monarchique empêcha le peuple d'attrister les jours d'un roi qui avait tant souffert. Frédéric-Guillaume IV, à son avènement au trône de son père, mû par un esprit vif et élevé, avide d'action et de popularité, remua plutôt qu'il ne calma les tendances libérales, propagées de plus en plus parmi ses sujets par le seul fait de leur réunion aux États constitutionnels du « Zollverein ».

La fausse alerte de 1840 et les grands principes qu'on y affichait pour réveiller les sentiments de 1813 ont dû raviver de plus en plus les espérances d'un peuple à la hauteur de la civilisation européenne de participer enfin à la direction de ses affaires : c'est là même le seul résultat de l'agitation fébrile qui ait survécu à cette époque difficile, après que la « gallophagie » factice eut disparu entièrement.

La partie la plus douteuse et la plus importante du royaume de Prusse, les provinces rhénanes, sur lesquelles l'agitation teutonique avait concentré ses forces et ses efforts, ces provinces amies de la France, quoique sans désir de réunion avec elle, viennent de faire rappeler par leurs États provinciaux qu'elles ont acquis *un droit spécial* à une représentation efficace du peuple, en vertu des « lettres patentes de prise de possession » du 5 avril 1815 qui la leur promettaient.

d) Par rapport à l'influence morale de la Prusse sur le reste de l'Allemagne.

Enfin, — et c'est là la raison politique prépondérante, — *l'influence morale de la Prusse sur l'Allemagne, la condition vitale de son existence comme pouvoir européen, ne pourra plus être maintenue sans constitution représentative.*

Causes primitives.

Il y a trois causes qui y influent :

Les éléments hétérogènes de la composition du royaume.

Les éléments sociaux créés ou fertilisés par le « Zollverein ».

La fermentation religieuse et politique de l'Allemagne, considérée par rapport à l'Autriche.

Le manque d'unité intrinsèque.

L'unité de la Prusse ne trouve de symbole ostensible que dans la couronne royale et d'institution conservatrice que dans son système militaire et national.

Les différentes provinces du royaume, — à l'exception de la Marche de Brandebourg, — ont été soumises soit par conquête, soit par combinaison diplomatique au sceptre de la maison des Hohenzollern. *Elles n'ont entre elles aucun lien naturel.* Quoique le *Landrecht* forme la base de la législation des provinces de l'est, comme le code Napoléon celle des provinces de l'ouest, vingt droits provinciaux y dérogent. La province de Saxe a gardé ses vieilles et honorables sympathies pour le pays dont elle a été détachée en 1815; la province de Prusse, souffrante sous la législation draconienne des frontières russes, voit tous ses griefs et toute sa haine contre le voisin du nord repoussés par l'alliance dynastique et par une bureaucratie gagnée par l'or et par les décorations de la Russie; le grand-duché de

Posen, — quoique bien mieux traité assurément que la malheureuse Pologne russe, — lutte avec l'ancienne insistance polonaise contre l'essai systématique de la germaniser; la province de Westphalie, catholique zélée, garde au fond de son cœur la rancune de l'affaire de Cologne et la haine d'un gouvernement protestant; les provinces rhénanes, enfin, qui gardent comme un dépôt sacré les institutions françaises et qui repoussent avec énergie les essais multipliés de les en priver ou d'en pervertir l'esprit, les provinces rhénanes se trouvent par ce fait même dans le cas d'une stagnation législative de trente ans. Il y a donc lutte morale et occulte entre l'unité du royaume et les tendances provinciales, dissentiment nourri, agrandi par l'établissement de huit assemblées d'États provinciaux, basés exclusivement sur le principe foncier et sur l'idée de la représentation par ordre (noblesses, villes, campagnes), pendant que de 1809 à 1814 toute la sollicitude du gouvernement prussien a été dirigée vers les idées d'égalité, vers l'affranchissement du sol et la destruction de l'inégalité féodale.

Il y a une différence notable entre cet état de choses en Prusse et celui qui existe en Autriche. L'empire d'Autriche, lui aussi, est composé de différentes provinces, réunies par la seule couronne impériale. Mais là, il y a des nationalités distinctes, et ces différentes nationalités, — à la seule exception du Lombardo-Vénitien peut-être, — trouvent une garantie d'existence nationale dans leur soumission au sceptre héréditaire de leur ancienne maison impériale. Jamais on n'y a visé à l'unité, jamais on ne leur a parlé d'un sentiment populaire général. L'Autriche n'est ni ne veut être qu'un État fédéré, dont chaque province ou État distinct, régi selon sa constitution spéciale, ne puise dans l'ancienne réunion de sa couronne royale, archiducale, landgraviale etc... à la couronne impériale que la conscience d'une force commune pour le maintien de l'existence individuelle et historique. Mais la Prusse, malgré la bigarrure de sa législation, est essentiellement état moderne, et la construction moyen âge ne s'improvise pas là où les fondements ont été bouleversés par une législation philosophique, où le faîte de l'édifice est de construction moderne.

Depuis longtemps, les hommes d'État de Prusse ont senti qu'il fallait un ciment nouveau pour rattacher les parties hétérogènes du nouveau royaume, que l'unité dynastique n'y suffisait plus. Longtemps on s'avisa d'y employer les idées philosophiques, l'idée de la science abstraite, de proclamer la Prusse « le pays de l'intelligence » par excellence. Mais les nouvelles tendances de la philosophie allemande, ainsi que la direction pratique qu'ont pris les esprits sous l'influence croissante des intérêts à discuter dans le sens du « Zollverein » ont fait abandonner cette idée qui, du reste, avait fini par devenir l'objet de tant de railleries en Allemagne qu'elle eût succombé sous l'arme la plus terrible, sous celle du ridicule, si l'on n'y avait pas renoncé spontanément au commencement de la crise actuelle.

Il faut donc à la Prusse un moyen d'union plus intime pour rattacher ses provinces entre elles, et le seul qui se présente à ce but, c'est une assemblée de représentation générale. Ce n'est que dans son unité, dans la conciliation de ses éléments hétérogènes que la Prusse pourra puiser dorénavant les forces morales nécessaires pour qu'un État de treize millions d'habitants puisse exercer une influence politique prépondérante sur dix-huit millions d'Allemands, dont la majorité jouit d'institutions constitutionnelles.

N'oublions pas d'ajouter que les meilleures têtes, les hommes les plus éclairés de l'Allemagne et de la Prusse, ne voudront pas que le grand-duché de Posen fût inclus dans la nouvelle constitution générale. Ils désirent au contraire que cette province de l'ancienne Pologne garde toute sa nationalité, pour qu'elle puisse un jour servir d'appui à une résistance efficace contre les dangers qui pourraient menacer l'Europe de la part de la Russie.

Effets politiques des éléments sociaux créés par le « Zollverein ».

Les éléments sociaux créés ou fertilisés par le « Zollverein » doivent amener inévitablement, eux aussi, des changements dans la constitution de la Prusse.

Ce que la censure avait fait concernant les grands intérêts politiques, elle ne pouvait pas l'exécuter par rapport aux grands intérêts commerciaux et industriels. La discussion devait s'engager nécessairement, parce qu'il y avait dissentiment de vues entre les différents États. La bureaucratie fut obligée de défendre ses opinions devant le public allemand; l'industrialisme arbora un drapeau, prétendu national, qui trop souvent couvrait l'intérêt personnel. Les différents systèmes de l'économie politique se trouvaient en présence l'un contre l'autre, et ces systèmes de la liberté du commerce et des droits protecteurs, de la fiscalité et de l'industrialisme embrassent toute l'organisation sociale. Tandis que toute la presse, que seize chambres constitutionnelles en discutaient, le gouvernement prussien ne put plus imposer silence aux intérêts de son propre pays. Déjà le conseil industriel, les notables de cette branche appelés à Berlin pour émettre leur vote consultatif avant la réunion des congrès douaniers, est un pas vers le but inévitable. Une assemblée constitutionnelle du royaume de Prusse formerait autorité pour toutes les chambres des autres États du « Zollverein » dans des questions dont l'importance l'emporte assez souvent aujourd'hui sur celle des questions purement politiques.

Discussion publique des principes de l'économie politique.

Le tiers état a acquis la conscience de son importance.

En même temps que l'industrie, la bourgeoisie a acquis de plus en plus le sentiment de son importance, le tiers état de l'Allemagne et de la Prusse spécialement se sentirait assez fier aujourd'hui pour signer la fameuse brochure de l'abbé Sieyès.

Ceux sur les intérêts desquels on discute tant comprennent parfaitement qu'un vote direct dans la direction des affaires générales leur est dû, tant en considération de leur importance sociale qu'en considération de l'intelligence qu'ils voient dans leur sein. Longtemps

ce désir des classes bourgeoises d'exercer à leur tour une influence directe sur la politique de l'État pourrait peut-être rester inaccompli sans danger pour l'ordre public, — comme il a été réprimé ces derniers trente ans, — si les découvertes fatales de l'automne et de l'hiver dernier n'avaient pas déroulé aux yeux du gouvernement et du peuple le tableau de profondes plaies sociales au milieu de l'Allemagne, là où on s'en doutait le moins. Car, lorsqu'aux derniers troubles des districts manufacturiers de la Silésie la justice informa pour faire tomber ses rigueurs sur les coupables, les juges d'instruction découvrirent que des milliers d'ouvriers, qu'un grand nombre même de maîtres tisserands étaient imbus et nourris des principes du communisme et qu'il existe une vaste et insaisissable filiation dans le sens de cette école anarchique, répandue sur la Silésie, la Westphalie et jusqu'aux provinces du Bas-Rhin, où les doctrines du communisme étaient professées sous des apparences scientifiques jusque dans une certaine partie des classes bourgeoises.

Le communisme répandu dans les basses classes.

Personne ne s'était avisé ni n'avait cru à la présence d'une telle gangrène sociale au sein des populations laborieuses de la Prusse, personne assurément n'avait cru à une telle imminence du mal.

Que pourra-t-on faire en Prusse pour préserver la société d'un tel danger? La punition de quelques meneurs n'empêchera pas la propagation de leurs doctrines. Ces ouvriers misérables et délaissés portés aux investigations rêveuses sur l'origine de la propriété et des maux des basses classes par la tendance philosophique et mystique, malheureusement trop répandue parmi les populations protestantes de l'Allemagne, ayant trop appris pour professer la résignation et trop peu pour arriver à ce point lumineux où la foi profonde s'allie aux lumières de la science, pressés par la faim, soupirant sous le système odieux, pratiqué par un grand nombre d'industriels de ces contrées, de payer la main-d'œuvre par des marchandises, connaissant tous le maniement des armes, parce que tout sujet mâle de Sa Majesté Prussienne doit servir dans l'armée régulière et entrer ensuite dans la Landwehr, ces milliers d'ouvriers de la Silésie, de la Westphalie et du Bas-Rhin, tous plus ou moins affectés de communisme, appellent l'attention la plus suivie d'un roi éclairé sur l'état général de son royaume. Le premier remède ou plutôt la première mesure préservatrice qui se présente, c'est de rallier tous les éléments intéressés à la conservation de la société actuelle autour du trône royal; c'est d'associer toutes les classes bourgeoises à l'œuvre confiée jusqu'ici à la bureaucratie seule. Le sol social est nivelé en Prusse par la législation des Stein et des Hardenberg, par les lois dictées par la nécessité et par le désespoir de 1809 jusqu'en 1815. Il n'y a plus ni serfs, ni féodalité, mais bien tout un peuple sous les armes et une organisation militaire essentiellement démocratique, seule base du pouvoir de l'État.

Les nouvelles tendances philosophiques.

Lorsqu'en 1823, le gouvernement prussien dévia ouvertement de la tendance constitutionnelle qu'il avait arborée au congrès de Vienne, il s'attacha, comme j'ai l'honneur de le dire plus haut, à la philosophie, espérant pouvoir en faire une machine gouvernementale et justifier en quelque sorte sa prétention de représenter « l'État de l'intelligence ».

En Allemagne, Monsieur le Ministre, la philosophie n'est pas seulement une science, c'est en même temps une croyance, c'est presque de la politique aussi. Avant de commencer leurs études spéciales, les jeunes gens destinés à l'Église, soit catholique, soit protestante, les élèves des facultés de droit et jusqu'aux médecins et aux mathématiciens doivent suivre les cours des professeurs des diverses branches philosophiques aux universités allemandes. Les rédacteurs des journaux politiques sont presque tous docteurs en philosophie. Je n'ignore pas qu'en France on croit peu aux conséquences des « rêveries métaphysiques » des Allemands, et je suis loin de vouloir disculper entièrement mes compatriotes du reproche d'oublier trop souvent les choses pratiques pour des spéculations philosophiques. Néanmoins, l'influence politique de la philosophie est grande en Allemagne. C'est l'école de Kant, l'école critique, qui a donné origine à cette organisation bureaucratique qui nous régit à l'heure qu'il est; qui a brisé par la sobriété et l'impassibilité de ses argumentations la base de la foi et du sentiment dans le protestantisme, le dévouement et la religion monarchique en fait de politique. C'est Fichte qui a fait agréer à l'Allemagne les résultats de la Révolution de France, comme conséquences nécessaires du droit naturel et philosophique; c'est des universités allemandes qu'est né l'esprit de 1813. Ainsi le gouvernement prussien, après l'époque de ses tendances constitutionnelles, croyait pouvoir faire de la philosophie de Hégel une machine gouvernementale et la protégeait ouvertement. La terminologie obscure de ce grand penseur cachait aux yeux des hommes du pouvoir la portée véritable de son principe. Après sa mort, la nouvelle école, portant ou adoptant son nom, la développa nuement et cruement aux yeux des profanes. Elle fit plus encore, elle l'adapta aux choses pratiques et, après avoir demandé la réalité de « l'État philosophique », elle vint dissoudre le protestantisme en poussant son élément primitif, « l'investigation libre » jusqu'à l'excès, jusqu'aux doctrines de MM. Strauss, Feuerbach et Ruge, etc...

État actuel de l'Église protestante en Allemagne.

L'école de Kant avait fait rationaliste l'église protestante d'Allemagne; la nouvelle école hégelienne faillit la faire panthéiste, mais d'un panthéisme agressif et anarchique, non de ce panthéisme tolérant, moral et plein de quiétude, professé anciennement par Spinoza. Les gouvernements s'en alarmèrent; car les premiers réformateurs allemands, pour trouver dans le pouvoir séculier d'autant plus d'appui contre Rome, ont transféré les droits épiscopaux aux princes régnants professant le protestantisme, et, aujourd'hui encore, les

gouvernements allemands en retirent un grand avantage politique. Ils préféraient la persécution des novateurs à la liberté de l'investigation religieuse. Le protestantisme en fut donc ébranlé des deux côtés; la nouvelle école hégelienne se fit républicaine. Une partie assez notable de ses partisans adoptaient même les théories politiques du communisme.

Au moment actuel, l'église protestante de l'Allemagne est donc gravement souffrante, et la Prusse, qui est le principal pouvoir protestant du continent européen, la Prusse qui, de ce fait, a gagné une partie notable de son influence sur l'Allemagne, en ressent vivement les conséquences. Le « piétisme », qui ne reconnaît comme vrais chrétiens que « les élus par la Grâce », qui se plaît dans sa séparation et qui professe une pieuse horreur des choses mondaines, a gagné des millions de protestants. Déjà il s'est emparé de la direction des affaires ecclésiastiques; les sectes et les cultes dissidents se multiplient à l'infini, et il y a beaucoup de gens calmes et impartiaux qui sont d'avis que ces agitations religieuses ramèneront au catholicisme. Le roi actuel de Prusse, plein des idées du soi-disant « État germanique et chrétien », penche décidément pour le principe mystique en fait de religion, tout en comprenant, comme homme politique, que l'intérêt de la Prusse, froissé d'autre part par le refus du clergé catholique d'accomplir des lois en opposition avec les doctrines des Conciles, exige une solution quelconque des graves différents religieux survenus depuis quelque temps.

Mais de fait, la Prusse a abdiqué aujourd'hui son ancienne position de puissance protestante, protectrice des autres. Les lois *de circa sacra* n'y sont plus exécutées; les consistoires protestants prétendent même que le pouvoir favorise le catholicisme aux dépens de la religion réformée. Les diplomates prussiens aux cours protestantes de l'Allemagne y conseillent de faire toutes les concessions exigées par le Saiut-Siège par rapport aux catholiques. Aussi les protestants zélés, tant en Prusse qu'ailleurs, sont-ils pleins de défiance contre le roi Frédéric-Guillaume IV, malgré l'ardeur religieuse dont il fait preuve personnellement. Ce prince spirituel a dû se convaincre que les embarras religieux des gouvernements allemands, — embarras bien plus graves que ceux de la France où la loi fondamentale est libérale, — proviennent en majeure partie de ce que la vie politique de la nation a été retenue dans son développement naturel et que ces entraves politiques ont rejeté les esprits sur le domaine de la foi, de la croyance et de l'investigation religieuse.

Influence des agitations religieuses sur la politique.

Cette fausse route a donné origine à des maux profonds au sein de la nationalité allemande et menacerait de la priver de son activité virile si la cause du mal n'était pas éloignée promptement. L'Autriche seule, catholique et conséquente dans son principe, n'en souffre pas et, sous ce rapport, elle gagne au contraire en influence tout ce que la Prusse a perdu. La concession d'une constitution ranimerait l'esprit

politique et remettrait le gouvernement prussien sur le terrain où le pouvoir public peut être fort et imposant.

Dans la seconde partie de ce travail que j'aurai l'honneur de vous soumettre[1], j'examinerai l'influence d'une constitution prussienne sur l'état des choses en Allemagne et sur la position de la Prusse vis-à-vis de la France et des autres grandes puissances.

Agréez, monsieur le Ministre, l'hommage des sentiments distingués de votre très humble et très obéissant serviteur.

Dr Charles WEIL.

Stuttgard, ce 6 juin 1845.

II.

Berlin, 22 juin 1845.

Des désordres assez graves ont eu lieu cette nuit au Park dans un établissement où l'on donnait une grande fête de nuit. Quelques milliers d'individus de la lie du peuple, mécontents de ce que l'on eût construit de fortes cloisons qui leur dérobaient la vue du spectacle auquel ils étaient venus assister sans payer, ont commencé par faire du tapage, pousser des cris, frapper contre ces cloisons et, s'excitant mutuellement, ils ont fini par les jeter à bas. C'est en vain que les soldats et les gendarmes ont essayé de s'y opposer; ils ont été assaillis par des éclats de bois et force leur a été de battre en retraite dans l'intérieur de l'établissement. Enhardis par ce premier succès, qu'ils ont célébré de la manière la plus bruyante par des chants et des danses, ces individus ont entouré la grille du jardin qu'ils étaient déjà en train de détruire, lorsqu'enfin deux bataillons d'infanterie et un escadron de cavalerie sont arrivés sur le théâtre des désordres. L'infanterie, formée en colonnes serrées et la baïonnette au canon, à fait reculer la populace que ce déploiement de forces a exaspérée au dernier point. La résistance a été sérieuse et il en est résulté beaucoup de blessés et de nombreuses arrestations. J'ai vu ces gens à l'œuvre cette nuit, et je puis affirmer à Votre Excellence que, pour l'insolence, l'énergie et la résolution, ils ne le cèdent en rien à ces hommes que nos faubourgs vomissaient sur le pavé de la capitale à la triste époque de nos émeutes. Entre les mains de quelques meneurs, ce serait un instrument terrible. Le bas peuple de Berlin est frondeur, goguenard, en hostilité ouverte avec la police et comme, en dehors du service, il est permis au soldat de se mettre pour maints travaux à la disposition des bourgeois, il en résulte un contact continuel qui ne permet pas à l'autorité de compter sur la fermeté et l'élan de la troupe. J'en ai eu la preuve cette nuit : un soldat auprès de qui je me trouvais ayant été atteint par plusieurs éclats de bois, on l'excitait à faire usage de sa baïonnette. Il répondit simplement que non, qu'il pourrait frapper un innocent... Aujour-

1. Cette seconde partie n'a été insérée ni dans la *Correspondance* ni dans les *Mémoires et documents*. Il n'en est nulle part fait mention.

d'hui dimanche, une partie de la garnison est consignée. Cependant, on ne craint aucun trouble...

HUMANN.

(*Correspondance de Prusse*, t. LXXII, p. 299.)

III.

Stuttgard, 20 mars 1847.

Il y a trois jours, Sa Majesté Wurtembergeoise fit inviter à dîner les diplomates accrédités à sa cour. Après le dîner, le roi de Wurtemberg, dans une longue et vive conversation, attaqua, pour ainsi dire, le général de Thün, ministre de Prusse, au sujet de l'espèce de constitution proclamée par son souverain. Tout le monde sait que le roi de Prusse, qui se fait, à ce qu'il paraît, de grandes illusions sur le mérite des lettres patentes, se flattait qu'il allait recevoir de toutes parts des compliments et des témoignages d'admiration et de sympathie. Il en a été autrement et on dit qu'il a été surpris et affligé de l'espèce d'unanimité avec laquelle presque tous les souverains, en lui faisant connaître leurs vœux que ses bonnes intentions ne fussent pas méconnues, lui exprimaient des doutes bien prononcés sur la réussite de ces projets.

Le roi de Wurtemberg, intéressé plus qu'aucun autre souverain à tout ce qui va se passer en Prusse, aura voulu sans doute que son opinion personnelle fût bien connue et complètement formulée, et je suis porté à croire que ce prince aura été bien aise de faire naître une occasion pour entretenir presque publiquement le roi de Prusse... L'opinion du roi de Wurtemberg est que les lettres patentes de Berlin ne sont suffisantes que pour agiter les esprits et préparer de longues et dangereuses discussions; que ce serait méconnaître l'esprit des assemblées délibérantes que de se flatter que des États convoqués à Berlin ne chercheront pas à conquérir des droits et des concessions qu'il eût été préférable d'accorder « proprio motu » plutôt que de se les laisser arracher, comme cela arrivera probablement.

Le roi de Wurtemberg, entrant dans une description de détail, montrait toutes les difficultés qui vont naître d'un mécanisme aussi embrouillé, mais dont les esprits allemands ne sauraient être dupes, ajoutant que le roi de Prusse n'avait point autour de lui de ces hommes d'État qui se forment qu'à la longue et qui peuvent diriger les assemblées délibérantes; qu'enfin, le rôle que l'on voulait faire jouer à l'aristocratie n'était plus de notre temps et que c'était en pure perte qu'on prétendait exhumer des souvenirs du moyen âge dans un siècle d'intérêts matériels et positifs.

En un mot, le roi de Wurtemberg a jugé avec rigueur, quoiqu'en termes convenables et modérés, l'œuvre du roi de Prusse, et, sans nulle doute, cette conversation va causer un grand mécontentement à Berlin...

Vicomte DE FONTENAY.

(*Correspondance de Wurtemberg*, t. LXXI, p. 198. M. de Fontenay à M. Guizot.)

LA RUSSIE, LA FRANCE

ET LA QUESTION D'ORIENT

APRÈS LA GUERRE DE CRIMÉE.

« L'impression que je reçois ici », écrivait Morny peu de temps après son arrivée à Saint-Pétersbourg, « est que les Russes sont humiliés de la paix qu'ils ont souscrite[1]. » Humiliés, Alexandre II et Gortchakoff ne purent pas ne pas l'être, bien qu'étrangers, l'un à la paix et l'autre aux fautes qui l'avaient rendue nécessaire. Gortchakoff, qui se donnait pour un partisan de la guerre à outrance, disait n'avoir accepté la paix qu'à contre-cœur. Il insistait sur la grandeur du sacrifice imposé à son pays, sur la cession territoriale, la première à laquelle eût consenti la Russie; il ne parlait pas des conditions relatives à la mer Noire, autrement pénibles cependant pour l'amour-propre russe : mais il suffisait de se rappeler avec quelle énergie il les avait combattues naguère à Vienne pour comprendre combien il devait lui en coûter de les subir. Quant à Alexandre II, il se montrait si avide d'égards et de ménagements, si sensible à toute nouvelle piqûre d'amour-propre, qu'on ne pouvait douter qu'il eût souffert dans son orgueil et dans sa dignité.

Morny convenait bien qu'Alexandre II et Gortchakoff étaient humiliés, à bout de concessions, ardemment désireux d'éviter de nouveaux sacrifices et de nouvelles atteintes à leur patriotisme : mais il niait qu'ils eussent l'espoir et le désir de revenir à l'ancien état de choses. « L'Empereur et le prince Gortchakoff », disait-il, « m'ont paru dès le premier jour très sincèrement désireux de conserver sans arrière-pensée, sans rancune, la paix signée par la Russie. Néanmoins, ce qui m'a paru fort excusable, tout en voulant loyalement exécuter le traité, ils ont

1. Morny, 17 août 1856.

cherché à tirer parti des points oubliés ou des interprétations douteuses. La seule puissance à laquelle on ait arraché quelque chose, c'est la Russie; c'est elle qui fait toutes les pertes d'influence, de marine, de territoire. Qu'elle ait cherché à en adoucir l'amertume, à en atténuer la rigueur, il me semble que c'est assez pardonnable. Mais y a-t-il là quelque symptôme perfide et menaçant? Et parce qu'elle s'est efforcée de sauver quelques fragments de ses dépouilles, s'imaginer qu'elle n'a pas renoncé à sa politique traditionnelle en Orient, franchement c'est se créer des fantômes, se monter la tête à plaisir[1]. »

En protestant de leur résolution d'exécuter loyalement et scrupuleusement le traité, Alexandre II et Gortchakoff ont été sincères, sans nul doute, si l'on ne considère que le présent. Ils n'ont pas eu un seul instant l'intention de se dérober à l'exécution des conditions de la paix : mais qu'ils aient considéré ces conditions comme définitives, c'est ce qui n'est pas vrai. Ils n'ont pas songé à élever des revendications immédiates, à prendre une revanche, à dénoncer le traité ou à n'en pas tenir compte, mais ils ont été résolus, dès le premier jour, à profiter des circonstances pour refaire patiemment la situation de la Russie en Orient, regagner le terrain perdu et recouvrer, à la première occasion, leur liberté d'action dans la mer Noire.

La pensée de l'Orient est inséparable de la « position » d'empereur ou de chancelier de Russie : elle est, pour ainsi dire, inhérente à leurs « fonctions ». Alexandre II et Gortchakoff n'ont pas pu la bannir de leur esprit. Ils ne l'ont pas davantage héritée de la guerre de Crimée et du Congrès de Paris; elle leur venait de plus loin. Mais le traité de 1856 lui a donné chez eux sa forme particulière, sa forme précise et, pour ainsi dire, concrète. On ne saurait, selon nous, trouver l'expression de leur pensée personnelle dans une explosion de panslavisme conquérant, comme le fut la guerre de 1877. Le traité de Paris limita leurs ambitions à un désir plus modeste et plus pratique : effacer les clauses humiliantes relatives à la mer Noire et refaire la situation de la Russie en Orient. Mais, en revanche, il est hors de doute que ce désir fut immédiat, instantané et data du jour même où ils signèrent le traité de Paris.

Il perce déjà, quoi qu'en ait dit Morny, sous la politique

1. Morny, 25 octobre 1856.

adoptée par le gouvernement russe, en présence des difficultés suscitées par l'exécution de ce traité. Sans doute ne voit-on pas quel accroissement de puissance ou d'influence en Orient pouvait résulter, pour la Russie, de la possession d'une bourgade comme Bolgrad ou d'un îlot comme l'île des Serpents ; et, de fait, il n'en pouvait résulter aucun. Morny avait le bon sens pour lui, lorsqu'il déniait toute valeur stratégique ou politique à ces prétendues positions et qu'il traitait de fantômes les soupçons de l'Angleterre à cet égard. Nous avons montré nous-même[1] qu'il fallait chercher ailleurs la raison de la résistance opiniâtre de Gortchakoff aux efforts de Palmerston, exigeant la remise aux Turcs de Bolgrad et de l'île des Serpents. Mais, s'il est vrai que cette résistance a eu pour cause le désir de séparer la France et l'Angleterre, n'est-ce pas un intérêt principalement oriental qui a fait désirer à Gortchakoff la dissolution de l'alliance anglo-française et la conclusion d'une entente franco-russe? L'alliance anglo-française lui a fait horreur parce qu'elle avait pour conséquence d'asservir la France à la politique britannique en Orient, de même qu'elle subordonnait l'Angleterre à la politique française en Occident. L'alliance franco-russe l'a tenté, parce qu'il la concevait comme devant servir la politique russe en Orient, en échange des services que la Russie rendrait à la politique française en Occident. Si bien qu'en dernière analyse, c'est l'intérêt de la politique russe en Orient qui a inspiré les efforts dissimulés, mais énergiques et persistants, de Gortchakoff, pour semer la discorde entre la France et l'Angleterre, insinuer la Russie entre elles et lui procurer l'alliance de Napoléon III, à la faveur des affaires de Bolgrad et de l'île des Serpents.

Une première preuve nous en est fournie par l'objet même de l'engagement que Gortchakoff a proposé à Napoléon III de contracter envers la Russie. C'est à faire respecter par l'Angleterre les clauses du traité de Paris qu'il a demandé à la France de s'engager. Et sans doute résulte-t-il d'abord de cette proposition même qu'il n'avait pas, pour le moment, la moindre intention de violer ces clauses. Mais il en résulte aussi que c'est bien en Orient, contre la malveillance de Londres, qu'il entendait utili-

1. Cf. *la Russie et l'alliance anglo-française après la guerre de Crimée* (*Rev. hist.*, t. CI, p. 272 et suiv.).

ser le concours de la France, qu'il demandait au gouvernement français de se faire la sentinelle de la Russie. Le rôle, encore purement passif, auquel il le conviait, c'était cependant sur leur ancien champ de bataille, contre l'adversaire traditionnel et implacable de l'influence russe, qu'il le pressait de l'accepter.

Éconduit par Napoléon III, Gortchakoff n'a renoncé cependant ni à restaurer en Orient le prestige atteint de la Russie, ni à recourir, en vue de ce but, aux bons offices de la France.

Au mois de janvier 1857 surgit l'affaire du Monténégro. La situation de ce petit pays avait donné lieu à quelques échanges de vues au Congrès de Paris. Les plénipotentiaires russes avaient expliqué qu'il n'existait entre leur cour et les Monténégrins d'autres liens que ceux d'une sympathie réciproque. Le prince Danilo avait déduit de ces déclarations mêmes qu'il avait intérêt à se tourner du côté de la Porte et à régler sa situation envers elle. La condition du Monténégro était très précaire; l'insuffisance des terres cultivables amenait, à tout instant, des rixes entre les Monténégrins et leurs voisins, Albanais et Herzégoviniens. Ces conflits menaçaient de devenir plus graves depuis que la Turquie avait ressaisi et consolidé son pouvoir sur la Bosnie, l'Herzégovine et l'Albanie. La guerre n'avait été évitée, en 1853, que grâce à l'intervention de l'Autriche; elle ne pourrait l'être une seconde fois et aboutirait à la ruine du Monténégro. Dans ces conditions, le prince Danilo n'avait eu le choix qu'entre deux partis : ou demander la garantie de son indépendance à une force extérieure, ou sacrifier à la Turquie une partie de cette indépendance, en échange de compensations en terres cultivables qui permissent à son peuple de se développer. Il avait opté pour le second parti et la France l'y avait encouragé. Ce faisant, elle avait pensé sauvegarder l'indépendance de fait du Monténégro, au prix d'une concession de forme et au profit de la prospérité matérielle du pays. Le vice-consul de France à Scutari, M. Hecquart, avait fait plusieurs fois le voyage de Cettigne pour s'acquitter, auprès du prince, de communications dont l'avait chargé le Cabinet des Tuileries. Une négociation s'était engagée, à Constantinople, entre la Sublime-Porte et les ambassadeurs de France, d'Angleterre et d'Autriche au sujet des compensations à accorder au Monténégro, en échange de l'acceptation de la suzeraineté ottomane. L'ambassadeur de Russie, M. de Boutenieff, avait été tenu à l'écart de cette négo-

ciation. La nouvelle s'était répandue que le prince Danilo allait se rendre à Paris.

Morny put encore être témoin de l'émotion que cette affaire provoqua à Saint-Pétersbourg. « Depuis Pierre le Grand », lui explique Gortchakoff, « la Russie exerce sur le Monténégro une espèce de protectorat » ; protectorat « plutôt religieux et chevaleresque que politique », s'empresse-t-il d'ajouter, « car il n'y a pas grande politique à faire avec ces montagnards qui, à beaucoup d'égards, sont restés très primitifs. » La Russie n'attend rien du prince de Monténégro, ne vise à exercer sur lui aucune influence : « Seulement elle verrait avec une profonde douleur cette nouvelle quantité de chrétiens passer sous la suzeraineté mahométane et elle place la question religieuse au-dessus de la question politique[1]. » Mais, ainsi restreinte aux proportions d'une question religieuse, l'affaire n'en tient pas moins à cœur au gouvernement russe : « Nous ne verrions pas sans un vif déplaisir, sans un froissement du sentiment religieux en Russie que le prince de Monténégro se trouvât placé sous la suzeraineté de la Porte[2]. »

Si désintéressée qu'en fût la cause, cette émotion parut assez vive à Morny pour mériter de faire réfléchir le gouvernement français. Il engagea Walewski à tenir compte des susceptibilités russes : « Dans l'état d'intimité, de bons rapports, d'assurances réciproques d'un concours loyal et dévoué dans toutes les questions un peu importantes où sont maintenant les gouvernements de France et de Russie, vous conviendra-t-il de vous mêler activement d'une question secondaire, des intérêts d'une peuplade peu nombreuse, éloignée, qui ne nous touche en rien, et de laisser se former un petit nuage dans ce ciel serein, tandis que vous pouvez avoir besoin de la Russie très prochainement et dans des questions bien autrement graves et européennes[3]? » Gortchakoff lui-même avait aiguillé Morny dans ce sens et indiqué à notre ambassadeur, d'ailleurs très disposé à le suivre sur ce terrain, la possibilité d'un échange de bons procédés. Pour prix de notre complaisance dans l'affaire du Monténégro, il nous faisait ses offres de services à Neufchâtel et dans les principautés du Danube.

1. Morny, 19 février 1857.
2. Morny, 11 mars 1857.
3. Morny, 19 février 1857.

Voilà donc la question de politique générale posée à propos de l'incident, si minime en soi, du Monténégro. En se poursuivant sur ce sujet entre Gortchakoff et Morny, la conversation nous éclaire sur l'intérêt que cette affaire met en jeu pour la Russie. Dans un second entretien, Gortchakoff en vient en effet à énoncer contre la France de véritables griefs : il lui reproche d'avoir, sans entente préalable avec la Russie, accueilli les demandes du prince Danilo ; de s'être unie à l'Autriche et à l'Angleterre pour négocier, à Constantinople, le passage du Monténégro sous la suzeraineté ottomane ; d'avoir tenu cette négociation soigneusement cachée à la Russie. C'est ce dernier point surtout qui cause son irritation.

« C'est plus que partout ailleurs à Constantinople, où notre position n'est plus ce qu'elle était naguère », disait Gortchakoff à Morny, « qu'un pareil procédé doit nous être pénible, et l'isolement, l'espèce de suspicion où votre procédé nous place sur ce terrain ne semblent-ils pas rétablir les situations respectives, telles qu'elles étaient avant la paix, et affecter de *nous tenir encore en dehors de toutes les affaires turques*[1] ? » Ainsi, autre chose qu'une raison de sentiment, qu'une considération religieuse justifie l'émotion que l'incident du Monténégro a causée à Pétersbourg. Ce qui irrite Alexandre II et Gortchakoff, c'est d'avoir été tenus à l'écart d'une négociation qui a l'Orient pour théâtre et un intérêt oriental pour enjeu.

L'importance qu'ils attachent à cette sorte d'ostracisme est si grande que Gortchakoff en prend texte pour provoquer avec Morny une explication générale. A deux reprises, il épanche son amertume dans le cœur du diplomate français et, comme dit familièrement celui-ci, il « vide son sac ». Toutes les circonstances dans lesquelles la Russie s'est mise à la remorque de la France, affaires de Bolgrad, de l'île des Serpents, de Grèce, d'Espagne, de Neufchâtel, d'Italie, il les rappelle, en même temps que les entretiens et les effusions de Moscou. « Je dois vous le dire franchement et sans aigreur, sur quels points nous témoignez-vous à votre tour la même amitié et la même déférence[2] ? » Tant de services, si divers, si réitérés, seraient donc compensés par le maintien des prérogatives dont le prince de

1. Morny, 11 mars 1857.
2. Ibid.

Monténégro fait lui-même si bon marché? Il est clair que cette contre-partie serait faible, s'il ne s'agissait en même temps, pour Alexandre II et Gortchakoff, d'un intérêt plus sérieux : de remettre la main aux affaires turques.

Pas un instant, Alexandre II ni Gortchakoff n'admirent donc que la Russie pût être exclue de l'Orient, que ce domaine pût lui rester fermé : une telle prétention leur semblait inadmissible et déraisonnable. « Par-dessus toute chose », écrivait Morny, qui n'en jugeait guère différemment, « évitons sur le terrain oriental de paraître les mettre à l'écart et de vouloir perpétuer l'alliance à trois qui existait contre la Russie pendant la guerre[1]. » Et une fois rentrés dans la place, de quel droit les eût-on empêchés de travailler, dans les limites du traité, au relèvement du prestige, au développement de l'influence de la Russie en Orient, jusqu'au jour où elle serait assez forte pour se libérer des entraves que lui imposait ce traité?

Quand et comment ils arriveraient à leurs fins, Alexandre II et Gortchakoff n'en savaient encore rien. C'était, dans leur plan, la part abandonnée à l'imprévu, aux circonstances. Or, dans l'état de l'Europe après la guerre de Crimée, la bonne grâce inusitée de la France, ses sympathies avouées envers la Russie leur apparurent à bon droit comme une circonstance exceptionnellement favorable à leurs desseins. C'est sur la France qu'ils comptèrent d'abord pour en faciliter l'exécution. Ils lui destinèrent, à son insu, une collaboration inconsciente dans l'œuvre de réparation et de relèvement qu'ils méditaient d'accomplir.

Soit que cette tactique n'eût pas été discernée à Paris, soit, ce qui est plus probable, que Napoléon III vît son intérêt à s'y prêter, la France en vint progressivement à ce que la Russie réclamait d'elle. Arrivé à Paris le 6 mars, le prince de Monténégro y reçut de l'Empereur et de Walewski un accueil très réservé. Ce prince désabusé en repartit, ayant compris que son indépendance n'était pas aussi indifférente à tout le monde qu'à lui-même. Ayant refusé de souscrire au projet d'arrangement qui avait été concerté à Constantinople entre la Porte et les trois ambassadeurs, il suggéra de procéder à une délimitation de frontières, à laquelle Walewski s'empressa de se rallier, en prescrivant à Thouvenel de se mettre d'accord avec Boutenieff.

1. Morny, 11 mars 1857.

Morny n'était plus à Pétersbourg pour être témoin de la satisfaction qu'y causèrent ces premiers symptômes d'un changement de front. Mais nos chargés d'affaires, Baudin puis Châteaurenard, en recueillirent les échos encore discrets et comme hésitants. Se hâtant de saisir la balle au bond, Gortchakoff adhéra sans tarder à la proposition de délimitation et prescrivit à Boutenieff l'entente la plus étroite avec Thouvenel.

L'entrevue de Stuttgard offrit, bientôt après, à Gortchakoff l'occasion de rendre définitif l'accord de la France et de la Russie sur l'affaire du Monténégro. L'Orient ne fut pas passé sous silence au cours des conférences où les deux souverains et leurs ministres examinèrent toutes les questions qui les préoccupaient. La prudence était encore trop nécessaire à la Russie, afin de ne pas compromettre cette entente naissante, pour qu'Alexandre II et Gortchakoff osassent demander à Napoléon III de les aider à atteindre un but précis et déterminé. Ils se gardèrent de le faire; mais, le principe d'un accord préalable sur toutes les questions internationales ayant été posé, ils eurent soin d'en stipuler l'application aux affaires qui intéressaient spécialement la Russie, c'est-à-dire à celles d'Orient, au même titre qu'à celles qui intéressaient la France. Sans plus attendre, ils demandèrent et obtinrent l'application de ce principe à la question du Monténégro, comme à celle des principautés, qui venait de poindre à l'horizon. Telle est la conclusion qui résulte, non seulement de l'attitude réciproque des deux gouvernements après l'entrevue, mais encore de déclarations explicites émanant de Gortchakoff. Dès son retour de Stuttgard, il disait à Châteaurenard : « Le comte Walewski a compris cette entente comme je la comprends moi-même. Nous nous sommes mis d'accord à Stuttgard sur les questions qui nous occupent, et je me plais à espérer que cet accord subsistera dans l'avenir tel qu'il existe aujourd'hui. J'ai d'ailleurs tous les jours de nouvelles preuves que le Cabinet de Paris désire, de son côté, suivre une politique conforme à la nôtre[1]. » Et Gortchakoff citait à Châteaurenard, comme preuve de ce désir dont il se félicitait, la communication d'un plan de réorganisation des principautés, sur lequel Walewski sollicitait son avis. Six mois après, il écrivait à Kisselef[2], à propos de l'affaire même du Monténégro :

1. Châteaurenard, 7 décembre 1857.
2. Ambassadeur de Russie à Paris.

« M. le comte Walewski pense que, les événements ayant marché depuis nos explications de l'année dernière, il serait opportun d'arriver à une nouvelle entente entre nous, afin de former, comme on dit, une partie liée. C'est pourquoi il nous invite à formuler nos idées... Notre auguste maître a gardé un profond souvenir des bases éventuelles de cette entente, telles qu'elles ont été posées dans l'entrevue de Stuttgard[1]. » D'une autre déclaration de Gortchakoff, il ressort que Walewski et lui avaient examiné l'hypothèse d'une intervention de l'Autriche dans les affaires de Turquie et s'étaient trouvés d'accord pour la déclarer inadmissible.

Ce n'est donc pas conjecturer que de conclure de ces témoignages qu'à Stuttgard fut posé le principe d'un accord préalable, impliquant des complaisances réciproques, de la Russie pour la France en Italie et sur le Danube, de la France pour la Russie en Orient, notamment au Monténégro.

A partir de ce moment, la politique française atteste une scrupuleuse fidélité à ce principe, en ce qui concerne le Monténégro. Gortchakoff s'en loua hautement : « L'Empereur », dit-il à Châteaurenard, « se plaît à reconnaître le désir de l'empereur Napoléon de se trouver en complet accord avec lui[2]. » Mais, en même temps, pour que le gouvernement français n'ignorât pas l'importance que la Russie attachait à cette minime affaire, il ajoutait : « Je ne dois pas vous le dissimuler, cette question est pour l'empereur Alexandre une des pierres de touche de l'entente qui règne entre le gouvernement de l'empereur Napoléon et le sien[3]. » N'était-ce pas dire que c'était en Orient que la Russie entendait éprouver l'amitié de la France et toucher le prix des services qu'elle lui rendait ailleurs?

Ce prix ne consistait pas, aux yeux d'Alexandre II et de Gortchakoff, en avantages matériels, palpables, immédiatement réalisables. Nul n'en a mieux défini la nature que le duc de Montebello, en même temps que le moyen, la méthode dans laquelle le tsar et son chancelier avaient placé leur espoir.

Le premier entretien d'affaires que Gortchakoff eut avec Montebello, quand ce dernier vint recueillir à Pétersbourg la succession de Morny, roula tout entier sur l'affaire du Monténégro.

1. Châteaurenard, 29 avril 1858.
2. Châteaurenard, 29 avril 1858.
3. Gortchakoff, 3-15 avril 1858.

Cette affaire avait pris subitement un caractère beaucoup plus grave. Des troubles ayant éclaté en Bosnie, Herzégovine et Albanie, sans qu'aucune délimitation de frontières eût été faite entre le Monténégro et la Turquie, des concentrations de troupes turques avaient dû être opérées dans les provinces insurgées, à proximité de ces frontières litigieuses. Il était inévitable qu'un conflit survînt : il se produisit en effet. A la fin d'avril 1858, les Turcs se disposèrent à s'emparer de Grahovo, occupé par les Monténégrins. Immédiatement, le prince Danilo, qui avait antérieurement fait amende honorable envers la Russie et réussi à rentrer en grâces à Pétersbourg, fait appel à la protection de son nouveau patron, le tsar. A son tour, Alexandre II, guidé par son rusé ministre, en réfère aussitôt à Napoléon III.

A Paris aussi, on s'était ému en voyant la situation se tendre entre Turcs et Monténégrins, au point de faire craindre un conflit armé, auquel préludaient déjà des escarmouches de partisans. Fidèles à leur nouvelle ligne de conduite, Napoléon III et Walewski avaient noué une conversation télégraphique avec le Cabinet russe. Le résultat en fut qu'on se mit d'accord pour protester à Constantinople et à Vienne, au cas où les Turcs, donnant suite à leurs intentions, envahiraient le Monténégro. En attendant, Gortchakoff tança vertement le chargé d'affaires de Turquie à Pétersbourg, Walewski sermonna plus modérément le représentant du sultan à Paris et les ambassadeurs de France et de Russie à Constantinople reçurent, une fois de plus, des instructions identiques en vue de faire entendre à la Porte des conseils de prudence.

Malheureusement, d'autres puissances, sans conseiller à la Turquie l'offensive, l'y encourageaient indirectement par leur attitude équivoque. L'Angleterre proposait l'envoi sur place de commissaires des cinq grandes puissances et des deux États intéressés pour procéder à la délimitation. L'Autriche suggérait d'imposer au Monténégro l'abandon de Grahovo, moyennant quoi la Turquie arrêterait la marche de ses troupes. La Porte s'empressait d'adhérer à la proposition autrichienne, qu'elle déclarait être l'extrême limite de ses concessions, tandis que la France et la Russie s'accommodaient, comme d'un pis aller, de la proposition anglaise. A la faveur de cette division, Kiani Pacha, commandant des troupes ottomanes, occupa Grahovo et envahit le territoire monténégrin. A cette nouvelle, Gortchakoff

proposa à la France d'exiger de la Porte l'évacuation immédiate de Grahovo et du territoire envahi, ainsi que le consentement à la réunion des commissaires délimitateurs. En cas de refus, « l'empereur Napoléon trouverait l'empereur Alexandre à ses côtés ».

Napoléon III et Walewski atténuèrent légèrement cette proposition et se bornèrent à conseiller très fermement à la Turquie, tant par l'intermédiaire de Kiani Pacha que par celui de Thouvenel, de reconnaître le *statu quo* de 1856 qui attribuait Grahovo aux Monténégrins. Ils ne lui laissèrent pas ignorer qu'en cas de refus la France et la Russie reconnaîtraient l'indépendance du Monténégro et se déclareraient prêtes à la soutenir. Toutes les dispositions furent prises pour l'envoi de deux bâtiments dans les eaux d'Albanie. Thouvenel et Boutenieff furent encore une fois invités à agir de concert, le Cabinet russe ayant adhéré à cette ligne de conduite. Leurs représentations furent couronnées de succès : la Porte céda, accepta le *statu quo* de 1856, le principe de la délimitation et envoya à ses troupes, que les Monténégrins avaient d'ailleurs fait pâtir de leur audace, l'ordre de suspendre les hostilités.

Telle était la situation quand Montebello prit contact avec Gortchakoff. L'occasion était belle, pour le ministre d'Alexandre II, de chanter les louanges de Napoléon III et de remercier le représentant de la France. Il n'y manqua pas et protesta chaudement de sa reconnaissance. Mais, en même temps, il laissa apparaître le désir d'obtenir davantage. Au fond, il était désappointé de voir se terminer ainsi une affaire dont il avait espéré une démonstration commune de la France et de la Russie en Orient. Cet espoir, il lui en coûtait d'y renoncer. Il eût voulu que le gouvernement français envoyât quand même ses navires dans l'Adriatique ; c'est ce dont il s'efforça de démontrer l'utilité à Montebello en cherchant à le piquer au jeu. Montebello était, de sa nature, plus défiant ou moins prévenu en faveur des Russes que son prédécesseur. Aussi soupçonna-t-il Gortchakoff de vouloir entraîner la France malgré elle à la poursuite d'un but qu'il définit ainsi : « *L'influence russe relevée en Orient par nos mains et à nos risques*, en même temps que la nôtre, il est vrai, et même à la suite de la nôtre, ce qui importe peu, car c'est celle que la Russie redoute le moins[1]. »

1. Montebello, mai 1858.

Montebello ne se trompait pas; tels étaient bien le but de Gortchakoff et le moyen par lequel il espérait l'atteindre. C'est de sa propre bouche que notre ambassadeur en recueillit l'aveu quelques instants après : « *Notre position et la vôtre sont à refaire à Constantinople;* il ne faut pas nous le dissimuler[1]. »

Les refaire l'une par l'autre est l'idée à laquelle s'était arrêté Gortchakoff : c'est-à-dire amener la France à refaire, de ses propres mains, la position de la Russie à Constantinople. Dans cette intention, tantôt cherchant à entraîner le gouvernement français, tantôt se mettant à sa remorque, Gortchakoff ne se sépare jamais de lui. Travailler pour la France lui est indifférent, pourvu qu'il agisse de concert avec elle. Bien plus, pour procurer à la Russie l'avantage de figurer aux côtés de la France, il va jusqu'à faire le sacrifice de ses préférences personnelles et des intérêts mêmes de son gouvernement.

Nous avons montré ailleurs[2] quels graves intérêts la question des principautés mettait en jeu pour la Russie et indiqué qu'indépendamment du désir d'envenimer les rapports entre Paris et Londres, d'autres considérations, se rattachant à la question d'Orient proprement dite, ont, dans la circonstance, influé sur l'esprit d'Alexandre II et de Gortchakoff. Considérée en elle-même, abstraction faite de son contre-coup sur la politique générale, l'union des principautés, voulue par Napoléon III, n'était pas pour leur plaire, et cette divergence initiale avec la France sur le fond même de la question n'alla pas, nous le savons, sans déterminer une différence assez sensible entre leur attitude et celle de Napoléon III, au début des complications suscitées par les élections moldaves.

C'est au conflit de ces deux intérêts divergents, l'un de politique générale, l'autre de politique locale, que nous fait assister la première phase de l'affaire des principautés. Entre sa politique générale et sa politique locale, la Russie hésite un certain temps et penche même plutôt en faveur de la seconde. Cette tendance n'a pas échappé à nos représentants à Saint-Pétersbourg. Morny a signalé à Paris les répugnances du gouvernement russe à s'associer à l'action plus ou moins avouée de la France en faveur de l'union. Il les a attribuées à un souci de correction et d'impartialité, pour lequel il n'a pas dissimulé son approbation.

1. Montebello, mai 1858.
2. Cf. *Rev. hist.*, article cité.

« L'attitude russe », a-t-il dit, « pourrait être considérée comme la plus équitable, la plus prudente et la plus conforme à l'esprit du traité[1]. » Baudin a donné de cette attitude une explication peut-être plus voisine de la réalité : « L'on se rappelle », écrivait-il, « que le système de l'union, mis en avant pour la première fois il y a deux ans, aux conférences de Vienne, avait été imaginé, comme le sixième protocole en fait foi, *pour opposer une résistance efficace à l'action de la Russie*. On peut se demander si, au fond du cœur, le Cabinet de Saint-Pétersbourg éprouve des tendances bien sincères en faveur de l'union des principautés et *si son but n'a pas été jusqu'à présent de se ménager le bon vouloir de la France*, en ne laissant pas percer de dispositions défavorables à son projet qu'il se flatte peut-être de voir, en dernière analyse, rencontrer un sort plus conforme à ses secrètes aspirations[2]. » En d'autres termes, la Russie eût conservé l'espoir de voir l'union des principautés échouer devant l'opposition déclarée de l'Autriche et de l'Angleterre et estimé qu'elle faisait assez pour la France en s'abstenant de combattre un projet imaginé pour faire pièce à l'influence russe en Orient.

Pourtant, c'est cette même solution, l'union de la Moldavie et de la Valachie, qu'elle va, moins de six mois après, s'efforcer de faire prévaloir, en allant jusqu'à rompre, en même temps que la France, ses relations diplomatiques avec la Turquie. Nous ne reviendrons pas sur les phases de cette évolution, ou plutôt de ce revirement, qui correspondent exactement aux progrès de la mésintelligence survenue, à cette occasion, entre la France et l'Angleterre. Sans doute le désir persistant d'entretenir cette mésintelligence, de ruiner l'alliance anglo-française a-t-il, cette fois encore, inspiré la conduite d'Alexandre II et de Gortchakoff. Mais, à ce désir lui-même, il faut bien aussi qu'il y ait eu une cause, et cette cause est restée la même qu'au moment des affaires de Bolgrad et de l'île des Serpents : l'intérêt de la politique russe en Orient.

Ne se fût-il agi, du reste, que d'intervenir à Constantinople de concert avec la France, que la politique russe y eût déjà trouvé son compte. S'il n'a pas dit pourquoi il goûtait tant cette action commune de la France et de la Russie en Orient, Gort-

1. Morny, juin 1857.
2. Baudin, 21 août 1857.

chakoff ne s'est pas fait faute d'insister sur le prix qu'il y attachait. Quand la rupture diplomatique des deux puissances avec la Sublime-Porte eut produit son effet et qu'une conférence eut été convoquée à Paris pour régler la question des principautés, il déclara à Châteaurenard : « Pour le gouvernement russe, le point essentiel est d'avoir une opinion identique à celle du gouvernement français dans les délibérations qui auront lieu à Paris sur cette grave question. Il m'importerait peu que la Russie fît partie de la minorité au sein de la conférence, pourvu qu'elle y fût avec la France[1]. » Peu après, il renouvelait, en termes un peu plus théâtraux, la même déclaration à Montebello : « Je l'ai dit depuis longtemps, nous ne craignons pas d'être en minorité, pourvu que nous y soyons avec vous. Si c'est cela que vous voulez, dites-le nous : nous nous placerons à côté de vous et nous courrons avec vous toutes les chances[2]. »

Sans vouloir diminuer le mérite de Gortchakoff à accepter ces risques, peut-être un peu imaginaires, il faut bien convenir cependant que son aveugle fidélité aux vues de la France n'était pas pure de toute arrière-pensée. Non pas qu'il se fût tardivement pris de goût pour l'union des principautés ; il continuait à ne s'accommoder de cette solution que comme d'un pis aller. L'intérêt supérieur, auquel il avait fait, sur ce point, le sacrifice de ses préférences personnelles, n'avait pas complètement effacé ses préventions contre la constitution d'un état roumain. Il eût facilement pris son parti de voir l'Europe s'opposer à la jonction des deux tronçons de ce corps. Il était donc sincère, il restait même plutôt en dessous de la vérité, lorsqu'il témoignait à Montebello la plus complète indifférence du résultat de la conférence. Cela n'implique pas qu'il n'eût pas un intérêt à faire étalage de ce sentiment même. En prenant soin d'établir l'indifférence où le laissait l'issue de la consultation européenne, au moment même où il assurait la France du concours le plus absolu, Gortchakoff avait une pensée de derrière la tête. Il comptait sur l'effet de ce contraste pour amener le gouvernement français à lui faire une concession.

Bien qu'agir de concert avec la France en Orient fût déjà, en soi, un avantage pour la Russie et que cette communauté d'action portât, pour ainsi dire, sa récompense en elle-même,

1. Châteaurenard, 7 décembre 1857.
2. Montebello, juin 1858.

Gortchakoff entendait bien en faire bénéficier sa politique d'une manière plus effective. En avril 1858, pendant la réunion à Paris de la conférence convoquée pour régler le sort des principautés, il proposa au gouvernement français de saisir les plénipotentiaires d'une question plus générale. Un Hatti-Humayoun de 1856, dont le traité de Paris avait constaté « la haute valeur », avait édicté, pour l'ensemble de la Turquie, un certain nombre de réformes qui étaient restées lettres mortes. A l'inexécution de ces réformes semblait dû le malaise qui se manifestait dans tout l'empire ottoman et s'était traduit, en Bosnie, Herzégovine et Albanie, par des désordres locaux et des mouvements insurrectionnels. Telle est la situation sur laquelle Gortchakoff eût voulu appeler l'attention de l'Europe, en raison des inconvénients qui en résultaient pour les chrétiens de Turquie.

Il avait soin de se défendre, en même temps, de vouloir tendre un piège à qui que ce fût, et surtout au sultan. S'il avait nourri des projets d'agression contre ce souverain, eût-il cherché à prévenir les fautes de la politique turque? « La Russie n'aurait qu'à s'en féliciter, si elle voulait suivre une politique égoïste. Mais, en pensant aux terribles conséquences que l'agonie de l'homme malade amènerait pour l'Europe entière, elle ne pouvait que déplorer de voir la Turquie courir à sa perte[1]. » Ainsi, c'était bien sans doute par l'intérêt des populations opprimées que Gortchakoff justifiait d'abord sa proposition, mais aussi par celui de la Turquie elle-même et, en dernière analyse, par celui de l'Europe. Dans cette sollicitude universelle, la Russie paraissait seule oubliée.

Il va sans dire qu'elle ne l'était nullement. En se faisant, dans une conférence européenne, le champion des chrétiens de Turquie, en pouvant revendiquer pour elle l'initiative d'une intervention diplomatique en leur faveur, la Russie eût repris, envers eux, son rôle traditionnel, relevé son prestige en Orient et ressaisi son ascendant sur eux. Sans doute parut-il au gouvernement français qu'il était tout au moins prématuré pour lui de fournir à la Russie l'occasion d'une telle rentrée en scène. Aux ouvertures de Gortchakoff, Walewski répondit en soulevant diverses questions préjudicielles : quel serait, d'après le gouvernement russe, la marche à suivre? Sur quels points devraient porter les observations à formuler? Quelle limite conviendrait-il

1. Montebello, juin 1858.

d'y assigner? Gortchakoff s'abstint de fournir les explications demandées et laissa tomber la conversation.

Pour la reprendre, il n'attendit pas plus de trois mois. En août 1858, il renouvelle ses instances auprès de Montebello et prescrit à Kisselef de pressentir Napoléon III. A l'en croire, Brunnoff[1] eût écrit de Londres que l'Angleterre se préoccupait de l'état intérieur de la Turquie et qu'il en avait été question dans les entretiens de Cherbourg. « Le prince Gortchakoff pense que la situation est trop grave pour que l'Europe n'en tienne pas grand compte, que le moment est venu de s'en occuper et que, si on la laissait s'aggraver encore, le remède deviendrait peut-être plus dangereux que le mal. Il désire que l'on ne se contente plus d'assurances vagues et de promesses illusoires qui n'inspireraient pas plus de confiance aux populations chrétiennes qu'elles n'en mériteraient de la part des puissances, mais que l'on s'entende pour tenir à Constantinople un langage ferme et précis et pour y obtenir des mesures efficaces, propres à amener au moins un commencement d'exécution du Hatti-Humayoun que les puissances ne peuvent laisser à l'état de lettre morte, après en avoir constaté la haute valeur[2]. »

Montebello était trop avisé pour ne pas opposer à cette entrée en matière de Gortchakoff les questions préjudicielles qui étaient restées sans réponse depuis trois mois. Le gouvernement russe avait-il, sur la forme et la limite d'une telle intervention, des idées tant soit peu précises et arrêtées? Il ne pouvait ni ne voulait, répondit Gortchakoff, prendre en cette matière aucune initiative. Il lui suffisait d'appeler l'attention de l'Europe sur une situation pleine de dangers; mais, quant aux mesures à adopter, la position de la Russie lui commandait d'écouter.

C'était prendre pour soi le beau rôle et laisser aux autres les rôles ingrats, les difficultés et les responsabilités. Le calcul était si évident, la ruse si cousue de fil blanc qu'ils témoignaient d'une certaine ingénuité. « Tout en donnant à la Russie le mérite d'avoir appelé l'attention de l'Europe sur la situation des provinces chrétiennes de l'empire turc, le prince Gortchakoff se défend de toute initiative à l'égard des mesures à adopter pour porter remède au mal. Il prend ainsi le rôle le plus facile et laisse à d'autres les embarras pratiques de la question. Si, dans une

1. Ambassadeur de Russie à Londres.
2. Montebello, août 1858.

situation aussi pleine de difficultés, on ne parvient pas à s'entendre sur des mesures efficaces, la Russie aura le mérite d'avoir voulu ce qu'elle n'aura pas pu. L'imagination des peuples comparera, en l'embellissant, le temps où elle exerçait une protection exclusive sur les chrétiens avec le patronage impuissant de l'Europe[1]. »

L'initiative à laquelle se dérobait la Russie, la France devait-elle la prendre? « Je ne le pense pas », opinait Montebello, et, en marge de sa dépêche, Walewski écrivit au crayon : « Non, certainement. » Opposer aux ouvertures de la Russie une fin de non-recevoir pure et simple n'allait pas non plus sans inconvénients. Aussi Montebello conseillait-il de prendre Gortchakoff au piège où il avait essayé de nous attirer. Serré de près trois mois auparavant, il avait laissé tomber la question. Il n'y avait qu'à recourir à la même tactique. En outre, il ne fallait pas s'avancer sans avoir sondé le gouvernement anglais. L'opinion de Walewski nous est transmise par les notes marginales qu'il a griffonnées en face des suggestions de Montebello : « Le gouvernement anglais est disposé à s'associer à des démarches générales, mais il serait fort embarrassé lui-même de dire ce qu'il veut... Nous sommes disposés à prendre en considération toutes les propositions qui nous viendraient sur ce sujet des Cabinets de Pétersbourg ou de Londres, mais nous désirons éviter de prendre une initiative difficile et ingrate. »

Quand parvint à Pétersbourg une réponse qui paraphrasait ce thème, Gortchakoff était à Moscou. Tolstoï, qui gérait le ministère des Affaires étrangères en l'absence de son chef, se borna à en prendre acte. « Je suis porté à croire », écrivit Montebello, « que, pour le moment, le Cabinet de Saint-Pétersbourg ne poussera pas plus loin la question et qu'il hésitera à prendre vis-à-vis de nous, même à titre confidentiel, l'initiative d'une proposition. Il se souvient trop bien des confidences faites à Sir Hamilton Seymour et du sort qu'elles ont eu pour s'y hasarder, malgré la confiance que nous lui inspirons[2]. » Ces prévisions ne se réalisèrent qu'à demi. De Moscou, Gortchakoff répondit à la communication française en esquissant une timide sortie hors du domaine académique : « Le premier pas à faire serait une

1. Montebello, août 1858.
2. Montebello, septembre 1858.

démarche collective vis-à-vis de la Turquie pour réclamer d'un côté l'exécution des réformes du Hatti-Humayoun et déclarer, de l'autre, que, dans le cas où la Porte entrerait sérieusement dans cette voie, les puissances lui prêteraient leur appui moral pour engager les populations chrétiennes à rester calmes et soumises. » C'était l'indication d'une procédure dont la forme aurait pu, à vrai dire, être aisément et promptement précisée. Mais, la procédure arrêtée, l'initiative fût encore demeurée matière à contestation. Walewski ne se souciant pas de la prendre et Gortchakoff la déclinant pour son compte, l'accord entre eux ne pouvait s'établir et l'affaire en resta là.

Pour la seconde fois, Gortchakoff en était pour sa peine, éconduit avec toutes les formes voulues par ses amis de Paris. Contrairement à son attente, aucune ouverture ne lui fut, non plus, faite par l'Angleterre. Comme l'affaire des principautés, celle du Monténégro se régla, sans que la question des chrétiens de Turquie eût été posée devant l'Europe. Un protocole signé le 8 novembre 1858 constata l'accord des puissances et des deux États intéressés sur une délimitation des frontières turco-monténégrines, suivant un tracé élaboré par les commissaires européens et conforme au *statu quo* de 1856. La Russie avait tenté de faire adopter un tracé qui, modifiant légèrement ce *statu quo*, eût été plus avantageux au Monténégro, et la France, par complaisance, avait appuyé cette proposition, qui resta vaine. Dans le même esprit, le gouvernement français avait consenti à maintenir ses navires dans l'Adriatique jusqu'au règlement définitif du litige. Gortchakoff eut le bon goût de ne pas laisser sa juste reconnaissance envers la France subir l'atteinte de la déception au-devant de laquelle il avait été par deux fois.

Montebello écrivait à Walewski : « Le Cabinet russe sent bien et ne fait pas difficulté de reconnaître qu'il nous doit tout dans cette affaire du Monténégro, qui lui tient tant à cœur et qui n'était pour nous que très secondaire, et que, sans la manière amicale dont nous avons pris en main sa politique traditionnelle à l'égard de ce petit pays et dont nous l'avons faite nôtre, la Russie, trop éloignée du théâtre des événements, en aurait probablement été réduite, comme dit le prince Gortchakoff, à faire un aveu d'impuissance[1]. »

1. Montebello, 8 octobre 1858.

Si importante que fût, à ses yeux, la satisfaction obtenue sur la question du Monténégro, elle n'était pourtant pas suffisante à contenter l'ambition de Gortchakoff, ni surtout celle de l'opinion publique russe, car le gouvernement avait à compter avec un parti, puissant et actif, impatient de voir la Russie reprendre en Orient son rôle de protectrice des chrétiens, de rite grec notamment, et prompt à dénoncer la faiblesse de la politique officielle. A la tête de ce parti était le grand-duc Constantin. Dans le courant de 1858, ce prince avait envoyé en Palestine un certain Mansouroff pour constater l'état de l'influence russe après la guerre de Crimée. De son voyage, Mansouroff avait rapporté une impression très pessimiste : l'influence russe avait beaucoup décliné et tendait à disparaître complètement; le clergé grec avait perdu l'habitude de compter sur la Russie et recourait à la protection des autorités ottomanes; cet état de choses était dû à la négligence du gouvernement et des agents consulaires russes; avec cette négligence contrastaient l'activité de la politique française et la supériorité du clergé catholique. Le rapport où Mansouroff relatait ses impressions avait vivement impressionné le grand-duc Constantin et un peu effrayé Gortchakoff. Une explication et finalement un conflit avaient eu lieu entre le prince et le ministre sur la création de nouveaux consulats en Asie, sur une souscription à ouvrir en faveur des œuvres russes en Palestine. Mal affermi dans sa situation, Gortchakoff avait donc à compter avec le grand-duc Constantin et avec une opinion particulièrement accessible aux excitations du prosélytisme religieux. Tout en déplorant un zèle indiscret, qui risquait de compromettre son œuvre de patience, il était obligé de ménager l'impatience de ceux qui voulaient brûler les étapes.

C'était une raison de plus pour lui de ne pas se laisser décourager par deux échecs consécutifs et de persévérer dans son apostolat, nullement désintéressé, en faveur des chrétiens de Turquie. S'il n'est pas immédiatement revenu à la charge, après la réponse évasive du gouvernement français à sa seconde ouverture, c'est qu'un événement inattendu lui a, presqu'en même temps, ouvert des perspectives nouvelles. Le 25 septembre 1858, l'Empereur, de Biarritz, chargeait Walewski de transmettre à Montebello le télégramme suivant : « L'Empereur, voulant donner un nouveau témoignage de ses dispositions ami-

cales envers l'empereur Alexandre, envoie le prince Napoléon à Varsovie. Le prince part demain de Paris[1]. »

Si naturel que fût, dans l'état de leurs relations, un témoignagne d'amitié de Napoléon III envers Alexandre II, celui-là était bien fait pour surprendre. L'empereur des Français n'avait pas coutume de déranger, un beau jour, sans raison spéciale, un membre de sa famille uniquement pour donner à un souverain étranger une preuve de ses dispositions amicales. Le prince Napoléon, qui, d'ailleurs, avait été mandé à Biarritz par son cousin, devait donc être chargé d'une mission personnelle. Il l'était en effet; diplomatie officielle et diplomatie secrète commençaient à entrecroiser leurs trames sous l'effet des affaires d'Italie. Les événements avaient marché depuis l'entrevue de Stuttgard et l'entente ébauchée, au cours des entretiens des deux empereurs et de leurs ministres, n'offrait plus à Napoléon III de garanties suffisantes avant de pousser les choses à l'extrême. Il fallait qu'il obtînt de la Russie des engagements fermes pour pouvoir, sans trop de risques, aller au-devant d'une lutte avec l'Autriche, lutte qu'il sentait venir de longue main.

Plus la visite du prince Napoléon était inattendue à Varsovie, plus l'offre en fut acceptée avec empressement. Aussitôt informé, Gortchakoff transmit à Montebello l'acceptation et les remerciements du tsar. Le prince Paskievitch alla chercher à la frontière l'hôte d'Alexandre II. Arrivé à Varsovie le 28 septembre, le prince Napoléon assista le lendemain à des manœuvres d'artillerie et de cavalerie commandées par l'Empereur en personne. Une chasse, suivie d'un dîner et d'une fête de nuit, fut donnée en son honneur à Villanow, chez le comte Auguste Potocki. Un spectacle de cour eut lieu dans la salle de l'Orangerie du parc de Lagienki. Une grande revue et un dîner chez l'Empereur clôturèrent la série des fêtes. Alexandre II envoya à son hôte le cordon de Saint-André et décora toute la suite du prince.

Cet accueil témoignait du désir de ne pas demeurer avec Napoléon III en reste d'amabilité. L'amour-propre russe fut, en effet, flatté de l'hommage qu'impliquait la courtoise initiative de l'empereur des Français. De Pétersbourg, où il était resté, Montebello écrivait : « L'envoi du prince Napoléon à Varsovie pro-

1. Walewski, 25 septembre 1858.

duit ici une vive impression; les Russes s'en montrent très flattés et j'ai pu constater à plusieurs reprises tout le plaisir qu'ils ressentent de cette nouvelle marque des sentiments qui unissent les deux empereurs. Les étrangers remarquent que c'est la première fois que l'empereur Napoléon prend, vis-à-vis du tsar, l'initiative d'un pareil acte de courtoisie. C'est ce que l'un d'eux exprimait l'autre jour en me disant : « Jusqu'à pré-« sent, l'empereur Napoléon s'était borné à se laisser aimer. » J'ajouterai qu'en général on attribue au voyage du prince Napoléon un but d'une haute importance politique, sans d'ailleurs en préciser davantage le sens et la portée[1]. »

C'était, en effet, une mission beaucoup plus qu'une démarche de courtoisie que le prince Napoléon était venu accomplir à Varsovie. Dans l'intervalle des fêtes, des conversations eurent lieu entre Alexandre II, Gortchakoff et le prince. En est-il résulté un projet de traité? Nous ne saurions le dire, mais ne le pensons pas. En tout cas, les bases d'une entente furent jetées, en prévision d'un conflit armé de la France et du Piémont avec l'Autriche. La Russie se montra disposée à une neutralité bienveillante, consistant à peser moralement sur l'Allemagne, matériellement sur l'Autriche, par la concentration de troupes en Galicie, et à seconder de son influence la réunion de la Savoie à la France. En échange, le prince Napoléon laissa espérer l'appui de la France en vue de la revision du traité de Paris.

Rentré à Pétersbourg, Gortchakoff se loua hautement et de la visite et du visiteur. Il répéta à Montebello « combien l'empereur Alexandre avait été sensible au témoignage de courtoise sympathie que l'Empereur lui avait donné en envoyant le prince Napoléon à Varsovie. Il a été heureux et reconnaissant de trouver dans cette gracieuse inspiration de l'Empereur l'intention de manifester à l'Europe entière les rapports intimes qui existent entre les deux empires et l'affection personnelle qui unit les deux souverains. Il m'a dit que la présence du prince à Varsovie y avait fait une grande sensation. Le prince a laissé dans l'esprit de l'Empereur la meilleure impression. Il s'est montré homme d'esprit, ce que l'on savait, et, en même temps, on a remarqué son tact et sa mesure. Sa grâce parfaite à l'égard de tous ceux avec qui il a été en rapports a prévenu tout le monde

1. Montebello, 30 septembre 1858.

en sa faveur »[1]. Sans vouloir suspecter la sincérité des éloges que Gortchakoff a décernés au prince Napoléon, on peut cependant présumer qu'il y a insisté d'autant plus que la personnalité du cousin de l'Empereur semblait devoir, à priori, être moins sympathique à lui-même et au tsar. Assez méchamment critiqué, en France même, pour sa conduite en Crimée, le prince Napoléon avait, d'autre part, déjà mis les Russes en garde contre ses sentiments en prononçant au Sénat un discours assez maladroit en faveur de la Pologne. Un peu d'exagération dans l'éloge était nécessaire pour faire croire à la réalité du succès personnel d'un tel messager.

Le résultat politique de la visite rendait, en outre, l'indulgence facile à Alexandre II et à Gortchakoff. En se resserrant sous l'influence des événements d'Italie, leur entente avec Napoléon III se rapprochait progressivement du but auquel tendaient leurs efforts; elle leur ouvrait la perspective d'une collaboration effective de la France à leur politique orientale; elle leur laissait entrevoir le consentement tacite du gouvernement français à la revision de ces clauses du traité de Paris, auxquelles il se montrait, maintenant, beaucoup moins attaché que l'Angleterre. Que Gortchakoff ait cherché sur ce terrain la contre-partie des services que la Russie acceptait de rendre à la France, c'est un fait et un symptôme dont on ne peut méconnaître l'importance.

Elle ne passa pas inaperçue à Paris. Le prince Napoléon avait directement reçu ses instructions de l'Empereur à Biarritz. Les avait-il outrepassées? On n'en saurait répondre. Toujours est-il que les bases d'entente rapportées par lui de Varsovie ne furent nullement du goût de Walewski. La diplomatie officielle et la diplomatie personnelle de l'Empereur commençaient dès lors à se contredire et à se contrecarrer. Incomplètement initié, sans doute, aux vues de son souverain, Walewski n'était pas disposé à faire aussi bon marché du traité de Paris, ni surtout de l'alliance anglaise. Il trouva que le prince Napoléon avait été beaucoup trop loin, s'était laissé jouer par Gortchakoff, risquait de nous compromettre gravement aux yeux de l'Angleterre. Il ne cacha pas son opinion, rappela qu'à Stuttgard la Russie nous avait offert une alliance sans condition, alla jusqu'à donner sa

1. Montebello, 6 octobre 1858.

démission. Il la reprit, contre l'assurance que le prince Napoléon serait désormais tenu à l'écart de cette affaire, sur laquelle on l'inviterait au silence.

Cette crise, d'ailleurs rapidement étouffée, témoignait d'une certaine répugnance, tout au moins de la diplomatie officielle, à payer la Russie en Orient des services qu'elle nous rendrait en Occident. Soit qu'il n'ait pas senti cette répugnance, soit qu'il se fiât au temps pour la vaincre, Gortchakoff ne modifia pas sa ligne de conduite. Quoique lointain, l'espoir que faisait luire à ses yeux une entente effective avec la France paraît l'avoir tenu en haleine jusqu'à la fin de la guerre d'Italie. Il faut reconnaître, d'ailleurs, que cet espoir fut entretenu et ranimé, à trois reprises, par des initiatives émanant de la diplomatie personnelle de Napoléon III.

La plus importante de ces initiatives consiste dans les deux missions du commandant La Roncière Le Noury à Saint-Pétersbourg, la première du 3 au 11 janvier 1859, la seconde en fin février de la même année. Cette fois, le caractère personnel et secret de la mission ne comporte aucune restriction. Elle a lieu et se répète pendant une absence de Montebello qui se prolonge d'octobre 1858 à avril 1859. La Roncière a son chiffre à part avec le cabinet de l'Empereur et sa négociation est tout à fait distincte des travaux de l'ambassade, alors gérée par Châteaurenard. Il a reçu ses instructions de Napoléon III en personne, qui l'a fait venir aux Tuileries pour les lui donner. A Pétersbourg, il traite directement avec Alexandre II et Gortchakoff. Sur la forme des engagements pris de part et d'autre, un doute subsiste. Fut-il signé un traité en forme, gardé secret, comme semble autoriser à le penser le texte, daté du 3 mars 1859, qui a été retrouvé dans les papiers de La Roncière? Nous ne saurions l'affirmer. En tout cas, sur la nature des engagements, il paraît ne pas y avoir matière à incertitude. Les termes de l'entente, verbale ou écrite, intervenue entre la cour de Russie et Napoléon III reprennent, en les précisant, les bases posées, six mois auparavant, par le prince Napoléon à Varsovie. Signé ou non, le traité dû à La Roncière les résume assez fidèlement pour que nous en reproduisions ici les trois clauses essentielles :

« 1° En cas de guerre du Piémont et de la France contre l'Autriche, l'attitude de la Russie sera, dès la déclaration de guerre, celle d'une neutralité bienveillante pour la France.

« 2° L'empereur de Russie s'engage à réunir sur ses extrêmes frontières, du côté de la Galicie, une armée suffisante pour forcer l'Autriche à immobiliser une armée de 150,000 hommes au moins dans cette partie de son empire.

« 3° LL. MM. s'engagent à appuyer, au règlement de la paix, l'un l'agrandissement territorial de la France du côté de ses frontières d'Italie, l'autre la revision des clauses du traité de Paris, qui portent, aux yeux de l'empereur de Russie, atteinte à ses droits de souveraineté dans la mer Noire. »

Les dispositions arrêtées, d'un commun accord, entre Napoléon III et la cour de Pétersbourg, en prévision de la guerre d'Italie, ont donc comporté un encouragement direct aux espérances d'Alexandre II et de Gortchakoff relativement à la revision du traité de 1856. Quand bien même elles n'auraient pas pris la forme d'un traité écrit et signé, elles n'en auraient pas moins garanti à la Russie la bonne volonté de la France, dans le cas où la question eût été posée, et cette garantie n'était déjà pas négligeable. On s'explique donc facilement qu'Alexandre II et Gortchakoff l'aient considérée comme une contre-partie satisfaisante aux services effectifs qu'ils s'étaient engagés à rendre à la France.

Il ne tint pas à Gortchakoff que l'occasion ne s'offrît à Napoléon III de s'acquitter envers la Russie. Nous avons montré ailleurs[1] ses efforts répétés pour obtenir que la question italienne fût portée devant un congrès européen et les causes, indépendantes de la volonté de Napoléon III, qui firent échouer ce projet. Certainement, le désir de profiter de cette circonstance pour poser la question du traité de Paris et, grâce à l'appui de la France, la faire résoudre au profit de la Russie, a été une des causes principales de l'insistance de Gortchakoff en faveur de la convocation d'un congrès. Si une exacte réciprocité de services ne put pas, comme Gortchakoff l'avait espéré, s'établir entre la France et la Russie à l'occasion de la guerre d'Italie, la faute en fut surtout aux circonstances qui ne se prêtèrent pas à la complète exécution du programme russe.

L'exécution de ce programme était, pour Alexandre II comme pour Gortchakoff, une œuvre de longue haleine, une affaire de patience. Le fait qu'une occasion se fût dérobée à eux ne les

1. Cf. *la Russie et la politique italienne de Napoléon III* (*Rev. hist.*, t. CV, p. 35 et suiv.).

détournait ni du but ni des moyens. Pour avoir été une fois déçus par les événements, ils ne renoncèrent pas à spéculer sur la bonne volonté de la France. De son côté, Napoléon III continua à tirer parti du crédit que lui donnaient leurs espérances. Quand il voulut obtenir le blanc-seing de la Russie pour la réunion au Piémont des duchés d'Italie, ce fut de l'Orient qu'il autorisa le colonel Reille à évoquer le mirage à Saint-Pétersbourg.

Mais Alexandre II et Gortchakoff étaient gens trop pratiques pour se contenter longtemps d'espérances. Aussi, se résignant à attendre un moment plus favorable pour émanciper définitivement la Russie dans la mer Noire, en revinrent-ils promptement à travailler, au jour le jour, à lui rendre son prestige en Orient. Dans le courant de mars 1860, Gortchakoff prit l'initiative de nouvelles ouvertures à la France sur la situation des chrétiens de Turquie. Les rapports de son ambassadeur à Constantinople, Lobanoff, signalaient la recrudescence des désordres et des crimes en Bulgarie, Bosnie et Herzégovine. Agir énergiquement auprès de la Porte était nécessaire pour faire cesser les persécutions, améliorer l'administration et rétablir la paix dans les provinces. Sortant, cette fois, de sa réserve, Gortchakoff proposait : que les grandes puissances déclarassent immédiatement à la Porte ne pas pouvoir tolérer plus longtemps cet état de choses; qu'une enquête fût faite sur place par un commissaire de la Porte, assisté des consuls des cinq puissances; qu'une organisation donnée aux provinces chrétiennes les dotât de garanties efficaces.

Thouvenel, qui avait succédé à Walewski au quai d'Orsay, fit à ces ouvertures un meilleur accueil que son prédécesseur trois ans auparavant. Les circonstances n'étaient, d'ailleurs, pas les mêmes, et les complications dans lesquelles la France était engagée en Italie lui faisaient un devoir de se montrer complaisante envers la Russie. Thouvenel reconnut donc la gravité de la situation, la réalité des dangers qui pouvaient s'ensuivre et l'urgence d'une action diplomatique. Il s'employa sans plus tarder à en faire admettre le principe à Londres, Vienne et Berlin, tout en mettant la Russie en garde contre les soupçons auxquels ne pouvait manquer de l'exposer son initiative.

Le terrain tâté à Paris, Gortchakoff prit le parti de faire aux

trois autres grandes puissances les ouvertures dont il avait obligeamment réservé la primeur à la France. Réunissant chez lui, au commencement de mai, les représentants de l'Angleterre, de la Prusse et de l'Autriche, il leur répéta ce qu'il avait précédemment dit à Montebello seul. A la même heure, il adressa à ses propres représentants à Paris, Berlin, Vienne et Londres une dépêche identique, formulant les trois propositions que nous avons indiquées.

Quant aux soupçons contre lesquels Thouvenel l'avait mis en garde, il saisit l'occasion que lui offrait cet avertissement amical pour les démentir catégoriquement. « Nous ne poursuivons pas un but quelconque d'intérêt exclusif pour la Russie; nous désirons préserver l'Europe du danger éventuel d'une conflagration générale; à cet effet, nous la convions ouvertement à coopérer avec nous à une tâche qu'aucune puissance ne saurait déclarer honorablement comme étant étrangère à ses sentiments et à ses principes. Ce qu'à cette occasion nous avons dit à la France, nous l'avons dit également à l'Angleterre, à l'Autriche, à la Prusse. Aucune cour ne saurait se prévaloir de confidences indiquant une partialité quelconque. Certes, nous n'éprouvons pas le même degré de sympathie pour tous les grands cabinets européens; mais, dans la circonstance actuelle, nous avons cru de l'intérêt de la cause que nous défendons de ne point laisser percer de nuance[1]. »

C'est une bonne fortune trop rare pour les gouvernements que leur intérêt particulier se confonde avec l'intérêt d'une collectivité étrangère, voire même avec l'intérêt général. Tel était alors le cas pour la Russie et telle est, en somme, la conclusion qui se dégage de l'appréciation portée par Montebello sur les protestations de sincérité de Gortchakoff : « Je sais tous les soupçons et toutes les défiances auxquelles la Russie est toujours, et souvent à bon droit, en butte, lorsqu'il s'agit de l'empire ottoman. Mais, au risque de paraître bien crédule, j'oserais dire que je crois le langage du prince Gortchakoff sincère. Je me suis demandé pourquoi il soulevait dans ce moment une aussi grave question et s'il n'était pas trop pressé peut-être de nous faire payer le prix du service qu'il vient de nous rendre. Mais ma réponse a été qu'il a eu la main forcée et qu'il y a été poussé

1. Montebello, 12 mai 1860.

malgré lui. Tout lui commandait en effet de temporiser, d'ajourner au moins une initiative pour laquelle il n'aurait pu choisir un moment moins opportun pour la Russie... Mais les plaintes, les cris de désespoir des populations chrétiennes lui arrivaient de toutes parts; de toutes parts des voix suppliantes s'élevaient vers la Russie, la mettaient en demeure de venir au secours de ses frères de race et de religion. Si elle s'était montrée sourde à cet appel, c'en était fait de son influence sur les chrétiens d'Orient[1]. » C'était bien là reconnaître implicitement que la Russie avait un intérêt propre à prendre en mains la cause, d'ailleurs tout à fait juste, des sujets chrétiens du sultan.

Dans l'état d'intimité de leurs relations, l'intérêt particulier de la Russie au succès de ses efforts ne pouvait être pour la France qu'une raison de plus de les appuyer. Thouvenel déclara donc aux représentants de l'Autriche, de l'Angleterre et de la Prusse « qu'il ne semblait pas possible de décliner la communication du gouvernement russe, ni de fermer plus longtemps les yeux sur une situation dont les vices et les périls sont de notoriété pour tous les cabinets ». Toutefois, proportionnant l'effort aux chances de succès, il se borna à insister en faveur d'une démarche collective. Quant aux deux autres propositions de Gortchakoff, il écarta l'enquête, que repoussait catégoriquement la Turquie et à laquelle l'Angleterre ne se fût associée qu'avec l'arrière-pensée de détruire toutes les allégations des Russes; il réserva la troisième, la proposition d'une organisation nouvelle pour les provinces chrétiennes, jusqu'à ce qu'on sût l'effet produit à Londres, Vienne et Berlin par la communication de la Russie. S'attachant plus au but qu'aux moyens suggérés, il estimait que ce but serait atteint si les représentants des cinq puissances adressaient à la Porte une note « destinée à la réveiller de son apathie »; s'ils étaient invités à se concerter dans toutes les occasions où leur action commune serait motivée par un intérêt d'humanité; enfin s'ils étaient autorisés à ouvrir avec les ministres ottomans des pourparlers dont le but serait l'application graduelle du Hatti-Humayoun.

En présence de ce concert, qui commençait à devenir menaçant pour elle, la Porte recourut à sa tactique habituelle : aller au-devant des désirs qu'on s'apprêtait à lui notifier. Elle insti-

1. Montebello, 30 mai 1860.

tua trois commissions, envoyées l'une dans la Roumélie septentrionale, l'autre dans la Roumélie méridionale, l'autre en Syrie. L'Angleterre et la France se rallièrent à cette mesure, en demandant que les puissances envoyassent des agents qui surveilleraient ces commissions sans en faire partie. Gortchakoff en fut vivement contrarié, il évita de donner son adhésion à la solution turque, même amendée par la demande franco-anglaise, et continua à défendre le principe d'une entente où les puissances seraient représentées. Mais ce principe était, dès lors, condamné et, malgré les récriminations de Gortchakoff, celui d'une enquête turque prévalut.

Voyant sa tactique réussir, la Porte y persévéra. Le 31 mai, un télégramme annonça que le sultan envoyait en Bosnie et Roumélie le nouveau grand vizir, Mehmed Kiprisli Pacha, avec des pouvoirs absolus. Thouvenel fut des premiers à se rallier à cette nouvelle solution. S'il faut en croire ce qui se dit alors, il avait ses raisons pour s'en contenter, car ce serait à l'instigation de l'ambassadeur de France à Constantinople, Lavalette, que le sultan aurait décidé la mission du grand vizir. Mais laissons Thouvenel expliquer lui-même l'abandon successif de ses premières résolutions :

« La participation ou la surveillance d'agents européens aurait pu seule, je le reconnais, donner à l'enquête son véritable caractère. Mais les difficultés que je prévoyais se sont aussitôt révélées à Constantinople et les déclarations catégoriques du Cabinet de Londres, jointes aux hésitations des Cabinets de Vienne et de Berlin, ont bientôt démontré qu'il n'y avait rien à espérer d'une action collective pour triompher de la résistance de la Porte. Je n'en ai pas moins soutenu énergiquement l'idée émise par Sir H. Bulwer et qui consistait à adjoindre, à titre de témoins, des délégués des missions accréditées à Constantinople aux commissaires désignés par le gouvernement ottoman, et un instant j'ai pu croire que Lord John Russell s'y était rallié. Mais, deux jours plus tard, M. l'ambassadeur d'Angleterre me faisait savoir que le principal secrétaire d'État de S. M. britannique revenait à son opinion première et regardait toute intervention de la part des puissances dans l'enquête comme constituant une double atteinte à l'indépendance de la Porte et à l'article 7 du traité de Paris... L'envoi du grand vizir répond-il entièrement à la pensée du Cabinet de Saint-Pétersbourg? Assurément non,

mais cette détermination a, toutefois, l'avantage de couper court à bien des lenteurs[1]. »

Thouvenel n'allait pas cependant jusqu'à considérer qu'elle dût, en toute hypothèse, mettre un terme à l'action diplomatique des puissances à Constantinople. Il se réservait d'aviser, si elle n'était pas suivie d'effet. « Nous réservons jusqu'au retour du grand vizir notre opinion définitive sur la portée réelle de sa mission, sur la mesure dans laquelle elle aura satisfait aux nécessités de la situation, enfin sur ce qu'elle laissera à faire aux puissances pour atteindre le but indiqué à leur sollicitude, et le Cabinet de Saint-Pétersbourg nous trouvera prêts, dans tous les cas, à nous associer à toutes les démarches qui, à ce moment, seront jugées propres à déterminer le gouvernement ottoman à remplir ses engagements envers l'Europe, en accomplissant les réformes solennellement promises. » Cette assurance était la fiche de consolation accordée à Gortchakoff.

Il fut bien forcé de s'en contenter, comme aussi de la demi-mesure inefficace imaginée par le sultan. Mais, afin de dégager, aux yeux du public et de sa clientèle orientale, la responsabilité du gouvernement russe, il adressa à tous les agents de la Russie à l'étranger une circulaire dont le texte fut publié par le *Journal de Saint-Pétersbourg*. Au fond, cette solution ne contrariait qu'à moitié les intérêts russes : « Il n'est pas trop fâché », écrivait Montebello, « d'une demi-mesure et d'un ajournement dont il peut se montrer mécontent. La position n'est pas mauvaise; il a sauvé le crédit de la Russie auprès des populations chrétiennes qui la mettaient en demeure. Si l'Europe fait peu pour elles, la Russie a voulu beaucoup. »

L'insistance de la Russie à vouloir et à demander tant n'avait pas été sans alarmer l'Angleterre. Lord John Russell avait prescrit à Sir J. Crampton de rappeler à Gortchakoff les articles 7, 8 et 9 du traité de Paris et de lui demander des explications sur les rassemblements de troupes formés dans le midi de la Russie. L'ambassadeur d'Angleterre ayant transmis ce message dans toute sa crudité, Gortchakoff en avait été fort piqué. Le gouvernement russe, répondit-il, n'avait point oublié le traité de Paris et espérait qu'on n'avait pas non plus oublié à Londres que le tsar était maître chez lui. Lord John Russell eut le bon

1. Walewski, 6 juin 1860.

sens de baisser le ton et s'excusa de l'inconvenance de sa question en la mettant sur le compte du laconisme télégraphique. Mais il n'en agit pas moins comme si l'attitude de la Russie justifiait ses craintes. L'escadre anglaise se montra à Besika et à Navarin; des officiers anglais parurent en Épire, dirigeant l'instruction des troupes turques. Ce fut au tour des Russes d'être inquiets. Devant ces symptômes non équivoques des mesures extrêmes auxquelles l'Angleterre n'eût pas hésité à se porter, le cas échéant, Gortchakoff sentit s'accroître sa prudence et en vint à « considérer la mission du grand vizir comme le terme moyen au delà duquel tout était péril ».

Mais les crises se succèdent si rapidement en Orient, qu'à peine une occasion expire, il s'en présente une autre à la Russie qui, bon gré mal gré, se remet à l'œuvre. Au début de juillet 1860 éclate la nouvelle des massacres du Liban. Cette fois, l'Occident daigne sortir de son impassibilité, et c'est de Londres et de Paris qu'arrivent à Saint-Pétersbourg les premières propositions d'intervention collective. Une escadre anglaise étant partie pour Beyrouth, afin d'y protéger les sujets britanniques et les chrétiens, l'Angleterre se déclare prête à se concerter avec la Russie. Même notification est faite à celle-ci par la France, qui suggère l'envoi d'une commission européenne. Acceptant aussitôt la conversation avec Londres et avec Paris, Gortchakoff donne son adhésion de principe à toute action commune en faveur des chrétiens. Les consuls, investis de pouvoirs extraordinaires, eussent, à son avis, formé la meilleure commission européenne. Il voyait là un précédent qui pourrait être invoqué ailleurs et une justification de la proposition naguère faite par lui pour la Turquie d'Europe. Mais la France, préférant l'envoi de délégués spéciaux, et l'Angleterre s'étant, d'ores et déjà, prononcée dans le même sens, il se rangea à l'avis de la majorité. Ce point acquis, son assentiment lui est demandé par la France à une mesure plus grave : l'envoi d'un corps de troupes européennes, chargé, avec l'approbation de la Porte, de rétablir l'ordre; à l'instigation de l'Angleterre, ce corps de troupes serait français. C'est alors qu'une initiative intempestive de Gortchakoff faillit compromettre l'entente internationale et empêcher l'intervention armée en Syrie.

Non pas qu'il ait élevé des objections contre cette mesure; au contraire, il autorisa immédiatement Kisselef à signer la conven-

tion préalable conférant à la France ce mandat européen. Mais, dans cette convention, il demanda qu'un article secret fût inséré, par lequel les puissances s'engageraient à améliorer, d'accord avec la Turquie, la situation des chrétiens de tout l'empire ottoman, et, dans le cas de troubles sanglants, à agir partout comme elles allaient le faire en Syrie. Aussitôt informé de cette malencontreuse proposition, Thouvenel s'efforce d'y faire renoncer la Russie : en voulant élargir la question, elle n'aboutira qu'à en retarder la solution; mieux vaut laisser poser le principe de l'intervention européenne pour un cas flagrant, quitte à en réclamer l'application dans des circonstances analogues. Plus catégorique encore, l'Angleterre fait du rejet de la proposition russe la condition *sine qua non* de son adhésion au projet de convention. Mais, fort du consentement de l'Autriche et de la Prusse, Gortchakoff ne veut pas renoncer à son idée et s'obstine à vouloir lui faire braver l'épreuve de la discussion diplomatique. Tout ce qu'on put obtenir de lui fut de consentir à une rédaction légèrement atténuée. Ainsi amendé, le projet d'article secret fut soumis, le 30 juillet, en même temps que les autres clauses de la convention, à la délibération d'une conférence réunie à Paris. Tout alla bien jusqu'au moment où Kisselef produisit sa proposition. A l'énoncé de celle-ci, le délégué turc se leva, protesta et déclara qu'il n'assisterait pas à la discussion; le plénipotentiaire anglais le suivit dans sa retraite.

L'entente internationale était dissoute, l'intervention armée au Liban ajournée, et, pendant ce temps, le sang continuait à couler en Syrie. Pressé par Thouvenel, qui revenait à la charge, de cesser son obstruction, Gortchakoff ne se rendit pas encore à ces raisons. Il émit une nouvelle suggestion, plus inacceptable encore que la première : que la France, l'Autriche, la Prusse et la Russie s'entendissent pour signer un acte secret, constatant leur adhésion au principe de l'article rejeté par l'Angleterre et la Turquie, et le gouvernement russe, renonçant à cet article, autoriserait Kisselef à signer la convention. Nous avons indiqué précédemment[1] quel piège cachait cette proposition contre l'alliance anglo-française. Thouvenel se garda d'y tomber. Il insista à Pétersbourg pour que les stipulations essentielles de la convention fussent consignées dans un pro-

1. Cf. *la Russie et l'alliance anglo-française après la guerre de Crimée* (*Rev. hist.*, t. CI, p. 272 et suiv.).

tocole les déclarant d'ores et déjà exécutoires. En signant la convention, on signerait aussi un protocole rappelant l'article 9 du traité de Paris et attestant l'intérêt que les puissances prévoient à l'exécution des promesses de la Porte. Devant cette fermeté courtoise, Gortchakoff se décida enfin à céder : le 2 août, il autorisa Kisselef à signer la convention, ajoutant, pour masquer sa retraite, que le gouvernement russe se réservait de revenir sur la question générale.

Dans quel intérêt l'avait-il posée, s'obstinant à la vouloir introduire, au risque de détruire l'accord des puissances, quand les circonstances rendaient leur union si nécessaire? Gortchakoff ne l'a pas dit, mais on peut le déduire des arguments mêmes qu'il a donnés à Montebello. « Lorsque les grandes puissances signent un traité arraché par l'état d'oppression où se trouvent les chrétiens d'Orient, comment limiter cet acte seulement à ceux d'Asie? Les puissances européennes ont été prises au dépourvu par les massacres de Syrie. *Prenons garde qu'on ne dise qu'il y a deux poids et deux mesures pour les chrétiens opprimés selon le rite qu'ils professent* et que les événements ne disent : c'est trop tard[1]! » Les Maronites, victimes des massacres du Liban, constituent une communauté catholique, de rite spécial, mais unie à Rome et se réclamant du protectorat moral de la France; ce n'était certes pas une raison pour que la Russie jugeât opportun de les abandonner à leur sort; mais elle craignait que, si, avec l'envoi d'une armée au secours des Maronites, ne coïncidait pas une mesure de protection préventive en faveur des chrétiens en général, de rite grec aussi bien que de rite latin, les populations de religion grecque, qui formaient sa clientèle traditionnelle, ne l'accusassent d'indifférence ou d'impuissance. Ainsi c'était encore un intérêt d'ordre politique qui avait fait souhaiter à Gortchakoff qu'il n'y eût, pour tous les chrétiens orientaux, qu'un seul poids et qu'une seule mesure.

A défaut de cette satisfaction, l'intervention d'une force militaire française pour rétablir l'ordre dans une province turque était déjà, par elle-même, une circonstance très favorable à sa politique. Aussi son appui n'a-t-il pas fait défaut au gouvernement français pendant l'expédition de Syrie. Prolongation du terme fixé pour l'occupation, augmentation de l'effectif, tout ce

1. Montebello, 23 juillet 1860.

qui peut convenir à la France est d'emblée accepté par Gortchakoff. Le seul point sur lequel il se soit séparé d'elle est encore un point qui intéressait la clientèle orientale de la Russie. Son insistance à réclamer en faveur des orthodoxes de fortes garanties municipales retarda longtemps la solution de l'organisation administrative du Liban.

Mais, entre temps, la France avait, sinon fait une notable concession à ses vues, au moins accordé une prime nouvelle à ses espérances. Nous ne reviendrons pas[1] sur le parallélisme de la révolution italienne et de la crise orientale, ni sur l'influence de ces deux ordres de faits sur les relations franco-russes. Bornons-nous à rappeler que la situation de la péninsule et la politique française en Italie étaient devenues, de la part de la Russie, l'objet de préoccupations assez vives, pour que Napoléon III et Thouvenel jugeassent nécessaire de contre-balancer l'effet de ses appréhensions. Que, pour obtenir ce résultat, ils aient eu recours au moyen infaillible d'un échange de vues sur l'Orient, c'est la preuve qu'ils ne mettaient pas en doute la prédominance de l'intérêt oriental sur tout autre dans la politique russe; et que ce moyen ait, effectivement, obtenu le résultat voulu, c'est encore la preuve qu'ils ne s'étaient pas trompés. Plus ont été sincères, profondes, durables les craintes éveillées, chez Alexandre II et Gortchakoff, par les événements d'Italie, plus se manifestent la puissance, l'attrait de l'intérêt qui en a compensé l'influence sur leur esprit, les a rendus dociles aux désirs de la France et insensibles aux avances de l'Autriche.

Cet intérêt trouvait non pas une satisfaction immédiate, mais une sérieuse garantie d'avenir dans le mémorandum remis à Gortchakoff le 25 septembre 1860, dont voici le texte :

« 1° La France admet pleinement qu'en prévision des désordres qui viendraient à éclater dans l'empire ottoman, un accord préalable entre les grandes puissances détermine les conditions d'une intervention européenne. Si cet accord ne pouvait être conclu, elle ne ferait, en ce qui la concerne, aucune objection à ce que la Russie et l'Autriche prissent les mesures nécessaires pour protéger les populations chrétiennes de l'Herzégovine, de la Bosnie et de la Bulgarie.

« 2° Dans le cas où les efforts des puissances, auxquelles elle

1. Cf. *la Russie et la politique italienne de Napoléon III* (*Rev. hist.*, t. CV, p. 35 et suiv.).

serait toujours prête à s'associer sous la forme d'une action collective, ne réussiraient pas à conjurer une catastrophe en Orient, la France consentirait volontiers à rechercher et à poser éventuellement, d'accord avec la Russie, et ensuite à faire accepter par les autres Cabinets les bases d'une nouvelle organisation de la Turquie d'Europe, qui exclurait d'une façon formelle l'idée d'une acquisition territoriale au profit d'une des puissances signataires du traité du 30 mars 1856. Les bases de cette entente seraient immédiatement discutées dans des conférences confidentielles, tant à Paris qu'à Saint-Pétersbourg.

« 3° Si, contrairement à leurs désirs et à leurs vues désintéressées, la dissolution de l'empire ottoman paraissait devoir entraîner un démembrement de quelques-unes de ses parties au profit d'une ou plusieurs des puissances signataires du traité de Paris, la France et la Russie s'entendraient pour empêcher que l'équilibre naturel des forces entre les grands États de l'Europe en fût altéré. »

La France acceptait que la Russie communiquât ces dispositions à l'Autriche, dans la prochaine entrevue de Varsovie. Mais, dès l'instant qu'ils furent assurés du concours éventuel de Napoléon III, Alexandre II et Gortchakoff préférèrent s'en tenir à une entente exclusive avec lui. « Sur la question d'Orient », dit le tsar à Montebello, « je demande à l'Empereur que tout reste secret entre nous. C'est avec vous et avec vous seuls que je désire la traiter. Je suis d'accord avec vous sur les bases que vous indiquez et qui ne sont encore que très générales. Nous ne cesserons pas d'être d'accord, j'en suis sûr, quand nous viendrons à les préciser[1]. » C'est moins sur le consentement universel de l'Europe que sur le concours, la complicité d'une puissance qu'Alexandre II et Gortchakoff se sont toujours plu à compter pour atteindre leur but en Orient, opérer cette retouche au traité de Paris, dont il manquait au mémorandum de Thouvenel d'avoir fait mention, pour répondre entièrement à leurs vœux. Cette puissance a été la France, depuis le rapprochement qui suivit la paix de 1856 jusqu'à la tension dont furent cause les événements de Pologne.

Il nous paraît impossible, à nous Français, qu'on puisse si longtemps taire, si longtemps attendre ce qu'on désire le plus

1. Montebello, octobre 1860.

ardemment. C'est affaire de race et de caractère; il est des individus et des peuples qui sont doués de cette faculté tout à la fois d'attente et de persévérance dans le désir. Alexandre II et Gortchakoff ont été ainsi. Leur résolution prise, et fermement prise, de tout faire pour revenir à l'ancien état de choses en Orient, ils ont su cependant en ajourner l'exécution *sine die*, se bornant à mettre toutes les circonstances à profit pour se rapprocher de leur but. Et dans ces limites mêmes, que de résolutions prises d'avance qui ont attendu longtemps le moment de se traduire en actes, que d'armes toutes forgées qui ont attendu pendant des années le moment de servir!

Ce patient, mais incessant labeur devait subir, du fait de la crise polonaise, un notable temps d'arrêt. Ce ne fut pas en Turquie que des populations conquises tentèrent de secouer un joug étranger : ce fut dans les limites mêmes de l'empire russe, en Pologne. Dès 1861, les progrès de l'effervescence polonaise imposent à la Russie une contrainte qui influe sur sa politique en Orient. Si des symptômes d'insubordination se manifestent en Herzégovine, ce n'est plus pour en tirer parti que Gortchakoff en saisit l'Europe et réunit chez lui les représentants des puissances : c'est pour s'élever avec violence contre la connivence des Garibaldiens avec les mécontents, réclamer l'envoi sur place d'une commission turque, d'une flotte anglaise dans l'Adriatique, enfin étouffer au plus tôt ce foyer naissant d'incendie, dont il redoute la propagation en Pologne. Si le Monténégro fait mine de céder aux sollicitations du Piémont, en quête d'auxiliaires contre l'Autriche, c'est pour couper court à ces pourparlers que Gortchakoff s'adresse à la France. Lorsqu'enfin la Porte propose de doter, pendant la vie du prince Couza, les principautés danubiennes d'un ministère et d'une assemblée uniques, il se prononce catégoriquement pour le *statu quo*. Partout, et en toute circonstance, on sent chez lui la crainte d'encouragements donnés à la Pologne, soit par des insurrections, soit par des complaisances envers des aspirations nationales. A peine délivrés du cauchemar de la Pologne, Alexandre II et Gortchakoff reprendront la poursuite interrompue de leur but invariable; mais ce ne sera plus alors sur la France qu'ils compteront pour les aider.

F.-Ch. Roux.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LES
RÉCENTS HISTORIENS CATHOLIQUES DE L'INQUISITION
EN FRANCE.

Mgr Douais, évêque de Beauvais. *L'Inquisition. Ses origines, sa procédure.* Paris, Plon, 1906, xi-366 pages.

E. Vacandard, aumônier du lycée de Rouen. *L'Inquisition. Étude historique et critique sur le pouvoir coercitif de l'Église.* Paris, Bloud et Cie, 1re édition, 1906; 5e édition, 1909, xix-340 pages.

H. Maillet, prêtre-missionnaire oblat de Marie-Immaculée. *L'Église et la répression sanglante de l'hérésie.* Liège, Vaillant-Carmanne; Paris, H. Champion, 1909, xii-109 p. (*Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de Liège*, fasc. XVI.)

Th. de Cauzons. *Histoire de l'Inquisition en France*, t. I. Paris, Bloud et Cie, 1909, lvi-499 pages.

Jusque dans ces dernières années, la plupart des écrivains catholiques étaient d'une faiblesse rare sur le chapitre de l'Inquisition. Ils ne tenaient aucun compte ni des ouvrages déjà anciens du Hollandais Limborch (1692) et de l'Espagnol Llorente (1817), ni des travaux du xixe siècle, tels que ceux de l'Allemand Hahn (1845-1850), du Français C. Schmidt, de Strasbourg (1849) et de tous les médiévistes d'outre-Rhin et d'ailleurs qui les suivirent. Ils se contentaient de répéter triomphalement l'apologie des bûchers en matière de foi, présentée avec tant de crânerie par le comte Joseph de Maistre dans ses *Lettres à un gentilhomme russe sur l'Inquisition espagnole* (1822).

Encore aujourd'hui, l'ouvrage classique du Père jésuite W. Devivier, *Cours d'apologétique chrétienne*, en est là. J'ai sous les yeux la quinzième édition (Paris, Lille, Tournai, 1899). Ce ne doit pas être la dernière, car ce livre est le vade-mecum d'une quantité énorme de lecteurs de bonne foi. Il se présente d'ailleurs au public

revêtu de l'approbation de six cardinaux et de trente-deux archevêques et évêques de l'Église romaine. Il exalte l'Inquisition à peu près avec les mêmes arguments que Joseph de Maistre, à qui il emprunte mainte citation; et il accumule avec candeur les témoignages les plus grotesques : « M. Bourgoing, ambassadeur en Espagne, n'hésite pas à dire, dans son *Tableau de l'Espagne moderne :* « J'avouerai, pour rendre hommage à la vérité, que « l'Inquisition pourrait être citée de nos jours comme un modèle « d'équité. » Le P. Devivier conclut victorieusement : « C'est parce qu'ils étaient pénétrés de ces vérités que Théodose le Grand, Justinien, Charlemagne, Othon le Grand, Louis IX, tous les princes et tous les peuples civilisés n'ont pas cru violer la liberté de conscience en punissant l'hérésie et l'apostasie. » N'oublions pas que le livre du Père jésuite W. Devivier s'adresse à des millions de catholiques, car il a été traduit dans les principales langues de l'Europe et est partout prôné par le clergé.

De nos jours, quelques auteurs catholiques commencent cependant à réagir courageusement contre cette tradition absurde. En France, l'honneur d'avoir préparé le revirement scientifique des historiens orthodoxes appartient à M. l'abbé C. Douais, alors chanoine à Toulouse, depuis évêque de Beauvais. Dès 1879, il publiait son livre sur *les Albigeois, leurs origines et l'action de l'Église au XIIe siècle*. En 1886, il se faisait l'éditeur de la *Practica Inquisitionis* du célèbre inquisiteur toulousain Bernard Gui. On peut supposer qu'il était stimulé par les beaux travaux[1] de M. Charles Molinier, professeur à l'Université de Toulouse, qui scrutait le même sujet tout près de lui et que la science vient de perdre d'une façon si lamentable.

Devenu évêque, Mgr Douais n'a pas abandonné ses études favorites. Sans parler de quelques monographies intéressantes, il nous a donné deux gros volumes de *Documents pour servir à l'histoire de l'Inquisition dans le Languedoc au XIIe siècle* (dans les publications de la Société de l'Histoire de France, 1900) et il a publié en 1906 un ouvrage d'une portée générale où il expose une partie des conclusions auxquelles l'étude des pièces authentiques l'a conduit.

Le fait capital dans l'historiographie de l'Inquisition reste tou-

1. *L'Inquisition dans le Midi de la France au XIIIe et au XIVe siècle* (1880); *Études sur quelques manuscrits des bibliothèques d'Italie concernant l'Inquisition et les croyances hérétiques du XIIe au XVIIe siècle* (1887), etc. Je ne fais d'ailleurs que répéter ici, en l'abrégeant, ce que j'ai déjà dit dans l'introduction à la traduction de l'*Histoire de l'Inquisition* par H.-Ch. Lea, entreprise par M. Salomon Reinach.

jours l'apparition en 1888 du monumental livre de l'Américain Lea. A ce moment, le monde savant de l'Europe croyait encore, comme l'écrivait Ch. Molinier en 1887, qu' « un vaste ensemble, qui prendrait le titre d'histoire de l'Inquisition, « serait » une entreprise à peu près chimérique », vu l'état fragmentaire des recherches préliminaires. Un libraire de Philadelphie, qui, absorbé par ses affaires, n'avait pu jusqu'à 1880 consacrer que quelques heures par jour à ses études historiques, Henry-Charles Lea, avait néanmoins trouvé le temps de fouiller tous les imprimés accessibles, achetés par lui en Europe à prix d'or, et de dépouiller une montagne de pièces authentiques qu'il avait su se procurer dans les principaux dépôts d'archives de l'Occident. En août 1887, ce vieillard de soixante-trois ans avait terminé, de l'autre côté de l'Atlantique, les trois gros volumes de son étonnant ouvrage qui parut à New-York en 1888 sous le titre : *A history of the Inquisition of the Middle Ages.*

Accueilli d'abord avec défiance, le livre de Lea fit bientôt sensation en Europe. Le célèbre professeur Reusch, de Bonn, Gmelin, l'historien des Templiers, et plusieurs autres grands spécialistes de l'histoire ecclésiastique lui rendirent un hommage unanime. En 1900-1903, M. Salomon Reinach en donna une traduction française et en 1905-1909 suivit une traduction allemande, publiée sous la direction de M. le professeur Joseph Hansen, l'archiviste bien connu de Cologne.

Dans le camp des apologistes de l'Inquisition, on essaya d'abord de lutter contre l'ouvrage de Lea par la conspiration du silence ou par des comptes-rendus dédaigneux. On affectait un certain mépris pour celui qu'on appelait ironiquement « le libraire de Philadelphie ». Mais bientôt ce livre magistral fut le point de départ d'une série de travaux qui s'efforcèrent d'y répondre sérieusement.

Mgr Douais, qui s'était préparé depuis une vingtaine d'années par l'étude approfondie des documents concernant l'Inquisition du Languedoc, fut le premier en date avec son livre de 1906 : *l'Inquisition, ses origines, sa procédure.* Comme l'indique le titre, la première partie de l'ouvrage est consacrée à répondre à la question : pourquoi la papauté a-t-elle créé l'Inquisition apostolique au commencement du XIIIe siècle? Repoussant successivement les explications de Lea, de Luchaire, de Langlois, du Père dominicain Mortier, de Zeller, de Tanon, etc., Mgr Douais veut prouver « que la politique religieuse de Frédéric II fut la raison déterminante qui amena Grégoire IX à établir le juge délégué permanent », c'est-à-dire l'Inquisition apostolique ou papale.

Cette théorie, qui a le mérite de la nouveauté, est habilement présentée à grand renfort de raisonnements et de textes. Mais ceux qui

connaissent tous les textes sentent immédiatement l'extrême fragilité de la thèse nouvelle. Mgr Douais est tellement hypnotisé par sa découverte qu'il se laisse emporter par son imagination jusqu'à déformer les faits les mieux établis. D'après lui, la papauté aurait eu à redouter que l'empereur, s'emparant de la répression de l'hérésie, eût mis le Saint-Siège à l'écart et dans une situation humiliante. S'appuyant sur la constitution impériale du 22 novembre 1220, par laquelle Frédéric II, le jour de son couronnement, édicta des peines sévères contre les hérétiques, Mgr Douais représente cet acte comme dirigé contre le pouvoir spirituel du pape : « Quant à la constitution publiée le jour de son couronnement, il (l'empereur) la fit adresser à l'Université de Bologne avec la double injonction de l'insérer dans le *Codex* et de l'enseigner. Ceci était plus remarquable. On pouvait y voir une nouvelle preuve d'activité contre l'hérésie et aussi le secret désir de se donner, au milieu des conflits d'intérêts et de la confusion en résultant, aux yeux de la chrétienté une situation privilégiée. A Bologne, il n'y avait pas de bulle pontificale publiée contre l'hérésie qui fût l'objet de l'enseignement ou en fournît le texte » (p. 119, 120). Certes, ce point de vue tout nouveau a quelque chose de séduisant; mais il a aux yeux de l'historien un grave défaut : tous les faits, sur lesquels il semble reposer, sont inexactement rapportés.

En effet, l'édit du couronnement de Frédéric II ne fut pas l'œuvre de l'empereur, mais celle du pape Grégoire IX. Il fut rédigé à l'avance par la curie pontificale et envoyé, quinze jours avant la cérémonie, à l'évêque-légat de Tusculum avec ordre d'obtenir la signature impériale et de renvoyer le document, afin de le publier au nom de l'empereur dans l'église Saint-Pierre à Rome. Aussi n'était-ce pas l'empereur, mais le pape, qui envoya l'édit à l'Université de Bologne pour y être lu et commenté dans les cours de droit. Partant ainsi d'un point de départ absolument faux, Mgr Douais a continué à échafauder sur ce thème caduc tout le reste de son raisonnement. Inutile de le suivre pas à pas.

C'est avec une certaine irritation, et non sans dédain pour leur « défaut de méthode », qu'il rejette les hypothèses de Lea et des autres historiens dont il repousse les vues sur les origines de l'Inquisition. On conviendra que sa « méthode » à lui est déconcertante. D'ailleurs, dans son avant-propos, il a eu soin de déclarer : « La solution que je propose reste une hypothèse. »

Tout ce que l'on peut dire en sa faveur, c'est que cette hypothèse, comme beaucoup d'hypothèses, même les plus fragiles, pourrait bien contenir une petite parcelle de vérité. Aux causes multiples et profondes énumérées à juste titre par Lea et consorts pour expliquer la

création de l'Inquisition papale (progrès effrayants des hérésies, mollesse des évêques chargés de les réprimer chacun dans son diocèse, aboutissement nécessaire du droit canonique en matière d'hérésie, mœurs et idées de l'époque, etc.), il faut donc peut-être ajouter, comme cause accessoire et accidentelle, le désir du pape Grégoire IX de faire pièce à son ennemi l'empereur Frédéric II. C'est le mérite de Mgr Douais d'avoir soulevé cette hypothèse et de lui avoir donné une apparente consistance; mais, pour arriver à un résultat aussi mince, il eût été plus expédient de ne pas vouloir renverser d'abord les solides résultats auxquels ses prédécesseurs avaient abouti et surtout de ne faire dire aux faits et aux textes que ce qu'ils disent vraiment.

Dans la seconde partie de son livre, Mgr Douais étudie la procédure de l'Inquisition. Sans que la moindre allusion y soit faite à Lea, le but de l'auteur est manifestement d'essayer de le réfuter. Tandis que Lea insiste sur la suppression de toute garantie, sur le secret de la procédure, sur les moyens employés pour extorquer les aveux, sur les tortures physiques et morales, sur le secret de la confession violé, sur le fait de cacher le nom des témoins à l'accusé, sur le refus d'un avocat, sur les peines terribles infligées même aux descendants orthodoxes des hérétiques, sur les acquittements illusoires, sur les confiscations de biens et leur abus, sur la responsabilité de l'Église qui obligeait le bras séculier à brûler les hérétiques une fois condamnés par l'inquisiteur, etc., Mgr Douais plaide les circonstances atténuantes de cette procédure inique qu'il n'est pas loin de trouver parfaite.

D'après lui, l'Inquisition « ne viole pas la conscience », parce qu'elle veut atteindre surtout les *faits* d'hérésie plus que l'hétérodoxie (p. 161). Il trouve tout naturel qu'on ne communique pas à l'accusé les noms de ses accusateurs, et il ajoute candidement : « M. Langlois s'en est scandalisé. Le motif d'une telle mesure l'a peu impressionné : il n'a voulu y voir que le droit du coupable. Il n'a pas assez remarqué deux dispositions essentielles : 1° les noms des témoins devaient être communiqués à des hommes experts, jurisconsultes ou autres, qui, étant saisis du témoignage, en pesaient toute la valeur d'après les circonstances de lieux, de personnes, de temps; 2° le prévenu ou accusé était invité à faire connaître s'il avait des ennemis mortels; si oui, il devait le prouver, dire pourquoi et les désigner par leur nom; ils étaient aussitôt récusés et écartés de plein droit de la cause. Cela atténue beaucoup la rigueur de cette disposition, où de bons esprits ne sont pas disposés à relever un déni de justice absolu » (p. 178). J'incline à croire que beaucoup de gens préféreront se scandaliser avec M. Langlois plu-

tôt que d'être rangés par Mgr Douais parmi « les bons esprits » qui n'y voient pas un déni de justice absolu.

Mgr Douais trouve aussi tout naturel que le prévenu fût privé du droit de se faire défendre par un avocat. « Il ne faut pas dire que l'assistance judiciaire lui était refusée, que le prévenu en « était « privé »... Il est plus exact de dire qu'il n'en était même pas question, qu'il ne pouvait pas en être question » (p. 182). Et la raison péremptoire? « Il était défendu par le droit de prêter aux hérétiques aide et faveur... L'avocat qui aurait prêté son concours à l'hérétique, en mettant son talent et ses connaissances au service de sa cause, aurait de ce chef encouru la note d'infamie... » (p. 183). Mgr Douais en cherche le motif « dans cette opinion que difficilement l'avocat ne partage pas les principes de son client : défendre un hérétique, c'eût été être hérétique soi-même; car on ne voyait pas, comme nous, dans toute cause, quelle qu'elle soit, le simple thème d'une plaidoirie éloquente. Donc l'avocat ne prêtait pas aide à l'hérétique. C'était le principe consacré par le droit qui se préoccupait de défendre et de protéger la foi et de préserver chacun de l'hérésie, crime digne du dernier supplice » (p. 183).

Mgr Douais est surtout étonnant, quand il fait état de la formule miséricordieuse employée dans sa sentence par l'inquisiteur ecclésiastique condamnant l'hérétique et le livrant au bras séculier. « Le bras séculier n'est nullement tenu de livrer au feu l'hérétique. Rien ne l'y oblige. A telles enseignes que l'inquisiteur fait appel à la modération du juge.... l'inquisiteur le prie de lui épargner la vie et de ne point mutiler son corps. C'est donc que le bras séculier avait son indépendance en la matière... L'hérétique condamné par l'Église subira donc la peine du feu ou ne la subira pas. Son sort est remis au bras séculier. Le droit canon le prévoit. Il est pour l'indulgence. L'inquisiteur la demandera, *prout suadent canonice sanctiones*. Si la vie de l'hérétique est épargnée, il ne se plaindra pas; au contraire » (p. 264, 265, 266).

Ici, Mgr Douais aurait bien fait de condescendre à citer Lea et à réfuter son chapitre IV : *le Bûcher* (t. I). Les conciles, les bulles papales, les manuels des inquisiteurs, la *Somme* de saint Thomas d'Aquin sont unanimes à repousser la manière de voir de Mgr Douais qui semble ne pas se douter que le bras séculier encourait l'excommunication et était assimilé aux fauteurs d'hérésie, s'il refusait de brûler l'hérétique condamné par l'Inquisition. Ce point est incontestable. Cela étant, on doit considérer comme téméraire l'affirmation de Mgr Douais : « Si la vie de l'hérétique est épargnée, il (le droit canon) ne s'en plaindra pas, *au contraire*. »

Tout ce qui précède explique que Mgr Douais, à la fin de son

livre, déclare avec un sérieux imperturbable qu' « il faudra encore louer l'Église d'avoir conduit une affaire aussi délicate (l'Inquisition) avec dextérité, sans violence et au mieux des intérêts de Dieu et de César » (p. 273). N'avait-il pas, du reste, écrit plus haut : « On peut dire que Grégoire IX, en établissant le tribunal de l'Inquisition, dont tant d'historiens font un grief à l'Église, travailla à son époque pour la civilisation, si l'on veut bien entendre par civilisation le bon ordre mis partout avec le remède opportun pour guérir le mal, la défense des hauts intérêts de l'époque, la protection efficace de la pensée chrétienne et de la justice sociale. »

En même temps que le livre de Mgr Douais, paraissait en 1906 celui de M. l'abbé E. Vacandard, aumônier du lycée de Rouen : *L'Inquisition, étude historique et critique sur le pouvoir coercitif de l'Église*. Cette étude, avant d'être publiée en volume, avait paru d'abord dans la *Revue du clergé* (janvier, mars et avril 1906). Mgr Douais, corrigeant ses épreuves, en avait eu connaissance et lui a consacré une longue note assez peu élogieuse (p. 143 et 144). Cela se conçoit. M. l'abbé Vacandard n'esquive pas les difficultés du sujet et fait preuve d'une grande franchise. Dès les premiers mots de son *Avant-propos*, il dit : « Il n'est guère d'apologistes, — s'il en est, — qui éprouvent une réelle fierté à rencontrer dans l'histoire de l'Église catholique les annales de l'Inquisition. » Puis il raille ceux de ses coreligionnaires qui croient avoir absous l'Inquisition en lui opposant Calvin et les terroristes de 93. Il rend justice aux mérites des livres de Lea et de Tanon, tout en faisant quelques réserves. Pour son propre compte, il déclare : « L'esprit dans lequel nous abordons cette étude est celui d'une entière sincérité. Le sujet est sans doute des plus délicats. Mais nulle considération ne saurait nous empêcher de l'envisager sous toutes ses faces. Newman s'élève quelque part contre « le scrupule éternel » de certains historiens que l'histoire effarouche : « Par peur du scandale, ils suppriment des faits impor-« tants, ils noient sous leurs gloses des événements mémorables. « Cela n'édifierait pas, pensent-ils. Mais, de vrai, il n'est pire scan-« dale que ces omissions et ces gloses. » Nous essayerons d'éviter « ce pire scandale. » M. Vacandard dit encore très bien : « Le temps n'est plus où l'on pouvait se borner à faire de l'apologétique d'édification. Quand l'histoire de l'Inquisition révélerait des choses qui seraient de nature à déconcerter nos préjugés, il n'en faudrait pas moins l'aborder résolument. Le plus grave reproche qu'on puisse nous adresser et que nous devions redouter désormais, c'est de fuir la lumière... Bref, la meilleure manière de faire de l'apologétique, c'est encore de dire toute la vérité. A nos yeux, l'apologétique et l'histoire sont deux sœurs. Toutes deux doivent avoir la même

devise : *Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.* »

Comme Mgr Douais, M. l'abbé Vacandard a étudié les origines de l'Inquisition et la procédure inquisitoriale. Mais son livre contient beaucoup plus. Il embrasse presque tout entier le vaste champ des recherches que Lea a exposées dans ses trois volumes.

Dans ses premiers chapitres, M. Vacandard démontre admirablement à quel point le christianisme primitif et les Pères de l'Église des trois premièrs siècles avaient horreur des peines temporelles et surtout de la peine de mort en matière d'hérésie. Il parle à peu près comme Lea. Nulle part on ne trouvera un choix plus éloquent de citations admirables de Tertullien, d'Origène, de saint Cyprien, de Lactance, de saint Hilaire de Poitiers. Il expose ensuite sommairement le développement de la législation draconienne des empereurs romains de Constantinople contre les hérétiques, et il montre comment saint Augustin, d'abord partisan fervent de la tolérance, finit par admettre des punitions sévères, tout en repoussant la peine de mort. Enfin M. Vacandard examine en détail le premier supplice d'hérétiques condamnés à mort en Occident sur les instances de l'Église : c'est le cas fameux de Priscillien et de ses complices à Trèves en 385. Il s'efforce ici de prouver que Lea a forcé la note.

Lea avait naturellement insisté sur l'importance extrême de l'approbation enthousiaste donnée soixante ans plus tard à cette première exécution capitale par le pape saint Léon le Grand (447). M. Vacandard reproche ici à Lea de mettre dans la bouche de saint Léon l'opinion que le pape attribue au contraire aux empereurs, et il renvoie au texte qu'il a cité en note. Mais, chose bizarre, il a tiré ce texte de Mansi en le modifiant; faisant violence à la syntaxe, il érige une proposition incidente en principale par une ponctuation nouvelle, mais inacceptable. Dès qu'on rétablit le texte véritable, tel que Mansi le donne, on voit que Lea a bien compris et n'a rien détourné de son sens[1]. Ailleurs, M. Vacandard entame encore une couple de fois une

1. Voici du reste les deux textes :

MANSI.	VACANDARD.
Merito patres nostri, sub quorum temporibus haeresis haec nefanda prorupit, per totum mundum instanter egere ut impius furor ab universa ecclesia pelleretur; quando etiam mundi principes ita hanc sacrilegam amentiam detestati sunt, ut auctorem ejus cum plerisque discipulis legum publicarum ense prosternerent.	Merito patres nostri, sub quorum temporibus haeresis haec nefanda prorupit, per totum mundum instanter egere ut impius furor ab universa ecclesia pelleretur. Quando etiam mundi principes ita hanc sacrilegam amentiam detestati sunt, ut auctorem ejus cum plerisque discipulis legum publicarum ense prosternerent.

polémique contre Lea sur des points très accessoires. Il le fait chaque fois avec une certaine solennité, comme si le débat était d'importance capitale. Dès son *Avant-propos*, il avait dit de l'historien américain : « Le jugement que M. Lea a prononcé, malgré des signes incontestables de probité intellectuelle, demeure sujet à caution. L'auteur est loyal, si l'on veut; impartial, non. On voit trop souvent transparaître sous sa plume les préjugés et les défiances qu'il nourrit à l'égard de l'Église catholique. Sa critique s'en trouve parfois gravement faussée. »

J'avoue que j'ai vainement cherché dans les critiques peu nombreuses et, à mon sens, très faibles de certaines assertions de Lea la preuve des préjugés et des défiances qui lui sont imputés. Du reste, M. Vacandard, dans ce même *Avant-propos*, rend hommage à la valeur de Lea : « Par les emprunts que nous lui ferons et par les critiques de détails que nous lui adresserons, on verra, au cours de cette étude, le cas que nous faisons de son ouvrage » (p. VIII). En effet, M. Vacandard introduit souvent dans son texte, en les faisant siennes, de longues citations de Lea, même parfois des pages entières (voir p. 144, 145, 162, 163, etc.). Il semble éprouver un malin plaisir à citer Lea, quand celui-ci rapporte l'opinion de l'inquisiteur espagnol Louis de Paramo qui, en 1598, faisait remonter l'Inquisition au Paradis terrestre : « Paramo n'hésite pas à faire de Dieu le premier des inquisiteurs. La condamnation d'Adam et d'Ève fut, suivant lui, le modèle de la procédure inquisitoriale, et il observe triomphalement que Dieu jugea ces coupables en secret, donnant ainsi un exemple que l'Inquisition est tenue de suivre » (p. 201).

Sur la question de la responsabilité de l'Église quant à la peine de mort infligée à l'hérétique par le bras séculier en suite de la sentence de l'inquisiteur, M. Vacandard ne biaise pas comme Mgr Douais, mais déploie une franchise qui lui fait honneur : « Tout en se défendant de participer à des jugements de sang, ils (les papes, les conciles et les inquisiteurs) n'en pressaient pas moins l'exécution des condamnés qu'ils livraient au bras séculier » (p. 171). Il le prouve sans réticences par de nombreuses citations et il conclut : « Ainsi il demeure avéré que l'Église, en la personne des papes, a employé tous les moyens dont elle disposait, notamment l'excommunication, pour faire appliquer par le bras séculier la peine de mort aux hérétiques. Et cette excommunication prenait un caractère d'autant plus redoutable que, suivant les canons, celui qu'elle frappait, — s'il ne s'en faisait relever, — devenait lui-même hérétique au bout d'un an, et du même coup passible de la peine de mort. Les représentants

du pouvoir civil n'avaient donc d'autre moyen d'échapper à cette extrémité qu'en faisant purement et simplement exécuter la sentence de l'Église » (p. 174, 175; voir aussi p. 214, 215). On le voit, on est loin ici de l'affirmation déroutante de Mgr Douais : « Il (le droit canon) est pour l'indulgence. L'inquisiteur la demandera, *prout suadent canonice sanctiones*. Si la vie de l'hérétique est épargnée, il ne se plaindra pas, *au contraire*. »

M. Vacandard adopte la même attitude franche et loyale en étudiant la procédure inquisitoriale. Il n'a garde de la représenter comme humaine et presque parfaite, à l'exemple de Mgr Douais. Il la considère à juste titre comme « un recul sur la procédure criminelle en vigueur au moyen âge » (p. 161). Il décrit sans les atténuer les horreurs de la torture, etc., et donne même, en passant, un léger coup de patte à Mgr Douais[1]. Il se range délibérément à l'avis de Lea sur les conséquences terribles de la confiscation des biens des hérétiques : « En présence d'un tel système de pénalité, on s'explique que M. Lea soit allé jusqu'à écrire : « Quelque horribles qu'aient « été les cachots encombrés où l'Inquisition entassait ses pénitents, « elle a fait régner encore plus de terreur et de désespoir par la per- « pétuelle menace de spoliation qu'elle tenait suspendue sur les « têtes » (p. 246).

M. Vacandard est surtout catégorique sur le point du bûcher. Il blâme nettement « les apologistes modernes » du catholicisme qui ont voulu l'endosser au pouvoir séculier. Sans le dire expressément, il fait sienne l'indignation de Lea, quand il le cite en ces termes : « Voilà (dit M. Lea, que ces assertions scandalisent) comment on écrit l'histoire par ordre. C'est dénaturer et falsifier l'histoire que d'admettre, comme le font les apologistes modernes, que la responsabilité du meurtre de l'hérétique pesât sur le magistrat séculier et non sur l'Inquisition. Nous nous imaginons aisément le sourire de surprise avec lequel Grégoire IX ou Grégoire XI auraient accueilli la dialectique du comte Joseph de Maistre, démontrant que c'est une erreur de supposer qu'un prêtre catholique ait jamais pu être, à aucun titre, l'instrument de la mort d'un de ses frères » (p. 291, 292).

Pour son propre compte, il déclare sans ambages : « En livrant les hérétiques à la cour séculière, ils (les inquisiteurs) prièrent celle-ci d'agir avec modération et d'éviter « toute effusion de sang

1. Citant deux textes de l'inquisiteur Bernard Gui concernant la torture, il dit malicieusement : « On peut s'étonner, après cela, que l'éditeur de la *Practica*, Mgr Douais, affirme que la *Practica* de Bernard Gui est muette au sujet de la torture. » *Documents*, t. I, p. 238 (Vacandard, p. 186, note 1). Voir encore d'autres critiques du même genre adressées à Mgr Douais, p. XIII et p. 285, note 1.

« et tout péril de mort ». Ce n'était là malheureusement qu'une vaine formule qui ne trompait personne... On l'a qualifiée d'astuce et d'hypocrisie (Lea). Appelons-la simplement une fiction légale » (p. 295).

Sa grande indépendance éclate encore, lorsqu'il dénonce la « fragilité déconcertante » des thèses de saint Thomas d'Aquin sur le pouvoir coercitif de l'Église et la peine de mort appliquée à l'hérétique (p. 211); et lorsqu'il proteste avec énergie contre les inquisiteurs invoquant en leur faveur l'Évangile de saint Jean où est consignée la parole célèbre du Christ : « Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera jeté dehors comme le sarment et il séchera, et on le recueillera et on le mettra au feu et il brûlera » (Jean, XV, 5). A ce propos, il s'écrie : « Voir en Jésus le précurseur ou plutôt l'auteur même du code criminel de l'Inquisition témoigne, on en conviendra, d'un état d'esprit vraiment prodigieux » (p. 212). Ailleurs, il dit sévèrement: « Nous ne saurions comprendre aujourd'hui la joie qu'éprouvait Grégoire IX en apprenant que les pères n'hésitaient pas à dénoncer leurs fils, les fils leurs pères. la femme son mari ou ses enfants » (p. 298). Il raille malicieusement l'organe des Jésuites du Vatican, la *Civiltà Cattolica*, qui appela un jour l'Inquisition « uno sublime spectacolo di perfezione sociale » (p. 275). De même, il se moque de l'historien espagnol Rodrigo, dont il cite ces paroles audacieuses (*Historia verdadera* (véridique) *de la Inquisicion*, Madrid, 1876) : « Les Albigeois furent traités avec indulgence. L'Église catholique déplora tous les actes de vengeance, quelque forte que fût la provocation lancée par ces foules factieuses. » M. Vacandard se borne à faire suivre la citation de ce bref commentaire : « C'est forcer légèrement la note apologétique » (p. 284).

Enfin, il pose carrément la question : l'Inquisition fut-elle au moins profitable à l'Église? Et il répond : « A ne considérer que le résultat immédiat obtenu par la force brutale, on peut admettre que celle-ci fut avantageuse à l'Église en lui ramenant quelques-uns de ses enfants égarés. Mais est-il bien sûr que le scandale causé. dans la suite des âges, par l'emploi de pareils moyens n'a pas détourné du catholicisme un nombre plus considérable d'âmes délicates qui ne purent se résoudre à voir dans l'Église du Christ une société complice des violences de l'État? » (p. 300). A ne considérer que les polémiques soulevées par la question de l'Inquisition depuis la Réforme jusqu'à nos jours, on est tenté d'admettre que M. l'abbé Vacandard a vu juste.

Mais, par une inconséquence bizarre, l'auteur s'attache, à la fin de son livre, à justifier l'Inquisition en tant qu'arme de défense de l'État contre les sectes qui menaçaient la paix publique et l'ordre social. Il

affirme avec assurance : « Si l'on défalquait de la liste des sectaires brûlés et emmurés ceux qui furent frappés comme perturbateurs de l'ordre social et malfaiteurs de droit commun, le nombre des hérétiques condamnés se trouverait réduit *à une minime quantité* » (p. 307). Enfin, il termine son ouvrage par une déclaration stupéfiante, à rendre jaloux Mgr Douais lui-même : « Si le respect de la liberté humaine a fini par prévaloir dans le monde qui pense, c'est surtout à l'Église qu'on le doit » (p. 312).

Ce livre de M. l'abbé Vacandard est savant, courageux et bien présenté; mais, malgré sa grande franchise, il laisse l'impression d'un superbe plaidoyer de cour d'assises, où un maître du barreau, après avoir passé d'abord condamnation sur toutes les charges accumulées à l'évidence par le ministère public, déploierait ensuite une habileté hors ligne à plaider les circonstances atténuantes et finirait par blanchir son client au point de terminer sa péroraison en réclamant du jury un acquittement éclatant. En tout cas, ce livre marque un grand pas fait par la science catholique au regard d'ouvrages comme celui de Mgr Douais. Aussi le succès de M. Vacandard a-t-il été extraordinaire dans le grand public, avide d'entendre l'avis d'un prêtre sur ce sujet brûlant. Paru en novembre 1906, son livre a eu une seconde édition un mois après, suivie d'une troisième trois mois plus tard, en mai 1907, d'une quatrième en septembre 1909 et d'une cinquième le mois suivant (novembre 1909). C'est de bon augure à tous les points de vue. Que de lecteurs catholiques ont enfin pu entrevoir clairement la vérité historique grâce à l'ouvrage de M. l'abbé Vacandard qui, revêtu de l'*imprimatur* du vicaire général du diocèse de Rouen, ne peut passer pour un pamphlet antireligieux et suspect.

En 1909, parut à Liège une dissertation posthume d'un jeune ecclésiastique français, Henri Maillet, qui, après avoir été vicaire à Lyon, était entré dans la Congrégation des Missionnaires oblats de Marie-Immaculée en 1900 et avait été envoyé en Belgique pour enseigner l'histoire ecclésiastique au scolasticat de son ordre à Liège. Il y avait suivi à l'Université de cette ville le cours de critique historique de M. le professeur Karl Hanquet et y avait préparé son mémoire sur les origines de l'Inquisition. Ce travail, terminé en décembre 1904, n'a été publié que cinq ans plus tard, après la mort de l'auteur, survenue en 1905. Il est intitulé *l'Église et la répression sanglante de l'hérésie*[1] et constitue ainsi, malgré son impression tardive, la première en date des réfutations scientifiques

1. Il a paru dans la *Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège*, fasc. XVI (Liège et Paris).

des théories de Lea entreprises par les historiens catholiques français.

Cette dissertation de 109 pages ne s'occupe que des premiers bégaiements de l'Inquisition avant son organisation définitive et formidable au XIIIe siècle. Elle se rattache par là directement au mémoire si important et qui n'a nullement vieilli de Julien Havet, *l'Hérésie et le bras séculier au moyen âge jusqu'au XIIIe siècle*[1]. Mais, tandis que Julien Havet se bornait à enregistrer les faits, le Père oblat Maillet défend l'Église avec une touchante piété filiale.

Il s'efforce d'abord d'établir que l'Église resta étrangère à la législation des empereurs chrétiens de Constantinople, décrétant la peine de mort contre les hérétiques. Il le fait avec une grande érudition et une non moins grande subtilité, embrouillant par exemple la question des variations de saint Augustin plutôt que de l'éclaircir, comme se sont attachés à le faire MM. Vacandard et de Cauzons, avec plus de netteté et de franchise.

Puis il passe au supplice de Priscillien et de ses adhérents à Trèves en 385. Il critique l'exposé de Lea en entrant dans des considérations passablement entortillées. Où le bat le blesse, c'est quand il doit parler de la déclaration enthousiaste du pape Léon Ier le Grand, en 447, qui s'applaudit de cette exécution qu'avaient énergiquement blâmée saint Martin et d'autres témoins contemporains. Pour atténuer l'importance capitale de cette approbation venant d'un pape aussi important, il ergote sur d'autres textes étrangers à la question et se garde bien de serrer de près le passage décisif de la lettre de Léon le Grand à l'évêque Turribius.

Au chapitre II, il entre enfin au cœur de son sujet avec le titre : « L'Église prit-elle part aux exécutions des hérétiques aux XIe et XIIe siècles? » De nouveau, il fouille les textes avec dextérité; mais l'essentiel semble ne pas le frapper dans ses analyses subtiles des documents. Il paraît oublier que, lors du premier brûlement d'hérétiques après l'an mille en Occident, lors des exécutions d'Orléans en 1022, les évêques présents donnèrent leur concours empressé au roi de France Robert II le Pieux et qu'aucun d'eux ne songea à faire entendre la moindre protestation contre le bûcher, appliqué déjà alors aux morts déterrés comme aux vivants. Il n'est pas frappé par l'attitude énergique de l'évêque de Cambrai, en 1025, contre les hérétiques que ce prélat fait arrêter, incarcérer et torturer. L'évêque ne leur pardonne que parce qu'ils abjurent et, dans une lettre très nette adressée à son collègue de Liège, il se donne en modèle et exprime son étonnement de voir ménager les hérétiques liégois. Cependant,

1. Ce mémoire, publié d'abord dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLI (1880), a été réimprimé dans le t. II des *Œuvres de Julien Havet* (1896).

peu de temps après, en 1048, un autre évêque de Liège, le grand Wazon, reprenant les traditions évangéliques des premiers Pères de l'Église, s'élève avec une admirable éloquence contre les bûchers. Mais déjà son successeur immédiat, Théoduin, excite, deux ans plus tard, le roi de France Henri Ier à punir sévèrement les hérétiques et le prie de délibérer avec les évêques, l'empereur et le pape sur les peines corporelles qu'il convient de leur infliger.

Théoduin écrit : *de illorum supplicio*. L'auteur, après toute sorte de subtilités, conclut avec candeur : « Ai-je besoin de faire remarquer que le mot *supplice*, qu'emploie ici Théoduin, peut signifier n'importe quelle peine temporelle?... Il est bien évident que Théoduin n'avait ici aucun châtiment en vue » (p. 44). De la protestation admirable de Wazon, qui resta tout à fait isolée parmi les évêques du temps, l'auteur tire aussitôt une conclusion générale inadmissible : « Nous voyons *assez souvent* les évêques s'opposer aux exécutions » (p. 34).

Il s'étend ensuite sur le fait que certains évêques, pendant l'instruction des procès d'hérésie dirigés par eux, blâmaient et ne pouvaient pas toujours empêcher les foules fanatiques de lyncher les victimes avant toute sentence régulière. Mais cela ne prouve que l'exaltation religieuse du peuple, dont l'Église était assurément en grande partie responsable. Surtout cela ne prouve rien en faveur des sentiments de miséricorde prêtés gratuitement par l'auteur aux tribunaux ecclésiastiques. Un juge quelconque, si sévère qu'il soit, est l'ennemi né du lynchage. Il oublie aussi de nous dire qu'un évêque de Cambrai laissait tranquillement lyncher, en 1077, par ses propres serviteurs un accusé qui n'était pas même hérétique et dont le crime était de soutenir le pape Grégoire IX dans sa lutte contre l'évêque et le clergé simoniaques du diocèse. Par une bulle solennelle, le pape réhabilita le brûlé, dès qu'il eut appris ce qui s'était passé. Pas de trace de tout ceci chez le Père oblat Maillet.

Mais il conclut triomphalement : « On ne voit pas que, dans tout le XIe siècle et dans la première moitié du XIIe siècle, les évêques aient *jamais* apporté une coopération directe aux exécutions ; on ne voit pas davantage qu'ils les aient demandées, ni même conseillées ; *bien au contraire*, nous les voyons s'opposer *assez fréquemment* à ces exécutions » (p. 52).

Le chapitre III et dernier est intitulé : « L'Église concourut-elle à la création de la législation civile qui, dans la première moitié du XIIIe siècle, condamna les hérétiques à la peine de mort? » Pour répondre à cette question, l'auteur remonte au XIIe siècle et s'occupe d'abord du concile de Reims. A ce concile provincial de Reims, tenu

en 1157 par l'archevêque Samson, la peine portée contre les chefs des hérétiques est la prison perpétuelle, à moins que le prélat n'estime devoir leur infliger une peine plus sévère : *Carcere perpetuo, nisi gravius aliquid mihi fieri debere visum fuerit, recludentur.* L'auteur ergote péniblement sur ce canon si clair et si indiscutable ; en note, il dit : « L'authenticité de ce texte viendrait-elle à être établie (!), qu'il en ressortirait que le concile en question n'admettait de peine plus grave que la prison perpétuelle (et probablement la peine de mort) qu'à titre de mesure exceptionnelle » (p. 56, note). C'est déjà fort bien. Mais, dans le texte du chapitre au haut de la note, l'auteur affirme sans hésiter : « En 1157, le concile de Reims et ensuite les conciles qui se tinrent dans le midi de la France ou s'occupèrent des hérétiques dans ces régions enjoignirent aux évêques de les excommunier, aux princes de ne point les souffrir sur leurs terres ou bien de les emprisonner et de confisquer leurs biens. *Aucun d'eux* ne demanda la peine de mort » (p. 55).

L'auteur examine ensuite, dans le même esprit, l'action exercée par les papes et par les conciles du XIIIe siècle. Il s'efforce même de prouver que la papauté avait introduit une législation plus clémente en matière d'hérésie, lorsque les hommes du Nord, déchaînés sur le Midi par la croisade albigeoise, y introduisirent les bûchers. En Italie, ce fut Frédéric II le Grand, le seul coupable. Inutile de dire que cette audacieuse théorie s'appuie sur des raisonnements aussi caducs que ceux que nous avons relevés déjà. Il y a surtout à signaler une argumentation stupéfiante contre Julien Havet à propos de la constitution de Grégoire IX de 1231 (p. 67-77) et les commentaires sur les conclusions célèbres de la *Somme* de saint Thomas (p. 93 et 94). Nous ne pouvons nous y attarder davantage ; cela nous conduirait trop loin et serait fastidieux.

L'auteur, de très bonne foi, on le sent, affirme itérativement que la peine de mort en matière d'hérésie a été introduite par les souverains et les nations occidentales, non par l'Église. Il croit même avoir établi péremptoirement que « les papes auraient été longtemps avant de céder au courant d'opinion qui, au moyen âge, porta princes et peuples à réprimer l'hérésie par la force » (p. 63). C'est le cas de répéter avec Lea que personne ne pourrait être plus surpris, en entendant de telles affirmations, que les papes du XIIe et du XIIIe siècle, les Innocent III, les Grégoire IX, les Grégoire XI. Mais ces grands pontifes s'entendraient tout à fait avec le Père oblat du XXe siècle, lorsque, animé d'une ardeur où perce une mentalité vraiment médiévale, il fait l'apologie de la répression de l'hérésie au moyen âge (p. 95 et suiv.). Il lui échappe alors des expressions que Rome

ne renierait pas, ni au moyen âge, ni aujourd'hui. Pour le Père Maillet, les hérétiques, victimes des croisades prêchées par la papauté, « restent des coupables bien peu intéressants » (p. 91).

Pour lui, rien de plus légitime que l'Inquisition : « L'Église, s'employant à protéger ses membres (ce qui la préoccupait encore avant tout), ne faisait qu'user du droit de légitime défense. Et ce faisant, eût-elle encore touché à la liberté de conscience des hérétiques (ce que nous nous refusons à admettre), qu'elle n'eût pas fait autre chose que se mettre dans le cas de tout individu, de toute société qui, défendant sa vie, attente à la vie de celui qui l'attaque. On ne voit pas que, même dans ce cas, on puisse l'en blâmer » (p. 10, note).

Ailleurs, il dit de même : « Cette doctrine de l'Église est certes bien faite pour blesser notre libéralisme moderne. On la comprend cependant au moyen âge » (p. 95).

En résumé, la dissertation du Père oblat Henri Maillet constitue un effort d'érudition et de dialectique remarquable à bien des égards. Elle met une science considérable au service d'un état d'esprit des plus curieux. L'auteur, qui croit découvrir chez ceux qu'il veut réfuter des conceptions *a priori* et des raisonnements boiteux, entasse les textes et les subtilités pour embrouiller les questions les plus claires et aboutir aux conclusions les plus déconcertantes. Il y déploie une science et une virtuosité technique qu'aucun des historiens catholiques qui se sont occupés de l'Inquisition ne semble posséder au même degré. Aussi comprend-on l'émotion avec laquelle son maître liégeois, M. le professeur Karl Hanquet, qui partage et loue ses opinions, nous a donné, en tête de la dissertation, une notice nécrologique du jeune moine, érudit et travailleur opiniâtre, enlevé par la mort aux recherches historiques à l'âge de trente-deux ans. Malgré les imperfections d'une dialectique entortillée et dévoyée par des idées préconçues, — M. Hanquet l'appelle « cette apologétique souple et discrète », — on sent une candeur et une bonne foi qui désarment la critique.

Après Mgr Douais, M. l'abbé Vacandard et le Père oblat Maillet, un quatrième historien catholique, un laïque cette fois, M. Th. de Cauzons est entré en lice en 1909 avec le tome I de son *Histoire de l'Inquisition en France*, qui ne compte pas moins de 544 pages, et l'auteur annonce que deux autres volumes doivent suivre.

Comme celui de M. l'abbé Vacandard, son *Avant-propos* est significatif. Il rend un hommage impartial à ceux qui ont étudié avant lui la question : Lamothe-Langon (1828), Tanon, Ch. Molinier, les abbés Vidal et Chevalier, J. Guiraud, Hansen, Mgr Douais,

Lea, etc. Il apprécie ce dernier presque dans les mêmes termes que M. Vacandard, quand il dit : « Il serait injuste de ne pas mentionner ici l'*Histoire de l'Inquisition*, vaste labeur de M. Ch. Lea, érudit américain qui n'a reculé devant aucune recherche ni devant aucune lecture et aurait composé un travail de valeur inappréciable, s'il ne lui avait manqué une certaine impartialité difficile à obtenir des écrivains protestants, quand ils parlent de l'Église romaine, et surtout un talent de composition, sachant mieux grouper les immenses matériaux recueillis. »

Déjà, en 1901, M. Ch.-V. Langlois avait articulé cette dernière critique contre l'ouvrage de Lea dans sa remarquable étude *l'Inquisition d'après des travaux récents*, parue dans *la Grande Revue* de Paris[1] : « M. Lea a cherché la vérité de très bonne foi. Son livre, d'une lecture difficile, *parce qu'il n'est pas bien composé et sans mérite littéraire*, est plein de renseignements vérifiés et presque totalement exempt de rhétorique sentimentale. » J'avoue n'avoir pu découvrir en quoi l'ouvrage de Lea est d'une lecture difficile ou mal composé. Certes, Lea n'a pas visé au style, mais il me semble avoir suivi un plan clair et logique et ne pas écrire moins bien en anglais que M. de Cauzons ou même M. Langlois en français.

Dans cet *Avant-propos*, M. de Cauzons n'hésite pas à reconnaître que « ce n'est pas un mince scandale pour bien des âmes que la poursuite des hérétiques ». Il ajoute hardiment : « Avons-nous besoin de rappeler que, dans toute l'histoire ecclésiastique, l'Inquisition est peut-être l'institution qui a soulevé, parmi les adversaires de l'Église, le plus de colère et les reproches les plus violents. Les amis de l'Église, quand ils sont obligés d'en parler, le font avec une répugnance visible, souvent coupent court, ont plus fréquemment recours à des déclamations creuses ou à des excuses vagues. En certains cas, ils croient justifier l'Église en noircissant à plaisir ses victimes ou en montrant chez ses adversaires une intolérance non moins grande et des résultats sanglants presque identiques. Dans l'ensemble, la situation des apologistes catholiques, quand il s'agit de l'Inquisition, semble inférieure à celle de leurs adversaires » (p. IX).

Ce qui manque souvent à ces apologistes, d'après M. de Cauzons, c'est de ne pas replacer l'Inquisition dans son cadre chronologique,

1. La *Grande Revue*, septembre, octobre et novembre 1901. Publiée en une brochure de 144 pages en 1902 (Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, librairie Georges Bellais).

de confondre l'Inquisition d'Espagne avec celle de France et du reste de la chrétienté et de ne pas aborder le problème « franchement ».

C'est sévère, mais juste. Il ajoute expressément : « Quant à vouloir faire admettre la légitimité de la torture, de la mort et du bûcher pour punir des variations de croyances, à un siècle indifférent comme le nôtre, c'est poursuivre une chimère » (p. x).

Et aussitôt il plaide en faveur de sa mère chérie l'Église romaine les circonstances atténuantes avec une bonhomie et une piété filiale qui attendriront tout lecteur non prévenu :

« Sans amertume, sans enthousiasme, mettant de côté toute pensée d'apologie ou de critique, avec toute l'impartialité dont nous sommes capable, nous mettrons successivement sous les yeux du lecteur toutes les pièces du procès. Il prononcera lui-même.

« Son jugement se rapprochera peut-être de celui que nous a inspiré cette étude : c'est que l'Église romaine, grande dame, vieille de près de vingt siècles, n'a pu, dans sa course à travers les âges, s'empêcher de laisser bien des sentiments humains pénétrer, à plusieurs reprises, dans son cœur de fille de Jésus-Christ. Son manteau a failli plusieurs fois se déchirer, tant les tiraillements de ses enfants devenaient violents. Comme il arrive dans les familles les plus honorables, l'impatience a saisi parfois cette vénérable mère devant l'incorrigible turbulence ou l'entêtement de quelques-uns de ses fils. Elle les a corrigés, trop fort sans doute, puisqu'ils en sont morts; imprudemment, puisqu'elle n'a pu les amender; sans le calme et la douceur voulus, puisqu'elle a puni des innocents ou des âmes de bonne foi. Faut-il, à cause des fautes humaines de cette mère, oublier sa mission divine, ne pas se rappeler qu'à notre barbarie occidentale elle a su infuser bon nombre de vertus évangéliques et conserver la civilisation de Rome? Devons-nous lui garder pour ses colères passées une rancune éternelle? » (p. x et xi).

Certes, cet appel touchant, et légèrement humoristique, à la charité chrétienne envers l'Église catholique sera préféré par beaucoup de lecteurs au ton de maladroite apologie de Mgr Douais et même de M. l'abbé Vacandard, à la fin de son livre et malgré ce qu'il a dit lui-même. On est désarmé d'avance par ces déclarations de M. de Cauzons[1], qui reconnaît modestement que son ouvrage est « cer-

1. M. de Cauzons fait encore preuve d'un esprit large en disant : « Il nous semble fort injuste de croire que les hérétiques avaient toujours raison, parce qu'ils s'opposaient à l'Église. Mais il nous paraît non moins faux qu'ils aient eu toujours tort pour le même motif. Bien des pratiques, bien des enseignements hérétiques, combattus comme absurdes par leurs adversaires, ont un sens très raisonnable, ont parfois influencé fort sensiblement l'Église elle-même dans son enseignement, dans sa législation ou dans sa liturgie » (p. xiii).

tainement imparfait et incomplet », quoiqu'une note de son éditeur nous le présente comme « le fruit de plus de vingt années de recherches minutieuses et de réflexions approfondies ».

L'ouvrage de Lea ayant paru en anglais en 1888, on peut conclure de ce renseignement que M. de Cauzons aura, lui aussi, voulu répondre au livre accablant du grand historien américain. Disons-le sans hésiter, il le fait avec une ampleur et une érudition qui le placent à la hauteur de Lea et font de son ouvrage un livre de premier ordre.

Un simple coup d'œil sur la table des matières montre la richesse de ce premier volume. L'auteur étudie d'abord les origines lointaines de l'Inquisition : l'ancienne loi et la nouvelle chez les Juifs, la synagogue et les dissidents, l'influence de la Bible sur la répression de l'hérésie par l'Église romaine, l'intransigeance religieuse (paganisme, monothéisme), l'influence des castes sacerdotales, etc. Puis il se tourne vers les Barbares et examine leur attitude vis-à-vis des dissidents et plus tard des hérétiques, lorsqu'ils se furent convertis au christianisme (Goths, Francs, Saxons, Prussiens, Danois, Scandinaves). Il met en lumière l'intolérance de l'Église à l'égard du paganisme vaincu et expirant et y rattache assez bizarrement les agissements du catholicisme dans l'Amérique centrale et méridionale après les conquêtes de Cortez et de Pizarre au XVIe siècle.

Il entre au cœur de son sujet en étudiant la question du châtiment des hérétiques : aux temps apostoliques et des premiers Pères de l'Église, à l'époque d'Arius et des empereurs, au milieu des invasions barbares et dans les royaumes germains (Goths, Mérovingiens, Carolingiens), etc. Il expose admirablement ensuite par quelle longue évolution l'idée d'employer la force et bientôt la peine capitale contre l'hérésie finit par triompher dans l'Église. A ce propos, il expose, avec le plus grand soin, les vicissitudes de l'inquisition des évêques, des légats et des papes dans tous leurs détails et dans toutes leurs transformations. C'est la partie maîtresse de l'ouvrage. En passant, il traite aussi, d'une manière assez approfondie, la question des ordalies. Il annonce en terminant que son second volume sera consacré à étudier l'Inquisition « dans ses organes, dans sa procédure, dans son personnel, dans ses châtiments ».

Ce vaste labeur est d'une érudition prodigieuse qui repose sur de vastes lectures (sa « liste bibliographique des ouvrages cités plusieurs fois » remplit 40 pages de petit texte et compte environ 850 titres de livres, dont beaucoup en plusieurs volumes!), mais la composition et l'ordonnance générale laissent parfois à désirer. M. de Cauzons ne me semble pas avoir égalé le plan logique et clair de Lea, qu'il critique assez légèrement sur ce point, du reste important.

Il expose son sujet *ab ovo* et en reculant presque avant le déluge ; car, quoiqu'il se défende en souriant de remonter au Paradis terrestre, comme certains apologistes espagnols et italiens de l'Inquisition qui font de Jéhovah le premier inquisiteur instruisant le procès des premiers hérétiques (Adam et Ève), il a fouillé l'Ancien Testament dès les premières pages pour y retrouver, à juste titre du reste, les germes de la doctrine implacable qui devait conduire l'Église médiévale à dresser des bûchers pour l'extirpation des hérétiques.

Par contre, il abandonne trop souvent l'ordre chronologique strict. Après avoir parlé de Henri l'Oiseleur au xe siècle, il remonte brusquement jusqu'avant Charlemagne et Louis le Débonnaire au viiie siècle (p. 88). Il expose d'abord l'attitude des Saxons, des Norvégiens, des Danois aux débuts du moyen âge ; puis il saute au xvie siècle, avec Cortez, dans l'Amérique espagnole, pour reculer ensuite jusqu'au paganisme gréco-romain, toujours sans motif visible. Les paragraphes se suivent sans aucun lien logique apparent. On dirait des fragments isolés et des dissertations éparses, insérés dans l'ensemble de l'ouvrage, bout à bout et au petit bonheur. C'est même parfois comme un chaos d'érudition très variée, mais confuse et peut-être superficielle par moments.

A chaque instant, M. de Cauzons se livre à des digressions savantes, mais hors de propos, qui constituent de copieux *excursus*, refoulés le plus souvent dans des notes interminables. Celles-ci remplissent des pages entières de petit texte, accompagnant quelques lignes du texte principal donné au haut de la page, comme dans les vieux livres allemands d'érudition pédantesque. Ces notes sont d'ailleurs d'un intérêt extrême. L'auteur y sème à profusion les réflexions les plus hardies, mais aussi les plus imprévues, car elles fourmillent d'allusions à toute sorte de faits historiques même contemporains. C'est là qu'on surprend la pensée intime de l'auteur, s'ouvrant au public *de omni re scibili et quibusdam aliis*, ce qui est très savoureux pour le lecteur, mais ne laisse pas de le distraire et de le désorienter. En outre, ces notes ont parfois l'air de vouloir étaler hors de propos une érudition qui se laisse entraîner, à l'occasion de l'Inquisition, à « vouloir faire l'histoire entière de l'Église », comme l'auteur s'en aperçoit lui-même (p. 399, note 1). Indirectement, ce volume touche à tout et constitue une vraie encyclopédie d'une bonne partie de l'histoire ecclésiastique. C'est très instructif pour la plupart des lecteurs, mais c'est exorbitant.

Ces notes incessantes finissent par agacer, surtout quand elles

contiennent des réflexions légèrement saugrenues, comme par exemple celle-ci, à propos de l'intolérance religieuse : « Il est bien certain que, sans une certaine liberté, non seulement les voisins ou les adversaires risquent de nous dépasser (car nous nous ankylosons), mais aussi que les sociétés immobilisées dans le passé finissent par s'endormir et mourir. D'autre part, laisser tout dire aboutira fatalement à laisser tout faire, ce qui paraît bien dangereux pour l'ordre établi, même au simple point de vue de la paix et de la sécurité générale » (p. 35, note 2, empiétant largement sur la p. 36). Ou encore : « Il serait donc grand temps de réagir contre l'opinion qui prétend voir dans la soumission à l'Église un avilissement de la nature humaine. Je ne peux pas comprendre, pour ma part, comment obéir à un chef en qui je vois le représentant de mon Créateur est plus avilissant que d'obéir à un supérieur civil, nommé en vertu du suffrage universel, c'est-à-dire par le vote de quelques ivrognes peut-être, achetés un peu plus généreusement que ceux du parti adverse » (p. 36, note 1, empiétant sur la page suivante). Heureusement pour M. de Cauzons, et pour son livre, de pareils propos incohérents sont peu nombreux dans ses notes innombrables.

Parfois éclate dans les notes une candeur naïve ou narquoise, on ne sait pas trop. Ainsi il dit : « Je ne suis pas assez au courant des ouvrages innombrables, commentaires des livres sacrés du brahmanisme, du bouddhisme, de l'islamisme, pour pouvoir indiquer comment les théologiens de ces religions se tirent d'affaire. En ce qui concerne le judaïsme et le christianisme, religions sœurs, il a fallu mettre d'accord les livres inspirés avec les découvertes astronomiques modernes. Ça ne se fit pas sans peine, — Galilée en sut quelque chose, — mais enfin cela se fit, au moins sur quelques points, et ce fut bien l'œuvre des théologiens et des exégètes » (p. 41, note 2). Plus loin : « On peut voir dans Hoffmann (p. 16 et suiv.) divers traits de l'intolérance des Pères, traits que l'auteur protestant ne peut comprendre; car il ne se met pas au point de vue catholique, ce qui est cependant la vraie méthode pour juger sainement des écrivains catholiques » (p. 129, note 1). Plus loin encore : « Il y eut, au moyen âge, un effort, peut-être le plus considérable dans l'histoire de l'humanité, pour atteindre la vérité métaphysique et absolue. Entre autres inconvénients cependant de ces efforts prolongés, on peut, ce semble, indiquer la propension des théologiens à tout savoir et à tout définir, ce qui aboutit à alourdir singulièrement l'obligation de la croyance. Si nous comparons le symbole des apôtres avec les canons du concile de Trente, nous avons une idée du chemin parcouru et de la complication du credo catholique

actuel auprès de celui des premiers siècles » (p. 134, note 2, empiétant sur la page suivante).

Le style de M. de Cauzons est parfois trop familier et même trivial. A propos des livres du Nouveau Testament, il dit : « Quand ils parlent des novateurs, les écrivains apostoliques semblent *perdre patience* et (si l'expression n'est pas trop vulgaire pour *de si augustes personnages*) ne peuvent s'empêcher *de leur dire des sottises* » (p. 123). — « Une tradition s'est formée, des formules se sont fixées qui forment comme *un petit bagage* de dogmes fondamentaux » (p. 125). — « Nous devons au reste reconnaître que ces moines étaient *de vrais chenapans* » (p. 182). — « *Afin de varier leurs plaisirs*, ils (les Croisés contre les Albigeois) ont recours quelquefois à d'autres supplices » (p. 289). — « Du reste, pouvaient encore ajouter ces mécontents, puisqu'à Rome seule se trouvent les gens qui peuvent faire des lois ou formuler des doctrines, qu'ils s'arrangent aussi pour les défendre seuls! *Qu'ils se débrouillent!* » (p. 332). — « Les écrivains contemporains et surtout les historiens postérieurs n'ont pas manqué *d'enguirlander* la mission du saint d'une infinité de miracles, tous plus extraordinaires les uns que les autres » (p. 428, note 1).

Mais arrêtons ici nos critiques. Nous serions désolé si l'on s'imaginait que nous songeons à grossir à plaisir les quelques imperfections de cette œuvre vraiment magistrale en épiloguant sur quelques vétilles, glanées perfidement dans un gros volume de plus de 550 pages. Ce serait d'une suprême injustice.

M. de Cauzons, qui connaît à fond son immense matière, la traite avec une entière franchise et avec une loyauté sereine, dépassant même de beaucoup celle de M. l'abbé Vacandard, là où ce dernier n'a pas cru devoir sacrifier à la traditionnelle manie de l'apologie en usage autrefois chez ses coreligionnaires. C'est ainsi que M. de Cauzons juge l'Église et la société chrétienne avec une indépendance d'esprit tout à fait remarquable, étant données la fermeté et l'ardeur de ses convictions religieuses. Après avoir établi par des textes nombreux l'âpre aversion des apôtres du Nouveau Testament et des premiers évêques pour tous ceux qui troublaient l'orthodoxie au sein de l'Église naissante (p. 123-128), il montre de nombreux *saints* eux-mêmes, canonisés plus tard par l'Église, en butte aux persécutions, aux tortures ou à la mort pendant les querelles sanglantes de l'arianisme (p. 155-159). Il reconnaît sans ambages que le paganisme vaincu fit invasion dans le christianisme vainqueur : « Le polythéisme se vengea en un certain sens de la religion victorieuse en lui communiquant une partie de ce qu'il avait été lui-

même. Religion extérieure, pratiques matérielles avec mille dieux aux noms divers, ses pèlerinages, ses sources, ses processions, ses fêtes, sa sorcellerie, ses superstitions, le paganisme passa plus ou moins dans le christianisme... Le christianisme a pris sans doute quelque chose du judaïsme, mais je ne sais pas s'il n'est pas plus redevable au paganisme en ce qui touche au culte et aux pratiques. Les dieux ont été détrônés par les saints, qui se sont spécialisés dans la protection de tel ou tel royaume, dans la défense de telle ou telle maladie, comme s'étaient spécialisés les dieux anciens. Les sources saintes paraissent bien dériver des sources vénérées autrefois, les pèlerinages font penser à ceux d'Éphèse, de Delphes, etc., plus qu'à ceux de Jérusalem. Quant aux fêtes chrétiennes, elles se sont fixées naturellement aux jours déjà choisis pour les fêtes païennes, afin que les chrétiens ne se distinguassent pas trop des païens, d'une part, et que le peuple vît moins de différence entre deux religions qui fêtaient les mêmes jours... Si cette transformation facilita à la religion du Christ la conquête des peuples barbares, plus touchés de pompes extérieures que de métaphysique transcendentale, nous devons avouer que les âmes intelligentes et délicates ont dû gémir plus d'une fois dans le cours des siècles de ce qu'au milieu des icones, des images, des statues, des Christs, des peintures, des rites matériels successivement accrus, il devenait difficile de retrouver les coutumes apostoliques plus simples et le culte spirituel de Dieu esprit et vérité » (p. 115, note 1). Il n'hésite pas à regretter l'ingérence de Constantin dans les affaires de dogme et l'attitude des Pères du concile de Nicée (p. 151, 154). Il reconnaît l'influence des évêques sur la législation draconienne des empereurs chrétiens contre l'hérésie (p. 186). Il montre que déjà les papes du ve siècle se réjouissaient de ces rigueurs et y applaudissaient (p. 182). Il ne songe pas, comme M. Vacandard, à ergoter sur l'approbation enthousiaste donnée après coup par le pape saint Léon Ier le Grand[1] au supplice de Priscillien (p. 189, 190).

M. de Cauzons est tout aussi net sur le moyen âge. Il trace sans réticences un tableau saisissant de la dépravation du clergé au XIIe et au XIIIe siècle (p. 249, 250). Il avoue courageusement que cette décomposition de l'Église rendit l'éclosion des hérésies inévitable : « Une telle situation demandait qu'un jour ou l'autre des réformateurs se présentassent pour grouper les mécontents, consoler les

1. Il cite la phrase célèbre de la lettre du pape à l'évêque Turribius, non d'après la collection des conciles de Mansi, mais d'après celle de Labbe. Il donne naturellement une ponctuation différente de celle imaginée pour les besoins de la cause par M. l'abbé Vacandard (voir plus haut).

opprimés, imposer finalement à l'Église une réforme; et, sur son refus, ou briser son joug ou bien être écrasés par elle. De là ces tentatives de constitutions de sectes, qui se font plus nombreuses à mesure que le pouvoir ecclésiastique se centralise et réclame de plus grandes prérogatives » (p. 251). Il raconte avec indignation l'histoire de la jeune Cathare des environs de Reims qu'un prêtre de la suite de l'archevêque Guillaume aux Blanches-Mains tenta vainement de séduire et qui, pour lui avoir résisté, fut brûlée comme hérétique en 1180 (p. 343, 344). Il blâme l'extension exagérée de la mainmorte cléricale (p. 252, note 1). Il blâme le faste et l'insolence des évêques et les oppose à la simplicité et à la pauvreté apostoliques des ministres cathares (p. 418, note 4). Il s'étend sur l'orgueil de la plupart des papes (p. 250, 251) et sur l'impossibilité pour eux d'exercer utilement leur ingérence universelle en matière d'hérésie (p. 400, note 1). Il trace un tableau singulièrement hardi de la mentalité implacable d'Innocent III (p. 293, note 1). Il répudie le sophisme des apologistes catholiques qui ont tenté de rejeter sur l'empereur Frédéric II la responsabilité du bûcher en matière d'hérésie et il dit, avec une louable perspicacité : « Dans ces grandes luttes (de la papauté et de l'empire), que pesaient ces obscurs patarins, cathares de divers noms aux tendances démocratiques, peut-être anarchistes, perdus dans les bas-fonds des villes lombardes ou romaines? » (p. 299, 300). Il en était de même en France, où les rois et les princes de l'Église avaient de plus grands soucis « que les pauvres manichéens ou autres hérétiques apparaissant, de-ci de-là, à la surface de la société et disparaissant presque aussitôt dans les flammes » (p. 328). Il se raille des ordalies et jugements de Dieu et s'écrie : « On oublia seulement de demander le consentement de Dieu » (p. 347).

Parmi les parties les plus fouillées de ce savant ouvrage, nous noterons l'attitude de l'Église chrétienne naissante vis-à-vis des premiers dissidents, l'éclosion et le développement de la législation impériale contre l'hérésie, l'histoire des variations de saint Augustin, l'affaire du supplice de Priscillien à Trèves (385), l'attitude de saint Bernard, l'évolution de l'Église vers le bûcher, Grégoire IX et la peine de mort, les discussions serrées sur les origines et la date de la création de l'Inquisition papale, les différentes sortes d'Inquisitions, les sens multiples du mot *inquisiteur*, le rôle joué par saint Dominique en Languedoc et par Conrad de Marbourg en Allemagne. S'il ne traite pas à fond la question des rapports de l'État et de l'Église en matière de répression et de la peine de mort, qu'il renvoie à son second volume, il prend déjà nettement et loyalement position dans une série d'aperçus, dont l'un porte le titre significatif : III. *L'Église exige de l'État des sentences capitales*

(p. 486). On trouve aussi des renseignements curieux sur des sujets connexes ; par exemple sur les origines de la primauté et de l'infaillibilité du pontife de Rome (p. 328-334). Il dresse (p. 131, note 2) une liste des principales bulles papales « à expressions violentes » jusqu'à celles de Pie IX et de Pie X de nos jours[1].

Dans tout livre traitant de l'histoire de l'Inquisition, la question capitale reste celle-ci : l'Église du Christ a-t-elle bien fait en punissant de peines corporelles et enfin en brûlant les hérétiques ?

M. de Cauzons, tout en exposant avec le plus grand soin « comment l'évolution politique et sociale du monde chrétien conduisit *presque automatiquement* à l'établissement de l'Inquisition », ne songe pas un instant à en faire l'apologie. S'il plaide mollement certaines circonstances atténuantes (p. 381-383, 459 et 470, note 2), il ne se lasse pas de condamner la répression violente de l'hérésie. Comme M. l'abbé Vacandard, il trouve même les arguments de saint Thomas dans sa *Somme* « d'une faiblesse étonnante » (p. 314, note 2). Il condamne l'emploi de mesures violentes dès le début du système, dès Constantin.

« Quand les Pères de Nicée », dit-il, « apportèrent à Constantinople la définition du concile, qui rendait obligatoire l'expression de « con- « substantiel » en parlant du fils de Dieu, l'empereur, disent les historiens de l'époque, reçut cette définition avec respect et prononça la menace de l'exil contre tous les opposants. Quel effet eût produit alors une voix s'élevant dans le concile et refusant, au nom de la douceur et de la bonté du Christ, fils de Dieu, dont les Pères venaient de proclamer la grandeur, refusant, dis-je, le cadeau redoutable que faisait Constantin à l'Église en sanctionnant la définition conciliaire par un châtiment temporel ? Si les Pères de Nicée avaient déclaré que les questions de foi n'étaient pas du ressort de l'empire, que les sanctions ecclésiastiques ressortissaient de la cons-

1. Plus d'une fois, surtout dans ses notes, l'auteur s'occupe de choses contemporaines. Il semble blâmer timidement l'intransigeance de Pie IX (p. 154, 155, note) et de Pie X (p. 403, notes 1 et 2). Il compare le malaise religieux du XIIe siècle, qui fit éclater la grande hérésie cathare en Occident, au malaise actuel qui exige une modification radicale dans la façon de discuter avec les incrédules (p. 324, 325, note 2). Protestant contre les calomnies auxquelles étaient en butte les manichéens du XIe siècle, il déclare qu'elles n'ont pas plus de valeur historique « qu'en ce qui regarde les francs-maçons contemporains » (p. 229, note 1). Beaucoup des notes les plus hardies trahissent un grand embarras. C'est timidement, presque peureusement, que l'auteur se risque sur ce terrain glissant, employant des formules entortillées, protestant de sa soumission à l'Église, reprenant ce qu'il a avancé, atténuant et mitigeant sans cesse, mais disant tout de même en fin de compte ce qu'il a sur le cœur. C'est pour le lecteur un spectacle bien curieux et parfois plein d'émotion ; car on sent une conscience droite qui vibre, qui souffre et parfois semble étouffer.

cience seule, leur exemple n'eût-il pas entraîné tous les siècles qui suivirent? » (p. 151, 152). Et, plus loin, il ajoute ironiquement : « En fait, les catholiques auraient pu comprendre la faute commise, lorsque Constantin se laissa entraîner lui-même à l'arianisme et que les évêques catholiques pourchassés commencèrent à remplacer dans l'exil les évêques ariens et Arius lui-même, revenus en triomphateurs » (p. 154). De même, parlant des constitutions impériales de Frédéric II décrétant le bûcher, il s'écrie : « Et nous, placés à distance, jugeant les événements de plus loin, nous pouvons nous demander si ce don, fait à l'Église, du bûcher où les hérétiques vont mourir, ne fut pas autrement nuisible à la papauté que la haine et les attaques passagères d'un empereur mortel. En ce temps-là, personne ne prévit l'avenir » (p. 296).

M. de Cauzons constate loyalement que le parti qui, au sein de l'Église, a fait triompher l'Inquisition est aujourd'hui vaincu, mais n'a pas désarmé ni renoncé à son rêve médiéval : « Il prit (ce parti du Saint-Siège) des mesures de rigueur d'abord vaguement indiquées, passa assez rapidement à la prison, à l'exil, à la confiscation des biens, puis aux mesures extrêmes : les supplices et le bûcher. Dominant sans conteste pendant quelques siècles, ce parti intransigeant a dû réfréner sa colère devant les évolutions sociales qui, depuis la Réforme surtout, ont enlevé à l'Église les moyens matériels de nuire à ses adversaires. Il doit depuis se contenter d'être le surveillant toujours aux aguets du dogme, de maintenir la correction des mœurs et surtout la subordination aussi complète que possible dans les milieux ecclésiastiques. Je n'oserais dire qu'il ne rêve pas encore, comme à un idéal, au temps où il avait à sa disposition les agents de la force publique, quand la sentence du juge séculier venait confirmer et rendre irréparable la condamnation de l'hérétique impénitent » (p. 472). En note, il rappelle l'anathème prononcé par Pie IX dans le *Syllabus* et dans l'encyclique *Quanta cura* contre ceux qui blâment les mesures coercitives et il ajoute : « Si l'on se place à un point de vue strictement historique, il est assez remarquable de voir le parti intransigeant catholique profiter de son influence prépondérante auprès du Saint-Siège pour faire affirmer les thèses les plus absolument contraires à celles qui, de fait, semblent prévaloir dans tous les pays. Ça ne manque pas de crânerie. L'avenir seul pourra dire si cette politique, imprudente au premier coup d'œil, a été sage ou non » (p. 472, note 1, et p. 173).

A la fin de son ouvrage, dans une note formidable qui prend presque deux pages et demie de petit texte, M. de Cauzons expose, après toutes sortes de circonlocutions prudentes, que, tout en s'ex-

pliquant facilement pourquoi et comment l'Église a pu créer l'Inquisition, on doit réprouver et regretter cette institution : « Si le lecteur désire connaître notre pensée, et ce que nous croyons être la vérité, nous répondrons :

« 1° Qu'il nous semble très regrettable que la société, basée sur les principes évangéliques, se soit jamais crue obligée de verser le sang humain.

« 2° Que la peine du feu fut trop cruelle, disproportionnée avec les fautes.

« 3° Il nous semble que, relativement à certains sectaires, sanguinaires eux-mêmes, homicides, incendiaires, etc., il eût été, aux époques médiévales, impossible d'imposer le respect de l'ordre social sans l'adoption de châtiments cruels. Nous aurions préféré, sans doute, que l'Église eût laissé à l'État seul la répression de leurs méfaits ; mais nous ne devons pas oublier la compénétration intime des deux sociétés, civile et religieuse, à cette époque, et combien il était difficile à l'une d'agir sans l'autre.

« En ce qui concerne les dissidents pacifiques, nous regrettons vivement que des divergences d'exégèse aient abouti à des bûchers.

« 4° (Les autorités qui ordonnèrent les cruautés commises eurent-elles des raisons suffisantes, suffisamment désintéressées, c'est-à-dire le bien général était-il suffisamment compromis pour que l'intérêt commun pût exiger l'anéantissement de certains intérêts particuliers?) C'est la question dont la réponse coûte le plus à un catholique. D'un côté, en effet, il semble bien que les papes, en ordonnant des mesures coercitives, ont eu en vue le maintien de leur suprématie universelle et quelquefois même matérielle. D'autre part, la majorité de ces papes médiévaux paraît être des hommes doux, de mœurs pures, à idées fort larges, ce qui porterait à croire qu'ils ont eu devant les yeux, dans la prescription de leurs lois sanguinaires, un avantage élevé à acquérir. Cet avantage, d'après leurs paroles, eût été la gloire de Dieu, le bien supérieur de la chrétienté ; d'après les apparences, il fut surtout la conservation de la situation prépondérante du siège de saint Pierre considéré comme une sorte de pouvoir abstrait, indépendamment de la personne qui l'occupait temporairement.

« Sous ce rapport, il est difficile de ne pas ressentir un regret amer que des os calcinés aient été destinés à soutenir le trône pontifical. Nous reconnaissons cependant bien volontiers que, personnellement, les papes et leurs conseillers ont pu être persuadés qu'en travaillant pour le siège apostolique, ils luttaient effectivement pour le bien général de la société évangélique.

« 5° Les faits répondent suffisamment pour nous dispenser de formuler nous-mêmes une réponse. Si les Albigeois disparurent, si les Vaudois durent se dissimuler et se réfugier dans les montagnes des Alpes, les violences de l'Inquisition n'ont pu empêcher l'explosion protestante, résumé de toutes les doctrines longtemps combattues. Un coup d'œil jeté sur notre société ébranlée suffit à nous dire qui a triomphé, de l'Inquisition ou de ses adversaires » (p. 489, 490, note).

Plus haut déjà, M. de Cauzons avait dit en moins de mots : « Pour châtier l'hérésie, on dut châtier et l'on punit effectivement l'hérétique. Afin de faire disparaître le contenu du vase, on anéantit, on brûla le vase lui-même. Méthode sûre à première vue, défectueuse dans le fait, puisque les événements se sont prononcés contre elle » (p. 136, 137).

Et ailleurs (p. 315, note 2), s'appuyant sur l'autorité de deux ecclésiastiques allemands, MM. Robert et Krauss, qui récemment ont étudié la question dans un esprit très large, il résume sa pensée en ces mots : « Avec plus de modération et de justice, on peut dire qu'il y eut certainement là une négation des principes de l'antiquité chrétienne; et que la peine capitale, imposée à l'hérétique au nom de l'Église, doit être définitivement condamnée comme une erreur regrettable, cause de bien des malheurs. »

On a pu se rendre compte, dans les pages qui précèdent, de la crise curieuse que traverse en ce moment l'historiographie catholique sur le brûlant sujet de l'Inquisition. Elle a enfin suivi Lea et les autres écrivains non catholiques sur le terrain de l'érudition pure et de la documentation minutieuse.

Avec Mgr Douais, elle s'attarde encore à l'apologie quand même. Avec M. l'abbé Vacandard, elle admet presque tout ce que Lea a mis définitivement en lumière, quoiqu'en proclamant avec une candeur enfantine que tout cela est à l'honneur de l'Église. Avec M. de Cauzons, enfin, elle reconnaît que l'Inquisition fut une institution en opposition avec l'Évangile en même temps qu'une fausse manœuvre dont les conséquences funestes pèsent encore de nos jours sur le catholicisme.

C'est là une évolution scientifique qui s'accomplit sous nos yeux et qui méritait, je crois, d'être signalée comme un indice précieux du triomphe grandissant de la vérité historique, grâce aux méthodes nouvelles introduites dans l'étude de notre science si discutée.

Paul Fredericq.

LES
LUTTES NOTARIALES DANS LES PAYS DE COUTUMES
DU XIIIe AU XVe SIÈCLE[1].

Les études relatives au notariat sont aujourd'hui nombreuses. Les unes ont essayé d'en mettre les origines en lumière, d'autres ont traité de son organisation à une époque déterminée, d'autres enfin, parties d'un point de détail, en ont tracé l'évolution. Ces recherches ont élucidé les origines du notariat et son histoire à l'époque royale[2]. En ce qui concerne plus particulièrement la Bourgogne, un seul ouvrage, déjà ancien, est relatif au notariat du moyen âge, c'est la première partie du livre de M. Simonnet intitulé : *Documents inédits pour servir à l'histoire des institutions et de la vie privée en Bourgogne* (1867) Encore cette étude ne se place-t-elle pas au point de vue évolutif. La préface de l'ouvrage de M. Champeaux intitulé : *les Ordonnances des ducs de Bourgogne sur l'administration de la justice du duché* (1908), a montré l'intérêt que présentent les luttes entre juridictions vers la fin du moyen âge et elle a indiqué incidemment que le notariat jouait un rôle très actif dans ces luttes.

Il nous a paru dès lors qu'il serait bon de préciser ce rôle. Les luttes se compliquant d'une question de concurrence, nous avons tenu à étudier, au préalable, les conditions dans lesquelles chaque notariat se trouvait lors de son entrée en lice; et il nous a semblé qu'à côté des conditions résultant du rattachement des notaires aux juridictions, conditions non précisées, mais déjà soupçonnées, il y avait lieu d'en considérer d'autres, quasi commerciales, qui à notre connaissance n'ont pas encore été signalées.

Comme la question se pose sous une forme analogue dans presque tous les pays coutumiers, nous avons cru bon de prendre l'ensemble des documents que nous avons trouvés et de généraliser nos conclusions.

1. Nous avons résumé dans la présente note les conclusions d'un travail sur les *Luttes notariales* que nous avons l'intention de publier ultérieurement et qui nous a mérité le diplôme d'études supérieures d'histoire devant la Faculté des lettres de Dijon.

2. Voir les *Études de diplomatique sur les Actes des notaires du Châtelet de Paris*, par A. de Bouard (*Bibl. de l'École des Hautes-Études*, n° 186, 1910).

En ce qui concerne les luttes en elles-mêmes, malgré la coïncidence de leurs phases dans les diverses provinces, nous avons été obligé de limiter nos recherches à la Bourgogne. Nous avons, cependant, dès maintenant, la certitude que, dans tous les pays coutumiers, les luttes et leurs résultats ont été conditionnés par l'action toujours concordante des éléments commerciaux et judiciaires de la concurrence.

Notre étude, ainsi comprise, nous a amené à un certain nombre de conclusions qui peuvent être synthétisées de la façon suivante :

Lorsque, vers 1270, les notariats des grands vassaux apparaissent dans les pays coutumiers, ils se trouvent immédiatement aux prises avec divers autres notariats, ceux du pape, de l'empereur, des communes, des corporations, des petits seigneurs, de l'Église et du roi. De ces notariats, les deux premiers ont peu d'importance en eux-mêmes et sont toujours unis au notariat d'Église. Les notaires des communes et des corporations n'ont pas laissé de traces. Restent seuls les notaires des petits seigneurs, de l'Église et du roi.

Le notaire est un officier à la disposition du public; comme tel, il doit répondre à ses exigences et se trouve soumis à la loi de la concurrence. Cette concurrence a ses origines dans le trop grand nombre des notaires de toutes les juridictions.

Elle est influencée par des éléments de deux sortes : les notaires de chaque juridiction ne présentent pas au public les mêmes garanties. Si, au point de vue de la capacité juridique, tous satisfont sensiblement aux mêmes conditions au regard des connaissances qu'ils apportent à la rédaction des actes, de la probité et de la moralité dont ils doivent faire preuve dans l'exercice de leur office, des tarifs, et enfin de la considération dont ils jouissent à raison de leur fortune ou de leur rang social, ils sont d'autant mieux armés pour la lutte qu'ils sont investis par un pouvoir plus fort.

L'acte une fois rédigé, il faut pouvoir le faire exécuter. Or, cette exécution relève de la seule juridiction devant laquelle il soit réputé authentique, de celle dont le sceau a été apposé, de celle qui a investi le notaire. Les juridictions laïques, longtemps inférieures à celles de l'Église, ont enfin racheté cet avantage. En ce qui concerne l'exécution parée et l'hypothèque, l'étendue du territoire intervient, mais la juridiction royale et celle des grands feudataires vont souvent de pair à cet égard. Le notariat d'Église n'a pour garantie exécutoire que la foi du peuple; par l'excommunication, il assure l'exécution des actes et peut au besoin disposer du bras séculier.

De par ces caractères qui sont liés les uns aux autres et se renforcent mutuellement, les notariats peuvent faire l'objet d'un classe-

ment, selon les garanties qu'ils présentent. Au premier rang viennent ceux du roi et des grands vassaux, ceux des ducs de Bourgogne, par exemple; viennent ensuite ceux de l'Église, du pape et de l'empereur, toujours étroitement unis, enfin ceux des petits seigneurs.

La Bourgogne, longtemps indépendante, dont les ducs étaient aussi puissants que des rois, nous offre un excellent exemple de ces luttes.

Dès les origines de leur notariat, les ducs s'efforcèrent de retirer aux petits seigneurs le droit de tabellionage, droit souvent théorique, les offices peu importants ne trouvant pas d'acquéreurs. Ils y parvinrent lorsqu'ils le rattachèrent au titre de pair; après 1398, leur victoire est complète.

Plus importante est la disparition du notariat d'Église. Les réformes de 1260 à 1270 avaient uniformisé la procédure et supprimé tout avantage à cet égard. Le mouvement anticlérical du XIIIe siècle se continue. Le notariat apostolique, étroitement lié au notariat ecclésiastique, l'entraîne dans le discrédit où il se trouve bientôt et lui porte le second coup. L'excommunication, affaiblie dès le XIIIe siècle, est l'objet d'abus monstrueux et perd toute valeur au XVe. Le peuple imite les rois et le pouvoir civil, qui, depuis longtemps, ont perdu l'habitude de la craindre. Les actes passés pardevant les notaires d'Église sont désormais dépourvus de sanction; les tabellions ecclésiastiques en viennent à soumettre les parties à la cour ducale.

Pendant ce temps, les rois de France, qui trouvaient dans la juridiction gracieuse, aussi bien que dans la juridiction contentieuse, une source de revenus et d'autorité et un moyen de miner les institutions féodales, tentent, mais en vain, de se réserver le droit de tabellionage. Après ce premier échec, ils essayent de le partager avec les ducs; ils ne peuvent pas non plus y parvenir. Ils ont recours alors à un autre procédé : ils encouragent par leur attitude, ou même par leurs instructions secrètes, les empiétements des notaires royaux établis sur les confins de la Bourgogne et qui viennent passer des actes dans le duché. De temps à autre, lorsque ces empiétements et ceux des autres agents des justices prennent des proportions inattendues, lorsque surtout les plaintes des ducs deviennent trop pressantes, les rois lancent des mandements destinés en apparence à sauvegarder les droits de la justice ducale; mais il est convenu à l'avance que ces actes, n'indiquant pas d'ailleurs de sanction dans la plupart des cas, ne seront pas exécutés, et ils restent lettre morte.

Après des alternatives de succès du pouvoir royal ou ducal, selon que l'énergie des rois est plus ou moins grande, que les ducs

agissent avec plus ou moins d'habileté et surtout que la politique générale laisse plus de liberté d'action à l'un ou à l'autre pouvoir, la lutte reste finalement indécise. Un coup de théâtre, la mort du Téméraire, résout la question ; la Bourgogne est annexée à la France, et les notaires ducaux deviennent notaires royaux.

Telle est, *mutatis mutandis*, l'histoire des luttes notariales dans tous les pays coutumiers du XIIIe au XVe siècle. Progressive et lente dans certains pays, rapide et radicale dans d'autres, partout l'unification des mêmes éléments se fait de semblable façon.

Les différentes phases de ces luttes ne présentent pas toutes le même intérêt. A cet égard, leur comparaison est suggestive. L'élimination du notariat ecclésiastique n'est pas autre chose qu'un corollaire du mouvement anticlérical qui succède à l'esprit de croisade ; son importance est donc secondaire. Tel n'est pas le cas des luttes entre les notaires ducaux et royaux. Pendant toute la seconde moitié du moyen âge, les rois de France ont poursuivi l'unification du pays et des institutions ; si les guerres y ont tenu si peu de place, c'est qu'à côté de la conquête belliqueuse, ils employaient la conquête pacifique. Exigeant un personnel nombreux, présentant le pouvoir sous une de ses formes les plus majestueuses, constituant enfin une source de revenus appréciables, la justice se prêtait, on ne peut mieux, à ces empiétements. Parmi les aspects multiples que revêtent ces luttes judiciaires, les luttes notariales tiennent une place importante. A l'inverse des conflits entre les tabellionages laïcs et ecclésiastiques, les conflits entre les notaires royaux et ceux des grands feudataires constituent un élément de la formation de la France monarchique.

Ici, reflet du grand courant, encore inachevé, de laïcisation ; là, facteur important de la formation d'un grand État, les luttes notariales appartiennent à l'histoire générale.

Lionel Bataillon.

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE FRANCE.

ÉPOQUE MODERNE.

L'extrême abondance de la production en matière d'histoire moderne nous oblige, pour cette fois, à transformer ce Bulletin en une sorte de catalogue, semé de notations brèves. Nous nous en excusons auprès de quelques auteurs dont il aurait convenu de parler plus longuement.

I. Généralités. — Rien n'est plus compliqué, — M. P. Delannoy dit plus « incohérent », — que le droit bénéficial français sous l'ancien régime[1]. Luttes entre les collecteurs, les patrons, puis entre les deux puissances souveraines : la papauté, appuyée sur le droit canon; la royauté, soutenue par les parlements et par les juristes canonistes. M. Delannoy ouvre son étude des procès bénéficiaux par l'examen d'une des matières qui prêtaient le plus au scandale, le « dévolut ». Matière mixte qui permet aux cours séculières d'élargir la notion du possessoire et d'empiéter sur le pétitoire, de restreindre peu à peu la compétence de l'official. Ce qui fournit l'occasion d'un exposé de cette institution. — Sous une forme insuffisamment ordonnée, nous avons là un solide apport à une histoire encore insuffisamment étudiée, celle du droit canon.

Le beau volume de M. Brenet sur les *Musiciens de la Sainte-Chapelle*[2] n'est pas seulement précieux pour l'histoire de l'art musical; il l'est aussi pour l'histoire même de la Sainte-Chapelle, que les notes de M. Vidier ne poussaient pas au delà du xve siècle et qui est ici développée surtout, d'après les registres, à partir du

1. P. Delannoy, *la Juridiction ecclésiastique en matière bénéficiale sous l'ancien régime en France*. T. I : *la Juridiction contentieuse*. Bruxelles, Louvain, Paris (27e fasc. du *Recueil des travaux de l'Université de Louvain*), 1910, in-8°, xxxi-217 p.

2. Michel Brenet, *les Musiciens de la Sainte-Chapelle du Palais*. Documents inédits, recueillis et annotés. Paris, Picard (publication de la Société internationale de la musique), 1910, in-4°, 379 p., index, une planche. L'appendice contient les monographies de douze chantres de la Sainte-Chapelle.

XVIe. Il n'est pas inutile à l'histoire générale, en raison des processions, fêtes d'actions de grâce, etc., auxquelles prenait part le collège institué par saint Louis.

II. XVIe SIÈCLE. — Signalons un livre amusant de M. Eugène DEFRANCE sur Catherine de Médicis et l'occultisme au XVIe siècle[1].

La réforme apparaît de bonne heure à Montauban[2]. Au début des guerres religieuses, la ville devient une petite cité huguenote, où domine un homme de valeur, Martin Tachard. M. D. BENOÎT étudie ces dramatiques débuts. C'est par « les humanistes et les hommes de loi » que le mouvement commence, c'est ensuite dans le peuple qu'il se répand.

La biographie de *Pierre Viret* par M. Jean BARNAUD[3] intéresse directement l'histoire de France, puisque ce réformateur vaudois fut ministre à Nimes et à Montpellier en 1561-62, à Lyon pendant le gouvernement de Soubise[4], puis à Orange et dans le Béarn[5].

M. S.-C. GIGON a repris et étendu ses travaux antérieurs sur la bataille de Jarnac dans une étude sur l'ensemble de la troisième guerre civile, surtout en Poitou[6]. Je crois que le côté purement militaire de la question ne peut être exposé avec plus de soin et

1. Eugène Defrance, *Catherine de Médicis, ses astrologues et ses magiciens-envoûteurs; documents inédits sur la diplomatie et les sciences occultes du XVIe siècle*. Paris, « Mercure de France », 1911, in-12, 306 p., 20 grav. — Pas mal d'inexpérience. Quoique l'auteur ait bénéficié d'une sorte de collaboration de M. Léon Marlet, il lui arrive (procès de La Molle) de prendre pour inédits des documents connus; parmi ceux qui sont réellement inédits, les plus importants sont extraits de la série K des Archives nationales (correspondance de don Francès de Alava). P. 278-279, on ne nous dit pas que le « diable Terragon », *alias* Nogaret, n'est autre que d'Épernon. C'est surtout en un sujet de ce genre qu'une sévère critique des textes serait indispensable; M. Defrance utilise des textes de valeur très différente. Sa confiance dans l'absolue exactitude (p. 246, n. 1) du *Discours merveilleux* est quelque peu excessive. Nombreuses fautes d'impression en ce qui touche les noms propres. Comment reconnaître Jauréguy dans le « Jean Juvregni » de la p. 287?

2. Daniel Benoît, *les Origines de la Réforme à Montauban*. Montauban, 1910, in-16, 352 p., index. Nombreuses pièces justificatives (p. 197 et suiv.), notamment le poème de Fornier sur le siège de 1562.

3. Jean Barnaud, *Pierre Viret, sa vie et son œuvre (1511-1571)*. Saint-Amans, Carayol, 1911, in-8°, 703 p. (chez l'auteur, à Clairac; prix : 12 fr.). M. Barnaud a publié également *Quelques lettres inédites de Pierre Viret*.

4. Il est fâcheux que M. Barnaud n'ait pas connu le premier volume du P. Fouqueray, ce qui lui aurait permis de discuter certaines étranges accusations portées contre Viret.

5. L'index pourrait être plus complet. A *Auger*, aux deux références données, ajouter 606, 607, 611, 612. — Cf. *Rev. hist.*, t. CIX, p. 240.

6. S.-C. Gigon, *la Troisième guerre de religion. Jarnac-Moncontour (1568-*

d'une façon plus critique. C'est le livre d'un spécialiste[1], et qui s'est documenté aux sources officielles[2].

Dès qu'il fut devenu grand maître de l'artillerie, Sully établit « en règle générale ce qui n'était qu'un usage irrégulièrement suivi jusqu'alors, que tous les marchés intéressant les finances de l'État fussent passés en forme authentique par-devant notaire ». A cette sage pratique, nous devons la conservation des 278 actes que M. de Mallevoüe a découverts dans le minutier d'un notaire parisien[3]. Bâtiments, manufactures, routes et canaux, domaine[4], artillerie, c'est toute l'activité de Sully, pendant dix années, qui revit dans ces documents, où l'on trouvera de précieux éléments pour la critique des *Œconomies*[5].

III. XVIIe SIÈCLE. — Peu de livres sont aussi vivants que le volume consacré au *Grand Siècle*, par M. Jacques Boulenger[6]. Un style débordant de verve spirituelle, des portraits dessinés avec un humour, une rapidité qui n'exclut pas la précision, un accent très personnel. Non seulement le public, auquel est destinée la collection Funck-Brentano, s'instruira en regardant cette brillante esquisse, mais l'historien le plus averti ne la verra pas sans plaisir. On pourra discuter certains des jugements de M. Boulenger (jugements qui s'expriment d'ailleurs en une forme modérée), mais on le lira jusqu'au bout.

C'est une vraie sainte (sainte selon le siècle, vénérable selon l'Église) que Louise de Marillac, — Mademoiselle Le Gras, — la fidèle auxiliaire de « M. Vincent », la fondatrice des filles de la cha-

1569). Paris, Charles-Lavauzelle, s. d. [1909?], in-8°, 409 p., 3 cartes (excellentes) hors texte, des plans dans le texte.

1. Mais M. Gigon ne voit que ce côté. Ses jugements sur Coligny pèchent par là. Dans la situation où se trouvait l'amiral, le vrai courage était de ne pas craindre le reproche d'avoir eu trop peu de courage.

2. Appendices et notes, p. 356 et suiv. La lettre de Tavannes, p. 385-387, est dans l'*Illustre Orbandale... Abrégé*, p. 5.

3. *Les Actes de Sully passés au nom du roi de 1600 à 1610 par-devant Me Simon Fournier..., recueillis, publiés et annotés par F. de Mallevoüe*. Paris, Impr. nationale (*Documents inédits*), 1911, in-4°, LXXII-516 p., un plan, table chronologique, index. Les actes sont classés comme suit : inventaire de Catherine, duchesse de Bar; conseil d'État; Sully, grand voyer, surintendant des bâtiments (essentiel pour la topographie parisienne), grand maître de l'artillerie.

4. Par exemple le rachat du domaine d'Antibes aux Grimaldi.

5. En ce qui touche les mesures financières, la confrontation de ces documents avec les *Œconomies* est entièrement favorable au surintendant.

6. Jacques Boulenger, *le Grand Siècle*. Paris, Hachette.

rité. M. Emmanuel de Broglie conte sa vie en quelques pages sobres et émues[1].

En choisissant le P. Caussin comme confesseur de Louis XIII, Richelieu croyait avoir mis la main sur un religieux d'esprit simple, capable de « donner l'absolution à Sa Majesté sans se mesler des affaires de l'Estat ». Du panégyrique même que le P. de Rochemonteix consacre à *Nicolas Caussin*[2], il ressort jusqu'à l'évidence que Richelieu s'était trompé. Pour Caussin, le soin de la conscience de Louis de Bourbon s'étendait jusqu'à l'examen de ces actes de Louis XIII où la grande morale courante entre en conflit avec la politique. Est-il, d'ailleurs, possible à un véritable confesseur d'agir autrement? Le Père n'hésite pas à nouer de pieuses intrigues avec la touchante Marie-Louise de La Fayette, avec les reines, avec la coterie espagnole[3]. Le monastère de la Visitation devient ainsi un foyer d'opposition, et le « donneur d'absolutions » veut imposer à son royal pénitent ces trois bagatelles : le rappel de la reine-mère, la rupture des alliances protestantes et de l'alliance turque, le renvoi de Richelieu (et subsidiairement du P. Joseph). Il n'est donc pas surprenant que le Cardinal ait expédié le trop entreprenant jésuite à Quimper et l'ait remplacé par un confesseur de tout repos, le P. Sirmond. Le P. de Rochemonteix reconnaît lui-même que son héros manqua souvent d'adresse, de tact, et aussi de mansuétude[4].

M. Gazier a terminé la publication des *Mémoires de Godefroy*

1. Emmanuel de Broglie, *la Vénérable Louise de Marillac. Mademoiselle Le Gras (1591-1660)*. Paris, Lecoffre (*les Saints*), 1911, 1 vol. in-12, 218 p. Éviter les phrases de ce genre (p. 61) : « Elle en mourut de saisissement avant l'exécution de son mari qui suivit presque immédiatement sa condamnation. »

2. Camille de Rochemonteix, *Nicolas Caussin, confesseur de Louis XIII, et le cardinal de Richelieu. Documents inédits*. Paris, A. Picard, 1911, in-8°, xx-445 p. La documentation du P. de Rochemonteix est un peu trop unilatérale. Il fait grand état de la lettre du P. Caussin à Mlle de La Fayette; mais cette lettre, écrite en 1638 et après la disgrâce, n'est pas un témoignage très sûr pour les événements de 1636. Cette lettre (et la lettre à Vitelleschi) avait d'ailleurs déjà été utilisée par le P. Griffet. Les lettres, inédites ou non, du manuscrit de Louviers (p. xv) sont également toutes postérieures à la disgrâce. Le P. de Rochemonteix a consulté au quai d'Orsay le manuscrit des *Mémoires de Richelieu;* il ne paraît pas avoir su que ce manuscrit, dont il donne la description p. 291, est en voie de publication. — On notera que la bibliothèque que nous appelons nationale est constamment dite ici « bibliothèque Richelieu ».

3. P. 157, 222 et tout le chapitre xi : « Entretien du P. Caussin avec Louis XIII, le 8 décembre 1638. »

4. En appendice, le P. Caussin et M. de Rancé, et une étude sur le P. Monod, contre le *Richelieu et la maison de Savoie* de M. Gabriel de Mun.

Hermant, cette source si précieuse pour l'histoire du jansénisme[1]. Les trois derniers volumes vont de 1658 à 1663. Ils sont toujours aussi riches en détails sur la diffusion du jansénisme dans les provinces. On y retrouve, à chaque année, la liste si instructive des « divers écrits publiés pendant cette année ». — La « persécution de Port-Royal » et la « signature » remplissent ces pages passionnées, où l'on trouvera également un long récit de l'affaire des gardes corses[2].

M. Lachèvre poursuit ses études sur les « libertins » par une biographie de Des Barreaux, « l'Illustre débauché », le premier amant de Marion de l'Orme, et une biographie de Saint-Pavin[3]. C'est peut-être faire beaucoup d'honneur à ce dernier, simple rimeur paillard[4], et qui ne parait pas s'être élevé jusqu'à la philosophie naturaliste.

La Société de l'Histoire de France nous apporte deux publications de textes. D'une part, les *Mémoires du maréchal d'Estrées*[5], frère de la belle Gabrielle, ou plutôt : 1° une édition nouvelle, faite d'après un manuscrit, du récit de la régence de Marie de Médicis que Richelieu avait demandé au futur maréchal (alors marquis de Cœuvres), qu'il a utilisé pour ses propres *Mémoires* et dont un texte, remanié et rhétorisé par le P. Le Moyne, avait été publié en 1666 et repris par les compilateurs de collections; 2° un autre fragment, connu par Chéruel et par Ségur, mais encore inédit, rela-

1. *Mémoires de Godefroy Hermant... sur l'histoire ecclésiastique du XVIIe siècle (1630-1663)*, publiés par A. Gazier. T. IV (1658-1661), Paris, Plon, 1907, in-8°, 735 p.; t. V (1661-1662), 1908, 701 p.; t. VI et dernier (1663, index des six vol.), 1910, 633-LXXV p. Sur les trois premiers vol., voy. *Rev. hist.*, t. LXXXVIII, p. 128, et XCIV, p. 79.

2. M. H. Petitot (*Pascal, sa vie religieuse et son apologie du christianisme*. Paris, Beauchesne, t. II des *Études de théologie historique* de l'Institut catholique de Paris, 1911, in-8°, 427 p.) nous avertit lui-même qu'il ne faut pas voir dans son ouvrage un livre d'histoire, mais une critique de l'apologétique pascalienne. Par là, il échappe aux prises de cette *Revue*. Notons cependant (p. 345-419) un appendice sur la « prétendue rétractation » de Pascal, où l'argumentation de M. Jovy est mise à néant. Pascal est mort janséniste, et janséniste intransigeant. — Cf. *Rev. hist.*, t. CIX, p. 178.

3. Frédéric Lachèvre, *le Libertinage au XVIIe siècle. Disciples et successeurs de Théophile de Viau. La vie et les poésies libertines inédites de Des Barreaux et Saint-Pavin*. Paris, H. Champion, 1911, in-8°, XIV-541 p., index, plusieurs fac-similés.

4. Et peut-être surtout paillard en vers, — à en juger par la respectueuse affection qu'il témoigna, sans l'offenser, à la très honnête Marie de Rabutin.

5. *Mémoires du maréchal d'Estrées sur la régence de Marie de Médicis (1610-1616) et sur celle d'Anne d'Autriche (1643-1650)*, publiés par Paul Bonnefon. Paris, Renouard, 1910, in-8°, XXVIII-389 p.

tif à la régence d'Anne d'Autriche. Comme l'explique une sobre et substantielle préface du nouvel éditeur, M. Paul Bonnefon, l'intérêt de ces *Mémoires* vient surtout de la connaissance profonde que d'Estrées possède des intrigues de cour et des rivalités de personnes.

D'autre part, la *Correspondance du maréchal de Vivonne*, — le frère de la Montespan, — durant un des épisodes les plus curieux du règne de Louis XIV, la « croisade » candiote de 1669[1]. Grâce aux éclaircissements et aux annexes dont M. Jean Cordey a su l'entourer[2], cette correspondance devient un élément de l'histoire de notre marine, du moins de la marine des galères.

C'est aussi à notre marine du XVIIe siècle, — à celle de Richelieu et de Mazarin, — qu'est consacré le nouveau volume de M. Lacour-Gayet[3]. Comme sa *Marine sous Louis XV*, dont nous annoncions récemment la réédition, et sa *Marine sous Louis XVI*, ce livre a été fait avec les archives de la Marine et il a eu pour point de départ un cours professé à l'École supérieure de la Marine. Sans avoir l'opulente, la luxuriante précision des livres de M. de La Roncière, il nous donne un exposé clair et suffisamment complet, bien ordonné, facile à suivre, des diverses parties du sujet : les idées des réformateurs de la marine, les résultats obtenus dans la constitution de nos flottes et dans la création de nos ports, l'histoire externe de nos escadres. Aucune histoire n'est, à l'heure qu'il est, plus actuelle que celle des efforts tentés pour donner à notre pays la maîtrise de la mer. Nous reviendrons sur l'ouvrage de M. Lacour-Gayet lorsqu'il aura été complété par un tome second[4].

IV. XVIIIe siècle. — C'est surtout le XVIIIe siècle qui vient charger notre table de travail.

« La guerre des Camisards fut une explosion de rage anticatho-

1. *Correspondance du maréchal de Vivonne relative à l'expédition de Candie (1669)*, publiée par Jean Cordey. Paris, Renouard (Société de l'Histoire de France), 1910, in-8°, XXV-299 p., index.

2. Aux appendices, une série de lettres relatives à l'expédition et un journal de cette même expédition par Duché de Vancy, secrétaire de Vivonne. En outre, M. Cordey a publié la *Correspondance de Louis-Victor de Rochechouart, comte de Vivonne, général des galères de France pour l'année 1671* (Paris, H. Champion. Documents publiés par la *Correspondance historique et archéologique*, t. I, 1911, in-8°, XV-136 p., index), où l'on notera le fantastique projet de rétablissement de l'Ordre de Saint-Lazare aux îles d'Hyères, qui seraient devenues les « îles de Mortemart ».

3. G. Lacour-Gayet, *la Marine militaire de la France sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV*. T. I : *Richelieu, Mazarin, 1624-1661*. Paris, H. Champion, 1911, in-8°, 268 p., 3 pl., index.

4. Qui sera consacré à la période 1661-1715.

lique habilement préparée ». On aura une idée de l'impartialité du R. P. Dom H. Leclerc par ces premières lignes du volume qu'il consacre aux *Martyrs*[1] du XVIIIe siècle. On aura une idée de sa critique en voyant que, pour juger les Camisards, il nous conseille d' « écouter un des généraux qui les combattirent »[2]. — Le reste du volume se compose de pièces, relations édifiantes des martyres subis par des religieux, surtout par des Pères jésuites, au Tonkin et en Chine, et aussi documents sur la persécution des Jésuites par Pombal.

La peste marseillaise de 1720 n'évoque guère que le souvenir de l'évêque Belsunce. Sans rien enlever à la gloire légitime du prélat ni à celle du chevalier Roze, MM. GAFFAREL et DE DURANTY leur associent les échevins, le viguier, le subdélégué, les médecins, etc., tous ceux qui surent organiser la résistance contre le fléau, et aussi contre les funestes conséquences sociales, économiques, morales qu'il entraînait après soi[3]. Leur exposé, strictement établi sur pièces d'archives, ne se limite pas à la seule ville de Marseille; il

1. R. P. Dom H. Leclerc, *les Martyrs*. X : *le XVIIIe siècle*. Paris et Poitiers, Oudin, 1910, in-8°, 454 p.

2. P. 21, « témoignages » sur la mort de l'abbé du Chayla. Il y a trois « témoignages » : le « témoignage » d'un secrétaire qui, s'étant enfui, a entendu raconter les événements le lendemain; le « témoignage » de M. de Broglie, c'est-à-dire le rapport qu'il rédigea huit jours après les événements; enfin le « témoignage de Brueys, historien de cette guerre », qui écrit *sept ans* plus tard et utilise, à ce qu'il nous dit, les récits de trois témoins. Évidemment, Dom H. Leclerc entend d'autre façon que nous le sens du mot « témoignage »; mais c'est sans doute que la *Revue historique* est un organe des « sectaires »! — Cf. l'étude si véritablement critique de M. P.-Albert Robert, *Les Débuts de l'insurrection des Camisards. L'affaire du Pont-de-Montvert* (Nimes, impr. générale, 1911, in-8° de 103 extraits de la *Revue du Midi;* mémoire de diplôme d'études supérieures d'Aix), où l'on fait la part du fanatisme convertisseur de l'abbé du Chayla et du fanatisme prophétique des massacreurs. Si la lumière n'est pas complète, c'est parce que les procédures, qui cependant existent au greffe de la Cour d'appel de Nimes, sont inutilisables. Il faut citer la savoureuse note 4 de la page 19 : « Le commis greffier, chargé de la conservation des archives (*sic!*), m'a déclaré que ces pièces étaient déposées dans des caves humides, près d'une fosse d'aisances... Cette fosse dégagerait des miasmes si délétères qu'il serait impossible de consulter sur place des documents d'ailleurs désagrégés par l'humidité. » Et les Cours s'opposent au transfert de leurs archives dans les archives départementales!

3. Paul Gaffarel et Mis de Duranty, *la Peste de 1720 à Marseille et en France, d'après des documents inédits*. Paris, Perrin, 1911, in-8°, VIII-630 p., 12 grav. et un plan. — Il est regrettable que les auteurs n'aient pas sollicité la collaboration d'un médecin. A signaler, à cet égard, la théorie déjà presque microbienne émise par le docteur Bertrand. Une carte indiquant les localités contaminées aurait été la bienvenue.

s'étend aux localités de la Provence, du Languedoc, du Comtat, qui subirent la contagion. Presque partout, les magistrats firent leur devoir; quelques-uns, comme Vauvenargues à Arles, avec éclat. Il n'y a guère qu'une ombre à ce tableau : c'est la déplorable conduite des autorités de tout ordre en Avignon.

Je ne crois pas que les plus sceptiques, — et M. Faguet lui-même, — pourront encore croire à la culpabilité (fût-ce à dose infinitésimale) du père de la malheureuse Élisabeth Sirven après avoir lu l'étude si consciencieuse, si objective, si modérée de ton de M. Élie Galland[1]. L'auteur a été chercher la vérité où elle devait être, c'est-à-dire dans les pièces de la procédure de Mazamet. Il établit, avec une clarté aveuglante, que les Sirven ont été victimes d'un préjugé soigneusement entretenu, celui de la « justice protestante », analogue aux préjugés meurtriers sur les assemblées des premiers chrétiens ou sur la pâque juive. Ajouterai-je qu'une intense émotion se dégage de ces sobres pages et surtout de la correspondance entre Marianne Sirven et son mari; Marianne a bu la coupe jusqu'à la lie; elle n'a pas eu cette suprême consolation, qui a soutenu d'autres victimes de l'injustice : sentir que ceux qu'on aime ont foi en vous[2].

Les discussions d'hier et de demain sur la constitution de l'Alsace-Lorraine donnent un intérêt tout particulier au mémoire par lequel un patriote alsacien[3], — sans doute Daniel Schœpflin, — présentait à Louis XV, vers 1756[4], un projet d'organisation de l'Alsace en pays d'États. « Qui dit Alsacien », écrivait-il, « dit Français au superlatif ». Cet attachement des Alsaciens à la grande patrie, l'auteur voulait le combiner avec leur désir traditionnel d'autonomie. Mais la Révolution donna bientôt aux aspirations alsaciennes une autre direction et d'autres satisfactions. — Une solide

1. Élie Galland, *l'Affaire Sirven, étude historique d'après les documents originaux*. Avec une lettre de M. Émile Faguet. Mazamet, en vente chez l'auteur (cette simple mention en dit long sur l'état actuel de la librairie française : un livre de cette importance, dû à un professeur d'école pratique dans une petite ville, ne trouve pas d'éditeur), s. d., in-8°, XI-542 p., pièces justificatives, gravures. — Depuis lors, l'ouvrage, accompagné d'addenda, a été déposé à la Société française d'imprimerie et d'édition.

2. Je crois la lumière faite sur tous les points, même sur l'enlèvement du corps, qui semble bien avoir été imaginé, dans une pensée charitable, par les magistrats municipaux.

3. *Elsässische Verfassungs- und Verwaltungswünsche im 18. Jahrhundert. « Les Pieux désirs d'un Alsacien. »* Publié par Ernst Hauviller. Metz, 1911, in-8°, 68 p. (la préface occupe les 27 premières pages). A d'abord paru dans le t. XXII du *Jahrbuch* de la *Gesellschaft für lothringische Geschichte*.

4. J'infère cette date de la comparaison entre la p. 55 (*deux* guerres) et les p. 43, n. 1, et 49, n. 1.

préface de M. Hauviller permettra aux lecteurs de langue allemande d'étudier ce mémoire, qui est naturellement écrit en français. Cette préface est un modèle de tact et de modération.

M. du Breil de Pontbriand n'aurait pas songé à livrer à la publicité la biographie d'un des siens si *Monseigneur de Pontbriand* n'avait été « le dernier évêque du Canada français »[1]. Succédant à une série d'évêques de Québec qui n'avaient guère résidé, Pontbriand passa au Canada près de vingt ans de sa vie. Il assista aux événements, si pleins de conséquences, de Carillon et d'Abraham; il mourut au lendemain de la dernière tentative de Lévis. Il fut mêlé, bien malgré lui, à la querelle byzantine du chapitre et du séminaire, et aussi à la brouille, plus grave, de Montcalm et de Vaudreuil[2].

La *Collection de textes sur l'histoire des institutions et des services publics de la France moderne et contemporaine*, dirigée par Camille Bloch, s'inaugure par un ouvrage excellent de tous points et dont nous aimerions à pouvoir parler longuement. Quand on saura que M. Marion s'y est appliqué à décrire l'institution qu'il a le plus étudiée, l'impôt direct sous l'ancien régime, on ne s'étonnera pas d'apprendre qu'un choix judicieux de textes est précédé d'une introduction sobre, claire et pleine, véritable « manuel » de la matière, et qui rendra aux historiens comme aux simples étudiants les plus grands services[3].

M. Weulersse ne se dissimule pas que l'on trouvera long son livre sur les physiocrates[4]. On a perdu l'habitude de lire d'une haleine

1. Vicomte du Breil de Pontbriand, *le Dernier évêque du Canada français. Monseigneur de Pontbriand (1740-1760)*. Paris, H. Champion, 1910, in-8°, 322 p., un portrait.

2. Il y aurait du pédantisme à se demander si les historiens de la guerre de Sept ans (voy. en particulier M. Waddington) auront pour Vaudreuil la même indulgence que le prélat et son biographe.

3. Marcel Marion, *les Impôts directs sous l'Ancien Régime, principalement au XVIIIe siècle*. Paris, Ed. Cornély, 1910, in-8°, 434 p. (l'Introduction, p. 1-123; recueil de textes, p. 125-416; table et bibliographie). M. Marion met en lumière les efforts faits par l'abbé Terray, avant Turgot, pour assainir l'impôt.

4. Georges Weulersse, *le Mouvement physiocratique en France de 1756 à 1770*. Paris, Alcan, 1910, 2 vol. in-8°, xxxiv-617 et 768 p., index, bibliographie (plus de 20 p.). A ces deux volumes (thèse de la Faculté des lettres de Paris), joindre de précieuses annexes : *les Manuscrits économiques de François Quesnay et du marquis de Mirabeau aux Archives nationales. Inventaire, extraits et notes*. Paris, P. Geuthner, 1910, in-8°, vii-150 p., index (petite thèse. On notera surtout la critique dure et injuste, faite par un pur physiocrate, du ministère de Turgot, p. 129-143). — *De l'application de la*

deux gros volumes. — L'auteur a voulu être complet; il a voulu écrire sur la « secte » une étude poussée jusqu'aux dernières limites et, comme disent les Allemands, « épuisante ». Il a voulu examiner, à part et pour soi, chacun des aspects de la question, la formation de la doctrine, considérée à la fois dans ses origines proprement historiques et dans sa filiation idéologique; le développement de ce que l'on a pu appeler, sans exagération, « l'école » et « le parti »; puis le programme de ce parti, et c'est la matière du premier volume. Dans le second, il s'est posé trois problèmes : quelle est la racine philosophique ou, si l'on veut, la métaphysique de la physiocratie? dans quelle mesure le programme a-t-il été réalisé, et avec quels résultats, pendant ces années 1764-1770 où il y eut vraiment en France un essai de monarchie agricole? comment et par qui l'École a-t-elle été soit attaquée, soit défendue, et pourquoi a-t-elle échoué?

On voit qu'il y a là-dedans, pour le moins, une thèse d'histoire des faits économiques, une thèse d'histoire des doctrines économiques, une thèse générale d'histoire des idées, peut-être même une thèse de sociologie, et que ces diverses thèses, se complétant, convergeant vers une même démonstration, en arrivent parfois à se répéter. Le lecteur pressé s'en plaindra peut-être, mais l'historien se réjouira de posséder cette énorme collection de faits et de textes, bien dépouillés et bien classés. Il saura gré à M. Weulersse surtout de deux choses : de n'avoir jamais isolé la théorie physiocratique des réalités économiques du temps; d'avoir essayé, avec beaucoup de finesse logique et chronologique, de déterminer parmi les économistes ceux qui étaient de la secte, ceux qui étaient en marge de la secte, ceux qui n'en étaient qu'à demi (le plus célèbre est Turgot), ceux qui en furent à telle date et non pas à telle autre. Il a, dans ses conclusions, donné à son étude une portée générale en montrant, dans le physiocratisme, un des premiers efforts du régime capitaliste pour se formuler lui-même. M. Weulersse, par ses deux volumes, s'est taillé sa place dans le domaine de l'histoire économique.

Une intéressante étude de M. Tarlé insiste sur le développement de l'industrie dans les campagnes au XVIIIe siècle[1]. La « fabrique

méthode historique à l'histoire des doctrines économiques à propos des physiocrates (*Revue de synthèse historique*), sorte de plaidoyer *pro domo*. Enfin, *Notes inédites sur Boisguillebert par le marquis de Mirabeau* (*Revue d'histoire des doctrines économiques et sociales*).

1. E. Tarlé, *l'Industrie dans les campagnes en France à la fin de l'ancien régime*. Paris, Ed. Cornély (*Bibliothèque d'histoire moderne*, fasc. XI), 1910, in-8°, 84 p., index. M. Tarlé mentionne, entre autres, les études de MM. H. Sée

dispersée », qui était par nature rebelle à toute réglementation, a été un puissant agent de désorganisation de l'ancien régime industriel.

En procès avec les chanoines prébendés de Coutances, le curé de Saint-Nicolas eut l'idée, en 1785, de consulter ceux de ses confrères « qui se trouvaient aux prises avec les mêmes difficultés ». Et voilà comment la correspondance publiée par M. Em. Sevestre est une contribution à l'histoire de l'*Organisation du clergé paroissial*[1] : rôle et influence du curé, partages et querelles avec les décimateurs, portion congrue, casuel, partage de certaines églises entre plusieurs curés, conflits entre les « curés primitifs » et les vicaires perpétuels, entre les curés et les abbayes ou communautés[2], sort misérable des vicaires, situation bizarre des « habitués », les défauts de cette organisation expliquent les sentiments du bas clergé au moment de la Révolution.

Les idées pédagogiques de La Chalotais ont attiré M. Delvaille[3]. On lui reprochera sans doute un engouement un peu excessif pour l'auteur de l'*Essai d'éducation nationale*[4].

C'est une noble inspiration qui anime les pages ardentes où M. Fabre[5] retrace la genèse des idées d'où la Révolution devait sortir. C'est avec une véritable « piété filiale » qu'il parle des phi-

et J. Sion. Le seul point qu'il ne touche guère, c'est la lutte entre les villes et le plat pays, étudiée notamment pour le Nord par MM. de Saint-Léger et A. Crapet.

1. Em. Sevestre, *l'Organisation du clergé paroissial à la veille de la Révolution. Correspondance du curé de Saint-Nicolas de Coutances à l'occasion de son procès avec les chanoines prébendés (1786-1788).* Paris, Picard, 1911, in-8°, 136 p. (les documents commencent p. 41), un portrait. L'auteur annonce une série de travaux sur l'histoire religieuse du XVIIIe et du début du XIXe siècle, spécialement en Normandie.

2. P. 20 : « Malheur au curé qui en possédait sur sa paroisse. »

3. Jules Delvaille, *La Chalotais éducateur.* Paris, F. Alcan, 1911, in-8°, XI-225 p. Malgré la brièveté du volume, trop de place accordée à l'affaire des Jésuites, qui n'est ici que comme l'occasion des idées de La Chalotais sur l'éducation.

4. Il a des mots indignés contre M. Marion. — P. 201 : « Les démêlés qu'il eut avec le duc d'Aiguillon, son arrestation, son procès, — *aussi scandaleux que celui de Socrate*, — furent le résultat des machinations des Jésuites. » — M. Delvaille a insuffisamment utilisé *le Parlement de Bretagne* de M. Le Moy (p. 231-244). Il n'a pas connu le discours d'A. Dupuy sur *l'Instruction secondaire en Bretagne au XVIIIe siècle.*

5. Joseph Fabre, *les Pères de la Révolution. De Bayle à Condorcet.* Paris, Alcan, 1910, in-8°, II-764 p. Le livre est dédié « à la mémoire de Gambetta ». — M. Fabre ne craint pas les hors-d'œuvre : il nous donne longuement son opinion sur la paix, le renanisme, le féminisme, le modernisme, etc. On ren-

losophes; il les voit, au reste, d'autant plus purs et d'autant plus beaux qu'il se les représente à l'image de son âme. Ce sont les paroles d'un croyant; c'est, il l'écrit lui-même, « la patrologie de la Révolution ». Bayle, Voltaire, Condorcet, etc..., ont aussi leurs hagiographes.

Parmi les causes, petites ou grandes, de la Révolution française, il faut compter les dépenses somptuaires de Marie-Antoinette. Aussi le livre amusant de M. Émile Langlade sur *Rose Bertin* est-il, à sa façon, une contribution à l'histoire[1].

M. V. du Bled continue à égrener l'aimable chapelet de ses souvenirs[2]. Son nouveau volume comprend deux parties : des variations sur la comédie de société, qui nous conduisent jusqu'au jour d'hier; des causeries sur le monde de l'émigration, vrai recueil des papotages de l'auberge des Trois-Couronnes.

V. Histoire locale. — Il semble, au premier abord, que ce soit un assez petit sujet que celui choisi par M. Ludovic Langlois, *la Communauté des notaires de Tours*[3]. Mais l'auteur a su retrouver, dans l'évolution du notariat, l'évolution même de la centralisation monarchique, le rôle des ordonnances, l'intervention croissante de la fiscalité royale, la concurrence des agents royaux (et aussi seigneuriaux ou apostoliques). Son livre est en même temps une étude d'histoire économique, l'étude d'une classe qui paraît être devenue, dès la fin du xviie et plus encore au xviiie siècle, assez misérable[4].

La monographie de M. Marius Pouchenot sur *le Budget communal de Besançon au début du XVIIIe siècle*[5] est, par la précision des détails, l'abondance et l'intérêt des pièces, un modèle du genre. On y voit à plein comment l'ancienne ville libre a été mise en tutelle et, dans une certaine mesure, ruinée par la fiscalité royale et l'extension des privilèges. M. Pouchenot ne nous présente d'ail-

contre assez bizarrement (p. 30) Pascal après Bayle et Locke. Le *Syllabus* de Pie IX n'est pas de 1859 (p. 273).

1. Émile Langlade, *la Marchande de modes de Marie-Antoinette. Rose Bertin*. Paris, Albin Michel, s. d., in-8°, vii-336 p., 32 grav.

2. Victor du Bled, *la Société française du XVIe siècle au XXe siècle*. 8e série : *XVIIIe et XIXe siècles : la Comédie de société; le monde de l'émigration*. Paris, Perrin, 1911, in-12, 312 p.

3. Ludovic Langlois, *la Communauté des notaires de Tours de 1512 à 1791, d'après ses archives inédites*. Paris, H. Champion, 1911, in-8°, xii-523 p.

4. Le cahier des notaires de Tours ne contient pas, comme ceux d'Orléans et de Rennes, des vœux relatifs à la politique générale.

5. Paris, H. Champion, 1910 (184e fasc. de la *Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*), in-8°, vii-135 p., plan, vue et carte.

leurs ce travail que comme un chapitre d'une future histoire économique de la Comté au XVIIIe siècle.

M. Georges MARTIN, en retraçant l'*Histoire de l'enseignement du droit en Bretagne de 1460 à 1735*[1], a écrit en réalité l'histoire de l'Université de Nantes. Université médiocre, créée trop tard, au moment où le duché va mourir et où l'institution universitaire en décadence ne pourra plus être revivifiée que dans les centres où souffle l'esprit de la Réforme. De plus, après la première tentative de transfert à Rennes sous Henri IV, l'Université est concurrencée par les professeurs privés qui enseignent dans la ville où siège le Parlement[2]. Par là, M. Martin touche à une question générale, celle de la collation des grades sous l'ancien régime. Ajoutons qu'une bonne partie de son ouvrage est consacrée à une polémique avec M. Léon Maître. Il ne nous appartient pas d'entrer dans cette lutte entre Rennes et Nantes. Nous aurions seulement souhaité, — surtout sur la question de savoir si l'Université a été ligueuse, — que M. Martin opposât à son adversaire moins d'affirmations et d'autorités, plus de textes décisifs[3].

Depuis qu'en 1589 un vicomte-souverain de Béarn devint roi de France, c'est une question de savoir si Henri IV annexa la France au Béarn ou le Béarn à la France. De là vient qu'on disait encore, deux cents ans plus tard, « la souveraineté de Béarn, les États-Généraux de Béarn ». De là viennent les institutions véritablement constitutionnelles (les *fors*) que ce petit pays pyrénéen avait conservées en partie, même après la réunion de 1616-1620. Un jeune juriste béarnais, M. P. MOULONGUET[4], décrit ces institutions telles qu'elles fonctionnaient avant 1789. Son étude intéressante aurait gagné à s'alléger de généralités inutiles[5] et à développer davantage la partie locale du sujet.

1. Georges Martin, *Histoire de l'enseignement du droit en Bretagne jusqu'en 1735* (date du transfert à Rennes de la Faculté de droit de l'Université de Nantes). Rennes, Simon, 1910, in-8°, 291 p.

2. Il n'y a pas parmi eux que des « siffleurs », puisqu'on y relève des noms comme celui de Pierre Hévin.

3. Le transfert ordonné par Henri IV s'explique par ce fait que Nantes était entre les mains de Mercœur, mais ne prouve rien sur les sentiments vrais des universitaires nantais. M. Martin est plus solide lorsqu'il reproche à M. Maître d'avoir tracé un tableau trop flatté de l'Université de Nantes au XVIIe siècle.

4. P. Moulonguet, *la Souveraineté de Béarn à la fin de l'ancien régime*. Toulouse, Ed. Privat, 205 p., carte.

5. P. 19, un historique du Béarn, nécessairement superficiel. P. 88 et 96, généralités sur les intendants. Il faudrait pourtant que les docteurs en droit com-

Il y a bien du fatras, mais aussi des choses intéressantes, dans le dernier volume que feu L. de Richemond avait composé sur La Rochelle[1]. C'est un amas confus d'articles, de notes, de documents, le *Nachlass* d'un érudit pieusement passionné pour sa ville natale.

Nous ne ferons que signaler l'ouvrage de M. de Rilly sur *le Baron d'Oysonville*[2], qui a été jugé ailleurs de main de maître[3].

M. P. de Andreis publie des correspondances utiles pour l'histoire de la Cour des aides de Montpellier[4] au xviiie siècle.

M. F. Duine a versé les trésors de son érudition bretonne dans une petite histoire de Dol[5].

Henri Hauser.

prissent qu'il n'y a pas lieu de refaire l'histoire d'une institution chaque fois qu'on la rencontre dans un domaine donné. On grossit inutilement un volume qu'on aurait sans doute nourri davantage en regardant de plus près « la volumineuse correspondance entre les ministères et les intendants », et non pas seulement la série H des Archives nationales, et aussi en étudiant d'une façon plus directe les archives de Pau.

1. L. de Richemond, *les Rochelais à travers les siècles, récits précédés du* Précis historique *par A. de Quatrefages de Bréau*. Paris, Jouve et Cie, 1910, in-8°, 386 p., planches. Signalons un fragment de Pierre Mervault, un article et des pièces sur « La Rochelle, cité de refuge et ville de sûreté », des listes de maires, d'intendants, etc.

2. Comte de Rilly, *Une page de l'histoire d'Alsace au XVIIIe (sic!) siècle. Le baron d'Oysonville, 1606-1679*. Paris, Champion, 1910, in-8°, 234 p.

3. Voy. R. Reuss, *Revue critique*, 11 mars 1911, p. 196-198.

4. Paul de Andreis, *la Magistrature française sous l'ancien régime. Une dynastie de premiers présidents (d'après une correspondance inédite de F.-X. de Bon...)*. Paris, H. Champion, 1911, in-8°, 181 p. Le titre indique que M. de Andreis n'a pas résisté à la tentation de transformer en un chapitre d'histoire générale son commentaire des documents publiés p. 87-176. A signaler les « modèles de lettres » que le Premier gardait soigneusement en portefeuille.

5. F. Duine, *Histoire civile et politique de Dol jusqu'en 1789. Petit abrégé d'après les documents originaux*. Paris, H. Champion, 1911, in-8°, 314 p., cartes et gravures (extrait de l'*Hermine*, déc. 1907-sept. 1911); plus une *Table onomastique pour servir à l'histoire de Dol*. Paris, Champion, in-8°, p. 315-348, 2 gravures. Mélange assez confus de chapitres, preuves, appendices, une postface, additions, corrections; et, dans tout cela, beaucoup à prendre, comme dans tout ce qui vient de l'auteur.

HISTOIRE D'ITALIE.

MOYEN ÂGE.

Si le mode de publication des nouveaux *Scriptores rerum italicarum* a l'inconvénient de multiplier l'apparition de *membra disjecta* d'un ensemble dont l'achèvement demandera sans doute encore de longues années, du moins la possibilité de mettre sous presse le travail des collaborateurs actifs, sans tenir compte de l'ordre logique que les textes devraient occuper dans la collection, permet-elle de multiplier à certains moments le nombre des fascicules donnés au public. Une vingtaine ont paru depuis la publication du précédent Bulletin[1]. Avec eux se termine l'édition des textes du *Carmen* de Pierre d'Eboli (fasc. 78), de la Chronique du monastère de Saint-André de Mantoue (fasc. 80), de la *Cronica gestorum in partibus Lombardie* (fasc. 88), des Vies de Paul II (fasc. 96), et commencent celles de la *Mesticanza* de Paolo di Lello Petrone, du xve siècle (fasc. 85), et de la Chronique génoise d'Antonio Gallo (fasc. 87) et de la Chronique milanaise de Frère Stefanardo de Vicomercato (fasc. 86). Le *Diarium* de Burckhart (fasc. 79, 84, 93 et 98), celui de Jacopo Gherardi (fasc. 90, 94 et 95), le *Carmen de vita sua* d'Antonio Astesano (fasc. 81), les Vies des doges (fasc. 97), la Chronique carraraise des Gatari (fasc. 82 et 91), la Chronique florentine de Marchionne di Coppo Stefani (fasc. 83), les Chroniques de Bologne (fasc. 89) et de Faenza (fasc. 92) sont à des degrés d'avancement divers.

La collection des *Fonti* de l'*Istituto storico* n'a pas accru le nombre de ses publications de textes historiographiques, mais elle s'est enrichie de documents juridiques et diplomatiques fort importants. Deux volumes de la série des *Statuti* concernent l'un diverses localités de la campagne romaine, l'autre la petite ville d'Ascoli Piceno. Des textes que MM. Tomassetti, Federici et Egidi ont groupés dans leur recueil[2], le plus ancien est celui des statuts de Vicovaro, de 1273, le plus récent celui des statuts de Genazzano, de 1379. Le plus développé et le plus intéressant est celui de la

1. Cf. *Revue historique*, t. CIV, p. 131.

2. *Statuti della provincia Romana. Vicovaro, Cave, Roccantica, Ripi, Genazzano, Tivoli, Castel Fiorentino*, a cura di F. Tomassetti, V. Federici e P. Egidi. Roma, Sede dell' Istituto, 1910, in-8°, xiii-444 p. (*Fonti per la storia d'Italia*, n° 48). Un atlas de six planches en phototypie est joint à la publication.

charte de Tivoli (1305), en 318 articles, qui règle minutieusement non seulement les questions de procédure ou de police, mais aussi les attributions des fonctionnaires municipaux, à la tête desquels se trouve un « comte » choisi parmi les citoyens de Rome et un conseil, dont les membres sont en partie désignés par le comte : la suzeraineté de Rome sur Tivoli se trouve ainsi assurée. Les autres statuts édités dans le volume présentent surtout le caractère de règlements de police. Je relève en passant la fréquence des dispositions prises contre « ceux qui se cachent dans une maison pour blesser à coups de flèches les habitants qui passent dans la rue ». Ces textes intéresseront non seulement les historiens du droit, mais aussi les philologues, en raison du grand nombre des formes vulgaires qui se manifestent sous la terminologie latine. C'est en latin, en effet, que sont rédigés les statuts de la province romaine; c'est en langue vulgaire au contraire que sont rédigés ceux d'Ascoli Piceno, publiés par L. Zdekauer et P. Sella[1]. Le texte original était cependant écrit en latin, mais il ne nous est parvenu qu'à l'état de fragments. Les éditeurs ont donc préféré en donner, d'après un incunable de la bibliothèque du Sénat à Rome, une ancienne version italienne qui fournit un texte complet. Ces statuts, qu'il faut rapprocher de ceux, un peu plus anciens, de Florence et de Pérouse, furent promulgués en 1377, à la suite d'une révolte contre le « tyran » Galeotto Malatesta, et comprennent deux parties distinctes : les statuts de la commune, de l'ancien gouvernement aristocratique, qui doivent remplacer un texte du milieu du XIIIe siècle aujourd'hui disparu, et ceux du *popolo*, qui règlent l'organisation des *arti* et édictent diverses mesures de police.

Dans la série des *Diplomi*, M. L. Schiaparelli[2] a publié, avec le soin et l'érudition auxquels les lecteurs avaient été habitués par ses précédents volumes[3], le texte des vingt et un actes authentiques émanés de la chancellerie de Louis l'Aveugle pendant le court règne de ce prince en Italie, — actes auxquels il faut joindre une demi-douzaine de pièces suspectes, — et celui des quelques diplômes

1. *Statuti di Ascoli Piceno dell' anno MCCCLXXVII*, a cura di L. Zdekauer e P. Sella. Roma, Sede dell' Istituto, 1910, in-8°, XXI-509 p. (*Fonti per la storia d'Italia*, n° 47). — Sur P. Sella et son projet de *Corpus* des statuts italiens, cf. *Rev. hist.*, t. XCV, p. 144.

2. *I diplomi italiani di Lodovico III e di Rodolfo II*, a cura di Luigi Schiaparelli. Roma, Sede dell' Istituto, 1910, in-8°, XIII-184 p. (*Fonti per la storia d'Italia*, n° 37). — Cette publication doit être complétée par l'étude diplomatique insérée par M. L. Schiaparelli dans le *Bulletino dell' Istituto storico italiano*, n° 29, p. 105, et n° 30, p. 7.

3. Cf. *Rev. hist.*, t. C, p. 377.

(douze authentiques et deux faux) donnés par Rodolfe II de Bourgogne durant ses expéditions au delà des monts (922-924).

Il a été parlé de la grande entreprise des *Regesta chartarum Italiae* dans un précédent Bulletin[1], où ont été également indiqués les principes adoptés pour l'analyse ou la publication des textes. On se bornera donc ici à signaler les nouveaux volumes parus. Le fonds de l'abbaye de S. Lorenzo a Coltibuono, au diocèse de Fiesole, conservé à l'Archivio di Stato de Florence, a fourni à M. L. Pagliai[2] 556 pièces antérieures au XIIIe siècle et dont la plus ancienne est de 945. Les chanoines P. Guidi et O. Parenti[3] ont entrepris d'inventorier ou de publier par extraits, d'après les originaux ou d'après deux cartulaires du XIIIe siècle, les chartes du chapitre de Lucques, dans les archives duquel sont conservés non seulement des documents provenant de l'ancien fonds du chapitre lui-même, mais aussi des pièces intéressant divers établissements ecclésiastiques qui lui ont été réunis au début du XVe siècle. Tous ces actes sont d'ailleurs, bien entendu, fondus dans une seule série chronologique, dont le premier volume comprend un millier de documents allant de 774 à 1145, mais datant pour la plupart des XIe et XIIe siècles. Le second volume du *Regesto di Camaldoli*, de MM. L. Schiaparelli et F. Baldasseroni[4], est consacré aux chartes du XIIe siècle et comprend 639 documents. Enfin, il convient de signaler, comme exemple de publications locales, rattachées « pour ordre » au grand *Corpus* des chartes italiennes, le volume publié par l'active Société historique subalpine, dans lequel M. L.-C. Bollea[5] a réuni une série de pièces concernant la petite ville de Voghera, du Xe siècle à la fin du XIIIe.

M. Smidt[6] a défendu l'auteur de la chronique de Sainte-Sophie de Bénévent de l'accusation portée contre lui d'avoir falsifié le texte des diplômes qu'il a insérés dans son œuvre, et a apporté de nombreuses corrections aux études antérieurement faites sur ces actes.

1. Cf. *Rev. hist.*, t. C, p. 377-378.

2. *Regesto di Coltibuono*, a cura di Luigi Pagliai. Roma, Loescher, 1909, in-8°, XI-313 p. (*Regesta chartarum Italiae*, n° 4).

3. *Regesto del capitolo di Lucca*, a cura dei canonici P. Guidi e O. Parenti. Vol. I. Roma, Loescher, 1910, in-8°, XI-447 p. (*Regesta chartarum Italiae*, n° 6).

4. *Regesto di Camaldoli*, a cura di L. Schiaparelli e F. Baldasseroni. Vol. II. Roma, Loescher, 1909, in-8°, VII-337 p. (*Fonti per la storia d'Italia*, n° 5). — Sur le premier volume de ce regeste, cf. *Rev. hist.*, t. C, p. 378.

5. Luigi Cesare Bollea, *Documenti degli archivi di Pavia relativi alla storia di Voghera (929-1300)*. Pinerolo-Pavia, tip. Rossetti, 1909, in-8°, LII-519 p. (*Biblioteca storica subalpina*, XLVI; *Corpus chart. Italiae*, XXXIV).

6. *Das Chronicon Beneventani monasterii S. Sophiae*, Eine quellenkritische Untersuchung, von Dr Wilhelm Smidt. Berlin, Springer, 1910, in-8°, 146 p.

M. Fritz Hertter[1] a étudié les quelques traités sur les devoirs des podestats que nous avons conservés, et qui ne sont sans doute que des échantillons d'une littérature peut-être assez abondante. Le plus ancien, l'*Oculus pastoralis*, paraît être de la fin du XIIe siècle, et M. Hertter se prononce contre l'opinion qui en attribuerait la rédaction au jurisconsulte Boncompagno. Le *Liber de regimine civitatum*, le plus complet et le mieux composé, sans doute parce qu'il est l'œuvre d'un secrétaire du podestat de Florence, date de 1228. Brunetto Latini a également inséré dans son *Trésor* un chapitre sur le « gouvernement des citez » auquel M. Hertter a consacré quelques pages.

Histoire par régions. — M. Lenel[2] a soumis à une minutieuse enquête les textes relatifs à l'histoire des débuts de la rivalité entre les patriarcats de Grado et d'Aquilée. Le titulaire du siège de Grado, devenu « la nouvelle Aquilée », s'est d'abord contenté de faire valoir ses droits de métropolitain sur la Vénétie. Au milieu du Xe siècle, à ce qu'il semble, il a cherché à étendre ces droits à l'Istrie. De là, au XIe siècle, fabrication de pièces fausses : un concile apocryphe de 579 et une prétendue lettre du pape Grégoire III. Nous possédons ces documents, et la critique en avait déjà été entreprise par W. Meyer. Mais d'autres ont dû exister, que nous ne possédons plus, en particulier des catalogues épiscopaux, remaniés pour les besoins de la cause, et dont M. Lenel a su retrouver la trace dans les diverses productions de l'ancienne historiographie vénitienne. Peut-être les raisonnements de l'auteur sont-ils parfois un peu difficiles à suivre, parce que le point de départ et le point d'arrivée n'en sont pas assez nettement indiqués, mais le mémoire de M. Lenel peut cependant être cité comme un modèle de discussion ingénieuse. Il n'y a pas là d'ailleurs qu'une simple question de critique de textes : le problème a une portée historique, puisqu'il s'agit en somme des origines de la puissance vénitienne, le patriarche de Grado ayant défendu l'indépendance de la cité des lagunes dans les luttes qu'elle eut à soutenir contre le patriarche franc d'Aquilée. — La seconde partie des études de M. Lenel est consacrée à l'histoire des efforts faits au XIIIe siècle par les patriarches d'Aquilée pour consolider l'existence d'une principauté ecclésiastique s'étendant sur la Carinthie et sur l'Istrie, et du

1. *Die Podestàliteratur Italiens im 12 und 13 Jahrhundert*, von Fritz Hertter. Leipzig-Berlin, Teubner, 1910, in-8°, 83 p.

2. *Venezianisch-Istrische Studien*, von Walter Lenel. Strassburg, Trübner, 1911, in-8°, VIII-197 p. et pl. (Schriften der wissenschaftlichen Gesellschaft in Strassburg, 9 Heft).

démembrement rapide de cette seigneurie, vestige d'un état de choses ancien, qui disparut devant les progrès de la domination impériale en Carinthie et de la puissance vénitienne en Istrie.

L'élégant volume de M. Hodgson[1], sur l'histoire de Venise aux XIIIe et XIVe siècles, rentre dans la catégorie des ouvrages de vulgarisation scientifique. L'auteur a particulièrement insisté sur les relations de Venise avec l'Orient et sur le développement de sa prépondérance dans les pays du Levant, mais s'est également préoccupé de faire comprendre à ses lecteurs le mécanisme assez compliqué des institutions vénitiennes. La monographie que A. M. Allen[2] a consacrée à l'histoire de Vérone, conçue selon un plan peut-être un peu trop annalistique, embrasse en principe toute cette histoire depuis le commencement du moyen âge, mais on ne s'étonnera pas que les chapitres les plus longs et les plus intéressants soient ceux qui traitent des Scaliger et de l'état social et économique de la ville à leur époque. L'auteur a, d'autre part, justement pensé qu'on ne pouvait, dans une étude d'ensemble sur Vérone, se dispenser de consacrer quelques pages au mouvement artistique. A la différence des deux historiens de Venise et de Vérone dont il vient d'être question, M. Hessel[3] a fait porter ses études sur une période assez restreinte de l'histoire de Bologne, celle de la prospérité de la république au XIIe et au XIIIe siècle. Les origines de la commune sont là comme ailleurs inconnues, mais on constate dès 1116 l'existence d'une communauté organisée, ayant à sa tête des consuls, et peut-être l'influence du célèbre jurisconsulte Irnerius contribua-t-elle à faire accorder à cette communauté le privilège que Henri V lui octroya alors. Les Bolonais prirent part avec la ligue lombarde à la lutte contre Frédéric Ier. Frédéric II entreprit de les réduire, mais ne poussa pas plus loin qu'Imola l'expédition qu'il dirigea contre eux, et la défaite d'Enzio, puis la soumission de Modène, que l'empereur avait vainement tenté de fortifier contre sa rivale, assurèrent l'hégémonie de Bologne en Romagne au milieu du XIIIe siècle. Mais cette puissance fut de courte durée. Comme dans la plupart des cités, la lutte

1. F. C. Hodgson, *Venice in the thirteenth and fourteenth centuries*. London, G. Allen, s. d., in-8°, XV-648 p. L'ouvrage est orné d'un certain nombre de gravures; il est regrettable que le seul plan qu'on y trouve soit celui de la Venise contemporaine.

2. *A history of Verona*, by A. M. Allen. London, Methuen, s. d., in-8°, VII-403 p. L'ouvrage doit constituer le premier volume d'une collection d'histoires des villes italiennes.

3. *Geschichte der Stadt Bologna von 1116 bis 1280*, von Alfred Hessel. Berlin, Ebering, 1910, in-8°. XVI-541 p. (*Historische Studien*, Heft LXXX).

entre le *popolo* et les nobles, eux-mêmes divisés entre les deux factions des Geremei et des Lambertazzi, furent funestes à l'indépendance de la république, et, dans le troisième quart du XIIIe siècle, Bologne retombait sous l'autorité plus ou moins nominale du Saint-Siège. M. Hessel ne s'est, du reste, pas borné au récit des événements : on trouvera dans son volume un tableau développé, et qui semble le fruit de recherches approfondies, de la constitution municipale de Bologne au XIIIe siècle. On y remarquera notamment le chapitre consacré aux relations des corps administratifs avec la corporation des notaires et avec l'Université, qui tient une si grande place dans l'histoire de la vie bolonaise au moyen âge.

Mlle Margarete MEROREs[1] a jugé que les petites cités pouvaient attirer l'attention des érudits aussi bien que les grandes, et a entrepris une histoire de Gaète durant la période antérieure au XIIe siècle, histoire qui jusqu'ici avait peu tenté les travailleurs, en raison surtout de la pénurie des sources historiographiques. De fait, les textes de ce genre ont fourni à Mlle Merores peu de renseignements, Gaète, petite ville qui n'acquit un peu d'importance qu'après la ruine de Formies, n'ayant guère attiré l'attention des chroniqueurs. Sa situation fut longtemps incertaine entre le patrimoine de Saint-Pierre, le duché lombard de Bénévent et le duché grec de Naples. Au IXe siècle, elle est à peu près indépendante sous une dynastie ducale issue du consul Docibilis, puis sous une série de ducs normands, dont le dernier disparaît en 1139, laissant la ville tomber sous l'autorité directe du roi. Mais si les documents narratifs sont rares, les documents diplomatiques du *Codex Cajetanus* sont relativement abondants, et grâce à eux Mlle Merores a pu étudier les institutions anciennes de Gaète, montrer comment les *nobiliores homines*, qui souscrivent à l'origine les actes en qualité de notables, deviennent des *judices*, des fonctionnaires investis d'attribution de juridiction gracieuse et contentieuse, ou comment, autour de la cité, il s'est formé une sorte de féodalité de « comtes », jadis simples possesseurs de grands biens-fonds, devenus au XIe siècle des barons indépendants, fortifiés dans leurs châteaux.

Après les villes, les campagnes. Le second volume du monumental ouvrage de M. G. TOMASSETTI[2] sur la campagne romaine est consacré aux localités situées dans le voisinage de la voie Appienne, de la voie Ardéatine et de la voie Aurelienne, c'est-à-dire dans la région

1. *Gaeta im frühen Mittelalter (8 bis 12 Jahrhundert)*, von Dr Margarete Merores. Gotha, Perthes, 1911, in-8°, VII-171 p.

2. Giuseppe Tomassetti, *La campagna romana antica, medioevale e moderna*. Volume secondo : *Via Appia, Ardeatina ed Aurelia*. Roma, Loescher, 1910, in-4°, XI-562 p., pl.

au sud de Rome. Bien entendu, il présente un caractère surtout archéologique et topographique, mais les historiens le consulteront avec profit tant au point de vue de l'identification de certaines localités qu'au point de vue des renseignements qu'il fournit, par exemple sur les familles qui ont joué un rôle dans l'histoire de Rome au moyen âge et sur leurs possessions dans les environs de la ville, celles des Savelli (que l'auteur veut rattacher à l'ancienne race des Crescentii) à Bovile, des Caetani autour du tombeau de Cecilia Metella, des Colonna et des Orsini à Nettuno. M. Tomassetti a donné, pour chacune des localités étudiées par lui, une abondante bibliographie et, pour les principales d'entre elles, un regeste des documents intéressant leur histoire depuis la fin de l'époque romaine jusqu'au XVIe ou même au XVIIe siècle. — M. Albano SORBELLI[1] a étudié la condition des classes agricoles dans les parties montagneuses de l'Émilie aux XIVe et XVe siècles. Son petit volume est le fruit de dépouillements étendus des statuts des petites villes de l'Apennin, — il en énumère environ 120, — et de nombreux dépôts d'archives, en particulier d'archives notariales. Une des principales caractéristiques de l'état économique de la région est l'extrême morcellement de la propriété. Presque chaque habitant possède sa petite terre. Ces cultivateurs, ou du moins ces hommes vivant à peu près exclusivement de l'agriculture et de leurs troupeaux, sont les *vicini*, les citoyens des petites communes comme Frignano ou Borgotaro. Ces communes ont une organisation municipale plus ou moins analogue, en plus simple, à celle des grandes cités italiennes, mais sont elles-mêmes groupées en « fédérations », — trait qu'on retrouve dans quelques autres régions de l'Italie, en particulier dans le Frioul. Certains de ces groupes sont soumis à l'autorité de Bologne et administrés par un podestat venu de la cité. Mais d'autres, qui constituent à proprement parler les communes rurales, ont une existence indépendante. Les petits bourgs qui les composent ont un conseil intercommunal et un podestat élu, assisté de divers agents de rang inférieur.

ÉTUDES DIVERSES. — A peu près en même temps qu'une troisième édition de l'ouvrage de Mgr DUCHESNE[2] sur les premiers siècles de l'histoire de l'État pontifical paraissait un volume dans lequel M. A. CRIVELLUCI[3] a réuni quelques-unes des études publiées

1. Albano Sorbelli, *Il comune rurale dell' Apennino emiliano nei secoli XIV e XV*. Bologna, Zanichelli, 1910, 366 p.

2. L. Duchesne, *les Premiers temps de l'État pontifical*, 3e éd. Paris, Fontemoing, in-12, VII-421 p.

3. Amedeo Crivelluci, *Le origini dello stato della Chiesa*. Pisa, Spoerri, 1909, in-8°, XV-372 p.

par lui sur le même sujet dans les *Studi storici* et contesté quelques-unes des opinions émises par l'éditeur du *Liber pontificalis*. En particulier, il n'admet point que ce soit le souci de protéger l'indépendance des Romains contre les rois lombards ou contre les empereurs byzantins qui ait inspiré les papes, lorsque ceux-ci firent appel aux souverains francs. Les Romains n'avaient à l'égard des Lombards aucune animosité particulière, et, quant à l'empire d'Orient, ils songeaient si peu à se séparer de lui que, lors de la rupture, à la suite de la querelle des iconoclastes, leur première idée fut de créer un nouvel empereur et d'aller l'installer à Constantinople. Mais le pape craignait personnellement de voir s'établir à Rome un duc lombard ou un haut fonctionnaire byzantin. Il préféra se jeter dans les bras des Francs, moins dangereux à son avis, et leur livrer les Romains. Le travail de M. Hirsch[1] est un excellent modèle des résultats que l'on peut obtenir en reprenant certaines questions d'histoire carolingienne pour compléter ou rectifier les travaux antérieurs. Son étude sur l'avènement de Bérenger se recommande non seulement par le soin avec lequel ont été poussées les recherches de détail et utilisés tous les travaux publiés dans cet ordre d'idées depuis les *Gesta Berengarii* de Dümmler, mais aussi par la netteté avec laquelle sont présentés les faits. J'attirerai en particulier l'attention sur le chapitre consacré à la situation de la marche de Frioul à la fin du IXe siècle. Pour M. Hirsch, d'ailleurs, l'avènement de Bérenger n'est pas simplement un résultat obtenu par un duc ambitieux favorisé par les circonstances, c'est aussi une des premières manifestations d'un sentiment « national » lombardo-italien, réagissant contre la conquête franque.

L'ouvrage de M. E. Jordan[2] est certainement un des plus importants qui aient paru depuis de longues années dans le domaine de l'histoire d'Italie. Le contre-coup des événements qui accompagnèrent l'expédition de Charles d'Anjou en Italie s'est fait sentir dans toutes les cités de la péninsule, dans des conditions très variables selon les villes. L'histoire de la lutte entre le sacerdoce et l'empire, dont la lutte entre Charles d'Anjou et ses compétiteurs n'est au fond qu'un épisode, n'a plus en effet la même simplicité relative qu'au temps de Frédéric Ier ou de Frédéric II, alors que la ligue lombarde maintenait un semblant d'unité dans la politique des villes, et que la question de résistance ou de soumission à l'empereur primait toutes les autres. Dans la seconde partie du XIIIe siècle, au contraire, beau-

1. *Die Erhebung Berengars I von Frioul zum König in Italien*, von Dr Paul Hirsch. Strassburg, Schmidt, 1910, in-8°, X-190 p.

2. *Les Origines de la domination angevine en Italie*, par E. Jordan. Paris, Picard, 1909, in-8°, CLIII-660 p.

coup d'autres éléments interviennent pour modifier à chaque instant les relations entre les villes ou entre les partis. C'est l'époque où les luttes de classes éclatent dans la plupart des cités, à la suite des efforts faits par les *popolani* pour obtenir une part de plus en plus grande dans l'administration des affaires publiques. C'est l'époque aussi où apparaissent les seigneuries, où les anciennes magistratures temporaires se transforment çà et là en principats viagers et même héréditaires, où se constituent aussi de véritables principautés, réunissant entre les mains d'un même « tyran » le gouvernement de plusieurs cités. Telle est la situation d'Ezzelino dans la marche de Trévise, d'Uberto Pallavicini en Lombardie. Qu'on ajoute à cela les conflits entre villes voisines pour des questions de frontières, ou pour l'hégémonie d'une de ces confédérations éphémères comme la Toscane en connut un certain nombre, et l'on se rendra compte combien était lourde la tâche assumée par M. Jordan d'exposer la situation politique des villes italiennes à l'arrivée de Charles d'Anjou. L'introduction de plus de 150 pages par laquelle s'ouvre son volume pourrait constituer à elle seule un ouvrage spécial, véritable manuel d'histoire d'Italie au XIIIe siècle. La responsabilité de l'intervention de Charles d'Anjou incombe à Urbain IV. C'est lorsque ce dernier eut constaté qu'Edmond d'Angleterre pas plus que les princes espagnols n'étaient de taille à le soutenir contre Manfred qu'il se décida à faire appel à un prince français. En principe, il s'agissait de reconquérir au profit du Saint-Siège l'ancien royaume normand, et le pape Clément IV, Français élu par les cardinaux français dont Urbain IV avait peuplé le Sacré-Collège, a continué sur ce point la politique de son prédécesseur. Mais la lutte s'est étendue bien au delà de l'Italie méridionale. Non seulement Urbain IV, pour consolider la situation de son allié, fort précaire au début, dut travailler à lui assurer la sénatorerie de Rome, mais dans l'Italie centrale toutes les villes et aussi toutes les factions prirent parti pour l'un ou pour l'autre des adversaires, selon leurs intérêts du moment. M. Jordan a insisté en particulier sur le rôle joué par les banquiers florentins, appartenant pour la plupart au parti alors le plus faible, par conséquent exilés de leurs cités où dominaient des partisans de Manfred. Ils ont donc mis, tout en faisant des conditions très dures, leurs capitaux à la disposition de Charles d'Anjou, qui se débattit longtemps au milieu des difficultés financières. Charles d'Anjou a d'ailleurs été longtemps injustement jugé et par les Allemands, qui ne lui pardonnent point la mort de Conradin, — dont la conduite ne fut pas non plus exempte de tout reproche, — et par les Italiens, pour lesquels il y a peu d'années encore le souvenir des Vêpres siciliennes était celui d'un triomphe national. M. Jordan paraît avoir plus équitablement

apprécié son caractère : ce ne fut pas un saint comme son frère et son énergie devint souvent de la brutalité, mais sa moralité fut supérieure à celle de la plupart des princes ses contemporains et il sut avoir des amis dévoués.

Deux des personnages mêlés aux événements dont le récit fait le sujet du livre de M. Jordan ont été l'objet de monographies. Mlle Zippora Schiffer[1] a retracé la carrière d'Uberto Pallavicini, qui, d'abord lieutenant de Frédéric II, se créa après la mort de ce dernier une véritable souveraineté indépendante, en se faisant confier sous les noms divers de défenseur ou de recteur des pouvoirs analogues à ceux d'un podestat perpétuel à Crémone, à Plaisance, à Crema, à Brescia, et même à Milan. Sa principauté, d'ailleurs, ne survécut pas aux perturbations apportées à l'état politique des villes italiennes par l'expédition angevine. On ne peut guère reprocher à l'auteur de ce travail très soigné que de s'être un peu trop borné à la biographie de son héros, sans insister suffisamment peut-être sur les rapports entre son histoire et celle de l'Italie de son temps. Pallavicini est d'ailleurs un personnage intéressant, non pas seulement par le rôle qu'il a joué, mais comme un des premiers fondateurs de ces « seigneuries » qui devaient se multiplier au siècle suivant, et c'est ce que Mlle Z. Schiffer a bien vu. — Philippe Fontana, archevêque de Ravenne, fut un des agents les plus dévoués de la politique pontificale depuis la date à laquelle, avant toute élection régulière, la faveur de Grégoire IX lui attribua l'évêché de Ferrare, alors une des citadelles du parti impérial, jusqu'au jour où son ami Fra Salimbene le rencontra, malade, porté dans sa litière, mais dirigeant encore, en qualité de légat en Lombardie et en Romagne, la résistance à Conradin. Entre temps, il avait été successivement chargé d'organiser en Allemagne l'élection d'un compétiteur de Frédéric II, d'assurer en Romagne le rétablissement de l'autorité pontificale et de diriger l'armée envoyée contre Ezzelin. Son existence mouvementée méritait la biographie que lui a consacrée M. Canz[2].

M. L. Chiappelli[3] a repris les recherches entreprises par lui il y a une trentaine d'années sur Cino de Pistoie, ses œuvres juridiques et sa biographie, en particulier sur son séjour en France. Bien que ce séjour ne soit directement attesté que par un texte très

1. *Markgraf Hubert Pallavicini.* Eine Biographie, von Dr Zippora Schiffer. Leipzig, Quelle et Mayer, 1910, in-8°, 120 p.

2. *Philipp Fontana, Erzbischof von Ravenna. Ein Staatsmann des XIII Jahrhunderts*, von Oskar Wilhelm Canz. Leipzig, Quelle et Mayer, 1911, in-8°, XII-103 p.

3. Luigi Chiappelli, *Nuove ricerche su Cino da Pistoia.* Pistoia, Officina tipografica cooperativa, 1911, gr. in-8°, 119 p.

postérieur, M. Chiappelli a pu déduire, d'une série d'observations faites par Cino sur ce qui se passait en France, que le jurisconsulte italien avait sans doute étudié à Orléans et séjourné à Paris. M. Schäfer[1] a publié, avec beaucoup de soin et en cherchant à identifier avec autant de précision que possible les personnages mentionnés, des listes de chevaliers allemands au service du Saint-Siège, utile contribution à l'histoire des « compagnies » au XIVe siècle. On y remarquera (p. 156), dans un document de 1350, la mention de diverses fournitures pour les bombardes.

Enfin, dans le domaine de l'histoire du droit, il faut signaler la très importante étude de M. Hans Niese[2] sur la législation des rois normands de Sicile, depuis le temps de Roger II, auquel appartient le recueil d'Assises dit du Vatican. M. Niese a montré toute l'importance de ce recueil, tant comme base de la législation des successeurs de Roger II que parce que l'étude attentive de ses sources permet de préciser quelques-unes des caractéristiques du droit italo-normand. On a facilement déterminé dans ce droit des éléments lombards ou franco-normands, ces derniers surtout reconnaissables dans les institutions de droit public, comme par exemple ce qui touche aux mesures pour le maintien de la paix du royaume ou la création des « justiciers ». On a cru y retrouver aussi des éléments byzantins. M. Niese conteste ce dernier point, et d'une analyse détaillée des statuts de Roger II conclut à des emprunts au droit romain classique, probablement sous l'influence des travaux de l'école bolonaise. Cette influence du droit romain deviendra de plus en plus sensible dans les actes législatifs des successeurs de Roger, actes dont il a dû être formé un recueil que nous ne possédons plus et qui ne sont connus que par l'intermédiaire des constitutions de Frédéric II. C'est dans celles-ci que M. Niese a relevé tous les morceaux empruntés à la législation antérieure pour les grouper méthodiquement et les critiquer, au double point de vue de leur origine et de leur interprétation.

René Poupardin.

1. *Deutsche Ritter und Edelknechte in Italien während des 14 Jarhunderts.* Zweites Buch. Soldlisten und Urkunden der im päpstlichen Dienste stehenden deutschen Reiter, veröffentlicht von Dr Karl Heinrich Schäfer. Paderborn, F. Schöningh, 1911, in-8°, XII-214 p. (*Quellen und Forschungen hgg. von der Görres-Gesellschaft*, t. XV).

2. *Die Gesetzgebung der normanischen Dynastie im Regnum Siciliae*, von Hans Niese. Halle, Niemeyer, 1910, in-8°, VII-215 p.

HISTOIRE DE L'ART.

Répertoires. Dictionnaires. — M. Salomon Reinach[1] publie un troisième volume de son *Répertoire des peintures du moyen âge et de la Renaissance*. Composé sur le même plan que les deux précédents, ce recueil ajoute 1,350 gravures nouvelles aux 2,240 que contiennent les deux premiers tomes. Rien n'est instructif comme de parcourir ces images ; elles sont sans prétentions artistiques, mais elles indiquent avec une parfaite clarté tout ce que peut exiger notre curiosité iconographique, et sont accompagnées d'un état civil précis. Et dans les courtes notes bibliographiques, les conservateurs de nos musées trouveraient aussi de fort utiles indications pour les attributions discutées de leurs plus illustres peintures.

La *Gazette des beaux-arts*[2] et la *Revue de l'Art ancien et moderne*[3] viennent de publier presque simultanément des tables récapitulatives. Ces tables, « aménagées avec tout le confort moderne », seront d'une inappréciable utilité. La *Gazette des beaux-arts*, en un demi-siècle d'existence, a mis plus de cent volumes au monde ; sa jeune sœur, la *Revue de l'Art ancien et moderne*, en est déjà à son tome XXX. Ces deux recueils constituent une bibliothèque où se trouve le meilleur du travail de nos archéologues et de nos historiens. Les tables, dressées par M. Du Bus pour la *Gazette* et par M. Dacier pour la *Revue de l'Art*, sont donc un instrument indispensable à tous les historiens de l'art.

M. Stanislas Lami continue la publication de son excellent et très précieux *Dictionnaire des sculpteurs français*[4]. Deux nouveaux volumes conduisent ce répertoire jusqu'à la fin du XVIIIe siècle ; c'est dire que ces volumes contiennent d'importants articles sur les Caffieri, Falconet, Pigalle, Houdon, etc..., quantité de sculpteurs qui comptent parmi les meilleurs de notre école ; dans chacune de ces notices se retrouvent la conscience et la précision auxquelles nous ont habitués les tomes précédents.

1. Salomon Reinach, *Répertoire de peintures du moyen âge et de la Renaissance (1280-1580)*, t. III, contenant 1,350 grav. Paris, Leroux, 1910, in-8°. 10 fr.

2. Charles Du Bus, *Tables générales des cinquante premières années de la « Gazette des beaux-arts » (1859-1908)*. T. I : *Table des articles*. Paris, in-4°.

3. [Émile Dacier], *la Revue de l'Art ancien et moderne : Tables (1897-1909)*. Paris, in-4°.

4. Stanislas Lami, *Dictionnaire des sculpteurs français du XVIIIe siècle*. Paris, Champion, 2 vol. in-8°.

Parmi les meilleurs instruments des historiens de l'art, il faut maintenant compter les précieux albums de reproductions, tels que ceux qui paraissent à la librairie Hachette. Ces ouvrages peuvent beaucoup pour propager la connaissance et le goût des monuments de l'architecture, de la sculpture et de la peinture. Les éditeurs s'associent ingénieusement afin de les offrir à bon compte au grand public. Il nous est aujourd'hui possible d'avoir sous les yeux l'œuvre entière d'un artiste en des reproductions aussi parfaites que le permettent les procédés de photogravure actuels. Les œuvres sont naturellement classées par ordre chronologique; une introduction importante les précède; le lecteur a sous la main tout ce qui est nécessaire pour bien connaître un artiste et goûter la beauté de son œuvre; des images bien faites, bien classées et des éclaircissements historiques strictement utiles. Les albums de Titien, de Fra Angelico, de Mantegna, de Rubens sont parmi les productions les mieux venues de la librairie moderne[1]. — Enfin, bien qu'il n'appartienne pas à cette collection, on peut mentionner à cette place l'album sur l'art roman en France[2] qui contient d'admirables reproductions précédées d'une introduction fort intéressante.

Histoires générales. Manuels. — En deux volumes fort bien présentés, M. Marcel Laurent[3] met le lecteur au courant de l'archéologie chrétienne. Ce livre est né d'un cours public et d'un cours qui dut être excellent. Il suit l'art chrétien depuis ses humbles origines dans les catacombes, depuis les plus anciens sarcophages et les plus anciennes basiliques et il aboutit à la formation de l'art byzantin. Ce travail savant est en même temps un livre facile à lire; l'auteur a su dominer son sujet, et toute sa science ne l'a pas précipité dans la confusion et l'ennui.

L'*Histoire générale de l'art*, publiée sous la direction de M. André Michel, s'est enrichie d'un nouveau volume[4]. Nous arrivons enfin au XVIe siècle, au point culminant de la Renaissance italienne. Un court avertissement de M. A. Michel montre en quelques mots justes comment l'art italien s'est au début du XVIe siècle centralisé à Rome, où il a pris un caractère plus général, plus ample et aussi plus antique. C'est de cette époque et de cette ville que

1. *Nouvelle Collection des classiques de l'art.* Paris, Hachette, in-8°. Volumes parus : *Dürer*, 12 fr.; *Titien*, 12 fr.; *Mantegna*, 10 fr.; *Michel-Ange*, 7 fr. 50; *Raphaël*, 10 fr.; *Fra Angelico*, 12 fr.; *Rubens*, 15 fr.

2. Jules Baum, *l'Art roman en France.* Paris, Hachette, 1910, in-8°.

3. Marcel Laurent, *l'Art chrétien primitif.* Bruxelles, Vromant, 2 vol. in-8°.

4. *Histoire générale de l'art*, publiée sous la direction de M. André Michel, t. VI. Paris, Colin, 1910, in-8°. 15 fr.

part vraiment l'art classique moderne qui va bientôt rayonner sur l'Europe. — Et tout de suite, dans le chapitre sur l'architecture, M. Marcel Reymond nous raconte la construction sensationnelle de Saint-Pierre de Rome, le projet de Bramante, les transformations du plan primitif par Michel-Ange et A. da San-Gallo : monument capital d'où est sortie une architecture nouvelle, romaine d'abord et bientôt européenne. L'auteur, passant en revue le Vatican, les palais princiers, fait ressortir la domination de Michel-Ange sur l'architecture vers le milieu du XVIe siècle ; il montre comment le style baroque est une combinaison du classicisme de Bramante et de l'esprit religieux. Enfin, le chapitre se termine par un radieux tableau de la Venise de Sansovino et de la Vicence de Palladio. Le commentaire de M. Marcel Reymond est excellent, car il dégage bien la physionomie morale de l'architecture et ne se contente pas d'en analyser les procédés ; outre les connaissances historiques et techniques, on y trouve cette intelligence plus profonde que donnent presque toujours la sympathie et l'admiration. Il ne manque à cette étude que d'être rédigée avec plus de souci de plaire.

M. Pératé continue à nous présenter les peintres d'Italie. A son habitude, il commente avec une exactitude élégante et une très fine sensibilité l'œuvre des artistes ; on rencontre ici les derniers Florentins, après Vinci, la grande école romaine au temps de Raphaël et Michel-Ange, enfin les premiers maîtres vénitiens. Peut-être pourrait-on trouver que cette étude, toujours claire et aisée, ne pénètre pas assez profondément ces puissantes personnalités qu'on veut nous faire connaître. Il analyse, explique en fin lettré les sujets traités dans les chambres du Vatican et sur le plafond de la Sixtine ; mais peut-être ne dit-il pas assez tout ce que cette poésie doit à la manière de composer, dessiner et peindre de chaque artiste. Michel-Ange traduit la Bible ; oui, sans doute. Mais Rembrandt aussi y prendra ses inspirations. Quelles différences pourtant entre l'œuvre des deux hommes ! Elles tiennent à ce qu'il y a de plus intime dans le génie des peintres : les habitudes de l'imagination et les procédés d'expression. Quand on regarde les dessins de Michel-Ange, on voit comment l'imagination de cet homme était faite pour représenter l'effort ou la détente musculaire. C'est dans ses préoccupations habituelles qu'il faut suivre un artiste pour nous le faire comprendre ; on a trop souvent l'impression, en lisant les charmantes notices de M. Pératé, que ce qu'il nous raconte volontiers, c'est à quoi l'artiste songeait le moins. — De même, l'auteur avait à nous faire assister à la profonde transformation qui renouvelle la peinture vénitienne au temps de Giorgione et inaugure l'épanouissement le plus brillant

de cette école. Mais on ne dirait pas que M. Pératé ait cherché à expliquer en quoi consistait cette nouvelle manière de peindre. Ne fallait-il pas ici encore pénétrer à tout prix dans l'imagination et la technique de ces novateurs, sous peine de nous signaler la révolution accomplie par eux sans nous dire ce qu'elle fut?

Dans cet exposé général de l'art italien, la sculpture était restée un peu en retard, et M. A. Michel est obligé de remonter jusqu'à Luca della Robbia pour en reprendre le cours : défectuosité de plan qui ne va pas sans quelque inconvénient; une bonne part des sculpteurs florentins « primitifs » se trouve non pas dans le volume de Botticelli, mais dans celui de Raphaël, où le lecteur n'aura pas l'idée d'aller les chercher. Dans une histoire générale, le plan est toujours d'une importance primordiale; la façon dont la matière est coupée, la disposition des chapitres doivent rendre manifeste la conception d'ensemble. Mais, d'ailleurs, les très nombreux sculpteurs du xve siècle sont étudiés, analysés, caractérisés avec l'autorité à laquelle nous a habitués M. A. Michel. Dans ce livre sur la sculpture, l'auteur rencontre Michel-Ange sculpteur, comme M. Pératé a rencontré Michel-Ange peintre et M. Marcel Reymond Michel-Ange architecte; ce retour d'un même nom en trois chapitres était inévitable. Il est difficile de placer et de définir convenablement dans un tableau d'ensemble des hommes de la taille de Michel-Ange. M. A. Michel en a donné une biographie claire, vivante; un critique qui sait comme lui analyser les formes d'art aurait pu, il est vrai, nous en présenter une psychologie plus interne. Sans doute, il est utile de savoir où Michel-Ange a vécu, quels voyages il a faits, quelles commandes il a reçues, ses procès, ses coups de tête ou même ses coups de poing, mais il n'en reste pas moins que sa vraie existence, celle qui compte, s'est passée dans la solitude de l'atelier, lorsqu'il taillait le marbre avec son ciseau. Ce sont ses figures de pierre qui ont reçu ses confidences; ce sont elles qui, consultées par un homme habile comme M. A. Michel à faire parler les statues, peuvent maintenant nous révéler le secret de Michel-Ange. M. Romain Rolland a mis à la mode les biographies de grands hommes; il ne faudrait jamais perdre de vue que l'existence extérieure d'un artiste de génie serait aussi plate que celle de n'importe qui si ses œuvres n'en coloraient les épisodes de leur émouvante poésie. M. A. Michel a-t-il pensé que de belles reproductions le dispensaient du commentaire que nous attendions de lui? Ses reproductions même ne nous satisfont pas; je n'y ai vu ni le *David*, ni le *Penseur*, ni l'*Aube*, ni le *Crépuscule*.

C'est un ouvrage d'érudit et d'artiste que le beau livre de

M. Gerald-S. Davies[1] sur l'art des tombeaux à Rome jusqu'à la Renaissance. On y passe en revue ces innombrables monuments funéraires qui ornent les parois des vieilles églises de Rome et qui mettent à tout instant sous les yeux du touriste une œuvre admirable et un nom illustre. L'auteur suit pas à pas cette voie des tombeaux et nous rend plus sensible la continuité dans l'évolution de leur style. Longtemps après les premiers sarcophages, aux parois garnies de figures en toge, et au-dessus desquels le haut moyen âge disposa parfois des images byzantines, les Cosmati, à la fin du XIIIe siècle, ornèrent les tombeaux avec de fines mosaïques décoratives faites de débris d'architecture antique. Puis, au XVe siècle, une charmante Vierge florentine, entourée d'anges, veille sur le gisant et ce sont de délicieux putti qui, sur la paroi du sarcophage, portent le cartouche gravé « requiescat in pace ». Ces figures de marbre sont sculptées par d'illustres Florentins ou leurs élèves. Enfin, après Cristoforo Romano et Andrea Sansovino, au temps de Michel-Ange, le style et la pensée se transforment. C'est un autre art qui apparaît avec le tombeau de Jules II, par Michel-Ange, et qui se développera brillamment au XVIIe siècle avec Bernin. L'étude plastique des tombeaux est suivie de notices historiques sur les personnages des principaux d'entre eux.

La Collection des Manuels d'histoire de l'art, publiée sous la direction de M. Henry Marcel, s'est augmentée d'un volume de M. René Jean sur les arts de la terre[2]. Cette collection, qui étudie les arts par genres et non par pays, fait tout naturellement prédominer les considérations techniques sur les considérations historiques. Un même procédé assure la continuité d'un art à travers les siècles et maintient une certaine communauté de caractères malgré les différences de civilisations. Une étude de ce genre n'en apporte pas moins de précieux renseignements sur l'histoire de l'humanité. Les céramistes, malgré la fragilité de leurs produits, laissent après eux des monuments presque impérissables. Guerres, incendies et tremblements de terre, qui détruisent tant de choses, laissent subsister les tessons; sous la pioche des archéologues, ils réapparaissent ensuite, seuls débris de civilisations si lointaines, que leur architecture est anéantie et leur littérature impossible à déchiffrer. Quand un archéologue, d'esprit ingénieux et philosophique, comme M. Pottier, fait parler ces débris modestes, il nous montre

1. Gerald-S. Davies, *Renascence: the sculptured tombs of the fifteenth century in Rome*. Londres, John Murray, 1910, in-4°. 21 fr.

2. René Jean, *les Arts de la terre*. Paris, Laurens, in-8°. (Collection des Manuels d'histoire de l'art, publiée sous la direction de M. Henry Marcel.) 7 fr. 50.

en même temps combien les historiens sont encore loin d'avoir épuisé tout ce que peut leur fournir cette philologie de la céramique. Ainsi les chapitres de M. René Jean sur la céramique antique, grecque, persane, musulmane, chinoise suggèrent sur les civilisations orientales leur continuité, leur solidarité, quantité de notions que ne peut soupçonner l'histoire purement politique. L'auteur, après avoir amassé une somme considérable de connaissances, les a classées avec méthode et les a exposées avec clarté et agrément. Il a réussi un livre difficile. Pour coordonner dans un même ouvrage des notions aussi diverses, il faut un effort d'organisation dont les érudits ont coutume de mépriser la vanité; cependant, une maison ne se construit pas sans beaucoup de matériaux et s'ils sont assemblés avec art, est-ce une raison pour leur préférer un vulgaire tas de cailloux?

M. Wœrmann[1] vient d'achever sa monumentale *Histoire de l'art de tous les temps et de tous les pays* en publiant le troisième et dernier volume. On sait que les deux premiers traitaient de l'art depuis les temps préhistoriques jusqu'à la fin du moyen âge. Le dernier est consacré à l'art en Europe et en Amérique aux XVIe, XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. On y retrouve la richesse d'information, les qualités d'ordre et d'exactitude qui caractérisaient les deux premiers livres. M. Wœrmann ramasse une prodigieuse quantité de notions exactes et les répartit dans des classifications très logiques. Ces trois gros volumes sont des modèles de richesse bien organisée. Pour les temps modernes, il se trouve que la division par siècles coïncide assez exactement avec la manière dont se classent les faits; donc quatre grandes divisions correspondant aux quatre siècles. Dans chacun d'eux, les pays sont passés en revue par ordre d'importance artistique; jusqu'au XVIIe siècle, c'est encore l'art italien qui est à l'origine des écoles d'Europe. Mais aux XVIIIe et XIXe siècles, M. Wœrmann met la France en tête, et en effet, l'art français, depuis le règne de Louis XIV, a vraiment plus que nul autre imposé sa direction à l'art européen tout entier. Comme il est très naturel, M. Wœrmann donne pourtant une grande importance à l'art allemand et il l'étudie, semble-t-il, avec le souci de n'omettre aucun artiste. On pourrait d'ailleurs reprocher à M. Wœrmann de s'être laissé entraîner à composer ses chapitres par énumérations. Sans doute le lecteur y gagne de ne jamais y chercher un nom en vain; mais cet avantage est compensé par un inconvénient.

1. K. Wœrmann, *Geschichte der Kunst aller Zeiten und Völker*, t. III. Leipzig, 1911, in-4°. (Bibliographisches Institut.)

L'évolution générale de l'art, qui entraîne toutes ces individualités, n'apparaît pas aussi nettement. Et pourtant, il me semble qu'une histoire générale doit justement insister sur ce qui dépasse les individualités et qui ne peut trouver place dans les études particulières. A mesure que les histoires de l'art approchent des temps modernes, il est bien rare qu'elles résistent à cette tendance. Sauf dans les chapitres sur l'architecture, l'*Histoire de l'art*, publiée sous la direction de M. André Michel, est en train de devenir une série de courtes monographies. Enfin, peut-être pourrait-on noter combien la difficulté déjà si grande de juger ou définir nos contemporains devient plus grande encore lorsque nous sortons de chez nous. Il y a certainement dans tout art vraiment national, comme dans toute littérature, un génie intime qu'un étranger comprend difficilement. Ainsi, la physionomie de l'art français actuel me paraît bien loin d'avoir été saisie par M. Wœrmann. On sent trop dans son chapitre l'écho de notre critique d'art contemporaine qui est toute polémique et ne peut guère renseigner un historien. Quoi qu'il en soit, ce troisième volume de M. Wœrmann complète un admirable monument historique, monument par la richesse de l'information et par la solidité de l'organisation.

La *Revue historique* a déjà signalé brièvement l'apparition de la Collection d'histoire générale, publiée par la maison Hachette[1], lorsque cette Collection fut inaugurée par le volume de Sir W. Armstrong sur l'art anglais. Elle paraît sous le titre « Ars una, species mille », titre qui englobe, sous une même devise, une collection d'histoires de l'art par pays, écrites, autant que possible, par des historiens de chacun de ces pays; ces volumes, traduits en plusieurs langues, devaient naturellement paraître sous une même étiquette; comme langue internationale, le latin a été préféré à l'esperanto. La première originalité de cette collection est donc que chaque volume aura été pensé et écrit dans la langue de l'art qui y est traité. Ne doit-on pas attendre d'une rédaction de ce genre une connaissance plus approfondie, une intelligence plus complète de l'art étranger? Il est toujours bien difficile de se dénationaliser assez pour pénétrer le génie d'un peuple et l'art qui est l'expression de ce génie. Ainsi, Sir W. Armstrong décrit l'art anglais de tout autre façon que ne l'eût fait un historien français; M. Armstrong, tout au long de son histoire, paraît hanté par la préoccupation de bien dégager l'indépen-

1. Volumes parus : Sir William Armstrong, *Grande-Bretagne et Irlande;* Corrado Ricci, *Italie du Nord;* Louis Hourticq, *France*. Paris, Hachette, in-12. (Collection *Ars una, species mille*.) 7 fr. 50.

dance de l'art anglais par rapport à la France. Aussi est-il loin d'être d'accord avec nos archéologues sur l'origine de l'architecture gothique par exemple. Il considère le gothique français et le gothique anglais, non pas comme dérivés l'un de l'autre, mais comme dérivés l'un et l'autre de la même architecture normande; les cathédrales d'Angleterre seraient sœurs et non pas filles des nôtres.

Une seconde originalité de cette Collection est dans l'extraordinaire richesse de son illustration. Les gravures y sont comprises, ainsi qu'il convient dans des manuels, comme des documents et non comme de luxueux hors-texte. Le grand nombre a été préféré à la grande dimension. Cette multitude de vignettes bien groupées sont extrêmement utiles, et de leur succession même se dégage un enseignement très précis. Est-il besoin de dire que l'éditeur a mis son point d'honneur à faire de ces petits volumes des bijoux typographiques ?

Cette Collection est déjà riche de trois volumes. L'un, sur l'art anglais, par Sir W. Armstrong, a déjà été signalé ici ; l'autre, sur la France, par M. L. Hourticq, a été présenté par M. G. Monod dans un précédent numéro de la *Revue;* enfin, un de M. Corrado Ricci sur l'Italie du Nord.

Le livre de M. Corrado Ricci est bien d'un historien archéologue qui connaît familièrement tous les artistes, toutes les œuvres, toutes les vieilles pierres de son pays. Le nombre d'artistes et de monuments cités, définis, est incroyable, et sur les points où l'on pensait avoir le moins à apprendre, M. Corrado Ricci apporte pourtant des œuvres et des précisions nouvelles. Pour la masse des lecteurs même, le livre paraîtra peut-être trop riche. Le plan suivi par l'auteur est un plan régional. En France et en Angleterre, un plan de ce genre ne se fût pas justifié, et il était nécessaire de montrer comment la puissante personnalité nationale a, de bonne heure, donné à l'art de ces pays une physionomie générale très caractérisée. Pour l'Italie, si l'on ne voulait pas faire violence aux choses, le plan devait rappeler que, durant ses plus beaux temps de floraison artistique, ce pays vivait morcelé en un grand nombre de principautés et de républiques indépendantes. La vie locale a été fort active dans chacun de ces centres et l'art y a pris une physionomie originale. Nous aimons à retrouver les monuments de ces civilisations diverses lorsque nous parcourons l'Italie. Padoue, Vérone, Vicence, Ferrare, Venise, etc..., bien que villes voisines, ont chacune un caractère bien distinct, parce qu'elles ont toujours eu leur manière particulière de bâtir et de peindre. On ne peut donc désapprouver un plan qui permet de mieux faire revivre des physionomies locales, des civilisations muni-

cipales et de mieux faire comprendre la prodigieuse variété artistique de la Renaissance et du moyen âge italiens. L'art de l'Italie moderne, de l'Italie unifiée tend naturellement à faire disparaître cette diversité; les grandes galeries se ressemblent de Milan à Naples, et aussi les statues de Victor-Emmanuel ou de Garibaldi. Cet art du « risorgimento » a-t-il une physionomie originale? M. Corrado Ricci n'a pas tenté de la définir.

Monographies d'artistes. — Le savant petit livre que M. Marignan[1] consacre à la sculpture gothique ajoute certainement quelques précisions nouvelles à ce que nous savons déjà sur cette réapparition de la statuaire au xiie siècle. M. Marignan s'attache avant tout à grouper les écoles et à dater, au moins relativement, les œuvres les plus importantes. Il date les statues par le costume, ce qui est en somme une méthode fort raisonnable, les premières statues de l'âge roman ayant été ingénument naturalistes, et copiant avec la précision un peu naïve des œuvres primitives les minuties du costume. M. Marignan pose constamment la question de dates, et c'est par le dessin des bliauds et des hauberts qu'il la résout. L'ensemble du livre tend à prouver que, après l'éclosion éphémère d'une école de sculpture à Toulouse-Moissac, vers le milieu du xiie siècle, la *Francia* devint le centre artistique de la France, durant le troisième tiers du xiie siècle, et M. Marignan pense que les œuvres romanes de Poitou et de Bourgogne, d'est et d'ouest, sont postérieures aux sculptures du portail royal de Chartres et en dérivent.

Il ne se passe guère d'années qu'il n'y ait un livre sur la question Van Eyck. Elle continue à passionner plus que jamais les historiens de l'art. Les uns se préoccupent surtout du problème des origines, d'autres cherchent la part de chacun des frères dans l'œuvre commune. C'est cette seconde question que s'est continuellement posée M. Durand-Gréville dans l'ouvrage important et richement illustré qu'il vient de publier[2]. Son livre n'est pas une présentation de la personne et de l'œuvre des Van Eyck; on y trouve plutôt les notes d'un critique touriste qui est allé voir tous les panneaux attribués aux Van Eyck pour vérifier une hypothèse, une conception spéciale du génie de Hubert, l'aîné des deux frères. D'un bout à l'autre, le livre est donc dominé par cette question : Hubert ou Jean? Question qui à la longue fatigue le lecteur, car on n'y apporte

1. A. Marignan, *la Décoration monumentale des églises de la France septentrionale du XIIe au XIIIe siècle*. Paris, Leroux, in-12. (Petite Bibliothèque d'art et d'archéologie.)

2. E. Durand-Gréville, *Hubert et Jean Van Eyck*. Bruxelles, Van Oest, 1910, in-4°.

jamais de réponse péremptoire. M. Durand-Gréville part d'une conception de l'esthétique et de la manière de chacun des deux frères : Hubert est idéaliste, Jean est réaliste, ou encore : Hubert est un observateur de la vie en mouvement, tandis que Jean est le traducteur de l'attitude immobile. C'est avec des critériums aussi imprécis que l'on trace dans l'*Agneau mystique* le partage entre les deux frères. C'est faire des mesures avec d'inconsistantes nébuleuses. Quoi qu'il en soit, Hubert regagne sur Jean presque tout le bagage de la communauté. La tendance est d'ailleurs en ce moment assez générale chez les historiens de donner à l'aîné plus qu'au cadet. Il y a bien de l'ingéniosité dans le livre de M. Durand-Gréville; mais ses démonstrations n'en paraissent que plus fragiles; il est étonnant que l'on puisse apporter tant de finesse et de minutie dans la pure incertitude.

M. L. Dimier[1], — et il faut le louer de cette largeur d'esprit, — n'est certes pas nationaliste en art. Ce n'est pas lui qui chassera les Flamands et les Italiens de notre histoire au cri de : la France aux Français. Fort justement irrité par le zèle étroit de quelques érudits trop patriotes, il passe sa mauvaise humeur sur les pauvres « primitifs français » et, fort méchamment, il réfute Bouchot en cognant sur Fouquet. Tant de fiel entre-t-il... Et nous constatons une fois de plus qu'un livre de polémique n'est pas un livre équitable. Un livre qui contiendrait des erreurs matérielles, mais où il y aurait de la sympathie ou seulement de la sérénité, serait à conseiller de préférence à celui-ci. Le ton même du livre est faux. Mais, d'ailleurs, les affirmations de détail offrent-elles toute garantie? C'est une hagiographie bien frivole qui peut (p. 37) prendre un saint Jacques pour un saint Pierre.

Pour circuler dans l'inextricable fourré des primitifs allemands, il faut un guide sûr qui ait bon pied, bon œil. Le petit livre de M. Réau[2] est étonnant de netteté, de mouvement, de vivacité. On ne se douterait pas à le suivre que l'on traverse une des régions les plus difficiles de la géographie de l'art. Tout ce qu'on pourrait lui reprocher peut-être, c'est de ne pas regarder toujours avec assez de sympathie ces primitifs souvent vulgaires, mais qui peuvent paraître d'autant plus touchants qu'ils sont un peu balourds. De tous ces primitifs, ceux que M. Réau préfère sont Conrad Witz de Souabe et Michel Pacher le Tyrolien, c'est-à-dire les moins allemands de

1. L. Dimier, *les Primitifs français*. Paris, Laurens, 1911. (Les Grands Artistes.)

2. Louis Réau, *les Primitifs allemands*. Paris, Laurens, 1910, in-8°. (Les Grands Artistes.)

tous, car dans le premier on retrouve le pittoresque et le naturalisme gracieux des enlumineurs à la française, et le second est tout préoccupé déjà d'effets de perspective et de composition à la manière padouane.

Il y a moins de netteté, mais plus de force de sympathie dans l'important travail de M. A. Girodie sur Martin Schöngauer[1]. Il a même fallu chez l'auteur une patiente ardeur pour pousser à fond une aussi laborieuse enquête. M. Girodie a exploré avec soin tous les recoins de son sujet; les pages sont bourrées de noms et de faits. Le livre est dominé par la figure de Schöngauer, l'artiste un peu mystérieux en qui vinrent se concilier le tendre mysticisme de Cologne et le dur naturalisme de Van der Weyden ou Thierry Bouts. Le livre commence par des pages sur le milieu rhénan, sur l'art d'où est sorti Martin Schöngauer et s'achève en suivant le rayonnement de son influence bien au delà des frontières d'Alsace. Un copieux catalogue des principaux artistes et des principales œuvres du xve siècle rhénan et une monumentale bibliographie nous permettront désormais d'utiliser l'érudition de M. Girodie.

C'est un des meilleurs ouvrages de la collection des Maîtres de l'art que le livre de M. Bertaux sur Donatello[2]. Peut-être souhaiterait-on que le portrait d'ensemble du sculpteur florentin fût campé, construit, avec plus de certitude; la synthèse finale pourrait être établie avec plus de décision; mais pour tout le reste, ce travail est un modèle de science utile, d'analyse ingénieuse. L'œuvre du sculpteur est étudiée en détail, mais sans érudition oiseuse; l'auteur, qui connaît admirablement son sujet, fait quantité de rapprochements avec les œuvres du même temps ou d'une inspiration analogue. Quand un motif apparaît, il en trace l'historique et peut montrer d'une manière précise le degré d'originalité de Donatello. S'il fallait prouver que l'histoire de l'art peut être intéressante, il faudrait prendre des exemples dans un livre de ce genre. On verrait qu'elle ne consiste pas à raconter des histoires à propos des œuvres d'art, mais à les expliquer, à les lire. Ce qu'il importe avant tout devant les œuvres des hommes de génie, c'est de bien comprendre les nuances de leur pensée. M. Bertaux sait admirablement lire le langage des formes.

Ce qui manque au livre de M. de Foville[3] sur les della Robbia,

1. André Girodie, *Martin Schöngauer*. Paris, Plon, 1911, in-8°. (Les Maîtres de l'art.)

2. Em. Bertaux, *Donatello*. Paris, Plon, 1911, in-8°. (Les Maîtres de l'art.) 4 fr.

3. De Foville, *les Della Robbia*. Paris, Laurens, 1910, in-8°. (Les Grands Artistes.) 2 fr.

ce sont justement ces précisions d'analyse. Mais peut-être le sujet n'y prêtait-il pas. Ces jolies pages conviennent à ce sujet; elles sont douces, un peu molles parfois comme les madones si nobles de Lucca della Robbia. Pourtant le commentaire accentue peut-être trop que ces charmantes figures se ressemblent un peu.

La publication d'une édition nouvelle de Mrs Julia CARTWRIGHT[1] prouve le succès de cet excellent ouvrage et la fidélité du goût anglais pour l'art florentin de Giotto à Vasari. Ce petit manuel, clair, précis, au courant des discussions les plus récentes, est pourtant très modérément révolutionnaire et peut-être même un peu trop traditionnaliste dans les chapitres sur Cimabuè et Giotto.

Dans une langue un peu cherchée et dont la manière précieuse convient bien au modèle qu'il s'agissait de décrire, M. SCHNEIDER[2] a composé sur Botticelli un livre charmant par la pénétration du sentiment et la justesse du commentaire. La seconde moitié du volume est une excellente dissertation sur le style de Botticelli et se termine par une conclusion qu'il faut accepter : si l'art de Botticelli nous apparaît complexe et inquiet, c'est que la pensée n'a pas trouvé un langage assez souple pour la traduire; il y a là « une confidence qui n'a pas trouvé ses mots ».

Une étude scrupuleuse de M. GIELLY[3] sur le Sodoma revise le catalogue des œuvres attribuées à ce maître et commente avec beaucoup de sentiment le peintre voluptueux de Monte-Oliveto, de la Farnésine et de San-Domenico de Sienne. M. Gielly s'élève contre la tradition qui fait de Sodoma un disciple de Vinci; et, sans doute, Sodoma non plus que Luini ne s'est pas formé dans l'atelier du grand Florentin. Mais la tradition a-t-elle tort quand elle reconnaît chez ces deux artistes une manière de peindre, rendue possible seulement par les innovations de Léonard? Il paraît difficile de méconnaître que le *sfumato* de Vinci ait, après 1500, donné de la souplesse et du mystère aux robustes beautés de Lombardie.

Le livre de M. Marcel REYMOND, sur Bernin[4], est une sorte de réhabilitation enthousiaste; et il ne fait que rendre justice à l'un des artistes les plus significatifs de l'Italie, au plus étonnant génie créateur que Rome ait connu après la mort de Michel-Ange, à celui que nous rencontrons constamment dans la ville pontificale où nous

1. Mrs Julia Cartwright, *The painters of Florence from the thirteenth to the sixteenth century*. London, John Murray, 1910.

2. Schneider, *Botticelli*. Paris, Laurens, 1910, in-8°. (Les Grands Artistes.)

3. L. Gielly, *Giovanni-Antonio Bazzi, dit le Sodoma*. Paris, Plon, 1911, in-4°. (Les Maîtres de l'art.) 4 fr.

4. Marcel Reymond, *le Bernin*. Paris, Plon, 1910, in-8°. (Les Maîtres de l'art.) 4 fr.

allons chercher Raphaël et Michel-Ange. Son rôle fut immense; il est un des initiateurs de l'art catholique moderne par la hardiesse avec laquelle il a su concilier les formes païennes et la pensée religieuse. M. Marcel Reymond note très justement sa parenté avec Jean de Bologne, avec Corrège, avec Rubens même. Il aurait pu insister davantage sur l'influence antique; l'*Apollon* du Belvédère et la *Niobé* lui ont servi de modèles. L'admiration de l'auteur pour Bernin gagnerait d'ailleurs à être moins continue; l'homme qui a sculpté le cavalier de la pièce des Suisses à Versailles s'est trompé quelquefois. Quant à son influence, M. Marcel Reymond l'exagère peut-être un peu en la retrouvant chez tous les sculpteurs, qui depuis aimèrent le pathétique et la fougue du mouvement.

Dans un ouvrage récent, composé en collaboration avec Gustave Ludwig, M. Molmenti avait raconté avec des documents inédits et commenté d'une manière originale la vie et l'œuvre de Carpaccio. Aujourd'hui, c'est l'existence et l'œuvre de Tiepolo qu'il nous présente en un ouvrage copieux et plein de faits[1]. M. Molmenti connaît à merveille l'art vénitien, à l'histoire duquel il s'est consacré. Il nous montre cette fois la peinture vénitienne à son déclin et subitement l'apparition éblouissante de Tiepolo, dont les peintures et les fresques, depuis 1715 jusqu'à sa mort, en 1770, se multiplièrent à Venise, en Vénétie, dans les églises de Lombardie, en Allemagne, au palais de Wurzbourg, au Palais-Royal de Madrid et chez combien d'amateurs, alliant la fougue puissante des maîtres du XVIe siècle à la vivacité nerveuse et spirituelle du XVIIIe siècle. Tiepolo a projeté en plein ciel, au milieu des nuages blancs, les figures richement drapées de Véronèse; elles animent les voûtes des églises vénitiennes de leur voltige infatigable. M. Molmenti commente le sens de ces brillantes images où notre regard ne voit d'abord qu'une spirituelle décoration. D'excellentes gravures mettent sous nos yeux l'œuvre complète du peintre; ce beau livre est un modèle de luxe élégant.

La biographie de Philibert de l'Orme[2], par M. Henri Clouzot, utilise avec beaucoup d'art quantité de menus documents; bien qu'il nous ait beaucoup parlé de lui-même, l'existence de ce grand artiste est loin d'être pour nous sans mystère. M. Clouzot comble par des suppositions vraisemblables les lacunes de nos connaissances et nous donne ainsi l'impression d'une biographie continue. Cette biographie est placée entre deux courts chapitres d'introduction et de conclusion

1. Pompeo Molmenti, *Tiepolo. La vie et l'œuvre du peintre*, trad. par H.-L. de Perera. Paris, Hachette, 1911, in-4°.

2. H. Clouzot, *Philibert de l'Orme*. Paris, Plon, 1910, in-8°. (Les Maîtres de l'art.) 4 fr.

où le style de Ph. de l'Orme est défini et situé dans le courant de notre art national. Ce grand architecte, tout féru qu'il était d'antiquité, reste étroitement attaché aux traditions nationales; dans ses efforts pour parler latin, il conserve un fort accent français.

Parmi tant de monographies, on est heureux de rencontrer un livre de synthèse. Le livre de M. H. Lemonnier, sur l'art français au temps de Louis XIV[1], est un ouvrage minutieux; si les touches sont menues, ce n'est pas par timidité, mais par scrupule. Non seulement tout a été ici contrôlé, pesé, examiné, mais les affirmations ne se présentent pas sans les restrictions utiles et l'éclat des couleurs est sacrifié à l'exactitude des nuances. Ce livre fait suite au volume du même auteur, sur l'art sous Richelieu et Mazarin, ouvrage qui, par la sûreté de sa méthode et la clarté de son plan, a servi bien souvent de modèle aux aspirants docteurs. M. Lemonnier y montre comment l'art français a été. durant une trentaine d'années, soumis au goût du roi, à la centralisation administrative de Colbert et à l'hégémonie de Le Brun. On sait combien cette organisation de l'art a été critiquée par les historiens depuis Vitet jusqu'à Courajod. Malgré toute sa sympathie et toute son admiration pour Courajod, dont il a publié les notes de cours, M. Lemonnier s'est bien gardé des exagérations et des violences du bouillant et généreux contempteur des classiques. En excellent historien, il comprend trop bien les raisons de cet art. il montre trop clairement comment il a été déterminé par l'état de la société pour supposer qu'il aurait pu être différent et se perdre en vains regrets.

Téniers, si populaire, n'avait pas sa biographie en français. M. Roger Peyre[2] lui en a fait une qui n'est point sans agrément. En passant, il signale la réelle importance de ce « petit maître » dans l'évolution de la peinture entre Rubens et Watteau. Ce riche bourgeois, homme de cour, peignait des magots, des tabagies ou de délicats paysages, parce que ces motifs étaient admirables pour bien faire valoir l'esprit incisif de sa touche.

M. Paul Lafond[3] continue à nous faire connaître les peintres d'Espagne en nous présentant l'art puissant et dramatique de Zurbaran et de Ribera.

M. Dumont Wilden[4] a écrit, à propos des portraitistes français

1. H. Lemonnier, *l'Art français au temps de Louis XIV (1661-1690)*. Paris, Hachette, 1911, in-12. 3 fr. 50.

2. Roger Peyre, *Téniers*. Paris, Laurens, 1911, in-8°. (Les Grands Artistes.) 2 fr.

3. Paul Lafond, *Ribera et Zurbaran*. Paris, Laurens, 1911. (Les Grands Artistes.)

4. Dumont Wilden, *les Portraitistes français du XVIIIe siècle*. Paris, Laurens, 1910, in-8°.

du XVIIIe siècle, un livre rempli de remarques justes et fines sur les relations de la société et de l'art. Il y montre une réelle pénétration et son analyse n'est pas faite seulement des traditionnelles anecdotes sur l'esprit et la galanterie du XVIIIe siècle. C'est un peu la physionomie morale du temps d'après les portraits qu'il nous a laissés. Mais, je ne sais s'il y a un fonds historique très résistant sous cette étude psychologique si bien présentée. Quelques brèves incursions dans l'histoire générale sont presque inquiétantes. Telle quelle, cette étude, un peu en l'air, est d'un essayiste de talent et se lit avec beaucoup d'agrément.

M. Gabriel Mourey[1] traite avec faveur les préraphaélites anglais. Il donne une bonne définition de cette école : « Le naturalisme des préraphaélites ne porte que sur les moyens d'exécution ; leur inspiration demeure idéaliste ; le naturalisme de Georges Eliot en donne, littérairement, une idée assez exacte. » Après quoi, il caractérise les principaux des maîtres de ce groupe : D.-G. Rosseti, le peintre des grandes blondes aux yeux extasiés, magnifique, impétueux, prodigue, capricieux, absurde ; Holman Hunt, tenace, énergique, exact, qui traduit de délicats symboles avec un réalisme méticuleux ; Millais, excellent peintre, un observateur qui finit par abandonner le groupe préraphaélite pour devenir anecdotier ; Madox Brown, dont quelques tableaux sont pleins de sens et de beauté ; Burne Jones, le plus populaire en France, qui raconte les légendes médiévales en style florentin ; Watts, enfin, dont les symboles parfois ambitieux n'ont pu toujours fournir un corps à ses abstractions.

M. Prosper Dorbec[2] vient de composer un ouvrage charmant sur Théodore Rousseau, une vraie biographie de paysagiste, où les seuls événements sont les découvertes et les émerveillements du peintre devant la nature : livre écrit avec amour, par petites touches fines, justes, expressives ; existence sans événements, mais toute remplie de rêveries et de sensations. Immobilisé au milieu d'un paysage, Rousseau était si attentif, si tranquille que, sous son long manteau, il ressemblait, dit son ami Diaz, à une ruche. M. Prosper Dorbec a bien rendu cet art, si difficile à définir, où une philosophie naturaliste subconsciente ne parvient pas à l'idée claire ; son style même, où la recherche ne va pas toujours sans quelque excès, s'harmonise bien à un peintre qui s'est ingénié jusqu'à l'artifice pour atteindre la nature. Il faut contempler longuement Rousseau

1. Gabriel Mourey, *les Préraphaélites anglais*. Paris, Laurens, in-8°. (Les Artistes célèbres.)

2. Prosper Dorbec, *Théodore Rousseau*. Paris, Laurens, in-8°. (Les Grands Artistes.)

pour le bien pénétrer; il n'est pas toujours inutile de relire plusieurs fois son commentateur pour le comprendre.

Monographies monumentales. Art régional. — Il convient de signaler l'apparition de nombreuses monographies monumentales. Ces petits ouvrages seront très utiles, car ils mettent à notre portée des renseignements qu'il serait long de découvrir dans les revues spéciales ou les archives de province. Le livre de M. Delahache, sur la cathédrale de Strasbourg[1], n'est pas seulement une excellente monographie monumentale; c'est éclairée par la lumière de l'art l'existence d'une ville, et de quelle ville! M. Delahache, l'auteur de *la Carte au liséré vert*, un des livres les plus émouvants écrits en ces dernières années, n'est pas seulement un érudit scrupuleux, c'est un écrivain; dans sa description de la cathédrale de Strasbourg, il a su nous faire sentir l'âme de l'Alsace.

M. l'abbé Rochias[2] a publié des gravures des fameux chapiteaux romans de Saint-Nectaire, avec un commentaire ingénieux pour en donner le sens. Cette iconographie romane est pleine de symboles encore mystérieux et par suite d'un intérêt extrême.

Notons aussi une étude de M. Rey[3], sur la cathédrale de Cahors, composée avec soin, écrite avec goût. L'auteur prétend que des trois grandes cathédrales à coupole du sud-ouest : Cahors, Angoulême, Périgueux, celle de Cahors serait la plus ancienne et qu'elle aurait servi de modèle ou tout au moins serait le point de départ. — Une coquette, spirituelle étude sur Souvigny, monastère clunisien qui a laissé deux chefs-d'œuvre, une bible enluminée du XIIe siècle et une fort belle église qui eut à souffrir des guerres et des révolutions[4]. — Sur la cathédrale de Tarbes, M. Louis Caddau[5] a publié une étude très riche de détails et d'une grande précision technique. Il nous renseigne sur tout ce que lui ont appris les fouilles et les restaurations qu'il a eu à diriger.

La petite Collection de monographies monumentales[6], publiée sous

1. G. Delahache, *la Cathédrale de Strasbourg*. Paris, Longuet, 1910, in-12. 2 fr. 50. — C'est dans cette même collection qu'ont déjà paru deux volumes, l'un sur *l'Église abbatiale de Saint-Denis et ses tombeaux*, par Paul Vitry et Gaston Brière, l'autre sur *Notre-Dame de Paris*, par Marcel Aubert.

2. L'abbé G. Rochias, *les Chapiteaux de Saint-Nectaire*. Caen, Delesques, 1910, in-8°.

3. Docteur Émile Rey, sénateur, *la Cathédrale de Cahors*. Cahors, 1910, in-12.

4. A. Limagne. *Souvigny*. Montluçon, 1911, in-8°.

5. Louis Caddau, architecte, *Monographie de la cathédrale de Tarbes*. Paris, Champion, 1911, in-8°.

6. *Petites monographies des grands monuments*, publiées sous la direction de M. E. Lefèvre-Pontalis. Paris, Laurens, in-12. Derniers volumes parus :

la direction de M. E. Lefèvre-Pontalis, s'est enrichie d'un certain nombre de volumes. Signalons, en particulier, le travail de M. J. Laran sur la cathédrale d'Albi : monographie précise, claire dans la description technique et aussi d'un intérêt émouvant par les souvenirs historiques qui en expliquent la physionomie un peu farouche. — La cathédrale de Reims est étudiée par M. Demaison, qui a recherché les noms des maîtres de l'œuvre successifs; à retenir que l'auteur s'élève contre la tradition d'après laquelle la cathédrale aurait été augmentée après coup de trois travées et sa façade avancée d'autant. Il explique autrement le contraste entre le style plus moderne des piliers et le caractère plus archaïque des statues de la façade. Toutes ces monographies se recommandent par la précision, la concision et leur caractère pratique. Souhaitons le rapide développement de cette excellente collection.

Il est toujours fort amusant de suivre dans les monographies de la Collection des Villes d'art célèbres[1] l'évolution des différents styles qui se sont succédé en Europe et de voir comment ils ont contribué à former la physionomie complexe des plus belles de nos cités modernes. Chacune d'entre elles conserve d'ailleurs l'empreinte dominante d'un siècle ou d'une période artistique. Clermont-Ferrand et l'Auvergne nous intéressent surtout par leurs ruines romaines et leurs monuments romans. Ces origines sont excellemment exposées par MM. Desdevises du Dezert et Louis Bréhier; le livre de M. Servières, sur Dresde, met sous nos yeux de l'architecture rococo; celui de M. Hymans, sur Bruxelles, nous promène au milieu d'une ville industrieuse entre toutes et qui ne cessa depuis le XIIIe siècle d'être une capitale artistique.

M. Joseph Brassinne[2] achève en un tome II une importante histoire de l'*Art mosan* qu'avait commencée M. Jules Helbig. Ce volume va du XVIe au XVIIIe siècle. Nous y voyons comment le pays

l'Abbaye de Vézelay, par Charles Porée; *le Château de Rambouillet*, par H. Longnon; *Saint-Pol-de-Léon*, par L.-Th. Lécureux; *le Château de Vincennes*, par le capitaine F. de Fossa; *l'Abbaye de Moissac*, par A. Anglès; *l'Hôtel des Invalides*, par Louis Dimier; *la Cathédrale de Reims*, par L. Demaison; *la Cathédrale du Mans*, par G. Fleury; *la Cathédrale d'Albi*, par Jean Laran; *la Cathédrale de Bourges*, par Amédée Boinet; *le Château d'Anet*, par Alphonse Roux; *la Cathédrale de Lyon*, par L. Bégule; *le Mont-Saint-Michel*, par H. Besnard.

1. *Les Villes d'art célèbres*. Paris, Laurens, in-8°. Derniers volumes parus : *Bruxelles*, par Henri Hymans; *Dresde*, par Georges Servières; *Clermont-Ferrand*, par G. Desdevises du Dezert et Louis Bréhier; *Cracovie*, par Marie-Anne de Bovet.

2. Jules Helbig et Joseph Brassinne, *l'Art mosan*, t. II. Bruxelles, Van Oest, 1911, in-fol.

de Liège tient dans l'histoire de l'art une place honorable en face de Bruges et Anvers. C'est de là que vinrent les frères de Limbourg, les Van Eyck, Patenier, de Blès. L'école d'un des meilleurs romanistes, Lambert Lombard, est liégeoise. Flémalle, Lairesse, les deux plus illustres représentants de la peinture classique du XVIIe siècle dans les Pays-Bas, le sont également. Enfin, ce pays de la Dinanderie a vu fleurir aussi au XVIIIe siècle un art décoratif charmant. Ces hommes et ces œuvres sont étudiés avec une sympathie très légitime et la richesse de documents habituelle chez les historiens de l'art belge; car ces régions ont conservé religieusement quantité d'archives qui manquent trop souvent aux historiens de notre art.

Dans la jeune Collection des Grands Artistes des Pays-Bas, un livre très savant de M. J. Bosschère[1] présente les sculpteurs d'Anvers, des origines au XVIe siècle. Après un début un peu confus sur les origines barbares de l'art gothique, où des citations de Courajod ne jettent pas une vive lumière, l'ouvrage contient un tableau de la vie brillante des Flandres sous les ducs de Bourgogne et des renseignements fort précieux sur l'organisation du travail dans ces ateliers, d'où sortirent tant de retables en bois sculpté. M. Alphonse Germain[2] suit les Néerlandais en Bourgogne, à Dijon, la ville de Philippe le Hardi, de Claus Sluter, de Malouel et Bellechose. Il analyse et décrit leurs œuvres en un style qui manque un peu de naturel et qui rappelle trop souvent la critique d'art de journal. Les faits sont exacts, mais les jugements sont bien loin de toujours emporter l'adhésion du lecteur.

Enfin, parmi ces travaux sur notre art régional, une mention toute spéciale est due à celui de M. Léon Giron sur les peintures murales des églises de la Haute-Loire[3]. Ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'art français ont depuis longtemps remarqué les très curieuses communications de M. Léon Giron, aux séances des Sociétés des beaux-arts des départements, sur les peintures des vieilles églises du Velay. Elles ont révélé des fresques du XIIe siècle, quelques-unes de style byzantin, d'autres d'un caractère populaire, d'une étrangeté barbare; les dernières, enfin, des XVe et XVIe siècles, portent la marque de l'influence italienne. Quelques-unes seulement avaient été publiées dans le recueil de Gélis Didot et Laffillée.

1. J. de Bosschère, *la Sculpture anversoise*. Bruxelles, Van Oest, in-8°. (Collection des Grands Artistes des Pays-Bas.) 3 fr. 50.

2. Alphonse Germain, *les Néerlandais en Bourgogne*. Bruxelles, Van Oest, in-8°. (Collection des Grands Artistes des Pays-Bas.) 3 fr. 50.

3. Léon Giron, *les Peintures murales des églises de la Haute-Loire*. Paris, Leroux, 1911, in-fol.

M. Léon Giron a, durant des années, recueilli pieusement des reproductions de toutes ces vieilles peintures et il en a constitué un musée fort curieux au Puy. Il vient de publier ces vieilles images, accompagnées de commentaires, en un fort beau volume. Une telle initiative est de celles qu'on ne saurait trop louer. Il faut encourager nos archéologues régionaux à faire la chasse des reliques du passé.

Livres d'esthétique et de critique. — Parmi les peintres qui ont écrit sur leur art, Léonard de Vinci est assurément celui dont la pensée a le plus de profondeur et de portée. M. Péladan[1] a réédité ces « pensées » de Léonard sur la peinture en les groupant par affinités. L'ensemble ne constitue pas un système absolument arrêté; cependant, ces réflexions composent un corps de doctrine très net. C'est un intellectualisme esthétique, celui de l'art florentin; il s'est continué bien après la Renaissance dans notre art classique; les formules mêmes de Vinci ont passé chez les critiques du XVIIe et du XVIIIe siècle; elles n'ont point encore perdu leur vigueur. Le caractère dominant de cette pensée est son caractère intermédiaire entre l'attitude contemplative de l'artiste et l'attitude explicative du savant. Un tel livre est bien révélateur de l'esprit florentin; l'art y rejoint continuellement la science. Toutes ces remarques ne visent qu'à servir le peintre; mais constamment l'intelligence spéculative de Vinci et sa curiosité analytique dépassent la connaissance strictement utile à un artiste. Certains chapitres, les remarques sur les aspects de l'eau, sur la perspective aérienne, peuvent à la fois entrer dans un traité de physique ou dans un manuel sur l'art de composer un paysage. M. Péladan accompagne les « pensées » de Vinci d'un commentaire très pénétrant. Le lecteur donnerait plus volontiers son adhésion s'il n'était parfois choqué par la forme qui manque trop souvent de naturel[2]. Mais enfin, tel qu'il est, abrupt, imprévu, hardi dans l'affirmation, ce commentaire tranche sur la grise indécision des propos habituels en histoire de l'art.

Michel-Ange est bien loin de montrer dans ses écrits la pénétration de pensée et l'originalité de Vinci. M. Boyer d'Agen[3] traduit et fait lire pour la première fois en français des écrits de ce grand

1. Léonard de Vinci, *Traité de la peinture*, trad. nouvelle..., par Péladan. Paris, Delagrave, 1910, in-8°.

2. Voici un exemple de commentaire qui obscurcit au lieu d'éclairer. Comparant la Vénus de Botticelli à la Vénus de Médicis, M. Péladan écrit : « Dans le domaine du concupiscible, une certaine disproportion compense, par son accent animique, l'injure faite au canon. » Le plus fort, c'est que cette phrase étonnante contient un sens raisonnable.

3. *L'Œuvre littéraire de Michel-Ange, d'après les Archives Buonarotti*, etc..., par Boyer d'Agen. Paris, Delagrave, 1 vol. in-8°, ill. 7 fr. 50.

sculpteur, qui fut aussi peintre, architecte et poète. Dans ce recueil se trouvent la vie de Michel-Ange, par Condivi, des lettres de l'artiste à sa famille, et particulièrement à son père et à son neveu, enfin ses poésies, tous les documents avec lesquels M. Romain Rolland a su reconstituer une biographie si pathétique de ce génie tourmenté.

D'autre part, M. Léo Rouanet a traduit les fameux dialogues composés en portugais par Francesco de Hollanda[1]. On sait que ces dialogues mettent en scène Michel-Ange et quelques-uns des intimes de sa vieillesse et particulièrement Vittoria Colonna. On peut trouver dans ces dialogues quelques couplets révélateurs et utiles pour définir l'idéalisme du grand Florentin. C'est là qu'on lit le propos fameux sur l'art flamand, où Michel-Ange exprime son mépris pour le réalisme menu de cette peinture dévote et bourgeoise. Mais, d'ailleurs, il y a bien de la littérature creuse dans ces dialogues. La faute n'en est certainement pas imputable à l'artiste, mais à Francesco de Hollanda. Les personnages dissertent en termes pompeux, comme ces graves sénateurs que Cicéron rassemblait pour leur faire chercher la définition de l'orateur parfait; ils reprennent, à quinze jours d'intervalle, l'entretien au point où il a été interrompu; ils font un éloge perpétuel et parfois étrange de la peinture, — elle sert à faire la guerre, César a battu Pompée parce qu'il dessinait mieux que lui, etc...; — ce livre n'est parfois que du Pline démarqué. Bref, ces dialogues m'ont tout à fait l'air d'être une simple convention littéraire pour exposer quelques réflexions sur l'art. Ces réflexions n'ont rien de très profond, et il est fort probable qu'on ne trouve ici qu'un très faible écho des conversations de Michel-Ange. Il n'est pas rare que les esthéticiens cherchent ainsi à relever la dignité d'une pensée en la faisant tomber d'une illustre bouche. Ce serait un travail de philologie amusant que de rechercher tout ce que Francesco de Hollanda a pillé de-ci de-là. Il resterait peu; et dans ce résidu même, tout ne serait pas de Michel-Ange.

Les propos de Rodin[2] aussi sont précieusement recueillis. Ses conversations avec M. Paul Gsell présentent certainement plus de garanties d'authenticité que celles de Michel-Ange et de Francesco de Hollanda. Il est difficile de mettre une doctrine qui soit nette dans un dialogue qui paraisse naturel. Le disciple prend le rôle sacrifié; il se charge de la timide objection qui fera surgir la réfuta-

1. *Quatre dialogues sur la peinture de Francesco de Hollanda*, mis en français par Léo Rouanet. Paris, Champion, 1 vol. in-12. 5 fr.

2. Auguste Rodin, *l'Art*, entretiens réunis par Paul Gsell. Paris, Bernard Grasset, 1911. 6 fr.

tion triomphante; il endosse les réflexions plates qui servent de transition entre deux révélations profondes; il s'étonne au bon moment pour solliciter l'explication utile; enfin, après quelques considérations générales d'apparence désintéressée, il se charge de faire à l'œuvre du maître les applications avantageuses. M. Paul Gsell a fort élégamment traversé toutes ces difficultés. Rodin n'émet dans ce livre que des réflexions justes, sensées, fines; il les exprime en termes d'une grande clarté. On trouverait difficilement ailleurs une esthétique plus judicieuse et plus persuasive. Ce qu'il dit du mouvement dans la sculpture, de la sensualité de la statuaire grecque et même de la moralité de l'art est d'une rare intelligence et transcrit par un fin lettré. Ajoutons que d'admirables reproductions des meilleures œuvres de Rodin sont, au moins autant que ses propos, à la louange du grand artiste.

M. Fontaine[1] vient de remettre à jour l'inventaire des peintures de l'Académie royale qui avait cessé d'être tenu depuis la suppression de cette Académie. Ces collections étaient composées des morceaux de réception présentés par les nouveaux agréés. Elles ont été dispersées; quelques tableaux sont allés au Louvre ou à Versailles, d'autres dans les musées de province, d'autres enfin ont disparu[2]. M. Fontaine les a suivies à la trace depuis le moment où elles ont quitté les salles de l'Académie. Il s'en faut de beaucoup que toutes ces œuvres soient des chefs-d'œuvre; mais, enfin, elles intéressent toutes de très près l'histoire de notre École nationale de peinture, et un tel recensement permet de faire quelques découvertes et bien des rectifications. M. Fontaine remarque fort justement que les anciens inventaires peuvent servir souvent à corriger des erreurs dans les catalogues de nos musées, — quand nos musées ont des catalogues. Mais peut-être exagère-t-il leur utilité. Les œuvres anciennes qui nous sont parvenues, accompagnées de documents contemporains, sont vraiment rares, et s'il nous fallait toujours attendre des témoignages écrits pour fixer des attributions, l'œuvre de Titien, de Rembrandt et de la plupart irait se perdre dans la

1. André Fontaine, *les Collections de l'Académie royale de peinture et de sculpture*. Paris, H. Laurens, 1 vol. in-8°, 12 pl., broché. 9 fr.

2. La Révolution, en bouleversant le mobilier de l'ancien régime, a fourni beaucoup de travail à nos érudits. Quelle perte pour eux s'il n'y avait pas eu de « vandalisme révolutionnaire »! Ce vandalisme ayant été, fort heureusement, très paperassier, les cartons des archives promettent encore pour longtemps des chasses abondantes aux érudits de l'art français et aux conservateurs de musée, soucieux de connaître les origines de leurs richesses. Ainsi, les historiens du Louvre trouveront à s'instruire parmi les documents publiés par MM. Guiffrey et Tuetey sur les origines du Muséum.

multitude anonyme. Ajoutons que ces attributions, par les vieux inventaires, sont bien loin de donner l'absolue sécurité[1]. Les présomptions que M. Fontaine tire des documents pour attribuer à Largillière le portrait de Mignard du Louvre pèsent bien peu devant les objections que suggère le simple examen de l'œuvre elle-même[2]. Enfin, dans un livre de ce genre, qui peut être consulté comme un répertoire, il est regrettable que l'auteur n'ait pas attaché plus d'importance à l'orthographe des noms propres. Sans doute, les documents sont ici d'une fantaisie indéniable. Au moins fallait-il que, dans l'index, le lecteur pût se reconnaître parmi ces formes différentes d'un même nom. Admettons que le peintre Le Thière soit appelé tantôt Le Tier, tantôt Le Their, tantôt Le Tierre; au moins devait-on, dans les tables finales, citer une fois l'orthographe traditionnelle. De même, on hésite à reconnaître Giraudet. Ailleurs, Charles Vernet pour Carl Vernet, Claudia Stella pour Claudine Stella. De même, M. Fontaine parle de peintres oubliés comme Van Beck; il suffisait de rétablir la forme usuelle Van Boucle pour reconnaître un Flamand populaire dans les ateliers parisiens du XVIIe siècle.

M. A. Fontaine continue, d'autre part, à suivre l'histoire de l'art français dans les écrits de ses critiques et théoriciens. Un de ces écrivains méritait de le retenir, le comte de Caylus[3]. Quelques-unes de ses pages, peu connues ou inédites, ont été recueillies et publiées. Une introduction et des notes empruntées aux biographies

1. Je ne prends qu'un exemple. Il suffit de jeter les yeux sur une illustration du livre de M. Fontaine pour contester la conclusion qu'il tire de quelques documents. A la page 145, il publie deux portraits qui se ressemblent fort et qui représenteraient l'un et l'autre le peintre Favanne, l'un étant l'œuvre de l'artiste lui-même, l'autre celle d'Autereau. Or, si on accepte les conclusions de M. Fontaine, il faudrait admettre qu'Autereau a donné à son modèle un visage haut de 0^m40 et large d'autant. Ce visage mesure en effet le tiers environ d'un tableau de 1^m30 de hauteur. Quel portraitiste aurait jamais commis pareille monstruosité! D'autre part, le portrait de Favanne, soi-disant par Favanne, ne présente pas les poses habituelles dans des portraits de ce genre. Au contraire, tout s'arrange si l'on intervertit les noms d'auteurs; alors la dimension du premier devient normale et la pose du second paraît bien être celle d'un artiste qui peint en s'examinant dans un miroir.

2. Dans le dernier catalogue du musée d'Angers (Angers, 1908), inséré dans *l'Inventaire des richesses d'art de la France*, j'ai cherché les quatre tableaux de concours de Gérard, Le Thière, Thévenin et Girodet, que M. Fontaine dit se trouver dans ce musée. J'avoue n'en avoir trouvé aucun. Les inventaires d'autrefois doivent-ils nous inspirer plus de confiance que les catalogues d'aujourd'hui?

3. Le comte de Caylus, *Vies d'artistes du XVIIIe siècle. Discours sur la peinture...*, publiés par A. Fontaine. Paris, Laurens, 1910, in-8°.

d'artistes du XVIIIe siècle ajoutent à l'utilité et à l'intérêt de cette publication. Quelques illustrations égaient la prose un peu austère de Caylus[1].

M. Conrad DE MANDACH a eu l'heureuse idée de traduire le livre de WÖLFFLIN[2] sur la Renaissance italienne. Ce livre n'est pas une histoire, au sens ordinaire du mot, mais une philosophie technique de l'art italien entre les derniers primitifs et les grands maîtres du XVIe siècle. Les faits biographiques, les questions d'authenticité, les nomenclatures, tout ce qui remplit les livres ordinaires ne tient ici aucune place. Le problème étudié est vraiment un problème plastique. Par quelle évolution morale, esthétique, technique, le langage des formes s'est-il modifié, passant du style des « primitifs » à celui des « modernes »? Sans doute, tous les livres d'art font profession de ne traiter que des questions de ce genre; mais, en pratique, on nous montre trop souvent qu'il y a loin entre disserter sur l'art et disserter à propos de l'art. Il est tout à fait heureux que le livre classique de Wölfflin ait été mis à la portée des étudiants de chez nous; il leur montrera qu'il ne suffit pas, pour pénétrer une œuvre d'art, de noter des circonstances historiques et que l'on peut analyser les caractères de la beauté en restant précis et sans tomber dans les divagations de l'impressionnisme ou le délire métaphysique. Enfin, l'auteur prouve fortement que le génie individuel est toujours soumis à une influence collective, et il excelle à discerner ces tendances générales qui inclinent les artistes d'un même moment vers un idéal commun.

Après plusieurs années d'un tête-à-tête sévère avec Quatremère de Quincy, M. SCHNEIDER nous expose, dans un gros volume, l'action de cet esthéticien sur l'art de son temps[3], et il nous analyse dans un volume plus court ses théories[4]. Le travail est exécuté avec la conscience qui est de rigueur dans une thèse de doctorat. Le volume biographique est particulièrement riche de détails; nous y voyons un Quatremère partisan de la sculpture polychrome, idéaliste à certains égards, réaliste à d'autres, intervenant dans les embellissements de Paris, dans l'administration des beaux-arts, organisant la lutte

1. Parmi ces illustrations figure une vue de Rome par Hemskerke (fig. 212). Ce romaniste flamand du XVIe siècle n'a aucun droit à figurer parmi les contemporains de Caylus.

2. H. Wölfflin, *l'Art classique. Initiation au génie de la Renaissance italienne*, traduction et préface par Conrad de Mandach. Paris, Laurens, 1911, in-8°.

3. R. Schneider, *Quatremère de Quincy et son intervention dans les arts (1788-1830)*. Paris, Hachette, 1910, in-4°.

4. R. Schneider, *l'Esthétique classique chez Quatremère de Quincy (1805-1825)*. Paris, Hachette, 1910, in-4°.

contre le romantisme, etc..., et pendant 500 pages nous circulons à côté de l'art français, sous la conduite de ce guide un peu morne. M. Schneider a d'ailleurs fait l'impossible pour égayer ce régent maussade et le contraste est continu entre la théorie qui est austère et le commentaire qui est toujours prêt à tourner au badinage. Dans ce travail scrupuleux et solide, le plan ne va pas sans quelques inconvénients; l'auteur ayant placé en des volumes distincts les idées et les actes de Quatremère, le lecteur éprouve quelque déception de ne pas trouver les faits rattachés aux causes qui les expliquent. La théorie pure paraît un peu sèche et les jugements particuliers perdent de leur portée à se présenter sans la doctrine générale qui fait leur force. De plus, M. Schneider paraît avoir eu peur de son sujet; il a craint de suivre Quatremère sur son terrain qui est celui de la métaphysique; en lettré délicat, il s'est discrètement récusé devant une esthétique trop abstraite; c'était un peu trahir son héros. Au lieu de s'aventurer dans l'analyse philosophique, celle qui définit les concepts, montre leurs rapports ou leurs antipathies, rend manifeste la logique interne des systèmes, bref tout le mécanisme délicat de la pensée abstraite, il préfère l'analyse littéraire qui est faite de résumés, de citations et de mots caractéristiques. L'exposé y gagne l'attrait qui vient d'une expression ingénieuse ou d'une tournure élégante; mais Quatremère y perd de ne pas être présenté dans sa force massive. Telles qu'elles sont, ces thèses permettront pourtant de bien connaître les jugements particuliers de Quatremère. M. Schneider a réuni et classé des opinions éparses en des écrits de circonstances. Le travail aura été des plus utiles; il est des travaux qui attirent la curiosité et suscitent des recherches; celui-ci me paraîtrait plutôt être de ceux qui interdisent pour longtemps l'accès d'un sujet. L'affaire Quatremère est close. Courajod, dans ses jours d'humeur homicide, rêvait, paraît-il, de tuer ce mort. Cruauté désormais inutile. Il dort à tout jamais sous une thèse monumentale, glorieux sarcophage qu'il eût approuvé et dont il eût seulement critiqué quelques fioritures.

M. Louis Dimier[1] a réuni en un petit volume quelques menus articles qui touchent à des sujets fort divers : polychromie dans la statuaire antique, question Boccador-Chambiges, etc... La plupart sont sans conséquence, deux ou trois pourtant tirent quelque attrait de l'humeur combative de l'auteur. On s'arrête toujours pour assister à un pugilat, même archéologique. M. Dimier tient à nous rappeler qu'il a fait *knocked-out* MM. Vachon et Mély. Je trouverais

1. Louis Dimier, *Critique et controverse touchant différents points de l'histoire de l'art.* Paris, Jean Schemit, 1909, in-12.

plus efficace le jeu de cet historien-pugiliste s'il y avait plus d'esprit dans ses polémiques et moins de confusion dans ses livres.

Art d'Extrême-Orient. — Il convient de noter l'intérêt croissant que le public paraît attacher à l'art d'Extrême-Orient. Les expositions, les ventes deviennent de plus en plus fréquentes, qui mettent sous nos yeux des peintures, des gravures et des bibelots chinois ou japonais. La curiosité de cet art dépasse de plus en plus le monde des purs collectionneurs. Ce goût, assurément, n'est pas nouveau chez nous, et le livre de M. Cordier[1] rappelle d'une manière fort piquante comment la France du xviiie siècle accueillait et copiait les choses de Chine. Grâce aux missions archéologiques et aussi à quelques pillages de vieux palais, notre époque commence à pénétrer les origines de l'art chinois ou japonais. Après l'excellente traduction du livre de Bushell, par M. d'Ardenne de Tizac[2], que nous avons déjà signalée, voici le livre de M. R. Petrucci[3], qui nous analyse la conception bouddhiste de la nature et nous aide ainsi à comprendre cette peinture d'Extrême-Orient, si différente de notre vision occidentale. Enfin, le luxueux manuel de Seidlitz, que vient de traduire M. André Lemoisne[4], pourra servir à informer rapidement les curieux d'estampes japonaises qui ne peuvent toujours recourir aux recueils étrangers. Ce livre déjà très connu sera plus facilement consulté chez nous. Il fournit, après un exposé très net de la technique japonaise de l'estampe, un historique bref et précis des principaux artistes, depuis le xviie siècle jusqu'à Hiroshige, le paysagiste de la première moitié du xixe siècle. D'excellentes reproductions en noir ou en couleurs permettent au lecteur de juger les meilleures œuvres d'Harunobu, de Kiyonaga, d'Outamaro, etc...; des fac-similés de signatures permettront enfin aux amateurs de reconnaître les noms des principaux artistes japonais. Ce livre est aussi utile au collectionneur qu'à l'historien.

Louis Hourticq.

1. Henri Cordier, *la Chine en France au XVIIIe siècle*. Paris, Laurens, in-4°. 12 fr.

2. S.-V. Bushell, *l'Art chinois*, trad. par d'Ardenne de Tizac. Paris, Laurens, 1909, in-4°.

3. R. Petrucci, *la Philosophie de la nature dans l'art d'Extrême-Orient*. Paris, H. Laurens, 1910, in-fol.

4. W. de Seidlitz, *les Estampes japonaises*, trad. par André Lemoisne. Paris, Hachette, 1911, in-4°.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Shridhar V. Ketkar. **The History of Caste in India**. Volume one. Ithaca, New-York, Taylor et Carpenter, 1909.

M. Ketkar est un Hindou. Il est gradué d'une université américaine. Ce sont là d'excellentes conditions pour faire un bon livre sur la caste. Elles permettent d'espérer que l'auteur s'est suffisamment familiarisé avec les méthodes occidentales d'investigation et de critique ; et, d'autre part, qu'ayant fait du système qu'il étudie une expérience personnelle, il en connaît à fond les avantages et les inconvénients. Cette attente n'est pas trompée. Il y a bien, çà et là, dans l'arrangement des matières et dans l'argumentation, des bizarreries qui étonnent un lecteur européen ; mais, d'une manière générale, on ne lira pas sans intérêt et sans profit un ouvrage qui est écrit avec une émotion contenue et qui pose un grave problème sociologique en demandant à l'histoire les données nécessaires pour sa solution.

Aspirant à délivrer l'Inde de l'étreinte qui la paralyse depuis tant de siècles, M. Ketkar estime que la voie la plus sûre pour arriver à ce but, c'est de connaître tout d'abord les causes premières de l'organisation sociale et les phases principales par lesquelles elle a passé. Il observera donc la maladie à divers moments de son évolution. Aujourd'hui, il l'étudie dans Manou. Une autre monographie abordera la question d'origine. Une autre, encore, prendra pour base l'ancienne littérature du bouddhisme. Une quatrième suivra la caste dans les siècles plus rapprochés de nous, alors qu'elle a revêtu un caractère de plus en plus professionnel.

Si Manou ouvre la série de ces travaux, ce n'est point, comme on pourrait le croire, qu'il soit, aux yeux de M. Ketkar, environné d'un prestige particulièrement sacré. Discutant la date et la valeur de ce code fameux, l'auteur se montre au contraire étonnamment dégagé des préjugés ordinaires aux Hindous. Il en place la rédaction aux environs de l'an 300 après Jésus-Christ. Il sait fort bien que les « lois » de Manou sont, non pas toujours des règles réellement appliquées, mais fort souvent des postulats et parfois de simples épouvantails. Le législateur a réclamé beaucoup, pour être plus sûr d'obtenir un minimum d'obéissance ; du moins est-ce l'impression que l'on a dans les cas, malheureusement trop rares, où il est possible de le contrôler à l'aide d'autres sources. Aussi M. Ketkar aurait-il pu, à la rigueur, se passer de raconter en un chapitre spécial l'histoire de l'Inde, de 250 av. à

250 ap. J.-C. : le contenu du code ne semble pas avoir été grandement déterminé par les conditions politiques, religieuses, économiques qui caractérisent cette période.

La valeur documentaire de Manou n'est donc pas due à la fidélité de son témoignage pour le temps qui l'a vu naître. Elle réside à peu près tout entière dans l'autorité qui lui a été attribuée. Par la prise qu'il a eue sur les esprits, il a beaucoup fait pour enraciner, pour fixer la caste. Avec la Bhagavad-Gîtâ, c'est Manou qui a surtout façonné l'âme hindoue moderne.

Pour être court, je laisse de côté les chapitres dans lesquels M. Ketkar examine les relations des castes entre elles et leurs conditions d'existence au point de vue de la justice, de l'administration, du mariage, des professions. Voyons tout de suite quelle idée cet Hindou se fait du système en général et quelles racines, selon lui, il a poussées dans la mentalité de ses compatriotes.

La caste, dit-il, n'est pas fondée sur des différences de race. Il ne faut pas y voir non plus un produit « naturel » et spécifique de l'Inde : on constate partout des phénomènes analogues, et M. Ketkar se plaît à montrer que les Américains sont très infectés de l'esprit de caste. Elle n'est pas issue des distinctions professionnelles. Sans doute, elle nous apparaît aujourd'hui comme caractérisée par le connubium et la commensalité; mais ces traits viennent de la caste, ils ne lui ont pas donné naissance. Quant à lui attribuer, enfin, une origine surhumaine, M. Ketkar est bien trop avisé pour y songer un seul instant. Les véritables causes du système sont toutes morales et psychologiques, notions de pureté et d'impureté servant de base à des groupements hiérarchiquement distribués. Par sa naissance, c'est-à-dire, en définitive, grâce à son *karman*, chaque individu appartient à une collectivité déterminée et contracte de ce fait des qualités qui sont indélébiles. D'où pour lui l'impossibilité physique de changer de caste. Ces qualités sont affaires d'opinion. Dans cette échelle de valeurs sociales, le rang est déterminé d'abord par ce que la caste prétend être; ensuite, et surtout, par l'estime que les autres font d'elle. En général, un groupe est d'autant plus estimé, et par conséquent d'autant plus élevé dans la hiérarchie, qu'il a plus de règles traditionnelles à suivre et qu'il met plus de fidélité à les observer. Voilà pourquoi on prend tant de souci à conserver son rang dans la société, pourquoi se sont établies tant de restrictions au sujet du mariage, de l'alimentation, des occupations.

On voit à merveille quel intérêt M. Ketkar pouvait avoir à présenter la caste comme fondée sur une sorte de bovarysme collectif. Il voudrait débarrasser son pays de cette maladie invétérée. Peut-il compter pour cela sur le gouvernement anglais? Nullement; l'Angleterre se garde de toucher aux vieilles coutumes qui ne lui paraissent pas directement contraires à la morale et à l'ordre social; et d'ailleurs, tout ce qu'elle gagnerait à intervenir, ce serait de soulever de terribles

colères. Le remède ne peut donc venir que des Hindous eux-mêmes. Encore faut-il les pénétrer de cette idée que le mal est guérissable. C'est ce que M. Ketkar cherche à faire. Enseigner que la caste n'est ni divine, ni naturelle, ni liée à des nécessités de races ou de vie professionnelle; montrer qu'elle est née de simples préjugés, d'idées acquises, c'est indiquer la voie à suivre pour la supprimer : ce que l'opinion a créé, une autre opinion peut l'abolir. L'histoire est donc ici mise au service d'idées politiques et sociales. Il faudrait méconnaître la gravité du problème posé pour en vouloir beaucoup à l'auteur de l'abus qu'il fait de cette discipline.

Au surplus, il serait parfaitement injuste de dire que cette préoccupation dominante ait annulé la valeur scientifique du livre de M. Ketkar. Sur le point essentiel, cet auteur pourrait bien avoir raison. Très probablement, en effet, la caste a tiré sa force d'idées qui, peu à peu, sont devenues partie intégrante de l'esprit hindou. Elle n'est pas née de ces idées, — car ses premiers germes remontent haut dans le passé de l'Inde, — mais ce sont elles qui l'ont faite ce qu'elle est. Son histoire pourrait bien être un frappant exemple de ces cas d'adaptation, ou mieux encore de contagion, qui mettent en défaut les théories évolutionnistes. C'est parce qu'il a eu l'heureuse idée de prendre pour point de départ le livre de Manou que M. Ketkar a pu mettre en lumière le caractère essentiellement subjectif, idéal, de la hiérarchie sociale.

M. Ketkar commence sa préface en exprimant la crainte que l'étranger, même après avoir lu son livre, ne reste devant la caste comme devant un mystère insoluble. Il faut rassurer les lecteurs qu'un pareil début pourrait décourager. Ce livre, certes, n'est pas sans défaut. Il n'en est pas moins une utile introduction à l'étude d'un des plus importants phénomènes sociaux qu'ait connus l'humanité.

P. OLTRAMARE.

G. F. BOSWORTH. **The Cambridge historical Readers.** 5 vol. I : *Introductory* (stories of Greece and Rome). II : *Primary* (stories of great men and women in British history). III : *Junior*. IV : *Intermediate*. V : *Senior*. Cambridge, University Press, 1911, VIII-156 pages; VIII-242 pages; VIII-279 pages; XII-260 pages; XII-294 pages. Prix (les 5 volumes) : 7 sh.

C. R. L. FLETCHER et Rudyard KIPLING. **A school history of England.** Oxford, at the Clarendon Press, 1911, 250 pages. Prix : 1 sh. 8 d.

Les cinq petits volumes publiés par M. Bosworth ont fort bon aspect. L'impression est bonne; les caractères larges et espacés dans les deux premiers, qui sont destinés aux écoliers du premier âge, sont plus sveltes et plus serrés dans les deux derniers qui s'adressent à des

enfants plus avancés, à ceux de douze à quatorze ans, je suppose. Le tome I ne contient que des écrits détachés où l'histoire de la Grèce et de Rome est résumée dans sa forme la plus enfantine ; c'est un peu la manière du bon Rollin; le tome II présente l'histoire d'Angleterre sous forme de biographies, depuis la reine Boadicée et le roi Arthur jusqu'à Florence Nightingale, Gordon, le « grand héros chrétien », et Édouard VII, « le pacifique ». La lecture en est suffisamment attrayante, mais l'illustration n'est guère appropriée au texte, car elle est empruntée à des documents : médailles, statues, paysages, qui ne peuvent rien dire à l'imagination des enfants ou qui appelleraient un commentaire au-dessus de leur âge. Comment leur expliquer, par exemple, le geste du Troyen Paris tenant la pomme; à quoi bon leur présenter sans un mot d'explication le fameux bijou dit d'Alfred le Grand? En quoi une vue de maisons prise à Knutsford, Cheshire, peut-elle contribuer à graver dans leur mémoire le nom de Canute, roi des Danois! L'histoire proprement dite de l'Angleterre, qui occupe les trois derniers volumes, est traitée trois fois en entier sous trois formes légèrement différentes, « sur un plan concentrique », dit l'auteur. Par exemple, ce qui concerne les institutions, la civilisation est presque entièrement négligé dans la première rédaction du cercle (je ne dis pas cycle à dessein) tandis qu'une certaine place leur est faite dans la troisième. Le récit est clair, vivant, assez bien illustré. S'il fallait faire un choix, c'est la rédaction du second cercle que je préférerais (*Junior*). Si le troisième (*Senior*) contient tout ce qu'un écolier anglais doit savoir, c'est tout de même un peu mince.

Tout comme M. Bosworth, M. Fletcher a écrit un manuel pour les élèves des écoles, et ce manuel, ainsi que l'autre, comprend toute l'histoire du pays, depuis l'époque des cavernes jusqu'à la plus récente organisation de l'Empire et de ses dépendances. Le récit est tel qu'on devait l'attendre du professeur expérimenté qui a écrit en trois volumes l'Introduction de cette histoire[1]. Il est plus coloré (dirai-je plus romantique?) que celui de M. Bosworth. Mais là n'est pas l'originalité du volume. L'historien s'est associé un romancier qui est aussi un poète. Rudyard Kipling, qui avait déjà écrit pour les enfants (*Just so stories*, où tout n'est pas d'ailleurs, il s'en faut, à la portée des enfants), a commencé ou terminé certains chapitres du Manuel par une sorte de prélude ou de résumé en vers. Ces morceaux, destinés sans doute à être appris par cœur, sont animés par les sentiments les plus propres à inculquer dans l'âme des jeunes Anglais l'orgueil de leur patrie, l'amour de ses institutions, l'ardent désir de travailler à toujours accroître sa puissance. Ils sont très variés : dans l'un, Kipling parle sur le ton de l'apologue, comme dans *My father's chair* (p. 81) : « Le fauteuil de mon père a quatre pieds : prêtres,

1. Voyez *Rev. hist.*, t. CI, p. 145.

peuples, lords et couronne... »; ou bien c'est le discours d'un baron normand à son fils à qui il enseigne comment il faut se conduire envers les Saxons vaincus : « Traite-les civilement et ne leur mens jamais » (p. 53); ou encore le chant des roseaux à Runnymede, où fut signée (*sic*) la Grande Charte[1] : « The charter signed at Runnymede » (p. 76). D'autres enseignent des faits que n'oserait pas affirmer sans réserve un simple précis d'histoire économique : à savoir que l'approvisionnement journalier de la Grande-Bretagne lui vient uniquement des colonies anglaises de Melbourne, de Québec et de Vancouver; les « big steamers » que le poète met en scène (p. 235) estimeraient sans doute au-dessous de leur dignité d'aller tout simplement chercher le beurre et les œufs dans les ports de la Normandie ou du Danemark. Ce sont des licences poétiques, comme l'imaginaire carte de l'Amérique au XVIe siècle (p. 111) est une licence géographique. Pour faire entrer leur enseignement dans le cerveau des élèves, les auteurs ont pensé que tous les moyens sont bons et qu'on peut aussi bien frapper leurs yeux et leurs oreilles que s'adresser à leur intelligence. L'entreprise est à tout le moins originale.

Ch. BÉMONT.

P. STUDER. **The Oak book of Southampton of c. A. D. 1300.** Vol. II et Supplément. Southampton, Cox et Sharland, 1911. In-8°, LXXI-145 et VII-155 pages. (Publications of the Southampton Record Society.) Prix : 15 sh. 9 d.

Nous avons déjà signalé le tome I de cette très utile publication (*Rev. hist.*, t. CVIII, p. 180). Le tome II doit attirer particulièrement l'attention des historiens des institutions et du droit parce qu'il contient une rédaction nouvelle des *Rôles d'Oléron*.

Mais disons tout d'abord ce que renferment ce tome II et le Supplément. On y trouve la suite des documents qui ont été transcrits sur le « Livre aux ais de chêne » : tarifs des droits d'entrée et de sortie perçus à Southampton sur diverses marchandises (XIVe siècle), tarif fixant le poids et le prix du pain de diverses qualités, procès entre les baillis de la ville et le représentant de l'évêque de Winchester concernant certains droits que la ville avait prélevés au détriment de l'évêque (1312-1346). Puis vient la « chartre » d'Oléron « de jugementz du meer » (p. 54-102); enfin une charte de privilèges accordée par le roi Henri III aux Hospitaliers (1253)[2], des lettres patentes d'Édouard III (1355) accordant aux bourgeois le droit de lever un impôt pour leur

1. Une belle image nous montre le roi Jean mettant sa signature royale au bas du parchemin. M. Bosworth n'a qu'en partie évité ce petit contresens.

2. Il aurait fallu dire que cette charte est publiée tout au long par Delaville Le Roulx dans son *Cartulaire des Hospitaliers*, t. II, p. 742.

permettre de compléter les fortifications de leur ville qui venait d'être incendiée par les Français ; un accord passé entre Southampton et Portsmouth (1239).

Tous ces textes, français ou latins, sont traduits en regard. L'introduction au tome II fait ressortir l'intérêt de ces documents, expose ce que l'on peut savoir du commerce de Southampton au XIIIe et au XIVe siècle, le mécanisme de la taxe du pain (Assize of bread), commente longuement les *Rôles d'Oléron* et en résume d'une façon claire et intelligente les vingt-six (ou vingt-sept) articles. Le Supplément contient une minutieuse étude sur le dialecte anglo-français dans lequel sont rédigés la plupart des textes contenus dans le volume, un glossaire très complet, une liste des ouvrages utilisés par l'éditeur, enfin un double index des noms propres et des matières. Ce travail est accompli avec un soin digne des plus grands éloges.

Revenons maintenant aux *Rôles d'Oléron*. La rédaction représentée par le « Livre aux ais de chêne » comprend les vingt-quatre articles qui constituent, ainsi qu'on l'admet depuis Pardessus, le texte primitif, plus trois autres qui sont manifestement des additions postérieures. D'après l'aspect de l'écriture, dont un fac-similé, donné en tête du tome II, contient les articles 3-5 des *Rôles*, elle a été écrite au commencement du XIVe siècle ; elle est donc contemporaine des deux rédactions que l'on considérait jusqu'ici comme les plus anciennes, celle du *Liber Memorandorum* et celle du *Liber Horn*, toutes deux conservées aux archives municipales de Londres, c'est-à-dire qu'elle appartient sans doute aussi au règne d'Édouard II. M. Studer s'est posé la délicate question de savoir quel rapport existe entre cette rédaction et toutes les autres que nous avons du même texte. Il a donc donné la liste des manuscrits et des éditions, les a répartis en sept groupes et a dressé leur arbre généalogique (p. XLVIII). Il place le manuscrit de Southampton dans le premier groupe, qui représente le mieux le texte primitif, et considère qu'il est à certains égards supérieur aux manuscrits de ce même groupe. Ces résultats méritent d'être pris en sérieuse considération. Je me permettrai cependant de présenter quelques critiques. D'abord, M. Studer n'a pas tenu compte de tous les manuscrits ni de toutes les éditions utilisables. Si les manuscrits anglais (ceux de Londres et d'Oxford) lui sont assez bien connus, il est moins bien renseigné sur ceux des bibliothèques françaises ; il ignore celui de la Bibliothèque nationale, n° 5330 du fonds français, celui de Troyes, n° 1386, et celui de Rennes, n° 74, publiés tous trois par M. H. Zeller[1] ; ou du moins il paraît n'en savoir que les indications vagues et parfois erronées qui se trouvent dans Pardessus. Les éditions données par Charles de Beaurepaire (*la Vicomté de l'eau de*

1. *Das Seerecht von Oléron* (*Sammlung ælterer Seerechtsquellen*, nos 1, 2, 3 et 5), 1900, 1907, 1908. En 1910, M. Zeller a publié en outre une rédaction fournie par le ms. de La Haye O, 154, et il se propose de continuer.

Rouen, 1856), par François de Saint-Maur (*Revue de législation ancienne et moderne*, 1873), par MM. Louis Lucas et Michel Grau (*Nouvelle Revue historique de droit*, t. XXVI, 1902), lui ont échappé[1]. J'ajouterai qu'il paraît accorder une confiance imméritée à la compilation formée par Sir Travers Twiss sous prétexte de publier le *Black book of the Admiralty* et il a répété une des plus singulières bourdes commises par cet estimable jurisconsulte, fort capable sans doute de commenter un texte de loi, mais non pas d'en donner une édition satisfaisante. Parmi les manuscrits signalés par Sir Travers (t. II, p. LXXXV), se trouve un certain « Leghorn ms. in the Archives of the Guildhall of the city of Leghorn ». Leghorn est le nom allemand de la ville italienne de Livorno qu'on appelle en français Livourne. Or, le manuscrit en question est non pas en Italie, mais en France, à Libourne; c'est le « Livre velu », dont beaucoup de morceaux ont été édités par Guinodie dans son *Histoire de Libourne* (1846) et qui a été minutieusement décrit dans l'*Inventaire sommaire des archives départementales de la Gironde*, série E, suppl., t. III, p. 39-44. Ce malencontreux « Leghorn ms. » reparaît dans l'introduction de M. Studer (t. II, p. XLIV).

A quelle époque, où et dans quelle circonstance a été rédigé le Code maritime qui porte, on ne sait pourquoi, le nom d'Oléron? S'il est exact, comme M. Studer le conclut après avoir minutieusement comparé le texte des différentes versions, que la rédaction originale était écrite dans le dialecte anglo-normand (p. XXXV et LXIV), il faut en chercher l'origine dans la France de l'Ouest ou du Nord-Ouest. Oléron n'a rien à voir dans l'affaire. Je m'étonne alors que M. Studer ajoute que cet original en anglo-normand ait été « écrit peu après le temps de Richard Ier et probablement d'après le texte rédigé sur l'ordre de Richard » (p. XXXV). La « charte » ou « loi » dite d'Oléron est une compilation d'un caractère purement privé; rien ne nous permet d'attribuer la moindre part dans sa rédaction au roi Richard, non plus qu'à aucun autre souverain. M. Studer se laisserait-il influencer à son tour par une affirmation téméraire d'un avocat du XIVe siècle, auteur du *Fasciculus de superioritate maris?* La loi d'Oléron ne contient pas une seule disposition de nature politique; quelle base pouvait-elle fournir pour appuyer les prétentions d'Édouard III à la domination des mers?

Le texte de cette loi d'Oléron est loin d'être toujours limpide; la traduction qu'en a donnée M. Studer sera consultée avec fruit; elle ne résout pas toutes les difficultés du texte. Il en convient lui-même. Les mots *veylle* et *boucle* à l'article 11 restent obscurs; j'y ajouterai le mot *fustaille* qui n'a peut-être pas le sens de son homonyme moderne. Les nombreuses variantes fournies par les manuscrits sont un embar-

1. Je néglige à dessein l'édition de A. P. de Lannoy, qui se donne sans raison le titre d' « ancien élève de l'École des chartes » (1900); c'est une réédition sans valeur du texte refait par Garcie, dit Ferrande, au XVIe siècle.

ras au moins autant qu'une aide; on se demande si les copistes eux-mêmes ont toujours bien compris le texte qu'ils avaient sous les yeux. Il reste donc des *loci desperati*. Pour faire mieux que M. Studer, il faudrait une connaissance encore plus approfondie des dialectes de l'ancienne France, des notions étendues de droit maritime et la pratique de l'arrimage des vins dans les voiliers du vieux temps.

Une chose est certaine en tout cas; il ne sera plus permis de toucher à la question des *Rôles d'Oléron* sans étudier l'édition de M. Studer. Elle prend rang à côté des travaux de Pardessus et de Kiesselbach.

Ch. Bémont.

K.-H. Schäfer. **Die Ausgaben der apostolischen Kammer unter Johann XXII. Nebst den Jahresbilanzen von 1316-1375.** Paderborn, Ferd. Schöningh, 1911. In-8°, xi-151*-911 pages. Prix : 42 mark. (*Vatikanische Quellen zur Geschichte der päpstlichen Hof-und Finanzverwaltung*, 1316-1378, herausg. v. d. *Görres-Gesselschaft*, t. II.)

La *Görres-Gesselschaft* a entrepris depuis quelques années la publication partielle des *Introitus et exitus* de la Chambre apostolique au xive siècle. Le premier volume, comprenant les *Introitus* de Jean XXII, a paru en 1910 par les soins de E. Göller. M. Schäfer nous donne aujourd'hui le volume correspondant des *Exitus*.

Il se divise en deux livres de longueur très inégale : le premier consiste en un examen général par l'auteur, avec pièces à l'appui, du budget de la Chambre apostolique, année par année, pour les pontificats de Jean XXII, Benoît XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V et Grégoire XI; le second, de beaucoup le plus considérable, est un recueil choisi de textes concernant les dépenses de la Chambre apostolique sous Jean XXII. L'auteur a conservé leur répartition entre les différentes rubriques sous lesquelles elles sont rangées dans les registres du Vatican. C'est là une source précieuse pour l'histoire sociale du xive siècle en France et en Italie; on y trouve une foule de renseignements sur la cour pontificale, sa composition, son organisation, la vie avignonnaise au temps des papes, l'art à cette époque et dans cette région, les dépenses occasionnées par les guerres d'Italie.

M. Schäfer s'est acquitté avec la plus grande conscience de sa tâche d'éditeur. Il a contrôlé et complété les uns par les autres les différents registres que nous possédons. Son premier volume fait bien augurer de ceux qui suivront. Les transcriptions sont exactes, les noms de lieux généralement bien identifiés; des tables nombreuses rendent facile la consultation du volume.

Mais l'auteur n'a pas essayé de montrer l'intérêt historique des textes qu'il nous donne, encore moins d'en tirer parti. Seul le côté financier semble l'avoir intéressé. A cet égard, sa longue introduction vaut

d'être tout spécialement signalée. Remarquant combien grande et générale est l'ignorance en ce qui concerne le cours des monnaies en usage au moyen âge et leur valeur relative (p. 12*), M. Schäfer s'est efforcé de combler cette lacune. Prenant comme type de comparaison le florin d'or de Florence, monnaie d'or la plus répandue et la plus ancienne, il a dressé des tableaux synoptiques de la valeur relative des différentes monnaies qui avaient cours dans l'Europe occidentale, de 1252 à 1375. Ramenées à une commune mesure, on peut dès lors comparer entre elles toutes ces innombrables monnaies dont la date d'apparition dans les textes nous est fournie avec précision[1]. M. Schäfer a recherché également la valeur réelle et le titre des principales monnaies d'or et d'argent en usage aux XIIIe et XIVe siècles. Il nous donne à ce sujet de nombreux renseignements, classés au nom de chacune des monnaies qu'il étudie. Un certain nombre de documents tirés des archives du Vatican concernant l'histoire monétaire terminent cette longue et importante introduction, fruit d'un énorme dépouillement d'archives[2].

On voit le mérite et l'importance du travail de M. Schäfer. Si l'on songe que l'auteur doit faire pour les pontificats de Benoît XII, de Clément VI, d'Innocent VI, d'Urbain V, de Grégoire XI le même travail que pour Jean XXII, si l'on songe surtout que les registres des successeurs du premier grand pape avignonnais sont plus nombreux et plus volumineux encore que ceux qui ont fourni la matière de la présente publication, on est effrayé de l'énormité de la tâche courageusement assumée par l'auteur.

Il ne s'agit pas, en effet, ici d'une publication intégrale, matériellement impossible, mais d'un choix entre les documents conservés au Vatican. Or, pour choisir en connaissance de cause, il faudrait se livrer pour chaque chapitre de dépenses à une enquête minutieuse. En ce qui concerne notamment les comptes rangés sous la rubrique *opera et edificia* et pour lesquels il existe à côté de la série courante des *Introitus et exitus* un grand nombre de livres particuliers, cette enquête demanderait des années. Pour savoir ce qui, dans ces textes, est caractéristique, il faut rapprocher en effet les monuments des textes. Faute de quoi le travail risque d'être incomplet, de laisser échapper les passages vraiment caractéristiques. Et c'est trop souvent le cas de la présente publication. Elle ne dispense pas de recourir aux documents eux-mêmes, car le choix qu'elle fait entre eux est trop souvent arbitraire. Elle n'est pas critique non plus, car elle ne tient pas compte des publications antérieures : nous y trouvons des textes déjà édités par Faucon, Müntz ou le père Ehrle.

On eût évité ces défauts en répartissant entre différents collabora-

1. Ainsi nous voyons que la *Monela Avinionensis* ne paraît pas avant 1340.

2. M. Schäfer eût pu en accroître facilement le nombre. Voir Arch. du Vatican, *Collectorie* 500, registre de Guigo Albi, notaire d'Orange, etc., etc.

teurs la vaste matière contenue dans les comptes de la Chambre apostolique. Chacun eût étudié une ou plusieurs séries de dépenses; nous aurions ainsi toute une série de publications critiques fort utiles. La chose est si vraie que M. Schäfer lui-même, s'occupant particulièrement de l'histoire des chevaliers allemands en Italie au XIVe siècle, a extrait des comptes tout ce qui les concernait pour en faire l'objet d'un ouvrage spécial, de tous points excellent (voir plus haut, p. 363). C'est sur ce modèle qu'il aurait fallu concevoir la vaste entreprise dont nous signalons aujourd'hui le premier volume.

Ces critiques, ajoutons-le, n'atteignent pas directement M. Schäfer, que l'on ne saurait rendre responsable du plan général des *Vatikanische Quellen*[1]. On félicitera plutôt le consciencieux érudit de nous avoir donné sur l'histoire financière, notamment sur le cours et la valeur des monnaies aux XIIIe et XIVe siècles, tant et de si précieux renseignements.

Robert MICHEL.

Henry VIGNAUD. **Histoire critique de la grande entreprise de Christophe Colomb. Comment il aurait conçu et formé son projet. Sa présentation à différentes cours. Son acceptation finale. Sa mise à exécution. Son véritable caractère. Études critiques sur la vie de Colomb.** Deuxième série. Paris, H. Welter, 1911. 2 vol. in-8°. T. I : *1476-1490*, XXXIV-730 pages; t. II : *1491-1493*, XX-704 pages.

Depuis l'époque déjà lointaine où Henry Harrisse mettait en doute l'authenticité de l'histoire de Christophe Colomb écrite par son fils Fernand, les études colombiennes sont entrées dans une nouvelle phase. A la vérité, il a bien fallu reconnaître que l'authenticité des *Historie* de Fernand Colomb ne pouvait être niée. Si l'on ne possède pas la version originale de cet ouvrage dont il n'a été publié qu'assez tard, en 1571, une traduction italienne, elle a été utilisée et citée par l'évêque Las Casas, dans son *Historia de las Indias*, rédigée vers le milieu du XVIe siècle, restée manuscrite jusqu'en 1875-1876. Mais les patientes recherches poursuivies surtout dans les archives de Gênes ont montré qu'en ce qui concerne la jeunesse de Colomb, ces deux ouvrages ne méritent aucune créance. Devenu un grand personnage, l' « Amiral » eut la faiblesse de renier ses très humbles origines. Tout ce qu'a raconté son fils sur ses études à l'Université de Pavie, sur sa parenté avec d'autres Colombo déjà connus des contemporains

1. On peut regretter d'ailleurs que l'école française n'ait pas entrepris, sous la forme que nous venons d'indiquer, la publication et l'étude méthodique des *Introitus et exitus* de la Chambre apostolique qui intéressent si particulièrement et si directement notre histoire méridionale.

n'est qu'un tissu de légendes intéressées. Toutefois, même après les travaux de M. Harrisse surtout, qui, sur nombre de points, rectifia ces récits légendaires, on peut dire que l'essentiel de l'histoire traditionnelle de Colomb avait résisté à la critique. Convaincu de la rotondité de la terre, c'était bien pour atteindre les Indes que Colomb avait navigué vers l'ouest. Son grand dessein, il le devait principalement au savant florentin Toscanelli qui l'avait exposé quelques années auparavant dans une lettre destinée à être communiquée au roi de Portugal. Colomb tenait de Toscanelli une copie de cette lettre.

On en était là, lorsqu'au Congrès international des Américanistes qui se tint à Paris en 1900, MM. Gonzalez de la Rosa et Henry Vignaud vinrent exposer leurs doutes sur l'authenticité de la lettre de Toscanelli. Bientôt après, M. Gonzalez de la Rosa, dans une sorte de programme, annonçait qu'il était arrivé sur le rôle de Colomb à des conclusions tout à fait nouvelles. La maladie ne lui a malheureusement pas permis jusqu'à présent de publier le résultat de ses travaux. Mais M. Henry Vignaud, dans une série déjà longue d'ouvrages et d'articles, n'a pas cessé depuis cette époque de poursuivre et d'étendre ses recherches. Elles se résument en trois volumes d'*Études critiques sur la vie et l'œuvre de Christophe Colomb.* La première série, parue en 1905, nous conduit jusqu'à l'établissement de Colomb au Portugal (1477), la seconde, qui comprend les deux volumes dont il va être question, est consacrée au grand dessein de l'Amiral, aux démarches qu'il dut faire pour le réaliser et à son premier voyage qui aboutit à la découverte des Lucayes et de l'île d'Haïti.

L'œuvre est considérable. On peut dire que M. Vignaud n'a négligé aucune source d'information. Il a réussi à obtenir la communication de documents qui, jusqu'ici, étaient demeurés à peu près inaccessibles. C'est ainsi qu'il publie le fac-similé d'une lettre du roi de Portugal à Colomb, tirée des archives du duc de Veragua, dont une mauvaise copie, publiée autrefois par Navarrete, permettait tous les soupçons. Chaque « étude », — ce sont en réalité les chapitres du livre, — est précédée d'un exposé critique des sources. Des résumés très clairs rappellent, après chacune d'elles, les résultats considérés comme acquis. En appendice sont donnés les documents essentiels, s'il y a lieu avec leur traduction. M. Vignaud a pour son lecteur toutes les prévenances : il lui met sous les yeux les pièces du procès; il le conduit de déductions en déductions jusqu'à l'idée maîtresse de son œuvre.

Cette idée est très simple. Contrairement à ce qu'on a cru jusqu'à présent, ce n'est pas en cherchant à atteindre les Indes que Colomb a découvert l'Amérique; il n'avait d'autre but que de retrouver, dans l'océan Atlantique, des îles et des terres sur lesquelles il avait recueilli des renseignements qu'il considérait comme sûrs. Jamais il n'a été question, entre les rois catholiques et lui, de la découverte d'une route nouvelle pour aller au pays des épices. Ferdinand et Isabelle n'ont consenti à accepter ses propositions que parce qu'il affirmait

connaître la position de terres qu'il offrait d'annexer au royaume de Castille. En fait, Colomb ne rencontra les terres cherchées que beaucoup plus loin des Canaries qu'il ne les avait supposées d'abord. C'est alors qu'il s'imagina et qu'il garda toute sa vie la conviction qu'il était allé aux Indes. Il se mit en conséquence à chercher des arguments cosmographiques pour démontrer que les Indes se trouvaient bien là où il avait découvert les Antilles et que les côtes orientales de l'Asie en étaient très rapprochées. Sous l'empire de cette idée, à laquelle rien ne put le faire renoncer, il en vint à dire et peut-être à croire lui-même que l'Asie avait toujours été le but de son expédition, et c'est pour y aborder qu'il entreprit ses trois derniers voyages.

Comme on le voit, c'est toute l'histoire de la découverte de l'Amérique qui est ainsi remise en question, et les affirmations de M. Vignaud s'accordent parfaitement avec son hypothèse antérieure que la lettre de Toscanelli est un faux fabriqué par Colomb ou dans son entourage pour laisser croire qu'il fut guidé dès l'origine par une idée scientifique.

Il me serait impossible, dans les limites d'un compte-rendu, de discuter dans tous ses détails la thèse de M. Vignaud. Je crains fort, malgré toute son apparence de solide critique, qu'elle n'emporte pas la conviction des lecteurs compétents. Non pas, M. Vignaud voudra bien le croire, parce qu'elle heurte de front des opinions traditionnelles et couramment admises, mais parce que la méthode de l'auteur me paraît elle-même prêter à la critique. M. Vignaud reconnaît, tout le premier, que sur un trop grand nombre de points les documents qui permettraient d'affirmer avec certitude font complètement défaut. En fait, mis à part les témoignages de Fernand et de Las Casas qu'il s'agit précisément de contrôler, nous ne savons rien des propositions de Colomb au roi de Portugal, ni des raisons pour lesquelles elles ne furent pas acceptées. Nous n'en savons guère davantage sur ce qui se passa entre Colomb et les rois catholiques avant l'acceptation de son grand projet. Est-il possible, dans ces conditions, d'aboutir à des conclusions solides? M. Vignaud fait des hypothèses très ingénieuses; il excelle à les enchaîner logiquement. Mais il se débarrasse un peu trop facilement des documents qui contredisent son système. Je ne voudrais pas insister sur cette question de la fameuse lettre de Toscanelli, reprise incidemment dans le premier des deux volumes. Il faut bien cependant en dire un mot, puisque c'est sur elle que repose toute la théorie. Voici un document qu'ont reproduit en italien et en espagnol Fernand Colomb et Las Casas, avec des variantes insignifiantes. Le texte latin existe copié de la main de Colomb ou de celle de son frère Barthélemy sur la feuille de garde d'un ouvrage qui leur a appartenu. Peut-on vraiment, parce que ce document présente pour nous certaines difficultés d'interprétation, disons, si l'on veut, certaines obscurités, le déclarer si facilement apocryphe? Colomb, dit-on, n'en a jamais parlé? Mais savons-nous ce qu'il a pu dire au roi de

Portugal ou à la junte espagnole chargée d'examiner son projet? Et si vraiment ce document est un faux, qui a bien pu avoir intérêt à le fabriquer? Colomb ou son frère, répond M. Vignaud, pour faire croire, après coup, que leurs théories cosmographiques pouvaient se réclamer du grand nom de Toscanelli, — si tant est que Toscanelli fût à ce point considéré alors comme une autorité en Portugal et en Espagne. — En réalité, nous n'avons là qu'une série d'hypothèses. L'historien, quand il s'agit de périodes où les éléments d'information sont si rares, n'a pas le droit de se montrer aussi affirmatif. M. Vignaud raisonne un peu trop comme un avocat qui aurait devant lui toutes les pièces d'un dossier. Il faut, en histoire, savoir ignorer.

Je ne puis, pour ma part, croire qu'il faille écarter si facilement les témoignages de Fernand Colomb et de Las Casas quand ils affirment que l'amiral cherchait la route des Indes par l'ouest. Je ne comprends pas bien pourquoi, s'il ne s'était agi que d'aller à la recherche de quelques îles à l'ouest des Canaries ou des Açores, le roi de Portugal n'aurait pas accueilli les propositions de Colomb, alors que, quelques années plus tard, en 1486, il accordait cette autorisation à Dulmo et à Estreito. Peut-être les prétentions de Colomb lui parurent-elles excessives? En réalité, de tout cela nous ne savons rien. Pourquoi encore ces longues hésitations de la cour d'Espagne, pourquoi ce renvoi à une junte de savants ou prétendus tels, s'il n'y avait pas eu à se prononcer sur une question d'ordre scientifique?

M. Vignaud est très frappé de ce fait que Colomb, lors de son premier voyage, navigua d'abord droit vers l'ouest, en suivant à peu près le parallèle de l'île de Gomera, l'une des Canaries. « Il semble naviguer, dit-il, comme un homme qui sait exactement où il va. Il se dirige droit sur un point déterminé, où une carte qui lui servait de routier indiquait des îles. » C'est seulement lorsqu'il eut constaté qu'il ne trouvait rien dans cette direction qu'il se rendit aux instances de Pinzon et inclina vers le sud-ouest. Quelle était donc cette carte qu'on se passa, raconte le journal de bord, d'un navire à l'autre? Celle de Toscanelli, dit Las Casas, qui croyait bien avoir en sa possession ce document. M. Vignaud est d'un autre avis. Si Colomb montrait tant de confiance, c'est qu'il avait été renseigné par un pilote inconnu qui lui avait révélé, avant de mourir, sans avoir eu le temps de faire connaître sa découverte, l'existence et la position exacte de terres nouvelles où il avait été jeté par la tempête. Je ne m'arrêterai pas à cette remarque que ces terres si bien repérées par le pilote, Colomb ne les a pas trouvées là précisément où elles devaient être. Mais, vraiment, cette histoire du pilote mérite-t-elle d'être prise au sérieux? On la racontait couramment en Haïti, où Colomb, nous ne le savons que trop, était loin de s'être rendu populaire. Las Casas, Oviedo l'ont rapportée tout au long, mais Las Casas, tout en reconnaissant que ce n'est pas impossible, ne l'a jamais donnée que comme un bruit qui courait : « Argumentos que hacen la dicha opinion apa-

rente, aunque se concluye como cosa dudosa », dit-il dans le sommaire de ce chapitre qui débute ainsi : « Resta concluir esta materia de los motivos que Cristobal Colon tuvo para ofrecerse á descubrir estas Indias, con referir una vulgar opinion que hobo en los tempos pasados, que tenia ó sonaba ser la causa más eficaz de su final determinacion, la que se dirá en el presente capitulo, la cual yo no afirmo, porque en la verdad fueron tantas y tales razones y ejemplos que para ello Díos le ofreció, como ha parecido, que pocas dellas, cuanto más todas juntas, le púdieron bastar y sobrar para con eficacia à ello inducirlo... » Quant à Oviedo, qui est encore plus explicite, il conclut ainsi : « Para mi yo lo tengo por falso, é como diçe el Augustino : Melius est dubitare de ocultis quam litigare de incertis. » Qu'on interprète comme on voudra ces textes, il est difficile d'en tirer argument en faveur d'une légende dont l'ignorance, la jalousie ou la haine expliquent suffisamment l'origine.

Il me paraît à peu près évident que la carte dont se servait Colomb appartenait à un modèle dont nous connaissons plusieurs exemplaires. C'était une de ces mappemondes où l'Asie se trouvait démesurément étendue vers l'est et où l'on pouvait voir figurées plus au large un grand nombre d'îles, la plupart légendaires, parmi lesquelles la grande île d'Antilia ou de Zipangu, nom donné par Marco Polo au Japon. Ce type de carte, nous le trouvons dans la mappemonde d'Henricus Marcellus Germanus qui porte la date de 1489. Nous le trouvons surtout reproduit sur le globe terrestre que Béhaim fit construire et dessiner à Nuremberg en 1492, au moment même où Colomb naviguait vers les terres inconnues. Originaire de Nuremberg, mais fixé depuis plusieurs années en Portugal, Béhaim était revenu, en 1490, dans sa ville natale, pour y recueillir la succession de sa mère, et il y resta deux ans. Sans aucun doute, c'est de Portugal qu'il avait apporté la carte ou les cartes qui servirent à dessiner son globe. M. Vignaud semble croire que c'est Béhaim qui est l'auteur de ce dessin. Ses sources, dit-il, il nous les indique lui-même; il nomme en effet Ptolémée, Marco Polo, Mandeville, Pline, Strabon, Isidore de Séville, Aristote et Vincent de Beauvais. Mais il s'agit évidemment ici des auteurs où il a puisé le contenu de ses copieuses légendes. On ne dessine pas une carte aussi précise avec des textes. Pour les contours, Béhaim a fait copier un modèle, qu'il a seulement un peu arrangé, et fort maladroitement à mon avis, pour le mettre au courant des récentes découvertes faites sur la côte d'Afrique. La preuve en est que ce même type de carte se trouve reproduit sur la grande mappemonde où Waldseemüller a figuré pour la première fois sur une carte imprimée les découvertes de Colomb et de ses continuateurs. On pourrait croire que Waldseemüller s'est inspiré du globe de Béhaim, mais il n'en est rien, car sa nomenclature est plus riche que celle du globe, et il y a quelques différences dans le détail. Le prototype de ces deux

cartes pour leurs parties communes est certainement le même. Leur ressemblance est frappante, en particulier, pour l'île de Zipangu. Les légendes inscrites sur cette île par Béhaim et Waldseemüller proviennent de la même source. Or, nous savons que le cartographe de Saint-Dié tenait ses documents du Portugal. On dira que tous ces dessins sont postérieurs au séjour de Colomb en Portugal et par conséquent à son grand projet. Mais ce type de carte n'existait-il pas déjà en 1480 à Lisbonne? On admettra bien que les Portugais avaient des cartes. Combien ont disparu de ces documents cartographiques qui ont dû être en si grand nombre! La grande carte imprimée de Waldseemüller a été tirée à mille exemplaires. On n'en connaît aujourd'hui qu'un seul. N'est-il pas frappant, d'autre part, que ce soit encore ce même prototype qu'adopte pour l'Asie Barthélemy Colomb, le confident et le collaborateur de l'Amiral, sur les dessins, retrouvés par M. Wieser à Florence, où il a essayé de figurer les découvertes de son frère en les rattachant au continent asiatique? Si, comme je le crois, c'est une carte de ce modèle que possédait Colomb, il est tout naturel que des Canaries il ait cinglé directement vers l'ouest : il devait, en se maintenant à cette latitude, toucher la partie nord de Zipangu.

Et si vraiment c'est bien une carte de ce type que Colomb a eue sous les yeux, comment n'aurait-il pas été frappé de la possibilité d'atteindre la côte d'Asie qui paraissait si proche? L'hypothèse est d'autant plus plausible que Béhaim, lui aussi, a eu la même idée. Alors que Colomb était déjà de retour, le 14 juillet 1493, il faisait écrire de Nuremberg par un de ses amis, le Dr Müntzer, au roi de Portugal, pour lui proposer de tenter l'aventure, et les arguments qu'il donne sont précisément ceux que Colomb a mis en avant. N'y a-t-il pas là une curieuse coïncidence? M. Vignaud ne peut pas admettre qu'on ignorât en juillet 1493 à Nuremberg le retour de Colomb, rentré le 15 mars précédent (et non pas le 15 mars 1492, comme il est dit t. II, p. 450; la faute d'impression est évidente) en Espagne. La lettre de Colomb annonçant ses découvertes avait été imprimée en espagnol probablement à Barcelone, traduite en latin et imprimée à Rome en 1493. Mais peut-on affirmer que cette traduction, achevée en Espagne le 29 avril, circulait déjà imprimée en juillet 1493? N'est-il pas tout naturel d'admettre que Béhaim ne la connaissait pas encore le 14 juillet? Les lettres de Colomb n'ont pas eu le retentissement de celles de Vespuce. En 1507, lorsqu'il publiait à Saint-Dié la *Cosmographiæ Introductio* et préparait la gravure de sa grande carte, Waldseemüller ne se rendait pas encore compte du rôle exact qu'avait joué Colomb, puisqu'il attribuait à Vespuce le principal mérite de la découverte. Les livres ne se répandaient pas aussi facilement à cette époque que nous l'imaginons quelquefois. Il serait facile d'en donner des preuves. Et je ne puis m'empêcher de

faire remarquer que le dessin du globe de Béhaim, que les idées exprimées dans la lettre du Dr Müntzer s'accordent parfaitement avec ce qu'on peut lire dans la lettre de Toscanelli, avec ce qu'il nous dit de la carte qu'il avait dressée lui-même. Il est très possible que Béhaim ait connu Colomb en Portugal, dix ans, il est vrai, auparavant; mais cela suffirait-il à expliquer toutes ces coïncidences? N'est-il pas plus simple d'admettre qu'il a existé un prototype dont tous deux se sont inspirés?

Le privilège accordé à Colomb par les rois catholiques ne fait pas mention des Indes, mais simplement d'îles et de terres qu'il se propose de découvrir. Est-ce donc, pense M. Vignaud, qu'il n'avait pas parlé des Indes dans les laborieuses négociations qui précédèrent la signature de cet acte? L'argument paraît bien peu probant. Pouvait-on vraiment, dans un document officiel, qualifier d'Indes des terres qui n'étaient pas encore découvertes?

Je ne voudrais pas, en faisant ces graves réserves, laisser l'impression qu'il s'agit d'une œuvre superficielle; bien au contraire, elle est très étudiée et nous apporte sur beaucoup de points des informations dont il faudra tenir compte. Elle deviendra sans doute le point de départ d'utiles controverses, et, à tout prendre, il fallait que ces questions fussent posées. Je doute qu'elles soient jamais complètement résolues. A moins de découvertes nouvelles dans les archives portugaises et espagnoles, il est à craindre qu'on continue à ignorer bien des détails d'une entreprise qui n'a pris toute son importance qu'après qu'on a pu mesurer les conséquences de sa réussite. Raison de plus pour se tenir sur la réserve et pour ne pas se hâter de jeter par-dessus bord les documents qui ne s'accordent pas bien avec nos hypothèses.

L. Gallois.

Lucien Febvre. **Philippe II et la Franche-Comté. La crise de 1567. Ses origines et ses conséquences. Étude d'histoire politique, religieuse et sociale.** Paris, H. Champion, 1911. 1 vol. in-8°, LVI-807 pages.

Id. **Notes et documents sur la Réforme et l'Inquisition en Franche-Comté, extraits des archives du parlement de Dôle.** Paris, H. Champion. 1 vol. in-8°, 336 pages.

I. — Depuis quelques années déjà, M. Lucien Febvre s'occupe de l'histoire de Franche-Comté; il a publié dans le *Bulletin de l'histoire du protestantisme français* de 1907 une remarquable étude sur Gilbert Cousin de Nozeroy, humaniste distingué qui pencha vers les idées de la Réforme et mourut « ès chartres » de l'archevêque de Besançon. Tout récemment, il donnait dans la *Revue historique* des articles très

fouillés sur l'application du concile de Trente et l'excommunication pour dettes dans la province; enfin, dans la *Revue de synthèse historique*, il appréciait les travaux qui ont été publiés jusqu'à présent sur la Comté, indiquait ceux qui restaient à faire, dressant, comme par avance, le plan de son champ d'études. Et voici qu'aujourd'hui il présente, sous forme de thèses qui lui ont valu en Sorbonne le titre de docteur avec mention *très honorable*, deux livres d'histoire comtoise dont l'on ne saurait assez proclamer les très solides mérites.

Ses recherches ont été très étendues. M. Febvre a dépouillé entièrement à la bibliothèque de Besançon le très riche fonds de Granvelle; malgré les deux publications de Weiss et de Poullet-Piot, beaucoup de pièces sur l'histoire politique de la Comté sont restées inédites. Mais surtout il a lu, la plume à la main, toutes les archives du parlement de Dôle qui concernent le XVIe siècle; et ce fonds n'avait pas encore été exploré. Les renseignements qu'il a recueillis dans les registres procureur, les registres de délibérations ou d'arrêts, la correspondance du parlement lui ont permis de renouveler vraiment l'histoire de la Comté; il a complété ses recherches en explorant divers fonds, celui des états, celui de la maison Chalon-Orange, les autres titres de famille de la série E des archives départementales, les débris des archives notariales. Comme ouvrages imprimés traitant soit de la Comté, soit des Pays-Bas ou de l'Espagne, il en cite, dans sa bibliographie, 431, — toute une bibliothèque, — et dans les notes, au bas des pages, d'autres sont mentionnés. Et de tous ces documents, il s'est rendu entièrement maître; son exposition est sans confusion et toujours nette. Les idées essentielles se dégagent très bien. Ajoutons que l'ouvrage est fort bien écrit, avec un souci du style d'autant plus méritoire qu'il devient plus rare. Les portraits sont fort bien enlevés, les personnages de premier plan d'abord, Philippe II, le duc d'Albe, don Juan et surtout le cardinal Granvelle; mais aussi ceux de second ordre, le gouverneur de Vergy, l'avocat fiscal au bailliage d'Amont Claude Belin, le président Pierre Froissard, son successeur Claude Boutechoux; chacun nous apparaît avec ses traits caractéristiques qui restent fixés dans notre mémoire, si bien que nous n'avons aucune peine à les reconnaître. L'exposition tout entière est élégante et charme.

Le titre principal : *Philippe II et la Franche-Comté*, peut induire en erreur. M. Febvre ne nous raconte pas les événements dont la Comté a été le théâtre pendant les années 1556 à 1598. La dernière date qui soit inscrite dans le livre, à sa place chronologique, est celle de 1586, où furent rendues d'importantes ordonnances de réforme. Des douze dernières années du règne, il n'est pas question. On y cherchera en vain le récit de l'invasion de la Comté par Henri de Guise et le marquis de Pont (1588-1589), celui de l'expédition de Tremblecourt (1595) qui précéda de peu Henri IV, et nous eussions

aimé suivre le roi de France sous les murs de Besançon, à Arbois et à Poligny : sa figure souriante eût fait contraste avec le visage sombre de Philippe II. Même M. Febvre ne nous a pas montré tout le développement historique des faits jusqu'en 1586. Il arrête ce développement, en 1567, au passage du duc d'Albe ou, en 1569, à l'invasion de Wolfgang, duc de Deux-Ponts. La marche à travers la Comté des huguenots qui, en juin 1575, tentent de surprendre Besançon n'est pas exposée. Après 1569, l'histoire des faits est omise, et l'on ne nous retrace plus que les tentatives de réformes politiques dans la province en 1573 et 1586.

Si toute la fin du règne de Philippe II manque, en revanche, nous avons une très longue introduction (119 pages) nous montrant ce qu'était « la Comté à la veille du règne de Philippe II ». On nous en fait la géographie; on nous en expose la formation politique; on nous décrit les organes du gouvernement; on nous en dépeint, avec des termes enthousiastes, la prospérité matérielle et morale. Mais, même avec le livre II, la narration des faits va être souvent interrompue. De la page 180 à la page 395, — pendant plus de 200 pages, — M. Febvre nous indique quelle était en Franche-Comté, durant tout le XVIe siècle, la situation de la noblesse et de la bourgeoisie, leurs richesses et leurs revenus, leur manière de vivre et leurs mœurs; et ces études d'histoire économique, faites à l'aide d'une masse de petits faits minutieusement contrôlés, sont véritablement admirables; elles forment la partie la plus brillante de l'ouvrage. Plus loin encore, nous revenons en arrière. Des pages 452 à 498, nous trouvons une histoire de la Réforme à Besançon depuis 1523, où le chapitre lance l'anathème sur les livres de Luther, — et ici M. Febvre mêle l'histoire de la ville impériale, qui n'était pas espagnole, à celle de la Comté, — puis l'histoire de la Réforme dans la Comté depuis 1524, où l'archevêque de Besançon réclame l'expulsion de Farel qui a prêché les nouvelles doctrines à Saint-Maimbœuf de Montbéliard.

C'est qu'apparemment M. Febvre n'a pas voulu écrire une histoire chronologique de la Comté sous le règne de Philippe II; il a voulu, comme il le dit dans l'avant-propos, « saisir les rapports, dans un pays et dans un temps donné, des idées politiques, des sentiments religieux et des faits économiques ». Le vrai titre de son livre serait : Tableau politique, social et religieux de la Franche-Comté au XVIe siècle. Et, pour notre part, nous regrettons qu'il n'ait pas traité essentiellement ce sujet, jetant par-dessus bord la suite chronologique. Ces modifications à faire au travail eussent été peu importantes et peut-être l'ouvrage y eût-il gagné en netteté. Surtout M. Febvre eût présenté un tableau social complet; il a voulu, pour l'histoire politique, montrer l'antagonisme des bourgeois et des seigneurs et il n'a parlé que de ces deux classes sociales; il n'a introduit les paysans que de biais comme exploités par les deux autres classes. Et il a négligé l'église; il n'y a

rien à peu près dans son livre sur les abbayes dont le rôle économique, en Comté, a été si considérable. M. Febvre comblera ces lacunes et donnera à son beau livre le complément qu'il appelle.

Peut-être pourrait-on faire aux diverses *thèses*, soutenues par M. Febvre, des objections essentielles. Nous ne nions pas l'importance en histoire du facteur économique; mais il n'explique pas tout. La Réforme a sa première cause dans la conscience individuelle, dans le besoin de l'âme de se régénérer et de chercher un aliment non dans de vaines pratiques, mais aux vraies sources de la vie religieuse. L'histoire de la Comté au XVIe siècle n'est pas contenue tout entière dans l'opposition entre la noblesse et la bourgeoisie, les États et le Parlement; les intérêts de ces deux classes s'entre-croisent souvent et ne s'opposent pas toujours, et il faut tenir compte des autres classes sociales. Puis le contraste entre la Comté de Charles-Quint et celle de Philippe II est-il si frappant? Il y a eu sous le premier des bas après les hauts, sous le second des hauts après les bas. En quelle année l'Université de Dôle a-t-elle compté le moins d'immatriculations? Ce n'est pas sous Philippe II, mais bien en 1543 (32), et le chiffre tombe en 1545 à 22. M. Febvre est décidément trop sévère sur les ordonnances de 1573 à 1586; sans doute, elles donnaient un pouvoir plus grand à l'autorité centrale; mais elles mettaient un terme à des abus criants, elles introduisaient plus de rapidité et plus d'honnêteté dans l'exercice de la justice, plus d'ordre dans la province. Le malheur est qu'elles ne furent pas exécutées. La Franche-Comté est tombée en décadence surtout à cause de ses vices propres, de la dépravation de son clergé, des passions mesquines de ses magistrats, des luttes entre les différents ordres; on voudrait chez les habitants plus de passions généreuses, plus de grandes idées; le ciel est trop bas et l'horizon trop borné[1].

Toutes ces réserves sur le fond n'empêchent pas le livre de M. Febvre d'être excellent. Il est de ceux qui font réfléchir. Ce livre est mieux qu'une thèse; c'est une œuvre et l'œuvre d'un historien.

II. — Nous avons dit que M. Febvre connaît à fond les archives du parlement de Dôle. De ces archives, il a tiré les documents qui concernent l'histoire du protestantisme jusqu'en juin 1575, où les huguenots, après avoir failli surprendre Besançon, furent repoussés et où la Réforme fut définitivement vaincue. Nous connaissons ainsi tous les procès introduits devant le parlement pour crime d'hérésie et le nom

1. Il y a à relever dans le livre bien peu d'erreurs ou de fautes typographiques. P. 72, *in fine*, lire *1544* au lieu de *1564*; p. 476, *Pierre Toussain* au lieu de *Toussaint*; p. 482, à la fin, *dix* au lieu de *deux*; p. 743, à la fin du premier paragraphe, *1580* au lieu de *1582*. Il n'est pas exact de dire, p. 50, que le 19 août 1493 « le roi des Romains Maximilien devient l'Empereur ». Il ne prit le titre d'Empereur que le 4 février 1508.

des victimes. Le protestantisme compta en Comté vingt et un martyrs condamnés à mort, cinq aux galères, beaucoup d'autres au bannissement. M. Febvre ajoute un certain nombre de pièces sur l'Inquisition dont le rôle fut médiocre; elle jugeait les procès de sorcellerie accompagnés de vaudoiserie, les procès de sorcellerie pure et ceux d'hérésie luthérienne ou calviniste restant réservés, avec certaines restrictions, au juge civil. Les textes sont édités avec soin et ils sont fort bien commentés dans l'introduction.

Ch. Pfister.

Lieutenant-colonel Klaeber. **Marschall Bernadotte, Kronprinz von Schweden.** Perthes, Gotha, 1910. 1 vol. in-8°, x-482 pages.

C'est un livre d'étapes. L'auteur suit Bernadotte de date en date, de séjour en séjour, depuis son acte de naissance à Pau, en 1763, jusqu'à sa prestation de serment à Christiania en 1814. Le récit, généralement objectif, s'appuie sur les correspondances et les pièces officielles. Il est favorable à Bernadotte. Ses habiles ménagements à l'égard des émigrés, des professeurs de Giessen et des bourgeois de Mayence, que, nous autres Français, nous taxons d'intrigues, paraissent au colonel Klaeber tout à fait louables. C'est possible après tout; mais il me paraît trop indulgent dans l'affaire du drapeau français à Vienne (avril 1798). En cette occasion, Bernadotte a bien sa part de responsabilité. Le colonel Klaeber suit naturellement de près les campagnes de Bernadotte; il les a illustrées de croquis très simples, mais utiles. A quoi bon, d'ailleurs, nous donner les plans de la rue de la Lune à Sceaux, et de la rue du Rocher, dans le quartier Monceaux, où vécurent en 1798 les deux beaux-frères, Bernadotte et Joseph Bonaparte, maris de Désirée et de Julie Clary? L'auteur s'inscrit avec raison en faux contre le jugement de Napoléon, qui refuse à Bernadotte tout talent militaire; quoique de caractère difficile, Bernadotte fut un très habile intrigant, presque un conspirateur. Il se rallia cependant à l'Empire avec enthousiasme (Klaeber, p. 144) et devint maréchal; mais Napoléon, après lui avoir fait espérer la principauté d'Anspach, l'affubla de la principauté un peu ridicule de Ponte-Corvo. Le colonel Klaeber ne me paraît pas avoir assez insisté sur cette ambition déçue. Pour l'affaire d'Auerstedt (14 octobre 1806), en publiant le fac-simile de l'ordre de Berthier, il justifie, semble-t-il, Bernadotte des accusations de Davout (p. 174). Blessé à Mohrungen, gouverneur des villes hanséatiques de 1807 à 1809, Bernadotte se mêla des affaires de Danemark et de Suède de plus près que l'Empereur ne l'aurait désiré, bien que le colonel Klaeber dise que l'Empereur ne lui en sut pas mauvais gré (p. 237). Mais tout fut brisé entre eux par le fameux bulletin du 18 juillet 1809. Napoléon y démentait Ber-

nadotte, chef du contingent saxon, lequel, d'ailleurs mal soutenu (p. 260), s'était débandé, et auquel le maréchal avait accordé un brevet d'honneur et de gloire. Rentré à Paris, compromis encore dans l'affaire de Walcheren, comment Bernadotte réussit-il, à la barbe de Napoléon (Klaeber, ch. XV), à mener les singulières négociations qui le firent prince royal de Suède? L'auteur nous l'apprend en suivant tous les détails de ces démarches, préparées probablement depuis longtemps. Il publie le curieux fac-simile de la déclaration par laquelle l'Empereur se résigna au fait accompli. Comment Charles-Jean devint tout Suédois, prétendit imposer sa médiation à Napoléon, traita avec la Russie, servit la coalition, conquit la Norvège, le colonel Klaeber nous le fait savoir avec abondance et précision. J'aurais voulu quelque chose de plus sur les rapports de Bernadotte avec Mme de Staël et sur son espoir d'être roi de France en 1814. L'auteur a l'air d'ignorer le livre de M. Paul Gautier, *Napoléon et Mme de Staël.* Mais son livre n'en est pas moins ce que nous avons de plus complet et de plus intéressant sur ce politicien très remarquable, encore que nous autres Français nous discutions son caractère, qu'était Bernadotte.

P. Bondois.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Généralités.

— V. Bezold, E. Gothein, R. Koser. *Staat und Gesellschaft der neueren Zeit (bis zur französischen Revolution)* (Berlin, Teubner, 1908, gr. in-8°, vi-349 p. Fait partie de *Die Kultur der Gegenwart*, 2e partie, 5e section). — L'ouvrage, partagé entre trois collaborateurs, étudie les doctrines politiques et sociales dans les ouvrages des théoriciens et dans les pratiques des hommes d'État depuis la Réforme jusqu'à la Révolution.

J. von Bezold traite la période de la Réforme, l'impérialisme de Charles-Quint, le machiavélisme italien, les pratiques politiques des États européens, les différentes formes du protestantisme aboutissant à la théorie de la résistance et au républicanisme, les transformations économiques, sociales et intellectuelles du xvie siècle, la naissance de l'esprit scientifique encore mal dégagé des idées antérieures (sorcellerie, astrologie). C'est la partie la plus vivante et la plus originale.

La période de la contre-Réforme est traitée par Gothein, l'historien si pénétrant de la Compagnie de Jésus, qui cherche surtout à faire comprendre l'action de la Réforme catholique sur la philosophie, la théologie, la morale, les arts et les sciences. C'est un exposé très clair, très précis, très agréable, plein de remarques fines (sur la transformation de l'ascétisme par Loyola, sur l'importance prise par la confession, sur les rapports entre la maladie de Pascal et sa polémique, sur l'effet du procès de Galilée).

La période de l'absolutisme, traitée par R. Koser, commence avec la France de Richelieu et se termine avec la France de Louis XIV et de Louis XV. La république d'Angleterre et la monarchie parlementaire apparaissent comme des accidents locaux. C'est l'influence de la France qui domine le reste de l'Europe au xviie siècle par ses alliances, plus tard par son action sur la vie intellectuelle. L'histoire politique tient naturellement ici plus de place que l'étude des doctrines.

Ce volume se présente sans aucune note, sans autre appareil scientifique qu'une courte notice bibliographique (à la fin de chaque période), réduite à l'indication des principaux travaux. C'est une œuvre de haute vulgarisation. Elle montre les progrès des historiens allemands dans l'art de classer et d'exposer les faits. Ch. Seignobos.

— *Die allgemeinen Grundlagen der Kultur der Gegenwart* (Berlin, Teubner, 1906, gr. in-8°, xv-671 p. Fait partie de *Die Kultur*

der Gegenwart, 1re partie, 2e section). — Ce volume, qui sert d'introduction à une collection d'exposés généraux des divers aspects de la civilisation, est plutôt du ressort des revues d'enseignement, de beaux-arts ou de bibliographie que d'une revue historique. C'est d'ailleurs un très bel ouvrage, bien équilibré, bien rédigé, très vivant, très instructif, fourni de notices bibliographiques et critiques qui sont très substantielles et bien au courant; il répond au besoin, très vivement ressenti en Allemagne comme dans les autres pays de forte culture, de condenser les résultats des travaux des spécialistes en une vue d'ensemble à la fois générale et scientifique.

Toute encyclopédie exige une division du travail; ce volume est l'œuvre de dix-sept collaborateurs, dont les plus connus sont l'économiste W. Lexis, l'historien de la pédagogie Paulsen, le critique d'art J. Lessing (sans compter le directeur Hinneberg). Un préambule général indique les fondements et le développement de la civilisation jusqu'à la fin du XIXe siècle; une étude d'ensemble de Paulsen sur « le régime de culture contemporain » (*Das moderne Bildungswesen*) analyse très finement la nature, les procédés et la valeur de ce complexe d'influences, d'habitudes et de sentiments, réunis sous le nom de « Culture ». Puis vient la description des institutions de culture réparties en groupes : 1° les écoles : écoles primaires (Schœppa), écoles secondaires de garçons (Matthias), écoles secondaires de filles (Gaudig), écoles spéciales (Kerschensteiner), écoles supérieures de lettres (*Geisteswissenschaftlich*) (Paulsen) et de sciences (von Dyck); 2° les musées : musées d'art et d'art industriel (Pallat), musées scientifiques et techniques (Krœpelin); 3° les expositions d'art et d'art industriel (Lessing), scientifiques et techniques (Witt); 4° la musique (Gœhler); 5° le théâtre (Schleuter); 6° les journaux (K. Bücher); 7° le livre (Pietschmann); 8° les bibliothèques (Milkau). La conclusion est un tableau d'ensemble, « l'Organisation de la science » (Diels).

Les institutions allemandes sont au premier plan, mais éclairées par des comparaisons avec d'autres pays, surtout la France et l'Angleterre; il y a même un bon chapitre sur les expositions universelles. Cette énumération suffit pour donner l'idée de l'extraordinaire richesse de matières de ce bel ouvrage. On ne pourrait en exposer et en discuter le détail comme il le mérite sans dépasser beaucoup les bornes de cette *Revue*. Ch. SEIGNOBOS.

— H. A. L. FISHER. *The republican tradition in Europe* (Londres, Methuen, in-8°, XI-305 p.). — Ce livre, né d'une série de conférences faites aux États-Unis, est destiné à donner une esquisse « du cours de la pensée et de l'action républicaine » depuis la fin de l'Empire romain. L'auteur n'a pas la prétention d'apporter des faits nouveaux, il s'est borné à tirer, de textes et de faits bien connus, un exposé alerte et clair. Il examine, dans l'ordre chronologique, les principales manifestations théoriques et pratiques de ce qu'il appelle « l'idée » ou la « tradition » républicaine : l'Islande du moyen âge,

Venise et Florence, les partisans de la Réforme, les Provinces-Unies, la Révolution d'Angleterre, la Révolution française, l'influence révolutionnaire en Angleterre et en Europe, le mouvement contre l'absolutisme de 1815 à 1848, la République de 48, le mouvement républicain en Italie et en Allemagne, la troisième République, la république d'Espagne.

L'objet de l'étude n'est pas défini avec précision ; il s'agit tantôt des essais pratiques, réussis ou avortés, pour établir une république réelle, tantôt de simples conceptions théoriques formulées par des écrivains. Et, à vrai dire, les théories de penseurs isolés, Machiavel, Althusius, Milton, Harrington, Wordsworth, Bentham, Carlyle, Bradlaugh, tiennent proportionnellement plus de place que les réalisations de républiques. Mais ce mélange paraît répondre au désir de l'auteur, de montrer que même les idées théoriques en politique ont été dominées par les conditions pratiques.

C'est l'œuvre d'un homme bien informé qui voit l'essentiel des faits, en marque avec précision le caractère et l'enchaînement et condense sa pensée sous une forme remarquablement concise. L'exposé recouvre une thèse que voici. Depuis la fin du monde antique, la monarchie a été la forme normale des États de l'Europe, elle avait pour elle la tradition de l'Empire romain et de l'Église chrétienne ; les théories politiques du moyen âge sont fondées sur la croyance à la nécessité de la royauté, institution divine. La république n'est qu'un accident local, réduit à la petite colonie danoise d'Islande et aux villes commerçantes d'Italie. C'est la Réforme, « le grand dissolvant du conservatisme européen », qui fait naître entre les princes et leurs sujets les conflits de religion d'où sortent les révoltes qui aboutissent aux républiques des Provinces-Unies et d'Angleterre ; alors apparaissent les théories du contrat social et du droit souverain du peuple, fondées sur le droit naturel (Althausen en Frise, les Indépendants de l'armée anglaise, Milton et Harrington) ; le républicanisme est donc une « création de la civilisation teutonique ».

Les peuples latins restent fidèles à la foi monarchique, les philosophes du XVIIIe siècle soutiennent le despotisme éclairé qui leur paraît seul capable de réformer les abus des privilèges. La Révolution française même est monarchique. La France ne s'organise en République que sous la pression de la nécessité ; elle crée alors le type nouveau d'un grand État unitaire démocratique fondé par une révolution brusque ; l'idée fondamentale de ce régime est la croyance à la perfectibilité de l'homme qui met la république en opposition avec le péché originel, dogme essentiel de l'Église. La Révolution française encourage en Angleterre l'agitation des radicaux, dont quelques-uns deviennent républicains ; elle répand en Europe, surtout en Italie, l'évangile républicain.

La réaction de 1815 arrête le mouvement, mais le socialisme lui donne une force nouvelle qui fait explosion par la Révolution de 48

en France, en Italie, en Allemagne. 1848 est l'apogée du mouvement républicain en Europe; la République d'Espagne n'a été qu'un accident éphémère, la deuxième République française n'a pas duré et la troisième République est l'œuvre des monarchistes. « L'histoire politique de la France sous son nouveau régime n'a pas été de nature à inviter l'imitation », et la « cause républicaine » est décidément en déclin, c'est ce que prouve la décision de la Norvège en 1905. Ce déclin a pour cause (outre les vertus des souverains contemporains) : 1° le succès du grand monarchiste Bismarck; 2° l'impérialisme et « la politique mondiale » qui font naître le besoin d'un lien entre les colonies que seule la communauté de souverain peut former; 3° l'avantage qui résulte pour la paix des liens de famille entre les monarques.

S'il valait la peine de discuter une thèse liée aux préférences personnelles et à l'origine nationale de l'auteur, on pourrait soutenir précisément la thèse contraire : que le déclin irrémédiable de la monarchie a été retardé par la conscience professionnelle des souverains des petites familles allemandes qui occupent presque tous les trônes d'Europe, mais que la poussée irrésistible vers le suffrage universel et l'accroissement continu des partis socialistes, républicains par essence, démontrent le triomphe de l'idée républicaine. En tout cas, il est remarquable que dans son exposé M. Fisher passe sous silence la république modèle qui a créé, pour le monde entier, les institutions républicaines du referendum et de l'initiative (il n'y a rien sur la Suisse depuis sa constitution en État fédéral) et qu'il ne tient aucun compte de l'influence grandissante des républiques maîtresses des deux continents américains. Ch. SEIGNOBOS.

— Paul LACOMBE. *Bibliographie des travaux de M. Léopold Delisle. Supplément : 1902-1910* (Paris, Henri Leclerc, 1911, in-8°, XXIV-87 p.). — Cette brochure fait suite au volume composé en 1902 par M. Lacombe à l'occasion du jubilé scientifique du célèbre érudit (cf. *Rev. hist.*, t. LXXXII, p. 423). Rien que pour les années 1902-1910, les travaux publiés par M. Delisle forment un total de plus de deux cents numéros. M. Lacombe a joint au catalogue de ces travaux quelques additions au volume de 1902 et quelques pages inédites où M. Delisle narrait ses années de jeunesse. L. H.

— Ernest-M. RIVIÈRE, S. J. *Corrections et additions à la bibliothèque de la Compagnie de Jésus. Supplément au De Backer-Sommervogel*, 1er fasc. (Toulouse, chez l'auteur, 1911, grand in-4°, X-38 p.). — Ce premier fascicule forme un tout en soi: il contient 153 numéros allant de *Anonymes* à *Zequeda*. Dans une brève introduction, l'auteur énumère les tentatives qui ont été faites pour donner la bibliographie complète des œuvres de la Compagnie, depuis le P. Ribadeneira jusqu'au P. Eug. de Uriarte. Ce supplément « paraîtra par fascicules non périodiques, de dimensions nécessairement iné-

gales, suivant la quantité plus ou moins grande des corrections ou des additions recueillies. Un second fascicule a déjà été préparé, plus complet que le premier : il sera incessamment imprimé, si les souscriptions sont assez nombreuses ». (Souscrire chez l'auteur, 7, rue Boulbonne, à Toulouse.) Ch. B.

Histoire d'Allemagne.

— Rudolph Sohm. *Die altdeutsche Reichs- und Gerichtsverfassung;* t. I. : *Die fränkische Reichs- und Gerichtsverfassung*, nouv. édition (Leipzig, Duncker et Humblot, 1911, in-8°, xxxii-588 p.). — Réimpression pure et simple du volume, aujourd'hui classique, paru en 1871. On peut regretter que M. Sohm n'ait pas profité de l'occasion pour refondre son premier essai et prendre position dans les controverses multiples auxquelles l'histoire des institutions franques a donné lieu depuis quarante ans. L. H.

— Jacques Bainville. *Un roi wagnérien. Louis II de Bavière.* Nouvelle édition complètement refondue (Paris, Librairie nationale, [1911], in-12, xvi-277 p.; prix : 3 fr. 50). — C'est bien, comme l'indique le titre, une édition refondue que M. Bainville nous donne de son intéressant ouvrage. Il ne s'est pas borné à en remanier profondément le style; il a tenu compte des publications nouvelles dont l'histoire de Wagner et de son illustre ami ont été l'objet depuis dix ans (la première édition de ce livre remonte à 1900) et il a étudié de plus près, d'après des textes récemment publiés (les Mémoires de Hohenlohe, entre autres), le rôle souvent plein de bon sens et d'à-propos joué par le roi de Bavière dans la politique allemande au temps de Bismarck. Il ne se montre pas plus indulgent que jadis pour les goûts artistiques de Louis II ni pour la forme excentrique donnée par le jeune souverain à ses sentiments d'admiration wagnérienne, mais il ne croit plus aussi fermement à sa folie : déséquilibré, certes; mais fou à enfermer? M. Bainville en doute fort. Il faut reconnaître, en tout cas, que Louis II n'était visiblement plus en état de régner quand se produisit la tragédie de juin 1886. L. H.

Histoire de France.

— Marcel Poëte. *Formation et évolution de Paris* (Paris, F. Juven, 1911, in-16, 184 p.; prix : 2 fr.). — M. Poëte, vulgarisateur inlassable de l'histoire parisienne, résume en ce nouveau volume ses idées sur la formation et l'évolution de la capitale. Il insiste sur ce qu'il appelle le rôle des « éléments formateurs », églises, abbayes, écoles, remparts, etc., et s'applique à noter au passage quelques épisodes d'une histoire autour de laquelle, à l'entendre (p. 18), gravite toute l'histoire de la France. L. H.

— Louis Bascoul. *Essai historique sur le château de Saint-*

Privat, la vallée du Pont-du-Gard, ses seigneurs et ses possesseurs (Nimes, impr. générale, 1911, in-8°, 443 p.). — Le château de Saint-Privat méritait assurément une monographie, et M. L. Bascoul a eu une heureuse idée en joignant à celle qu'il lui a consacrée une étude historique sur la vallée du Pont-du-Gard. Campé près de l'admirable aqueduc romain, le château de Saint-Privat commandait, en effet, cet antique passage et toute la riche vallée du Gardon. De là son importance et l'intérêt de son histoire. Cet intérêt, M. Bascoul n'a malheureusement pas su le voir. Comme tous les érudits locaux dont les connaissances historiques sont insuffisantes, il proportionne mal les différentes parties de son travail et ne sait pas rappeler à propos les faits d'histoire générale propres à éclairer sa monographie. Ainsi, après des aperçus géologiques et anthropologiques sujets à caution, après des considérations inutiles sur les Gallo-Romains et les barbares, suivies de maigres notices sur les seigneurs du pays aux XIIIe et XIVe siècles[1], l'auteur s'enfonce dès le XVIe siècle dans l'histoire des familles qui possédèrent le château de Saint-Privat, en sorte que ce livre, de près de 500 pages, ne comprend guère qu'une histoire généalogique insignifiante succédant à de vagues généralités. Il y a cependant dans l'ouvrage de M. Bascoul quelques détails intéressants sur l'histoire des guerres de religion et l'auteur a des lectures : il connaît quelques ouvrages d'histoire locale (il connaît même les confessions de J.-J. Rousseau et le dictionnaire de Larousse!). Enfin, et c'est l'originalité et le seul mérite de son travail, il a pu dépouiller les archives du château de Saint-Privat, où il a d'ailleurs trouvé peu de chose. On regretterait qu'il n'ait pas pénétré dans celles du duché d'Uzès où abondent les documents anciens sur cette région s'il ne montrait dans son ouvrage le peu d'expérience qu'il a des documents du moyen âge[2]. R. M.

— Mgr Édouard HAUTECOEUR. *Histoire de l'abbaye de Flines* (Lille, R. Giard, 1907, in-8°, XII-468 p., 15 pl.). — La première édition date de 1874. Celle-ci poursuit la narration jusqu'en 1909. L'illustration est nouvelle. Flines, près Douai, est une abbaye cistercienne de femmes, fondée (d'abord près d'Orchies) en 1234 par Marguerite de Constantinople. L'abbaye eut à souffrir les attaques de ceux que l'auteur (p. 289) appelle « les chacals de la Révolution ». Elle fut rétablie, à Douai même, en 1818, comme communauté enseignante. Les dames de Flines, victimes de la secte antichrétienne, sont aujourd'hui à Leuze, près Tournai. Une page amusante (p. 391) sur la façon dont

1. L'histoire de la seigneurie au XIIIe siècle est particulièrement insuffisante. L'auteur n'a même pas utilisé les sources imprimées qu'il avait à sa disposition.

2. On regrette aussi de ne pas trouver une étude ou au moins une description des bâtiments anciens du château qui subsistent encore. Les gravures de l'ouvrage de M. Bascoul soulignent cette lacune, elles ne la comblent pas.

on s'y prit, avant l'établissement du séquestre, pour « emballer tout ce qu'il était possible de soustraire aux spoliateurs... Le temps gagné fut largement mis à profit. Quand le liquidateur se présenta, l'opération était terminée, la maison presque vide ». H. HR.

— *Archives historiques du département de la Gironde.* T. XLIV, 1909, distribué en 1911 (Paris, Picard; Bordeaux, Feret, in-4°, XXX-560 p.). — On notera dans ce volume les documents suivants : *Comptes de l'archevêché de Bordeaux, XIVe s.*, publ. par F. PIÉCHAUD; *Rôle gascon d'Édouard Ier, 1286*, publ. par Ch. BÉMONT; *Comptes des recettes et dépenses du trésorier de la ville de Bordeaux, 1501-1502*, publ. par J. DUCAUNNÈS-DUVAL; *Arrêts du parlement de Guyenne concernant l'histoire des débuts de la Réforme dans le ressort de ce parlement, 1541-1552*, publ. par H. PATRY; *Documents sur l'administration du maréchal de Matignon en Guienne*, publ. par F. GÉBELIN; *Liste des membres de la Cour des Aides de Guienne*, publ. par Pierre MELLER; *Documents relatifs à trois manufactures de faïence établies ou à établir en 1762 dans l'ancien Bordelais, à Podensac, Sadirac et Lignan*, publ. par P. LABADIE; *Documents sur l'inondation de 1770*, publ. par P. CARAMAN; *Documents sur la fortune privée au XVIIIe s.*, publ. par P. NICOLAÏ; *Élection de Bordeaux; état de comparaison des cotes du vingtième des biens-fonds des officiers de la Cour des Aides, 1754-1755*, etc.

— G. LETONNELIER. *Annecy aux XVe et XVIe siècles* (Annecy, impr. J. Depollier et fils, 1911, petit in-12, 105 p.). — Cette brochure est la reproduction de conférences faites aux habitants d'Annecy. M. Letonnelier résume d'abord en quelques pages substantielles la naissance et la croissance de la ville d'Annecy, son rapprochement graduel du lac, le développement successif de ses enceintes. Il restitue ensuite la physionomie des principaux édifices à ces époques; expose enfin les attributions et le fonctionnement des divers organes de la vie politique, économique et sociale : le statut des bourgeois, le rôle des syndics et des divers conseils, etc. La sobriété et la précision de la forme ne font que mieux ressortir, en même temps que le soin de M. Letonnelier à ne négliger aucun détail caractéristique, la valeur de la documentation aussi rigoureuse qu'abondante, puisée en majeure partie aux archives municipales. Des croquis simples, mais très clairs, ajoutent encore à l'intérêt de ce travail. Marcel BLANCHARD.

— Ernest DAUDET. *A travers trois siècles (études d'œuvres et propos d'historien)* (Paris, Hachette, 1911, in-16, VII-283 p.). — Série d'articles (la plupart parus dans le *Figaro*) écrits à propos d'œuvres historiques récentes (Batiffol, de Ségur, Stryienski, Vandal, etc.) ou de publications de textes (Mémoires de la comtesse de Boigne, de la duchesse de Dino, Lettres du P. Didon, etc.). La plus originale de ces

études est celle qui est consacrée à la comtesse de Lieven (*Vie de cœur d'hommes d'État*); M. Daudet y ajoute quelques éléments au dossier de Jean Hanoteau. H. HR.

— Émile MAGNE. *Voiture et les origines de l'hôtel de Rambouillet (1597-1635). Portraits* (titre intérieur : *Portrait*) *et documents inédits* (Paris, « Mercure de France », in-12, 321 p., index, 4 pl., dont un portrait en héliogravure). — Dans la manière ordinaire de l'auteur : truculences, orgies, accumulation de détails dont chacun repose sur un texte, mais sur un texte plus ou moins sûr; et, avec cela, de patientes et ingénieuses recherches d'archives et de jolies trouvailles, surtout au quai d'Orsay. Les chapitres sur Voiture, négociateur de Gaston d'Orléans à Madrid et compagnon de ce même pleutre de Gaston à Bruxelles, sont du dernier piquant. Un prochain volume traitera de *Voiture et les années de gloire de l'hôtel de Rambouillet (1636-1648)*. H. HR.

— Émile MAGNE. *Gautier-Garguille. Notice d'après des documents inédits, suivie des chansons...* (Paris, Louis-Michaud, s. d., petit in-8°, 192 p., 39 grav.). — La pornographie est de tous les temps. Il faut reconnaître que celle du XVIIe siècle était moins stupidement idiote que celle de nos modernes cafés-concerts. Garguille, Gros-Guillaume et Turlupin mettaient au moins de l'esprit dans l'ordure. M. Magne consacre à l'un de ces trois chansonniers, Hugues Quéru, sieur de Fléchelles, quelques pages de « haulte gresse ». — « Deux provinces possèdent le don du rire et en illuminent la France, Gascogne et Normandie ». Que de provinces vont réclamer, celle de Rabelais, celle de Piron, et d'autres! H. HR.

— BOSSUET. *Correspondance*. T. IV : *1689-1791* (Paris, Hachette, 1891, in-8°, 532 p., table). — Le nouveau volume de l'édition de MM. Ch. URBAIN et E. LEVESQUE contient surtout des lettres de direction, mais aussi quelques lettres sur la révolution d'Angleterre et sur des conversions de pasteurs. Aux appendices, une curieuse note critique sur la façon dont Mme Cornuau a remanié les lettres du grand évêque et une reproduction de la célèbre lettre de Pierre Frotté. H. HR.

— Maurice PELLISSON. *Les hommes de lettres au XVIIIe siècle* (Paris, Colin, 1911, in-18, 311 p., index). — Ceci est plus qu'un essai de critique littéraire; plutôt un chapitre d'histoire sociale. Comment les hommes de lettres ont conquis une situation indépendante et respectée, c'est ce qu'on recherche, à l'exemple et sous l'influence de Brunetière, en étudiant leurs rapports avec la loi et les ministres, avec les comédiens et les libraires, avec le monde, enfin leur vie privée, qui peu à peu devient plus digne et plus régulière. Que de distance entre le crapuleux intérieur d'un Crébillon (j'entends le père) et le ménage Suard, dont « on peut dire qu'il a vraiment fait époque »!

Il faut bien reconnaître, — et ici encore nous retrouvons Brunetière, — que cette ascension sociale de la gent lettrée eut surtout ceci pour cause, que les écrivains se montrèrent « moins incurieux des biens de fortune ». H. HR.

— A. Tedeschi. *Ossian, « l'Homère du Nord », en France* (Milan, tipografia sociale, 1911, in-8°, 124 p.). — Essai facile et rapide sur l'introduction en France des œuvres poétiques de Macpherson, leur éclatant succès, leur influence au temps de la Révolution et de l'Empire, les traces qu'elles ont laissées dans certains écrits de l'École romantique. Rien de bien neuf ni qui intéresse particulièrement l'histoire. Ch. B.

— Pierre de Lacretelle. *Les origines et la jeunesse de Lamartine, 1790-1812* (Paris, Hachette, 1911, in-12, xi-282 p.). — Ce livre est essentiellement fondé sur le manuscrit du *Journal intime* de la mère de Lamartine. On y recherche les origines de la famille, en remontant jusqu'au xvie siècle, par les des Roys, alliés aux Grimod de la Reynière, aux Lamoignon de Malesherbes, aux Chateaubriand, aux Tocqueville, attachés au service de la famille d'Orléans. Puis quelques portraits de famille : le terrible oncle Louis; la mère, « âme inquiète et tourmentée, d'une sensibilité rare », qui veilla à donner à son fils une éducation profondément chrétienne et exerça ainsi sur lui une influence décisive; la maison natale à Mâcon, rue des Ursulines, le décor de Milly, de Saint-Point, les émotions de la Terreur. Parmi les années d'études du jeune Alphonse passe la curieuse figure de l'abbé Dumont, un prêtre athée, même franc-maçon, prêtre par désespoir, par un douloureux secret confié à Lamartine et qui fit sur lui une grande impression : il devait retenir quelques traits de ce prêtre pour son *Jocelyn*. Nous le suivons à l'institution des dames Puppier de Lyon, d'où il se sauva, au collège de Belley, chez les Pères de la Foi, ex-Jésuites, où il fit quatre années d'études à peu près régulières parmi les spectacles d'une magnifique nature qu'il sentit et comprit, où il admira Rousseau et le *Génie du christianisme*, préparant la formation de sa propre personnalité dans la poésie de la nature et le sentiment religieux. Le livre s'achève par les rêveries et les ébauches littéraires du jeune homme, par son premier roman d'amour avec Henriette Pommier, interrompu par les fortes impressions du voyage en Italie et du séjour à Naples en 1811-1812. É. D.

— F. Baldensperger. *Études d'histoire littéraire*, 2e série (Paris, Hachette, 1910, in-12, 217 p.). — Nous relevons dans ce petit volume, d'un intérêt aussi constant que varié, un morceau sur Chateaubriand et l'émigration royaliste à Londres de 1793 à 1800, où il est surtout question des relations de Chateaubriand avec le pamphlétaire Peltier, que Bonaparte détestait tant, Peltier, « l'homme aux ressources », qui trouve parfois un gagne-pain au malheureux écrivain en le con-

duisant à son imprimeur ou en lui procurant des leçons de français à Londres et dans les environs. On y rencontrera aussi les querelles entre les modérés comme Mallet du Pan et les royalistes intransigeants comme Peltier, et enfin les premiers signes de la renaissance chrétienne, d'abord liée à la renaissance royaliste, le *Génie du christianisme* devant être dédié à Louis XVIII avant de l'être à Bonaparte, ce qui naturellement souleva la grande colère de l'intraitable Peltier contre la trahison de M. de Chateaubriand. É. D.

— Collection historique illustrée : *Amours et coups de sabre d'un chasseur à cheval, 1800-1809* (Paris, Louis Michaud, 1910, in-12, 189 p.). — Il s'agit des souvenirs de Charles Pasquier et de ses amours, de jolies idylles, très fraîches, presque innocentes, sauf à Bayreuth en 1809; débuts d'un tout jeune volontaire, parmi les duels, de garnisons en garnisons, à travers la campagne de 1806, par Iéna, puis Eylau, en captivité à Vilna, puis dans la campagne de 1809 jusqu'à Wagram. La carrière de Pasquier d'ailleurs n'était pas finie là.
É. D.

— *Mémoires et souvenirs publiés sous la direction de* F. Funck-Brentano : *Épopées centenaires, la Grande Armée.* Récits de César de Laugier, officier de la garde du prince Eugène, traduits pour la première fois de l'italien par M. Henry Lyonnet et illustrés d'après les documents du temps (Paris, Fayard, s. d., in-8°, 189 p.). — Ces récits donnent notamment des détails sur les combats d'Ostrowno, la bataille de Borodino, l'incendie de Moscou, puis après la « fournaise », la première neige, la bataille de Maloiaroslawetz, où l'armée d'Italie périt presque toute. Cet officier italien semble avoir eu plus de dévouement pour la cause de l'Italie que pour l'Empereur même : « C'est le sang des Romains qui coule dans nos veines », disait Napoléon, et César de Laugier ne pouvait contenir son émotion en franchissant le Dniéper ou Borysthènes, la frontière de l'ancien empire romain. Traits utiles à la grande histoire même. É. D.

— Alfred Marquiset. *Un cavalier léger : le colonel Clère, 1791-1866* (Paris, Honoré Champion, 1911, in-12, 63 p.). — Petite brochure à la mémoire d'un brave soldat, enrôlé au 26e régiment de chasseurs en 1807, riche en aventures pittoresques en Espagne parmi la poudre et les balles, encore en Espagne en 1823, puis en Afrique. — É. D.

— Colonel d'Astier. *Le lieutenant général comte Defrance (vie militaire)* (Paris, Honoré Champion, 1911, in-4°, 269 p.). — Encore un pieux hommage à la mémoire d'un soldat du premier Empire, dont la carrière fut particulièrement brillante : ses premières armes à Valmy, puis en Suisse avec Masséna au passage de la Limmat: au commandement du 12e chasseurs, à l'armée du Rhin avec Moreau, à Marengo; écuyer cavalcadour de l'Empereur en 1804, commandant de la brigade des carabiniers, à Friedland et à Wagram; chargé de mis-

sion en Espagne pour annoncer à Joseph la naissance du roi de Rome; dans la campagne de Russie, dans les charges sanglantes de la Moskova; à Leipzig; commandant de la division des gardes d'honneur en 1814; sous Louis XVIII, commandant de la première division militaire à Paris, enfin commandant de la division de cavalerie à Lunéville. Ce livre, fondé sur les documents des archives, est une contribution importante à cette série de biographies de généraux ou de soldats de l'Empire qui sont toujours fort goûtées. É. D.

— André Lebey. *Louis Napoléon Bonaparte et le ministère Odilon Barrot (1849)* (Paris, Cornély et Cie, 1912, 1 vol. gr. in-8°, 719 pages; prix : 12 fr.). — M. Lebey consacre un vigoureux labeur à l'étude approfondie de la Révolution de 1848; son nouveau volume comprend un espace de dix mois, qu'il a fouillé en tous ses détails, dépouillant les documents officiels, les mémoires des hommes d'État, les journaux, les comptes-rendus des grands procès. Personnellement favorable aux hommes de l'extrême-gauche, les dépeignant avec une sympathie communicative, M. Lebey manifeste néanmoins la plus loyale impartialité et ne réserve sa sévérité que pour les hypocrites et les égoïstes de tous partis. Dans cette année mémorable, si fertile en conséquences, beaucoup de choses sont si parfaitement connues que M. Lebey ne pouvait guère rien y apporter de neuf; il en est d'autres au contraire où il a donné des aperçus et des détails inédits, ainsi pour l'expédition de Rome, et d'autres, enfin, qu'il a entièrement renouvelées, comme l'histoire du procès de Bourges. C'est ici un solide volume, dont la consultation sera d'une incontestable utilité.

Paul Matter.

— A. Martinien. *La mobilisation de l'armée, mouvements des dépôts du 15 juillet 1870 au 1er mars 1871* (Paris, Fournier, 1912, in-8°, 460 p.). — Dans cet ouvrage, qui représente une grande somme de labeur et de recherches, l'auteur étudie comment s'est faite la mobilisation de l'armée active, du 15 juillet 1870, date de l'ordre de mise sur pied de guerre, jusqu'au 1er mars 1871, date de la fin des hostilités. Prenant individuellement chaque régiment, M. Martinien établit, par des tableaux de situations, la formation et le départ des régiments, l'organisation des unités dans les dépôts, avec les effectifs au départ, les effectifs dans les dépôts, enfin les effectifs aux différentes époques de la campagne. Ce livre constitue un bon instrument de travail pour l'historien qui voudra étudier l'organisation de l'armée pendant la guerre de 1870-71. A. D.

— L. Kling et X. Jehl. *Schlestadt pendant la guerre, 1870* (Paris, Chapelot, 1911, petit in-8°, 208 p., huit gravures et un plan; prix : 2 fr. 50). — Simple, véridique et attachant récit du siège subi par cette petite place forte qui capitula le 24 octobre 1870 après quatre jours de bombardement; « les Allemands y trouvèrent des vivres, des armes et des munitions en abondance » (p. 183). — Ch. B.

Histoire d'Espagne.

— Jean Régné. *Catalogue des actes de Jaime Ier, Pedro III et Alfonso III, rois d'Aragon, concernant les Juifs, 1212-1291.* T. I, 2e partie : *Actes de Jaime Ier, 1213-1276* (Paris, Durlacher, 1911. Extrait de la *Revue des Études juives*, 1910 et 1911. In-8°, 117 p.). — Les actes mentionnés dans ce catalogue sont conservés dans les archives de la couronne d'Aragon à Barcelone ou dans la collection manuscrite de copies d'actes concernant les Juifs qui été formée par un ancien archiviste de la couronne d'Aragon, Manuel de Bofarull y de Sartorio; l'auteur y a joint les actes déjà publiés ou analysés dans diverses publications privées ou officielles. Les analyses de chacun des actes mentionnés dans ce catalogue sont précises et détaillées; elles fournissent une solide base à l'étude de la condition des Juifs à Barcelone. Les actes de Pedro III et d'Alfonso III rempliront le tome II, qui contiendra en outre une série de pièces justificatives et les tables. Le première partie du tome I, qui contiendra l'introduction générale, paraîtra en dernier lieu. Ch. B.

Histoire de la Grande-Bretagne.

— J. Armitage Robinson. *The abbot's house at Westminster* (Cambridge, at the University Press, 1911. Notes and documents relating to Westminster abbey, n° 4. In-8°, x-84 p.; prix : 5 sh.). — A l'aide de notes prises dans les archives de l'abbaye et de plans anciens, M. Robinson a retracé l'histoire des bâtiments où était logé l'abbé, et de leurs dépendances, depuis la construction du cloître et de la chambre de l'abbé sous le règne de Guillaume II le Roux. Les remaniements exécutés par l'abbé Litlyngton († 1386) sont marqués avec précision. La suppression des biens du clergé régulier au XVIe siècle amena la ruine de plusieurs parties; mais l'ensemble subsista sous l'administration du doyen et du chapitre à qui Élisabeth avait donné les terres et bâtiments de l'abbaye (1560). Parmi les documents publiés, on appréciera surtout les inventaires dressés au moment de la dissolution. Plusieurs plans insérés dans le texte et hors texte illustrent cette très intéressante monographie. Ch. B.

— Frank Allen Patterson. *The middle english penitencial lyric* (New-York, The Columbia University Press, 1911, in-8°, 203 p.; prix : 1 dol. 50 c.). — L'auteur a réuni soixante-neuf poèmes lyriques écrits en anglais sur la pénitence et l'amour divin. Dans la préface, il étudie les sources de cette poésie et constate l'influence exercée par la chanson d'amour, si florissante en France au XIIIe et au XIVe siècle. Il note l'importance de saint Edmond de Cantorbéry (mort en 1240) dans ce domaine; mais pourquoi dire qu'il n'y a pas de bonne vie moderne de ce saint? Ignore-t-il l'ouvrage de dom Wilfrid Wallace paru en 1893 ou ne le trouve-t-il pas « adequat »? Ch. B.

— *Historical portraits, 1600-1700. The lives*, by H. B. Butler and C. R. L. Fletcher; *The portraits*, chosen by Emery Walker (Oxford, at the Clarendon Press, 1911; prix : 10 sh. 6 d.). — Ce second volume de portraits a sur le premier (voir *Rev. hist.*, t. CI, p. 238) l'avantage d'être plus historique. Les personnages qu'on y représente ont pu être peints d'après nature et l'on a de sérieuses chances de posséder au moins les traits essentiels de leur physionomie véritable. Le fait est vrai surtout en ce qui concerne des gens de condition moyenne, car aux souverains, aux reines, aux très grands seigneurs, les artistes ont trop souvent donné des figures banales avec des poses conventionnelles. Les portraits de Charles Ier (par Van Dyk), de Charles II et de son fils Monmouth sont d'heureuses exceptions. Au contraire, Clarendon, John Selden, Bunyan, Hobbes, Dryden, Sir William Temple revivent vraiment dans des images qui, même flattées, sont sincères. Pour les personnages très connus et dont il existe un grand nombre de portraits, on ne voit pas qu'aucune raison critique ait guidé le choix auquel s'est arrêté M. Walker. Les notices qui accompagnent chaque portrait sont brossées d'une main leste et habile. Une brève introduction par M. C. F. Bell traite des principaux artistes : peintres et miniaturistes du XVIIe siècle, en particulier de l'école de Van Dyck, très féconde, mais non pas toujours très scrupuleuse; elle a transmis à la postérité des témoignages que l'historien doit aujourd'hui contrôler de près. Ch. B.

— *Camden Miscellany*, vol. XII (Camden third series, vol. XVIII. Londres, 1910). — Ce volume de mélanges contient les quatre documents suivants : 1° *Two London chronicles, from the collections of John Stow*, publiées par Ch. L. Kingsford. Ces deux chroniques en font trois en réalité; la première, 1523-1540, a été largement utilisée par Stow dans son *Sommarie of english chronicles;* la seconde, 1547-1555, ne lui a fourni que peu de renseignements, sans doute parce qu'elle se rapportait à des événements dont Stow avait été un témoin oculaire; elle contient des détails nouveaux sur les soulèvements des années 1549 et 1554. L'auteur de ces récits annalistiques est anonyme; il était catholique; aussi Stow en a-t-il, soit dans son *Sommarie*, soit dans ses *Annales*, corrigé le texte ça et là. Le troisième texte contient de très brèves notes pour les années 1547-1564. — 2° *Life of Sir John Digby, 1605-1645*, publié par Georges Bernard. Il s'agit du général John Digby, l' « Hector britannicus », frère de Sir Kenelm, qui mourut des suites d'une blessure reçue au siège de Taunton. L'auteur de cette vie est Edward Walsingham, gentilhomme catholique, ami intime de Sir Kenelm, qui écrivit aussi les vies de Sir Henry Gage et de Sir John Smith. L'édition reproduit le texte d'un manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale de Paris. — 3° *Iter Bellicosum. Adam Wheeler his account of 1685*, publié par Henry Elliot Malden. Ce Wheeler écrivit pour son chef, le colonel John Windham, dont il était, dit-il, « one of the drums of his

honours », le récit de la « marche héroïque des loyaux de Sa Majesté » contre « James Scot et ses complices », autrement dit le duc de Monmouth. Ce récit détaillé et assez exact a été écrit quelque temps après les événements. — 4° *Common rights at Cottenham and Stretham, in Cambridgeshire*, publié par W. Cunningham. Documents concernant l'exploitation en commun des biens communaux de deux villages, selon un accord intervenu en 1596; ils se rapportent aux années 1607-1630 et montrent par un exemple type que le système des enclôtures, qui prévalut au XVIe siècle, ne détruisit pas cependant l'antique mode d'exploitation en commun. Dans cet exemple, c'est la paroisse qui, ayant racheté les droits seigneuriaux, exploite les communaux d'une façon vraiment démocratique. Ch. B.

— Oscar Browning. *Despatches from Paris 1784-1790*. Vol. II : *1788-1790* (Camden Society, 3d ser., vol. XIX, 1910). — Dans ce tome II, nous suivons au jour le jour les progrès de la Révolution jusqu'au 18 juin 1790. Aux lettres du duc de Dorset sont venues s'ajouter celles de Fitz-Gerald au duc de Leeds, ainsi que de plusieurs autres personnes de moindre importance. On ne saurait affirmer qu'elles apprennent beaucoup de choses neuves; l'ambassadeur d'Angleterre ne peut guère transmettre à son gouvernement que les bruits qui courent et il ne se croit pas tenu de contrôler chacun des faits dont il parle; c'est ainsi qu'il rapporte des détails inexacts à propos de la prise de la Bastille. Son témoignage est utile à recueillir, mais doit être soigneusement contrôlé. Les critiques que nous avions adressées au tome I (*Rev. hist.*, t. CII, p. 459) doivent être maintenues à propos du tome II. Sans doute on n'a plus mis de notes et l'on a, de cette façon, évité les bévues qui déparent ce premier volume; mais aucune des erreurs signalées n'a été réparée à la table qui est d'une insuffisance déplorable. On y trouve *Simolin* au lieu de Sémonin, *Farras* au lieu de Favras, *Meromenil* au lieu de Miromesnil, *Neckar* au lieu de Necker, qui d'ailleurs est dans le texte; mais que de noms sont absents qu'il aurait fallu noter! Le travail serait à refaire complètement. — Ch. B.

— Sir William R. Anson. *The Law and Custom of the Constitution*, in two volumes. Vol. I : *Parliament*, 4 éd. revue (Oxford, at the Clarendon press, 1911. In-8°, XVII plus 4 feuillets non paginés et 404 p.; prix : 12 sh. 6 d.). — Nous avons annoncé en son temps la quatrième édition (1909) de cet important ouvrage. La récente crise constitutionnelle a produit des changements notables dans l'organisation du Parlement; les pouvoirs financiers de la Chambre des Lords ont été limités avec une rigueur inconnue jusqu'ici. A la suite de la préface et avant l'introduction, Sir William a fait imprimer le texte même de l'acte du 18 août 1911 (1 et 2 Geo V, ch. XIII), qui règle désormais les rapports entre les deux Chambres; dans le corps de l'ouvrage, il a marqué les innovations apportées par cette loi mémorable, mais avec une discrétion telle qu'en somme le nouveau tirage ne compte pas plus de pages que l'édition de 1909. Ch. B.

— Arthur F. Leach. *Educational charters and documents, 598 to 1909* (Cambridge, at the University press, 1911. In-8°, LII-582 p.; prix : 10 sh.). — Très intéressant et utile recueil de documents sur l'histoire de l'instruction publique en Angleterre. Nombreux et variés pour le moyen âge, ces textes deviennent moins abondants à partir du XVIe siècle, parce que les questions d'enseignement ne préoccupèrent le gouvernement que de loin en loin, l'éducation restant en somme une entreprise privée qui fut, jusque sous le règne de Charles II, sous le contrôle exclusif de l'Église. Les textes en anglo-saxon et en latin sont traduits en anglais. En moins de cinquante pages, M. Leach résume, dans une introduction, l'histoire de l'instruction publique depuis le VIIe siècle jusqu'au règlement pour l'école ou, comme nous dirions plutôt, le collège d'Andover, dressé par le « Board of Education » en 1909. Ch. B.

Histoire d'Italie.

— Paul Kalkoff. *Die Miltitziade, eine kritische Nachlese zur Geschichte des Ablasstreites* (Leipzig, Heinsius, 1911, in-8°, 84 p.). — La brochure de M. Kalkoff sur Miltitz (dirigée contre la dissertation de M. Creutzberg relativement favorable à ce personnage[1]), a pour objet de réduire beaucoup l'importance des missions réelles attribuées à cet aventurier famélique, hâbleur et présomptueux, qui s'arrogea le rôle de médiateur entre le Saint-Siège et Luther et n'aurait réussi qu'à être un jouet aux mains de l'électeur de Saxe. E. Jordan.

Histoire d'Orient.

— Sina Schiffer jun. *Die Aramäer. Historisch-geographische Untersuchungen*, mit einer Karte (Leipzig, Hinrichs, 1911, in-8°, XII-207 p.). — L'auteur s'est efforcé de réunir, à l'aide des inscriptions cunéiformes et araméennes ainsi que des récits bibliques, toutes les données historiques et géographiques concernant les Araméens. Sortis de l'Arabie, ceux-ci étaient encore, au IVe siècle avant l'ère vulgaire, de simples nomades. Répandus dans la région méditerranéenne et dans les pays arrosés par l'Euphrate et le Tigre, ils se sont établis depuis Damas jusqu'aux montagnes d'Arménie et ont fondé plusieurs petits royaumes. Après qu'ils ont perdu leur puissance politique, leur influence commerciale s'exerce sur les peuples qui les ont soumis et leur langue supplante peu à peu celle des vainqueurs. L'auteur, qui est au courant de tous les travaux relatifs à son sujet et dont la science paraît de bon aloi, étudie en détail la situation des localités où l'épigraphie et la Bible nous montrent les Araméens. Son livre est un précieux répertoire de faits que ne pourront se dispenser de con-

1. Creutzberg, *Karl von Miltitz (1490-1529)*. Fribourg, 1907.

sulter tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'Asie occidentale. Des appendices traitent de différents documents utilisés dans le cours de l'ouvrage et indiquent la littérature concernant l'histoire et la langue araméenne. Une carte, un index des noms propres et une liste des passages bibliques cités dans le livre facilitent les recherches.

M. L.

— Leone CAETANI. *Studi di storia orientale*, vol. I (Hoepli, Milan, 1911, in-8°, XV-419 p.). — L'auteur, bien connu pour son travail magistral intitulé *Annali dell' Islam*, dont nous avons parlé ici même, a voulu vulgariser les idées générales qu'il a dégagées de ses recherches et il a étudié, en un premier volume, trois questions importantes, mais traitées inégalement. La première concerne les relations du christianisme et de l'islamisme. L. Caetani montre l'influence réciproque des deux mondes, oriental et occidental, et la difficulté que les chrétiens ont eue à comprendre la véritable valeur de l'Islam. Dans la seconde étude, qui occupe la plus grande partie du livre (p. 51-288), M. Caetani examine l'état de l'Arabie préislamique et montre que l'invasion musulmane a été la répétition d'un mouvement plusieurs fois millénaire. De l'Arabie sont sortis à différentes époques des flots humains qui se sont répandus sur les pays limitrophes de l'Arabie. Mais comment un pays dont la plus grande partie est désertique a-t-elle pu produire tant d'hommes? M. Caetani résout la difficulté en montrant que l'Arabie n'a pas toujours été ce qu'elle est maintenant. Elle fut, dans une période ancienne, un pays des plus fertiles, alors que les pluies y étaient abondantes. Ce dessèchement progressif de la terre, phénomène qui se manifeste partout, mais qui a eu surtout en Arabie des conséquences désastreuses, a forcé les habitants à s'expatrier et le dernier exode a été l'effet d'une cause inéluctable. Dans la troisième étude M. Caetani examine les conditions dans lesquelles les Arabes se trouvaient au moment où Mahomet les a unis en les appelant à la guerre sainte. Le climat terrible de l'Arabie a fait des habitants des guerriers accoutumés à tout souffrir et avides de jouissances. Les empires dégénérés de la Perse et de Constantinople ne purent leur résister, d'autant plus que les populations sémitiques de la Babylonie et de l'Asie Mineure, opprimées par les Ariens, durent les accueillir comme des libérateurs.

La lecture du livre de M. Caetani est très attachante et, si l'on peut ne pas partager toutes les opinions de l'auteur, on doit reconnaître que son œuvre instruit et fait penser. Notons, en terminant, que les *Studi di storia orientale* contiennent cinq cartes géographiques et sont pourvus d'un index alphabétique des matières. M. L.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — Revue des questions historiques. 1911, oct. — L. GARZEND. Si Galilée pouvait, juridiquement, être torturé. Aperçu sur la législation de la torture dans les tribunaux, tant inquisitoriaux que laïques, durant la première moitié du XVIIe s. (1re partie. Galilée était un vieillard et il était malade; en outre, il avait été précédemment convaincu du double délit de « copernicanisme » et de désobéissance à un ordre antérieur du Saint-Office pour lequel il était poursuivi; or, les règles, communes à la juridiction civile et à la juridiction canonique, interdisaient de torturer les vieillards, les malades, les prévenus « convaincus » par ailleurs. Enfin, quand les juges mandèrent Galilée pour le dernier interrogatoire, ils ne voulaient certainement point le torturer, encore qu'ils l'en menacèrent. Suite et fin en janvier 1912 : Galilée, juridiquement, ne pouvait être torturé, parce qu'il était convaincu du délit ou des délits pour lesquels il était poursuivi, parce qu'il était « clerc » et « utile à la chrétienté »; enfin la loi disant qu'on ne pourrait soumettre aucun prévenu à la torture que neuf ou dix heures au moins après son dernier repas, empêche que les juges aient pu avoir même l'idée de le torturer lorsque le 20 juin 1633 on le manda au Saint-Office pour son dernier interrogatoire; on se contenta de l'intimider. Le tout appuyé d'un grand nombre de citations empruntées à des canonistes). — Cte Marc DE GERMINY. Les brigandages maritimes de l'Angleterre sous le règne de Louis XVI (suite et fin). — C. CONSTANTIN. Le serment constitutionnel dans le département de la Meurthe (1re partie. D'après les archives dép. de Meurthe-et-Moselle; suite et fin en janvier 1912). — L. CRISTIANI. Les Propos de table de Luther; étude critique sur leur origine et leur valeur comme source de l'histoire de Luther (1er art.; suite et fin en janvier 1912; critique serrée et sévère de l'œuvre d'Aurifaber). — G. CONSTANT. A propos d'une nouvelle Vie de Reginald Pole (à propos de l'ouvrage de Martin Haile; intéressant résumé de la vie du « cardinal angélique », avec une copieuse bibliographie). = C.-rendu : *A. Mathiez.* Rome et le clergé français sous la Constituante (art. à noter de P. Pisani). = Courrier historique : DESDEVISES DU DEZERT. Courrier hispanique. — L. DIDIER. Courrier des États-Unis. — M. BESNIER. Chronique d'histoire ancienne, grecque et romaine. = 1912, janv. Paul ALLARD. Les origines du servage (suite; les affranchis ecclésiastiques à l'époque mérovingienne).

— L. MIROT. Un essai de guérison de Charles VI en 1403. — L. BOITEUX. Un sorboniste comtois sous Louis-Philippe (Receveur, qui fut professeur à la Faculté de théologie de Paris en 1831, puis doyen en 1850, directeur de l'*Encyclopédie du XIXe siècle*. Publie un mémoire sur les facultés de théologie qui fut rédigé en 1849 par Receveur et Glaire pour prouver la nécessité de les maintenir). = C.-rendus : *Mandonnet*. Siger de Brabant (ouvrage magistral, qu'il est indispensable de connaître, si l'on veut s'initier à l'histoire de l'averroïsme latin au XIIIe s.). — *E. Jordan*. Les origines de la domination angevine en Italie (remarquable, mais l'abondance des détails est si grande qu'on risque de s'y perdre). — *Humbertelaude*. Érasme et Luther; leur polémique sur le libre arbitre (clair et bien ordonné : mais des lacunes assez graves). — *Bœhmer* et *G. Monod*. Les Jésuites (long article par J. Guiraud : les auteurs ont fait un louable effort d'impartialité; cet effort n'a pas toujours été heureux, surtout chez Bœhmer; cependant « leur œuvre se présente comme vraiment scientifique et elle rendra les plus grands services à quiconque voudra aborder loyalement les problèmes si controversés qu'elle soulève »). = Bulletin historique : G. DE BEAUREPAIRE. Les publications du millénaire normand. — E. ALBE. Chronique du Midi de la France. — PRINET. Chronique des sciences auxiliaires de l'histoire. — F. CABROL. Courrier anglais.

2. — Revue de synthèse historique. 1911, août. — Paul LACOMBE. Études sur le génésique, le totémisme et l'exogamie, d'après M. Durkheim (suite; fin en oct.). — V. CHAPOT. Les rapports de l'Église et de l'État dans l'empire romain (à propos du livre d'A. Bouché-Leclercq, *L'intolérance religieuse et politique*). — Ch. PFISTER. La Lorraine, le Barrois et les Trois-Évêchés (3e art. Histoire par périodes; suite en oct.). — P. BOISSONNADE. Les études relatives à l'histoire économique de l'Espagne et leurs résultats. L'Espagne chrétienne de 1711 à 1453; les sources et les ouvrages généraux. — A. GIRARD. Travaux récents sur la marine militaire de la France. = Oct. L. HALPHEN et H. BERR. Histoire traditionnelle et synthèse historique (discussion sur ce qu'il convient d'entendre par les mots d' « histoire scientifique »). — L. FEBVRE. Histoire et linguistique (montre le profit que l'histoire peut retirer des études sur les dialectes). — M. DROUIN. Leibniz historien (à propos du livre de L. Davillé). — Ed. DOLLÉANS. L'évolution du chartisme, 1837-1839. Du réformisme à la violence. — G. WEILL. Le protestantisme français au XIXe s. (avec une utile bibliographie).

3. — Journal des Savants. 1911, oct. — R. DE LASTEYRIE. L'église de la Nativité à Bethléem (d'après la publication de l'école anglaise d'Athènes *The Church of the Nativity at Bethlehem* qui, faute de fouilles, n'a pu apporter la solution du problème). — L. LEGER. La renaissance intellectuelle de la nation serbe (suite : Dosithée Obradovitch). — J. CARCOPINO. Les récentes fouilles d'Ostie (dégage les

résultats historiques des nouvelles fouilles de Vaglieri). = Nov. H. CORDIER. Albuquerque (d'après ses papiers, qui remplissent quatre volumes de la *Historia da Asia* publiée par l'Académie des sciences de Lisbonne). — CAGNAT et MERLIN. Ostraka latins de Carthage (ostraka latins dont on donne ici plusieurs fac-similés; important aussi au point de vue paléographique). = Déc. P. GIRARD. L'Iliade et ses sources (à propos de l'ouvrage de Dietrich Mülder, « critiquable, mais suggestif et qui remue une foule d'idées »). — É. BERGER. L'Italie, le Saint-Siège et Charles d'Anjou (à propos de la thèse d'E. Jordan). — G. LAFAYE. L'urbanité romaine (critique du livre d'H. Bléry, *Rusticité et urbanité romaines*). = 1912, janv. L. LEGER. Les Uskoks (ce nom désigne les Serbes qui, après la conquête de leur pays par les Musulmans, préférèrent s'expatrier plutôt que de subir la loi du vainqueur. Ces émigrés furent tantôt employés par les Impériaux contre les Turcs, tantôt furent des corsaires qui s'attaquaient surtout aux Vénitiens. Bref résumé de leur histoire d'après leurs chants populaires). — P. MONCEAUX. Timgad chrétien (1er art. A propos de l'ouvrage de A. Ballu; parle des principales découvertes de monuments chrétiens). — LAMARTINIÈRE. Lettre sur les ruines de l'ancienne Volubilis, auj. Ksar Faraoun, au Maroc (avec une carte).

4. — **Revue critique d'histoire et de littérature.** 1911, 9 déc. — *A. Herrmann.* Die alten Seidenstrassen zwischen China und Syrien, I (très utile travail de géographie historique; carte de l'Asie centrale au 1/5,000,000 montrant les routes commerciales entre la Chine et les pays iraniens un siècle ou deux avant et après notre ère). — *Schanz.* Geschichte der römischen Literatur. II, 1 : Die augustische Zeit (3e édition remaniée et fort augmentée de cet excellent répertoire). — *Deonna.* L'archéologie, sa valeur, sa méthode; t. I (utile; des vues ingénieuses mélangées d'évidentes exagérations). — *Ch. Ballot.* Les négociations de Lille en 1797 (utilise avec beaucoup de pénétration et de profit les documents anglais; son jugement sur la politique du Directoire, dominé peut-être par un parti pris d'hostilité, est contestable). — *A. Chuquet.* Lettres de 1792, de 1793, de 1812, de 1815. = 16 déc. *Kœpp.* Archéologie (bonne étude sur la méthode et les résultats de cette discipline; c'est aussi une exaltation de la science allemande). = 23 déc. *E. Angot.* Louis de Talleyrand-Périgord (publie d'intéressants documents à propos d'un neveu de Talleyrand mort en 1808 à l'âge de vingt-quatre ans). = 30 déc. *Jüngst* et *Rinn.* Dogmengeschichtliches Lesebuch (analyse des principales sources, très objective et bien ordonnée, depuis les Pères apostoliques jusqu'au concile du Vatican). = 1912, 6 janv. *Palmieri.* Theologia dogmatica orthodoxa, I (exposé complet, développé, de la théologie des églises grecque et russe, comparée à l'enseignement catholique romain). — *Heeg.* Catalogus codicum astrologicorum graecorum. Codicum romanorum pars 3a (bon). — *Clark.* Ammiani Marcellini rerum gestarum libri qui supersunt, I (excellente édition). — *Frati* et *Segarizzi.*

Catalogo dei codici Marciani italiani di S. Marco in Venezia, II (remarquable; décrit les classes 4 et 5 contenant les ouvrages sur les mathématiques et les arts du dessin, d'une part, et l'histoire ecclésiastique, d'autre part). = 13 janv. *Gailly de Taurines*. Les légions de Varus (vulgarisation agréable, mais trop fantaisiste). — *Castella*. Buchez (bonne étude sur l'idée de progrès chez Buchez et sur la méthode scientifique dans l'histoire). — *E. Le Senne*. Mme de Paiva (contient de piquants détails). — *Bergstræsser*. Studien zur Vorgeschichte der Zentrumpartei (histoire du Centre jusqu'en 1848, dans quelques régions : Hesse, Mayence, Bavière). — *Diez*. Das Zeitungswesen (excellente étude sur le journalisme allemand). = 20 janv. *Klio*. Beitræge zur alten Geschichte, t. X. — *L. Gougaud*. Les chrétientés celtiques (bon). — *V. Mortet*. Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes en France au moyen âge (excellent instrument de travail; modèle d'édition de textes archéologiques). — *Sauzey*. De Munich à Vilna. A l'état-major du corps bavarois de la Grande Armée en 1812 (utilise avec fruit les papiers du général d'Albignac, chef d'état-major de Gouvion Saint-Cyr, qui commandait le corps bavarois en 1812). — *Bourelly*. La guerre de 1870-71 et le traité de Francfort (bon). = 27 janv. *G. Wiet*. Le Khitat de Maqrisi (Maqrisi est un érudit du Caire qui, au xve s., décrivit l'Égypte. L'auteur reprend l'œuvre, déjà ébauchée, pour nous en donner une édition critique). — *Viollier*. Essai sur les rites funéraires en Suisse, des origines à la conquête romaine (bon). — *Ciaceri*. Culti e miti nella storia dell' antica Sicilia (très utile). — *Delannoy*. La juridiction ecclésiastique en matière bénéficiale sous l'ancien régime en France. T. I : La juridiction contentieuse (remarquable). = 3 févr. *Aymard*. Les Touaregs (bon, moins le chapitre sur les origines, qui est plein d'erreurs). — *Gertz*. Vitae sanctorum danorum (t. II; excellentes éditions des vies de saint Canut, duc de Slesvig, de saint Ketillus, de saint Guillaume, abbé d'Æbelholt, de sainte Marguerite de Roskilde). — *Giesecke*. American commercial legislation before 1789 (bon).

5. — Revue des études anciennes. T. XIII, 1911, juill.-sept. — C. Jullian. Quelques remarques sur la lettre des chrétiens de Lyon (recherche quelle était l' « essence du christianisme » que nous fait connaître ce document étudié isolément). = Oct.-déc. Cuny. Les inscriptions lydiennes de Sardes (résume les recherches d'A. Thumb sur l'alphabet lycien dont il paraît avoir réussi à déchiffrer plusieurs éléments, surtout par comparaison avec les inscriptions de Lycie). — C. Jullian. Notes gallo-romaines. 52 : Les Gaulois au confluent de l'Oise. — Luquet. Les représentations humaines dans le néolithique ibérien. — Déchelette. Le javelot des Ibères. — Buffault. Questions annibaliques. 12 : A propos des cours d'eau alpestres (notes sur le cours de la Durance d'après les auteurs anciens). — Duprat. Cinga ou Sulga? Orga ou Sorgia? (au vers 432 de la Pharsale de Lucain, il

faut corriger *Sulga*, la Sorgue, au lieu de Cinga; il faut reconnaître cette même rivière dans la « nobilis fons Orgae nomine » de Pline). = C.-rendus : *Clerc*. Aquae Sextiae; histoire d'Aix-en-Provence dans l'antiquité. T. I : La région d'Aix avant l'arrivée des Romains (remarquable). — *O. Schulthess*. Das römische Castell Irgenhausen (en Suisse; bonne description). — *D. Viollier*. Essai sur les rites funéraires en Suisse (plein d'utiles renseignements).

6. — Revue d'histoire moderne et contemporaine. 1911, juill.-août. — J. Loutchisky. Les classes paysannes en France au XVIIIe s. (suite et fin. Étudie l'aggravation du régime seigneurial qui se serait produite à la veille de la Révolution. Le peuple, écrasé sous le poids de la féodalité, est généralement aigri, non pas contre le gouvernement, mais contre les nobles et les gros propriétaires). — J. Alazard. Le mouvement politique et social à Lyon entre les deux insurrections de novembre 1831 et d'avril 1834 (progrès des idées d'association et de coalition dans la classe ouvrière, sous l'influence du saint-simonisme, du fouriérisme et de quelques chefs; continue dans le n° de nov.-déc.). — H. Hauser. Du recueil intitulé « Mémoires de Condé » (savante étude critique sur l'origine et la valeur des matériaux qui constituent cette importante source de l'histoire du XVIe siècle). = C.-rendu : *P. Pisani*. L'Église de Paris et la Révolution (discussion critique des thèses de cet ouvrage par P. Sagnac). = Sept.-oct. P. Muret. La politique française dans l'affaire des duchés et les premiers essais d'intervention européenne jusqu'à l'invasion du Slesvig (25 déc. 1863-16 janv. 1864; à la fin de déc. 1863, une solution européenne du conflit dano-allemand n'était pas impossible; suite et fin dans le n° de nov.-déc.; explique la réserve française par l'idée d'un congrès général persistante dans l'esprit de Napoléon). — O. Festy. La Société philanthropique de Paris et les sociétés de secours mutuels (1800-1847). — P. Hesselbarth. Deux documents sur la candidature Hohenzollern (un passage d'une lettre de Bismarck et les notes du Legationsrat Abeken, conseiller du roi). = C.-rendus : *S.-C. Gigon*. La troisième guerre de religion. Jarnac-Moncontour (1568-1569). — *A. Lawrence Lowell*. Le gouvernement de l'Angleterre, trad. fr. par A. Nerincx (c.-r. de A. Mantoux). = Nov.-déc. A. Cans. L'organisation financière du clergé de France à l'époque de Louis XIV (présente le résultat de ses recherches sur les rapports financiers du clergé avec le gouvernement de Louis XIV; résumé de deux thèses). = C.-rendus : *Abbé A. Humbert*. Les origines de la théologie moderne. I : La Renaissance de l'antiquité chrétienne. — *J. Revol*. Turenne, essai de psychologie militaire (très détaillé, quelques défauts).

7. — Feuilles d'histoire. 1911, août. — C.-G. Picavet. Au lendemain de la conversion de Turenne (publie une lettre de Turenne au R. P. Olive, le 13 déc. 1668). — Welvert. L'inepte Bouchotte (Bouchotte n'a peut-être pas mérité le mépris de ses adversaires; il a été,

comme ministre de la Guerre, l'exécuteur fidèle des mesures ordonnées par le Comité de Salut public. Rien de plus, rien de moins. Rentré dans la vie privée, il n'a cessé de défendre sa mémoire surtout en s'abritant derrière l'autorité du Comité. Mort le 7 juin 1840 au Ban-Saint-Martin, près de Metz, à quatre-vingt-cinq ans). — A. CHUQUET. Lettres de Bonaparte, août-oct. 1795. — R. GUYOT. Le civisme de Talleyrand (publie une lettre de Talleyrand, alors ministre des Relations extérieures, aux Directeurs, 19 sept. 1797; il leur déclare que, dans ses bureaux, « tout porte l'empreinte du civisme »). — Jos. DURIEUX. Destruction d'une corvette anglaise en 1803. — A. GRÜN. Laréveillière-Lépeaux et Napoléon (il put prouver en 1816 qu'il n'avait pas servi Napoléon et on le laissa tranquille). = Sept. P. LABORDERIE. Cujas à Toulouse. — A. BIOVÈS. Horace Walpole à Paris (donne la traduction de six lettres écrites par lui pendant l'hiver de 1765-1766). — FANET. Une relation de la Fédération (par Bonnet de Meautry, venu de Caen comme chef de la députation chargée de représenter la ville à la Fédération). — P. LANDRECY. Petion et Mme Élisabeth. — J. D'AUBRIVES. Les Français à Milan. — A. DELAVAUD. Un projet de sécularisation des États pontificaux, 1796-1798. — E. WELVERT. Le régicide Guezno. — A. CHUQUET. Galliffet, général de brigade à Sedan (publie sa nomination de général de brigade à la date du 30 août). — E. CAZALAS. Les drapeaux d'Austerlitz (raconte le sort de vingt-deux drapeaux que les Russes vaincus réussirent à sauver des mains du vainqueur). = Oct. G. GIRARD. Jésuites et ministres luthériens à Strasbourg en 1702. — DUBOIS-DILANGE. La première édition de la Correspondance de Grimm (publie une note insérée dans le *Bulletin de la librairie*, avr. 1813). — A. CHUQUET. La conquête de la Cerdagne en 1793. — ID. Lettres du général Bonaparte, nov. 1795. — RAUCROIX. Hoche et Kléber (fragment de lettre où Hoche parle de Kléber comme d' « un des ennemis les plus redoutables du Directoire »). — DARDENNE. Reynier et Hoche en septembre 1797 (réponses faites par Hoche aux questions de Reynier sur l'état de l'armée du Rhin et Moselle, le 18 sept. 1797, quelques heures avant sa mort). — E. CAZALAS. L'armée russe jugée par Kosciusko. — WELVERT. La proscription du duc de Bassano. = Nov. LANDRECY. Les passe-volants. — DUROUVRAY. Comment Joly de Fleury devint ministre des Finances. — WELVERT. La radiation de l'ex-chevalier de Boufflers (en 1800, Boufflers put rentrer avec « la citoyenne Dejean, veuve Sabran, son épouse »). — INGOLD. Talleyrand et la principauté de Bénévent (annonce qu'il a entre les mains tous les papiers de Louis de Beer, qui fut administrateur de la principauté). — R. MAUBERT. Les prisonniers français à Mohilev. — DUBOIS-DILANGE. Lezay-Marnésia et la vente des forêts communales. — J. D'AUBRIVES. Lettre d'un combattant de Waterloo; les causes du désastre (lettre d'un anonyme adressée à Davout). = Déc. CLÉRET. Devises révolutionnaires. — Ch. DE RENTY. La fille de Palloy. — DEBRAUX. La négociation de

La Sonde (La Sonde était un intrigant que La Fayette employa en 1791-1793 pour répandre la Révolution dans les Pays-Bas autrichiens; il fut arrêté le 29 juin 1793 par les ordres de Metternich-Winnebourg qui voulait faire disparaître toute trace d'une négociation avec les révolutionnaires). — FEUILLÂTRE. Un cortège républicain à Constantinople, le 20 prairial an III, 8 juin 1795. — A. CHUQUET. A. Tousard, chevalier de Malte, en Égypte (publie une note écrite par Tousard, qui avait suivi Bonaparte en Égypte, de Beni Souef, le 12 oct. 1800). — A. DE LAFARELLE. Mémorial de 1799 à 1805. — A. DE TARLÉ. Naples sous Joseph Bonaparte. — DARDENNE. L'anniversaire du couronnement de Napoléon à Boulogne en 1811. — H. DE MONTLIVAULT. Torgau en 1813. — A. CHUQUET. L'Institut sous les Cent-Jours. — DURIEUX. Bugeaud et le tripotage des décorations. — G. VAUTHIER. Le cours de Mickiewicz au Collège de France (d'après des notes de police). = 1912, 1er janv. H. MALO. Un exploit du capitaine Mares (exploits d'un capitaine corsaire en 1759-1761). — J. D'AUBRIVES. Bonaparte était à Paris au mois d'août 1793 (publie une note du ministère de la Guerre attestant qu'il était en effet à Paris le 28 août; il demande une place de lieutenant-colonel d'artillerie dans l'armée du Rhin. Réponse : « Sa proposition est celle d'un patriote; s'il a des moyens, profitez-en pour l'avancer »). — A. DE TARLÉ. Les pays barbaresques en l'an V (publie une lettre de Jeanbon Saint-André, consul à Alger, à l'ambassadeur de la République en Espagne). — Rod. REUSS. Après le 18 brumaire. Administrateurs civils et militaires dans le Bas-Rhin, 1799-1800. — A. CHUQUET. Hohenlinden (récit rapide et précis de la bataille; insiste surtout sur la valeur morale des troupes, en particulier de l'infanterie). — ID. La prise de Soldau (25 déc. 1806; publie une lettre du colonel Brun). — ID. Propos sur Essling (propos un peu vifs attribués au général Verger-Desbarreaux. Il les explique et s'en excuse dans une lettre à Fouché). — E. WELVERT. L'île d'Elbe et la police sous la première Restauration, d'après les rapports du comte Beugnot au roi Louis XVIII. — G. VAUTHIER. Armand Carrel et Frayssinous. — CHAGNIOT. Un épisode de 1870. La mort de l'abbé Miclo (épisode du combat de Grosmagny, près Belfort, le 2 nov. 1870).

8. — **Annales révolutionnaires**. 1911, mai-juin. — Fr. VERMALE. Leconte de Lisle et Robespierre (dès 1848, le poète, élevé dans les idées de Rousseau, se rattachait résolument à la tradition conventionnelle et robespierriste. Il resta jusqu'à la fin fidèle aux idées de sa jeunesse). — G. DELOBEL. Fichte et les idées de la Révolution française. — P. REYNOARD. Le Directoire et les ouvriers des manufactures nationales (ces ouvriers furent traités sans ménagement par les « Nantis » et n'osèrent pas bouger). — G. VAUTHIER. Denon et le gouvernement des arts sous le Consulat. — ID. Le serment des Apôtres de la liberté du patriote Palloy. = Juill.-sept. Ed. DRIAULT. Napoléon et l'Europe. La politique extérieure de Napoléon Ier, d'après les travaux récents. —

Fr. VERMALE. La vente des biens nationaux dans le district de Chambéry. II : Les ventes sous le Directoire et le Consulat (note en particulier la vigueur avec laquelle le fisc, dès le Directoire, établit le décompte de toutes les ventes révolutionnaires et poursuivit le paiement en espèces des reliquats). — R. LÉVY. La *Muse républicaine* (publie quelques poésies extraites de ce recueil, publié en 1795 et aujourd'hui très rare). — A. MATHIEZ. Un document sur la vénalité de Danton. = Oct.-déc. A. MATHIEZ. Une candidature de Fabre d'Églantine, 1790-1791. — H. FLEISCHMANN. Le masque mortuaire de Robespierre (il n'en existe aucun qui soit authentique). — Edm. CAMPAGNAC. Les débuts de la déchristianisation dans le Cher, septembre 1793-frimaire an II. I : La mission de Laplanche. — G. VAUTHIER. Fontanes et les nominations universitaires (utilise des documents qui ont échappé à M. Aulard). — R. LÉVY. Le Robespierrisme en 1849. Le *Dernier anneau de la queue de Robespierre* (publie un pamphlet qui parut à Paris sous ce titre en mai 1849). — A. MATHIEZ. Marat et le club des Cordeliers en février 1791 (publie un arrêté inconnu du 12 février 1791). — ID. Les premières sociétés fraternelles. — R. LÉVY. Rouget de l'Isle et la Marseillaise.

9. — Revue historique de la Révolution française. 1911, juill.-sept. — Lettres inédites de Marie-Caroline, reine des Deux-Siciles, au marquis de Gallo, 1786-1806, publiées et annotées par le Ct WEILL (suite : 1794-1795; suite en oct.-déc. Cette fort intéressante publication s'arrête actuellement au 19 avril 1796 et sur les mots : « Dieu veuille nous accorder une campagne heureuse et une paix honorable, durable et glorieuse! »). — Fr. BARBEY. Christophe Laurent, geôlier de Louis XVII, et la section du Temple au 9 Thermidor. — KIRCHEISEN. Bonaparte et Augustin Robespierre à l'armée d'Italie en 1794. — Ch. VELLAY. Saint-Just en 1790. — H. MONIN. Deux historiens de la Révolution française : Edgar Quinet et Ch.-L. Chassin, d'après leur correspondance originale (suite). — Ct WEILL. Un rapport du marquis de Gallo sur l'état de santé de l'archiduc François d'Autriche, 2 août 1790. = Oct.-déc. G. LAURENT. Notes et souvenirs inédits sur Prieur de la Marne. — F. BOUVIER. La révolte de Pavie, 23-26 mai 1796 (à suivre). — R. MAUNIER. Les idées politiques et économiques d'un cultivateur en l'an V (J. Louault, cultivateur à Brie-sur-Marne, qui publia en 1797 un nouvel essai *Du contrat social;* l'auteur est très hostile aux idées révolutionnaires). — L.-G. PÉLISSIER. La journée du 20 juin 1792 racontée par un témoin (extrait d'une lettre écrite de Paris, le 21 juin, à Dupin et fils à Montpellier). — Ch. VELLAY. Complément à la bibliographie de Saint-Just.

10. — Revue des études napoléoniennes. 1re année, t. I, janv. 1912. — DRIAULT. Notre programme. Les études napoléoniennes depuis Napoléon. — Fr. MASSON. Le comte de Montholon avant Sainte-Hélène (tout ce que Montholon nous dit de sa carrière militaire est controuvé.

Protégé par l'impératrice Joséphine, il fut chambellan en 1810 et entra au service diplomatique en 1812; son mariage à peu près clandestin avec Mme Roger, divorcée, lui fit perdre ses fonctions. Il fut rappelé à l'armée en 1813; nommé maréchal de camp par Louis XVIII, il s'attacha ensuite à la fortune, même adverse, de Napoléon, ce qui était sa dernière planche de salut). — R. SCHNEIDER. L'art de Canova et la France impériale. — P. FEUILLÂTRE. A propos de l'exposition rétrospective de la Légion d'honneur. — DRIAULT. Souvenirs du Centenaire, janv.-févr. 1812 (1° France contre Russie; 2° le voyage de Napoléon en Hollande; 3° le traité avec la Prusse, 24 févr. 1812; 4° préparatifs militaires). = Mémoires et documents : L'empereur Alexandre Ier et sa sœur la grande-duchesse Catherine, d'après leur correspondance publiée par le grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch. — A. AULARD. Les élections et l'esprit public dans le Doubs sous Napoléon Ier (publie un rapport du préfet, Jean de Bry, sur les élections de son département, 28 floréal an XIII). = Bulletin historique. R. LÉVY. Histoire intérieure du premier Empire.

11. — Bulletin italien. 1911, janv.-mars. — C. PITOLLET. L'abbé Filippo-Cesare-Mascara Torriano et sa correspondance inédite avec le marquis de Grimaldo sur la mort de Louis XIV et les débuts de la Régence (lettres du 17 juin 1715 au 20 mai 1716; continue en avr.-juin et juill.-sept.). = Avr.-juin. J. MARTIN. Charles-Quint et Clément VII à Bologne (1529-1530; récit des fêtes du couronnement de Charles-Quint; suite en juill.-sept.). = Juill.-sept. H. HAUVETTE. Pour la biographie de Boccace. Discussions (la naissance; le premier voyage à Naples; Violante). — J. MARTIN. Charles-Quint et Clément VII à Bologne (2e et dernier article. Récit anecdotique). — C. DEJOB. Est-il vrai que Campanella fut simplement déiste? (2e art. C'était seulement un cénobite qui désirait ardemment le triomphe du catholicisme menacé par l'hérésie et par les Turcs, puis une paix finale et universelle). = C.-rendu : *A. Jeanroy*. Giosuè Carducci (observations et critiques présentées par H. Hauvette). = Oct.-déc. C. DEJOB. Troisième article sur Campanella (croit à sa sincérité). — J. DUBLED. L' « Orlando furioso » et la « Pucelle » de Voltaire (rapprochements intéressants entre les deux ouvrages). — H. BEDARIDA. Quelques documents sur Carlo Botta (documents sur l'historien piémontais tirés des Archives nationales et des archives de l'Isère). = C.-rendu : *Pietro Toldo*. L'œuvre de Molière et sa fortune en Italie.

12. — Revue des sciences politiques. 1911, juill.-août. — Paul MATTER. D'un Reichstag à l'autre. I : le Reichstag de 1906-1911 (étudie les deux tentatives qui furent faites, au cours de la treizième législature allemande, pour instaurer le régime parlementaire dans l'empire : à l'occasion de l'interview de Guillaume II, publiée le 28 octobre 1908 par le *Daily Telegraph* de Londres, puis à l'occasion des manœuvres politiques qui amenèrent la retraite du prince de

Bülow). — François LEFORT. Le budget de la France et les projets de réforme (I : Marche des dépenses et des recettes depuis quarante ans). — Paul HAMELLE. La crise anglaise : les élections de décembre 1910 (étude des doctrines, d'un intérêt aujourd'hui rétrospectif). — Jean TANNERY. La situation financière de la République argentine (grande vitalité économique, mais budget mal équilibré). — Pierre PÉGARD. L'Afrique occidentale française (situation exceptionnellement brillante, résultat d'une excellente politique indigène, financière et économique). — V. OLSZEWICZ. L'évolution de la constitution polonaise (I : Du XIIe siècle au XVIe). — A. ANDRÉADÈS. Les finances byzantines (II : Le budget des recettes). = Sept.-oct. E. LEVASSEUR. Quelques conséquences du progrès des moyens de communication. = Nov.-déc. P. LEROY-BEAULIEU. Émile Levasseur. — D. BELLET. L'évolution industrielle de la Chine (grand nombre des entreprises, manque de capitaux). — J. LADREIT DE LACHARRIÈRE. Les trois interventions européennes au Maroc en 1911. — L. DE SAINT-VICTOR DE SAINT-BLANCARD. La genèse de l'accord franco-allemand (étudie les circonstances et les conditions de l'accord du 4 nov. 1911 et son caractère provisoire). — R. MULLER. La géographie humaine (à propos de l'ouvrage de Jean Brunhes).

13. — Nouvelle Revue historique de droit. 1912, sept.-oct. — Ch. LEFEBVRE. L'ancien droit matrimonial de Normandie (montre les traits qui distinguent le droit normand du droit observé dans les autres pays de France en ce qui concerne la puissance du mari, le douaire, les libéralités entre époux, la protection juridique du bien des femmes. La puissance maritale, si dure dans ce droit, n'a pas son origine dans le *mundium* germanique tel qu'il était appliqué par les peuples scandinaves, car la personnalité de la femme normande était complètement effacée dans le mariage. Si elle est dite « sub potestate viri constituta », c'est que la coutume normande a donné une forme juridique au mot de la Genèse : « Sub potestate viri eris et ipse dominabitur tibi »). — CAILLET. Contrat dit de « facherie » conclu au nom de J.-B. de Pontevès, seigneur de Cotignac, avec Pierre Garsin, tisserand à Moustiers-Sainte-Marie, 29 nov. 1475 (le mot « facherie » désignait le contrat de métayage). — ID. Contrat d'apprentissage passé avec Pierre Gobert, drapier de Romans, le 8 juin 1535, par Simon de Despit. = C.-rendus : *K. Weimann.* Die Mark- und Walderbengenossenschaften des Niederrheins (utilise beaucoup de documents, mais il reste à écrire une histoire de l'association de la marche, c'est-à-dire de la propriété collective de vastes espaces non cultivés, tels que bois, landes et prairies). — Le livre vert de Lacaune, Tarn (formé de chartes relatives à la municipalité de Lacaune). — *Lizerand.* Clément V et Philippe IV le Bel (les questions de droit ne sont pas traitées avec une suffisante compétence).

14. — Le Correspondant. 1911, 25 juill. — H. MOYSSET. L'esprit

public en Allemagne (5e art. Les hommes et les forces de gouvernement). — H. Bremond. Saint François de Salles et sainte Chantal. — La princesse Clotilde intime, 1858-1867. Journal d'une confidente et lettres de la princesse (journal tenu par Mlle de Foras, amie intime de la princesse. Ce journal commence au moment où sont échangés les premiers pourparlers en vue du mariage de la princesse avec le prince Napoléon; fragment de leur correspondance de 1860 à 1867. Ni dans le journal ni dans la correspondance il n'y a un mot de politique). = 10 août. Cte de Chambord. Le journal de l'exil; fragments, publiés par Fr. Laurentie (1er art. : 1848; ce ne sont que des notes sommaires, un aide-mémoire quotidien d'où sont absents justement les faits les plus importants pour nous, ceux qu'il n'était pas besoin de noter, parce que le prince était bien sûr de ne pas les oublier). — Baron A. de Vaux. Aux cuirassiers de la garde. Carnet de notes d'un officier, 1870-1871 (carnet rédigé après coup d'après des notes prises sur le moment). = 25 août. A. Leroy-Beaulieu. L'Alsace-Lorraine et la lutte pour la culture française. — F. Caussy. Lettres inédites de Voltaire. — André de Maricourt. Une mission française au Maroc sous Louis XIII, 1624-1628. — A. de Tarlé. Napolitains et Français à Naples il y a cent ans. Intrigues de cour et nationalisme, juin-août 1811 (d'après des documents inédits). — Lanzac de Laborie. Le franc-parler d'une grande-duchesse de Russie : Catherine Paulowna (d'après la correspondance de l'empereur Alexandre Ier avec sa sœur, la grande-duchesse Catherine). — R. de Boyer-Montégut. Le commerce, les marchands et la politique économique en France avant 1789 (à propos du dernier ouvrage d'Émile Levasseur). = 10 sept. J. Lemoine. Un nouvel historien de la Fronde; le chevalier de Sévigné (la Fronde racontée par les lettres du chevalier à Madame Royale, duchesse de Savoie; suite et fin le 25 sept.). = 25 sept. Delavaud. Le centenaire de l'Université de Christiania. — Abbé A. Sicard. La spoliation de l'Église sous la Révolution (note en particulier et non sans tristesse l'attitude passive et parfois la complicité du clergé dans cette œuvre de spoliation). — M. de Roux. Une loge maçonnique de province à la fin de l'ancien régime (à Poitiers, d'après des documents inédits). = 10 oct. Henry Cochin. La Révolution française et l'Italie (à propos de l'ouvrage de Paul Hazard : *la Révolution française et les lettres italiennes;* conclut que « le sentiment national italien est né surtout des résistances que nous avons soulevées; la Révolution a laissé l'Italie moins française qu'elle ne l'avait trouvée »). — P. Didier. Bossuet. Les trois périodes de son génie. — Fr. Rousseau. Vendéens en Portugal, 1833 (raconte les efforts accomplis par les royalistes français pour faire triompher la cause de don Miguel; mais ils n'apportaient avec eux que l'esprit d'aventure, nul esprit politique, et ils finirent par rompre même avec don Miguel). = 25 oct. V. Martel. Un ministre de la marine sous Napoléon; l'amiral duc Decrès (d'après sa correspondance, conservée aux Archives natio-

nales; suite et fin le 10 déc.). — M. SALOMON. L'autorité historique de Renan (à propos surtout de l'ouvrage de M. Parigot; n'étudie guère d'ailleurs dans Renan que l'auteur des Drames et de la Vie de Jésus, qui est la partie la plus faible de l'œuvre historique de Renan). — LANZAC DE LABORIE. Le clergé de Paris pendant la Révolution (d'après l'ouvrage du chanoine Pisani). = 10 nov. Fr. LAURENTIE. Le comte de Chambord, Guillaume Ier et Bismarck en oct. 1870 (Bismarck a fait au comte des propositions orales; mais on ne saura jamais lesquelles, puisque ni l'un ni l'autre n'en ont rien dit. Le comte de Chambord a laissé entendre que, s'il avait consenti à une cession de territoire, Bismarck aurait aidé Chambord à monter sur le trône de France; mais Bismarck n'a-t-il pas dit aussi qu'il ne ferait rien tant que la maison de Bourbon ne serait pas rentrée « dans des rapports avec la France reconnus par la nation française »? Entre les illusions dont se nourrissait le comte de Chambord et la rouerie diplomatique de Bismarck, comment se décider?). = 10 déc. T. DUBOIS. Lacordaire à l'Académie française. — L. DE MEURVILLE. Le général de Charette. = 25 déc. F. LAURENTIE. Lettres inédites au comte de Chambord (correspondance avec Chateaubriand, 1839-1847). = 1912, 10 janv. Aug. BOUCHER. Berryer et Lamennais, d'après une correspondance inédite. — LANZAC DE LABORIE. Chateaubriand et Napoléon. = 25 janv. CHAPUISAT. Mme Necker et Gibbon (d'après les lettres échangées entre Mlle Suzanne Curchod et Gibbon qui, tout jeune encore, s'était épris de la future Mme Necker et avait même demandé sa main; puis il s'était retiré un peu brusquement. Cette correspondance était restée inédite).

15. — La Revue de Paris. 1911, 15 oct. — E. LAVISSE. Souvenirs (d'enfance et de jeunesse; suite jusqu'au 15 déc. Très intéressant : beaucoup de simplicité, de charme, d'observations fines et qui portent). — Dr G. HERVÉ. Les correspondantes de Maupertuis. Dix lettres inédites de Mme du Deffand, 1742-1749. — Fr. MASSON. Les médecins de Napoléon à Sainte-Hélène (fin. 3 : Stokoe vit l'empereur trois fois et fut ensuite traduit en conseil de guerre pour s'être entretenu, avec le général Buonaparte et les personnes de sa suite, de sujets étrangers à la médecine; plus chirurgien que médecin, il avait cependant diagnostiqué une hépatite grave, ce que H. Lowe refusait d'admettre. 4 : Antommarchi, homme sans connaissances et qui était simplement préparateur des dissections à l'hôpital de Florence, mais intrigant et présomptueux, choisi par Fesch sur la recommandation de Colonna. Il ne sut pas découvrir la nature vraie de la maladie de l'Empereur, mais bien se faire payer grassement les services qu'il n'avait pas rendus. Pour remplacer ce dangereux ignorant, on choisit Pierre Pelletan, médecin de Louis XVIII; il allait partir quand arriva la nouvelle de la mort de l'Empereur). = 1er nov. G. GRAVIER. La vieille Serbie et les Albanais. = 15 nov. Edm. POTTIER. Le jubilé de M. Léon Heuzey (résumé de ses travaux sur l'archéologie antique). —

J. LUCHAIRE. L'Institut français de Florence. = 1er déc. G. DELAHACHE. De Bischwiller à Elbeuf (raconte l'exode des industriels de Bischwiller après la guerre). — LARREGUY DE CIVRIEUX. Durant les Cent-Jours (combats autour de Lyon contre les Autrichiens de Schwarzenberg, retour de l'empereur et marche vers Paris. Waterloo et la retraite). = 15 déc. Dr BARTHEZ. La famille impériale à Saint-Cloud et à Biarritz (le Dr Barthez avait été attaché comme médecin à la personne du prince impérial. De là il écrivit à sa femme, à diverses époques, les lettres publiées ici. Elles ne traitent que d'affaires privées et ne touchent les questions de politique générale que par le plus petit côté. Intéressant; suite le 1er janv. 1912, fin le 15 janv.). — Al. MORET. Mystères égyptiens. — A. FRIBOURG. L'aviation et le public au XVIIIe s. = 1912, 1er janv. S. GORIAÏNOW. Les étapes de l'alliance franco-russe, 1853-1861 (2e art. le 1er févr.). — Ch. SAMARAN. D'Artagnan et Fouquet (d'Artagnan, geôlier de Fouquet, 1661-1664; ses égards pour le prisonnier). — G. FONSEGRIVE. Saint François de Sales et sainte Chantal. = 1er févr. CHATEAUBRIAND. Lettres au prince de Polignac. Dépêches diplomatiques (publie quatre instructions rédigées par Chateaubriand, alors ministre des Affaires étrangères, pour le prince de Polignac, ambassadeur de France à Londres; elles touchent aux affaires des colonies espagnoles, dont l'Angleterre proposait le partage, et aux affaires d'Orient, 1823-1824). — R. ROLLAND. Frédéric II musicien.

16. — Revue bleue. 1911, 5 août. — LEDRU-ROLLIN. Lettres de jeunesse, publiées par André MACAIRE (fin le 12 août; lettres adressées, de 1827 à 1849, par A. Ledru, plus tard Ledru-Rollin, à un de ses anciens camarades de l'institution Favart et du lycée Charlemagne). — W. LOVATELLI. Une ancienne abbaye grecque près de Rome (l'abbaye de Tusculum fondée par saint Nil sur l'emplacement de la villa de Cicéron; bref aperçu de son histoire, de ses œuvres d'art et de ses manuscrits). = 19 août. A. DE CUSTINE. En Allemagne en 1815; lettres inédites publiées par P. Bonnefon (fin le 26 août). — G. LOTH. L'évolution des civilisations tunisiennes. = 26 août. P. MATTER. Dans les chasses royales du Piémont. = 16 sept. F. CAUSSY. Voltaire politique de clocher (expose la part prise par Voltaire aux délibérations des États de Gex, d'après les archives de ces assemblées, 1776). = 23 sept. Edm. ROUSSE. Une lettre inédite sur la Commune, publiée par Paul BONNEFON. — V. PINOT. Christine de Suède et La Rochefoucauld. = 30 sept. DRIAULT. L'Europe et l'avènement de Napoléon, 1804. = 7 oct. MONTALEMBERT. Lettres inédites à l'archéologue Didron (suite le 14 oct.; fin le 21). = 14 oct. G. MONOD. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire et Michelet (publie une lettre adressée par le grand naturaliste, le 30 avril 1842, et montre le parti qu'en a tiré Michelet). = 28 oct. A. RÉBELLIAU. A propos de l'inauguration d'un monument à Bossuet (suite et fin le 4 nov. Ses polémiques contre des doctrines qui sont encore actuelles; de là l'intérêt de ses œuvres, même

de celles qui pourraient passer pour des écrits de circonstance). — Paul LOUIS. L'esclavage dans l'industrie antique. = 11 nov. Alf. CROISET. L'utilité du latin. = 18 nov. P. BONNEFON. Charles X. Lettres inédites au duc d'Angoulême (trente-trois lettres intéressantes écrites de fin mars à mi-juillet 1823; elles proviennent d'une copie jadis acquise par M. de Pastoret; les originaux sont à Frohsdorf; suite dans les nos suiv.; fin le 16 déc.). = 18 nov. G. CHAIGNE. L'ambition romaine (des assemblées électorales à Rome dans les derniers temps de la République). = 25 nov. J. FLACH. Sully, homme de guerre et homme d'État (suite le 2 déc.; fin le 9 déc. Portrait enthousiaste de l'homme et de son œuvre). = 16 déc. M. BRÉAL. Le latin *signum* dans les langues germaniques. — G. BONET-MAURY. Des sanctions morales de l'histoire. = 23 déc. G. RENARD. La marche de l'évolution industrielle depuis cent cinquante ans (fin le 30 déc.). — M. POÈTE. L'expansion intellectuelle de la France aux États-Unis. = 1912, 6 janv. Joseph REINACH. La France et l'Allemagne devant l'histoire (suite le 13 et fin le 20 janv.). — C. JULLIAN. Idées communes et faits généraux à la fin des temps préhistoriques (les Ligures de Gaule; leurs idées et leur civilisation comparées à celles des autres peuples du monde antique avec lesquels ils ont été en contact. Leçon d'ouverture au Collège de France, qui a été publiée aussi à part).

17. — L'Anjou historique. 1911, juill.-août. — L'Anjou en 1783. — Cahiers des paroisses de la sénéchaussée d'Angers (1789). — Le grand juge et les curés de la Vendée angevine (1802-3). — Le prince-président en Maine-et-Loire (1849). = Sept.-oct. Le monastère de Cunaud (IXe s.). — Le « Cahier » de Saint-Laud-lès-Angers (1789). — Les dix-neuf curés de la ville d'Angers pendant la Révolution. = Nov.-déc. Les religieux Augustins de l'Hôtel-Dieu d'Angers (1199-1660). — Louis XIV et les Angevins. — La paroisse Sainte-Croix d'Angers (XVIIe et XVIIIe s.). — Les vingt-trois vicaires de la ville d'Angers pendant la Révolution. = 1912, janv.-févr. La juridiction consulaire et le tribunal de commerce d'Angers (1564-1912). — Joseph Clémanceau, président du Comité révolutionnaire de Cholet (1759-1833). — Le clergé du Bourg-d'Iré et de Noyant-la-Gravoyère pendant la Révolution. — Les sociétés à Angers (1791-1852). — Les patriotes de la Vendée angevine réfugiés à Angers (1793). — La famille d'Armaillé pendant la Révolution. — Les prêtres angevins morts à Nantes (1794). — L'affaire du clocher de Nueil-sous-Passavant (1794) : Histoire et légende.

18. — Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France. 37e année, 1910, 5e et 6e livr. — E. COYECQUE. Chez quelques notaires de la ville de Paris au XVIe s. (notes sur quelques registres, conservés dans des archives notariales et concernant : 1° les emprunts contractés par la Ville de 1548 à 1566; 2° divers marchés de fournitures et de travaux passés par la Ville de 1580 à 1588). — ID. La sépulture de Mirabeau (mise au point des faits déjà connus; la

solution reste à trouver). — Id. Note sur une charte de l'Hôtel-Dieu de Paris, 1286. — G. Huisman. Un compte des réparations effectuées à l'hôtel du comte de Flandre à Paris, 1374-1376. = 38e année, 1911, 1re livr. Poupardin. Une nouvelle édition de la Vie de sainte Geneviève (par Künstle, qui utilise deux mss. du viiie et du ixe siècle et soumet à une critique pénétrante les travaux de Kohler, de Krusch et de Duchesne). — Lambeau. La place royale; l'hôtel de Chaulnes et de Nicolay. = 2e livr. Mirot. Les origines de l'hôtel de Sully et la censive du prieuré de la Couture-Sainte-Catherine dans la rue Saint-Antoine. — A. Vidier. Les gouverneurs de l'horloge du Palais (on a retrouvé onze noms, de 1370 à 1722). = 3e livr. C. Couderc. Les comptes d'un grand couturier parisien du xve s. (Colin Gourdin, dit de Lormoye; ses comptes, trouvés à l'état de fragments dans d'anciennes reliures, se rapportent aux années 1423 à 1455; plusieurs comptes ont été transcrits et signés par les clients eux-mêmes, dont un certain Colin Garot, propriétaire d'une maison, située près de Saint-Séverin, où Lormoye avait ses ateliers. Fac-similé d'une quittance de loyer de Colin de Lormoye, 1440). = 4e livr. Jean de Boislisle. L'hôtel de Lorge à Paris (extrait des *Mémoires de Saint-Simon*, t. XXIII). — H. Stein. La grille du Palais de Justice de Paris (construite en 1783-85 et restaurée sous Charles X; ce qu'elle a coûté). — G. Henriot. Le « terroir » de Paris (expression employée par les notaires parisiens pour désigner, indépendamment du faubourg Saint-Antoine, la zone des terrains voisins des remparts de la ville). — H. Stein. L'identification du lieu dit « Luabum » dépendant du prieuré de Gournay-sur-Marne (c'est Liaubon, sur le territoire du Pin, Seine-et-Marne).

Allemagne.

19. — Historische Zeitschrift. 1911, n° 2. — Moritz Ritter. Études sur le développement de la science historique (examine l'historiographie du moyen âge chrétien et recherche si, à cette époque, ont été réalisés des progrès comparables à ceux de l'âge classique; étudie particulièrement saint Augustin et Otton de Freising). — F. Hartung. Les capitulations des empereurs et des rois allemands (historique, des origines à la fin du xviiie s.). — S. Rietschel. Sur l'étendard féodal (étudie, d'après Bruckauf et d'autres auteurs, la valeur de l'étendard comme symbole au moyen âge; il y voit le fief d'un chef d'armée). — A. Stern. Sur la mission du baron Werner à Berlin (en sept. 1845). = C.-rendus : *H. Knapp*. Die Zenten des Hochstifts Würzburg. — *Otto Willberger*. Die deutschen politischen Flüchtlinge in Strassburg von 1830 bis 1849. — *E. Dragendorff* et *L. Krause*. Das Rostocker Weinbuch von 1382 bis 1391. — *H. Carré*. Le règne de Louis XV (dans *Histoire de France* de Lavisse. Signale quelques erreurs en ce qui concerne les guerres de Silésie). = N° 3. H. Ulmann. La sécurité de la frontière allemande et les guerres de Maximilien Ier contre

la France. — Gunnar REXUIS. Études sur les théories politiques de l'école historique (étudie notamment Savigny, Rehberg et analyse les tendances politiques de l'école historique qui a subi l'influence des théories françaises). — H. FRIEDJUNG. Le prince Félix Schwarzenberg et le comte Albert Bernstorff (surtout en 1848-1851). = C.-rendus : *L. von Sybel.* Einführung in die altchristliche Kunst (par J. Strzygowski). — *K. Achtnich.* Der Bürgerstand in Strassburg bis zur Mitte des 13 Jahrhunderts.

20. — Historisches Jahrbuch. T. XXXII, 1911, n° 3. — Aug. NAEGLE. Les débuts du christianisme en Bohême; II. — Gustav SCHNÜRER. Sur la première organisation des Templiers (fin; l'organisation définitive par Innocent II). — Gottfried BUSCHBELL. La papauté et la disparition de l'Ordre du Temple (d'après le livre de Finke). — C. WEYMAN. Sur le « liber benedictionum » d'Ekkehard IV (variantes). — Albert SCHÖNFELDER. Les processions des latins à Jérusalem au temps des croisades (textes les concernant rangés chronologiquement aux différentes fêtes). — J. v. PFLUGK-HARTTUNG. Sur la politique anglaise après la bataille de Belle-Alliance (publie une lettre de Müffling). — Dépouillement des périodiques. = N° 4. N. PAULUS. La valeur des professions civiles au moyen âge (on ne peut dire, comme l'ont fait tant de théologiens et d'historiens protestants, que le mot profession ait reçu de Luther son sens moderne, encore moins que cette notion soit un produit de la Réforme. Le mot était connu et employé bien avant Luther avec le sens moral que nous y attachons). — J. HIRN. Découvertes archivistiques sur l'histoire du Tyrol et de la Bavière (grâce à ses recherches dans les archives de Munich, l'auteur éclaire quelques points de l'histoire du Tyrol en 1793-1794 et surtout son histoire et son organisation judiciaire en 1809). — Ewald HORN. Étude sur l'origine de l'Université égalitaire à Breslau (à la fin du XVIIIe et au début du XIXe s.). — H. BASTGEN. Alcuin et Charlemagne, leurs idées en matière de science et de politique ecclésiastique (exalte leur rôle). — J. VON PFLUGK-HARTTUNG. Le quartier général bavarois (contribution à l'histoire militaire de la campagne de 1815). = C.-rendus : *Fastlinger.* Der Volkstamm der Hosi. — *H. Bloch.* Die staufischen Kaiserwahlen und die Entstehung des Kurfürstentums (très bon).

21. — Deutsche Rundschau. 1911, avr. — VON DER GOLTZ. Les souvenirs du prince Frédéric-Charles de 1866 à 1885 (après la chute de Metz). — P. WALTHER. Le Canada et ses rapports avec l'Angleterre et les États-Unis (étude contemporaine). — H. ONCKEN. L'Allemagne et l'Autriche depuis la fondation de l'empire allemand (1871-1911). = Mai. Paul BAILLEU. Le prince Guillaume de Prusse et la princesse Élisa Radziwill, 1817-1826 (histoire de la passion éprouvée par le prince Guillaume pour la princesse Élisa; utilisation de lettres inédites conservées à Pétersbourg). — G. DICKBUTH. Frédéric II et

Napoléon dans leur première campagne (deuxième article). — RASCHAU. L'exécution des décisions du congrès de Berlin (1880-1881) (d'après les papiers du sous-secrétaire d'État Busch). — W. DILTHEY. Comment s'est formée chez Niebuhr sa conception du monde au point de vue historique (ses premières impressions, ses premières lectures, la formation de son idéalisme et de la conception qu'il se faisait de la liberté). — M. VON BRANDT. Le développement des colonies allemandes (d'après le travail collectif *Das deutsche Kolonialreich* paru en 1911). = Juin. A. UNGNAD. Vues sur le droit babylonien au temps du roi Hammurabi. — DICKBUTH. Frédéric II et Napoléon dans leur première campagne (troisième article; suite en juill., fin en août). = Juill. E. v. HEYKING. Note sur l'histoire de Mexico. — A. VON DER LEGEEN. Les débuts des chemins de fer en Allemagne (difficultés qu'il y aura à trouver les sources de l'histoire des chemins de fer et de leur influence; rôle de Harkort, de List, de v. Amsberg, etc., dans la création des premières lignes qui s'établirent sans plan d'ensemble). = Août. Paul BAILLEU. Notes et lettres de l'impératrice Augusta (Paul Bailleu publie, à l'occasion du centenaire de la naissance de l'impératrice, 30 sept. 1821, des notes et lettres relatives aux années 1847-1850). = Sept. K. BINDING. La camarilla prussienne et en particulier Otton de Bismarck au parlement d'Erfurt. — W. ALTER. La question Benedek (bon général auquel il manquait les qualités qui font le grand chef d'armée). = Oct. L. RASCHAU. La méthode de travail du prince de Bismarck (d'après les notes du sous-secrétaire d'État Busch). — Ch. Lady BLANNERHASSETT. Tzuhsi, impératrice-régente de Chine (1835-1909) (d'après les travaux de Hand et Blackhouse et le livre du capitaine Brinkley).

GRANDE-BRETAGNE.

22. — The english historical review. 1911, oct. — HASKINS. L'Angleterre et la Sicile au XIIe s. (suite et fin; les institutions des deux pays se sont développées parallèlement et sans doute avec influence réciproque de l'un sur l'autre : l'organisation judiciaire de la *curia* et des *justiciarii* de Henri II a servi de modèle à la Sicile. L'Échiquier et les rôles de la Pipe ont leur contre-partie dans l'organisation, d'origine arabe et byzantine, de la *duana* et du σέκρετον. En Sicile, sans doute sous Roger II, fut rédigé, dans sa plus ancienne forme, un *Catalogus baronum* qui pourrait bien avoir été le modèle des enquêtes ordonnées par Henri II pour l'Angleterre en 1166 et pour la Normandie en 1172. Article important, abondamment pourvu de références et d'extraits provenant des archives napolitaines). — TOUT. Les armes à feu en Angleterre au XIVe s. (l'auteur a trouvé dans les comptes de la « Chambre » ou de la « Garde-robe » de nombreuses mentions concernant l'emploi de la poudre à canon en Angleterre au XIVe s.; quelques-unes seulement avaient été utilisées avant lui, quelquefois à tort. Ainsi Sir H. Nicolas avait signalé la présence d'un

canon sur un navire anglais, d'après un document de la 12e année d'Édouard III, 1338, mais ce document est de la 12e année de Henri IV, 1411. Article important qui renouvelle toute la question ou en précise les détails. En somme, les plus anciens témoignages sur la poudre à canon en Angleterre remontent à l'année 1334). — Miss PICKFORD. La Grande Peur en Touraine, 1789 (utilise les archives locales; répugne à l'idée d'un complot organisé). — ROUND. Le peseur de l'Échiquier (montre par une suite d'ingénieux rapprochements que cet office était une « sergenterie » dont on peut suivre les différents possesseurs depuis la Conquête). — SALTER. Un catalogue des abbés d'Abingdon (ce catalogue, qui constitue une chronique du diocèse, fut écrit en 1361; intéressant récit d'une émeute agraire en 1327). — COMPSTON. Les trente-sept conclusions des Lollards (rédigées en latin en 1395. En regard de ce texte latin, l'auteur publie le texte anglais d'un autre traité connu sous le titre d'*Ecclesiae regimen*, et qui paraît être une adaptation du latin). — KINGSFORD. Un récit légendaire de la visite que l'empereur Sigismond fit en Angleterre (d'après un *Chronicon regum Angliae* qui s'étend jusqu'en 1445 : « Sigismundus ... venit in Angliam tributum petere a ... rege Henrico, et de quo tenebat terras suas diligenter inquirendo »). — FIRTH. Cromwell et Sir Henry Vane (publie quelques documents tendant à prouver que Ludlow a représenté faussement la nature des rapports entre Vane et le Protecteur en 1656). = C.-rendus : *Holmes*. The origin and development of the christian church in Gaul during the first six centuries of the christian era (médiocre). — *Jireček*. Geschichte der Serben I, 1371 (c'est le meilleur ouvrage qu'on possède sur le sujet). — *Bury*. The imperial administrative system in the ninth century, with a revised text of the Kletorologion of Philotheos (important). — *Schnürer*. Das Necrologium des Cluniacenser-Priorates Münchenwiler (important comme élément pour reconstituer le Nécrologe perdu de Cluny. Le texte publié se rapporte non à Villers, au diocèse de Besançon, mais à Villars-les-Moines, près de Morat, en Suisse). — *Allan*. A history of Verona (bon, insiste surtout sur la période du XIIe au XIVe s.). — *Hartung*. Geschichte des fränkischen Kreises I, 1521-1559 (bon). — *Neukirch*. Der niedersæchische Kreis und die Kreisverfassung bis 1542 (bon). — *Frere* et *Kennedy*. Visitation articles and injunctions of the period of the Reformation (important). — *Thompson*. The wars of religion in France, 1559-1576 (beaucoup de recherches, mais mal écrit et plein de menues erreurs). — Lady *Eliott-Drake*. The family and heirs of Sir Francis Drake (bon). — *Fryer*. A new account of East India and Persia being nine years' travels, 1672-1681, publ. par *W. Crooke* (excellente édition. Fryer avait été nommé médecin au service de la Compagnie des Indes orientales en 1672 et il revint en Angleterre en 1682). — *Daniell*. Calendar of state papers. Domestic series, 1676-1678. — *Headlam*. Calendar of state papers. Colonial series. America and West Indies, 1701. — *Schwemer*. Geschichte der

freien Stadt Frankfurt-a.-M., 1814-1866 (t. I ; bon). — *Bigelow*. The campaing of Chancellorsville ; a strategic and tactical study (très instructif). — *Wyld* et *Hirst*. The place names of Lancashire (bon). — *Moorman*. The place names of the West Riding of Yorkshire (article à signaler de Henry Bradley sur cet ouvrage et sur le précédent).

23. — The Athenæum. 1911, 7 oct. — *Sir Edwin Pears*. Turkey and its people (très intéressant et suggestif). — *E. Cuthell*. An imperial victim : Marie Louise, archiduchess of Austria, empress of the French and duchess of Parma (consciencieux). — *Torday* et *Joyce*. The Bushongo (ouvrage fort bien documenté et illustré sur une peuplade du Congo qui a atteint à un assez haut degré de civilisation et a conservé une remarquable connaissance de sa propre histoire). — *Binyon*. The flight of the dragon ; an essay on the theory and practice of art in China and Japan (ouvrage important surtout par les comparaisons qu'il suggère). = 14 oct. *Ball*. The correspondence of Jonathan Swift ; t. II : 1713-1717 (édition modèle). = 21 oct. *Hassall*. The life of Napoleon (bonne esquisse). = 28 oct. *Trevelyan*. Garibaldi and the making of Italy (t. III et dernier, tout à fait digne des deux autres). = 4 nov. *L. Fraser*. India under Curzon and after (instructif). — *Fred. Harrison*. Autobiographic memoirs (très intéressant). — *Smith*. The life and letters of Martin Luther (excellent). = 11 nov. *Holland*. The life of Spenser Compton, eighth duke of Devonshire (bonne biographie d'un des grands chefs du parti libéral). — *Lord Broughton*. Recollections of a long life ; t. V et VI : 1834-1852 (intéressant surtout au point de vue littéraire). = 18 nov. *Ferguson*. Hellenistic Athens (ouvrage d'une érudition consciencieuse, mais lourde et sans horizon, à la mode allemande). — *Grew*. The english court in exile : James II et Saint-Germain (excellent ouvrage sur un bien triste personnage). = 25 nov. *Gosling*. The life of Sir Humphrey Gilbert, England's first empire builder (beaucoup de recherches qui n'ajoutent pas beaucoup à nos connaissances). — *Budge*. Osiris and the egyptian resurrection (remarquable). = 2 déc. *Sir Robert Morier*. Memoirs and letters, 1836-1876 (détails intéressants sur l'histoire des luttes pour l'unité allemande dont Morier fut un témoin perspicace et admirablement informé). — *Boulger*. The battle of the Boyne, together with an account of the war in Ireland, 1688-1691 (consciencieux ; manque parfois de jugement ; trop partial en faveur de Jacques II, mais bon récit de la guerre d'Irlande). — *Dalton*. Byzantine art and archæology (très intéressant). = 9 déc. *John Capgrave*. Ye solace of pilgrims (description de Rome à l'occasion du jubilé de 1450 ; l'ouvrage est anonyme, mais il n'est pas douteux que l'auteur ne soit le chroniqueur John Capgrave, prieur de King's Lynn et provincial des Augustins en Angleterre. Bonne édition). = 16 déc. *Thayer*. The life and times of Cavour (excellent ; c'est d'ailleurs l'œuvre d'un apologiste). = 23 déc. *Brown*. Mary Tudor, queen of France (estimable biographie de la fille de Henri VII, femme de

Louis XII). — *Tilby*. British North America, 1763-1867 (très bon résumé). = 30 déc. *Rawson*. Penelope Rich and her circle (bonne biographie d'une femme de lettres célèbre au temps d'Élisabeth : elle fut la sœur préférée du comte d'Essex, la belle-fille du comte de Leicester. Compromise dans le soulèvement de son frère, elle jouit d'une brève mais réelle faveur sous Jacques Ier). — *Sollas*. Ancient hunters and their modern representatives (excellente étude sur l'homme primitif et préhistorique). = 1912, 6 janv. *Bulleid* et *St George Gray*. The Glastonbury lake village (très intéressante description des fouilles exécutées sur l'emplacement de ce village lacustre en 1892-1907). — *Burke*. The historical record of the coronation of their majesties King George V and Queen Mary, 1911 (recueil des documents officiels relatifs au couronnement, d'après la *London Gazette*. Une liste des personnes invitées à cette solennité y est ajoutée ; elle paraît avoir été dressée par une personne peu au courant du protocole). — *Blinkenberg*. The thunderweapon in religion and folklore, a study of comparative archæology (beaucoup de faits bien observés et bien classés ; de la timidité dans la synthèse). — *Holroyd*. Michel Angelo Buonarotti (bon). = 13 janv. *Riker*. Henry Fox, first lord Holland ; a study of the career of an eighteenth century politician (bon). = 20 janv. *Smith*. A history of fine art in India and Ceylon from the earliest times to the present day (ouvrage très consciencieux ; mais quelle témérité de prétendre traiter et juger de tous les arts de l'Inde et d'en présenter l'histoire dans ses rapports avec les révolutions politiques et sociales !). = 27 janv. *W. Ward*. The life of cardinal Newman (excellente biographie, pour laquelle l'auteur a pu consulter le journal privé et la correspondance du cardinal).

24. — The scottish historical Review. 1911, juill. — ANDERSON. Les commencements de l'Université de Saint-Andrews, 1410-1418. (2e article ; organisation assez lente des études). — FIRTH. Deux ballades sur le vicomte Dundee (chef des Écossais soulevés contre le gouvernement de Guillaume d'Orange ; il fut tué en juill. 1689). — EELES. Le service d'actions de grâces en anglais pour remercier Dieu d'avoir sauvé le roi Jacques lors de la conspiration de Gowrie, le 5 août 1600. — MAXWELL. La chronique de Lanercost (suite de la traduction). — J. CORBETT. Les relations espagnoles concernant le naufrage d'un navire de l'Armada dans la baie de Tobermory. = C.-rendus : *Macdonald*. The roman wall in Scotland (bon). — *Gougaud*. Les chrétientés celtiques (excellent). — *Lucy Sealy*. The champions of the crown (biographie de dix partisans notables de Charles Ier). — *Cowan*. The lords chancellors of Scotland (médiocre). = Oct. BRYCE. Les Dominicains et les universités écossaises (quelques pages sur le système scolaire des Dominicains). — SMITH. Les réformateurs et le divorce, étude sur la juridiction consistoriale (pendant la seconde moitié du XVIe s.). — SINCLAIR. Écossais au service de la Suède (à l'occasion du troisième centenaire de l'avènement de Gustave-Adolphe le 30 oct.

1611). — EDWARDS. Les Hospitaliers en Écosse au XVe s. (étude critique de la bulle donnée par le grand maître, Philibert de Naillac, le 11 août 1418, avec texte de cette bulle et une traduction anglaise en regard). — MAXWELL. La chronique de Lanercost (suite de la traduction). = C.-rendus : *Ch. de Lannoy* et *H. Van der Linden*. Histoire de l'expansion coloniale des peuples européens. Néerlande et Danemark, XVIIe et XVIIIe s. (bon). — Home life of the Highlanders, 1400-1746 (excellent résumé de l'histoire sociale et économique des Écossais dans les hautes terres). — *Foster*. The english factories 1634-1636, a calendar of documents (très utile).

ITALIE.

25. — Archivio storico italiano. 1910, t. XLV, nº 1. — Pompeo MOLMENTI. Correspondance de Casanova (conservée aux archives du château de Dux, près Toeplitz, où Casanova mourut le 4 juin 1798, et adressée au comte de Waldstein, qui en avait fait son bibliothécaire, entre 1788 et 1792). — F. LABRUZZI. La « Protocarta » des comtes de Savoie (étude critique de ce texte, du 2 avril 1003, dont l'original a disparu). — F. BALDASSERONI. Pour nos archives (exposé des réformes à faire aux archives de Milan). — Hans HIRSCH. Publications [allemandes] des années 1905-1907 sur l'histoire médiévale italienne. = Nº 2. Alexandro LUZIO. Isabelle d'Este et Léon X, du Congrès de Bologne à la prise de Milan (1515-1521) (suite de cet important travail, basé sur les archives de Gonzague et en particulier sur les lettres de Castiglione au marquis Frédéric). — Paolo PICCOLOMINI. Correspondance entre la cour de Rome et l'Inquisiteur de Malte durant la guerre de Candie (1645-1669) (suite; continue dans le nº suivant. Documents empruntés aux nonciatures). — L. VILLARI. Le nationalisme dans la « Cambridge modern history » (critique générale de cette histoire et particulièrement du t. XI). — P. VILLARI. Un nouveau document sur Christophe Colomb (récit du retour de Colomb donné, le 4 août 1496, par Jacopo Acciaioli aux Dix de Florence et retrouvé par le professeur Schnitzer). — L. FRATI. Les « Stazionari » bolonais au moyen âge (situation des loueurs de livres de l'Université de Bologne aux XIIIe-XVe s.). = T. XLVI, nº 3. C.-A. GARUFI. Sur l'« instrument notarial » dans le pays de Salerne à la fin du XIe s. (fin au nº suivant; étude importante de diplomatique privée, qui montre que le notaire est à Salerne un « scriba publicus ante judicem »; chronologie des actes; douze textes publiés). — A. LATTES. Nouveaux documents pour l'histoire du commerce et du droit génois (énumération de sources diverses, actes publiés et privés, concernant ce double sujet). — E. R. Archives et bibliothèques (à propos de l'Inventaire des archives de Reggio publié par Dallari). = Nº 4. P. MOLMENTI. Correspondance de Casanova (lettres à l'abbé de Lalena; lettres d'Albergati, des Stratico, de l'abbé Ceruti, frère Pietro degli Scalzi, Mar-

tinengo, Medin, Richa, Andreasi, Morosini, Polcenigo, abbé Sucrini, Foscarini, évêque de Montefiascone). — A. Galante. Les lettres d'Emmanuel-Philibert et d'Antoine-Marie de Savoie aux archives d'Innsbruck (adressées au cardinal de Trente, Christophe Madruzzo, et du plus grand intérêt pour l'histoire du milieu du XVIe s.; neuf de ces lettres sont reproduites). — R. Davidsohn. Une observation sur l'origine de la commune (le village dans la vallée ladine de la Maloggia est désigné sous le terme de *oschinauncha*, qui vient de *vicinantia*). — F. de' Marchi et son « Traité sur l'architecture militaire » (notes biographiques sur l'auteur, qui vécut de 1506 à 1597 environ et servit Philippe II d'Espagne). — L. La Rocca. Les aspirations du duc Charles-Emmanuel Ier au titre de roi de Piémont (commente et publie un mémoire sans date et des instructions au plénipotentiaire piémontais à Vienne, Philibert Carretto di Bagnasco, entre 1588 et 1619). = 1911, t. XLVII, no 1. A.-Francesco Massèra. Notes sur Malatesta (sur la chronique de Rimini, *De origine dominorum de Malatestis*, écrite en 1352, concernant les femmes de Malatesta di Verucchio, la bataille de Montelluro, 1271, la descendance de Malatestino dall' occhio, la guerre de 1334-1343). — G. Sommi-Picenardi. Luigi Dovara, gentilhomme de Crémone (agent des Médicis à la cour de Philippe II : sa vie et ses missions, d'après des documents inédits). — D.-L. Pagliai. Une visite à quelques archives de Hollande (exposé rapide des conditions générales des archives en Hollande; notes sur les archives d'Utrecht, Haarlem, Amsterdam, Rotterdam, Leyde, La Haye). — L. Frati. Le cardinal Francesco Alidori et Francesco-Maria de la Rovère (contestation entre le tyran de Bologne et le duc d'Urbin aboutissant à l'assassinat du premier par le second). — S. Pivano. Le concept de l'unité italienne en 1796 (expose les résultats du concours officiel ouvert en Lombardie en 1795 sur la question de savoir quel gouvernement convient au bonheur de l'Italie). = No 2. F. Tocco. H. Charles Lea et l'histoire de l'inquisition espagnole (analyse rapidement les ouvrages capitaux publiés à ce sujet par l'éminent historien). — P. Molmenti. Correspondance de Casanova (lettres du capitaine Filippini, de Pietro-Antonio Pittoni, de Marco de Monti, de Marco Zeno, de Pietro Marcello, d'Andrea Memmo, de Domenico Fabris, du marquis Corti, de l'abbé Denina, du comte de Béthune et d'Antonio Sgarzi, de 1780 à 1790). — A. Favaro. Ascendants et collatéraux de Galilée (notes biographiques). — L. Villari. La vie de Benjamin Disraeli, comte Beaconsfield. — Rin. Zeno. Encore sur la valeur historique de la « Chronica trium tabernarum » (se prononce en sa faveur). — A. Luzio. Le sort étrange d'un tableau de Rubens (ce tableau, aujourd'hui à la pinacothèque de Mantoue, représente l'Adoration de la Trinité; l'auteur raconte ce qu'il souffrit au temps de l'occupation française en 1799). = C.-rendus : *Studi Lodroniani*. C.-rendu par G. Papaleoni des ouvrages de C. Ausserer, de E. Perin et de P. Guerrini sur l'histoire de Lodron au

moyen âge). — *Fr. Goth.* Der Zusammenbruch des Reiches Jerusalem, 1187-1189 (dissertation claire et sérieuse). — *A. Anzilotti.* La costituzione interna dello stato fiorentino sotto il duca Cosimeo Iº de' Medici (recherches méthodiques). — *R. Rodolico.* Stato e Chiesa in Toscana durante la reggenza lorenea (1737-1765). — *L. Ottolenghi.* Padova e il dipartimento del Brenta dal 1813 al 1815. = Nº 3. P. Rajna. L' « Institut d'Estudis catalans » et ses publications (expose la fondation de cet Institut, en 1907, son but et analyse ses publications). — P. Molmenti. Correspondance de Casanova (lettres de Di Lorenzo Da Ponte, de la comtesse de Waldstein, du comte Jean de Waldstein, de Bellaspica, Mazzolà). — A. Virgili. Un arbitrage de Laurent le Magnifique (publie le texte d'un arbitrage du 21 octobre 1478 rendu dans une affaire de famille par Laurent de Médicis et un texte complémentaire). — L. Frati. Le pape Martin V et le « Diario » de Cambio Canbelmi (publie les extraits de ce diaire concernant le fameux voyage de Martin V en 1418). = C.-rendus : *E. Cacieri.* Culti e miti sulla storia dell' antica Sicilia (important). — *W. Ashburner.* The Rhodian sea-law (analyse détaillée de cette édition considérable). — *R. Holtzmann.* Französische Verfassungsgeschichte (résumé commode). — Hodgson. Venise in the 14 and 15 centuries (trop compact et trop d'erreurs). — *G. Smets.* La « cronique » de D. Compagni (publiée sans assez de soin). — *J. Kohler* et *G. Degli-Azzi.* Das Florentiner Strafrecht (étude remarquable de droit criminel). — *M. Falque.* Le procès de Rhône et les contestations sur la propriété d'Avignon (1302-1818) (livre critique, mais lacunaire). — *J. Asal.* Die Wahl Johannes XXII (intéressant pour l'histoire et le droit canon). — *A. Manghi.* La Certosa di Pisa (travail conduit avec soin). — *E. Carusi.* Dispaci e lettere di G. Gherardi nunzio pontificio (important pour l'histoire du xvᵉ s.). — *G. Sonnino.* Saggio sulle industrie, marina e commercio in Livorno (insuffisant par les sources). — *A. Chiti.* Pistoia (résumé élégant).

26. — Studi storici. T. XIX, 1910, nº 1. — E. Rodocanachi. Les voyageurs français à Rome, de Montaigne à Stendhal. — G. Capovilla. G. Vasari et les édifices de l'ordre militaire de saint Étienne à Pise, 1562-1571 (lettres inédites de Vasari, suite; continue dans le nº suivant). — P. Silva. Observations sur la chronique pisane du xivᵉ s. publiée par Muratori (combat les conclusions de Pintor et publie la fin d'une chronique pisane de 1369 à 1391). = C.-rendu : *K. Neff. Die Gedichte des Paulus Diaconus* (édition critique). = Nº 2. R. Caggese. Robert d'Anjou et son temps (introduction détachée d'une œuvre qui doit paraître prochainement). — Fr. Isoldi. Procès et mort du marquis Onofrio Santacroce sous le pontificat de Clément VIII (document et commentaire). = Nᵒˢ 3-4. G. Volpe. Sur l'histoire des juridictions épiscopales et des rapports entre l'État et l'Église dans les cités italiennes aux xiiᵉ et xiiiᵉ s. (publication de documents du xiiiᵉ s. concernant les évêques et la commune de Massa Maritima). — Pietro

SILVA. Sur l'industrie et le commerce de la laine à Pise (importante étude avec de nombreux documents). — Amedeo CRIVELLUCI. Une autre poésie de Paul Diacre attribuée à Paolino d'Aquitea. — Bianca MARCOLONGO. La franc-maçonnerie au XVIIIe s. (en Toscane, à Rome, en Lombardie, en Vénétie, etc.).

27. — Archivio della R. Società romana di storia patria. T. XXXII, 1909, n°s 3-4. — P. FEDELE. Les évêques de Sora au XIe s. — V. ZABUGHIN. L' « Amorosa » de Marcantonio Altieri (étudie cette nouvelle dédiée par l'humaniste à Renzo da Cere et en publie une rédaction autographe conservée à la bibliothèque Vaticane). — G. PRESUTTI. Les origines du château de Riofreddo et les Colonna jusqu'à Landolfo Ier (XIIe et XIIIe s.). — G. FALCO. Le catalogue de Turin des églises, hôpitaux et monastères de Rome au XIVe s. (donne du ms. de la bibliothèque de Turin, endommagé lors de l'incendie, une nouvelle édition plus complète et plus exacte qu'il fait précéder de quelques remarques sur le ms.; ce dernier a été composé vers l'année 1313). — A. SILVAGNI. Notes d'épigraphie médiévale (étudie une inscription du VIIIe s. de l'atrium de Sainte-Cécile-au-Transtevere, restaurée et modifiée vers 1725, et se prononce en faveur de l'authenticité de l'épitaphe de Benoît VII à Sainte-Croix de Jérusalem). — P. FEDELE. Sur le commerce des antiquités à Rome au XIIe s. — E. CARUSI. Observations sur la guerre faite pour reprendre Otrante (donne trois lettres inédites de 1481 adressées par le roi de Sicile Ferrante à Sixte IV). = C.-rendus : *Pietro Tacchi Venturi*, S. I. Storia della Compagnia di Gésu in Italia; t. I : importance capitale pour l'histoire ecclésiastique et italienne au XVIe s.). — *P. Pagliucchi.* I castellani del Castel S. Angelo; vol. I, part. I et II (travail trop hâtif et qui n'est pas assez mûri. Il reste dans les archives et les bibliothèques de Rome beaucoup de documents que n'ont utilisés ni l'auteur ni M. Rodocanachi). — *M. Roberti.* Le magistrature giudiziarie Veneziane. — *Pietro Gentile.* La politica interna di Alfonso V di Aragona nel regno di Napoli (de 1443 à 1456). = T. XXXIII, 1910, n°s 1-2. A. BEVIGNANI. L'archiconfrérie de Sainte-Marie de l'oraison de la mort à Rome et ses représentations sacrées (organisée par le prêtre siennois Crescenzio Selva sous Jules III et Pie IV, l'archiconfrérie a dû se transformer en 1870. Elle a développé à Rome l'usage des *oratorios* et des représentations bibliques, dont la dernière est de 1898. Documents annexes nombreux tirés des archives de l'archiconfrérie). — P. FEDELE. Recherches pour l'histoire de Rome et de la papauté au Xe s. (étude critique du pontificat de Serge III et examen critique des *Versus Romae*, écrits sans doute à Naples avant 881. A suivre). — P. NEGRI. Une lettre inédite du Père Malines sur la conversion de Christine de Suède (adressée à un supérieur et conservée aux archives de Rome). = N°s 3-4. J.-A.-F. ORBAAN. La Rome de Sixte V dans les *Avvisi* (regeste des mentions d'*Avvisi* pour les années 1585-1590, précédé d'une courte étude sur la valeur critique de cette sorte de sources). — G. PRESUTTI. Les Colonna de

Riofreddo (XIIIe-XIVe s.; étude minutieuse de généalogie d'après les sources vaticanes principalement). — P. NEGRI. La mission de Pandolfo Collenuccio et le pape Alexandre VI (1494-1498; Pandolfo Collenuccio a été par deux fois l'habile intermédiaire entre le pape et Hercule Ier d'Este; dix-neuf textes publiés avec le plus grand soin). — G. FALCO. Les préliminaires de la paix de San-Germano (nov. 1229-juill. 1230; précise, d'après les documents publiés par Auvray, les conditions où fut signée la paix entre l'empereur Frédéric II et le pape Grégoire IX). — L. FUMI. Nouvelles révélations sur la conspiration de Stefano Porcari (d'après les dépêches des envoyés de François Ier Sforza à la cour romaine, en 1453). — P. FEDELE. Sur l'origine des Frangipani (à propos de l'étude du P. Ehrle dans les *Mélanges Châtelain*. L'histoire de cette famille reste d'ailleurs encore à faire).

28. — Archivio storico lombardo. 4e série, t. XIV, 1910, sept. — A. LUZIO. La régence d'Isabelle d'Este pendant l'emprisonnement de son mari (1509-1510; surtout documents d'archives). — G. BISCARO. Les notes brèves du notaire Boniforte Gira (documents de la fin du XVe s. concernant la construction de l'église S. Maria di S. Satiro de Milan). — L. FUMI. L'Inquisition et l'état milanais (abolition du Saint-Office; continue). — Vittorio CIAN. Giovanni Calfurnio (humaniste de Bergame). = Déc. A. BATTISTELLA. Les Lombards dans le Frioul (étudie leur émigration aux XIIIe et XIVe s.). — Al. VISCONTI. Le magistrat caméral et sa compétence en matière administrative et judiciaire (surtout aux XVIIe et XVIIIe s.). — E. SOLMI. Sur la visite probable du port de Gênes par Léonard de Vinci le 17 mars 1498. = 4e série, t. XV, 1911, mars. A. MAZZI. Questions de mesures lombardes (étudie le boisseau de Crémone au XIIIe s., le marc de Cologne à Venise et en Lombardie, le boisseau et les mesures de l'huile à Brescia, les mesures agraires, etc., etc.). — E. SOLMI. Léonard de Vinci et les travaux d'assèchement des marais pontins au temps de Léon X (1514-1516; reproduit l'esquisse dessinée par Léonard à ce sujet et montre la part importante qu'il eut dans la grande œuvre de Léon X). — Vitt.-Em. ALEANDRI. Artistes et artisans lombards à Vitorchiano aux XVe-XVIe s. (extraits de documents d'archives avec la liste très considérable de tous les noms mentionnés). — Rin. BERETTA. La rocchetta di Santa Maria sopra Trezzo (se borne au XVe s.). — Or. PREMOLI. Domenico Sauli et les Jésuites (1552 et 1559). = C.-rendus : *Miscellanea di studi in onore di Attilio Hortis*. Trieste, 1910. — *G. Ptaśnik*. Gli Italiani a Cracovia dal XVI al XVIII secolo. = 1911, juin. Pietro TORELLI. Antonio Nerli et Bonamente Aliprandi, chroniqueurs de Mantoue (à propos de la nouvelle édition de leur œuvre par Orsini Begani dans les *Rerum Italicarum Scriptores;* très documenté). — Fred. BARBIERI. La réforme de l'éloquence sacrée en Italie par saint Charles Borromée (étudie particulièrement les traités de Francesco Panigarola, écrits sous l'influence de saint Charles Borromée dans le but de réformer l'éloquence religieuse). — Alessandro VISCONTI. Le

magistrat sanitaire dans l'état de Lombardie (au XVIIIe s. surtout). — Carlo CAPASSO. Les « Provvisionati » de Bernabò Visconti (sorte de milice noble créée par Bernabò en 1369; étude intéressante pour l'histoire des institutions militaires du XIVe s.; l'auteur utilise un ms. de la bibliothèque de Bergame, dont il donne des extraits). — Emilio MOTTA. Pasquinades et censures à Milan au XVIe s. (documents). = C.-rendus : *G. Riva*. Saggi critici e narrativi di storia Monzese (t. I). — *Francesco Novati* et *Emmanuele Greppi*. Carteggio di Pietro e Alessandro Verri (t. III; important c.-rendu).

29. — Atti e Memorie della R. deputazione di Storia patria per le provincie di Romagna. 3e sér., t. XXVII, 1909, n°s 4-6. — L. FRATI. Dalmassio et Lippo de' Scannabecchi et Simone de' Crocifissi (recherches biographiques et généalogiques concernant ces peintres bolonais du XIVe s. sur lesquels l'auteur publie quelques documents inédits). — A. TESTI-RAPONI. Notes marginales au « Liber pontificalis » d'Agnello Ravennate (très important; publie en appendices deux chartes ravennates des IXe et Xe s.). — C.-M. PATRONO. Les inscriptions byzantines de Ravenne (publication et description de ces inscriptions latines et grecques avec traduction des dernières). = 3^e sér., t. XXVIII, 1910, n°s 1-3. — A. PALMIERI. Les laboureurs du comté de Bologne au temps des seigneuries (publie d'intéressants statuts des XIVe et XVe s.). — A. VERONESI. La légation du cardinal Napoleone Orsini à Bologne, en 1306 (important pour l'histoire bolonaise au début du XIVe s.). — A. SORBELLI. La paroisse dans l'Apennin émilian au moyen âge (étude considérable concernant particulièrement la condition et l'importance de la paroisse aux XIIIe et XIVe s., avec quelques pages sur la paroisse dans le haut moyen âge et son rôle dans l'origine de la commune rurale). = N°s 4-6. E. ORIOLI. Un bolonais maître d'un roi de Hongrie (Marco da Saliceto et André III, fin du XIIIe s.). — A. ZOLI. Notices sur les tours de Ravenne (relève les mentions concernant les tours féodales de la ville du XIe au XIVe s.). — G. POCHETTINO. La république de San Marin avant le XVe s. (surtout au XIVe s.).

30. — Nuovo archivio veneto. T. XX, 1re partie, 1910. — C. MANFRONI. La marine vénitienne à la défense de Salonique, 1423-1430. — A. SEGARIZZI. Lodovico Sambonifacio et son recueil de lettres (compile la table du manuscrit de sa correspondance intéressante pour l'histoire du XVe siècle). — Ruggero BERNI. Les sources de la première décade des *Historiæ rerum Venetarum* de Marc-Antonio Sabellico (fin). — G. GEROLA. Le prétendu portrait de Fracastoro, peint par Titien. = T. XX, 2e partie, 1910. Pio PASCHINI. Les vicissitudes politiques et religieuses du Frioul aux IXe et Xe s. (continue dans le numéro suivant). — L. OTTOLENGHI. Lettres de Giacomo Valmarana Calidonio sur la campagne de 1796 (publication avec introduction). — Al. RIGHI. Hérétiques à Vérone dans la seconde moitié du XVIe s. (deux documents de 1576 et 1584). — G. LORENZETTI. Jacopo Sanso-

vino, sculpteur (à propos du récent livre de Pittoni). — A. Bonardi. Venise et César Borgia (avec documents des archives vénitiennes). — Dans chaque n°, publications relatives à l'histoire médiévale italienne. = T. XXI, 1. — Filippo Nani-Mocenigo. Un itinéraire maritime médiéval (fin du XIVe ou début du XVe s.; simple publication avec note préliminaire et un index des noms). — Antonio Favaro. Nouveaux documents sur le différend entre l'Université de Padoue et la Compagnie de Jésus à la fin du XVIe s. (complète une étude, antérieure de trente ans, du même auteur sur le même sujet). — L. Zanutto. Pier Paolo Vergerio Seniore et son aspiration au diaconat de Cividale (l'humaniste exprime clairement son désir d'un bénéfice canonical dans une lettre adressée à Nicolò dei Leonardi; début du XVe s.). — Wiff. Fainelli. La date dans les documents et les chroniques de Vérone (étude considérable et minutieuse sur les divers éléments de datation des actes et sur les méthodes chronologiques des anciens chroniqueurs, suivie de la publication d'une table véronaise du cycle lunaire du XIVe s.). — C. Bullo. Les Foscari de Chioggia (XIVe s.). — G. Sommi-Picenardi. L'ordre chevaleresque « Société loyale » à Venise (fin du XVIIIe s.).

31. — Archivio storico siciliano. 1910, nos 1-2. — F.-M. Mirabella. Sebastiano Bagolino, poète latin et érudit du XVIe s. — B. Pau. Les Barbares et les Byzantins en Sicile (à suivre. De 440 à 490, l'île a subi la domination des Vandales, aboutissant à la décomposition des institutions anciennes, et celle de Goths, qui a été heureuse mais trop courte pour donner des résultats durables). — N. Caeti. La châsse du vice-roi Fogliani (suite et à suivre). — G. Paterni de Spedalotto. Anecdotes politiques sur la Révolution sicilienne de 1860 (souvenirs de famille et souvenirs personnels sur Palerme en 1859-1860). — G. Leanti. La satire politique en Sicile au XVIIIe s. (suite et à suivre. Des analyses et des reproductions de textes permettent de suivre l'évolution de la pensée politique dans la poésie). = Nos 3-4. G.-B. Ferrigno. La rélégation de Marie-Caroline d'Autriche à Castelvetrano, en 1813 (dès septembre 1812, les Anglais avaient décidé d'éloigner la reine. Elle fut envoyée au château de Castelvetrano au mois de mars 1813, elle y resta jusqu'au mois de juin, où Bentinck la fit définitivement quitter l'île). — L. Salazar. Andrea Salazar, châtelain de Palerme (vie privée et politique de ce personnage qui présida aux destinées de Palerme à la fin du XVIe s.).

32. — Rivista storica italiana. T. XXVII, 1910, n° 1. — Scritti di storia, di filologia e d'arte (Miscellanea per nozze Fedele-de Fabritiis : *Kehr*. Article sur deux faux privilèges de Pascal II. *Schiaparelli*. Un nouveau document sur Cola di Rienzo. *Tomassetti*. Les tours de la côte romaine en 1567). — *L. Ciannamea*. La classe dei liberti nella società romana da Augusto ad Alessandro Severo. — *J. Ripostelli* et *H. Marucchi*. La Via Appia à l'époque romaine et de nos jours (trop développé pour un simple visiteur, insuffisamment

approfondi pour un historien). — *U. Benassi.* Storia di Parma da Pier Luigi Farnese a Vittorio-Emanuele II (1545-1860) (très consciencieux). = N° 2. *Fr. Guerri.* Fonti di storia Cornetana (I. Il Registrum Cleri Cornetani. II. Lo statuto dell' Arte degli Ortolani dell' anno 1379). — *Alvisi.* Il comune d'Imola nel secolo XII (bon, quelques fautes de critique). — *Antonelli.* La dominazione pontificia nel Patrimonio negli ultimi venti anni del periodo avignonese (très important, gagnerait à être éclairé par des rapprochements avec l'histoire des autres provinces soumises au pape à la même époque). = N° 3. *Ugo Balzani.* Le chronache italiane nel Medio Evo (3e éd., revue). — *B. Feliciangeli.* Langobardi e Bizantini lungo la via Flaminia nel secolo VI (étudie l'origine du duché lombard de Spolète et son histoire). — *Fr. Lanzoni.* Il « Liber pontificalis » Ravennate (étude neuve des sources d'Agnello). = N° 4. *G. Vaccai.* Pesaro, pagine di storia e di topografia (surtout XVe et XVIe s.). — *De Sanctis.* Per la scienza dell' antichità, saggi e polemiche (reprend et développe les points de vue controversés qu'il a exposés dans sa *Storia dei Romani*). — *Fr. Ercole.* Comuni e signorie nel Veneto (Scaligeri, Caminesi, Carraresi au XIVe s.). — *Spir.-P. Lampros.* Ἀργυροπούλεια (étudie de manière complète l'œuvre d'Argiropoulo, un des plus illustres Grecs établis au XVe s. en Italie). — Dans chaque n° : Publications relatives au Risorgimento de 1815 à 1910. = T. XXVIII, 1911, n° 1. *D. Marzi.* La Cancellaria della Repubblica Fiorentina (fondamental pour l'histoire de Florence au moyen âge). — *Colini-Baldeschi.* Il libro rosso del comune di Osimo (documents des XIIe et XIIIe s.). — *G. Luzzatto.* I servi nelle grandi proprietà ecclesiastiche dei secoli IX e X (très original et très solide). — Publications sur le Risorgimento, 1815-1910.

Suisse.

33. — Jahrbuch für schweizerische Geschichte. T. XXXIV, 1909. — Kaspar Hauser. Le droit d'aubaine en Suisse (longue étude sur l'histoire de ce droit du XIIIe au XIXe s. dans les rapports des cantons suisses entre eux et de la Suisse avec l'étranger). — Gustav-Jakob Peter. Le rôle de Zurich dans la Guerre des Paysans, 1653 (2e partie). = T. XXXV, 1910. R. Durrer. L'unité du pays d'Unterwalden, étude sur les débuts des démocraties primitives de la Suisse (l'auteur fait remonter à 1241 et à un premier soulèvement des Waldstaetten le pacte primitif de la Confédération, rappelé dans celui de 1291 et auquel Lucerne aurait aussi pris part; admet l'existence, dans Unterwalden comme à Schwyz, d'une nombreuse communauté d'hommes libres relevant du tribunal du *Landgraf* qui siégeait aux confins des deux vallées; cette communauté, point de départ du développement politique du pays, en assura l'unité jusqu'au moment où l'existence de *Markgenossenschaften* paroissiales et le particularisme local amenèrent la séparation définitive des deux vallées vers 1333; vis-à-vis de la Confédération, l'unité a subsisté : les deux demi-cantons ne sont placés

sur pied d'égalité que depuis 1803; auparavant, Obwalden comptait pour les deux tiers, Nidwalden pour le tiers du canton, ce qui entraîna de perpétuels conflits entre les deux vallées rivales; ce mémoire très développé est accompagné de documents). — H. Hirsch. Les plus anciens diplômes impériaux du couvent d'Interlaken (conclut à l'authenticité, souvent contestée, des deux privilèges d'immunité de Conrad III et de Frédéric Ier (1146 et 1173); celui de Lothaire III (1133) aurait été refait au XIIIe siècle, mais le texte en serait intact). — Documents de l'année 1798, provenant des papiers du général Schauenburg, commun. par Ed. Grupe (on lira surtout avec intérêt les lettres du général en chef de l'armée d'Helvétie au commissaire Rapinat sur les opérations de septembre dans les pays d'Unterwalden et de Schwyz; Schauenburg s'y montre préoccupé d'adoucir pour les populations éprouvées les terribles conséquences d'une guerre sans merci). — E. Gagliardi. Notes pour l'histoire de l'historiographie en Suisse *(a)* attribution à l'historien Jean Stumpf d'une chronique manuscrite suisse, dont la dernière partie, de 1509 à 1534, a une grande valeur pour l'histoire des guerres de Milan et de la réforme zuricoise; *b)* le Saint-Gallois Hermann Miles ne serait en réalité l'auteur que des maigres annales qui forment le début de la chronique imprimée sous son nom; la partie essentielle, qui traite de la réforme à Saint-Gall, serait tirée des matériaux réunis par son concitoyen Kessler en vue de sa chronique des *Sabbata; c)* les chroniques de l'abbé de Wettingen Silberysen ne sont que des copies, sans valeur personnelle; en revanche, la chronique de Schodeler, de Bremgarten, regardé comme un compilateur peu original, a une réelle valeur historique pour les années 1479 à 1522). — H. Sieveking. Études sur l'histoire commerciale de Zurich (fluctuations du commerce et de l'industrie du XIIIe au XVIIIe siècle; rivalité de la ville et de la campagne; fondation du directoire des marchands en 1662; livres de comptes de plusieurs maisons de commerce, en particulier des Muralt, réfugiés de Locarno à Zurich au XVIe siècle; renseignements sur la comptabilité de l'État dès le XIVe siècle). = T. XXXVI, 1911. P. Bütler. Les barons de Brandis (bonne monographie d'une famille originaire de l'Emmenthal, qui acquit, par de riches mariages et une politique avisée, de grands biens dans le Vorarlberg et le Lichtenstein actuels; c'est dans cette dernière région que la famille s'éteignit au commencement du XVIe siècle, après avoir été mêlée aux guerres de la succession de Toggenbourg et de Souabe). — A. Rufer. Contribution à l'histoire de la Révolution helvétique (publie et commente un mémoire de Stapfer signé par La Harpe et trois autres envoyés suisses à Paris et remis au Directoire exécutif, au printemps 1798, pour lui demander de revenir sur l'exclusion, décrétée par lui, des patriciens et des ministres du culte protestant de l'exercice des fonctions publiques; Stapfer craignait le triomphe de la démagogie si l'on éloignait du gouvernement les éléments cultivés; le Directoire tempéra ses premières ins-

tructions en ce qui concerne les anciens patriciens, il maintint dans la constitution de la République helvétique l'exclusion des ministres de tous les cultes). — A. MANTEL. Mesures de défense prises par Zurich dans l'intervalle des deux guerres de Villmergen (1656-1712; vaincus en 1656, les cantons réformés se tenaient sur leurs gardes, mais on ne trouve pas trace chez eux de plans offensifs). — Ed. BÄHLER. Nicolas Zurkinden, de Berne, 1506-1588, un portrait du siècle de la Réforme (la biographie de ce magistrat bernois, à l'esprit tolérant et au jugement indépendant, avait déjà été esquissée par Bonnet en 1866; l'auteur met ici en valeur non seulement la correspondance, publiée dès lors, de Zurkinden avec Calvin ou Castellion, mais aussi ses lettres à Bèze, à Bullinger et à Gwalther, gendre de Zwingli, conservées à Gotha et à Zurich et la plupart inédites).

34. — Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde. T. VIII, liv. 2, 1909. — M. GINSBURGER. Les Juifs à Bâle (étude très complète, accompagnée de documents, sur l'histoire de cette importante communauté jusqu'à la fin du XIVe s.). — A. PFISTER. Les rapports des ministres de Prusse en Suisse, de 1833 à 1839 (analyses de ces documents, tirés des archives d'État, à Berlin, et où l'on peut suivre les agissements de la diplomatie étrangère en Suisse, soit pour s'opposer aux réformes intérieures désirées par les partis libéraux, soit pour mettre fin aux intrigues des réfugiés politiques qui y avaient trouvé un asile). = T. IX, 1910. C.-C. BERNOULLI. Les incunables des archives d'État de Bâle. — E.-A. STUCKELBERG. Les fouilles à l'abbaye de Dissentis (Grisons). — C. ROTH. Les comtes de Sogren (Soyhières, près Délémont; famille de dynastes dont on peut suivre l'histoire à travers le XIIe s.). — K. STEHLIN. Ruines romaines dans le Rhin, près d'Augst (mausolée ou ouvrage de défense?). — Fr. LA ROCHE. Villa romaine à Ormalingen (Bâle-Campagne). — E. DÜRR. La chronique de Rodolphe Mad, secrétaire d'État de Glaris (montre que cette continuation de la chronique de Zurich, pour les années 1460 à 1477, doit bien être attribuée, comme l'indiquait déjà Tschudi, à Mad, que l'on trouve en fonction de 1461-1478; certains passages prouvent l'existence de fragments de chroniques, rédigés à Glaris dès le XIVe s.). — P. BURCKHARDT. Le bourgmestre Christophe Burckhardt (1631-1705; bonne biographie d'un magistrat bâlois). — S. SKUTSCHDORFF. Basel et Wesel (ces noms dérivent du haut-allemand *wasal*, *wasil*, qui signifie : eau). — Ed. SCHWEIZER. Biens d'église et biens d'école à Bâle, de la Réforme à nos jours (étude historique et juridique très complète et d'actualité par suite de la séparation de l'Église et de l'État, réalisée à Bâle et discutée dans d'autres cantons de la Suisse allemande). — Th. BURCKHARDT-BIEDERMANN. Statistique des antiquités celtiques, romaines et germaniques primitives du canton de Bâle, à l'exclusion de la ville de Bâle et d'Augst (répertoire alphabétique des localités, suivi d'une note sur le peuplement et la culture du pays à l'époque romaine). = T. X, 1911. H. KOEGLER.

Quelques gravures sur bois d'incunables bâlois. — K. STEHLIN. Bibliographie des stations romaines d'*Augusta Raurica* et de *Basilia* (plus de 330 numéros). — E.-A. GESSLER. La prétendue cotte d'armes de Charles le Téméraire au musée historique de Bâle (provient probablement du butin de Bourgogne, mais non du duc). — C. ROTH. Actes du transfert des reliques de la cathédrale de Bâle au couvent de Mariastein en 1834 (lors de la Réforme, le conseil de la ville les avait fait mettre en sûreté, à cause de la valeur des reliquaires qui les contenaient). — Th. BURCKHARDT-BIEDERMANN. Les deux cycles bâlois de la « danse des morts » (maintient, contre l'opinion émise dans deux mémoires récents, les conclusions d'une étude antérieure : les deux cycles datent du milieu du XVe s. et sont de la main du même peintre, probablement originaire de Cologne). — E. DÜRR. Le duc Galéas-Marie Sforza, son attitude dans les guerres de Bourgogne (important mémoire pour lequel l'auteur a mis à contribution les riches correspondances diplomatiques conservées aux archives d'État de Milan et qui fait mieux connaître la politique du duc de Bourgogne à l'égard de la Savoie et de l'Italie).

35. — Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg. T. IX, n° 1, 1908. — R. BOCHUD. Un Gruyérien au service du premier Empire (extraits des Mémoires de J.-P. Currat, qui fit les campagnes d'Espagne, de Portugal et de Russie dans un régiment suisse et s'engagea en 1813 dans la légion russo-allemande; quelques traits intéressants de la vie des camps). — C.-rendus des séances de la Société, 1897-1907. = N° 2, 1911. E. BISE. L'ancienne école de droit de Fribourg (fondée en 1755, elle devint en 1889 la Faculté de droit de la nouvelle Université). — N. PEISSARD. Histoire de la seigneurie et du bailliage de Corbières (en Gruyère; bonne monographie locale; c'est à une branche des seigneurs de Corbières que la Chartreuse de la Valsainte doit sa fondation, en 1295).

36. — Freiburger Geschichtsblaetter. XIV, 1907. — A. WATTELET. J.-K. Sieber (son rôle dans la politique fribourgeoise à l'époque du Sonderbund, comme journaliste et l'un des chefs de la minorité libérale). — L. MEYER. Le rôle de Fribourg dans les troubles du Valais pendant la guerre de Rarogue, 1414-1420. — A. BÜCHI. Étudiants fribourgeois dans les universités étrangères (listes d'étudiants à Fribourg-en-Brisgau, Orléans, Montpellier, Tubingue, Vienne, Heidelberg). = XV, 1908. F. RÜEGG. Visites princières à Fribourg avant l'entrée de la ville dans la Confédération (empereurs, papes, ducs de Savoie, etc.). — A. BÜCHI. Les chevaliers de Maggenberg (l'histoire de cette puissante famille est intimement liée, jusqu'au milieu du XIVe s., à celle de la ville de Fribourg, à laquelle elle a fourni cinq avoyers en un siècle). = XVI, 1909. A. BÜCHI. Documents fribourgeois relatifs aux guerres de Bourgogne, 1474-1481 (important recueil, tiré des manuaux du Conseil, des comptes et des

lettres missives de la ville). — K. von Ettmayer. Le nom de lieu Givisiez près Fribourg (formé du nom de personne *Juventius* et du suffixe *acum*). — M. Benzerath. Le combat d'Anet, 25 déc. 1375 (défaite d'une bande de routiers d'Enguerrand de Coucy par un corps de Bernois et de Fribourgeois). = XVII, 1910. J.-K. Seitz. La commanderie de l'ordre de Saint-Jean à Fribourg (fondée en 1224). — F.-E. Welti. Un rôle d'impôt de la ville de Morat en 1428.

37. — Anzeiger für schweizerische Geschichte. T. XI, 1910. — Assemblée générale de la Société générale d'histoire suisse à Schaffouse (13 et 14 sept. 1909); discours du président, M. le prof. Meyer von Knonau (sur l'historiographie schaffousoise). — R. Hoppeler. Le domaine de l'abbaye de Rheinau dans le Thurgau (en cherche l'origine dans une importante donation de 858). — G. Caro. La tradition du terrier des Habsbourg dans le drame de G. Tell de Schiller. — R. Hoppeler. Les origines de la ville de Zoug (serait une création des Kibourg, vers 1200, à la suite de l'ouverture de la route commerciale du Saint-Gothard). — P. Bütler. Généalogie des barons de Brandis (voir le *Jahrbuch*, t. XXXVI). — B. Heinemann. Contribution à la biographie de Conrad de Muri (additions à la biographie donnée par Bendel, dans le t. XXX des *Mitteilungen des Instituts für œsterr. Geschichtsforschung*, du chantre du Grossmünster de Zurich († 1281), connu par de nombreuses œuvres en vers et en prose). — F. Zimmerlin. Le contingent de Zofingue dans les guerres de Bourgogne, d'après les comptes de la ville. — R. Hoppeler. Plaintes de l'église de Coire contre les seigneurs de Vaz (rôle rédigé vers 1314 et qui contient d'utiles renseignements sur l'état social des Grisons). — Paul-E. Martin. Note sur le combat d'Ins (témoignage contemporain inédit sur la défaite infligée à Anet, près Erlach, par des Bernois, aidés de Fribourgeois, à une bande de routiers anglais d'Enguerrand de Coucy). — R. Hoppeler. Documents pour l'histoire du val Tavetsch (relatifs à l'économie alpestre de la vallée du Rhin antérieur). — Id. Inschinen, Inschi, Igschenen (mot qui s'est conservé dans de nombreux lieux dits de la vallée de la Reuss et ailleurs et qui semble désigner une parcelle détachée des communaux et attribuée à un particulier). — P.-E. Martin. Un document inédit sur le duel d'Oton de Grandson et de Gérard d'Estavayer, 1397 (mandement du comte Amédée VIII de Savoie du 11 janv. 1399; fournit des détails nouveaux sur le rôle de Gérard et la dispersion des biens de son adversaire malheureux, accusé d'avoir participé à l'empoisonnement du comte Amédée VII). — G. Caro. Le séjour à Bâle (1410) du docteur Elias Sabot (bien connu comme médecin des papes Innocent VII, Martin V et Eugène IV; il se rendait en Angleterre pour y soigner le roi Henri IV). — R. Hoppeler. La seigneurie de Trivulzio dans la Rheinwald (vallée du Rhin postérieur; acte de 1592, par lequel la commune prête hommage à son seigneur, qui lui confirme ses libertés). — Nécrologie d'historiens suisses morts en 1909.

38. — Revue d'histoire ecclésiastique suisse. T. IV, 1910. — F. SEGMÜLLER. Les Archives du Vatican et la Suisse (à propos des travaux entrepris à Rome par les Archives fédérales et par le Katholischer Volksverein). — A. ROUSSEL. Les doctrines de l' « Avenir » en Suisse (1831), d'après un correspondant de Lamennais (suite dans les livr. 3 et 4 de 1910 et 2 de 1911, sous ce titre : Lamennais et ses correspondants suisses). — F. RÜEGG. Henri Gundelfingen, un biographe contemporain du bienheureux Nicolas de Flue. — ID. Documents des Archives du Vatican pour servir à l'histoire de l'Église en Suisse au temps de Jean XXII (suite; voir aussi la 3e livr. de 1910 et la 2e de 1911). — R. HOPPELER. L'abbaye et la ville de Rheinau au XIIIe s. (bonne étude, qui met surtout en valeur les documents publiés dans le *Zürcher Urkundenbuch*). — Chanoine FRANCEY. Le prieuré d'Étoy (appartenait à l'hospice du Grand-Saint-Bernard; supprimé par les Bernois après la conquête du pays de Vaud). — E.-A. STÜCKELBERG. Les reliques des églises du Tessin. — J. MÜLLER. Les bienfaiteurs de l'église paroissiale de Silenaz (Uri) au XVIe s. — L.-R. SCHMIDLIN. Une prédication de la fin du moyen âge en l'honneur de la Vierge (texte provenant de l'abbaye cistercienne de femmes d'Olsberg en Argovie et paraissant dater du XIVe s.; voir une note complémentaire dans la 2e livr. de 1911). — Ed. WYMANN. La part d'Uri dans le fonds diocésain de Constance (constitué en 1804, à la suite d'un accord avec la maison de Baden qui avait acquis les possessions territoriales du prince-évêque). — SCHUHMANN. Le jugement du prof. Steck sur la *Grande Dispute de Berne*, 1528 (réplique de l'auteur à la critique d'un travail dont le ton avait été jugé peu objectif; voir *Rev. hist.*, t. CIV, p. 227). — M. REYMOND. L' « Acte de consécration » de la cathédrale de Lausanne (l'original de l'acte, connu sous ce nom, retrouvé par l'auteur, n'est nullement un procès-verbal contemporain; il a été écrit au XVe s.; il contient la mention de la cérémonie, avec la date du 20 oct. 1275, la liste des ecclésiastiques et des seigneurs qui entouraient le pape Grégoire X et Rodolphe de Habsbourg, enfin l'indication des indulgences accordées aux visiteurs de la cathédrale et des reliques déposées sous le maître-autel). = T. V, 1911, livr. 1 et 2. M. REYMOND. L'évêque de Lausanne, comte de Vaud (publie, d'après une copie du XVIe siècle, un diplôme inédit de Rodolphe Ier de Bourgogne (896), concédant à l'évêque le marché de Lausanne; défend le diplôme de Rodolphe III (1011) donnant à l'évêque le comté de Vaud; examine ce qu'était ce comté; étudie la donation de l'empereur Henri IV à l'évêque (1079); cherche à prouver que les premières franchises de Lausanne, attribuées au milieu du XIIe s., datent du premier tiers du XIe). — O. SCHEIWILLER. La question de saint Béat (un saint de ce nom, distinct de saint Béat de Vendôme, dont on retrouve la légende localisée sur les bords du lac de Thoune, a-t-il existé en Suisse? Expose l'état de la question). — Ed. WYMANN. Charles Borromée et son valet de chambre Ambrosio

Fornero (celui-ci, de son vrai nom Jean Fornerod, était le fils d'un notaire fribourgeois; il accompagna le cardinal dans ses nombreux voyages et devint, en 1580, le protecteur officiel des étudiants du collège suisse de Milan). — E. BAUMGARTNER. Henri d'Isny († 1288), évêque de Bâle, archevêque de Mayence, chancelier du roi Rodolphe Ier de Habsbourg (contribution à l'histoire des années de sa jeunesse).

39. — Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau. T. V, 1909. — D. MORNET. Le texte de la *Nouvelle Héloïse* et les éditions du XVIIIe s. — J. MOREL. Recherches sur les sources du *Discours de l'Inégalité* (influence de Diderot, Condillac, Grotius, Pufendorff, Buffon, etc.). — A. FRANÇOIS. *Romantique* (introduction de ce mot anglais dans la littérature française du XVIIIe s.). — Ph. GODET. Une lettre inédite de J.-J. Rousseau à M. de Bonac (ambassadeur de France à Soleure; du 3 déc. 1736). — ID. Menus détails sur J.-J. Rousseau. — P.-M. MASSON. Rousseau à la Grande-Chartreuse (épître inédite adressée aux religieux; date probablement des années 1736-1740). — ID. Contribution à l'étude de la prose métrique dans la *Nouvelle Héloïse*. — Cte DE GIRARDIN. Le peintre G.-F. Mayer. — Bibliographie et chronique. = T. VI, 1910. L.-J. COURTOIS. Le séjour de J.-J. Rousseau en Angleterre, 1766-1767 (édition critique d'un recueil important de la correspondance inédite de Rousseau, Davenport et Hume, provenant du British Museum et de la bibliothèque de Neuchâtel; grâce à ces documents, l'auteur a pu refaire l'histoire du séjour de Rousseau en Angleterre). — Bibliographie et chronique.

CHRONIQUE.

France. — Le 17 janvier 1912 est mort, à l'âge de trente ans, M. Lucien Beszard, ancien professeur suppléant à l'Université de Budapest et docteur ès lettres. Ce jeune philologue, déjà connu par divers articles approfondis publiés dans *la Province du Maine* et la *Revue historique et archéologique du Maine*, avait composé un petit volume d'un caractère surtout linguistique sur *la Langue des formules de Sens* (Paris, 1910, xiv-103 p. in-8°) et un important ouvrage aussi intéressant pour les historiens que pour les philologues intitulé : *Étude sur l'origine des noms de lieux habités du Maine* (Paris, 1910, xxxix-373 p. in-8°). Dans cette dernière œuvre, une des meilleures qui aient paru jusqu'ici sur la toponomastique de la France, l'auteur a su montrer à la fois une science linguistique très sûre, une connaissance précise des parlers du Maine et des notions étendues sur la toponymie de plusieurs pays étrangers, l'Allemagne, la Hongrie, l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne. Grâce à la réunion de ces qualités si diverses, M. Beszard avait réussi à composer un livre rempli de vues originales. Sa mort prématurée est une perte pour la science philologique, qui était en droit d'espérer beaucoup de lui. — R. Latouche.

— Le 29 septembre 1911 est mort à Toulouse, à l'âge de 93 ans, Jean Bourdette, auteur des *Annales des sept vallées de Labéda* (en Lavedan), de notices sur le château et la ville de Lourdes, sur l'abbaye de Saint-Savin, etc.; ouvrages qui témoignent d'une connaissance étendue des archives locales.

— M. G. de Molinari, qui vient de s'éteindre à La Panne, en Belgique, n'a pas été seulement un économiste de la stricte observance libérale. Rédacteur en chef du *Journal des Débats*, où il était entré en 1867, il resta à Paris pendant le siège et la Commune, et c'est en observateur attentif qu'il écrivit les *Clubs rouges pendant le siège de Paris* et le *Mouvement socialiste et les réunions socialistes avant le 4 septembre 1870*. Plus de vingt ans auparavant, il avait assisté à une autre révolution à tendances socialistes et s'était rangé, avec M. Thiers, parmi les adversaires du socialisme; *les Soirées de la rue Saint-Lazare* (1849) appartiennent à la littérature politique de la seconde République. Un de ses derniers ouvrages était consacré à *l'Économie de l'histoire, théorie de l'évolution;* il y exposait le sens général de l'évolution humaine, dont il expliquait les crises par un arrêt ou un dérangement dans le jeu de la libre concurrence; c'est de la libre concurrence en effet qu'il attendait toute amélioration

de la société. Ses idées ont pu être étroites, son caractère ne l'était point, et il a su défendre de nobles causes. G. Bn.

— Une *Revue des Études napoléoniennes* paraît depuis le 1er janvier 1912, sous la direction d'Édouard Driault, à la librairie Alcan (paraît tous les deux mois, au prix de 20 fr. par an; le numéro : 4 fr.). Le titre indique suffisamment la nature des travaux qui la rempliront : c'est tout ce qui se rapporte à Bonaparte et à sa famille, au premier et au second Empire, c'est-à-dire aux origines et à quelques-unes des périodes les plus brillantes et aussi les plus désastreuses de la France contemporaine. Dans le programme qui ouvre la première livraison, M. Driault constate l'intérêt croissant qui, depuis une vingtaine d'années surtout, s'attache à cette époque de notre histoire; après avoir rappelé les principales publications de texte et les œuvres les plus récentes, il indique combien il reste encore à faire dans un domaine aussi vaste que varié. Nous suivrons de tous nos vœux ce nouveau recueil, détaché en quelque sorte de la *Revue historique*, tout en conservant avec elle les liens les plus étroits. — On trouvera plus haut l'analyse du premier numéro de la *Revue des Études napoléoniennes*.

— Les 29, 30 et 31 janvier 1912 ont été soutenues à l'École des chartes les thèses de MM. François Baron (le Cardinal Pierre de Foix, le Vieux, 1386-1464, et ses légations); André Biver (l'Abbaye royale de Saint-Martin de Laon, des origines à l'union à l'évêché); François Boucher (la Cathédrale de Toul. Essai archéologique); Eugène Girod (Charles II, duc de Lorraine, 1390-1431, ses relations politiques avec la France et l'Empire de 1390 au 24 octobre 1420); Pierre Hellouin de Cenival (Henri de Valois, duc d'Anjou, 1551-1573); Jean Jablonski (le Comte d'Anjou, roman d'aventures du XIVe siècle, par Jean Maillart); René Jouanne (Étude sur la Chambre des comptes d'Angers, 1360?-1483); Jean Lœw (Louis de Gonzague, prince de Mantoue, duc de Nevers, 1539-1595); Jean Marx (l'Inquisition en Dauphiné du XIVe siècle au début du règne de François Ier. Étude sur le développement et la répression de l'hérésie et de la sorcellerie); Maurice Oudot de Dainville (les Travaux publics de la ville de Périgueux au XIVe s.); Paul Roussier (Étude historique sur la rivière de Maine ou Mayenne); Georges Servant (les Compagnies de Saint-Christophe et des îles de l'Amérique, 1626-1653); Jean Verrier (Essai archéologique sur l'église Saint-Séverin de Paris). — Le prix Auguste Molinier, fondé par Mme la marquise Arconati-Visconti, a été décerné à M. Jean Marx.

— La Société nationale des Antiquaires de France a entendu dans ses dernières séances de décembre 1911 et janvier 1912 des communications de M. le comte Durrieu sur un certain nombre de livres d'heures flamands de la fin du XVe siècle portant les initiales Y. M. (Yesus Maria); de M. Toutain sur l'origine syrienne de Jupiter Thurmatgadis; de M. Roman sur l'usage des bulles de plomb et des sceaux

de cire; de M. de Germain Bapst sur la construction du château de Vallery, due à Pierre Lescot, et de M. Roy sur le même sujet et montrant que le château du maréchal de Saint-André n'était pas terminé en 1564; de M. Bonnet sur les peintures des arcades du cloître de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers qu'il date du XIIe siècle; de M. Durand-Gréville sur divers portraits attribués à Hugo van der Goes; de M. Serbat sur deux plaques de bronze relatant deux cérémonies de réclusion datant du XIe siècle et provenant de l'abbaye des Recluses à Rouen; de M. Monceaux, signalant sur des inscriptions de plomb trouvées à Carthage la présence de la croix latine qui n'apparaît qu'au VIe siècle en Afrique. — Dans la séance du 31 janvier 1912, M. Paul Dupuis a fait une communication importante sur Jean Goujon à propos des travaux qu'il fit lors de l'entrée de Henri II à Paris en 1549; il signale sa collaboration avec l'humaniste Jean Martin.

Allemagne. — Félix DAHN, qui est mort en décembre dernier, âgé de 78 ans, laissera le souvenir d'un historien fécond, assez hardi pour aborder de grands sujets et assez habile pour y réussir. La période primitive de l'histoire d'Allemagne, l'âge des invasions germaniques ont été le principal objet de ses travaux : *Die Könige der Germanen* (10 vol., 1861-1907), *Westgothische Studien* (1874), *Deutsche Geschichte bis zur Teilung von Verdun* (2 vol., 1883-1888, collection Heeren et Ukert), *Urgeschichte der germanischen und romanischen Völker* (1897-1898, dans *Allgemeine Geschichte in Einzeldarstellungen*), sans compter de nombreuses monographies sur Procope de Césarée (1866), Paul Diacre (1876), *Karl der Grosse und seine Paladine* (1887), Clovis, Frédégonde (1890), Julien l'Apostat (1893), Gélimer (1894), etc. Professeur de droit allemand, de droit public et de philosophie du droit à Königsberg (1872), puis à Breslau (1888), il donne une 3e édition du *Deutsches Privatrecht* de Bluntschli, auquel il ajouta un manuel de droit commercial (1864); puis il publia pour son compte un manuel dont le t. I seul a paru : *Deutsches Privatrecht*. I : *Privatrecht und Lehnrecht* (1878), et, vers la fin de sa vie, il donna une sorte de résumé populaire de ces gros livres : *Die Germanen. Volkstümliche Darstellung aus Geschichte, Recht, Wirtschaft und Kultur* (1905). Il trouva encore le temps d'écrire ses Mémoires : *Erinnerungen* (4 vol., 1890-1895), et nous ne pouvons parler de ses incursions dans le domaine de la poésie, du roman, du théâtre. Il était enfant de la balle (ses parents étaient acteurs à Hambourg où il naquit le 9 février 1834) et il paraît avoir hérité d'eux une fantaisie et une verve qui l'ont soutenu dans ses ouvrages de grande vulgarisation scientifique.

— La *Burschenschaftliche historische Kommission*, fondée en 1909, a fait paraître en 1910-11, sous la direction de Herman HAUPT, le premier volume des *Quellen und Darstellungen zur Geschichte der Burschenschaft und der deutschen Einheitsbewegung* (Heidelberg, C. Winter). Le volume comprend les mémoires suivants :

Fr. MEINECKE, *Zur Geschichte des Hoffmann'schen Bundes;* H. HAUPT, *Die Jena'ische Burschenschaft von der Zeit ihrer Gründung bis zum Wartburgfeste;* P. WENTZKE; *Zur Geschichte Heinrichs von Gagern, seine Burschenschafterzeit und seine deutsche Politik;* O. OPPERMANN, *Georg Fein, ein Politiker der burschenschaftlichen Linken;* G. HEER, *Verfassung und Ziele der alten Marburger Burschenschaft.* Deux fascicules du second volume sont déjà parus (1911) : F. BILGER, *Die Wiener Burschenschaft Silesia 1860-1870 u. ihre Bedeutung für die Anfänge der deutsch-nationalen Bewegung;* E. MUSEBECK, *Siegmund Peter Martin und Hans Rudolph v. Plehwe, zwei Vertreter des deutschen Einheitsgedankens;* O. OPPERMANN, *Drei Briefe aus der Festungszeit Bonner Burschenschafter;* H. HAUPT, *Zur Geschichte des Giessener « Ehrenspiegels ».* — Les archives et la bibliothèque de la « Deutsche Burschenschaft » se trouvent à la bibliothèque universitaire de Giessen. Les principales archives d'État allemandes sont explorées par la « Kommission für die Geschichte der burschenschaftlichen Bewegung » ; la commission prépare pour le jubilé de 1915 une histoire de la corporation des étudiants jusqu'aux décrets de Carlsbad, dont P. Wentzcke a assumé la charge; elle donnera aussi une collection de biographies des principaux membres.

États-Unis. — M. John BIGELOW, mort le 19 décembre 1911, était né le 25 mai 1817 dans l'État de New-York. Il fut d'abord journaliste, puis consul à Paris (1861-64) et ministre de France (1864-67). Il fut secrétaire de l'État de New-York de 1875 à 1877, mais, comme il était libre-échangiste, il dut finalement rentrer dans la vie privée. Il ne s'était encore fait connaître que par un petit nombre d'écrits : *Jamaica*, ou étude sur les effets produits par seize ans de liberté sur une colonie à esclaves (1852); *Writings and speeches of Samuel J. Tilden* (1885), une Vie de B. Franklin en 3 vol. (1875, une 3e édition a paru en 1892). Plus tard, il publia un ouvrage sur *Molinos the Quietist* (1882), *France and the Confederate navy* (1888); des souvenirs sur Édouard Laboulaye (1889); une Vie de William Cullen Bryant (1893); une vie de J. Tilden (1895). Ce dernier était son ami; en 1886, il désigna Bigelow pour un des « trustees » chargés de surveiller l'emploi d'une dotation considérable qu'il affectait à l'établissement d'une bibliothèque publique de New-York et Bigelow y donna en effet tous ses soins. Il venait à peine de terminer ses souvenirs, bien longs, mais intéressants : *Recollections of an active life*, quand il mourut.

Grande-Bretagne. — Le tome IV de l'*Encyclopædia of religion and ethics*, publié par James HASTINGS, avec la collaboration de John A. SELBIE, a paru à Édimbourg, chez Clark. Il comprend les mots de *Confirmation* à *Drama*. On peut y signaler les articles Cosmogonie et Cosmologie (auquel n'ont collaboré pas moins de vingt savants), Conciles et synodes, Crimes et punitions (seize collaborateurs), Croi-

sades, Mort et sépultures (vingt-huit collaborateurs), Démons et esprits (vingt collaborateurs), Maladies et médecine, Divination, etc.

Italie. — Le tome VIII de l'*Annuario Bibliographico della Storia d'Italia*, dirigé par MM. A. Crivellucci, F. Pintor et G. Coggiola (Pavie, Mattei Speroni, editori, 1910, in-8°, cvii-367 p.), comprend le relevé des ouvrages et des articles de revue publiés en 1909 sur l'histoire d'Italie du ive siècle à nos jours.

NOUVELLES PUBLICATIONS FRANÇAISES

RELATIVES A L'HISTOIRE DE FRANCE (HISTOIRE LOCALE).

(Sauf indications contraires, les volumes sont in-8° et édités à Paris.)

J. Bourdette. Notice des moines et du monastère de Sen-Sabi de Labéda. Argelès, impr. L. Toulet, iii-523 p. — Notice des seigneurs des petits fiefs et des gentilshommes sans fief du Labéda (arr. d'Argelès, Hautes-Pyrénées). Argelès, impr. L. Toulet, 540 p. — *L. Brétandeau*. Pierre-René Rogue, prêtre de la mission de Saint-Vincent-de-Paul (1758-1794), 30, rue Saint-Sulpice. In-16, 208 p. — *J. Callen*. Saint-Seurin de Bordeaux. Picard, 1912, 257 p. — *J. Carron*. La Savoie d'autrefois. Insurrection de la vallée de Thones en 1793. Annecy, impr. commerciale, 252 p. — *G. Champagne*. L'hôtel de ville de Dreux. Chartres, Durand, 84 p. — *V. Charmeteau*. Les élections des échevins à Saint-Dizier, de 1756 à 1764. Dijon, impr. Darantière, 1912, 14 p. — Abbé *Chrétien*. Pouillé de l'ancien diocèse de Noyon, 4e fasc. Montdidier, impr. J. Bellin, 1911, in-4°. — *E. Deraine*. Au pays de Jean de La Fontaine. Nouvelles notes d'histoire sur Château-Thierry du xvie au xixe siècle. A. Picard, 1912, vi-264 p. — *G. Doublet*. Godeau, évêque de Grasse et de Vence (1605-1672), 1re partie. A. Picard, viii-224 p. — *A. Durand*. État religieux des trois diocèses de Nimes, d'Uzès et d'Alais à la fin de l'ancien régime. 1909, 360 p. — *G. Esquer*. Inventaire des archives communales de la ville d'Aurillac antérieures à 1790. T. II. Aurillac, impr. moderne, 6, rue Guy-de-Veyre, in-4°, v-345 p. — *A. Fritsch*. La Révolution française dans le canton de Sèvres, 1789-1802, 155 p. — *A. de Gain*. La Révolution dans l'Aude. L'émeute du 17 août 1792 à Carcassonne. Carcassonne, impr. E. Roudière, 1911, 209 p. — *E. Garmy*. Le canton de Commentry. Moulins, L. Grégoire, 1912, viii-268 p. et grav. — *H. Giraud de La Boulie*. Généalogie de la famille de La Boulie, 2e éd. Avignon, F. Seguin, 26 p. — Abbé *Goudier*. Esquisse sur l'histoire de Lisieux pendant le xixe siècle. Bayeux, impr. G. Colas, 176 p. — *C. de Gourcy*. La foire de Beaucaire. Montpellier, impr. Montane, vi-241 p. — Lieutenant *Gravier*. La levée en masse dans la Vienne (septembre 1793). Poitiers, impr. Blais et Roy, 42 p. — Guide-Indicateur de la ville de Fécamp. Fécamp, impr. M.-L. Durand, 1912, 160-xvi p. avec grav. — *H. Harvut*. Paramé sous la Terreur. Saint-Malo, impr. P. Chenu, 16 p.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

HISTOIRE GÉNÉRALE.

Baldensperger (*F.*). Études d'histoire littéraire, 2e série, 418.
Bezold (*V.*), *Gothein* (*E.*), *Koser* (*R.*). Staat und Gesellschaft der neueren Zeit, 410.
Buchon (*Al.*). Voyage dans l'Eubée... en 1841, éd. *Jean Longnon*, 180.
Cazalas (capitaine). Voir La guerre nationale de 1812.
Die allgemeinen Grundlagen der Kultur der Gegenwart, 410.
Driault (*E.*). Napoléon et l'Europe, 143.
Fabre (*H.*). Portraits d'hier, 234.
Fisher (*H. A. L.*). The republican tradition in Europe, 411.
Gaultier (*Paul*). La pensée contemporaine, 175.
Gothein (*E.*). Voir *Bezold* (*V.*).
Hennequin (capitaine). Zurich. Masséna en Suisse, 181.
Kelsey (*Fr. W.*). Latin and Greek in American Education, 180.
Klaeber (lieutenant-colonel). Marschall Bernadotte, 408.
Koser (*R.*). Voir *Bezold* (*V.*).
La guerre nationale de 1812, trad. p. *Cazalas*, t. VII, 182.
Lévi-Alvarès (*D.*). Education des femmes, t. I et II, 177.
Longnon (*Jean*). Voir *Buchon* (*Al.*).
Metz-Noblat (*A. de*). La bataille de Frœschwiller, 182.
Meyers Historischer Handatlas, 185.
Picard (lieutenant-colonel). 1870. La guerre en Lorraine, 172.
Pollio (général *Albert*). Waterloo, 181.
Raif (*Aug.-Fried.*). Die Urteile der Deutschen über die franzœsiche Nationalität, 194.
Rivière (*Ernest-M.*). Corrections et additions à la bibliothèque de la Compagnie de Jésus, fasc. 1, 413.
Sabatier (*M.*). Etudes et discours, 176.
Schäfer (*K.-H.*). Die Ausgaben der apostol. Kammer unter Johann XXII, 396.
Seillière (*E.*). Introduction à la philosophie de l'impérialisme, 174.
Stern (*Alfred*). Geschichte Europas seit den Verträgen von 1815 bis zum Frankfurter Frieden von 1871, 2e partie, t. IV, V, VI, 168.
Vignaud (*Henry*). Histoire critique de la grande entreprise de Christophe Colomb, 398.

ANTIQUITÉ.

Dhorme (*P.*). La religion assyro-babylonienne, 146.
Hauser (*Ph.*). Les Grecs et les Sémites dans l'histoire de l'humanité, 150.
Paulys Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft, nouv. éd. de *G. Wissowa* et *W. Kroll*, XIII Halbbd., 152.
Sourdille (*C.*). Hérodote et la religion de l'Egypte, 148.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

Bainville (*Jacques*). Un roi wagnérien. Louis II de Bavière, 414.
Lenz (*Max*). Geschichte Bismarcks, 3e éd., 180.
Sohm (*Rudolph*). Die altdeutsche Reichs- und Gerichtsverfassung, t. I, 413.

HISTOIRE D'ALSACE-LORRAINE.

Hauviller (*Ernst*). Les pieux désirs d'un Alsacien, 346.
Jehl (*X.*). Voir *Kling* (*L.*).
Kling (*L.*) et *Jehl* (*X.*). Schlestadt pendant la guerre, 1870, 420.

HISTOIRE D'ESPAGNE.

Altamira y Crevea (*Rafael*). Historia de España y de la civilizacion española, t. II, III, IV, 158.
Régné (*Jean*). Catalogue des actes de Jaime Ier, Pedro III et Alfonso III,... concernant les Juifs. T. I, 2e partie : Actes de Jaime Ier, 1213-1276, 421.

HISTOIRE DE FRANCE.

Ambès (baron *d'*). Mém. inédits sur Napoléon III, éd. *Ch. Simond* et *C. Poinsot*, 109.

Andreis (*Paul de*). La magistrature française sous l'ancien régime, 352.
Archives histor. du département de la Gironde, t. XLIV, 416.
Aslier (colonel *d'*). Le lieutenant général comte Defrance, 419.
Aulard (*A.*). Napoléon Ier et le monopole universitaire, 95.
Barruel (abbé). Mém. pour servir à l'histoire du jacobinisme, abrégé p. *E. Perrenet*, 190.
Bascoul (*Louis*). Essai histor. sur le château de Saint-Privat, 414.
Benoît (*Daniel*). Les origines de la Réforme à Montauban, 340.
Bertrand (*A.*). Les origines de la troisième République, 109.
Blanchon (*Pierre*). Jean Guiton et le siège de la Rochelle, 188.
Bled (*Victor du*). La Société française du XVIe s. au XXe s.; 8e série : XVIIIe et XIXe s., 350.
Bloch (*M.*). Trois éducateurs alsaciens, 179.
Bonnefon (*Paul*). Voir *Estrées* (Mal *d'*).
Bossuet. Correspondance, t. IV, 1689-1791, éd. *Ch. Urbain* et *E. Levesque*, 417.
Botrel (*A.*). Le canton de Lamballe pendant l'insurrection de 1799, 193.
Boubée (*Robert*). Camille Jordan en Alsace et à Weimar, 98.
Bouillé (marquis *de*). Souvenirs et fragments pour servir aux mémoires de ma vie, éd. p. *P.-L. de Kermaingant*, t. III, 93.
Boulenger (*Jacques*). Le Grand Siècle, 341.
Bouvier (abbé *H.*). Histoire de l'église... de Sens, t. II et III, 187.
Breil du Pontbriand (vicomte *du*). Le dernier évêque du Canada français, 347.
Brenet (*Michel*). Les musiciens de la Sainte-Chapelle, 339.
Broglie (*Emmanuel de*). La vénérable Louise de Marillac, 342.
Broughton (Lord). Napoléon, Byron et leurs contemporains, t. I et II, trad. *A. Fournier*, 93.
Champion (*P.*). Vie de Charles d'Orléans, 1394-1465, 153.
Chandelier (G.). La révolution à Saint-Phal (1787-1795), 194.
Cherbuliez (*V.*). L'idéal romanesque en France de 1610 à 1816, 175.
Cocuaud (*Camille*). Le retour de l'île d'Elbe, 97.
— 1870-1871, 108.
Collection hist. illustrée : Amours et coups de sabre d'un chasseur à cheval, 1800-1809, 419.
Conard (*Pierre*). La constitution de Bayonne, 1808, 94.
Congrès des Sociétés savantes de Provence, 189.
Cordey (*Jean*). Voir Correspond. du maréchal de Vivonne.
— Correspond. de Louis-Victor de Rochechouart, 344.
Correspond. du maréchal de Vivonne, éd. *Jean Cordey*, 344.
Cottin (*Paul*). Ed. Souvenirs de Roustam, 89.
Daudet (*Ernest*). L'ambassade du duc Decazes en Angleterre, 1820-1821, 99.
— A travers trois siècles, 416.
Defrance (*E.*). Catherine de Médicis, 340.
Delannoy (*P.*). La juridiction ecclésiastique en matière bénéficiale. T. I : La juridiction contentieuse, 339.
Delvaille (*Jules*). La Chalotais éducateur, 349.
Despatys (baron). Un ami de Fouché, 96.
Duboscq (*André*). Louis Bonaparte en Hollande, 88.
Dudon (*Paul*). Lamennais et le Saint-Siège, 102.
Duine (*F.*). Histoire... de Dol, 352.
Duranty (marquis *de*). Voir *Gaffarel* (*Paul*).
Épopées centenaires, la Grande Armée. Récits de César de Laugier, trad. *Henry Lyonnel*, 419.
Estrées (Mal *d'*). Mémoires, éd. *P. Bonnefon*, 343.
Febvre (*Lucien*). Philippe et la Franche-Comté, 404.
— Notes et docum. sur la Réforme et l'Inquisition en Franche-Comté, 407.
Fiaux (*Louis*). Armand Carrel et Emile de Girardin, 103.
Fleischmann (*H.*). Marie-Louise libertine, 87.
Fournier (*A.*). Voir *Broughton*.
Gaffarel (*Paul*) et *Duranty* (marquis *de*). La peste de 1720, 345.
Galland (*Élie*). L'affaire Sirven, 346.
Gaschet (*Robert*). La jeunesse de Paul-Louis Courier, 100.
Gautherot (*G.*). L'échange des otages, Thiers et Mgr Darboy, 106.
Gazier (*A.*). Les derniers jours de Blaise Pascal, 178.
— Voir *Hermant*.
Gigon (*S.-C.*). La troisième guerre de religion, 340.
Guérin (*Pierre*). Hist. d'une commune rurale de 1780 à 1800, 189.
Guillon (*Edouard*). Napoléon et la Suisse, 1803-1815, 94.
Halphen (*Louis*). Voir *Luchaire* (*Achille*).
Hautecœur (Mgr *Édouard*). Hist. de l'abbaye de Flines, 415.
Hémon (*P.*). Bersot et ses amis, 179.

Hermant (*Godefroy*). Mémoires, éd. *A. Gazier*, t. IV-VI, 343.
Jaurgain (*Jean de*). Troisvilles, d'Artagnan et les trois mousquetaires, 188.
Keller (*A.*). Correspondance, bulletins et ordres du jour de Napoléon, 87.
Kermaingant (*P.-L. de*). Voir *Bouillé* (marquis *de*).
Lachèvre (*Frédéric*). Le libertinage au XVIIe s., 343.
Lacombe (*Paul*). Bibliographie des travaux de M. Léopold Delisle. Supplément : 1902-1910, 414.
Lacour-Gayet (*G.*). La marine militaire de la France... T. I : Richelieu, Mazarin, 344.
Lacretelle (*Pierre de*). Les origines et la jeunesse de Lamartine, 1790-1812, 418.
Laferrière (*Henri*). La loi électorale du 31 mai 1850, 104.
Langlade (*E.*). La marchande de modes de Marie-Antoinette, 350.
Langlois (*Ludovic*). La communauté des notaires de Tours, 350.
Lanson (*G.*). Manuel bibliographique de la littérature française moderne. T. III : XVIIIe s., 176.
Lanzac de Laborie (*L. de*). Paris sous Napoléon, t. VII, 95.
Latreille (*C.*). Après le Concordat, 100.
— Voir *Charles Sainte-Foi*.
Lebey (*André*). Louis Napoléon Bonaparte et le ministère Odilon Barrot (1849), 420.
Leclerc (dom *H.*). Les martyrs. T. X : le XVIIIe s., 345.
Ledru (*A.*). Répertoire des monuments... trouvés dans les départements de la Sarthe et de la Mayenne, 186.
Lepelletier (*Edmond*). Hist. de la Commune de 1871, t. I, 108.
Letonnelier (*G.*). Annecy aux XVe et XVIe s., 416.
Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat, t. V, 90.
Levesque (*E.*). Voir *Bossuet*.
Lévy (*R.*). La rivalité du Havre et de Montvilliers sous la Révolution, 193.
Lortsch (*D.*). Histoire de la Bible en France, 163.
Luchaire (*Achille*). Les communes françaises à l'époque des Capétiens directs, nouv. éd. p. *L. Halphen*, 186.
Lyonnet (*Henry*). Voir Épopées centenaires.
Magne (*Emile*). Voiture et les origines de l'hôtel de Rambouillet (1597-1635), 417.
— Gautier-Garguille. Notices d'après des documents inédits, 417.
Malleroüe (*F. de*). Les actes de Sully passés au nom du roi, de 1600 à 1610, 341.
Marion (*M.*). Les impôts directs sous l'Ancien régime, 347.
Marquiset (*Alfred*). Un cavalier léger : le colonel Clère, 1791-1866, 419.
Martin (*Georges*). Hist. de l'enseignement du droit en Bretagne jusqu'en 1735, 351.
Martinien (*A.*). La mobilisation de l'armée; mouvements des dépôts du 15 juillet 1870 au 1er mars 1871, 420.
Mathiez (*A.*). Les conséquences religieuses de la journée du 10 août 1792, 192.
Méneval (baron *de*). L'impératrice Joséphine, 87.
Monin (*H.*). François-Désiré Bancel, 104.
Moulongnet (*P.*). La souveraineté de Béarn à la fin de l'Ancien régime, 351.
Ollivier (*Emile*). Philosophie d'une guerre, 1870, 106.
Pellisson (*Maurice*). Les hommes de lettres au XVIIIe s., 417.
Pernot (*Maurice*). La politique de Pie X, 110.
Perrenet (*E.*). Voir *Barruel*.
Petitot (*H.*). Pascal, 343, note 2.
Piton (*C.*). Paris sous Louis XV. Rapports des inspecteurs de police, 3e série, 188.
Poëte (*Marcel*). Formation et évolution de Paris, 414.
Poinsot (*C.*). Voir *Ambès* (baron *d'*).
Pouchenot (*Marius*). Le budget communal de Besançon au début du XVIIIe s., 350.
Radignet (*Léon*). L'acte additionnel aux constitutions de l'Empire, 97.
Riballier (*Louis*). 1830, 99.
Richemond (*L. de*). Les Rochelais à travers les siècles, 352.
Rilly (comte *de*). Une page de l'histoire d'Alsace au XVIIIe s., 352.
Rochemonteix (*Camille de*). Nicolas Caussin, 342.
Rouillon (*P.-A.-M.*). Le Père Ollivier, 1835-1910, 105.
Sainte-Foi (*Charles*). Souvenirs de jeunesse, 101.
Sanson (*V.*). Le livre des fontaines, 186.
Serestre (*Em.*). L'organisation du clergé paroissial à la veille de la Révolution, 349.
Simon (*Pierre-F.*). A. Thiers, 105.
Simond (*Ch.*). Voir *Ambès* (baron *d'*).
Somma Circello (marquis *di*). Voir *Weil* (*M.-H.*).
Stenger (*Gilbert*). Grandes dames du XIXe s., 98.
Tarlé (*E.*). L'industrie dans les cam-

pagnes en France à la fin de l'Ancien régime, 348.
Tedeschi (*A.*). Ossian, « l'Homère du Nord » en France, 418.
Urbain (*Ch.*). Voir *Bossuet.*
Uzureau (*F.*). Andegaviana, 11e série, 191.
— Mme Turpault de Cholet, 2e éd., 191.
— Le premier généralissime de la grande armée catholique et royale de la Vendée, 192.
Vidal (*A.*). Douze comptes consulaires d'Albi du XIVe s., t. I et II, 187.
Vissac (baron *Marc de*). La marquise de Ganges, 188.
Wahl (*Adalbert*). Robespierre, 189.
Weil (*Georges*). Histoire du mouvement social en France, 2e éd., 110.
Weil (*M.-H.*) et *Somma Circello* (marquis *di*). Correspondance inédite de Marie-Caroline, t. I et II, 92.
Weulersse (*G.*). Le mouvement physiocratique en France de 1756 à 1770, 347.
Ziegler (*Eugen*). Das Drama der Revolution, 190.
Zurlinden (général). Napoléon et ses maréchaux, I, II, 90.

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE.

Anson (*William R.*). The law and Custom of the Constitution. T. I : Parliament, 4e éd., 423.
Bolland (*William Craddock*). The Eyre of Kent, 6-7. Edward II, 1313-1314, I, 112.
Bosworth (*G. F.*). The Cambridge historical Readers, 391.
Boutet de Monvel (*Roger*). Les Anglais à Paris, 1800-1850, 123.
Brown (*P. Hume*). History of Scotland, III, 134.
Browning (*Oscar*). Despatches from Paris 1784-1790. T. II : 1788-1790, 423.
Broxap (*Henry*). A biography of Thomas Deacon, 120.
Butler (*H. B.*). Voir Historical portraits.
Camden Miscellany, t. XII, 422.
Cazamian (*Louis*). L'Angleterre moderne, son évolution, 124.
Cox (Rev. *J. Charles*). The sanctuaries... of mediaeval England, 127.
Craick (*Henry*). The life of Edward, earl of Clarendon, 118.
Cunningham (*Andrey*). British credit in the last Napoleonic war, 96.
Dawson (*Charles*). History of Hastings castle, 128.
Dowden (Mgr *John*). The medieval church in Scotland, 130.
Edmundson (*George*). Anglo-dutch rivalry, 118.
Flenley (*Ralph*). Six town chronicles of England, 113.
Fletcher (*C. R. L.*) et *Kipling* (*Ruydard*). A school history of England, 391.
— Voir Historical portraits.
Gaffié (*Lewis*). La crise constitutionnelle anglaise, 195.
Gairdner (*James*). Lollardy and the Reformation in England, 116.
Henderson (*George*). The norse influence on celtic-Scotland, 129.
Herkless (*J.*) et *Hannay* (*R. Kerr*). The archbishops of Saint Andrews, 131.
Historical portraits, 1600-1700. The lives by *H. B. Butler* and *C. R. L. Fletcher;* The portraits, chosen by *E. Walker*, 422.
Ilwain (*Ch. H. Mac*). The high court of Parliament, 126.
Keith (*Theodora*). Commercial relations of England and Scotland, 132.
Kingsford (*Charles Lethbridge*). The first english life of king Henry the fifth, 113.
Kipling (*Rudyard*). Voir *Fletcher* (*C. R. L.*).
Lawrie (*Archibald Campbell*). Annals of the reigns of Malcolm and William, 129.
Leach (*Arthur F.*). Educational charters and documents, 598 to 1909, 424.
Leadam (*I. S.*). Select cases before the king's Council in the Star Chamber. II : 1509-1544, 112.
Littell (*John Stockton*). The historians and the english Reformation, 117.
Lloyd (*John Edward*). A history of Wales, 114.
Mac Clure (*Edm.*). British place names, 114.
Maitland (*F. W.*). Equity, 127.
Mathieson (*William Law*). The awakening of Scotland, 133.
Meyer (*Arnold Oskar*). England und die katholische Kirche unter Elisabeth und den Stuarts, I, 117.
Morgan (*Shepard Ashman*). The history of parliamentary taxation in England, 127.
Mullinger (*James Bass*). The University of Cambridge, III, 119.
Neilson (Miss *N.*). Customary rents, 124.
Orpen (*Goddard Henry*). Ireland under the Normans, 1169-1216, 115.
Patterson (*Frank Allen*). The middle english penitencial lyric, 421.
Raffenel (lieutenant). L'armée anglaise, 182.
R. Commission on historical mss., 235.

Robertson (*C. Grant*). England under the Hanoverians, 123.
Robinson (*J. Armitage*). Gilbert Crispin, abbot of Westminster, 111.
— The abbot's house at Westminster, 421.
Rooseboom (*Matthijs*). The scottish staple in the Netherlands, 131.
Rose (*J. Holland*). William Pitt, 121.
Round (*J. Horace*). The king's serjeants and officiers, 125.
Sleaton (*A. A.*). The theory of toleration under the later Stuarts, 120.
Stenton (*F. N.*). Types of manorial structure in the northern Danelaw, 124.
Studer (*P.*). The Oak book of Southampton of c. A. D. 1300, t. II, 393.
The Cambridge medieval history, 237.
Usher (*Rowland G.*). The reconstruction of the english Church, 117, note 3.
Ward (*A. W.*) et *Waller* (*A. R.*). The Cambridge history of english literature, VII, 119.
Walker (*Emery*). Voir Historical portraits.
Waller (*A. R.*). Voir *Ward* (*A. W.*).

HISTOIRE D'ITALIE.

Allen (*M.*). A history of Verona, 357.
Baldasseroni (*F.*). Voir Regesto di Camaldoli.
Bollea (*L. Cesare*). Documenti degli archivi di Pavia relativi alla Storia di Voghera (929-1300), 355.
Cantz (*Oskar Wilh.*). Philipp Fontana, Erzbischof von Ravenna, 362.
Chiappelli (*L.*). Nuove ricerche su Cino da Pistoia, 362.
Crivellucci (*Amedeo*). Le origini dello stato della Chiesa, 359.
Duchesne (*L.*). Les premiers temps de l'Etat pontifical, 3e éd., 359.
Guidi (*P.*). Voir Regesto del capitolo di Lucca.
Hertter (*Fritz*). Die Podestà literatur Italiens im 12 u. 13 Jahrh., 356.
Hessel (*Alfred*). Gesch. der Stadt Bologna von 1116 bis 1280, 357.
Hirsch (*Paul*). Die Erhebung Berengars I von Frioul zum König in Italien, 360.
Hodgson (*F. C.*). Venice in the thirteenth and fourteenth centur., 357.
I diplomi italiani di Lodovico III e di Rodolfo II, éd. *L. Schiaparelli*, 354.
Jordan (*E.*). Les origines de la domination angevine en Italie, 360.
Kalkoff (*Paul*). Die Miltitziade, 424.
Lenel (*Walter*). Venezianisch-Istrische Studien, 356.
Merores (*Margarete*). Gaeta im frühen Mittelalter, 358.
Niese (*Hans*). Die Gesetzgebung der normanischen Dynastie im Regnum Siciliae, 363.
Pagliai (*Luigi*). Voir Regesto di Coltibuono.
Parenti (*O.*). Voir Regesto del capitolo di Lucca.
Rambaud (*J.*). Naples sous Joseph Bonaparte, 165.
— Lettres inédites ou éparses de Joseph Bonaparte à Naples, 165.
Regesta chartarum Italiae, 355.
Regesto del capitolo di Lucca, t. I, éd. *P. Guidi* et *O. Parenti*, 355.
Regesto di Camaldoli, éd. *L. Schiaparelli* et *F. Baldasseroni*, t. II, 355.
Regesto di Coltibuono, éd. *L. Pagliai*, 355.
Schäfer (*Karl H.*). Deutsche Ritter und Edelknechte in Italien während des 14 Jahrh., 363.
Schiaparelli (*L.*). Voir I diplomi italiani di Lodovico III e di Rodolfo II.
— Voir Regesto di Camaldoli.
Schiffer (*Zippora*). Markgraf Hubert Pallavicini, 362.
Scriptores rerum italicarum, 353.
Sella (*P.*). Voir Statuti di Ascoli Piceno.
Smidt (*Wilh.*). Das Chronicon Beneventani monasterii S. Sophiae, 355.
Sorbelli (*Albano*). Il comune rurale dell'Apennino emiliano nei sec. XIV e XV, 359.
Statuti della provincia Romana. Vicovaro, Cave, Roccantica, Ripi, Genazzano, Tivoli, Castel Fiorentino, 353.
Statuti di Ascoli Piceno dell' anno M CCC LXXVII, éd. *L. Zdekauer* et *P. Sella*, 354.
Tomassetti (*Gius.*). La campagna romana... T. II : Via Appia, Ardeatina ed Aurelia, 358.
Zdekauer (*L.*). Voir Statuti di Ascoli Piceno.

HISTOIRE D'ORIENT.

Caetani (*Leone*). Studi di storia orientale, t. I, 425.
Ketkar (*Shridhar V.*). The history of Caste in India, 389.
Schiffer jun. (*Sina*). Die Aramäer, 424.
Viaud (R. P. *Prosper*). Nazareth et ses deux églises, 195.

HISTOIRE DE RUSSIE.

Arkhiv iongo-zapadnoï, 3e partie, t. III, 137.
Borodkine. Istoria Finlandii, t. I, 140.

Duchesne (*E.*). Le Domostroï, trad., 138.
Dukmeyer (*Fr.*). Korbs diarium, 139.
Fedorowicz (*Wladyslaw de*). 1809, campagne de Pologne, t. I, 91.
Goriainov (*S.*). Journal d'un frère d'armes de Charles XII, 140.
Grigoriev (*V.*). Reforma mestnavo oupravlenia pri Ekatierinié II, 141.
Grouchevski (*M.*). Kievskaïa Rouss, t. I, 136.
Guerre russo-japonaise, t. III, 1 et 2, 183.
Haumant (*Émile*). La culture française en Russie, 141.
Herchenson (*M.*). Jisn V. S. Pétchérina, 144.
Karéiev (*N.*). V Kakom smyslié mojno govorit, 138.
Kaufmann (*J.*). Sérébrianyi roubl v Rossii, 135.
Kiesewetter (*A.*). Mestnoïé Samoopravlenié v Rossii, 135.
Klaje (Dr *Herm.*). Die Russen vor Kolberg, 140.
Kulczycki (*L.*). Geschichte der Russischen Revolution, t. I, 145.
Lioubavski (*M.*). Otcherk istorii litovsko-rousskago gossoudartsva, 136.
Matérialy voïenno outchenavo archiva, t. XIII, XIV, 143.
Mikhaïlovitch (*Nikolaï*). Pérépiska Impératora Alexandra I, 143.
Moskva v ieia prochloni nastoïatschem, 135.
Nikolski. Voir *Pokroski*.
Pamiatniki diplomatitcheskikh snochenii Rossii so Chvetziéi, 138.
Pavlov-Silvanski (*N.*). Feodalism, v oudielnoï Roussi, 137.
Pérépiska impératora Nikolaïa I s Tzessarievitchem Konstantinom Pavlovitchem, t. I, 143.
Pissarevski. La colonisation étrangère sous Catherine II, 142.
Pokrovski, *Nikolski* et *Storogev*. Rousskaïa istoria, 134.
Polnoïe sobranié rousskikh lietopicieï, t. XIV, 139.
Storogev. Voir *Pokrovski*.
Taslevin (*F.*). Histoire de la colonie française de Moscou, 142.
Tzrétaïev (*D.*). Tzar Vassili Chouïski, 139.
Vérétennikov (*V.*). Istoria taïnoï kantzelarii Petrovskavo vréméni, 140.
Witte (comte). La guerre avec le Japon, 183.
Zagoskine (*N.*). Rousskié vodynié pouti i soudovoié diélo v do Petrovskoï Roussi, 135.

HISTOIRE DE SUISSE.

Barnaud (*J.*). Pierre Viret, sa vie et son œuvre, 1511-1571, 240.
Barnaud (*J.*). Quelques lettres inédites de Pierre Viret, 240.
Vuilleumier (*H.*). Notre Pierre Viret, 240.

HISTOIRE DE L'ART.

Ardenne de Tizac (*d'*). Voir *Bushell* (*S. V.*).
Armstrong (*W.*). Grande-Bretagne et Irlande, 370.
Baum (*Jules*). L'art roman en France, 365.
Berlaux (*Em.*). Donatello, 374.
Boppe (*A.*). Les peintres du Bosphore au XVIIIe s., 178.
Botschère (*J. de*). La sculpture anversoise, 381.
Bovet (*Marie-Anne de*). Cracovie, 380.
Boyer d'Agen. L'œuvre littéraire de Michel-Ange, d'après les Archives Buonarotti, 382.
Brassinne (*J.*). Voir *Helbig* (*Jules*).
Bréhier (*Louis*). Voir *Desdevises du Dezert*.
Brenet (*Michel*). Musique et musiciens de la vieille France, 185.
Bushell (*S. V.*). L'art chinois, trad. *Ardenne de Tizac*, 388.
Caddau (*Louis*). Monographie de la cathédrale de Tarbes, 379.
Cartwright (*Julia*). The painters of Florence from the thirteenth to the sixteenth cent., 375.
Caylus (comte *de*). Vies d'artistes du XVIIIe s., discours sur la peinture, éd. *A. Fontaine*, 385.
Clouzot (*H.*). Philibert de l'Orme, 376.
Cordier (*Henri*). La Chine en France au XVIIIe s., 388.
Dacier (*E.*). La Revue de l'Art ancien et moderne : tables (1897-1909), 364.
Dandelot (*A.*). Voir *Prodhomme* (*J.-G.*).
Davies (*Gerald S.*). Renascence; the sculptured tombs of the XVth cent. in Rome, 368.
De Foville. Les Della Robbia, 374.
Delahache (*G.*). La cathédrale de Strasbourg, 379.
Demaison (*L.*). La cathédrale de Reims, 380.
Desdevises du Dezert (*G.*) et *Bréhier* (*Louis*). Clermont-Ferrand, 380.
Dimier (*L.*). Les Primitifs français, 373.
— Critique et controverse touchant différents points de l'histoire de l'art, 387.
Dorbec (*Prosper*). Théodore Rousseau, 378.
Du Bus (*Ch.*). Tables générales des cinquante premières années de la « Gazette des beaux-arts » (1859-1908), t. I, 364.

Durand-Gréville (*E.*). Hubert et Jean Van Eyck, 372.
Fontaine (*André*). Les collections de l'Académie royale de peinture et de sculpture, 384.
— Voir *Caylus* (comte *de*).
Germain (*Alphonse*). Les Néerlandais en Bourgogne, 381.
Gielly (*L.*). Giovanni Antonio Bazzi, dit le Sodoma, 375.
Girodie (*André*). Martin Schöngauer, 374.
Giron (*Léon*). Les peintures murales des églises de la Haute-Loire, 381.
Gsell (*Paul*). Voir *Rodin* (*Auguste*).
Helbig (*Jules*) et *Brassinne* (*Joseph*). L'art mosan, t. II, 380.
Hymans (*Henri*). Bruxelles, 380.
Jean (*René*). Les arts de la terre, 368.
Lafond (*Paul*). Ribera et Zurbaran, 377.
Lami (*Stanislas*). Dictionnaire des sculpteurs français du XVIIIe s., 364.
Laran (*Jean*). La cathédrale d'Albi, 380.
Laurent (*Marcel*). L'art chrétien primitif, 365.
Lefèvre-Pontalis (*E.*). Voir Petites monographies des grands monuments.
Lemoisne (*André*). Voir *Seidlitz* (*W. de*).
Lemonnier (*H.*). L'art français au temps de Louis XV (1661-1690), 377.
Léonard de Vinci. Traité de la peinture, trad. *Péladan*, 382.
Limagne (*A.*). Souvigny, 379.
Mandach (*Conrad de*). Voir *Wölfflin* (*H.*).
Marignan (*A.*). La décoration monumentale des églises de la France septentrionale du XIIe au XIIIe s., 372.
Michel (*André*). Histoire générale de l'art, t. VI, 365.
Molmenti (*Pompeo*). Tiepolo, trad. *H.-L. de Perera*, 376.
Mourey (*Gabriel*). Les préraphaélites anglais, 378.
Nouvelle collection des classiques de l'art, 365.
Péladan. Voir *Léonard de Vinci*.
Perera (*H.-L. de*). Voir *Molmenti* (*P.*).
Petites monographies des grands monuments, publ. sous la dir. de *E. Lefèvre-Pontalis*, 379.
Petrucci (*R.*). La philosophie de la nature dans l'art d'Extrême-Orient, 388.
Peyre (*Roger*). Téniers, 377.
Prodhomme (*J.-G.*) et *Dandelot* (*A.*). Gounod (1818-1893), 185.
Réau (*Louis*). Les primitifs allemands, 373.
Reinach (*S.*). Répertoire de peintures du moyen âge et de la Renaissance (1280-1580), t. III, 364.
Rey (*Emile*). La cathédrale de Cahors, 379.
Reymond (*Marcel*). Le Bernin, 375.
Ricci (*Corrado*). Italie du Nord, 371.
Rochias (abbé *G.*). Les chapiteaux de Saint-Nectaire, 379.
Rodin (*Auguste*). L'art, entretiens réunis par *Paul Gsell*, 383.
Rouanet (*Léo*). Quatre dialogues sur la peinture de Francesco de Hollanda, 383.
Schneider (*R.*). Botticelli, 375.
— Quatremère de Quincy (1788-1830), 386.
— L'esthétique classique chez Quatremère de Quincy (1805-1825), 386.
Seidlitz (*W. de*). Les estampes japonaises, trad. *A. Lemoisne*, 388.
Serrières (*Georges*). Dresde, 380.
Wilden (*Dumont*). Les portraitistes français du XVIIIe s., 377.
Woermann (*K.*). Geschichte der Kunst aller Zeiten und Völker, 3e vol., 369.
Wölfflin (*H.*). L'art classique, trad. *de Mandach*, 386.

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

Pages

DEVINAT (P.). Le mouvement constitutionnel en Prusse de 1840 à 1847; Frédéric-Guillaume IV et les diètes provinciales (*3e et 4e parties*). 56, 241
LUBIMENKO (I.). Les marchands anglais en Russie au XVIe siècle 1
ROMIER (L.). La crise gallicane de 1551 (*suite et fin*) . . 27
ROUX (F.-Ch.). La Russie, la France et la question d'Orient après la guerre de Crimée. 272

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

BATAILLON (L.). Les luttes notariales dans les pays de coutumes du XIIIe au XVe siècle 335
FREDERICQ (P.). Les récents historiens catholiques de l'Inquisition en France 307
HAUSER (H.). Les *Acta tumultuum Gallicanorum* (*suite et fin*). 75
RAPHAËL (P.). Trois lettres inédites de Jules Ferry . . . 85

BULLETIN HISTORIQUE.

Histoire de l'art, par L. HOURTICQ 364
Histoire de France (époque moderne), par H. HAUSER . 339
— (époque contemporaine), par E. DRIAULT. . . . 87
Histoire de Grande-Bretagne, par Ch. BÉMONT . . . 111
Histoire d'Italie (moyen âge), par R. POUPARDIN . . . 353
Histoire de Russie (publications de l'année 1910), par G. GAUTIER. 134

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

ALTAMIRA Y CREVEA (R.). Historia de España y de la civilizacion española (**G. Desdevises du Dezert**). . 158
BOSWORTH (G. F.). The Cambridge historical readers (**Ch. Bémont**) 391
CHAMPION (P.). Vie de Charles d'Orléans, 1394-1465 (**G. Monod**). 153
DHORME (P.). La religion assyro-babylonienne (**P. Oltramare**) 146
FEBVRE (L.). Philippe II et la Franche-Comté (**Ch. Pfister**). 404

[SUPPLÉMENT AU NUMÉRO DE MARS-AVRIL 1912.]

Pages

FEBVRE (L.). Notes et documents sur la Réforme et l'Inquisition en Franche-Comté (**Ch. Pfister**) . . . 407
FLETCHER (C. R. L.) et KIPLING (R.). A school history of England (**Ch. Bémont**) 391
HAUSER (Ph.). Les Grecs et les Sémites dans l'histoire de l'humanité (**Ch. Guignebert**) 150
KETKAR (S. V.). The history of Caste in India (**P. Oltramare**). 389
KLAEBER (lieut.-colonel). Marschall Bernadotte, Kronprinz von Schweden (**P. Bondois**) 408
LORTSCH (D.). Histoire de la bible en France (**N. Weiss**) . 163
PICARD (lieut.-colonel). 1870. La guerre en Lorraine (**A. Dreyfus**) 172
RAMBAUD (J.). Naples sous Joseph Bonaparte, 1806-1808 (**G. Bourgin**) 165
— Lettres inédites ou éparses de Joseph Bonaparte à Naples (1806-1808) (**Id.**) 167
SCHÄFER (K.-H.). Die Ausgaben der apostolischen Kammer unter Johann XXII (**R. Michel**) 396
SOURDILLE (C.). Hérodote et la religion de l'Égypte (**P. Oltramare**). 148
STERN (A.). Geschichte Europas seit den Verträgen von 1815 bis zum Frankfurter Frieden von 1871 (**A. Guilland**) 168
STUDER (P.). The Oak book of Southampton of c. A. D. 1300 (**Ch. Bémont**) 393
VIGNAUD (H.). Histoire critique de la grande entreprise de Christophe Colomb (**L. Gallois**). 398
WISSOWA (G.) et KROLL (W.). Pauly's Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft, XIII^er^ Halbd. (**Ch. Lécrivain**) 152

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire d'Allemagne (L. HALPHEN) 413
Histoire d'Espagne (Ch. BÉMONT) 421
Histoire de France (Ch. BÉMONT, M. BLANCHARD, A. DREYFUS, E. DRIAULT, L. HALPHEN, H. HAUSER, P. MATTER, R. MICHEL, G. MONOD, R. REUSS, R.-N. SAUVAGE) 186, 414
Histoire de la Grande-Bretagne (Ch. BÉMONT) 195, 421
Histoire d'Italie (E. JORDAN) 424
Histoire d'Orient (L. BRÉHIER, MAYER-LAMBERT) . . . 196, 424
Histoire générale (Ch. BÉMONT, A. DREYFUS, L. HALPHEN, R. LEVY, P. MATTER, R. MICHEL, G. MONOD, Ch. SEIGNOBOS) 174, 410

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

(Liste alphabétique par noms de pays.)

ALLEMAGNE.

Pages

1. Deutsche Rundschau 441
2. Historisches Jahrbuch 441
3. Historische Zeitschrift 440

ALSACE.

1. Revue d'Alsace 214

AUTRICHE.

1. Mitteilungen d. Instituts f. œsterreich. Geschichtsforschung 458

BELGIQUE.

1. Analecta Bollandiana 215
2. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique 216
3. Annales de la Société d'émulation de Bruges 217
4. Annales du Congrès flamand de philologie et d'histoire. 218
5. Archives belges 217
6. Bulletin de la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique 218
7. Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand. 219
8. Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous 220
9. Revue d'histoire ecclésiastique de Louvain. 219

ÉTATS-UNIS.

1. The American historical review 222
2. The Nation 221

FRANCE.

1. Académie des inscriptions et belles-lettres 197
2. Académie des sciences morales et politiques 197
3. Anjou historique (l') 439
4. Annales de Bretagne 210
5. Annales de géographie 207
6. Annales révolutionnaires. 432
7. Athéna 203
8. Bibliographe moderne (le) 208
9. Bibliothèque de l'École des chartes 199

Pages

10. Bulletin de la Commission des documents économiques de la Révolution 206
11. Bulletin de la Soc. de l'hist. de Paris et de l'Ile-de-France. 439
12. Bulletin de la Soc. de l'hist. du protestantisme français. 204
13. Bulletin italien 434
14. Correspondant (le) 435
15. Études. Revue fondée des Pères de la Cie de Jésus . . 198
16. Feuilles d'histoire 430
17. Journal des Savants 427
18. Mélanges d'archéologie et d'histoire 198
19. Moyen âge (le) 199
20. Nouvelle revue historique de droit. 205, 435
21. Revue (la) 202
22. Revue bleue (la) 438
23. Revue critique d'histoire et de littérature 208, 428
24. Revue de Bretagne 211
25. Revue de Gascogne. 211
26. Revue de l'Agenais. 209
27. Revue de l'Anjou 210
28. Revue de l'histoire des religions 203
29. Revue de Paris (la) 437
30. Revue des Deux-Mondes 200
31. Revue des études anciennes. 429
32. Revue des études napoléoniennes. 433
33. Revue des études rabelaisiennes 206
34. Revue des Pyrénées 213
35. Revue des questions historiques 426
36. Revue des sciences politiques 434
37. Revue de synthèse historique 427
38. Revue d'histoire de Lyon. 212
39. Revue d'histoire diplomatique 200
40. Revue d'histoire moderne et contemporaine 430
41. Revue d'histoire rédigée à l'État-major 207
42. Revue du Midi 213
43. Revue générale du droit 206
44. Revue historique de la Révolution française 433
45. Revue historique et archéologique du Maine 212
46. Romania 208

GRANDE-BRETAGNE.

1. The Athenæum 444
2. The english historical review 442
3. The scottish historical review 445

ITALIE.

1. Archivio della R. Soc. romana di storia patria . . . 449

Pages
2. Archivio storico italiano 446
3. Archivio storico lombardo 450
4. Archivio storico siciliano. 452
5. Atti e Memorie della R. deput. di stor. patr. per le provincie di Romagna 451
6. Nuovo archivio veneto. 451
7. Rivista storica italiana 452
8. Studi storici 448

RUSSIE.

1. Revue contemporaine 224
2. Vizantijiski Vremennik 225

SUISSE.

1. Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau . . . 459
2. Archives de la Société d'hist. du canton de Fribourg . 456
3. Anzeiger f. schweizer. Geschichte. 457
4. Basler Zeitschr. f. Gesch. u. Altertumskunde. . . . 455
5. Freiburger Geschichtsblaetter 456
6. Jahrbuch f. schweizer. Geschichte 453
7. Revue d'histoire ecclésiastique suisse 458

CHRONIQUE.

Allemagne 462
Belgique 235
États-Unis (Ch. Bémont) 463
France (Ch. Bémont, G. Bourgin, R. Latouche, R. Michel, Ch. Schmidt, J. Toutain) 226, 460
Grande-Bretagne (Ch. Bémont). 237, 463
Italie 464
Russie. 237
Suisse (V. van Berchem) 238
Nouvelles publications françaises 464

Index bibliographique 465

L'un des propriétaires-gérants, G. Monod.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

D
1
R6
t.109

Revue historique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY